

Gabriel Sagard

LE GRAND VOYAGE DU PAYS DES HURONS
suivi du
DICTIONNAIRE DE LA LANGUE HURONNE



ÉDITION CRITIQUE
PAR JACK WARWICK

BNM

LES PRESSES
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

LE GRAND VOYAGE
DU PAYS DES HURONS
suivi du
DICTIONNAIRE
DE LA LANGUE HURONNE

BIBLIOTHÈQUE DU NOUVEAU MONDE

comité de direction

Roméo Arbour, Yvan G. Lepage, Laurent Mailhot,
Jean-Louis Major

Écrits de la Nouvelle-France
dans la même collection

Jacques Cartier, *Relations*
(Michel Bideaux)

François-Xavier de Charlevoix, *Journal d'un voyage I, II*
(Pierre Berthiaume)

Diéreville, *Relation du voyage*
du Port Royal de l'Acadie
suivie de *Poésies diverses*
(Normand Doiron)

Lahontan, *Œuvres complètes I, II*
(Réal Ouellet et Alain Beaulieu)

La « Bibliothèque du Nouveau Monde » entend constituer un ensemble d'éditions critiques de textes fondamentaux de la littérature québécoise. Elle est issue d'un vaste projet de recherche (CORPUS D'ÉDITIONS CRITIQUES) administré par l'Université d'Ottawa et subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

BIBLIOTHÈQUE
DU NOUVEAU MONDE

Gabriel Sagard

LE GRAND VOYAGE
DU PAYS DES HURONS
suivi du
DICTIONNAIRE
DE LA LANGUE HURONNE

Édition critique

par

Jack Warwick

Université York

1998

Les Presses de l'Université de Montréal
C. P. 6128, succursale Centre-Ville, Montréal (Québec), Canada
H3C 3J7

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada a contribué à la publication de cet ouvrage.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Sagard, Gabriel, ca 1614-ca 1636
(Bibliothèque du Nouveau Monde)
Le Grand voyage du pays des Hurons,
suivi du Dictionnaire de la langue huronne
Édition critique / Jack Warwick (1930-)
Comprend des références bibliographiques.
Comprend du texte en huron.
ISBN 2-7606-1715-7

1. Hurons — Histoire — 17^e siècle. 2. Hurons — Mœurs et coutumes. 3. Indiens d'Amérique — Canada — Relations avec l'État — Jusqu'à 1830. 4. Récollets (Franciscains) — Missions — Canada. 5. Canada — Histoire — Jusqu'à 1663 (Nouvelle-France). 6. Huron (Langue) — Glossaires, vocabulaires, etc. I. Warwick, Jack, 1930- II. Titre. III. Titre: Dictionnaire de la langue huronne. IV. Collection.

FC321.S225 1998 971'.0049755 C98-900228-4
F1030.S225 1998

«Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. La reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, en particulier par photocopie et par microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.»

ISBN 2-7606-1715-7
Dépôt légal, 1^{er} trimestre 1998
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
© Les Presses de l'Université de Montréal, 1998

INTRODUCTION

Le nom qui figure à la page de titre du *Grand voyage du pays des Hurons* est celui du frère Gabriel Sagard Théodat, soit le nom en religion, le nom de famille et le nom de baptême, ce dernier peu utilisé. Il subsiste bien peu d'informations sur ce frère Gabriel, hors celles qu'on trouve dans sa propre *Histoire du Canada*. Malgré les quelques réserves exprimées sur la paternité réelle de ce livre, il n'y a aucune raison de douter que ce soit Gabriel Sagard lui-même qui se remémore l'école qu'il fréquentait à l'âge de sept ou huit ans. On l'y voit réfléchissant sur un «grand jugement dépeint contre la muraille d'une Chappelle» où il allait avec d'autres écoliers¹. Évoquant ce souvenir vers l'âge de quarante-cinq ans, Sagard s'amuse des images enfantines qu'il se faisait des «Infidelles et Sauvages», représentés «generalement tous velus». Une fresque, d'un type assez rare, que l'on peut encore voir à Sillégny, près de Metz, correspond bien à la description qu'il en donne : c'est dans ce village qu'il aurait fait ses premières études, avant de prononcer ses vœux chez les récollets de Metz.

Les allusions de Sagard au pays de sa jeunesse renvoient à la Lorraine, plus rarement au Luxembourg. Son nom de famille, qui désigne un métier dans l'industrie forestière, vient de la région des Vosges ; son prénom suggère une origine protestante².

1. Voir *HC*, p. 386-387.

2. Depuis le concile de Trente, les curés catholiques devaient encourager leurs ouailles à n'adopter que des noms de saints pour leurs enfants.

Cependant, il ne mentionne jamais sa famille et demeure discret sur les rapports qu'il a pu avoir avec des familles protestantes³. Ses allusions au Luxembourg, à un gentilhomme de Nancy et au sieur de Ragecourt⁴ laissent supposer qu'avant de quitter la région il avait fréquenté des familles nobles, vraisemblablement comme compagnon d'un supérieur récollet.

Un incident concernant le père Cyprien Gallicher et la comtesse de Marcossey permet de situer l'entrée en religion de Théodat Sagard. En effet, il indique qu'il était « en communauté » à Metz et portait la bure des récollets quand il assista à la mort de la comtesse au château de Goin, entre 1610 et 1614⁵. Son récit suggère un statut subalterne, probablement celui de novice : si son entrée en religion était encore récente⁶ et si elle avait eu lieu à l'âge normal d'entre seize et vingt ans, il a pu naître vers 1590.

Le narrateur de l'*Histoire du Canada* dit avoir connu le mathématicien du roi en 1604⁷. David Rivault de Fleurance (1571?-1616?), gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi depuis 1603, nommé « lecteur aux mathématiques » en 1611, était le précepteur de Louis XIII en 1612. Sagard peut s'être approprié des souvenirs de Joseph Le Caron, lui aussi ancien précepteur à la cour d'Henri IV, mais il est plus vraisemblable que la date de

3. Voir HC, p. 234 et 337.

4. Voir HC, p. 979, 768, 965. Sagard pouvait avoir connu Jacques de Ragecourt, décédé en 1619, ou, moins probablement, Philippe III, décédé en 1606. Voir G. Poull, *Gironcourt sur Vraine*, Les cahiers d'histoire, de biographie et de généalogie, n° 5, Rupt-sur-Moselle, G. Poull, 1970, p. 41-43.

5. Voir HC, p. 965-968. Jeanne d'Amoncourt avait épousé en 1603 Jean de Marcossey, seigneur de Goin et, à partir de 1618, comte de Marcossey; ils eurent un fils, François, en 1604. Jean se remaria en 1619 et mourut l'année suivante. On ignore la date précise de la mort de la comtesse, mais ce fut certainement après 1610. Voir L. Bossu, « La maison de Marcossey », *Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine*, 2^e série, vol. 24, 1929, p. 42-51; Jean Houpert, *les Lorrains en Amérique du Nord*, Sherbrooke, Naaman, 1985, p. 245, n. 5.

6. On a pu croire, à partir d'une allusion au frère Daniel Saymond (HC, p. 614), que Sagard avait fait sa profession à Verdun avant 1604. Une lecture attentive de cette page ne corrobore pas une telle conclusion. Voir J.-C. Cayer, « Gabriel Sagard, historien récollet du Canada » dans J.-J. Lefebvre, dir., *Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau*, Montréal, Société historique de Montréal, 1945, p. 174.

7. Voir HC, p. 821.

1604 résulte d'une des nombreuses erreurs typographiques qui entachent l'ouvrage de Sagard. En effet, si la date était 1614, Sagard pourrait avoir rencontré Rivault par l'entremise de Joseph Le Caron.

Le frère Gabriel se trouvait à Paris avant 1614. En 1612, le père Jacques Garnier de Chapouin, «gardien» de la maison des récollets à Paris depuis 1606, assumait la direction de la province de Saint-Denys, nouvellement érigée. Il avait un «compagnon», Gabriel Sagard, qui a pu assumer ces fonctions dès 1612: celui-ci était au courant du projet de mission au Canada adopté par la province de Saint-Denys en 1614 et il dit avoir demandé à y participer⁸. S'il n'obtint pas de partir avec le premier groupe en 1615, était-ce parce qu'on le jugeait trop jeune ou trop utile à son maître? La mort de celui-ci en 1620 aurait laissé Sagard plus disponible, sinon à la recherche d'un nouvel emploi.

Vers 1620, Sagard étudiait les langues amérindiennes. Il dit avoir eu une aptitude naturelle pour les langues: on voit d'ailleurs qu'il s'intéressait aux dialectes et à l'histoire de la langue française⁹. Il profita aussi de la présence de Patedechouan, un jeune Montagnais que les récollets avaient amené en France pour enseigner la langue aux futurs missionnaires. Mais l'expérience ne semble pas avoir donné les résultats escomptés: Sagard s'en plaindra plus tard.

En mars 1623, le frère Gabriel s'embarque enfin pour Québec, d'où il part promptement pour le pays des Hurons¹⁰. Il y demeure du 2 août 1623 au 16 juillet 1624, ayant regagné Paris avant décembre 1624. Malgré son apparente simplicité, ce voyageur apporte des livres avec lui¹¹: son voyage a des visées scientifiques et il projette des découvertes au-delà du pays des

8. Voir *HC*, p. 11.

9. Voir *HC*, p. 358.

10. Pour désigner la ligue telle que l'ont reconstituée les recherches modernes, on préfère le nom Houandate; ailleurs, nous maintenons le nom historique tel qu'il figure dans les ouvrages de l'époque. Sur ces noms, voir Appendice I, *infra*, p. 443, et l'index des ethnonymes, *infra*, p. 490.

11. Voir *HC*, p. 503.

Hurons¹². Ce sera l'événement capital de sa vie, qui constituera la substance de ses deux ouvrages.

À Quieuhindahian il y a quelques commis français, mais Sagard, seul de son état, vit dans la maison longue de la mère d'Oonchiarey. Pendant ces trois mois de relatif isolement, il apprend la langue et s'initie aux coutumes de ses hôtes. À Quieunonascaran, où il s'installe ensuite, il vit avec les pères Viel et Le Caron. Les trois récollets se séparent à l'occasion d'expéditions dans la région; Sagard en fait au moins une au pays des Petuns et il accompagne des Hurons à la pêche d'automne. D'après son récit, il assiste aux festins et aux conseils, où il prend même la parole. Il observe sur place la vie familiale, la nourriture, le travail, la structure politique, la faune, la flore et les autres hivernants: Français, Andatahouats ou Népissingues. Il note aussi les renseignements apportés par les autres voyageurs français et tout ce qu'il peut apprendre de la langue.

Quoi qu'en aient dit certains de ses détracteurs, Sagard se serait fort bien entendu avec les «truchements» français, surtout Jean Richer¹³, et il savait communiquer avec ses hôtes¹⁴. Malgré les lacunes de son *Dictionnaire*, on y trouve les éléments nécessaires pour exprimer les besoins pratiques, ce qui laisse supposer une collaboration avec les interprètes. Compte tenu de sa tendance à se créer un personnage héroïque, les données les plus factuelles confirment l'image d'un ambassadeur dynamique.

À Québec l'été suivant, Sagard apprend, à son grand déplaisir semble-t-il, qu'il est rappelé à Paris par son supérieur, le père Polycarpe du Fay. Il parlera peu des deux mois passés entre Québec, Tadoussac et Gaspé, qu'il quitte en septembre 1624 pour débarquer à Dieppe le 1^{er} octobre. Convoqué à l'hôtel de Montmorency, il y donne son avis sur l'état de la mission, notamment sur la question des langues. Les jésuites ayant enfin obtenu de partager la mission du Canada, le nouveau vice-roi, le duc de Ventadour, qui a succédé à Montmorency pendant ces négociations, demande à Sagard ses notes linguistiques. Celui-ci,

12. Voir HC, p. 837.

13. Voir HC, p. 413 et *passim*.

14. Voir HC, p. 213.

alléguant qu'elles ne sont pas en état, lui remet plutôt des mémoires que l'on n'a pas retrouvés¹⁵. Laissant entrevoir son rôle dans les intrigues de la vie institutionnelle, Sagard révèle aussi que les jésuites ont obtenu deux places qui avaient été promises aux récollets à bord du navire de la Compagnie¹⁶.

Pour les années 1625 à 1632, on ignore tout de son emploi du temps et de ses fonctions. Ce sont pourtant des années d'intense activité politique au couvent parisien. La transformation de la Compagnie de Rouen et de la politique coloniale suscita certainement beaucoup d'intérêt chez les récollets de Saint-Denys: l'ancien secrétaire du père provincial, devenu un expert en matière de Hurons, fut vraisemblablement consulté par sa communauté et peut-être même appelé à y jouer un rôle important.

Si l'on ne retrouve pas la moindre trace des activités de Sagard avant 1632, on peut toutefois se faire une idée des conditions dans lesquelles vivait un religieux récollet à cette époque. Les améliorations considérables apportées plus tard au couvent de Paris¹⁷ n'ont pas fait disparaître entièrement les lieux que connut Sagard: la bibliothèque qui prolongeait la belle chapelle, le chauffoir et le cloître, des chambres non dépourvues de confort, un clocher et un escalier qui témoignent d'une sobre beauté. Les plans de la ville montrent aussi que le couvent disposait d'un verger et d'un potager de bonnes dimensions.

Des remarques de l'*Histoire du Canada* laissent entendre que les religieux rendaient visite à leurs confrères dans les autres maisons de leur ordre. Quelques anecdotes éclairent aussi les rapports qu'entretenaient les religieux avec les bourgeois aisés, tel Jacques Cottard, qui leur avait donné leur première maison sur le site du couvent actuel. Lors de ces visites, Sagard découvrait les goûts et les susceptibilités du public auquel devrait s'adresser sa relation.

15. Voir HC, p. 864.

16. Voir HC, p. 866.

17. Rue des Récollets, 10^e arrondissement, près de l'actuelle gare de l'Est.

En 1632, Sagard publie *le Grand voyage du pays des Hurons*, en y annexant son dictionnaire de la langue huronne. Son témoignage comptera certainement, l'année suivante, dans la décision de Rome de permettre aux récollets de retourner à Québec¹⁸: dans les archives de la Congrégation *De Propaganda Fide*, un abrégé du *Grand voyage* est joint au texte de la décision. Mais la restitution promise n'ayant pas eu lieu, les récollets recourront encore au talent du frère Gabriel: il produira, vers la fin de 1635, son *Histoire du Canada*, une œuvre aux ambitions encyclopédiques. On y perçoit cependant une collaboration mal harmonisée, résultat probable de tensions internes et externes, car si les récollets de Saint-Denys sont alors aux prises avec les autorités, certaines intrigues peuvent aussi opposer Sagard à ses supérieurs¹⁹.

Sagard quitte la maison des récollets en 1636. Sa défection, dont on ignore les causes précises, peut avoir lieu avant ou après la parution de l'*Histoire* en septembre. Peut-être est-il déçu des décisions du provincial, Ignace Le Gault. Celui-ci a accepté, contre une rente annuelle de 600 livres, de renoncer aux droits de passage garantis par la Compagnie; ayant ensuite reçu des aumônes pour payer ces places, il a désigné six récollets pour aller à Québec, mais sans y inclure le frère Gabriel²⁰. Ce départ ne se réalisera pas, mais le projet de Le Gault marque la fin des espoirs de Sagard.

L'une des conditions de leur réforme interdisait aux récollets de revenir à la branche non réformée de la famille franciscaine²¹.

18. Voir *infra*, p. 33, n. 80.

19. En juillet 1624, les frères laïcs en France avaient demandé une voix passive aux élections; le chapitre général des récollets la leur refusa en mai 1625 et la Congrégation des cardinaux pour les réguliers déclara la question fermée en août (Anonyme, BN (Paris), Ld 24, 131). Sagard ne fait aucune allusion directe à ces événements institutionnels, mais, se préoccupant souvent de la question de l'autorité, il rappelle la tradition franciscaine permettant aux simples frères d'être supérieurs (voir *HC*, p. 614).

20. Voir J. Lenhardt, «Who kept the Franciscan Recollects out of Canada in 1632?», *Martyrs' Shrine Message*, vol. 35, n° 3, automne 1971, p. 22.

21. Voir H. Le Febvre, *Histoire chronologique de la Province des Récollets de Paris* [...], Paris, Denys Thierry, 1678, p. 38-39 et 169.

Sagard, qui a remis en question ce statut²², se réfugie chez les cordeliers. Le 20 octobre 1636, il obtient du cardinal Barberini le droit d'y rester. Un document du 8 octobre 1638 indique que les récollets contestent encore cette autorisation. C'est la dernière information que nous ayons sur Gabriel Sagard²³.

Le portrait de Gabriel Sagard en homme d'action doublé d'un humble frère mineur ressortit certainement au genre littéraire et au caractère communautaire de son récit. Comment juger de la véracité de cet autoportrait propre à convaincre les autorités? On y perçoit cependant une continuité — de l'écolier bavard et curieux au voyageur communicatif, débrouillard et doué d'un certain sens de l'humour — qui traverse la relation du *Grand voyage du pays des Hurons*.

Situation historique

Les ouvrages de Gabriel Sagard s'inscrivent visiblement dans les revendications des récollets, suscitées par leur disgrâce en 1632. La genèse du *Grand voyage*, notamment, s'éclaire des événements qui, de 1615 à 1635, marquent les rapports entre l'évangélisation, le commerce et le pouvoir civil en Nouvelle-France.

Le lien étroit entre les missions et le commerce allait de soi à l'époque de Louis XIII. Les voyages de découverte n'étaient pas de simples aventures commerciales: ils soutenaient l'expansion du pouvoir de la France et de l'Église. L'évangélisation justifiant la possession des nouveaux territoires, les missionnaires collaboraient à l'entreprise. Même si la bulle *Inter cœtera* (1494) avait réservé la possession des mondes nouveaux à l'Espagne et au Portugal, le pape pouvait autoriser les tentatives des autres rois catholiques, comme il l'avait fait pour les expéditions de Jacques Cartier. Pour les esprits de la Contre-Réforme, c'était à la fois un alibi commode et une vocation sérieuse.

22. Voir HC, p. 858.

23. BN (Paris), V6 133; publié dans *Nova Francia*, vol. 1, 1926, p. 212-213. J.-C. Cayer conclut que Sagard mourut chez les cordeliers en 1650 (voir *op. cit.*, p. 176).

Les lettres patentes accordées par le roi aux récollets faisaient valoir l'ardeur chrétienne à apporter la lumière aux nations vagabondes²⁴, tandis que la compagnie qui les finançait stipulait que les religieux participeraient aux expéditions de découverte²⁵. Selon l'auteur d'un *Mémoire* de 1637, les récollets avaient «esté en diverses nations [...] souvent en estant requis par les marchands, ce qui [avait] esté cause que souvent ils [avaient] mené des nations à la traite qui n'y vouloient pas venir²⁶». L'auteur du *Grand voyage* rappelle que les récollets ont été utiles au commerce, même si ailleurs il professe la pureté de leurs intentions²⁷.

Le commerce dont dépendaient les activités des récollets était issu de la pêche de l'Atlantique. Au début, le troc de produits européens contre des fourrures était probablement une activité marginale, née du contact des pêcheurs basques ou normands avec les Amérindiens de la côte. Depuis l'époque de François I^{er}, toutefois, la France voyait dans ce commerce la base d'un projet plus grandiose qui n'était rien moins que la possession de colonies et, éventuellement, le contrôle du passage du Nord-Ouest vers la Chine. Quel qu'ait été, dans cette entreprise, le statut relatif du commerce et de la pêche²⁸, les pêcheurs de morue qui rentabilisaient leurs voyages en trafiquant sur la côte s'opposaient, parfois violemment, aux grandes compagnies, vouées à l'aventure continentale. Une rivalité en quelque sorte analogue avait opposé les nations amérindiennes, bien avant le temps de Sagard.

Les autorités françaises ne pratiquaient pas à cet égard une politique uniforme et continue. D'une part, comme le signalent pertinemment Lescarbot et Sagard²⁹, la France risquait d'être laissée sans possessions dans ce fabuleux Nouveau Monde, alors même que ses découvreurs avaient trouvé une voie fluviale pouvant conduire à la Chine. D'autre part, la pénétration du continent

24. Voir HC, p. 17-21.

25. Voir HC, p. 79, et Appendice IV, *infra*, p. 464.

26. Archives départementales des Yvelines, H/57; publié par P. Margry dans *Mémoires et documents* [...], 1879.

27. Voir *infra*, p. 168, 176.

28. Voir J. Pritchard, «Trade and Commerce: The French Colonies», dans *Encyclopedia of the North American Colonies*, New York, Scribner's, 1993, vol. 1, p. 536.

29. Voir *infra*, p. 148.

exigeait des investissements et une infrastructure considérables. Cependant, la pêche de la morue était une industrie déjà rentable et une source importante de taxes. En marge de cette pêche, le commerce libre continuait, autorisé ou non³⁰, au point que l'on a pu soutenir que les pêcheurs drainaient les bénéfices dus aux investissements des découvreurs³¹. Il semblait alors qu'un monopole officiel pourrait mieux protéger les efforts de la France pour récolter tout le potentiel de ces contrées encore mal connues.

Diverses entreprises et leurs protecteurs respectifs briguaient le monopole; il arrivait même qu'on l'accordât à deux compagnies à la fois, tandis que les pêcheurs indépendants continuaient leurs activités. À ces enjeux politiques et économiques s'ajoutaient des conflits religieux qui, selon plusieurs historiens, ont joué un rôle capital. L'autorisation du projet de colonisation était de source catholique; les armateurs et capitaines de vaisseaux étaient généralement huguenots et les actionnaires, mixtes. Ces différences, accentuées par les polémiques, avaient des effets réels qui variaient selon le moment et les personnalités.

Le ton diplomatique des allusions de Sagard aux compagnies commerciales témoigne des incertitudes qui subsistaient lors de son voyage en 1623. Avant l'entrée en scène des récollets, aucun missionnaire n'avait pénétré dans les pays avoisinant le Saint-Laurent. À l'époque où les Français optaient pour des postes sur la côte de l'Atlantique, le sieur Biencourt de Poutrincourt y avait amené, en 1610, un prêtre séculier, Jessé Fléché, que l'on ne connaît que par ses détracteurs. Les jésuites Pierre Biard et

30. William J. Eccles, *The Canadian Frontier, 1534-1760*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1983, p. 24. La création de la Compagnie du Canada, à la fin de 1613, avait provoqué de vives réactions chez les marchands exclus d'un commerce qu'ils pratiquaient depuis bien avant 1603, date de la reprise officielle de la présence française en Nouvelle-France. Dans une série de procès qui devait durer vingt ans, ils gagnèrent d'abord le droit de la traite en aval de Matane (1613) et ensuite l'admission à la Compagnie de Montmorency (1622). Voir R. Le Blant, «Les arrêts du parlement de Rouen du 25 juin 1633 et les premières compagnies du Canada», *Revue des sociétés savantes de la Haute Normandie*, n° 3, 1956, p. 41-55.

31. Voir Léo-Paul Desrosiers, *Commencements*, Montréal, L'Action canadienne-française, 1939, p. 23; B. G. Trigger, *The Children of Aataensic. A History of the Huron people to 1600*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1987, p. 271.

Ennemond Massé, débarqués à Port-Royal en 1611, avaient joué un rôle plus actif auprès des autochtones: Biard a laissé un traité important sur le pays³² et Massé contribuera plus tard à l'expérience missionnaire sur les rives du Saint-Laurent. L'avocat Marc Lescarbot avait fait lui aussi son séjour à Port-Royal avant de compiler son *Histoire de la Nouvelle France*. L'étude systématique du continent était donc amorcée et déjà existait une histoire écrite des relations des Français avec les autochtones.

Le commerce des fourrures comportait une particularité qui distinguait le projet français de celui des colonies espagnoles ou anglaises. En effet, ce commerce dépendait d'un réseau d'échanges amérindien, dont on n'avait que quelques notions fragmentaires à l'époque. Si l'on n'est pas encore parvenu à s'entendre sur l'importance exacte de ce commerce interne, personne ne doute de son existence ni de son étendue géographique. Les ornements corporels faits de coquillages étaient répandus très loin à l'intérieur des terres, ouvrant la voie à la dissémination de colliers de verre et d'autres produits européens. Certaines sortes de fourrures étaient troquées entre peuples amérindiens de diverses régions bien avant le début des échanges avec les Européens. Le commerce de la fourrure, enfin, employant un plus grand nombre d'Amérindiens que d'Européens, n'exigeait pas la présence de colons: la colonisation pouvait donc jouer un rôle complémentaire mais non essentiel. Ainsi la première compagnie, celle de Pierre du Gua de Monts, n'avait-elle pris aucun engagement pour le peuplement de la colonie: c'est le prince de Condé qui, en 1613, imposa cette obligation à la Compagnie du Canada³³. Ce mariage forcé de la colonisation et du commerce donnera lieu à des contradictions profondes.

L'évolution historique du commerce amérindien est assez claire dans ses grandes lignes, même s'il n'est pas possible d'en dater les étapes. Les nations intermédiaires, qui avaient d'abord

32. Publié à Lyon en 1616, chez Louis Muguet, sous le titre *Relation de la Nouvelle France, de ses terres, Naturel du País, & de ses Habitans*, et incorporé aux *Relations des Jésuites*: voir JR, vol. 3.

33. Voir R. Le Blant, «Nouveaux documents additionnels aux Voyages de Champlain (1560-1651)», *Bulletin philologique et historique du CTHS*, 1960, p. 379.

profité de la présence de clients français dans le golfe du Saint-Laurent, se trouvèrent démunies quand ceux-ci pénétrèrent vers l'intérieur pour faire des échanges plus directs. Certaines nations se voyaient exclues de ce commerce avantageux, aggravant ainsi leur hostilité traditionnelle envers leurs rivaux plus fortunés. Il est très probable que certaines tribus avaient abandonné l'horticulture traditionnelle pour se consacrer entièrement au commerce de la fourrure: ignorant cette évolution, les récollets voyaient en eux des nomades primitifs à qui il fallait enseigner l'agriculture. Le récit de Sagard montre que les Hurons de 1623, qui avaient porté à sa limite septentrionale la culture du maïs à grand épi, troquaient un surplus de céréales contre les fourrures qu'ils allaient ensuite échanger contre les produits français. Il est cependant difficile de mesurer l'étendue de cette forme de production pour le marché.

Pour les Amérindiens, l'évangélisation et la colonisation étaient des concepts inimaginables. Ils n'avaient aucune raison d'abandonner leurs pratiques et leurs croyances, mais ils ne voyaient pas de mal à s'approprier la magie de la petite tribu venue de la mer en vaisseaux de bois. D'ailleurs, ces nouveaux partenaires de troc offraient des possibilités d'alliances alléchantes. Les premiers missionnaires du monothéisme devaient donc se heurter à un malentendu profond, accentué par l'ambiguïté de leur propre rôle, tantôt apostolique tantôt consulaire.

Les franciscains

Depuis sa fondation au XII^e siècle, l'Ordre des frères mineurs avait connu plusieurs transformations et il s'était divisé en branches distinctes. Outre leur vocation hospitalière, certains groupes de la famille franciscaine s'étaient engagés dans des activités missionnaires: comme le rappelle Sagard³⁴, les premiers missionnaires au Nouveau Monde étaient des franciscains. En France, leurs protecteurs traditionnels étaient les ducs de Lorraine: les récollets semblent avoir continué cette tradition en choisissant des membres ou des alliés de cette famille pour patronner le voyage et les ouvrages de Sagard.

34. Voir *infra*, p. 115.

Les frères mineurs conventuels strictement réformés, dits récollets, ne constituaient pas un ordre canoniquement à part comme les capucins. Le mot *recollectio* rappelle sans doute une volonté de recueillement spirituel et, en termes pratiques, une succession de réformes visant à resserrer la règle franciscaine. Une bulle de 1578 établit un statut plus précis et une séparation plus nette entre maisons réformées et non réformées. De nombreuses réitérations de cette bulle, dont l'une en 1626, indiquent que le processus de définition continuait du temps de Sagard³⁵.

À partir de 1582, cette réforme se répandit en France, gagnant Metz et Paris en 1603, Brouage en 1610 et bien d'autres localités à la même époque. En 1605, Marie de Médicis posa la première pierre d'une chapelle à la maison parisienne, dédiée à l'Annonciation en 1614. La maison continua de s'agrandir, pour devenir, en 1612, le siège de la province religieuse érigée sous le nom de Saint-Denys. Un peu plus tard la communauté allait se trouver des protecteurs importants, tel le chancelier Séguier. Vers 1640, les guides de Paris indiquaient un beau couvent avec jardin, verger, bibliothèque et cloître; il en subsiste encore des vestiges importants, éclipsés cependant par les élégantes façades du XVIII^e siècle³⁶. Durant la période de 1615 à 1632, la règle de pauvreté y était rigoureuse; les provinces acceptaient des dons de maisons bourgeoises, mais elles ne touchaient pas de rentes.

Champlain rend compte de façon succincte de l'engagement des récollets dans le projet canadien³⁷. Il avait d'abord tenté sans succès d'obtenir la participation des jésuites: selon Lescarbot, c'est la méfiance des marchands qui y avait fait obstacle³⁸. On peut également supposer que leur expérience de la mission d'Acadie n'avait pas encouragé les jésuites à reprendre une tâche

35. Voir C. Rapine, *Histoire [...] des [...] Recollets*, Paris, Sonnius, 1631, p. 527 et 712.

36. Voir Alfred Franklin, *Histoire générale de Paris: les Anciennes Bibliothèques de Paris*, [...] Paris, Imprimerie impériale, 1867-1873, vol. 2, p. 279-300.

37. Voir *Voyages*, 1619, f. 3-6.

38. Voir *HNF*, p. 664.

si ingrate³⁹. Les récollets d'Aquitaine n'étant pas favorables non plus, Champlain eut à faire plusieurs démarches avant d'obtenir enfin l'accord de la toute jeune province de Saint-Denis.

Les missionnaires ainsi choisis étaient prêts dès 1614, disaient-ils, mais préféraient attendre des autorisations écrites. Qu'attendaient-ils au juste? Une commission plus explicite, un appui plus important, des volontaires plus nombreux, une préparation plus complète? On l'ignore, mais les événements de 1615-1616 prouvent qu'ils avaient raison de redouter tout ce faisceau de problèmes connexes, sans compter le statut ambigu des marchands et les incertitudes provoquées par la révolte du chef titulaire de l'entreprise, le prince de Condé. De toute façon, ils ne pouvaient guère partir sans Champlain, qui ne quitta pas la France cette année-là.

L'année suivante, quatre récollets partirent enfin avec Champlain: toujours sans documents, ils avaient reçu l'autorisation verbale du nonce Guido Bentivoglio⁴⁰. Avant de quitter Rouen, le 20 mars, ils avaient pris congé du cardinal François de Joyeuse, syndic de la nouvelle mission. De l'autorisation écrite livrée après leur départ, il subsiste deux copies différentes: une ambiguïté commune aux deux textes, sans importance apparente en 1615, pourra avoir des conséquences dix ou quinze ans plus tard. En effet, ce bref excluait du Canada les autres religieux franciscains, vraisemblablement pour éviter tout malentendu entre les deux provinces sollicitées par Champlain⁴¹. Les récollets d'Aquitaine finirent par aller en Nouvelle-France, mais en Acadie plutôt qu'au Canada. Il semble donc que la Nouvelle-France soit

39. Voir F.-X. Talbot, *Saint among the Hurons: The Life of Jean de Brébeuf*, New York, Harper, 1949, p. 18.

40. Voir HC, p. 10.

41. Odoric Jouve précise que la lettre arriva en mai, donc juste après le départ (*les Frères mineurs à Québec, 1615-1905*, Québec, Couvent des S. S. Stigmates, 1905, p. 30). La copie conservée à Rome est datée du 10 juillet 1615 (*AV Brev. Seg.*, vol. 526, p. 147-148) et la copie des archives des récollets, reproduite par Sagard (*HC*, p. 12-17), est datée du 18 mars 1618. Conrad Morin conclut qu'au début tout reposait sur le choix du vicaire général des Franciscains, Antonio de Trejo, qui avait d'abord désigné les récollets d'Aquitaine; les versions successives représenteraient un effort de clarification de cette confusion initiale («La naissance de l'Église au Canada», *RHAF*, vol. 1, n° 2, 1947, p. 243-256).

devenue l'apanage des récollets, mais sans réunir leurs deux provinces et sans exclure spécifiquement les autres ordres religieux.

Le 25 mai 1615, le père Jean Dolbeau dit la première messe sur le nouveau territoire et le 24 juin les pères Joseph Le Caron et Denis Jamet célébrèrent la messe au Sault-Saint-Louis, où ils purent prendre connaissance des nations qui descendaient à la traite. De retour à Québec, Jamet écrit au syndic un rapport où l'on trouve pour la première fois le nom Hurons⁴². À Tadoussac, le père Jean Dolbeau note sur un ton plus confidentiel que les habitants de ce pays sont vraiment des sauvages, au visage peint, vêtus de peaux et sans demeure arrêtée. Il n'est pas sûr qu'ils aient de l'esprit et les compare à « nos premiers pères⁴³ ».

Il est peu probable que François de Joyeuse ait lu la lettre que lui adressa Denis Jamet, car il mourut à Avignon à la fin du mois suivant. Si les récollets comptaient sur son appui financier, ils furent déçus, car il avait légué la plus grande partie de sa fortune à sa nièce, réservant 96 000 livres aux jésuites de Rouen pour fonder un collège dans cette ville. Les 1 500 livres octroyées par les états généraux constituaient donc la base financière de la mission, avec l'engagement pris par la Compagnie du Canada, qui se faisait fort « d'assister lesdits Peres, & de les entretenir à l'advenir de leur nourriture⁴⁴ ».

Le voyage de 1615 avait révélé l'immensité et la difficulté de la tâche. Le rapport du commissaire, tenant compte du pessimisme du père Dolbeau et sans doute du désir de Champlain d'accentuer les découvertes, porte plutôt l'attention sur les Hurons. À son retour à Québec, au printemps de 1616, Le Caron peut confirmer que les Hurons sont un peuple sédentaire et donc plus apte à l'instruction chrétienne. Champlain aussi est allé au pays des Hurons et il a participé à une expédition de leurs

42. Voir ce document, ainsi que nos remarques sur cet ethnonyme, à l'Appendice I, *infra*, p. 443.

43. Voir HC, p. 26-27.

44. Selon Champlain (*Voyages*, 1613, f. 8), la Compagnie du Canada aurait joui du monopole, octroyé par le prince de Condé, de 1614 à 1621.

guerriers contre leurs rivaux traditionnels, les Iroquois. C'était une façon de sceller leur alliance, mais l'expédition a mal tourné. Malgré cet échec, la stratégie officielle reste fixée sur les Hurons, que les récollets doivent donc évangéliser. Le Caron fait un voyage rapide à Paris, sans toutefois réussir à augmenter les finances et les effectifs de la mission à la mesure de cette tâche nouvelle. Le premier récollet à remonter la rivière des Outaouais après lui sera le frère Guillaume Poulain, sept ans plus tard.

En 1620, Jamet écrit sur un ton optimiste au nouveau syndic, Charles de Boves, qui accorde 1 200 livres aux récollets pour la construction d'un séminaire: en offrant des repas aux enfants montagnais, on espère les inciter à y rester assez longtemps pour se faire instruire⁴⁵. Pas un mot sur les Hurons: De Boves avait certainement l'intention de continuer sa protection au profit des Montagnais, mais sa mort, en janvier 1623, met fin à cette entreprise. La construction de la maison près de Québec est bien avancée: en 1623, Sagard la trouve même un peu trop noble⁴⁶.

De 1615 à 1625, les récollets s'adaptent tant bien que mal au pays et aux fluctuations de la politique coloniale. Leur connaissance des langues assure une communication pratique assez fiable pour n'être pas remise en cause lors de la polémique sur l'enseignement des dogmes chrétiens. Bien au fait des difficultés des premiers missionnaires de l'Acadie⁴⁷, ils optent pour le contact progressif des cultures et la propagation patiente de leur message. Cependant, comme ils dépendent du parti qui préconise la pénétration rapide du continent, ils dispersent leurs faibles effectifs auprès des nations vivant le long de leur itinéraire.

45. Voir *HC*, p. 57-65, 66-71. Selon Chrestien Le Clercq, la somme donnée par De Boves aurait été de 600 livres (*Premier Etablissement de la foy dans la Nouvelle France*, 1691, vol. 1, p. 151). Nous maintenons le nom de Le Clercq dans nos références, même si l'ouvrage est probablement de l'abbé H. Bernoud (voir R. N. Hamilton, «Who Wrote *Premier Etablissement de la foy dans la Nouvelle France?*», *Canadian Historical Review*, vol. 57, n° 3, septembre 1976, p. 265-288). Cet auteur écrivait dans un contexte politique nouveau, adaptant ses sources de façon parfois visible; il avait certainement accès aux archives des récollets, car il cite des mots de Jamet en les attribuant à Le Caron.

46. Voir *infra*, p. 146-147. Par transformations successives, ce couvent est devenu l'actuel Hôtel-Dieu de Québec.

47. Voir P. Biard, *Relation de la Nouvelle-France*, *JR*, vol. 3, p. 142-150.

Aujourd'hui, reconnaissant mieux la fidélité des autochtones à leur propre culture, on ne saurait prendre au sérieux les propos de Champlain⁴⁸ et d'autres qui supposaient que les Amérindiens, n'ayant pas de religion propre, embrasseraient facilement la foi chrétienne. Mais ces idées n'en avaient pas moins d'influence auprès des autorités en France.

Les Houandates, comme Le Caron l'avait constaté sur place, cultivaient le maïs et avaient des villages permanents, mais de là à adopter la foi chrétienne il y avait plus qu'un pas à franchir. Ce qui semblait encore plus intéressant en 1615, c'était leur situation sur «la mer douce», qui pouvait être la clé d'un passage vers la Chine. En outre, ils échangeaient les fourrures à meilleur marché que les «sauvages» de Québec et de Tadoussac. Ceux-ci, commercialement moins intéressants, paraissaient du même coup plus difficiles à instruire.

À Québec, on essayait toutefois d'apprendre à quelques enfants montagnais les mœurs chrétiennes et les rudiments de la foi. Le séminaire construit sur les bords de la petite rivière était destiné à cette fin; on réussit aussi à envoyer quelques garçons en France. Et on répétait qu'il fallait des colons français pour donner l'exemple de la vie chrétienne⁴⁹, précisément là où une colonie permanente servirait de base aux expéditions vers l'intérieur. Aucune contradiction ne semblait surgir ainsi entre les différents objectifs de la colonie naissante.

Une stratégie d'acculturation progressive aurait cependant été mieux adaptée à la réalité, car les autochtones demeuraient fermes dans leurs propres croyances et les prêtres devaient se méfier des baptêmes hâtifs. On se doutait bien aussi que les Amérindiens ne voyaient dans les rites chrétiens qu'une sorcellerie alternative, bonne éventuellement contre les maladies ou les sortilèges. Devant ce pluralisme, considéré par les chrétiens comme de la récidive, le danger de la damnation était très grave et on n'osait donner le baptême qu'aux mourants. Or, l'associa-

48. Voir *Voyages*, 1619, f. 93-94.

49. Voir *infra*, p. 105, 254-255.

tion de ce rite à la mort pouvait paraître, aux yeux des Amérindiens, comme une relation de cause à effet⁵⁰. «Dieu ne serait pas glorifié du mensonge et de l'imposture», aurait écrit Le Caron⁵¹ qui, en 1625, plaidait sa cause devant la Sorbonne contre ceux qui voulaient accélérer les conversions⁵². Dix ans plus tard, le supérieur des jésuites à Québec tiendrait le même discours: «Le fruit sera plus tardif», dit-il⁵³. Mais les autorités, pour qui la colonisation était devenue un objectif prioritaire, faisaient sentir leur impatience: les jésuites finirent par céder, donnant dans un laxisme qui fera encore scandale longtemps après⁵⁴.

Les différences linguistiques constituaient un obstacle majeur à la conversion, car les concepts essentiels, comme celui de la Sainte-Trinité par exemple, ne pouvaient se formuler dans les langues des destinataires avec la précision requise par l'orthodoxie de la Contre-Réforme⁵⁵. En 1625, les récollets présentèrent au roi des dictionnaires, aujourd'hui perdus, provenant des travaux de Le Caron et de Viel. Si l'on en juge par leur postérité⁵⁶, ces ouvrages étaient remarquables sur le plan de la vie pratique mais insuffisants dans le domaine de la théologie.

Sagard explique que les «truchements» n'avaient aucun intérêt à partager les connaissances qui constituaient tout leur bien⁵⁷; il aurait pu ajouter qu'ils n'avaient pas appris, non plus, le lexique de la théologie. Ils étaient pourtant ceux qui maîtrisaient le mieux les langues amérindiennes: le dictionnaire de Sagard leur doit beaucoup. Les Amérindiens experts en langues communiquaient surtout pour les fins de leurs alliances et de leur

50. Voir *HC*, p. 170.

51. Voir *Etablissement*, vol. 1, p. 264.

52. Voir G. Goyau, *les Origines religieuses du Canada*, Paris, Spes, 1934, p. 86.

53. P. Lejeune, *Relation de 1633, JR*, vol. 5, p. 192.

54. Voir J. W. Grant, *Moon of Wintertime*, Toronto, University of Toronto Press, 1984, p. 35, n. 18.

55. Voir *infra*, p. 165, et Jean de Brébeuf, *Relation de 1636, JR*, vol. 10, p. 118. Les arguments de ce genre étaient déjà fréquents chez les Espagnols au Nouveau Monde.

56. Voir V. E. Hanzeli, *Missionary Linguistics in New France*, La Haye et Paris, Mouton, 1969, p. 23.

57. Voir *HC*, p. 358, et Lejeune, *Relation de 1633, JR*, vol. 5, p. 112.

commerce; ils évitaient d'exprimer leurs croyances les plus intimes. C'était une raison de plus de se résigner à un progrès lent et de craindre la falsification des mystères chrétiens par une traduction hâtive.

Premiers conflits

Depuis 1620, les conflits s'intensifiaient entre politiques et compagnies rivales, aboutissant au triomphe définitif de l'option de la pénétration continentale et de la colonisation. Un renouveau de ferveur religieuse en France débordait aussi sur ce pays d'évangélisation. À Rome, ces élans donnaient lieu à une certaine rationalisation et à la création, en 1622, de la Congrégation *De Propaganda Fide*.

La restructuration de la Compagnie du Canada, coïncidant avec la nomination du duc de Montmorency comme vice-roi, apporta de nouvelles assurances aux récollets, mais aussi de nouvelles difficultés. La Compagnie de Montmorency, prenant la relève en 1621, était vouée davantage à l'exploration et à la colonisation. Le commerce en amont de Matane, après un dernier conflit, revint à Guillaume de Caen, directeur commercial de la nouvelle compagnie. Au cours de ces remaniements, personne ne semble avoir prévu que le bouleversement du monde amérindien pourrait rejaillir sur la collecte et le transport des fourrures, donc sur le projet d'expansion vers l'intérieur. Contradiction fondamentale qui affectait directement les missionnaires: plus l'enjeu était grand, plus les Français souhaitaient accélérer la pénétration, tant religieuse que commerciale.

La Compagnie de Montmorency reprit l'engagement d'amener au pays six récollets qui seraient «nourris à l'ordinaire et comme les ouvriers⁵⁸». Quels que soient les effets réels de cette clause, les récollets reviendront souvent, dans leurs disputes, sur l'insuffisance de leur maintien et sur les privations matérielles, les souffrances physiques et la carence d'objets à troquer pour les besoins quotidiens. Ils se plaindront aussi parfois de ce que leur

58. Voir Appendice IV, *infra*, p. 473.

crédit auprès des «sauvages» était miné par le peu d'honneurs que leur accordaient les autres Français.

On reprit pourtant les expéditions de découverte, exigées par le même contrat. Le pays des Hurons, clé de voûte de l'expansion française, était resté sans missionnaires depuis les vaines démarches de Joseph Le Caron. La mort du frère Pacifique Duplessis, en 1619, et la perte du frère Guillaume Poulain, en 1623, avaient affaibli les effectifs des récollets. Guillaume Poulain, pris et supplicié au Saut-Saint-Louis par une bande d'Iroquois qui l'échangèrent contre des prisonniers de leur nation, avait repris sa mission auprès des Népissingues, mais il était rentré mourir à Châlons l'année suivante. Les récollets ne regagnèrent les villages des Houandates qu'en 1623. Ce retard devait inquiéter les marchands, qui craignaient que les Hurons ne fassent la paix avec les Iroquois et concluent une entente avec les Hollandais du fort Orange⁵⁹. Le temps n'était plus à l'acculturation progressive.

À Québec, les récollets étaient impliqués dans les querelles entre Champlain, Guillaume de Caen et d'autres marchands. À l'issue d'une série de conflits où Champlain dut ressentir la faiblesse de sa situation, il revint au père Georges Le Baillif de jouer le rôle d'intermédiaire ou de porte-parole. On prépara donc une liste de revendications, qui fut signée par Champlain et les autres membres de l'assemblée⁶⁰ et portée à Paris par Le Baillif en 1621. Sa commission provoqua une réaction hostile de la part du Conseil d'État, tandis qu'à Québec Champlain et De Caen faisaient la paix, laissant le mauvais rôle aux porteurs de remontrances. Champlain alléguait que le récollet avait tout «fabriqué». On a pu soutenir que Le Baillif avait largement dépassé sa commission⁶¹, mais les écrits des récollets insistent sur le caractère collectif de celle-ci, laissant entendre que Champlain avait fait de Le Baillif un bouc émissaire pour couvrir sa volte-face. Si cet épisode suscita une certaine méfiance à l'égard des récollets, rien ne permet d'affirmer que la rancune des traiteurs

59. Voir HC, p. 894; Le Clercq, *Etablissement*, vol. 1, p. 246.

60. Voir HC, p. 86-90.

61. Voir M. Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. 2: *le Comptoir, 1604-1627*, Montréal, Fides, 1966, p. 283-286.

de fourrures déterminera les décisions qui seront prises dix ans plus tard. Cette méfiance expliquerait cependant bien des réticences dans les écrits de Sagard.

En 1624, ses supérieurs rappellent Sagard en France pour une affaire qu'ils jugent plus pressante que son travail à Quieunonascaran. La même année, on reçoit la nouvelle de la mort du père Sébastien Bernardin, qui a succombé à la faim et au froid en essayant de quitter la mission acadienne. Le père Jacques de La Foyer, lui, réussit à gagner Québec, où il est affecté à la mission des Népissingues. Les récollets d'Aquitaine doivent mettre fin à leur mission, en raison des difficultés financières de la Compagnie qui les soutient. Ces incidents ne peuvent que miner la confiance des autres récollets, dont le nombre sera encore réduit par la noyade de Nicolas Viel en 1625.

À Paris, au début de 1625, le duc de Montmorency vend sa charge de vice-roi au duc de Ventadour, dont le caractère dévot affectera sérieusement l'administration. Ses directeurs de conscience sont des jésuites, qui auraient décidé dès 1624 que leur ordre irait au Canada⁶². Les récollets ont-ils fait appel aux jésuites? Aucun document n'en témoigne⁶³. Le Clercq admet cependant que le père Irénée Piat leur avait fait part des difficultés qu'éprouvait sa communauté⁶⁴; Sagard allègue plutôt le besoin qu'aurait eu le Canada de «religieux rentés»⁶⁵. La polémique de l'époque accusait le père Philibert Noirot d'avoir détourné l'appui dû aux récollets⁶⁶. Ceux-ci, convoqués à l'hôtel de Montmorency, n'ont plus de protecteur: ils remettent leurs cahiers et leurs dictionnaires et il est décidé qu'ils partageront la mission du Canada avec les jésuites.

62. Voir G. Goyau, *op. cit.*, p. 90.

63. Voir L. Campeau, *Lettres du Bas-Canada*, vol. 8, 1954, cité par M. Trudel, *op. cit.*, p. 334.

64. Voir Le Clercq, *Etablissement*, vol. 1, p. 290.

65. Sur la participation de Sagard à ces négociations, voir *HC*, p. 863.

66. Voir Sixte Le Tac, *Histoire chronologique de la Nouvelle France [...]*, Paris, Fischbacher, 1888, p. 122.

Cette réorganisation de la colonie canadienne coïncide avec l'arrivée au pouvoir de Richelieu. En 1625, il crée le poste de préfet des missions, occupé par «l'Éminence grise», le capucin Joseph du Tremblay, et en 1626 il assume lui-même le titre de grand-maître de la navigation. Ses projets de centralisation des colonies ne mettent pas longtemps à avoir des effets.

Les récollets hébergent les jésuites à Québec. D'autres formes de collaboration pratique entre les religieux des deux ordres ne tardent pas à se manifester, ainsi que des expressions d'estime réciproque. En revanche, la mésentente apparaît, même avant que la polémique n'éclate, notamment en tout ce qui concerne la maîtrise des langues. Les dictionnaires présentés par les récollets au vice-roi disparaissent sans laisser de traces; les deux ordres rivaux tentent de s'attribuer le mérite d'avoir recruté le jeune catéchumène Amantacha; on entend des médisances sur les rapports des religieux avec les interprètes. En l'absence d'une nette division des responsabilités, chacun peut se prévaloir du mandat d'évangéliser toutes les nations du Canada.

La collaboration avait d'ailleurs débuté sous de mauvais auspices. Deux jésuites et un récollet, partis de Québec pour la Huronie en 1625, durent rebrousser chemin. Le chef des Kichesipirini avait trouvé le moyen de réimposer ses droits traditionnels sur la rivière des Outaouais: on ne pouvait aller au-delà avant d'avoir conclu une nouvelle entente. La noyade récente de Nicolas Viel provoquait la méfiance, et les Français ne pouvaient pas exposer leur faiblesse en risquant un affrontement meurtrier. L'année suivante, les trois religieux ayant gagné le pays des Hurons, le récollet La Roche Daillon poursuit ses voyages de découverte jusqu'au territoire des Neutres, où un Huron faillit l'assommer: en cherchant des alliances avantageuses pour la Compagnie, le récollet s'était compromis aux yeux de ses hôtes.

Le jésuite Charles Lallemant reprit le chemin de Québec et de Paris. À Québec, il rédigea une lettre exposant l'envergure et les difficultés de la tâche, qui fut publiée dans le *Mercure françois* avec plusieurs autres rapports de voyages de découvertes et l'annonce d'une suite dont on n'a retrouvé aucune trace. On ignore les conditions précises de cette publication, mais il y a lieu

de soupçonner certaines influences. Le père Joseph du Tremblay, alors directeur du *Mercur*⁶⁷ et préfet des colonies, avait bien des raisons d'intervenir dans ce numéro spécial sur les voyages des Français; d'autres aussi en avaient la possibilité, dont les supérieurs des jésuites à Paris et Lallemant lui-même à son retour en France. On ne détient aucune preuve de telles interventions, mais la pratique étant courante à l'époque, le texte est suspect. La même année probablement vit la publication d'un *Advis au Roy* sur la Nouvelle-France et peut-être d'un autre opuscule, la *Plainte de la Nouvelle France*, qui reprenaient les récriminations des récollets présentées au Conseil d'État par Georges Le Baillif en 1622 et envenimaient ainsi les relations entre Guillaume de Caen et les récollets, que ceux-ci aient été responsables ou non de ces tracts anonymes⁶⁸.

La lettre de Charles Lallemant renferme deux remarques déconcertantes, au sujet de l'apprentissage des langues et de la dédicace des couvents. Faisant état des bons offices de l'interprète Marsolet qui enseignait le montagnais aux jésuites, la lettre ajoute qu'il avait toujours refusé son aide aux récollets. Attirer ainsi l'attention sur les difficultés de l'autre ordre dénotait pour le moins un manque de tact qu'on pouvait soupçonner d'aller jusqu'à la mauvaise foi. Les récollets virent dans cette remarque une insulte qui appelait la réplique. Aussi *le Grand voyage* évoque-t-il à plusieurs reprises la bonne entente existant entre Sagard et divers interprètes, tandis que l'*Histoire du Canada* explique la réticence de Marsolet.

La fin de la lettre de Lallemant annonçait que les récollets avaient dédié leur couvent à saint Charles Borromée et que les jésuites, pour rendre hommage à leurs confrères franciscains, adoptaient le nom de Notre-Dame-des-Anges. Cette affirmation fut récusée plus tard comme une injuste appropriation du nom traditionnel des franciscains, mais aucune réplique n'apparut en 1626. *Le Grand voyage* fait allusion à «nostre convent de Saint-

67. Voir C. Bellanger, *Histoire générale de la presse française*, Paris, Presses universitaires de France, 1969, p. 79.

68. Voir Appendices II et III, p. 451, 461.

Charles»; dans l'*Histoire du Canada*, les deux noms, Saint-Charles et Notre-Dame-des-Anges, sont attribués au couvent⁶⁹.

En l'absence de documents précis, on ne peut qu'avancer des hypothèses sur le statut de ces noms. Le séminaire, construit sous la protection de Charles de Boves, pouvait avoir été destiné à porter le nom de son saint patron. Ou encore, selon la pratique courante des récollets, le couvent, qu'il fallait distinguer de leur chapelle de Québec, pouvait être désigné par le nom du lieu, en l'occurrence la rivière Saint-Charles: les couvents de Paris, de Saint-Denys ou de Metz sont rarement appelés par leur nom religieux. D'autre part, la dédicace des églises conventuelles ne se faisait pas à la légère: celle de Paris n'eut lieu que huit ans après la construction. Les récollets avaient donc pu hésiter sur leur choix après la mort de leur syndic, voire attendre de connaître les préférences d'un successeur éventuel.

L'annonce de la dédicace du couvent des récollets à saint Charles Borromée se trouve à la toute fin de la lettre du *Mercure*, sans rapport avec le corps de la lettre, où Lallemant décrit le couvent en question. On constate d'autre part que les jésuites ne commencèrent à inscrire le nom de Notre-Dame-des-Anges dans leurs relations qu'à partir de 1634. Le Clercq avait sûrement raison de douter de l'authenticité de la lettre publiée dans le *Mercure*⁷⁰. On ignore à quel moment les récollets s'avisèrent de s'en indigner, mais l'appropriation de leur nom signale la perte de leur autorité.

L'échec

La publicité de 1626 présage une réforme considérable, qui donnera naissance à la Compagnie des Cent-Associés et assurera plus d'envergure à la pénétration du continent et à l'évan-

69. Voir *infra*, p. 255, et *HC*, p. 50, 56, 71, 162 et 788; voir aussi *infra*, p. 146, 337, où Sagard nomme la rivière.

70. Voir *Etablissement*, vol. 1, p. 444. Le Clercq soutient que c'est la rivière *Cabir Coubat* qui avait reçu le nom de Saint-Charles en l'honneur de Charles de Boves (p. 157) et que le nouveau «Couvent & Séminaire, [construit] sur le bord de la

gélisation. Guillaume de Caen et les chefs protestants perdent le droit de venir s'occuper de leurs affaires sur place⁷¹ et la nouvelle compagnie est tenue d'installer des colons. Champlain et les missionnaires obtiennent enfin tout ce qu'ils avaient réclamé en 1618. Le duc de Ventadour se démet de sa charge contre une indemnité de 72 000 livres payée par Jean de Lauzon⁷²: le titre de vice-roi est supprimé et Lauzon assume les titres et fonctions d'intendant. Les récollets gardent les mêmes droits qu'auparavant, mais les jésuites prennent une plus grande place. Dans ces restructurations successives, on ne trouve rien qui concerne les Amérindiens ni aucun signe d'une connaissance nouvelle des peuples à convertir. Au contraire, les grands projets semblent peu influencés par l'expérience acquise sur place.

Pendant quelques années, cependant, on devra suspendre toute nouvelle tentative d'expansion. Profitant d'un état de guerre officiel, de mai 1627 à avril 1629, les frères Kirke, battant pavillon anglais, occupent Tadoussac, bloquant l'entrée du Saint-Laurent et interceptant les navires français. À Québec, Champlain reste sans aide ni provisions. À la capitulation, en septembre

rivière de S. Charles», avait été consacré «sous le titre et patronage de Notre Dame des Anges» le 25 mai 1621, date commémorative de cette fête et de l'arrivée des premiers missionnaires en 1615 (p. 165-166). Il souligne que les nouveaux locaux sur la rivière Saint-Charles étaient un peu isolés de Québec, où les récollets gardaient leur vieille chapelle (p. 162; cf. Champlain, *Voyages*, 1619, f. 10), et il affirme que c'est en 1635 que les jésuites donnèrent à leur nouvelle église le nom franciscain, pour conserver la mémoire des premiers missionnaires désormais exclus (p. 443). On sait d'autre part que le nom de Sainte-Croix, donné autrefois à la rivière *Cabir Coubaï*, avait été porté ailleurs (*Voyages*, 1613, p. 185) à une date indéterminée. Le première occurrence que nous ayons repérée du nom de la rivière Saint-Charles se trouve dans un document du 10 mars 1626, au sujet de l'établissement des jésuites à cet endroit; le texte de cet acte de donation ne porte pas le nom Notre-Dame-des-Anges, qui est ajouté en marge par on ne sait quel archiviste (voir L. Campeau, *Monumenta Novae Franciae*, vol. 2: *Établissement à Québec (1616-1634)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1979, p. 120-125).

71. D'après l'édit de Nantes, tout seigneur pouvait autoriser les services du culte sur son territoire; à bord d'un vaisseau, cette prérogative revenait au capitaine. La Nouvelle-France, n'ayant pas de seigneurs au moment de la proclamation de cet édit, n'avait donc pas de lieux ainsi désignés (voir L. Campeau, *Établissement à Québec*, p. 101). La mise en vigueur d'une telle interprétation visait directement Guillaume de Caen.

72. Voir R. Le Blant, «Documents inédits sur Guillaume Decaen», *Actes du 105^e Congrès national des sociétés savantes (Caen, 1980)*, 1983, vol. 1, p. 458.

1629, tous les Français doivent partir, sauf quelques «truchements» qui continuent leur commerce habituel avec la compagnie anglaise; l'évacuation de l'Acadie s'effectuera un peu plus tard.

En 1632, les jésuites rentrent à Québec, mais les récollets en sont évincés. L'échec ne semble pas définitif, mais ceux-ci souffrent d'être les seuls à ne pas réintégrer leurs biens et leur statut en Nouvelle-France. Leur rancune transparaît dans l'*Histoire du Canada*, où est soulignée la faiblesse d'une colonie sans prévoyance et sans agriculture⁷³. Pour la prendre, il a suffi de deux navires, car les Français n'ont pas prévu la montée jusqu'à Québec des gros bâtiments, qu'ils laissaient eux-mêmes à Tadoussac.

En attendant la restitution de Québec à la France, Richelieu et son éminence grise projettent de consolider le secteur du Ponant sous la commande d'Isaac de Razilly. À la suite de cette réorganisation, la Nouvelle-France n'aura d'autres missionnaires que les capucins⁷⁴. Ceux-ci étant une branche autonome de la famille franciscaine, on ne saurait dire s'ils étaient exclus par la première autorisation des récollets de Saint-Denys⁷⁵ ou si cette éventualité fait hésiter le père Joseph du Tremblay. Mais en reportant son choix sur les jésuites, celui-ci peut les consoler de la perte de Beyrouth, qu'il donne aux capucins⁷⁶. Les récollets ne peuvent rentrer dans leur couvent canadien, les marchands ne leur donnant plus de subvention et leur droit de passage ayant été affecté aux jésuites. Mais une telle fièvre de réorganisation leur permet d'espérer que ces décisions seront résiliées. Richelieu n'accorde le monopole de la Nouvelle-France à Guillaume de Caen que le temps de le dédommager de ses pertes: 1632 n'est qu'une année de transition, on prévoit la véritable restitution pour l'année suivante.

73. Voir *HC*, p. 919.

74. Voir M. Eastman, *Church and State in Early Canada*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1915, p. 14.

75. Voir *supra*, p. 19.

76. Voir J. Lenhardt, «Who kept the Franciscan Recollects out of Canada in 1632?», *Martyrs' Shrine Message*, vol. 35, n° 3, p. 28.

C'est dans cette conjoncture que se situe la publication du *Grand voyage*, alors que les récollets espèrent encore rétablir leur situation. En fait, l'ouvrage peut sembler répondre très exactement à la conjoncture, mais il est douteux qu'il ait été si clairement conçu. Joseph Le Caron, défenseur et vétéran du Canada, venait de mourir; il incombait donc au frère Gabriel de faire la publicité en faveur de son ordre. S'il ne jouissait pas de l'autorité de l'ancien supérieur, il était certes un exemple vivant de l'apostolat des récollets: le récit de son voyage pouvait donner substance à l'affirmation de leur travail collectif. Malgré l'apparente objectivité du *Grand voyage*, il semble bien que les récollets ne pouvaient ignorer qu'ils avaient à se défendre dans ce qui prenait les allures d'une guerre de pamphlets. La suite de la lettre de Lallemant dans le *Mercure* menaçait toujours de paraître, pour mieux éclipser les premiers missionnaires au profit des jésuites. Ceux-ci avaient publié, en 1630, une *Doctrinne chrestienne [...] en langage canadois*, avant même d'avoir obtenu l'approbation de l'auteur, Jean de Brébeuf. Cette plaquette pouvait apparaître comme la preuve d'un progrès rapide dans un travail que les récollets avaient mené avec trop de lenteur.

Il est donc possible que les récollets aient entrepris une publication analogue dans un esprit de rivalité: le dictionnaire attribué à Sagard était déjà composé avant que celui-ci n'écrive son introduction, où il se plaint justement du travail de l'imprimeur⁷⁷. Même incomplet, le *Dictionnaire* sert à manifester l'activité des récollets, puisqu'il contient tout le lexique nécessaire pour attaquer les croyances des Houandates et formuler des concepts chrétiens rudimentaires.

Les récollets devaient être au courant de deux autres publications qui se préparaient vers 1632: les *Relations annuelles* des jésuites et une nouvelle édition des *Voyages* de Champlain, visiblement bâclée dans une hâte entourée de mystère⁷⁸. Parmi les annexes de l'ouvrage de Champlain se trouve la deuxième édition de la *Doctrinne* en huron, cette fois avec le nom du

77. Voir *infra*, p. 347.

78. Voir C.-H. Laverdière, Introduction aux *Œuvres de Champlain*, Québec, Desbarats, 1870, vol. 1, p. vii; M. Trudel, *la Seigneurie des Cent-Associés, 1627-1663*, Montréal, Fides, 1979, p. 120; L. Campeau, «Les Jésuites ont-ils retouché les écrits de Champlain?», *RHAF* vol. 5, 1951-1952, p. 340-361.

traducteur, et une *Oraison* traduite en montagnais par Ennemond Massé. Tout porte à croire que Sagard travaillait lui aussi à la hâte et dans un esprit de rivalité dissimulée: l'achevé d'imprimer du *Grand voyage*, approuvé le 5 juillet 1632, est du 10 août. Le 28 août, à Québec, Paul Lejeune signait la première des *Relations* des jésuites. La date précise des nouveaux *Voyages* de Champlain ne figure pas à l'endroit habituel, avec le privilège.

Chacune de ces publications, sans faire de la polémique ouverte, n'en contient pas moins des remarques ou des omissions désobligeantes pour les autres partis. Ainsi, Sagard ne fait aucune allusion à la présence de Champlain, alors que Lejeune proclame que les «sauvages» tendent les bras aux missionnaires, comme si la tâche que n'avaient pas accomplie les récollets était pourtant facile. Champlain, reprenant ses *Voyages* déjà publiés, supprime à peu près tout témoignage des activités des récollets: cette omission flagrante, précisément au moment où paraissent des ouvrages qui rendent hommage aux jésuites, ne peut être perçue que comme une insulte.

L'année 1632 est donc une année de profonde incertitude. Les récollets se demandent qui, effectivement, a le pouvoir de leur permettre ou de leur interdire le retour au Canada. Enlisés dans les rapports confus entre l'évangélisation et le commerce, tout en redoutant la vengeance de Guillaume de Caen et d'autres marchands de l'ancienne compagnie, ils doivent ménager le parti dévot montant⁷⁹ et flatter les vues expansionnistes de Richelieu. *Le Grand voyage* est visiblement marqué de ces préoccupations contradictoires.

La suite de l'histoire justifie la méfiance et la perplexité des récollets. D'abord, on leur offre des places sur un navire, mais un tel geste, à la fin du mois d'août, n'est pas réaliste. Grâce en partie au travail de Sagard, la Congrégation *De Propaganda Fide* jugera en leur faveur en 1635 et Richelieu appuiera cette décision⁸⁰. La

79. Voir H. Hauser, *la Pensée et l'action économiques du cardinal de Richelieu*, Paris, Presses universitaires de France, 1944, p. 133.

80. Richelieu semble avoir accepté en 1634 de réinstaller les récollets (HC, p. 1006); le décret de Rome, qui avait tenu compte du livre de Sagard, devait suivre en janvier 1635 (*Prop. Fid.*, vol. 259, 22 novembre 1634, p. 154). Décision communiquée par Barberini le 18 janvier 1635, confirmée par le pape le 29 mars.

décision de Rome et de Richelieu ne sera cependant pas exécutée et les récollets pourront supposer que l'offre de 1633, juste avant le départ des vaisseaux, a été faite de mauvaise foi.

Avec l'*Histoire du Canada*, terminée en 1635, le ton des récollets devient plus amer et laisse entrevoir des signes de division interne au sujet de leur situation au Canada. Après avoir soupçonné les jésuites et les marchands protestants, ils seront convaincus, en 1637, d'être victimes d'une opposition secrète menée par Jean de Lauzon. Ils ne peuvent savoir que vers 1629 le duc de Ventadour a fondé une société secrète, la Compagnie du Saint-Sacrement, dont Lauzon est l'un des membres les plus fervents. Ce cercle de dévots, qui deviendra notoire à l'époque de Molière, use de son influence pour régler les affaires du monde touchant à la foi⁸¹. On ne sait à peu près rien des convictions intimes de Lauzon, mais son ascension sociale manifeste une ambition dévorante. Ne pouvant accéder aux titres réservés à la noblesse d'épée, il a payé très cher le déplacement de Ventadour; plus tard, il fera figure de grand seigneur à Québec⁸². La rivalité des jésuites, les grands desseins de l'éminence grise, les dures réalités du commerce des fourrures, tout peut avoir contribué à la déconfiture des récollets. Ceux-ci n'ont pourtant pas pu imaginer, avant 1637, qu'un riche bourgeois pourrait contre-carrer les accommodements de Rome et du cardinal-ministre.

Les sources

Le Grand voyage rend compte d'une expérience personnelle, vécue dans l'espace canadien et dans une bibliothèque parisienne. Cet ouvrage résulte aussi, jusqu'à un certain point, d'un travail collectif, attribuable aux récollets. En effet, on peut supposer que les anciens missionnaires avaient rapporté des mémoires, que les

81. Mémoire de 1637, cité *supra*, p. 14. Voir E. R. Adair, «France and the Beginnings of New France», *Canadian Historical Review*, vol. 25, 1944, p. 246-278. John Lenhart soutient que la politique globale du père Joseph du Tremblay fut l'obstacle principal jusqu'en 1638 (*loc. cit.*, p. 17-29).

82. Sur le rôle de la religion, voir J. F. Boshier, «The Political and Religious Origins of La Rochelle's Primacy in Trade with New France, 1627-1685», *French History*, vol. 7, n° 3, 1993, p. 286-312.

supérieurs y interpolaient leurs jugements et que le signataire devait accepter de nombreuses formes d'aide ou d'ingérence. Les emprunts à d'autres relations de voyage y sont cependant plus facilement repérables, de même que les allusions aux auteurs classiques et aux pères de l'Église.

La vision projetée par l'ancien voyageur est modulée par ces influences, selon le type de source et son mode d'inscription dans la relation. On les reconnaît sans difficulté dans tout le domaine maritime (navigation, poissons, oiseaux), les récits d'autres voyageurs servant alors d'aide-mémoire: Sagard leur emprunte des phrases déjà faites pour retracer un voyage essentiellement identique. Dans le reportage ethnographique, on discerne moins facilement l'usage que Sagard fait des sources imprimées. Pour d'autres aires d'observation, comme la botanique, il est encore plus difficile d'identifier les sources. Sagard peut emprunter sans vergogne l'information ou même des phrases entières qui lui conviennent; il peut aussi modifier les matières empruntées sans crier gare, apportant des nuances ou des modifications substantielles, inversant même le sens du texte emprunté.

Sagard présente sur le même ton factuel que ses propres aventures certains épisodes dont il ne peut avoir été témoin. Ainsi, le récit d'un incident se rapportant à Guillaume de Caen est précédé de l'expression «je diray», même s'il est survenu six ans avant le voyage de Sagard⁸³. De même, il incorpore maladroitement des descriptions des Montagnais à celles des Hurons⁸⁴. Plusieurs de ses informations sont attribuées au témoignage de «nos religieux» ou, parfois, de «nos François», mais le plus souvent le narrateur prend cette expérience collective à son compte. La formule «comme il arriva de notre temps⁸⁵» estompe la distinction entre le collectif et l'individuel, tandis que des expressions telles que «je vis» ou «j'ai vu» laissent supposer que le narrateur éprouvait parfois le besoin d'affirmer son témoignage personnel⁸⁶. On imagine cependant que sa communauté dut lui communiquer

83. Voir *infra*, p. 175.

84. Voir *infra*, p. 255-256.

85. *Infra*, p. 209.

86. *Infra*, p. 204, 211 et *passim*.

bien plus de renseignements et de réflexions qu'on n'en peut identifier avec certitude, en particulier pour son dictionnaire⁸⁷.

Le plus ancien document dont on trouve l'écho dans *le Grand voyage* est la lettre de Denis Jamet au cardinal de Joyeuse en 1615⁸⁸. Sagard y emprunte des ethnonymes inédits ainsi que le contraste entre la terre accueillante en amont de Québec et le froid de Tadoussac, mais il corrige les mesures données par Jamet, moins exactes que celles qu'il pouvait trouver dans les *Voyages* de Champlain publiés en 1619. C'est certainement à la lettre de Jamet que remonte le nom des Hurons et l'opinion qu'ils seraient plus disposés à l'instruction chrétienne parce que sédentaires.

Si Sagard a commencé sa relation dès son retour à Québec en 1624, il y a certainement consulté son supérieur, qui mourra l'année suivante, et les autres religieux qui ont participé à l'entreprise communautaire. Parmi ceux-ci, il est impossible de vérifier l'apport exact de Joseph Le Caron, dont tous les papiers ont été brûlés en mars 1632, mais il fut sans doute considérable.

Rédigeant sa relation en 1632, en vue d'une publication urgente, Sagard faisait vraisemblablement appel à toutes les sources possibles pour étoffer ses propres souvenirs, car il avait besoin d'autres témoignages, tant pour les observations oculaires que pour les questions complexes⁸⁹. On imagine, par exemple, comme il pouvait être difficile d'observer un requin du pont d'un petit navire ballotté par les vagues de l'Atlantique, ou de déchiffrer d'emblée le code culturel d'un peuple aussi exotique que l'étaient, en 1623, les Attignahouantans.

Par ailleurs, il serait normal qu'un religieux cherchât l'appui des auteurs de son ordre ou de l'Église. En réalité, on ne trouve chez Sagard que peu d'allusions de ce genre. Saint François et saint Bonaventure sont mentionnés, mais ils n'ajoutent rien à la

87. Voir V. E. Hanzeli, *Missionary Linguistics in New France*.

88. Voir Appendice I, *infra*, p. 443.

89. Voir F. Lestringant, «Champlain, Lescarbot et la "conférence" des histoires», dans P. A. Jannini, dir., *Scritti sulla Nouvelle-France nel seicento*, Bari, Adriatica, 1984, p. 70-88.

vision de l'auteur. Les quelques allusions à la Bible sont anodines et deux références ponctuelles aux pères de l'Église, Albert le Grand et Grégoire le Grand, sont inexactes. On ne saurait cependant en conclure à l'absence de toute influence chrétienne : celle-ci est fondamentale. D'autre part, l'exactitude des attributions ne faisait partie ni de la tradition franciscaine, qui se méfiait de l'érudition livresque⁹⁰, ni des mœurs littéraires de l'époque, qui avaient maintenu la coutume d'orner les œuvres de citations en les adaptant⁹¹.

Sagard semble avoir retenu les récits oraux de quelques compagnons de voyage, notamment Gravé du Pont, du Vernet, vétérans du Brésil, et d'autres, demeurés anonymes, qu'il présente sans commentaires, sauf pour apprécier leur valeur édifiante, de sorte qu'on a pu le trouver crédule. Ainsi, il adapte une fable traditionnelle sur la voracité des loups pour en faire une explication providentielle du requin⁹². Ailleurs, empruntant une remarque de Lescarbot sur l'aboïement des otaries, il semble prendre ces animaux pour des poissons⁹³; pourtant, il se rend bien compte que les cétacés sont des mammifères. S'il s'affranchit de la tradition du sauvage velu⁹⁴, il juxtapose le poncif du sauvage peu soucieux du lendemain à ses observations méticuleuses sur la conservation de la nourriture et la préparation du grain de semence⁹⁵. Enfin, plusieurs expressions familières témoignent de l'influence de la sagesse et du savoir populaires, dont le poids est à la fois sensible et incommensurable.

L'influence des auteurs classiques se présente de façon plus complexe. Que vient faire par exemple Théopompus, roi de Sparte, dans une description de la vie politique des

90. Voir M. Habig, *St. Francis of Assisi. Writings and Early Biographies*, Chicago, Franciscan Herald Press, 1973, p. 1196-1198.

91. Voir R. R. Bolgar, *The Classical Heritage and its Beneficiaries*, Cambridge, Cambridge University Press, 1963, p. 272.

92. Voir *infra*, p. 128.

93. Voir *infra*, p. 142; *HNF*, p. 593. Il faut évidemment tenir compte de ce que le terme « poisson » avait alors un sens moins bien établi qu'aujourd'hui.

94. Voir *infra*, p. 222.

95. *Infra*, p. 151, 192-193.

Amérindiens⁹⁶? Ce roi légendaire est cité dans les *Pourtraits* de Thevet comme exemple de la sagesse au pouvoir, car il savait intéresser les éphores au gouvernement, c'est-à-dire écouter les conseillers les plus avisés. Bel ornement littéraire, cette comparaison place sur un pied d'égalité les héros de l'Antiquité et les «sauvages», dont certains mettaient encore en doute l'humanité. Renvoyant simultanément au bon roi François I^{er}, la double allusion suggère un idéal politique respectueux des traditions, à l'opposé de l'absolutisme naissant en France, non seulement dans l'administration de Richelieu, mais aussi dans les ordres religieux et dans la direction de la colonie. Le mythe de la Sparte austère coïncide d'ailleurs avec la pauvreté franciscaine, rapprochant ainsi ces religieux des «sauvages» dont l'évangélisation leur revenait aussi de droit. La polysémie allusive des ornements littéraires a ainsi partie liée avec la pensée morale de l'auteur.

On chercherait en vain chez Sagard l'influence directe des humanistes les plus connus aujourd'hui. Tout au plus peut-on alléguer des influences indirectes: elles se prolongeaient dans l'humanisme chrétien et dans le libertinage érudit qui atteignaient l'entourage de Richelieu. L'enthousiasme de Sagard pour les terres en commun rappelle peut-être l'apostrophe de Ronsard à Villegagnon:

Que si tu leur apprends à limiter la terre,
Pour agrandir leurs champs ils se feront la guerre⁹⁷.

Dans sa défense des mœurs huronnes, tout au plus pourrait-on entendre un écho lointain du relativisme de Montaigne. Il admet que les sociétés humaines s'adaptent à leurs conditions matérielles comme par une loi générale, mais, soucieux de la doctrine chrétienne, il laisse de telles pensées à l'état embryonnaire.

96. Voir *infra*, p. 234.

97. Ronsard, *Œuvres complètes*, t. X: *Second Livre des Meslanges* (1559), éd. Paul Laumonier, nouv. éd. révisée par Jean Céard, Paris, Didier (Société des textes français modernes), 1991, p. 34-35.

La piètre qualité de la culture classique déployée dans le *Grand voyage* ne donne guère l'impression d'une influence formatrice: les allusions à Hérodote, Platon ou Aristote y sont banales ou douteuses⁹⁸; celles à Plutarque, Pline le père, Tacite et Cicéron sont exactes, compte tenu de la liberté d'interprétation, mais elles sont pour la plupart empruntées à Lescarbot. Les classiques auraient cependant pu légitimer l'observation de l'humble voyageur, précisément en vertu de l'autorité que leur attribuaient les humanistes. Ainsi, les tenants de la religion naturelle pouvaient soutenir que les Hurons avaient une idée de la vraie divinité. En effet, Cicéron n'avait-il pas affirmé, selon une lecture un peu forcée du *De legibus* et du *De natura deorum*, le principe du consentement universel à l'existence de Dieu⁹⁹? En réponse aux dogmatiques qui niaient aux «sauvages» toute possibilité d'authentique vertu, on pouvait invoquer la vertu des païens que les humanistes avaient retrouvée dans les débuts de l'Église chrétienne¹⁰⁰. Revenant à la charge en 1636, les récollets n'allaient pas trouver mieux que de truffier l'*Histoire du Canada* d'allusions érudites, au risque de donner dans le galimatias.

Outre ces fleurs de rhétorique, l'*Histoire de la Nouvelle France*, comme les *Voyages* de Champlain, offrait des informations diverses et un modèle d'organisation des matières. Il est probable que, suivant en cela une pratique assez répandue à l'époque, Sagard découpait des pages entières des ouvrages traitant de son sujet, pour les insérer, avec certaines modifications, dans son propre manuscrit. Il pouvait ainsi progresser en incorporant des renseignements factuels au récit de son propre voyage et en s'appropriant des réflexions morales qui recoupaient sa propre pensée. Pour la partie de son récit pour laquelle il avait perdu ses propres notes¹⁰¹, il prend ses repères dans les *Voyages* de 1619, tandis que les chapitres de description ethnographique correspondent le plus souvent aux catégories d'observation établies par Lescarbot. Il y a cependant des exceptions à cette règle générale,

98. Voir *infra*, p.198, 220.

99. Voir *infra*, p. 247, 250. Cicéron, moins doctrinaire que ses lecteurs humanistes ou anti-humanistes, part de l'observation qu'il semble y avoir peu de gens n'ayant pas l'idée de quelque divinité.

100. Voir R. R. Bolgar, *op. cit.*, p. 337.

101. Voir *infra*, p. 157.

car Sagard empruntait très librement. Le chapitre XVII, intitulé «Conseils et guerres», délaisse l'agencement de Lescarbot pour adopter celui de Champlain, qui ne séparait pas ces deux formes d'autorité sociale. Pierre Biard, d'ailleurs, est le seul prédécesseur à avoir consacré un chapitre indépendant à l'organisation politique des Amérindiens et un autre à leur médecine. Malgré une même grille d'analyse et très souvent les mêmes mots, le caractère différent de ces quatre auteurs apparaît dans leur traitement du pays et des «sauvages».

Les emprunts aux *Voyages* de Champlain suscitent des problèmes particuliers. En effet, comme les éditions successives des *Voyages* reprennent à peu près la même matière, la plupart des emprunts de Sagard pourraient provenir de l'une ou l'autre édition. Il s'en trouve cependant qui ne correspondent qu'à une seule source: par exemple, la situation de Gaspé à 48° de latitude, qui ne figure que dans l'édition de 1613¹⁰². Mais de tels cas sont rares. Par ailleurs, Sagard a pu trouver les mêmes données dans l'*Histoire de la Nouvelle France*, puisque Lescarbot avait repris la substance des *Voyages* de Champlain. D'autre part, l'édition de 1632 reprend en les modifiant tous les voyages déjà publiés par Champlain. Or, plusieurs des modifications correspondent à celles effectuées par Sagard dans ses allusions aux mêmes passages. Ainsi, rappelant les monts Notre-Dame (les Chic-Chocs), Sagard précise que ces monts étaient encore partiellement couverts de neige; la révision de Champlain ajoute: «les nèges y sont jusques au 10 & 15 de Juin¹⁰³». Au sujet de l'île d'Anticosti, les deux auteurs embellissent en empruntant à Thevet ou à Cartier une référence aux ours blancs qu'on pouvait y voir¹⁰⁴. Bien des rajouts et corrections sont similaires, sans toutefois être identiques: en général, Champlain donne plus de repères côtiers et Sagard plus de descriptions. Sa référence à l'île Percée et à la Table de Roland¹⁰⁵, par exemple, n'a aucun équivalent dans les textes de Champlain.

102. *Infra*, p. 135; *Voyages*, 1613, p. 165.

103. *Infra*, p. 137; *Voyages*, 1632, 2^e partie, p. 98.

104. *Infra*, p. 138; *Voyages*, 1632, 2^e partie, p. 93. Cf. Thevet, *CU*, II, f. 1017, et Jacques Cartier, *Relations*, éd. critique par M. Bideaux, Presses de l'Université de Montréal, «Bibliothèque du Nouveau Monde», 1986, p. 97.

105. *Infra*, p. 135.

L'un a-t-il pu copier l'autre? Et lequel? L'un des indices les plus curieux concerne la substitution du nom *Pointe aux Vaches* à celui de *Pointe à tous les Diables*¹⁰⁶. Le texte de Champlain donne «*Roches*», ce qui pourrait être la «correction» d'un éditeur ou d'un imprimeur qui ne connaissait pas le terme «*Vaches*» donné par Sagard. Les éditeurs de Champlain auraient-ils copié et «corrigé» le texte des récollets? Il est moins probable que l'erreur soit de Champlain puis corrigée par les récollets.

La question se complique dans le cas des réflexions sur Étienne Brûlé. Là où Sagard dit avoir «tancé» cet interprète pour ses superstitions païennes, les *Voyages* de Champlain attribuent au récollet une censure¹⁰⁷. Le renchérissement est ambigu. Voulait-on profiter d'un incident cocasse pour imputer à Sagard une hostilité envers les «truchements», dont on sait le rôle important dans l'acquisition des langues¹⁰⁸? Ou voulait-on souligner le besoin de missionnaires et de colons catholiques? De toute façon, on peut conclure à une source commune, non identifiée.

On ignore la date exacte de l'impression des *Voyages* de 1632. Ce livre étant une compilation bâclée de plusieurs pièces, dont certaines écrites depuis longtemps, on peut supposer que des parties remaniées pour la nouvelle édition étaient déjà en préparation avant 1632¹⁰⁹. Si donc Sagard reprenait cette année-là son brouillon pour le compléter et le faire imprimer avant l'ouvrage de Champlain, on peut imaginer à la limite qu'il avait accès au manuscrit de ce dernier. Mais dans quelles circonstances? Inversement, les éditeurs de Champlain n'auraient-ils pas effectué des retouches hâtives inspirées par le livre fraîchement imprimé de Sagard? Ou encore, aurait-il existé une mystérieuse collusion entre les éditeurs de ces deux livres? Si quelqu'un — le père Joseph du Tremblay ou Lauzon, par exemple — payait un publiciste pour faire mousser la cause coloniale, celui-ci pouvait bien communiquer des bribes d'information utiles aux deux livres.

106. *Infra*, p. 140, et Champlain, *Voyages*, 1632, 1^{re} partie, p. 119, et 2^e partie, p. 74. L'ancien nom se trouve dans *Voyages*, 1603, f. 3, et *Voyages*, 1613, p. 166.

107. *Infra*, p. 251; *Voyages*, 1632, 2^e partie, p. 74.

108. Voir *supra*, p. 28.

109. Voir *supra*, p. 32, n. 78.

Richelieu et du Tremblay, on le sait, faisaient faire de la publicité pour la colonie récemment récupérée, pendant que les questions de la succession du pouvoir à Québec étaient encore à l'étude. Il apparaît, d'autre part, que l'ouvrage attribué à Champlain incorpore des matières étrangères à l'auteur, mais propres à convaincre le public de la viabilité de la colonie. Le parti colonialiste avait tout intérêt à encourager des publications dans lesquelles deux groupes de missionnaires rivalisaient pour faire la preuve de leur compétence. Quelles que soient les circonstances, il semble plus réaliste d'expliquer les ressemblances entre les deux ouvrages par des échanges discrets que par la copie directe de l'un à l'autre.

Même si ces insinuations ne ressortissent pas à la polémique, Sagard n'y est pas indifférent. Ainsi, il réagit à la réputation d'intransigeance qu'on lui a faite : en réfutant les « petits esprits » qui critiquaient Étienne Brûlé sous d'autres rapports, il vise certainement Champlain ou ses éditeurs¹¹⁰. S'il demeure impossible d'identifier celui qui a glissé des remarques acidulées dans les *Voyages* et dans l'*Histoire du Canada*, on n'y perçoit pas moins un dialogue en sourdine entre les récollets et un autre parti.

Les emprunts, modifications et allusions dans les ouvrages sur le Nouveau Monde doivent être considérés comme un débat intertextuel. Le missionnaire espagnol Alonso de Benavides, dont une traduction française paraissait en 1632, sera nommé dans l'*Histoire du Canada*; en attendant, on le trouve hâtivement embrigadé dans le *Grand voyage*¹¹¹ pour rehausser le portrait moral du « sauvage ». On y trouve des échos, clairs ou indistincts, des Espagnols Francisco López de Gómara, José Acosta et d'autres que l'on ne peut identifier. L'influence d'André Thevet est discrète mais sensible : d'une part, on trouve quelques détails descriptifs qui rappellent, avec plus ou moins d'exactitude il est vrai, les pages consacrées au Canada par le cosmographe ; d'autre part, Sagard adopte le plus souvent la vision morale de cet illustre franciscain, comme dans l'exemple déjà cité de Théopompe ou

110. Voir *infra*, p. 243 ; *Voyages*, 1619, f. 151-154, et *HC*, p. 466.

111. Voir *infra*, p. 219.

dans l'idée élevée qu'il propose du voyage effectué pour le contentement de l'âme chrétienne et pour le profit des princes qui savent écouter.

Sagard peut amalgamer plusieurs auteurs à la fois¹¹², sans se poser la question de savoir qui a copié qui. Ici encore, il semble régurgiter à sa façon ses lectures de Lescarbot, mais une telle impression ne rend pas compte de tous les cas. Les récollets accumulaient dans leur belle bibliothèque de Paris¹¹³ un fonds relatif aux découvertes, notamment celles des franciscains espagnols. Ils exploitaient ces autorités à un tel point qu'on aurait tort d'attribuer à une source unique un concept aussi courant que celui de la *Simia Dei*. Plusieurs auteurs avaient, en effet, mis leurs lecteurs en garde contre les pratiques ressemblant à un rite ou un geste chrétien : c'était «le Diable, singe de l'œuvre de Dieu». Sagard a pu certes lire cette expression chez Lescarbot, mais aussi dans l'*Histoire naturelle et morale des Indes* de José Acosta, dont on trouve d'autres échos dans l'*Histoire du Canada*. L'idée de rites parodiques était d'ailleurs traditionnelle dans les procès de sorcellerie en France, qui constituent une source assez directe du portrait des «sauvages». Jean Bodin n'avait pas manqué de faire le rapport : dans l'Antiquité, en France et aux Indes occidentales, «le Diable s'efforce de contrefaire les œuvres de Dieu¹¹⁴».

Malgré la prépondérance des renvois à l'*Histoire de la Nouvelle France*, Sagard témoigne d'une indépendance certaine vis-à-vis de Lescarbot, sans renoncer à la commodité de piller cette compilation d'ornements classiques et d'information géographique. Il fait des adaptations judicieuses et des contestations sérieuses de Lescarbot aussi bien que de Champlain, greffant l'information qu'il leur emprunte sur sa vision et son expérience personnelles. L'originalité de Sagard est à évaluer à partir de ses emprunts, non malgré eux.

112. Voir *infra*, p. 216, n. 7.

113. Voir Louis Jacob, *Traicté des plus belles bibliothèques*, Paris, Le Duc, 1644, p. 559.

114. J. Bodin, *la Demonomanie des sorciers*, Paris, Jacques du Puy, 1580, f. 14. Voir aussi J. Acosta, *Histoire naturelle et morale des Indes*, 1616, p. 228, 262; *infra*, p. 214; *HNF*, p. 731. Sagard reprend cette idée en d'autres mots aux p. 249, 251.

Parmi les modifications fondamentales des sources exploitées, l'exemple à la fois le plus fantaisiste et le plus révélateur est le traitement de l'anthropophagie. On connaît les images léguées par le XVI^e siècle, y compris celle de prisonniers engraisés pour pouvoir faire meilleure chère. Sagard y substitue une explication plus vraisemblable, qui a pour effet d'écarter cette idée reçue sans nier l'information¹¹⁵. Or, il n'est pas tout à fait clair, d'après son texte, qu'il ait lui-même été témoin de cette pratique. Sinon, il faudrait conclure qu'il utilisait des témoignages écrits et oraux (Acosta, Jamet, Poulain) pour les interpréter à la lumière de sa propre expérience des Amérindiens.

Le titre du chapitre X et le début du chapitre XIX évoquent les « cérémonies et façons ridicules des sauvages » : on y trouve des vestiges, des commentaires et même des phrases presque entières qui remontent à Lescarbot et à Champlain. Non sans une contradiction flagrante, car Sagard réfute l'opinion de ses modèles, à tel point qu'il faut se demander si ces entrées en matière sont bien de lui. Sa technique, de toute façon, est déconcertante : il lui arrive de copier à un mot près une phrase de Léry ou de Lescarbot, pour soutenir le contraire de ce qu'ils affirment¹¹⁶. Ailleurs, la modification est incomplète : le sens ne devient clair que par référence à l'original. Par exemple, l'expression « ils ont bien quelque respect à ces esprits qu'ils appellent *Oki*¹¹⁷ » est redondante dans le texte de Sagard. C'est Champlain qui, ayant déclaré que les sauvages n'adorent aucun Dieu, concède qu'ils « ont bien quelque respect au Diable¹¹⁸ ». Sagard, au contraire, vient de rendre compte d'Aataensic comme signe d'une croyance naturelle : il n'a rien à atténuer et l'adverbe « bien » n'a aucun sens logique. Les deux paragraphes séparant Yoscaha des esprits des lieux, mal adaptés de Champlain, semblent interpolés sans égard au contexte.

De la même façon, l'information sur les conseils et les guerres, empruntée à Champlain, sert de tremplin pour lancer un discours qui lui est radicalement opposé. Les mesures

115. Voir *infra*, p. 241.

116. Voir *infra*, p. 247, n. 1.

117. *Infra*, p. 250.

118. *Voyages*, 1619, f. 93.

spatiales, copiées des *Voyages*, se retrouvent dans un contexte fortement modifié par la présence d'une information originale sur la façon d'occuper cet espace¹¹⁹. Même phénomène dans le cas des remarques sur les différentes sortes de «pain» huron¹²⁰.

Parmi les emprunts les plus flagrants, signalons les données cartographiques: elles sont d'autant plus reconnaissables que Sagard reproduit quelques phrases boiteuses trouvées dans les *Voyages* de Champlain¹²¹. Il ne fait aucun doute d'ailleurs que Sagard, même s'il n'avait pas perdu ses notes, aurait eu intérêt à emprunter les repères du navigateur pour la trame de son récit. Il aime aussi émailler son récit de termes qu'il a pu entendre à bord de son navire ou qu'il a rencontrés chez Lescarbot.

L'interférence des emprunts dans la pensée anthropologique suscite une question plus grave. Certaines remarques qui portent ostensiblement sur les Hurons sont, de fait, tout à fait opposées à l'expérience factuelle de Sagard. Éloquent sur la pénible récolte du bois de chauffage et sur le défrichement effectué sans outils de métal, il écrit pourtant, comme Lescarbot, que les hommes «tranchent du Gentil-homme», laissant tout le travail aux femmes¹²². Que penser des poncifs du sauvage imprévoyant ou parlant une langue déficiente, s'ils sont juxtaposés à l'observation minutieuse d'une vie bien réglée et à un dictionnaire plein de nuances? L'ancien voyageur, en cherchant un consensus avec les autres voyageurs, pouvait ainsi tomber dans des contradictions qu'il n'arriva pas à éliminer lors de la rédaction finale.

Ces ambiguïtés sont particulièrement perceptibles dans les traces de misogynie qui marquent les emprunts à Lescarbot et à Champlain. Il ne s'agit pas de contradictions directes, mais plutôt d'une rupture de continuité. De l'un, Sagard copie des clichés défavorables aux femmes européennes comparées aux robustes sauvagesses¹²³, alors que l'autre lui fournit des remarques

119. Voir *infra*, p. 182.

120. Voir *infra*, p. 193

121. Voir *infra*, p. 138-139, 179.

122. Voir *infra*, p. 191.

123. Voir *infra*, p. 214.

percutantes sur les prouesses sexuelles des femmes huronnes¹²⁴. Dans l'un et l'autre cas, ces observations sont atténuées par Sagard. Épousait-il ainsi, mais tièdement, les vues de ses prédécesseurs? Ou la modification, au contraire, quoique hâtive et incomplète, exprime-t-elle surtout son désaccord? La persistance de ces ambiguïtés pourrait être l'effet d'un compromis entre Sagard et les récollets lors de la rédaction du *Grand voyage*.

La collaboration allait certainement au-delà des quelques mémoires fournis par les autres missionnaires. Les religieux qui donnaient leur *imprimatur* avaient à surveiller les implications théologiques et politiques d'un livre publié au nom de leur ordre. Ils pouvaient aussi vouloir ajouter quelques embellissements et citations convaincantes. Certaines remarques, difficilement conciliables avec l'expérience directe, ont pu être insérées à cette étape de la rédaction. L'attribution du froid de Québec à la négligence des marchands¹²⁵ part d'un principe valable: le défrichement modifie l'environnement. Mais un voyageur pouvait se rendre compte que cela ne suffisait pas à expliquer la différence de température entre Québec et Paris. La remarque, trop visiblement dirigée contre les marchands, est d'ailleurs supprimée dans l'*Histoire du Canada*¹²⁶. L'explication fantaisiste du nom de Banc Avert¹²⁷ n'est guère plus compatible avec l'expérience d'un voyageur qui a observé le travail des pêcheurs de morue.

La censure théologique pourrait expliquer la présence de plusieurs passages hostiles à l'idée de la religion naturelle, adoptée ailleurs avec trop d'enthousiasme. La contradiction concernant Apollonios de Tyana, «ce grand homme» dont l'œuvre se résume à un «chétif livre¹²⁸», signale une intervention de ce

124. Voir *infra*, p. 211, 218.

125. *Infra*, p. 147.

126. Voir *HC*, p. 167. Cette explication du froid remonte à Pierre Biard (*Relation de la Nouvelle-France*, *JR*, vol. 3, p. 58-60), qui avait pourtant une expérience personnelle de la côte de l'Atlantique.

127. Voir *infra*, p. 132.

128. Voir *infra*, p. 114.

genre. Visiblement, le statut positif accordé aux croyances païennes ne passait pas sans certaines équivoques¹²⁹.

Sagard a probablement écrit son livre par étapes, à des moments différents de sa propre évolution. Si tout indique une confection hâtive en 1632, certains passages ont pu être écrits avant 1629¹³⁰ : on peut supposer au moins une ébauche faite à Québec, deux ou trois chapitres complétés au retour à Paris et une rédaction complète sept ans plus tard. Dans l'étalement de la rédaction et à plus forte raison si l'on tient compte de l'influence de ses frères en religion, il paraît normal que Sagard ait pu avoir des vues différentes sur les personnes et les événements. Enfin, l'imprimeur intervenait lui aussi dans le texte final, notamment en copiant des extraits collés et corrigés d'une main parfois difficilement lisible. Il n'existe aucune façon sûre de départager les contradictions résultant de l'inadvertance, de celles produites par l'interpolation ou le travail communautaire.

La genèse de ce texte garde donc beaucoup de son mystère. La part du voyageur « simple et naïf » reste pourtant importante. Empruntant librement et parfois sans soin, c'est quand même lui qui dirige le flot d'arguties et de poncifs communs à son époque.

Le contenu documentaire

La relation de Sagard est une œuvre complexe qui appelle plusieurs niveaux de lecture, mais d'où se dégage une information primordiale sur l'époque et sur un pays encore peu changé par la présence européenne. Sagard observe principalement les Attignaouantans et leurs voisins, soit les Hurons, les Petuns et quelques alliés hivernant avec eux ; il y joint quelques comparaisons avec les Montagnais qu'il a rencontrés à Québec ou durant ses voyages. Il accumule de riches connaissances sur l'habitat naturel et la vie marine, sur les voyageurs de l'intérieur et sur le comportement des premiers missionnaires. Il tait, pour des raisons qu'on ne peut que deviner, certaines observations qu'il a pu

129. Thevet aussi avait entretenu l'équivoque à cet égard (voir *CU*, vol. 1, f. 222).

130. Voir *infra*, p. 139, 145 et *passim*.

faire notamment sur les marchands, sur le petit noyau de Français à Québec et sur leur administration.

L'information documentaire se trouve tantôt répartie au fil du récit, tantôt organisée dans des chapitres descriptifs. Le récit livre en général un témoignage plus sûr : les incidents de l'expérience vécue ont plus de poids que les réflexions morales élaborées plus tard dans la bibliothèque des récollets. En un sens, l'information la plus objective se trouve dans le *Dictionnaire*, qui constitue un inventaire brut de ce que les Français avaient pu répertorier chez leurs hôtes. Les données quantitatives permettent parfois de corriger les impressions produites ailleurs. Ainsi, la seule lecture du récit de Sagard ne permet pas de savoir, par exemple, qu'il avait appris plus de noms d'animaux (une cinquantaine) que de plantes (une trentaine). Cette disparité remet en question le portrait plutôt bucolique que trace *le Grand voyage*. En revanche, le décompte des mots confirme l'intérêt du voyageur pour l'être humain et la spécificité sociale. En fait, les trois volets de l'ouvrage, récit, description systématique et lexique, se complètent.

La flore et la faune

Sagard divise le monde naturel en quatre aires d'observation : l'eau, l'air, la terre comme habitat d'animaux et la terre comme habitat de plantes. Certains animaux amphibies sont classés parmi les bêtes à quatre pieds dans le *Dictionnaire* et parmi les poissons dans les chapitres descriptifs, alors que les insectes sont annexés aux oiseaux ou aux animaux terrestres, selon le cas. Cette division peut avoir des conséquences taxonomiques ou théologiques, mais elle traduit essentiellement un regard pratique sur l'univers.

Le voyage de découverte de Sagard commence au large de La Rochelle : il y apprend la vie marine de l'Atlantique, que les hommes de l'équipage l'aident à identifier. Ni lui, ni les marins, ni les interprètes qu'il rencontrera au Canada ne possédaient un système pour donner des noms scientifiques à la flore et à la faune. Il est à peu près impossible d'évaluer ses connaissances au départ, mais ce ne sont certainement pas celles d'un apothicaire ni d'un paysan vivant près de la nature. De retour en France, il pourra

compléter ses connaissances dans le jardin de son couvent, dans des livres et dans les cabinets de curiosités. Ses remarques témoignent d'un esprit curieux, cherchant les rapports entre des données provenant de sources différentes. On sait que les découvreurs espagnols avaient déjà acclimaté plusieurs essences américaines en Europe: le médecin Jacques Cornut en cultivait dans le jardin de Vespasien Robin à Paris. Son *Canadensium plantarum historia* (1635) adopte le système de Lobel pour conférer des noms à quarante-quatre espèces, dont plusieurs notées par Sagard. Les récollets faisaient des expériences dans leur jardin sur la rivière Saint-Charles; ils essayaient aussi d'acclimater des plantes à Paris, mais on ne trouve aucun signe de collaboration avec Cornut.

La gastronomie occupe une place privilégiée dans la méthode scientifique du frère Gabriel. Le goût lui permet de distinguer les poissons des cétacés. Le fait d'avoir vécu de leur nourriture l'autorise à affirmer que les Hurons sont de même nature que nous: face aux hypothèses, encore courantes, d'une création séparée et en marge des débats *a priori* sur les Amérindiens, c'est d'un réalisme remarquable.

Malgré ce réalisme, on trouve chez lui quelques fables persistantes et surtout une vision providentialiste. Car une seule humanité, issue d'une seule création, serait uniformément capable d'embrasser la foi catholique. Le monde végétal est, lui aussi, discrètement ramené à la même vision. Les vignes, quoique négligées par les «sauvages», produisent du bon vin, propre à la messe: cultivées, elles rendraient encore davantage et la vie chrétienne améliorerait les fruits de la terre. Le pays, tel qu'il est interprété par les religieux, appelle l'investissement chrétien et, par conséquent, la colonisation. Les desseins de la Providence étant si clairs, on ne s'attarde pas aux distinctions entre les truites ou les pruniers des deux continents.

Deux tendances orientent la représentation du pays par les récollets. Ils étaient portés, consciemment ou non, à mettre l'accent sur la végétation, en particulier sur le potentiel agricole, plutôt que sur la chasse et la pêche. D'autre part, rien ne les incitait à anticiper sur Linné en distinguant les espèces biologiques. Le concept d'espèce demeure étranger à cette

époque où les voyageurs avaient d'abord à assimiler un monde inconnu. Ils imposaient à la flore et à la faune qu'ils observaient les noms familiers de choses comparables. Comment savoir alors avec quel degré de spécificité Sagard parlait de sapins, de pois ou de perdrix? Ses observations ne vont pas au-delà du genre. À ce niveau-là, cependant, elles sont presque sans faute: les loups, les esturgeons, les ronces et les chênes sont bien ce qu'il dit, car ils appartiennent à des genres communs à tout l'hémisphère septentrional. Généralement valable au niveau des genres, l'utilisation de noms français n'en est pas moins inégale et parfois équivoque. Les pommiers aperçus à Québec étaient implantés de Normandie, mais rien n'indique l'origine des vignes mentionnées dans la même phrase; on apprendra une trentaine de pages plus loin qu'elles étaient indigènes. Un cas notoire est celui du «blé», qui n'avait pas encore de nom spécifique en français. Sagard le connaissait par son nom huron et sa description¹³¹ ne laisse aucun doute. Pourtant, il se livre à une comparaison confuse du rendement du «blé» dans trois pays, la Huronie, le Canada et la France¹³², qui s'appuie sur une confusion linguistique entre le blé d'Inde (ou maïs) et le blé de froment, peut-être due à un interpolateur ignorant.

Ailleurs, Sagard accentue les différences entre les produits de la France et ceux du Canada, mais en usant de noms français pour des choses différentes. Les poires sauvages, «ainsi appelées», ne sont pas des poires. Les martagons du Canada ne sont pas ceux de la France: les récollets n'ont pas réussi à les acclimater en France. Le nom de la carpe est une approximation, car Sagard sait bien que ce n'est pas le même poisson. Certains animaux sont plus grands ou moins grands que leurs homonymes «en deçà». Pour plusieurs plantes, poissons ou animaux, le nom français n'existait pas encore: seule la description permet d'en établir l'identité, mais pas toujours. La division des renards en trois espèces, distinguées par la couleur, est raisonnable mais erronée, car la couleur d'une même espèce peut varier et des poils un peu argentés ne désignent pas l'espèce, découverte plus tard, que l'on

131. Jugée la plus complète de cette époque (voir C. H. Heidenreich, *Huronie*, Toronto, McClelland and Stewart, 1971, p. 172).

132. Voir *infra*, p. 193.

appellera renard argenté. Évidemment, les récollets ne pouvaient pas prévoir que leurs descriptions deviendraient un jour équivoques. Il est possible, comme on l'a supposé, que Sagard ait donné le nom de «grue» au héron bleu, caractéristique du pays; mais il est également possible que, sachant distinguer les grues des hérons, il ait vu une espèce aujourd'hui disparue.

Par-delà la volonté d'assimiler la nature américaine au monde déjà connu, se trouvent les «singularités». Tels sont le museau du *Chaousarou* ou les effets dramatiques de l'*Ondachiera* et de l'*Ooxrat* mangés par des Français imprudents. Le goût des singularités, quoique contraire à la tendance assimilatrice, n'en fait pas moins partie de la vision providentialiste, car les prodiges de la nature font admirer le Créateur. L'écureuil volant, le suisse et l'oiseau-mouche appartiennent aussi à la faune singulière, à tel point que Sagard fait de ce dernier un emblème édifiant dont on ne saurait dire s'il l'a réellement vu. Les visées morales peuvent obnubiler tout autant que faciliter l'identification d'une espèce canadienne. Elles imposent aussi une certaine sélectivité; les lis et les martagons sont privilégiés pour leur valeur emblématique, mais le petit-prêcheur passe inaperçu. La différence de largeur de la feuille des chênes européens et américains n'était pas digne de mention, car on n'y trouvait aucun sens spirituel. Si la spécificité du pays souffre un peu de ces préférences, on retrouve son caractère original dans une foule de choses encore parfaitement identifiables: la Table de Roland, les bleuets, le chat sauvage, le ouaouaron.

La localisation des plantes et des animaux est très souvent incertaine. Sagard ne précise pas lesquels se trouvaient dans telle région ou si les terrains de Quieuhindiahah et ceux de Quieunascaran constituaient des habitats différents. On sait que les cerfs, les ours, les castors et d'autres animaux répertoriés dans le *Dictionnaire* évitent les localités défrichées, mais Sagard ne donne aucune information sur leur répartition. Seul le récit permet de rattacher certaines observations à son itinéraire.

Sagard ne se rend pas compte des échanges et des hybridations qui avaient eu lieu depuis les voyages de Christophe Colomb. Il mentionne les pommiers et les pois européens cultivés au Canada, de même que les martagons canadiens que l'on avait

tenté sans succès d'implanter à Paris, mais il semble ignorer que plusieurs fruits et légumes déjà familiers en France étaient originaires du Mexique ou du Pérou. Ainsi, il note l'existence des «citrouilles», des «pois sauvages» ou de «leurs fèves», sans se douter que les citrouilles, les pois et les fèves ou haricots qu'il connaissait en Europe étaient pour la plupart d'origine américaine.

Dans les notes sur la faune et la flore, nos identifications adoptent, dans la mesure du possible, les descriptions et classements des biologistes modernes. Nous ne traduisons pas les mots latins et français dont la parenté est évidente. Pour les descriptions et noms modernes des oiseaux, nous nous référons principalement à William Earl Godfrey (*Encyclopédie des oiseaux du Québec*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1972) et à Frank Duncombe (*les Oiseaux de mer, Annales du centre régional de documentation pédagogique de Caen*, janvier 1978). Nos identifications botaniques se basent principalement sur la *Flore laurentienne* du frère Marie-Victorin, les commentaires de Jacques Rousseau dans l'édition moderne de l'*Histoire véritable et naturelle* de Pierre Boucher et l'*Encyclopédie du monde végétal* (Quillet, 1964).

Notre classement des animaux terrestres adopte les systèmes de Louise Beaudin et Michel Quintin (*Guide des mammifères terrestres du Québec, de l'Ontario et des Maritimes*, Waterloo [Québec], Éditions du Nomade, 1983) et de Bob Johnson (*Familiar Amphibians and Reptiles of Ontario*, Toronto, Natural Heritage, 1989).

La famille des «Poissons» comprend les cétacés, les mollusques et les amphibiens aussi bien que les poissons de l'Atlantique et des eaux douces. Nos identifications se basent principalement sur les descriptions et les noms de W. B. Scott et E. J. Crossman (*Freshwater Fishes of Canada*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 1973), W. B. et M. G. Scott (*Atlantic Fishes of Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1988), Henri Limouzin (*le Monde de la pêche et des poissons*, Paris, Larousse, 1979) et Bob Johnson (*Familiar Amphibians and Reptiles of Ontario*, Toronto, Natural Heritage, 1989).

Ethnographie

Les titres des chapitres VI à XXII annoncent une description de la culture huronne au moyen d'une grille d'analyse en apparence systématique. Toutefois, Sagard ne respecte pas rigoureusement cette grille empruntée à Lescarbot et peu adaptée à une société sans divisions institutionnelles. De fait, l'ensemble de son information se répartit en cinq aires d'observation : l'économie, l'organisation matérielle, l'organisation sociale, la religion et les langues.

Le volet commercial de la vie des Amérindiens apparaît en filigrane dans le récit de Sagard. Un premier incident à Tadoussac — il n'y avait donc pas eu de troc dans la baie des Chaleurs — est révélateur. On y voit La Forière exigeant des Français qu'ils achètent les fourrures apportées à cet endroit par ses Canadiens, alors que la Compagnie de Montmorency cherchait plutôt à diriger ses échanges vers l'intérieur du pays. Le récit du parcours fluvial livre ensuite des aperçus analogues. La foire à Onthrandéen, le péage imposé par Tessouat, la hâte des canoteurs, l'entente avec leurs alliés, tout indique un troc vigoureux sur un réseau d'échanges important. Une vingtaine d'expressions dans le *Dictionnaire*, sous le vocable « Traiter », confirment le rôle du commerce chez les Hurons¹³³. Cependant, Sagard n'observe pas le caractère fortement commercial de ce peuple comme le ferait un historien moderne¹³⁴.

Sagard étant avare de chiffres, on se demande en vain combien de personnes comptait chaque flottille, combien de temps durait chaque étape, quelle était la charge d'un canot. Son récit (chapitre III) note des faits piquants comme le double emploi des écuelles d'écorce, mais il omet certains autres détails : il décrit comment on faisait du feu mais n'indique pas l'origine du chaudron qu'on y chauffe. Après l'arrivée au pays (chapitre IV), la description de la cuisine et de la vie quotidienne laissent voir à quel point les voyages au long cours avaient un caractère exceptionnel. Le chapitre décrivant le retour (2^e partie,

133. Voir *infra*, p. 429.

134. Voir G. E. Sioui, *Wendats*, p. 128-137.

chapitre V) est plus circonstancié : les congés de voyage, les sortes de canots adaptés aux différents itinéraires, les périls et les accidents, les droits de passage contestés et l'usage de « colliers » comme monnaie (voir aussi le chapitre XVI).

Les aliments de base et leur préparation, les champs, les sentiers, le bois de chauffage, tout permet d'imaginer une vie quotidienne florissante et bien assise dans son organisation traditionnelle. Sagard fournit une information sans précédent sur les occupations respectives des hommes et des femmes, l'éducation des garçons et des filles, l'utilisation de différents outils (chapitres VII et XVI). Les bases de la subsistance sont manifestes, quoique toujours sans indications quantitatives, dans les chapitres consacrés aux champs et aux forêts, au défrichement, à la production et à la préparation du maïs ainsi qu'à la pêche d'automne (chapitres VI, VIII et XIX). Le chapitre des festins (chapitre X) concerne l'alimentation, même si l'intérêt principal est la cérémonie elle-même. Enfin, on peut reconstituer un inventaire des aliments à partir des descriptions du monde naturel (2^e partie, chapitres I à IV) et au moyen du *Dictionnaire*, sous les vocables « Viande », « Animaux », « Plantes », « Poissons » et « Oyseaux ».

Sagard n'est pas tout à fait clair en ce qui concerne la gestion communautaire des ressources. Reprenant l'affirmation péremptoire de Champlain selon laquelle chaque ménage vivait de son produit, il ajoute que la terre était possédée en commun. On peut en déduire que l'ensemble de la terre était propriété commune et que chaque couple défrichait et cultivait où il voulait, mais cela n'est pas dit¹³⁵. Il reste d'ailleurs de nombreuses questions concernant le partage de la pêche d'automne et des fruits du commerce, ainsi que l'usage en commun des tonneaux de conservation. Ces lacunes révèlent le peu d'aptitude de Sagard à rendre compte des relations de propriété, mais aussi les déformations que ses emprunts peuvent imposer à ses propres observations.

Les Hurons ainsi présentés vivaient principalement de maïs et de poissons, qu'ils savaient conserver pendant l'hiver. Ce

135. G. Sioui met en doute l'autosuffisance des ménages individuels (*op. cit.*, p. 199, n. 58).

régime était complété par l'huile de tournesol, les courges, les fèves, les baies et les prunes. La viande semble plus rare : les femmes mangent les souris qui viennent grignoter leur maïs et un chien figure au menu d'un festin. Sagard ne donne aucune idée des quantités d'aliments et ses informations risquent parfois de produire de fausses impressions. La consommation de viande et de volaille — question discutée encore aujourd'hui — dépassait sans doute le niveau suggéré par *le Grand voyage*. La nomenclature du dictionnaire et divers épisodes du récit du retour laissent croire à des lacunes de la description. Malgré ces faiblesses, il ressort que la pauvreté telle qu'on la connaissait en France n'existait pas parmi les Hurons : Sagard propose la culture du maïs pour remédier à ce problème¹³⁶.

Le Grand voyage ne consacre pas un chapitre spécifique aux outils ou à l'aménagement de l'espace. Le chapitre VI traite des villages et des cabanes, alors que les renseignements au sujet de l'organisation matérielle sont dispersés ailleurs dans le récit. On peut dresser un inventaire des objets hurons, à partir du *Dictionnaire*, sous les vocables «Meubles», «Armes», «Cabane», «Coudre», etc.

Le chapitre VI signale l'attribution de territoires aux tribus membres de la ligue houandate et l'existence de quelque vingt-cinq villes et villages de composition et de dimensions diverses ; l'*Histoire du Canada* précisera que ce chiffre vaut pour les Attignouantans, non pour l'ensemble de la ligue. La première mention (chapitre II) d'un de ces villages fortifiés parle pourtant de Tadoussac comme si le village huron était le modèle accepté par tous. Au retour (2^e partie, chapitre V), on distingue mieux les territoires des différentes nations et donc le sens territorial des Amérindiens.

Le Grand voyage note que la principale ville avait eu deux cents cabanes avant 1623. C'est d'après cette ville plutôt exceptionnelle que Sagard se fait une idée des Houandates, alors que le *Dictionnaire* indique trois sortes de bourgs ou villages¹³⁷. La croissance d'une ville nécessitait le défrichement sur un rayon

136. Voir *infra*, p. 236.

137. Voir *infra*, p. 433.

progressivement plus grand, de sorte que bientôt la récolte du bois de chauffage devenait trop onéreuse. Sagard y voit l'explication des déplacements périodiques des villages, à quoi il ajoute l'épuisement de la terre, mais non la vulnérabilité militaire des champs dispersés. En dehors du bourg, «à une arquebuzade» (200 mètres), se situaient le cimetière (chapitres V et XXI) et l'ossuaire (chapitre XXII); au loin Sagard apercevait de belles collines, des prairies et des campagnes qu'il prenait pour des champs¹³⁸. On s'étonne un peu qu'il ne mentionne pas les monticules qui donnaient leur aspect caractéristique à ces campagnes cultivées sans labourage. La ville était entourée d'une palissade défensive, munie de galeries et d'échelles (chapitres VI et XVII), mais Sagard ne donne aucune indication de la disposition, dans cette enceinte, des maisons longues (*Ganonchia*). Si sa description des maisons emprunte beaucoup à Champlain, notamment les mesures, le tableau qu'elle en offre est original et vivant: les feux, les chiens, les puces, les établis où l'on couchait en été, la garde du bois, du poisson et du maïs. Les sueries, amplement décrites (chapitre XX), pouvaient se tenir dans une *Ganonchia* ou loin de la ville. L'érection d'une petite cabane pour les religieux donne à Sagard l'occasion de décrire le travail de construction (chapitre V).

En l'absence de tout système pour rendre compte de l'espace et des objets domestiques, il est difficile d'évaluer le niveau de vie des Houandates. À défaut de données archéologiques, on pourrait imaginer une existence rudimentaire avec des objets peu perfectionnés, mais tout aussi bien une culture avancée et riche. Une autre lacune concerne la production des biens. Sagard se penche sur tout le travail des femmes, mais les objets produits par les hommes semblent déjà tout faits; il admire l'ingéniosité de l'objet plutôt que le travail de l'artisan. Même quand Angoiraste et ses compagnons réparent leur canot, leur passager semble s'intéresser à autre chose.

Le chapitre XVII du *Grand voyage* est consacré au gouvernement, et le chapitre XI à l'organisation de la famille, tandis que le *Dictionnaire* fournit une terminologie considérable à ces deux volets de l'organisation sociale.

138. Voir *infra*, p. 180, et C. E. Heidenreich, *Huronie*, p. 176.

Traitant à la fois du gouvernement ordinaire et des conseils de guerre dans le chapitre XVII, Sagard rend compte en fait de la vie à Quieunonascaran. Il a déjà noté (chapitre VI) que la ligue se compose de trois « provinces »; l'*Histoire du Canada* précisera que cette confédération implique différents niveaux d'autorité¹³⁹. On trouvera plus tard une quatrième et peut-être une cinquième de ces « provinces », dont on connaît mieux aujourd'hui la structure.

Selon Sagard, dont le témoignage est corroboré par les historiens modernes, le consensus était la clé de voûte de l'autorité politique des Houandates; le mot « *Garihoua* », au sens de chef, est aussi la racine des expressions concernant les conseils¹⁴⁰. La simplicité de ce consensus a pu être exagérée par Sagard, en réaction contre le poncif d'une société « non policée ». Il n'explique pas l'autorité d'Oonchiarey ou d'Auoindaon, mais son récit de la construction de la cabane des récollets, de même que celui du retour à Québec, illustre bien le rôle du conseil¹⁴¹. D'après son expérience personnelle, l'unité de base semble être le bourg. Il distingue les capitaines « ordinaires de guerre », *Garihoua doutaguéta*, du chef de province, *Garihoua andionxra*; d'autre part, le *Dictionnaire* retient une expression pour dire qu'un tel est maître de la rivière¹⁴². Sagard reconnaît, sans toutefois préciser davantage, l'existence d'autres capitaines. Ses remarques seront d'ailleurs reprises par tous les commentateurs de l'époque, qui s'amusent du spectacle d'un capitaine ayant à demander l'assentiment de ses hommes. Les capitaines avaient, en outre, des attributs chamaniques¹⁴³, dont les rapports avec l'autorité civile n'apparaissent qu'ici et là dans le récit de Sagard.

La tradition constituait l'autorité de base: selon Sagard, elle déterminait le vêtement, la décoration corporelle, la division des tâches et les mœurs sexuelles. Il insiste sur le protocole bien établi du mariage: le respect de trois degrés de consanguinité, la cohabitation provisoire, la demande en mariage avec l'échange de

139. HC, p. 422.

140. Voir *infra*, p. 367.

141. Voir *infra*, p. 168 et 317.

142. *Infra*, p. 392.

143. Voir *infra*, p. 61.

présents et l'examen des ressources, enfin le changement du statut d'*Asqua* à celui d'*Aténonha*¹⁴⁴. Une certaine exagération de la liberté dans les relations sexuelles semble due à l'adaptation de sources écrites, de sorte que nous ne savons pas exactement ce que Sagard a effectivement observé sur place¹⁴⁵. Son jugement d'ensemble, en revanche, est généralement corroboré par les historiens modernes.

On a beaucoup débattu de la question du matriarcat et de la famille matrilineaire, et il est possible que Sagard n'ait pas su discerner l'existence d'une autorité si étrangère à sa propre culture. Son témoignage ne permet pas de confirmer l'une ou l'autre hypothèse. Si les matrones dictaient aux chefs (normalement leurs fils) une politique à suivre, Sagard n'était pas dans le secret¹⁴⁶. Le chef avait de toute façon à obtenir l'assentiment du conseil, auquel les femmes n'assistaient pas. On a pu citer la succession latérale comme preuve de la matrilinearité, mais le témoignage de Sagard à ce sujet est, là aussi, contaminé par ses sources écrites; sa postérité littéraire continue d'ailleurs d'élaborer des explications ingénieuses au sujet de ce phénomène légendaire. D'autre part, il est assez évident que la société présentée par Sagard n'est pas un patriarcat: la mère d'Oonchiarey semble faire autorité dans la *Ganonchia*, mais aucun Français avant Lafitau n'a soutenu la thèse du matriarcat. Aujourd'hui, on imagine plus volontiers que le successeur était choisi dans la famille éponyme de la tribu, parmi les fils ou les neveux de l'ancien chef¹⁴⁷. À cet égard, le témoignage de Sagard est lacunaire, car il ne donne aucune idée des rapports entre familles, chefs et conseils, pas plus qu'il ne signale l'existence de clans à l'intérieur des tribus.

Le témoignage de Sagard sur les pratiques et les croyances religieuses des Amérindiens est à lire avec précaution, puisque

144. Voir *infra*, p. 208, 409.

145. Voir *supra*, p. 45-46.

146. Voir B. G. Trigger, *The Huron Farmers of the North*, New York, Holt, Rinehart & Winston, 1969, p. 87. Sagard rend compte d'un seul cas où les femmes essaient d'influencer la politique de guerre, et ce, par sa propre entremise (HC, p. 452).

147. Voir L. Campeau, *Monumenta Novae Franciae*, vol. 3: *Fondation de la mission huronne (1635-1637)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1987, p. 57.

l'interférence est complexe au point d'être contradictoire. Leur propre idée de la religion étant mal définie, les Européens ne pouvaient pas savoir si ce qu'ils observaient en constituait une. On trouve donc chez Sagard une certaine méfiance, accentuée sans doute par l'influence de ses sources et de la censure théologique¹⁴⁸. Cependant, réfutant Léry et Lescarbot, il affirme que les «sauvages» ont une foi authentique: c'est le principe du consentement universel à l'existence de Dieu. La thèse d'une religion naturelle s'inscrit d'ailleurs dans une thèse plus générale de la Nature, dont on sait qu'elle plaisait à Richelieu. Les mêmes contradictions se retrouvent chez les jésuites, notamment chez Lejeune, qui effectue de véritables volte-face, et chez Brébeuf, qui brave parfois une orthodoxie ailleurs jalousement gardée. Nul doute que les chrétiens de l'époque se trouvaient devant un dilemme profond.

Dans le récit de Sagard, la toute première rencontre d'un chamane fait ressortir ces réactions ambivalentes. D'une part, une documentation sûre rend compte de la petite «tour» du «sorcier» népissingue, malgré le préjugé hérité de Champlain, selon lequel les «sauvages» n'avaient aucun lieu réservé à leur magie. À la fin, Sagard trouve «fort courtois» celui qui vient d'invoquer ce que le chrétien doit prendre pour des démons. La diabolisation des chamanes tient en partie à des problèmes de langue: le religieux n'avait pas de mot dans sa propre langue pour désigner les chamanes ou les esprits au sens amérindien, d'où la traduction loufoque de *Squekaneronons* par «sorciers» comme ethnonyme. D'autres cérémonies algiques sont mentionnées en passant, avec une description du «grand bruit¹⁴⁹», appelé «*tent shaking*» par les ethnohistoriens modernes.

C'est à propos de leur cimetière que Sagard aborde la religion des Attignaouantans, dont il admire la piété. Il y revient aux chapitres XXI et XXII, ainsi que sur la fête des morts, avec force détails et avec la même admiration. Ici se posent pourtant deux problèmes de méthode. D'abord, les chapitres descriptifs ne disent pas explicitement ce que Sagard a vu lui-même: il affirme,

148. Voir *supra*, p. 34 s.

149. Voir *infra*, p. 157.

en fait, que la fête des morts n'avait lieu que tous les dix ans. Ensuite, il accentue ce qui lui plaît, sans que le lecteur à la recherche d'information ethnologique puisse déterminer si, aux yeux des Houandates, cette fête dépassait en importance toutes les autres. Mais sa vision va droit à l'essentiel: la cérémonie de l'ossuaire resserre les liens sociaux.

Les autres cérémonies et les fêtes assimilables à des actes religieux se trouvent surtout au chapitre X: les danses en général, un chien projeté par terre, des danses pour guérir des malades individuels ou pour retrouver des objets volés. La question des objets volés est reprise au chapitre XV, où Sagard en donne une explication rationaliste: les voleurs ont tellement peur de la magie qu'ils se trahissent. La décoration corporelle pour les fêtes publiques est traitée au chapitre XVI avec le vêtement en général. Les deux étapes du mariage sont marquées par deux cérémonies distinctes (chapitre XI). Le chapitre XX, consacré aux maladies, fait clairement voir à quel point les médicaments à base végétale étaient mêlés à des croyances et pratiques chamaniques. D'ailleurs, il est difficile de concevoir comment la médecine aurait pu être pratiquée sans magie dans une société où il y avait une si grande continuité entre la religion et la vie pratique. Les festins de guerre devraient entrer en ligne de compte, mais *le Grand voyage* donne peu de renseignements à ce sujet. La présence du nom huron du cuir chevelu laisse entendre que Sagard connaissait les traditions relatives aux prisonniers de guerre, mais les cérémonies et les supplices sont à peine mentionnés. Le chapitre IX, consacré aux festins, indique sommairement l'usage du tabac ou la pratique de jeûnes pour provoquer des transes.

Les descriptions des cérémonies sont inégales, certaines circonstanciées et admiratives, d'autres très sommaires. La densité de la description n'est pourtant pas une indication du statut relatif des cérémonies. Le reportage est assez précis pour laisser apercevoir une distinction entre les séances pour malades individuels et les fêtes communes. Les cérémonies observées à la pêche, présidées par un «prédicateur» spécial, sont visiblement très importantes: Sagard en fait un tableau détaillé au chapitre XIX, avouant qu'il ne comprenait pas tout. Il évoque brièvement les cérémonies pour faire cesser les pluies excessives, dont on

devine l'importance publique, éclipsée dans son récit par l'efficacité supérieure des prières chrétiennes¹⁵⁰. La description de l'*Onouoyroya*, grande fête collective pour chasser les diables et les maladies, l'assimile à un type très répandu, qui représente la déstabilisation temporaire pour permettre la naissance d'un ordre nouveau¹⁵¹. Certaines cérémonies étaient présidées par des « capitaines » et même, dans le cas des funérailles, par « le capitaine de police¹⁵² ». Ailleurs, l'*Oki*, ou le médecin ou magicien, officie ; dans un cas, on ne trouve aucune indication d'officiant¹⁵³. La distinction n'est pas nette, car au moins une fête thérapeutique individuelle est ordonnée par l'*Oki* et ensuite présidée par deux capitaines jouant de la tortue¹⁵⁴. En général, les chamanes, *Oki* ou *Ariendouanne*, semblaient offrir leurs services pour les cas individuels, alors que les capitaines ou chefs présidaient les grandes manifestations publiques. Sagard ne précise ni la fonction chamanique du chef ni le statut des diverses cérémonies.

Étant donné la disparité des descriptions, il faut mettre en doute la représentation de quelques autres rites mineurs. L'offrande de tabac à certains rochers excite le courroux du religieux, d'une part à cause de l'explication animiste offerte par ses guides, d'autre part parce qu'il a vu un chrétien y participer¹⁵⁵. Le récit ne décrit pas le rite lui-même, qui pouvait être un simple geste ou une cérémonie solennelle : on ne peut donc en déterminer l'importance relative.

La présentation des mythes et croyances pose des problèmes analogues. Les mythes de la création prennent dans le récit de

150. Voir *infra*, p. 256-259.

151. Voir *infra*, p. 277-278, et *HC*, p. 674. Voir aussi Mircea Eliade, *Traité d'histoire des religions*, Paris, Payot, 1953.

152. Voir *infra*, p. 279, 285.

153. L'*Oki* intervient pour les malades individuels (p. 206, 275) et pour les objets volés (p. 225). Sagard donne à ce mot le sens de médecin ou de magicien, mais aussi de diable ou d'ange (p. 250). L'*Histoire du Canada* introduit, pour le chamane, le mot *Ariendouanne* (*HC*, p. 656), sans renoncer au double sens d'*Oki*. On apprend par ailleurs que l'orgie thérapeutique pratiquée pour des particuliers (p. 204) s'appelait l'*Anacouander*.

154. Voir *infra*, p. 206-207.

155. Voir *infra*, p. 250-251, 327.

Sagard une importance qui ne correspond pas nécessairement à celle que leur attribuaient les Houandates, alors que le rôle des croyances animistes est minimisé. Il est évident que les mythes de la création, analogues à la conception judéo-chrétienne de l'univers, confirment la thèse d'une religion naturelle. Seule la narration fait valoir la vénération que les Hurons vouent aux esprits des rochers, de l'eau, des poissons et à d'autres esprits dont le missionnaire n'a qu'une vague conception. Jean de Brébeuf, s'il continue de trouver ces croyances ridicules, reconnaît leur grande importance dans le panthéon huron: le rocher de la Chaudière, affirme-t-il, était vénéré comme un dieu¹⁵⁶. Selon le témoignage même de Sagard, le mythe d'Yoscaha ne jouissait pas d'un respect uniforme parmi les Hurons¹⁵⁷. On peut donc imaginer un système de croyances moins hiérarchisé que celui qui apparaît à travers le regard des observateurs chrétiens. Les interprètes modernes peuvent reconnaître la cohérence du monde spirituel des anciens Houandates¹⁵⁸, mais à l'époque de la Contre-Réforme on ne pouvait admettre les esprits du monde naturel au même titre que le Créateur. Dans l'*Histoire du Canada*, Sagard rendra mieux compte de l'animisme chez les Hurons, sans toutefois pouvoir le reconnaître entièrement¹⁵⁹.

L'immortalité des âmes et le mythe de la création apparaissent comme des croyances privilégiées par les missionnaires. Même si Sagard mêle les croyances des Montagnais à celles des Hurons pour soutenir la thèse de la religion naturelle, son reportage est fiable, car il est évident qu'il ne confond pas le mythe algique d'Ataoucan avec celui d'Aataensic¹⁶⁰. Il avoue qu'il n'a pas tout compris dans les réponses variées des Hurons interrogés à ce sujet: la version qu'il retient ne donne pas de frère malveillant à Yoscaha, l'ambivalence envers l'homme se reportant plutôt sur Aataensic. Il signale toutefois les vieillissements et rajeunissements d'Yoscaha¹⁶¹, ce qui rapproche cette figure des grands mythes cycliques. Les jésuites allaient, quant à eux, en

156. Voir *Relation* de 1636, *JR*, vol. 10, p. 164-166.

157. Voir *infra*, p. 250.

158. Voir G. Sioui, *Wendats*, p. 42.

159. Voir *HC*, p. 486.

160. Voir *infra*, p. 249.

161. *Ibid.*

donner une version fermement ancrée dans le dualisme du Bien et du Mal, sans mouvement cyclique. Ces différences suggèrent une certaine subjectivité dans la collecte des données, selon que certains missionnaires écoutent de préférence une version plutôt qu'une autre. On ne peut pas écarter non plus une éventuelle contamination des sources huronnes à l'époque des jésuites: après plus de dix ans d'évangélisation, leurs témoins savaient quels motifs les prêtres chrétiens préféraient entendre.

La plus grande partie de l'information linguistique se trouve dans le *Dictionnaire*, particulièrement dans l'introduction, où Sagard résume ses remarques sur la langue. Dans *le Grand voyage*, on trouve, outre certaines remarques sur la langue, une chanson complète, quelques bribes de conversation et des mots amérindiens placés dans un contexte social. S'excusant des déficiences de son dictionnaire, Sagard se plaint de la pauvreté de la langue huronne, instable et sans règles. Toutes ces remarques, d'ordre politique et, pour la plupart, empruntées, sont contredites par les réalités notées dans le dictionnaire et par l'admiration qu'il exprime dans le récit. Le répertoire de courtes phrases, sans compter ce qui a été perdu par l'imprimeur, témoigne d'une certaine connaissance de la grammaire: le système de la négation, des terminaisons plurielles, des suffixes collectifs, les temps, les aspects, les nombres et les personnes de plusieurs verbes ainsi que le comparatif de l'adjectif.

Ce dictionnaire bilingue constitue le compte rendu le plus sûr de la qualité du contact franco-huron avant 1632: il est certainement le produit du travail de tous les religieux, avec l'apport des «truchements» qu'ils rencontraient. Dans le climat de rivalité qui entourait la question de la compétence linguistique, sa genèse reste incertaine¹⁶². D'ailleurs, tous les dictionnaires et les manuels pratiques de l'époque pourraient remonter à celui que Georges Le Baillif présenta au roi en 1625, l'année même où Sagard remit ses cahiers au vice-roi¹⁶³, mais il n'en reste que de vagues mentions. En outre, de la collecte des expressions

162. Voir *supra*, p. 26-32.

163. Voir V. E. Hanzeli, *Missionary Linguistics*, p. 19-21. Cf. R. G. Thwaites, *JR*, vol. 5, p. 281, n. 24; F. X. Talbot, *Brébeuf*, p. 48. Cette coïncidence suggère que le dictionnaire présenté par Le Baillif était en réalité celui même de Sagard.

à leur transcription et à leur impression, il y a une chaîne de communication dont nous ne savons rien, hors les griefs formulés par Sagard à propos de la dernière étape.

Plusieurs questions concernant la langue huronne sont inséparables des problèmes de typographie¹⁶⁴. Les coquilles typiques du texte français permettent de repérer des fautes dans le texte huron, mais cette méthode a ses limites. Nous pouvons, par exemple, supposer que «Loki» est une mauvaise transcription de «l'Oki», à l'instar de plusieurs autres cas que nous signalons et corrigeons. Ces cas montrent bien que les connaissances des récollets étaient plus précises qu'elles ne le paraissent de prime abord aujourd'hui.

Les récollets cueillaient probablement leurs exemples linguistiques dans plusieurs bourgs, car ils notent des formes alternatives qui proviennent vraisemblablement de dialectes différents. Ainsi le terme huron pour «Grosses mousches¹⁶⁵» peut se terminer aussi bien en *-aey* qu'en *-ia*; ailleurs, une simple variation phonétique produit un doublet comme «*Chiatonhouoyse*» et «*Siatonuoisse*» («Tu aymes»), mais en ce dernier cas l'écart entre les deux graphies, *ouoy* et *uoi*, résulte peut-être d'une coquille. Il ne nous est pas possible, toutefois, de départager toutes les fautes de typographie des transcriptions fautives et des variations dialectales. D'autres doublets, plus ou moins complexes, signalent des distinctions dont nous ne pouvons évaluer l'importance dans la culture huronne. Ainsi, les différents mots «*Andoron*», «*Orichichi*», «*Asensesse*», pour «précieux», peuvent être des formes dialectales ou des nuances¹⁶⁶. Le *Dictionnaire* donne des mots radicalement différents en huron pour «coucher où» et «coucher avec» de même que pour «une manche de peau d'ours», et «une manche ordinaire».

On trouve dans le récit quelques mots d'origine douteuse, comme «sagamité» et «matachia», attribuables à la *lingua franca* du commerce franco-amérindien. Dans le *Dictionnaire*, Sagard lève l'ambiguïté en plaçant ces mots du côté français, mais il ne donne

164. Voir *infra*, p. 76-79.

165. *Infra*, p. 351.

166. *Infra*, p. 359.

aucune information précise sur l'hybridation linguistique. «Matachia», comme le signalent Biard et Lescarbot, pourrait bien être un mot basque¹⁶⁷; l'extension de «mataza», signifiant écheveau, pourrait s'étendre aux colliers vendus aux Amérindiens puis à toute décoration corporelle. Même si le dictionnaire basque ne confirme pas une origine semblable pour «pilotois», on peut formuler l'hypothèse d'autres influences européennes dans les langues algiques connues des récollets.

Le *Dictionnaire*, on l'a souvent dit, est un guide pratique pour le voyageur, sans autre principe d'organisation que le regroupement de phrases ou de mots par aires logiques, celles-ci étant présentées selon l'ordre alphabétique. Le mot «robe», par exemple, se retrouve sous une demi-douzaine d'autres mots: «Coudre», «Couper», «Faire», «Habits», «Jouer», «Mouillé», «Porter» et «Quérir». Les différents mots pour «chaudron» et «chaudière» se trouvent dans les aires pratiques «Cuisiner» et «Meubles». L'importance de certains groupes sémantiques ressortit à une priorité culturelle, comme par exemple la cinquantaine d'expressions autour de l'idée de manger.

Les récollets n'avaient pas, que l'on sache, produit de textes en huron comparables à ceux de Brébeuf: on semble leur en avoir fait grief à l'époque. Pour nous, au contraire, c'est une garantie d'authenticité, leur témoignage risquant moins d'être contaminé par l'insertion de concepts étrangers dans la langue de départ.

Caractère littéraire

Le Grand voyage du pays des Hurons, comme son titre l'indique, est une relation de voyage: c'est un genre littéraire qui allie l'information d'un témoin individuel à des modèles connus. Les récits de voyage de l'Antiquité et du Moyen Âge avaient légué à la Contre-Réforme une riche tradition qui ne cessait d'évoluer.

167. «Pour s'accommoder à nous ilz [les Souriquois] nous parlent du langage qui nous est familier, auquel il y a beaucoup du Basque entremêlé» (Lescarbot, *HNF*, p. 783). Voir Aulestia, *Basque-English Dictionary*, Reno, University of Nevada Press, 1989.

L'objet déclaré du voyage le rapprochait du pèlerinage¹⁶⁸ : la narration était édifiante et pouvait être teintée de spiritualité. Au siècle de Descartes, toutefois, la relation géographique devient plus réaliste et rationnelle. Sagard cherche à incorporer des descriptions et des analyses systématiques au modèle des cosmographes de la génération précédente et des découvreurs du Nouveau Monde, tout en situant son voyage dans la tradition des apôtres et en s'inspirant des errances franciscaines. En bon humaniste, il se réclame aussi des Anciens, en l'occurrence d'Appolonios de Tyane, modèle des voyageurs qui outrepassent les frontières géographiques et intellectuelles.

Ce genre hybride, florissant au XVII^e siècle, s'apparente à celui des mémoires¹⁶⁹. Escamotant la distance entre narrateur et héros, le « je » apparemment spontané et personnel raconte ses aventures sans trop se soucier de l'identité précise ou du caractère intime de l'auteur. Le premier mot du *Grand voyage* n'a d'ailleurs pas trait à l'individu mais à l'Évangile, évoqué pour conférer son caractère spirituel aux errances qui suivent. C'est « Nostre congrégation » qui ouvre le récit même, autorisant d'abord le voyage et ensuite le récit individuels : le frère Gabriel est un franciscain exemplaire, avant d'avoir une identité particulière.

Le « je » individuel, toutefois, reprend promptement ses droits et l'humble frère mineur apparaît comme un héros intrépide, bravant naufrages et tempêtes et se portant garant de son propre témoignage, même s'il en cherche souvent la confirmation dans les livres qui font autorité. La forte individualité de ce héros-voyageur devient le centre du voyage. De son verbe surgit un monde qui n'existerait pas sans lui, de même que lui-même n'existerait pas sans le voyage. Dénué d'introspection, il est pourtant capable de remettre en question certains préjugés inhérents à sa propre société.

168. Voir J. Hahn, *The Origins of the Baroque Concept of Peregrinatio*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1973.

169. Voir Philippe Lejeune, *L'Autobiographie en France*, Paris, Armand Colin, 1971 ; Yves Coirault, « Autobiographie et mémoires (XVII-XVIII^e siècles) », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 75^e année, n° 6, 1975, p. 936-956.

La profession d'un « langage rude et mal poli » est l'une des règles du genre¹⁷⁰ : elle confirme la pureté du témoignage d'un voyageur « simple et naïf ». Par contraste avec l'emphase de Corneille ou les concetti des poètes baroques, la prose de Sagard paraît dépouillée et directe. Mais, en réalité, elle n'est pas si simple : elle s'allonge dans des périodes interminables, s'alourdit de redoublements, comme « simple et naïf » justement, et d'adverbes d'intensité. C'est un style qui nous engage dans la réflexion du narrateur et en appelle directement ou indirectement aux sentiments du lecteur : l'admiration, le scandale, la compassion. Sans détruire l'illusion d'un simple témoignage, les citations, allusions, comparaisons, digressions et anecdotes débouchent sur un monde plus vaste : celui des découvreurs de pays exotiques.

Les relations de voyage sont plus que de simples récits : elles mêlent narration, description, témoignage, émerveillement, polémique et vues générales, dans des proportions variées. Antonio Pigafetta reste, à quelques exceptions près, très proche du journal de bord et du témoignage individuel ; André Thevet, au contraire, allie le fabuleux et l'érudition à la synthèse morale recherchée dans la connaissance du cosmos. Sagard, comme Jean de Léry et Marc Lescarbot, se tient plutôt entre ces extrêmes, variant le dosage des ingrédients d'une partie à l'autre de sa relation. *Le Grand voyage* commence par mêler le documentaire au récit puis passe sans rupture à des chapitres de plus en plus descriptifs, pour revenir brusquement à la narration ; le voyage du retour clôt l'ensemble. C'est donc la narration qui prime chez Sagard et qui contient le descriptif ; on peut même soupçonner que les chapitres systématiques ont été insérés dans un récit d'abord plus bref. Le lecteur n'aborde pas un traité : il effectue un aller-retour, pour revenir chez lui enrichi, voire illuminé, par une expérience partagée avec le héros. Comme à la lecture d'un roman¹⁷¹, il a participé à des périls tant moraux que physiques, dont il a triomphé en découvrant le pays et son peuple.

170. Voir J.-C. Morisot, Introduction à *l'Histoire d'un voyage fait en la terre de Brésil* par Jean de Léry, Genève, Droz, 1975, p. iii.

171. Voir Jacques Chupeau, « Les récits de voyages aux lisières du roman », *Revue d'histoire littéraire de France*, 77^e année, nos 3-4, 1977, p. 536-553.

La langue du pays visité ajoute à l'exotisme des relations de voyage. Sagard ne fait pas exception à la règle: une vingtaine de mots étrangers, hurons ou autres, surgissent comme spontanément dans son récit, sans ajouter nécessairement à l'information. Outre les noms propres, certains sont là pour désigner des choses propres au pays: *sagamité*, *assihendo*, *Oki*, *stinondoa*, etc. D'autres apportent de la précision au récit ou à la description: un *Garihoua* n'est pas exactement un capitaine européen. Très souvent, cependant, le mot huron, suivi d'une traduction ou d'une paraphrase en français, est une redondance pittoresque: il augmente la crédibilité du narrateur et étoffe le voyage imaginaire du lecteur. Les mots choisis pour cette fonction se rapportent à l'expérience immédiate: la Huronie comme si vous y étiez. Les explications des tours ingénieux de l'esprit «sauvage» sont propres à émerveiller les Monsieur Jourdain, flattés de mesurer l'empire de l'esprit français sur ces terres barbares. Qui aurait pu imaginer que «Assieds-toi» veut dire «Tu es prisonnier»?

Le choix des mots étrangers qui figurent dans le récit, par opposition à ceux qui sont disponibles dans le *Dictionnaire*, peut être révélateur. Ainsi, le lecteur apprend, en huron par surcroît, que les autres Français n'ont point d'esprit mais que les récollets en ont grandement. Pourtant, il ne prend connaissance d'aucune des célèbres harangues où les chefs déployaient une rhétorique digne des orateurs anciens. Il n'y trouve pas non plus le langage du troc ni les «saletés» dont les missionnaires se formalisaient. Le lexique propre à l'hiver, étrangement absent du récit, est développé dans le *Dictionnaire*.

Sagard distinguait nettement le récit du dictionnaire, qui est un genre à part. Pourtant, il existe une étonnante complémentarité entre les deux. Le dictionnaire présente de nombreuses expressions qui s'insèrent facilement dans le récit, donnant ainsi l'impression de recueillir des bribes de conversation tirées d'incidents connus. Les récollets doivent répéter qu'en entrant dans leur cabane il faut fermer la porte; Sagard se prépare à représenter au conseil que les atteintes à la personne des missionnaires sont inadmissibles; il parle familièrement à ses compagnons qui viennent de dénicher un aigle pour leur souper. S'il a

formulé des jugements un peu durs sur les croyances de ses hôtes, il a su noter aussi quelques-unes de leurs répliques.

La cohérence du *Grand voyage* tient surtout au récit: le schème caractéristique du voyage même est porteur d'un message subliminal. Le voyageur reçoit une consigne vague et son départ est marqué par le chaos de détails peu significatifs sur le plan spirituel: le mal de mer, les forbans, l'enlisement, etc. Chemin faisant, il accumule une information qui éveille encore sa curiosité, mais il lui faut attendre longtemps avant de maîtriser la situation et les connaissances. Lors de la remontée de la rivière des Outaouais, complètement dépaycé, il reste sous la tutelle de celui qu'il appelle «mon sauvage» et dont il découvre, à son profond étonnement, la grande humanité. Cette découverte continue d'éclore à mesure qu'il maîtrise les situations et dissipe les mystères. La connaissance ainsi acquise dépasse l'ethnographie et l'histoire naturelle, sur lesquelles elle se fonde pourtant: elle met en relief l'Amour, la Sagesse, la Providence. Tout conspire à une vision discrètement utopique, où même les plantes et les poissons annoncent une Création harmonieuse, pendant que le narrateur parvient à des réflexions morales qui témoignent d'un homme transformé par le voyage. Après cette évolution, le héros revient à une humanité et à un monde imparfaits, en l'espace d'un seul chapitre qui se clôt brusquement sur son rappel à Paris et son débarquement à Dieppe. Cette chute et cette transformation donnent lieu au sentiment obscur que le voyage a été l'occasion d'une élévation spirituelle, au-delà de l'engagement évangélique du premier chapitre. On ne s'étonne pas, alors, que de nombreux lecteurs, séduits par ce voyage archétypal, aient éprouvé une satisfaction qui semble confirmer la sincérité intégrale de l'auteur¹⁷².

L'idée du sauvage, on le sait, a des racines lointaines¹⁷³. La psyché collective a été singulièrement marquée par les décou-

172. Sur le schème archétypal du voyage, présent dans de nombreuses littératures, mais qui a connu une fortune littéraire particulièrement marquée au Canada, voir notre ouvrage *The Long Journey* (1968).

173. Voir E. Dudley et M. Novak, dir., *The Wild Man Within*, Pittsburg, University of Pittsburg Press, 1972.

vertes géographiques, qui coïncidaient avec la redécouverte de l'Antiquité. Tous les récits de voyages, dont le sauvage est partie intégrante, font prendre conscience de l'Autre. L'œuvre de Sagard met en relief l'ambiguïté de cette figure où les observations ethnographiques, la tradition livresque et la réflexion morale sont inséparables. La matière documentaire, elle-même liée à l'exploitation des sources, contribue au paradoxe du bon et du sauvage. Cette figure est sauvage par sa saleté, ses superstitions, son vêtement, mais ses arts rudimentaires témoignent d'une civilisation véritable, due à «ce que la simple nature leur enseigne». Dans ses discours, le Huron souvent «ne sent pas son sauvage»; de même, dans leurs relations familiales, les «sauvages» vivent dans une harmonie enviable. Le sauvage incarne sans doute tout ce que le civilisé peut envier: piété selon ses lumières, sexualité innocente, stoïcisme, débrouillardise.

Le pittoresque, alimenté par l'observation sur place ou par les lectures, est un autre élément dominant, moyennant une sélection qui accentue certains traits et en passe d'autres sous silence. Dans quelques cas, on perçoit la démarcation entre le poncif et l'observation; le plus souvent, les deux restent indistincts, de sorte qu'on ne peut déterminer quelle importance il convient d'accorder à un trait caractéristique privilégié par l'auteur. Certes, l'ouvrage est riche en informations sur le monde observé, mais il révèle encore plus sûrement la problématique de l'observateur: la genèse culturelle du mythe du sauvage, les débats théologiques, la mise en cause de l'autorité et des traditions, la crise de la conscience européenne. La relation établit cependant sa propre cohérence interne, qui englobe la broussaille des données particulières, les silences décevants, les exagérations et les malentendus, pour déboucher sur un sens global: «ils sont de mesme nature que nous».

Les quelques remarques de Sagard sur l'écriture révèlent un auteur novice, certes, mais conscient de sa tâche. Sa terminologie n'est pas celle de l'écrivain moderne, mais il défend le droit de l'auteur à ses humeurs et libertés: «Ce seroit vouloir cacher la lumiere sous le boisseau, que de vouloir nier au publicq les choses qui le peuvent edifier, ou luy apporter un saint & innocent

divertissement d'esprit, car l'homme infirme est de telle nature en ce monde, qu'il est nécessaire que son asme iouïsse [...] de quelque chose qui la contente [...] ¹⁷⁴.»

La nostalgie est inhérente à l'acte de narration. Le souvenir euphorique de ce dur voyage traduit aussi les inquiétudes de l'auteur devant le monde où il est revenu. Les affaires canadiennes, sous la direction d'autorités capricieuses, sont marquées par les intrigues, alors que le leadership des récollets suscite des réserves. L'ancien voyageur songe au pays perdu, tandis que ses supérieurs se querellent sur le port du capuce allongé ou arrondi¹⁷⁵. Sagard devait souffrir de son statut subalterne, de son peu d'influence sur les affaires de sa communauté. La nostalgie du voyage s'ajoute au regret d'un pays où il a été un *Garihoua* efficace et où la vie semblait avoir un sens, pour donner naissance à un mythe ancré à la fois dans l'expérience réelle et dans le genre littéraire qui lui donne forme.

Inversant le mot de Michel Foucault, d'aucuns ont voulu faire de ce monument littéraire un document, car l'information y est riche et précieuse. C'est une autre caractéristique du genre. De même que la création de mythes comme ceux du Sauvage, du Nouveau Monde, du Voyageur. Mais le mythe, précisément, mode de représentation des idées les plus complexes, naît de la conjonction de l'archétypal et du référentiel.

174. HC, p. 879.

175. Voir J. Mauzaize, *Histoire des frères mineurs capucins de la province de Paris*, vol. 1: 1601-1625, Blois, Notre-Dame de la Trinité, 1965, p. 601.

Page laissée blanche

NOTE SUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

La présente édition est établie d'après *Le Grand Voyage du pays des Hurons [...]* avec un *Dictionnaire de la langue Huronne*, achevé d'imprimer le 10 août 1632, chez Denys Moreau, rue Saint-Jacques à Paris. L'ouvrage présente deux tomes en un volume, chaque tome ayant sa page de titre, et celui du *Voyage* une table des chapitres. Il s'agit pourtant d'un seul livre: le *Dictionnaire* est annoncé sur la première page de titre et l'index alphabétique du *Voyage* (appelé «Table des matières remarquables») est placé à la fin du *Dictionnaire*. Si certains relieurs ont choisi de mettre cet index à sa place logique, entre le *Grand voyage* et le *Dictionnaire*, les signatures confirment qu'il était imprimé dans le dernier cahier. Les exemplaires du *Dictionnaire* reliés à part sont probablement l'œuvre de libraires antiquaires d'une autre époque.

L'examen d'une vingtaine d'exemplaires confirme la conclusion de V. H. Paltsits, à savoir qu'il n'y eut qu'une seule édition du vivant de l'auteur¹. On peut ajouter qu'il n'y eut qu'un seul état de cette édition, les corrections ayant probablement été faites en cours d'impression. Ainsi, l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal (H 1535) est le seul à comporter la coquille «vne eulent» (p. 110), pour «ne veulent». Une variante encore plus triviale se trouve dans un des exemplaires du *Dictionnaire* (Bibliothèque nationale du Canada), où il manque une lettre à l'indice alphabétique *De*. Quelques autres variantes apparentes sont facilement attribuables à des problèmes de production, comme l'encre mal étalée ou l'usure des caractères.

1. Introduction, *Long Journey*, p. xiii.

L' *Histoire du Canada* (1636) reprend de nombreuses pages du *Grand voyage*, corrigées, remaniées ou sans modification. Cette seconde version, même si elle n'est pas exactement une seconde édition, permet de corriger bien des fautes dans le livre imprimé par Moreau.

La qualité de l'impression et du papier cause de nombreuses difficultés, communes à tous les exemplaires. L'insuffisance d'encre fait que certains signes ne ressortent pratiquement pas, alors que des points noirs dans le papier pourraient être lus comme des accents ou des signes de ponctuation. Certains caractères d'impression similaires, comme les *s* longs et les *f*, les *u* et les *n*, les *i*, les *t* et les *r*, et les *h* et les *b* en italique, pouvaient donner lieu à des coquilles; la dissimilation de ces mêmes caractères est rendue encore moins certaine par leur usure. Les exemples suivants sont un échantillon d'impressions douteuses et de leçons adoptées ici:

<i>Moreau</i>	<i>BNM</i>
cauot (p. 67)	canot (p. 153)
neusues (p. 292)	neufves (p. 285)
fort (p. 185)	sort (p. 193)
poids (p. 297)	pois (p. 290)
Montagners (p. 287)	Montagnets (p. 282)
faneur (p. 359)	faveur (p. 329)
ahbayer (n. p.)	abbayer (p. 349)
Gtatte-toy (n. p.)	Gratte-toy (p. 385)

L'accentuation des mots français ne présente qu'une seule particularité par rapport à l'époque; il s'agit de la position du tréma: par exemple, «eschoüa» (p. 118), «deüilloit» (p. 274). De nombreux autres accents irréguliers doivent être considérés comme des coquilles, comme dans les exemples suivants: «ou» (pour «où») (p. 185), «pésanteur» (p. 161), «acheue» (pour «achevé») (p. 379).

Les exemples suivants représentent les autres anomalies:

elle fut couuere (p. 100)	elle fut couverte (p. 171)
souuet (p. 89)	souvent (p. 165)
gâdeur (p. 349)	grandeur (p. 323)

recouuer (p. 156)	recouvrer (p. 205)
no° (p. 156)	nous (p. 205)
un bond fond de terre (p. 56)	un bon fond de terre (p. 146)
par m'esgard (p. 74)	par mesgard (p. 157)
Ils ne feront ponit (n. p.)	Ils ne feront point (p. 386)
phelgme (n. p.)	phlegme (p. 398)
depuistant (n. p.)	depuis tant (p. 99)
façōde (p. 184)	façon de (p. 223)
inconuē nient (p. 224)	inconvenient (p. 246)
PVis (p. 80)	Puis (p. 160)
lemmeines tu (n. p.)	l'emmeines-tu (p. 345)
quen (n. p.)	qu'en (p. 347)
la il desrobé ? (n. p.)	l'a il desrobé (p. 374)
dautât (p. 81)	d'autant (p. 160)
gaigne (n. p.)	gaine (p. 399)
scitué (p. 375)	situé (p. 337)
Sont esté (n. p.)	Ç'ont esté (p. 380)

Les conventions typographiques, communes à l'époque, sont résolues comme suit:

auât (p. 8)	avant (p. 117)
ioliuement (p. 75)	jolivement (p. 157)
suyure (p. 367)	suyvre (p. 336)
vefues (p. 364)	vefves (p. 333)
morue (n. p.)	morve (p. 398)

Les terminaisons en *-ez* (*-és*) sont maintenues, de même que l'orthographe et l'accentuation qui ne correspondent pas à une faute flagrante, du genre de celles que nous énumérons ci-dessus. Le respect des graphies confirmées dans les dictionnaires de l'époque, de même que le flottement orthographique, encore tout à fait général à l'époque de Sagard, donnent lieu, pour le lecteur moderne, à des anomalies apparentes, que nous reproduisons sans commentaire. Telles sont les graphies, normales ou déjà vieilles à l'époque de Sagard: cueillay (p. 161), espreviers (p. 294), Gays (p. 290), navigeasmes (p. 322), plurier (p. 346), scilloné (p. 117). On trouve aussi des graphies alternatives: espyes de bled (p. 196) / espics (p. 193); paistrissent (p. 193) / pestrissent (p. 197) / pestry (p. 194) et l'abréviation *suy.* / *suyv.*

La ponctuation de l'édition Moreau présente quelques particularités, généralement sans intérêt pour la leçon. Certaines peuvent donner l'apparence d'une anomalie, notamment les points séparant deux parties d'une longue phrase, ou les majuscules ouvrant une subordonnée importante, comme dans les exemples suivants :

« Si je prens la hardiesse de [vous] faire offre de mon petit Voyage des Hurons. La faute [...] en doit estre attribuee » (p. 101)

« C'est une vérité [...] Que [...] » (p. 103)

« La Neintahouy se faict en cette façon, Les femmes font rostir [le blé...] » (p. 194)

« [...] de quelque discours: J'en ay veu » (p. 201)

Des crochets indiquent les mots rétablis dans le texte. Nous n'avons modifié qu'un seul alinéa, en signalant la modification.

Dans la table alphabétique, en général, l'édition Moreau met un point après les mots désignant les matières répertoriées; on y trouve parfois des virgules (que nous corrigeons comme des coquilles). Inversement, après les sous-catégories, les virgules dominent et les points sont manifestement des erreurs; les sous-catégories sont parfois séparées par un espace, ce qui suscite quelques ambiguïtés que nous avons dû résoudre. Les mots que nous y faisons commencer par *J* restent sous la lettre *I*, mais nous corrigeons les numéros de pages erronés.

Quelques anomalies n'ont pas été résolues dans notre édition, comme le renvoi de la table alphabétique à « du Bled puant pour »: la préposition sans objet pourrait être une expression incomplète ou une redondance.

Toute correction d'un mot ou d'un nom amérindien est signalée (Rebec / Kebec); les transcriptions variées d'un même mot sont reproduites telles quelles (Attiuoindarons, Attiouindarons, Attihouandarons). Cependant, nous corrigeons quelques coquilles reconnues avec certitude (Shequaneronons, Einthataon, Daustan).

Les *i* et *u* consonnes, les *v* voyelles et les tildes sont résolus dans les mots hurons (Danstā / Danstan, Squādikey / Squandiquey) comme dans les mots français.

Dans le *Dictionnaire*, nous avons relevé onze fautes mineures en français et cinq en huron; en français, elles sont de même nature que dans *le Grand voyage*; en huron, elles ont un caractère technique : lettre inversée ou en romain, etc. Cette faible quantité laisse supposer que la composition du *Dictionnaire* a été plutôt soignée. Toutefois, à maints endroits, la leçon reste douteuse et on ne peut pas savoir combien de fautes restent inaperçues. Pour se faire une idée juste des mots hurons, il faut tenir compte des erreurs communes dans le texte français. Les fautes en huron ou en montagnais se signalent par les caractéristiques suivantes :

1. Coquilles flagrantes : *Sagneyay*, *Danticosti*, *Ataensigne*. Coquilles moins évidentes : *Einthataon* (p. 303) pour *Einchataon*, *Gagnenou* (p. 349) pour *Gagnenon*, *Danstaru* (p. 382) pour *Danstan*, *Ekioqnanne* pour *Ekioquanne*, (p. 413), *achieteqne* pour *achietequ* (p. 350), *aguencha* pour *aquencha* (p. 374). D'autres cas de suites de lettres sont vraisemblablement des coquilles. Les *u* et les *n* sont tous suspects. *Sakieiu* nous semblerait plus normal que *Sakien*, par exemple (p. 242), mais cela n'est pas certain. Plusieurs *L* initiaux sont manifestement l'article français agglutiné au nom huron : *Lok*, *Loki*, le *Loki*, *Lonoirouya*, *Leinchataon*. Malgré leur fréquence, ces graphies ne peuvent correspondre à des transcriptions alternatives : selon Brébeuf, le *l* n'existait pas en huron².

2. Graphies ou transcriptions alternatives : *mataché* / *matachié*, *Attioüindarons* / *Attioüindarons* / *Attihouandarons*, *Shequaneronons* / *Squekaneronons* (nous corrigeons *Shequaneronons* et *Skeqaneronons*). *Quiéunontatenons* (p. 332) pour *Quiéunontateronons* est une double faute pour *Onontchateronons* et il y a sûrement une coquille dans *Houdahéa* ou dans *houhahea* (p. 403, 404), mais nous ne savons pas quelle est la forme correcte.

2. *Relation* de 1636, JR, vol. 10, p. 116.

3. Lettres et espaces indistincts. *Yguenhi*[,] *yguendi* ou *Yguenhiyguendi* (p. 423)? *Ondahyaqua*, *Onduhyaqua* ou *Ond hyaqua* (p. 374)?

4. Séquences suspectes: *Esquariuhantague*, probablement pour *Esquariuhantague* (p. 396), étant donné la fréquence de la syllabe typique *hau* et des inversions des lettres *n* et *u*.

5. Labiales inexistantes en huron³. Les *b* en italique dans *Tarby* (p. 415), *Seronubaha* (p. 422) et *Tsabouinec* (p. 352) sont des coquilles pour *h*. Les *f* dans *Dyosofca* (p. 370), et *faesson* (p. 372) sont considérés comme des *s* longs et tous les *v* (normalement initiaux) comme des *u*. *Tsivoy* est ainsi considéré comme une coquille pour *Tsiuoy* (p. 352); *Vhahon* et *Vhandate* sont les formes imprimées de *Uhahon* et *Uhandate*, variantes de *Houandate* (p. 411). Cependant, l'imprimeur a pu se tromper dans cette convention typographique et y joindre une coquille: *Houvhohi-rihein* devrait être *Houvhohirihein*, qui à son tour semble moins normal que *Honuhohirihein* (p. 385). En revanche, la lettre *m* se trouve dans neuf mots et un nom propre: *Moyeinti* ou *Moyenti*, -*tchoma*- et *Chomatatan*, *Comoté*, *Manitihaguiey*, *Assimenta*, *Tehoumatiche*, *Atomachien*, *Ihonmache*, *Tachonmataquiey*, *Aman-tacha*; nous ne savons pas quelle valeur phonétique accorder à cette lettre que nous ne pouvons pas considérer comme une coquille. Nous présumons que tous les tildes représentent un *n* postvocalique, jamais un *m*.

6. Ponctuation et signes diacritiques. On ne peut se fier aux lettres accentuées en huron, puisqu'on ne sait pas ce qu'elles signifient. Certains espaces, quelques blancs et l'emploi non uniforme de points et de virgules dans les colonnes de la table et du lexique signalent aussi des fautes difficiles à interpréter.

À deux endroits, nous modifions l'ordre des matières du *Dictionnaire* pour réunir les expressions sous les mots «Dormir» et

3. *Infra*, p. 164. De l'avis unanime, il n'y avait pas de labiales en huron. Même un siècle plus tard, un témoin français signale que les Iroquois ne prononcent pas les *m*: le mot franco-algonquin *sagamité* devient chez eux *sagouité* (Claude Le Beau, *Les Aventures du Sieur LeBeau*, 1738, vol. 2, p. 9).

«Guerir», interrompues dans l'original par des expressions sous «D'où» et «Guerre» respectivement. Certaines lacunes subsistent, où l'expression dans l'une ou l'autre langue manque; ailleurs, on a supprimé des répétitions évidentes.

Page laissée blanche

CHRONOLOGIE

1494

Traité de Tordesillas, qui répartit le monde nouvellement découvert entre l'Espagne et le Portugal.

1497

À la recherche du passage du Nord-Ouest, Cabot débarque à Terre-Neuve.

1534-1542

Première tentative de colonisation française dans la vallée du Saint-Laurent.

1537

Bulle *Veri homines*, qui affirme que les Indiens ne proviennent pas d'une création séparée.

1545

Publication du *Brief récit* du deuxième voyage de Cartier.

1555

Villegagnon, Léry et Thevet au Brésil.

1578

Première édition de l'*Histoire d'un voyage faict en la terre du Bresil* de Léry.

1579

Les récollets français se séparent des provinces franciscaines.

1586

Naissance de Joseph Le Caron et de Jean Dolbeau.

1590(?)

Naissance de Théodat Sagard.

1597

Édit de Nantes; voyages plus nombreux à partir des ports protestants.

1598

Profession religieuse de Nicolas Viel.

1599

François Gravé du Pont, envoyé du sieur du Gua de Monts, remonte le Saint-Laurent.

1600

Profession religieuse de Jacques Garnier de Chapouin.

1603

Jacques Cottard donne une maison à quelques récollets établis depuis cinq ans à Paris. Le couvent franciscain de Metz passe à la réforme des récollets.

Pierre du Gua de Monts obtient le monopole de la traite sur le fleuve Saint-Laurent; il admet son rival Guillaume de Caen dans sa compagnie.

Champlain remonte le Saint-Laurent jusqu'à Montréal; de retour en France, il publie *Des Sauvages*. De Monts et ses associés s'établissent en Acadie; l'année suivante, ils construisent une habitation à Port-Royal.

1605

Profession de Jean Dolbeau chez les récollets d'Angers.

1606

Pose de la première pierre de la chapelle des récollets à Paris.

Traduction française de l'*Histoire generale des Indes occidentales* de López de Gómara.

1606-1607

Lescarbot à Port-Royal. Prêtres séculiers en Acadie.

1607-1608

Révocation du monopole de De Monts, qui reprend cependant ses activités sur le Saint-Laurent.

1608-1609

Son monopole provisoirement restitué, De Monts donne à Champlain deux commissions : la construction d'une habitation à Québec et une expédition contre les Agniers. Brûlé et Marsolet au Canada.

1609

Première édition de l'*Histoire de la Nouvelle France* de Lescarbot.

1610

Victoire de Champlain au cap de Victoire.

Fondation d'une maison de récollets à Brouage; Champlain leur demande de venir travailler au Canada, sans succès.

Savoignon envoyé en France.

1611

Mort de Nicolas, duc d'Orléans. Joseph Le Caron quitte la cour et fait sa profession religieuse chez les récollets.

Nicolas Vignau domicilié chez Tessouat, chef des Kichesipirini à l'île aux Allumettes. De retour à Paris, il informe Champlain de la possibilité d'accéder à la mer.

Deuxième édition de l'*Histoire de la Nouvelle France* de Lescarbot.

1611-1613

Pierre Biard et Ennemond Massé, missionnaires jésuites en Acadie.

1612

Érection de la province de Saint-Denys, siège parisien des récollets.

Le prince de Condé, nommé vice-roi, rétablit le monopole de la traite en amont de Matane, accordé à Pierre du Gua de Monts.

Champlain reçoit la commission d'explorer la Chine et cherche l'appui de missionnaires.

1613

Champlain pousse jusqu'au territoire des Kichesipirini (l'île aux Allumettes) où il est bloqué par Tessouat. De retour en France, il publie le récit de ses voyages.

Formation de la Compagnie du Canada, qui assume le monopole commercial en Nouvelle-France et finira par intégrer la compagnie de Pierre du Gua de Monts.

Denis Jamet nommé gardien des récollets de Montargis.

1614

Assemblée des états généraux, présidée par le cardinal de Joyeuse. On accorde 1 500 livres à la mission du Canada, qui est acceptée par les récollets.

La chapelle des récollets de Saint-Denys à Paris est dédiée à l'Annonciation.

1615

Les récollets Jamet (commissaire), Dolbeau, Le Caron et Duplessis partent avec Champlain: Rouen le 20 mars, Honfleur le 24 avril, Tadoussac le 25 mai. Le Caron arrive chez les Hurons et chez les Petuns, suivi de Champlain, qui repart avec une expédition militaire contre les Onnontagués; ils hivernent chez les Hurons.

Lettre de Denis Jamet au cardinal de Joyeuse, syndic de la mission. Mort de celui-ci à Avignon.

1616

Jamet et Le Caron en France. Jamet y restera trois ans comme procureur des missions.

1617

Le Caron revient à Québec accompagné de Paul Huet. Sur le même navire, Louis Hébert avec sa famille; il a déjà fait deux séjours à Port-Royal.

1617-1618

Troisième édition de l'*Histoire de la Nouvelle France*.

1618

Les chefs montagnais Chomina (Le Cadet) et Erouachit (La Forière) forment des alliances avec la Compagnie du Canada, envoyant en France Patedechouan (baptisé Pierre-Antoine), qui enseigne les langues aux récollets.

1619

Mort du frère Pacifique Duplessis, à Québec.

Charles de Boves accepte le titre de syndic; mise en chantier du couvent sur la rivière Saint-Charles.

Emprisonnement du prince de Condé.

Jamet consulte la Sorbonne sur le baptême hâtif.

Lescarbot nommé commissaire de la marine.

Publication d'une nouvelle série des *Voyages* de Champlain.

1620

Pose de la première pierre du couvent de la rivière Saint-Charles; les récollets gardent aussi la chapelle construite à Québec en 1615.

Mort du père provincial Jacques Garnier de Chapouin.

Arrivée en Acadie des premiers récollets de la province d'Aquitaine et retour à Québec de Denis Jamet.

Conflits à Québec entre la Compagnie du Canada et les marchands exclus du monopole.

Création, en novembre, de la Compagnie de Montmorency, dite aussi de Rouen ou de Caen; Montmorency prend la charge de vice-roi.

1621

Le frère Guillaume Poulain pris et supplicié près du Saut-Saint-Louis; il reprendra sa mission, puis rentrera en France et y mourra en 1623.

Députation de Georges Le Baillif.

1622

Création à Rome de la *Sacra Congregatio De Propaganda Fide*.

1623

Mort, le 2 janvier, de Charles de Boves, deuxième syndic de la mission des récollets.

Voyage de Sagard au pays des Hurons.

Mort de Sébastien Bernardin, missionnaire récollet de Miscou, et fin de l'établissement français dans cette région.

1624

Pouvoir personnel de Richelieu.

Ses confesseurs jésuites intéressent le duc de Ventadour à la conversion des «sauvages».

Sagard rappelé à Paris; négociations avec les jésuites désireux d'adopter la mission du Canada.

1625

Ventadour achète la charge de vice-roi. Le père Joseph du Tremblay, capucin, négocie le mariage d'Henriette de France avec Charles I^{er} d'Angleterre. Nommé préfet des missions, il devient l'«éminence grise».

Le Baillif présente au roi un dictionnaire de langues «sauvages».

Arrivée des jésuites au Canada; le passage au pays des Hurons est bloqué par Tessouat.

Profession religieuse, chez les récollets de Paris, de Gervais Mohier, qui ira au Canada l'année suivante.

Silence perpétuel imposé aux frères laïcs par le chapitre général des récollets.

1626

Urbain VIII réaffirme l'interdiction contre le retour des franciscains réformés à la branche centrale.

Joseph de La Roche Daillon et Jean de Brébeuf arrivent au pays des Houandates; Daillon et le «truchement» La Vallée explorent le pays des Neutres avec des guides pétuns; Daillon est agressé par un Huron dans le village d'Ouanaronon.

Concession d'une terre, sur la rivière Saint-Charles, aux jésuites par le duc de Ventadour.

Lettre de Charles Lallemant publiée dans le *Mercurie françois*.

Publication de l'*Advis au Roy*, attribué à Joseph Le Caron. Date possible d'autres pamphlets contre l'administration de la Nouvelle-France.

Restructuration de l'administration coloniale: Isaac de Razilly persuade Richelieu que le commerce libre ne peut pas réussir face au protectionnisme espagnol. Richelieu se nomme grand-maître de la Navigation.

Amantacha envoyé en France et baptisé avec éclat à Rouen. La Rade refuse de transporter d'autres autochtones.

1627

Ventadour rend sa charge de vice-roi sur les instances de Jean de Lauzon, qui devient intendant de la compagnie dite des Cent-Associés, en voie de formation.

L'édit de Nantes jugé non valable pour la Nouvelle-France.
Guillaume de Caen est interdit de séjour.

Conflit anglo-français concernant la dot d'Henriette de France.

1628

Siège de La Rochelle, port protestant, par les troupes du roi. Les frères Kirke établissent le blocus du Saint-Laurent.

1629

Malgré le traité de Suze, les frères Kirke continuent le blocus; capitulation de Champlain et retour en France de tous les missionnaires et marchands français.

Capitulation de La Rochelle.

Début présumé de la Compagnie secrète du Saint-Sacrement, dont Ventadour est le fondateur et Lauzon un participant actif.

1630

Publication, sans le nom du traducteur, d'une *Doctrine chrestienne* en huron.

1631

Publication d'une histoire des récollets.

Ventadour renonce à tous ses titres dans le monde.

1632

Mort de Joseph Le Caron.

Traité de Saint-Germain-en-Laye et restitution de Québec; Émery de Caen va y récupérer les biens de son cousin Guillaume. Trois jésuites, dont Paul Lejeune, s'embarquent le 18 avril à Honfleur, mais il n'y a pas de place pour les récollets.

Publication du *Grand voyage* et du *Dictionnaire* de Sagard, de la première relation de Paul Lejeune et de la dernière série des *Voyages* de Champlain, auxquels est annexée la *Doctrine chrestienne* traduite en huron par Brébeuf. La charge de Champlain comme lieutenant à Québec est renouvelée.

1634

La Sacrée Congrégation de la propagation de la foi recommande la restitution de leur mission aux récollets.

Pour intimider les jésuites en route vers les Hurons, Tessouat accuse ceux-ci d'avoir tué Viel et Brûlé.

1635

Richelieu approuve le rétablissement des récollets en Nouvelle-France, sollicité par le père Ignace Le Gault; leurs droits sont confirmés par le pape.

Mort de Champlain, à Québec.

Brébeuf rédige sa première relation du pays des Hurons, envoyée à Québec et publiée l'année suivante avec la relation annuelle de Paul Lejeune.

1636

Publication de l'*Histoire du Canada*, terminée en décembre précédent. Défection de Sagard.

Brébeuf écrit et expédie sa deuxième relation du pays des Hurons, publiée l'année suivante à Paris.

1637

Sagard s'installe au Grand Couvent des cordeliers.

Rédaction d'un *Mémoire* des griefs des récollets de Saint-Denys, où Lauzon est nommé comme leur adversaire secret.

Publication du *Petit discours chrestien de l'immortalité de l'âme*, où François de La Mothe Le Vayer évoque les lumières naturelles des «sauvages philosophant dans leurs bois»; il reprendra ce thème dans *De la vertu des payens*, publié en 1642.

1649

Supplice et mort de Brébeuf au pays des Hurons.

1651-1656

Lauzon est gouverneur de Québec.

1664

Pierre Boucher, venu au Canada en 1635, à l'âge de treize ans, publie son *Histoire véritable et naturelle des mœurs, productions du pays de la Nouvelle France, vulgairement dite le Canada*.

1670

Restitution de la mission des récollets à Québec.

1691

Publication de *Premier Etablissement de la foy dans la Nouvelle France*, attribué à Chrestien Le Clercq.

1744

Histoire et description générale de la Nouvelle France par François-Xavier de Charlevoix, où le témoignage de Sagard est mis en cause, notamment en ce qui concerne les langues amérindiennes.

1745

Le jésuite Pierre Potier complète ses observations sur la langue des Hurons dispersés parmi les Iroquois autour de Détroit.



SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BN (Paris)	Bibliothèque nationale, Paris; suivi de la cote, dans le cas d'imprimés sans titre ni auteur.
CU	Thevet, <i>Cosmographie universelle</i> , 1575.
<i>Etablissement</i>	<i>Premier Etablissement de la foy dans la Nouvelle France</i> , 1691 (attribué à Chrestien Le Clercq).
HC	Sagard, <i>Histoire du Canada</i> , 1636.
HNF	Lescarbot, <i>Histoire de la Nouvelle France</i> , 1617-1618.
JR	Reuben G. Thwaites, édit., <i>The Jesuit Relations and Allied Documents</i> .
<i>Long Journey</i>	<i>The Long Journey to the Country of the Hurons by Gabriel Sagard</i> , traduction, introduction et notes sous la direction de George M. Wrong, 1939.
RHAF	<i>Revue d'histoire d'Amérique française</i>
Voyages, 1603	Samuel de Champlain, <i>Des Sauvages, ou Voyage [...] fait en [...] mil six cens trois</i> , Paris, Claude de Monstr'œil, [1603], 36 f.

- Voyages*, 1613 Samuel de Champlain, *les Voyages du sieur de Champlain*, Paris, J. Berjon, 1613, deux parties en un volume, xix, 325 p.; *Quatriesme Voyage [...]* 1613, 52 p.
- Voyages*, 1619 Samuel de Champlain, *Voyages et Descouvertes faites en la nouvelle France depuis 1615 jusques à la fin de l'année 1618*, Paris, C. Collet, [1619], viii, 158 f.
- Voyages*, 1632 Samuel de Champlain, *les Voyages de la Nouvelle-France occidentale, dicte Canada [...]*, Paris, L. Sevestre, 1632, et Paris, C. Collet, 1632, cinq parties en un volume.
- Wendats* Georges E. Sioui, *les Wendats, une civilisation méconnue*, 1994.



Page laissée blanche

LE GRAND VOYAGE
DU PAYS DES HURONS,
situé en l'Amerique vers la Mer
douce, és derniers confins
de la nouvelle France,
dite Canada.

Où il est amplement traité de tout ce qui est du pays, des mœurs & du naturel des Sauvages, de leur gouvernement & façons de faire, tant dedans leurs pays, qu'allans en voyages : De leur foy & croyance : De leurs conseils & guerres, & de quel genre de tourmens ils font mourir leurs prisonniers. Comme ils se marient & eslevent leurs enfans : De leurs Medecins, & des remedes dont ils usent à leurs maladies : De leurs dances & chansons : De la chasse, de la pesche, & des oyseaux & animaux terrestres & aquatiques qu'ils ont : Des richesses du pays : Comme ils cultivent les terres, & accommodent leur Menestre. De leur deuil, pleurs & lamentations, & comme ils ensevelissent & enterrent leurs morts.

Avec un Dictionaire de la langue Huronne, pour la commodité de ceux qui ont à voyager dans le pays, & n'ont l'intelligence d'icelle langue.

Par F. GABRIEL SAGARD THÉODAT, Recollet de S. François, de la Province de S. Denys en France.

Page laissée blanche

AU ROY
DES ROYS,
ET TOUT PUISSANT
Monarque du Ciel & de la terre,
JESUS-CHRIST, Sauveur
du monde.

C'est à vous, ô puissance & bonté infinie ! à qui je m'adresse, & devant qui je me prosterne la face contre terre, & les jouës baignées d'un ruisseau de larmes, qui fluent sans cesse de mes deux yeux, par les ressentimens & amertumes de mon cœur vraiment navré, & à juste titre affligé, de voir tant de pauvres ames Infideles & Barbares toujours gisantes dans les espaises tenebres de leur infidelité. Vous sçavez (ô mon Seigneur & mon Dieu) que nous avons porté nos vœux depuis tant d'annees dans la nouvelle France, & fait nostre possible pour retirer les ames de cet esprit tenebreux; mais le secours necessaire de l'ancienne nous a manqué. Seigneur, nos prieres & nos remonstrances ont de peu servy. Peut-estre, ô mon très-doux JESUS, que l'Ange tutelaire que vous luy avez donné, a empesché le secours que nous en esperions pour la nouvelle, coulans doucement dans leur cœur & la pensée de ceux qui avoient quelque affection pour le bien du pays, que les tracas, les distractions & les divers perils qui suyvent & sont annexez à la poursuite d'un si grand bien, estoient souvent cause (aux ames foibles dans la vertu) d'en remporter des fruicts contraires à la vertu. Si cela est, faites ô mon Dieu, s'il vous plaist, que l'Ange de la nouvelle France remporte la victoire contre celui de

l'ancienne : car bien que quelques uns en fassent mal leur profit, beaucoup en pourront tirer de l'avantage, assisté de ce grand Ange tutelaire, & principalement de vous, ô mon Dieu, qui pouvez tout, & de qui nous esperons tout le bien qui en peut reüssir; il y va de vostre gloire & de vostre service. Ayez donc pitié & compassion de ces pauvres ames, rachetées au prix de vostre sang très-precieux, ô mon Seigneur & mon Dieu, afin que retirees des tenebres de l'infidelité, elles se convertissent à vous, & qu'apres avoir vescu jusques à la mort, dans l'observance de vos divins preceptes; elles puissent aller jouyr de vous dans l'eternité, avec les Anges bien-heureux en Paradis. Où je prie vostre divine Majesté me faire aussi la grace d'aller, apres avoir vescu icy bas par le moyen de vos graces, dans la mesme grace, en l'observance de mon Institut, & de vos divins commandemens.

A TRES-ILLUSTRE,
Genereux & puissant Prince,

HENRY
DE LORRAINE,
COMTE D'ARCOURT¹.

MONSEIGNEUR,

C'est un sujet puissant, & un object ravissant, que l'œil & la presence d'un Prince, qui n'a d'affection que pour la vertu. Si je prens la hardiesse de m'adresser à vostre grandeur, pour luy faire offre (comme je fais en toute humilité) de mon petit Voyage des Hurons. La faute, si j'en commets, gaigné & doucement charmé par vostre vertu, en doit estre attribuée à l'esclat brillant de vostre mesme vertu. A quel Autel pouvois-je porter mes vœux plus meritoirement qu'au vostre ? En qui pouvois-je trouver plus d'appuy contre les envieux & mal-veillans de mon Histoire, qu'en un Prince genereux & victorieux comme vous, dont les vertus sont tellement admirées entre les Grands, qu'elles semblent donner loix aux Princes les plus accomplis. Sous l'aisle de vostre protection (si vous l'en daignez honorer) MONSEIGNEUR, ce mien petit traité peut sans crainte des envieux, favorablement parcourir tout l'Univers. Vostre naissance & extraction de la tres-ancienne, auguste & royale maison

1. Henri de Lorraine, comte d'Harcourt et d'Armagnac (1601-1666), connu dès 1629 pour ses succès militaires. Sagard dédiera son deuxième ouvrage à un autre Henri de Lorraine (1614-1664), abbé commendataire de Saint-Denis et futur duc de Guise.

de Lorraine, qui a autre-fois passé les mers, subjugué les Infideles, & possédé, comme Roy, un si grand nombre d'annees, tous les lieux saints de la Palestine, vous donne du credit, et faict voler vostre nom parmy toutes les Nations de la terre : de sorte que l'on dict d'elle, qu'elle a tousjours esté sainte, & n'a jamais nourry de monstre dans son sein. C'est une remarque & un honneur éternel, que je prie Dieu vous conserver.

Acceptez donc, (MONSEIGNEUR) les bonnes volontez que j'ay pour vostre Grandeur en ce petit present, en attendant que le Ciel me fasse naistre d'autres moyens plus propres, pour recognoistre les obligations que vous avez acquises sur nostre Religieuse Maison, & sur moy particulierement, qui seray toute ma vie,

MONSEIGNEUR,

Vostre tres-humble serviteur en JESUS-CHRIST.

Fr. Gabriel Sagard, indigne Recollet.

De Paris, ce 31. Juillet, 1632.

AU LECTEUR

C' est une vérité cogneuë de tous, & des Infideles mesmes (disoit un sage des Garamantes¹ au grand Roy Alexandre) Que la perfection des hommes ne consiste point à voir beaucoup, ny à sçavoir beaucoup; mais en accomplissant le vouloir & bon plaisir de Dieu. Cette pensée a tenu longtemps mon esprit en suspens, sçavoir si je devois demeurer dans le silence, ou agreer à tant d'ames religieuses & seculieres, qui me sollicitoient de mettre au jour, & faire voir au public, le narré du voyage que j'ay fait dans le pays des Hurons; pource que de moy-mesme je ne m'y pouvois resoudre. Mais enfin, apres avoir consideré de plus prés le bien qui en pouvoit reüssir à la gloire de Dieu, & au salut du prochain, avec la licence de mes Superieurs j'ay mis la main à la plume, & décrit dans cet' Histoire & Voyage des Hurons, tout ce qui se peut dire du pays & de ses habitans. La lecture duquel sera d'autant plus agreable à toutes conditions de personnes, que ce livre est parsemé de diversité de choses: les unes belles & remarquables en un peuple Barbare & Sauvage, & les autres brutales & inhumaines à des creatures qui doivent avoir de la raison, & recognoistre un Dieu qui les a mis en ce monde, pour jouyr apres d'un Paradis. Quelqu'un me pourra dire que je devois me servir du stile du temps, ou d'une bonne plume, pour polir & enrichir mes memoires, & leur donner jour au travers de toutes les difficultez que les esprits

1. Nous n'avons pu retrouver la référence à ce peuple ancien occupant le sud de la Libye actuelle.

envieux (aujourd'huy trop frequens) me pourroient objecter ; & en effet, j'en ay eu la pensée, non pour m'attribuer le merite & la science d'autrui ; mais pour contenter les plus curieux & difficiles dans les entretiens du temps. Au contraire, j'ai esté conseillé de suivre plustost la naïveté & simplicité de mon stile ordinaire, (lequel agreera toujours davantage aux personnes vertueuses & de merite) que de m'amuser à la recherche d'un discours poly & fardé, qui auroit voilé ma face, & obscurcy la candeur & sincerité de mon Histoire, qui ne doit avoir rien de vain ny de superflu.

Je m'arreste icy tout court, je demeure icy en silence, & preste mon oreille patiente aux advisemens salutaires de quelques zelans, qui me diront que j'ay employé & ma plume & mon temps, dans un sujet qui ne ravist pas les ames comme un autre saint Paul, jusqu'au troisieme Ciel. Il est vray, j'advouë mon manquement & mon démerite ; mais je diray pourtant, & avec verité, que les bonnes ames y trouveront de quoy s'edifier, & louer Dieu qui nous a fait naistre dans un pays Chrestien, où son saint nom est recogneu & adoré, au prix de tant d'Infideles qui vivent & meurent privez de sa cognoissance & de son Paradis. Les plus curieux aussi, & les moins devots, qui n'ont autre sentiment que de se divertir & d'apprendre dans l'Histoire l'humeur, le gouvernement, & les diverses actions & ceremonies d'un peuple Barbare, y trouveront aussi de quoy se contenter & satisfaire, & peut-estre leur salut, par la reflexion qu'ils feront sur eux-mesmes.

De mesme, ceux qui poussez d'un saint mouvement desire-ront aller dans le pays pour la conversion des Sauvages, ou pour s'y habituer & vivre Chrestiennement, y apprendront aussi quels seront les pays où ils auront à demeurer, & les peuples avec lesquels ils auront à traiter, & ce qui leur fera besoin dans le pays, pour s'en munir avant que de se mettre en chemin. Puis nostre Dictionnaire leur apprendra d'abord toutes les choses principales & necessaires qu'ils auront à dire aux Hurons, & aux autres Provinces & Nations, chez lesquels cette langue est en usage, comme aux Petuneux, à la Nation Neutre, à la Province de Feu, à celle des Puants, à la Nation de Bois, à celle de la Mine de cuyvre, aux Yroquois, à la Province des Cheveux-Relevez, & à

plusieurs autres. Puis en celle des Sorciers, de ceux de l'Isle, de la petite Nation & des Algoumequins, qui la sçavent en partie, pour la necessité qu'ils en ont, lors qu'ils voyagent, ou qu'ils ont à traiter avec quelques personnes de nos Provinces Huronnes & Sedentaires.

Je responds à vostre pensee, que le Christianisme est bien peu avancé dans le pays, nonobstant nos travaux, le soin & la diligence que les Recollets y ont apporté, bien loin des dix millions d'ames que nos Religieux ont baptizé à succession de temps dans les Indes Orientales & Occidentales, depuis que le bien-heureux Frere Martin de Valence², & ses compagnons Recollets y eurent mis le pied, & fait les premiers la planche à tous nos autres Freres, qui y ont à present un grand nombre de Provinces, remplies de Convents, & en suite à tous les Religieux des autres Ordres, qui y ont esté depuis.

C'est nostre regret & nostre desplaisir de n'y avoir pas esté secondez, & que les choses n'y ont pas si heureusement avancé, comme nos esperances nous promettoient, foiblement fondees sur des Colonies de bons & vertueux François qu'on y devoit establir, sans lesquelles on n'y avancera jamais gueres la gloire de Dieu, & le Christianisme n'y sera jamais bien fondé. C'est mon sentiment & celuy de tous les gens de bien non seulement; mais de tous ceux qui se gouvernent tant soit peu avec la lumiere de la raison.

Excuse, si le peu de temps que j'ay eu de composer & dresser mes Memoires & mon Dictionaire (apres la resolution prise de les mettre en lumiere) y a fait escouler quelques legeres fautes ou redites: car y travaillant avec un esprit preoccupé de plusieurs autres charges & commissions, il ne me souvenoit pas souvent en un temps, ce que j'avois composé & escrit en un autre. Ce sont fautes qui portent le pardon qu'elles esperent de vostre charité, de laquelle j'implore aussi les prieres, à ce que Dieu m'exempte icy du peché, & me donne son Paradis en l'autre.

2. Martín de Valencia, missionnaire franciscain au Mexique, de 1523 à 1534; il y convoqua le premier synode en Amérique et fit de très nombreux baptêmes.

Page laissée blanche

TABLE
DES CHAPITRES
contenus en ce Livre.

- Chap. 1. *Voyage du pays des Hurons, situé en l'Amerique, vers la mer douce, és derniers confins de la nouvelle France, dite Canada.*
- Chap. 2. *De nostre commencement, & suite de nostre voyage.*
- Chap. 3. *De Kebec, demeure des François, & des Peres Recollets.*
- Chap. 4. *Du Cap de Victoire aux Hurons, & comme les Sauvages se gouvernent allans en voyage & par pays.*
- Chap. 5. *De nostre arrivee au pays des Hurons, quels estoient nos exercices, & de nostre maniere de vivre & gouvernement dans le pays.*
- Chap. 6. *Du pays des Hurons, & de leurs villes, villages & cabanes.*
- Chap. 7. *Exercice ordinaire des hommes & des femmes.*
- Chap. 8. *Comme ils défrichent, sement & cultivent leurs terres, & apres comme ils accommodent le bled & les farines, & de la façon d'apprester leur manger.*
- Chap. 9. *De leurs festins & convives.*
- Chap. 10. *Des dances, chansons & autres ceremonies ridicules.*
- Chap. 11. *De leur mariage & concubinage.*

- Chap. 12. *De la naissance, amour & nourriture que les Sauvages ont envers leurs enfans.*
- Chap. 13. *De l'exercice des jeunes garçons & jeunes filles.*
- Chap. 14. *De la forme, couleur & stature des Sauvages, & comme ils ne portent point de barbe.*
- Chap. 15. *Humeur des Sauvages, & comme ils ont recours aux Devins, pour recouvrer les choses desrobees.*
- Chap. 16. *Des cheveux, & ornemens du corps.*
- Chap. 17. *De leurs conseils & guerres.*
- Chap. 18. *De la croyance & foy des Sauvages, du Createur, & comme ils avoient recours à nos prieres.*
- Chap. 19. *Des ceremonies qu'ils observent à la pesche.*
- Chap. 20. *De la santé & maladie des Sauvages, & de leurs Medecins.*
- Chap. 21. *Des deffuncts, & comme ils pleurent & ensevelissent les morts.*
- Chap. 22. *De la grand'feste des morts.*

SECONDE PARTIE.

Où il est traité des Animaux terrestres & aquatiques, & des Fruicts, Plantes & Richesses qui se retirent communément dans le pays de nos Sauvages ; puis de nostre retour de la Province des Hurons en celle de Canada. Avec un petit Dictionnaire des mots principaux de la langue Huronne, necessaire à ceux qui n'ont l'intelligence d'icelle, & ont à traiter avec lesdits Hurons.

Chap. 1. *Des Oyseaux.*

Chap. 2. *Des Animaux terrestres.*

Chap. 3. *Des Poissons, & bestes aquatiques.*

Chap. 4. *Des Fruicts, Plantes, Arbres & Richesses du pays.*

Chap. 5. *De nostre retour du pays des Hurons en France, & de ce qui nous arriva en chemin.*

Page laissée blanche

PRIVILEGE DU ROY.

LOUYS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre. A nos amez & feaux Conseillers, les gens tenans nos Cours de Parlemens, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Prevost de Paris, Baillifs, Seneschaux, & autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra salut. Nostre bien amé Fr. Gabriel Sagard, Recollet, nous a fait remonstrer qu'il a composé un livre intitulé; *Le grand voyage du pays des Hurons, situé en l'Amerique, vers la mer douce, és derniers confins de la nouvelle France, avec un Dictionnaire de la langue Huronne*. Lequel il desireroit mettre en lumiere, s'il avoit sur ce nos lettres. A ces causes, desirans bien & favorablement traiter ledit suppliant, & qu'il ne soit frustré des fruicts de son labeur, luy avons permis, permettons & octroyons par ces presentes, de nos graces speciales, d'imprimer ou faire imprimer en telle marge & caractere que bon luy semblera ledit livre, iceluy mettre & exposer en vente & distribuer durant le temps de dix ans, deffendant à tous Imprimeurs & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'imprimer, ou faire imprimer, mettre ny exposer en vente ledit livre, sans le congé & permission dudit exposant, ou de celuy ayant charge de luy, sur peine de confiscation d'iceux livres, d'amende arbitraire, & à tous despens, dommages & interests envers luy; à la charge d'en mettre deux exemplaires en nostre Bibliotheque publique. Si vous mandons que du contenu en ces presentes vous fassiez, souffriez & laissiez jouyr & user ledit exposant plainement & paisiblement, & à ce faire souffrir & obeyr tous ceux qu'il appartiendra, en mettant au commencement ou à la fin dudit livre ces presentes, ou bref extraict

d'icelles, voulons qu'elles soient pour deuëment signifiees : Car tel est nostre plaisir. Donn     Paris le 21. jour de Juillet, l'an de grace 1632. & de nostre regne le 23.

Par le Conseil.

HUOT.

Je sous-sign    , consens que le sieur Denys Moreau, lequel j'ay choysi pour mon Imprimeur & Libraire, puisse imprimer mon livre, intitul     le grand voyage des Hurons,    la charge de recevoir de moy, un nouveau consentement, toutes les fois qu'il le voudra reimprimer. Et    ces conditions je luy remets mon Privilege que j'ay obtenu du Roy, pour imprimer mondit livre. Fait    Paris ce 29. Juillet 1632.

Fr. GABRIEL SAGARD. Recollet.

Achev     d'imprimer pour la premiere fois le 10. jour d'Aoust 1632.

Approbation des Peres de l'Ordre

Nous soussignez, Professeurs en la sainte Theologie, Predicateurs & Confesseurs des Peres Recollets de la Province de S. Denys en France. Certifions avoir leu un livre intitul    , *Voyage du pays des Hurons, situ     en l'Amerique, vers la mer douce,   s derniers confins de la nouvelle France, dite Canada.* O   il est trait     de tout ce qui est du pays, & du gouvernement des Sauvages, avec un Dictionnaire de la langue Huronne. Compos     par Fr. Gabriel Sagard Theodat, Religieux de nostre mesme Ordre & Institut. Auquel nous n'avons rien trouv     contraire    la Religion Catholique, Apostolique & Romaine : ains tres utile & necessaire au public. En foy dequoy nous avons sign     de nostre main. Fait en nostre Convent de Paris le cinquiesme jour de Juillet 1632.

Fr. IGNACE LE GAULT, qui sup. Gardien du Convent des Recollets de Paris.

Fr. JEAN MARIE L'ESCRIVAIN, qui sup.

Fr. ANGE CARRIER, qui sup.

VOYAGE DU PAYS
des Hurons, situé en l'Amerique, vers
la mer douce, és derniers confins de
la nouvelle France, dite Canada.

CHAPITRE PREMIER.

Allez par tout le monde, & preschez l'Evangile à toute creature, dit nostre Seigneur¹. C'est le commandement que Dieu donna à ses Apostres, & en suite aux personnes Apostoliques, de porter l'Evangile par tout le monde, pour en chasser l'Idolatrie, & polir les mœurs barbares des Gentils, & eriger les trophées des victoires de sa Croix par son Evangile & la predication de son saint nom. La vanité de sçavoir & apprendre les choses curieuses, & les mœurs & diverses façons de philosopher, ont poussé ce grand Thianeus Appollonius² de ne pardonner à aucun travail, pour se remplir & rendre illustre par la cognoissance des choses les plus belles & magnifiques de l'Univers ; c'est ce qui le fit courir de l'Egypte toute l'Afrique, passer les colonnes d'Hercules, traiter avec les grands hommes & sages d'Espagne, visiter nos Druides és Gaules, couler dans les delices de l'Italie, pour y voir la politesse, grandeur & gentillesse de l'Empire Romain, de là se couler dans la Grece, puis passer l'Elespont, pour voir les richesses d'Asie ; & enfin penetrant les Perses, surmontant le Caucase, passant par les Albanien, Scythes, Massagettes : bref, apres avoir couru les puissans Royaumes de l'Inde, traversé le grand fleuve Phison, arriva enfin

1. Note de l'auteur : *Marc, c. 16, verset 15.*

2. Apollonios de Tyane (1^{er} siècle après J.-C.), philosophe pythagoricien dont la légende posthume avait rivalisé pour un temps avec celle du Christ. Voir F. Philostrate, *De la vie d'Apollonius [de Thyane]*, trad. Blaise de Vigenère, Paris, Abel Langelier, 1599.

vers les Brachmanes, pour ouyr ce grand Hyarcas³ philosophe de la nature & du mouvement des astres: & comme insatiable de sçavoir, apres avoir couru toutes les provinces où il pensa apprendre quelque chose d'excellent, pour se rendre plus divin parmy les hommes; de tous ses grands travaux ne laissa rien de memorable qu'un chetif livre⁴, contenant les dogmes des Pythagoriciens, fagoté, polly, doré, qu'il feignoit avoir appris dans l'Entre trophonine⁵ qui fut receu avec tant d'applaudissement des Anciates, que pour eternizer sa memoire ils le consacrerent au plus haut feste de leur plus magnifique Temple.

Ce grand homme, qui avoit acquis par ses voyages tant de suffisance & d'experience, que les Princes, & entr'autres l'Empereur Vespasien, estimoit son amitié de telle sorte que, soit par vanité, ou à bon escient, il desira se servir de luy en la conduite de son grand Empire, il le convia de s'en venir à Rome⁶ avec ses attrayantes paroles, qu'il luy feroit part de tout ce qu'il possedoit, sans en exclure l'Empire, pour monstrier l'estime qu'il faisoit de ce grand personnage; neantmoins il croyoit n'avoir rien remarqué digne de tant de travail, puis qu'il n'avoit pû rencontrer une egalité de justice (à son advis) en l'economie du monde, puisque par tout il avoit trouvé le fol commander au sage, le superbe à l'humble, le querelleux au pacifique, l'impie au devot. Et ce qui luy touchoit le plus le cœur, c'est qu'il n'avoit point trouvé l'immortalité en terre.

Pour moy, qui ne fus jamais d'une si enragee envie d'apprendre en voyageant, puis que nourry en l'escole du Fils de Dieu, sous la discipline reguliere de l'Ordre Seraphique [de]

3. Apollonios ayant traversé la rivière Hyphasis (Jhelum?), limite du monde grec, Iarchas, le chef d'un groupe de Sages, l'aurait initié à leur merveilleuse sagesse (voir F. Philostrate, *op. cit.*, livre III, chap. xvi).

4. Note de l'auteur: *Philostrat. l. 8. c. [?]*. Dernier chiffre illisible; la référence est au livre VIII, p. xix.

5. Grotte dédiée à Trophonios, fils d'Apollon, et réputée dans l'Antiquité pour ses oracles; Apollonios en sortit ayant à la main le livre de Pythagore, apparemment approuvé par Trophonios (voir F. Philostrate, *op. cit.*, livre VIII, chap. xix).

6. Note de l'auteur: *Philostrat. l. 5 c. 14*. Référence erronée au livre V, chapitre XXXVII.

saint François, où l'on apprend la science solide des Saints, & hors celle-là tout ce qu'on peut apprendre n'est qu'un vain amusement d'un esprit curieux. J'ay voulu faire part au public de ce que j'avois veu en un voyage de la nouvelle France, que l'obeyssance de mes Superieurs m'avoit fait entreprendre, pour secourir nos Peres qui y estoient desja, pour tascher à y porter le flambeau de la cognoissance du Fils de Dieu, & en chasser les tenebres de la barbarie & infidelité, suyvant le commandement que nostre Dieu nous avoit faict en la personne de ses Apostres, afin que comme nos Peres de nostre Seraphique Ordre de saint François avoient les premiers porté l'Evangile dans les Indes Orientales & Occidentales, & arboré l'estendart de nostre redemption és peuples qui n'en avoient jamais ouy parler, ny eu cognoissance, à leur imitation nous y portassions nostre zele & devotion, afin de faire la mesme conquête, & eriger les mesmes trophées de nostre salut, où le Diable avoit demeuré paisible jusqu'à present.

Ce ne sera pas à l'imitation d'Appollonius, pour y polir mon esprit, & en devenir plus sage, que je visiteray ces larges provinces, où la barbarie & la brutalité y ont pris tels avantages, que la suite de ce discours vous donnera en l'ame quelque compassion de la misere & aveuglement de ces pauvres peuples, où je vous feray voir quelles obligations nous avons à nostre bon JESUS, de nous avoir delivrez de telles tenebres & brutalité, & poly nostre esprit jusqu'à le pouvoir cognoistre & aymer, & esperer l'adoption de ses enfans. Vous verrez comme en un tableau de relief & en riche taille douce, la misere de la nature humaine, vitiee en son origine, privée de la culture de la foy, destituee des bonnes mœurs, & en proye à la plus funeste barbarie que l'esloignement de la lumiere celeste peut grotesquement concevoir. Le recit vous en sera d'autant plus agreable par la diversité des choses que je vous raconteray avoir remarquees, pendant environ deux ans que j'y ay demeuré⁷, que je me promets que la compassion que vous prendrez de la misere de ceux qui participent avec vous de la nature humaine, tireront de vos cœurs des vœux, des larmes & des souspirs, pour conjurer le Ciel à lancer sur ces cœurs des lumieres celestes, qui seules les

7. Sagard arriva à Gaspé à la mi-juin 1623 et en repartit le 6 septembre 1624.

peuvent affranchir de la captivité du Diable, embellir leurs raisons de discours salutaires, & polir leur rude barbarie de la politesse des bonnes mœurs, afin qu'ayans cogneu qu'ils sont hommes, ils puissent devenir Chrestiens, & participer avec vous de cette foy qui nous honore du riche titre d'enfans de Dieu, coheritiers avec nostre doux JESUS, de l'heritage qu'il nous a acquis au prix de son sang, où se trouvera cette immortalité veritable, que la vanité d'Appollonius apres tant de voyages, n'avoit pû trouver en terre, où aussi elle n'a garde de se pouvoir trouver.

De nostre commencement,
& suitte de nostre voyage.

CHAPITRE II.

Nostre Congregation s'estant tenuë à Paris, j'eus commandement d'accompagner le Pere Nicolas Viel¹, Predicateur, pour aller secourir nos Peres, qui avoient la mission de la conversion des peuples de la nouvelle France. Nous partismes de Paris avec la benediction de nostre R. Pere Provincial, le dix huictiesme de Mars mil six cens vingt-quatre², à l'Apostolique, à pied, & avec l'equipage ordinaire des pauvres Peres Recollets Mineurs de nostre glorieux Pere S. François. Nous arrivasmes à Dieppe en bonne santé, où le navire fretté & prest, n'attendoit que le vent propre pour faire voile, & commencer nostre heureux voyage de sorte qu'à grand peine pûmes-nous prendre quelque repos, qu'il nous fallut embarquer le mesme jour de nostre arrivée, de sorte que nous partismes dès la my nuit avec un vent assez bon ; mais qui par sa faveur inconstante nous laissa bien-tost, & fusmes surpris d'un vent contraire, joignant la coste d'Angleterre, qui causa un mal de mer fort fascheux à mon compaignon, qui l'incommoda fort, & le contraignit de rendre le tribut à la mer, qui est l'unique remede et³ la guerison de ces indispositions maritimes. Graces à nostre Seigneur, nous avions desja scillonné environ cent lieuës de mer, avant que je fusse

1. Texte de base: «Nicolas, *vieil*». Nous corrigeons d'après HC.

2. Erreur flagrante, le départ ayant eu lieu en mars 1623: cf. HC, p. 113. Le voyage de cent trois jours était exceptionnellement long; il commença cependant bel et bien en mars 1623, non en mai comme le suggère J.-C. Cayer («Gabriel Sagard, historien récollet du Canada», dans J.-J. Lefebvre, dir., *Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau*, p. 174).

3. Texte de base: «remede de la». Nous corrigeons d'après HC.

contrainct à ces fascheuses maladies ; mais j'en ressentis bien depuis, & peux dire avec verité, que je ne me fusse jamais imaginé que le mal de mer fust si fascheux & ennuyeux comme je l'experimentay, me semblant n'avoir jamais tant souffert corporellement au reste de ma vie, comme je souffris pendant trois mois six jours de navigation, qu'il nous fallut (à cause des vents contraires) pour traverser ce grand & espouventable Ocean, & arriver à Kebec, demeure de nos Peres.

Un pirate
Hollandois.

Or pour ce que le Capitaine de nostre vaisseau avoit commission d'aller charger du sel en Brouage, il nous y fallut aller, & passer devant la Rochelle, à la rade de laquelle nous nous arrestâmes deux jours, pendant que nos gens allerent negotier à la ville pour leurs affaires particulieres. Il y avoit là un grand nombre de navires Hollandois, tant de guerre que marchands, qui alloient charger du sel en Brouage, & à la riviere de Suedre, proche Mareine: nous en avions desja trouvé en chemin environ quatre-vingts ou cent⁴ en diverses flottes, & aucun n'avoit couru sus-nous, entant que nostre pavillon nous faisoit cognoistre; il y eut seulement un pirate Hollandois qui nous voulut attaquer & rendre combat, ayant desja à ce dessein ouvert ses sabors & fait boire & armer ses gens; mais pour n'estre assez forts, nous gagnasmes le devant à petit bruit, ce miserable traisnoit desja quant-&-soy un autre navire chargé de sucre & autres marchandises, qu'il avoit volé sur des pauvres François & Espagnols qui venoient d'Espagne.

Fusmes eschouëz.

De la Rochelle on prend d'ordinaire un pilote de louage, pour conduire les navires qui vont à la riviere de Suedre, a cause de plusieurs lieux dangereux où il convient passer, & est necessaire que ce soit un pilote du pays qui conduise en ces endroits, pource qu'un autre ne s'y oseroit hazarder, il arriva neantmoins que ce pilote de la Rochelle pensa nous perdre; car n'ayant voulu jetter l'anchre par un temps de bruine, comme on luy conseilloit, se fiant à sa sonde, il nous eschoüa sur les quatre heures du soir, ce fut alors pitié, car on pensoit n'en eschapper jamais: & de faict, si Dieu n'eust

4. Cf. HC, p. 114: «30 ou 40».

calmé le temps, & retenu nostre navire de se coucher du tout, s'estoit faict du navire, & de tout ce qui estoit dedans; on demeura ainsi jusques environ les six ou sept heures du lendemain matin, que la maree nous mit sus pied; en cet endroit nous n'estions pas à plus d'un bon quart de lieuë de terre, & nous ne pensions pas estre si proches, autrement on y eust conduit la pluspart de l'equipage avec la chaloupe pendant ce danger, pour descharger d'autant le navire, & se sauver tous, au cas qu'il se fust encore tant-soit-peu couché; car il l'estoit desja tellement, que l'on ne pouvoit plus marcher debout, ains se traissant & appuyant des mains. Tous estoient fort affligez, & aucun n'eut le courage de boire ny manger, encore que le souper fust prest & servy, & les bidons & gamelles des matelots remplis: pour moy j'estois fort debile, & eusse volontiers pris quelque chose; mais la crainte de mal edifier m'empescha & me fit jeusner comme les autres, & demeurer en priere toute la nuict avec mon compaignon, attendant la misericorde & assistance du bon Dieu: nos gens parloient desja de jeter en mer le pilotte qui nous avoit eschoüez. Une partie vouloient gagner l'esquif pour tascher à se sauver, & le Capitaine menaçoit d'un coup de pistolet le premier qui s'y avanceroit, car sa raison estoit; sauver tout, ou tout perdre, & nostre Seigneur ayant pitié de ma foiblesse me fit la grace d'estre fort peu esmeu & estonné pour le danger present & eminent, ny pour tous autres que nous eusmes pendant nostre voyage, car il ne me vint jamais en la pensee (me confiant en la divine bonté, aux merites de la Vierge, & de tous les Saints) que deussions perir, autrement il y avoit grandement sujet de craindre pour moy, puis que les plus experimentez pilotes & mariniers n'estoient pas sans crainte, ce qui estonnoit tout plein de personnes, un desquels, comme fâché de me voir sans apprehension, pendant une furieuse tourmente de huit jours, me dit par reproche, qu'il avoit dans la pensée que je n'estois pas Chrestien, de n'apprehender pas en des perils si eminens, je luy dis que nous estions entre les mains de Dieu, & qu'il ne nous adviendroît que selon sa sainte volonté, & que je m'estois embarqué en intention d'aller gagner des ames à nostre Seigneur au pays des Sauvages, & d'y endurer le martyre, si telle estoit sa sainte volonté: que si sa divine misericorde vouloit que je perisse en chemin, que je ne devois pas moins que d'en estre content, & que d'avoir tant d'apprehension n'estoit

pas bon signe, mais que chacun devoit plustost tascher de bien mettre son ame avec Dieu, & apres faire ce qu'on pourroit pour se delivrer du danger & naufrage, puis laisser le reste du soin à Dieu, & que bien que je fusse un grand pecheur, que je ne perdrois pas pourtant l'esperance & la confiance que je devois avoir à mon Seigneur & à ses Saints, qui estoient tesmoins de nostre disgrace & danger, duquel ils pouvoient nous delivrer, avec le bon plaisir de sa divine Majesté, quand il leur plairoit.

Après estre delivrés du peril de la mort, & de la perte du navire, qu'on croyoit inevitable, nous mismes la voile au vent, & arrivâmes d'assez bonne heure à la riviere de Suedre, où l'on devoit charger du sel des marests de Mareine. Nous nous desembarquâmes, & n'estans qu'à deux bonnes lieuës de Broûage, nous y allâmes nous rafraischir, avec nos Freres de la province de la Conception, qui y ont un assez beau Convent, lesquels nous y receurent & accommoderent avec beaucoup de charité. Nostre navire estant chargé, & prest à se remettre à la voile, nous retournâmes nous y rembarquer, avec un nouveau pilote de Mareine, pour nous reconduire jusqu'à la Rochelle, lequel pensa encor' nous eschoûer, ce qu'indubitablement nous aurions esté, s'il eust faict tant-soit-peu obscur, cela luy osta la presumption & vanité insupportable de laquelle enflé, il s'estimoit le plus habile pilote de cette mer, aussi estoit-il de la pretenduë Religion, & des plus opiniâtres, ainsi qu'estoit le premier qui nous avoit eschoûez, quoy que plus retenu & modeste.

Vers la Rochelle il y a une grande quantité de marsoins, mais nos matelots ne se mirent point en peine d'en herponner⁵ aucun, mais ils pescherent quantité de seiches⁶, qui sont grandement bonnes fricassees, & semblent des blancs d'œufs durs fricassez : ils prindrent aussi des grondins avec des lignes & hameçons qu'ils laissoient traisner apres le navire, ce sont poissons un peu plus gros que des rougets⁷, & desquels on faisoit du

5. Voir *infra*, p. 129, et *HC*, p. 118, où Sagard précise que les matelots jugeaient bons à manger d'autres marsouins, pris en pleine mer. Sur les marsouins, voir *infra*, p. 123, n. 8.

6. Mollusque céphalopode connu dans toutes les mers.

7. On distingue encore aujourd'hui le rouget-barbet (*Mullus barbatus*) et le rouget-grondin (*Eutrigla gurnadus*), qui est un peu moins gros.

potage qui estoit assez bon, & le poisson aussi, pendant que je me trouvois mal cela me fortifia un peu ; mais je me desplaisois grandement que le Chirurgien qui avoit soin des malades estoit Huguenot, & peu affectionné envers les Religieux, c'est pourquoy j'aymois mieux patir que de le prier, aussi n'estoit-il gueres courtois à personne. Passant devant l'Isle de Ré on remplit nos bariques d'eau douce pour nostre voyage, on mit les voiles au vent, & le cap à la route de Canada, puis nous cinglasmes par la Manche en haute mer, à la garde du bon Dieu, & à la mercy des vents.

Rencontre d'un escumeur de mer. À deux ou trois cens lieuës de mer, un pirate ou forban nous vint recognoistre, & par mocquerie & menace nous dit qu'il parleroit à nous apres souper, il ne luy fut rien respondu ; mais party d'auprès de nous on tendit le pont de corde, & chacun se tint sur ses armes pour rendre combat, au cas qu'il fust revenu, comme il avoit dict ; mais il ne retourna point à nous, ayant bien opinion qu'il n'y avoit que des coups à gagner, & non aucune marchandise: toutesfois il fut encore trois ou quatre jours à voltiger & roder à nostre veuë, cherchant à faire quelque prise & piraterie.

Accident arrivé d'un matelot blessé à mort. Il arriva un accident dans nostre navire, le premier jour du mois de May, qui nous affligea fort. C'est la coustume en ce mesme jour, que tous les matelots s'arment au matin, & en ordre font une salve d'escoupeterie au Capitaine du vaisseau : un bon garçon peu usité aux armes, par mesgard & imprudence, donna une double ou triple charge à un meschant mousquet qu'il avoit, & pensant le tirer il se creva, & tua le matelot qui estoit à son costé, & en blessa un autre legerement à la main. Je n'ay jamais rien veu de si resolu comme ce pauvre homme blessé à la mort: car ayant toutes les parties naturelles coupees & emportees, & quelques peaux des cuisses & du ventre qui luy pendoient: apres qu'il fut revenu de pasmoizon, à laquelle il estoit tombé du coup, luy-mesme appella le Chirurgien, & l'enhardit de coudre sa playe, & d'y apliquer ses remedes, & jusqu'à la mort parla avec un esprit aussi sain & arrêté, & d'une patience si admirable, que l'on ne l'eust pas jugé malade à sa parole. Le bon Pere Nicolas le confessa, & peu

Corps jetté dans la mer. de temps apres il mourut: apres il fut enveloppé dans sa paille, & mis le lendemain matin sur le tillac : nous dismes l'Office des morts, & toutes les prieres accoustumees, puis le corps ayant esté mis sur une planche, fut fait glisser dans la mer, puis un tison de feu allumé, & un coup de canon tiré, qui est la pompe funebre qu'on rend d'ordinaire à ceux qui meurent sur mer.

Tourmente fort grande.

Depuis, nous fusmes agitez d'une tourmente si furieuse, par l'espace de sept ou huit jours continuels, qu'il sembloit que la mer se deust joindre au Ciel, de sorte que l'on avoit de l'apprehension qu'il se vint à rompre quelque membre du navire, pour les grands coups de mer qu'il souffroit à tout moment, ou que les vagues furieuses, qui donnoient jusques par dessus la Dunette abysmassent nostre navire car elles avoient desja rompu & emporté les galleries, avec tout ce qui estoit dedans : c'est pourquoy on fut contrainct de mettre bas toutes les voiles, & demeurer les bras croisez, portez à la mercy des flots, & balotez d'une estrange façon pendant ces furies. Que s'il y avoit quelque coffre mal amarré, on l'entendoit rouler, & quelquefois la marmite estoit renversée, & en disant ou soupant si nous ne tenions bien nos plats, ils voloient d'un bout de la table à l'autre, & les falloit tenir aussi bien que la tasse à boire, selon le mouvement du navire, que nous laissions aller à la garde du bon Dieu, puisqu'il ne gouvernoit plus.

Pendant ce temps là, les plus devots prioient Dieu ; mais pour les matelots, je vous assure que c'est alors qu'ils sont moins devots, & qu'ils taschent de dissimuler l'apprehension qu'ils ont du naufrage, de peur que venans à en eschapper ils ne soient gaussez les uns des autres, pour la crainte & la peur qu'ils auroient témoigné par leurs devotions, ce qui est une vraye invention du diable, pour faire perdre les personnes en mauvais estat. Il est tres-bon de ne se point troubler, voire tres-necessaire pour chose qui arrive, à cause qu'on est moins apte de se tirer du danger ; mais il ne s'en faut pas monstrier plus insolent, ains se recommander à Dieu, & travailler à ce à quoy on pense estre expedient & necessaire à son salut & delivrance. Or ces tempestes bien souvent nous estoient presagees par les

Marsoins⁸, qui environnoient nostre vaisseau par milliers, se jouans d'une façon fort plaisante, dont les uns ont le museau mouffe & gros, & les autres pointu.

Un coup de mer entre
dans la chambre.

Au temps de cette tourmente je me trouvay une fois seul avec mon compagnon, dans la chambre du Capitaine, où je lisois pour mon contentement spirituel, les Meditations⁹ de S. Bonaventure, ledict Pere n'ayant pas encore achevé son Office, le disoit à genoûils, proche la fenestre qui regarde sur la gallerie, qu'à mesme temps un coup de mer rompit un aiz du siege de la chambre, entre dedans, sousleve un peu en l'air ledit Pere, & m'enveloppe une partie du corps, ce qui m'esbloût toute la veuë : neantmoins, sans autrement m'estonner, je me leve diligemment d'où j'estois assis, à tastons, j'ouvre la porte pour donner cours à l'eau, me ressouvenant avoir ouy dire qu'un Capitaine avec son fils, se trouverent un jour noyez par un coup de mer qui entra dans leur chambre. Nous eusmes aussi par fois des ressaques jusqu'au grand masts, qui sont des coups tres-dangereux pour enfoncer un navire dans l'abysme des eauës. Quand la tempeste nous prit nous estions bien avant au delà des Isles Assores, qui sont au Roy d'Espagne, desquelles nous n'approchâmes pas plus pres que d'une journee.

Ordinairement apres une grande tempeste vient un grand calme, comme en effet nous en avions quelquesfois de bien importuns, qui nous empeschoient d'avancer chemin, durant lesquels les Matelots jouïoient & dansoient sur le tillac; puis

8. Ce nom recouvrait différents cétacés; l'*Histoire du Canada* tient mieux compte de ce problème, distinguant le marsouin commun (*Phocaena phocaena*), au museau arrondi, et le dauphin (*Delphinus delphis*), au museau prolongé (HC, p. 118). Le marsouin blanc ou béluga (*Delphinapterus leucas*) est d'une autre famille de cétacés. Thevet avait bien fait le point sur cette question (CU, II, f. 1017b). L'étymologie suggère une association ancienne au porc, retenue par Lescarbot (HNF, p. 520), alors que Thevet avait comparé son goût à celui du veau. Thevet mentionne la croyance populaire concernant le présage des tempêtes; on atteste encore le rôle bienfaisant du dauphin à l'égard de l'homme et son nom l'associe à Apollon Delphinios, protecteur des marins.

9. Autre titre de *Stimulus amoris*, longtemps attribué au «second fondateur» des Franciscains, saint Bonaventure (1221-1274); plusieurs traductions, dont une de Blaise de Vigenère (1606).

quand on voyoit sortir de dessous l'orizon un nuage espais, c'estoit lors qu'il falloit quitter ces exercices, & se prendre garde d'un grain de vent qui estoit enveloppé là dedans, lequel se desserrant, grondant & sifflant, estoit capable de renverser nostre vaisseau sen dessus-dessous, s'il n'y eust eu des gens prests à executer ce que le maistre du navire leur commandoit. Or le calme qui nous arriva apres cette grande tempeste nous servit fort à propos, pour tirer de la mer un grand tonneau de tres-bonne huile d'olive, que nous apperceusmes assez proche de nous, flottant sur les eauës, nous en apperceusmes encore un autre deux ou trois jours apres: mais la mer qui commençoit fort à s'enfler, nous osta le moyen de l'avoir: ces tonneaux, comme il est à conjecturer, pouvoient estre de quelque navire brizé en mer par ces furieuses tourmentes & tempestes que nous avions souffertes peu de temps auparavant.

**Rencontre d'un navire
anglois.**

Quelques jours apres nous rencontrasmes un petit navire Anglois, qui disoit venir de la Virginie, & de quelqu'autre contree, car il avoit quantité de palmes, du petun¹⁰, de la cochenille & des cuirs, il estoit tout desmatté des coups de vent qu'il avoit souffert, & pour pouvoir s'en retourner au pays d'Angleterre & d'Escosse, d'où la plus-part de son equipage estoit: ils avoient accommodé leur masts de mizanne qui seul leur estoit resté, à la place du grand masts qui s'estoit rompu, & les autres aussi. Il pensoit s'esquiver & fuyr; mais nous allasmes à luy & l'arrestasmes, luy demandant, selon la coustume de la mer, à celuy qui est, ou pense estre le plus fort: d'où est le navire, il respondit d'Angleterre, on luy repliqua: amenez, c'est à dire, abaissez vos voiles, sortez vostre chaloupe, & venez nous faire voir vostre congé, pour en faire l'examen, que si on est trouvé sans le congé de qui il appartient, on le fait passer par la loy & commission de celuy qui le prend: mais il est vray qu'en cela, comme en toute autre chose, il se commet souvent de tres-grands abus, pour ce que tel feint estre marchand, & avoir bonne commission, qui luy mesme est pirate & marchand tout ensemble, se servant des deux qualitez selon

10. Le tabac, connu en France depuis 1556, était déjà un produit d'exportation des colonies anglaises. *Nicotiana rustica*, cultivée dans la région connue de Sagard, servait au troc interne.

les occasions & rencontres, & ainsi nos matelots desiroient-ils la rencontre de quelque petit navire Espagnol, où il se trouve ordinairement de riches marchandises, pour en faire curee, & contenter leur convoitise : c'est pourquoy il ne faut s'approcher d'aucun navire en mer qu'à bonnes enseignes, depeur qu'un forban ne soit pris par un autre pirate. Que si demandant d'où est le navire on respond, de la mer, c'est à dire, escumeur de mer, c'est qu'il faut venir à bord, & rendre combat, si on n'ayme mieux se rendre à leur mercy & discretion du plus fort.

C'est aussi la coustume en mer, que quand quelque navire particulier rencontre un navire Royal, de se mettre au dessous du vent, & se presenter non point coste-à-coste ; mais en biaisant, mesme d'abatre son enseigne (il n'est pas neantmoins de besoin d'en avoir en si grand voyage) sinon quand on approche de terre, ou quant il se faut battre.

Pour revenir à nos Anglois, ils vindrent enfin à nous, sçavoir leur maistre de navire, & quelques autres des principaux, non toutefois sans une grande crainte & contradiction, car ils pensoient qu'on les traiteroit de la mesme sorte qu'ils ont accoustumé de traiter les François quand ils en ont le dessus : c'est pourquoy ce Maistre de navire offrit en particulier à nostre Capitaine, moy present, tout ce qu'ils avoient de marchandise en leur navire, moyennant la vie sauve, & qu'ainsi despoüillez de tout, fors d'un peu de vivres, on les laissast aller ; mais on ne leur fit aucun tort, & refusa-on leur offre, seulement on accepta un baril de patates (ce sont certaines racines des Indes, en forme de gros naveaux ; mais d'un goust beaucoup plus excellent) & un autre de petun, qu'ils offrirent volontairement au Capitaine, & à moy un cadran solaire que je ne voulois accepter depeur de leur en incommoder : car mon naturel ne sçauroit affliger l'affligé, bien qu'il ne merite compassion.

Le Capitaine de nostre vaisseau, comme sage, ne voulut rien determiner en ce faict de soy-mesme, sans l'avoir premierement communiqué aux principaux de son bord, & nous pria d'en dire nostre advis, qui estoit celuy que principalement il desiroit suyvre, pour ne rien faire contre sa conscience, ou qui fust digne de reprehension. Pendant que nous estions en ce conseil, on

avoit envoyé quantité de nos hommes dans ce navire Anglois pour y estre les plus forts, & en ramener les principaux des leurs dans le nostre, excepté leur Capitaine lequel estoit malade, de laquelle maladie il mourut la nuict mesme. Après avoir veu tous les papiers de ces pauvres gens, & trouvé près d'un boisseau de lettres qui s'adressoient à des particuliers d'Angleterre, on conclut qu'ils ne pouvoient estre forbans, bien que leur congé ne fust que trop vieux obtenu, attendu qu'outre qu'ils estoient peu de monde, & encor' fort foiblement armez, ils avoient quelques charte-parties, puis toutes ces lettres les mettoient hors de soupçon, & ainsi on les renvoya en leur navire, apres nous avoir accompagnez trois jours, & pleurans d'ayse d'estre delivrez de l'esclavage ou de la mort qu'ils attendoient: ils nous firent mille remerciemens d'avoir parlé pour eux, & se prosternoient jusqu'en terre, contre leur coustume, en nous disans adieu.

Des Baleines.

Je me recreois parfois, selon que je me trouvois disposé, à voir jetter l'esvent aux baleines, & joüer les petits balenots, & en ay veu une infinité, particulièrement à Gaspé, où elles nous empeschoient nostre repos par leurs soufflemens & les diverses courses des Gibars & Baleines¹¹. Gibar est une espece de Baleine, ainsi appelee, à cause d'une bosse qu'il semble avoir, ayant le dos fort eslevé, où il porte une nageoire. Il n'est pas moins grand que les Baleines, mais non pas si espais ny si gros & a le museau plus long & plus aigu, & un tuyau sur le front, par où il jette l'eau de grande violence, quelques-uns à cette cause, l'appellent souffleur. Toutes les femelles Baleines portent & font leurs petits tous vifs, les allaitent, couvrent & contre-gardent de leurs nageoires. Les Gibars & autres Baleines dorment tenans leurs testes eslevees un peu hors, tellement que ce tuyau est à decouvert & à fleur d'eau. Les Baleines se voyent & descouvrent de loin par leur

11. Le contexte confirme que Sagard voit ses premières baleines avant d'arriver au Grand-Banc et que les baleineaux sont, selon lui, leurs petits; il ne voit pas encore les *Balaenoptera*, genre de baleines moins grandes. «Gibar» (de gibe, bosse) désigne une baleine bossue, dont la plus commune sur les côtes atlantiques du Canada est un rorqual (*Megaptera novaeangliae*). Manifestement, Sagard comprend que ces «poissons» sont des mammifères, de même que le morse (p. 135). Les mesures de Champlain (*Voyages*, 1613, p. 267) et de Lescarbot (*HNF*, p. 520, 918), ajoutées à la description, correspondent aussi au rorqual, dont le souffle atteint trois mètres.

queuë qu'elles monstrent souvent s'enfonçans dans la mer, & aussi par l'eau qu'elles jettent par les esvans, qui est plus d'un poinçon à la fois, & de la hauteur de deux lances, & de cette eau que la Baleine jette, on peut juger ce qu'elle peut rendre d'huile. Il y en a telle d'où l'on en peut tirer jusqu'à plus de quatre cens barriques, d'autres six-vingts poinçons, & d'autres moins, & de la langue on en tire ordinairement cinq & six barriques : & Pline rapporte, qu'il s'est trouvé des Baleines de six cens pieds de long, & trois cens soixante de large. Il y en a desquelles on en pourroit tirer davantage.

À mon retour je vis tres peu de Baleines à Gaspé, en comparaison de l'annee precedente, & ne peux en concevoir la cause ny le pourquoy, sinon que ce soit en partie la grande abondance de sang que rendit la playe d'une grande Baleine, que par plaisir un de nos Commis¹² luy avoit faite d'un coup d'arquebuse à croc, chargée d'une double charge : ce n'est neantmoins ny la façon, ny la maniere de les avoir : car il y faut bien d'autre invention & des artifices desquels les Basques se sçavent bien servir, c'est pourquoy je n'en fais point de mention, & me contente que d'autres Autheurs en ayent escrit.

La premiere Baleine que nous vîmes en pleine mer estoit endormie, & passant tout aupres on détourna un peu le navire, craignant qu'à son resveil elle ne nous causast quelque accident. J'en vis une entre les autres espouventablement grosse, & telle que le Capitaine, & ceux qui la virent, dirent asseurement n'en avoir jamais veu de plus grosse. Ce qui fit mieux recognoistre sa grosseur & grandeur est, que se demenant & soustenant contre la mer, elle faisoit voir une partie de son grand corps. Je m'estonnay fort d'un Gibar, lequel avec sa nageoire ou de sa queuë, car je ne pouvois pas bien discerner ou recognoistre duquel c'estoit, frappoit si furieusement fort sur l'eau, qu'on le pouvoit entendre de fort loin, & me dit-on que c'estoit pour estonner & amasser le poisson, pour apres s'en gorger. Je vis un jour un poisson de quelque dix ou douze pieds de longueur, & gros à proportion, passer tout joignant nostre navire : on me dit

12. Le sieur de Goua (*HC*, p. 132) : sans doute Gua de Monts. L'absence de baleines à l'automne s'explique mieux par leurs migrations annuelles vers les eaux tropicales.

que c'estoit un Requiem¹³, poisson fort friant de chair humaine, c'est pourquoy il ne fait pas bon se baigner où il y en a, pource qu'il ne manque pas d'engloutir les personnes qu'il peut attraper, ou du moins quelque membre du corps, qu'il coupe aysement avec ses deux ou trois rangees de dents qu'il a en sa gueule, & n'estoit qu'il luy convient tourner le ventre en haut ou de costé pour prendre sa proie, à cause que comme un Esturgeon, il a sa gueule sous un long museau, il devoreroit tout: mais il luy faut du temps à se tourner, & par ainsi il ne faict pas tout le mal qu'il feroit, s'il avoit sa gueule autrement.

Poisson appelé
Dorade.

Assez proche du Grand-Banc, un de nos matelots herponna une Dorade¹⁴, c'est, à mon avis, le plus beau poisson de toute la mer; car il semble que la Nature se soit delectee & ait pris plaisir à l'embellir de ses diverses & vives couleurs: de sorte mesme qu'il esbloût presque la veuë des regardans, en se diversifiant & changeant comme le Cameleon, & selon qu'il approche de sa mort il se diversifie & se change en ses vives couleurs. Il n'avoit pas plus de trois pieds de longueur, & sa nageoire qu'il avoit dessus le dos luy prenoit depuis la teste jusqu'à la queue, toute doree & couverte comme d'un or tres-fin: comme aussi la queue, ses aislerons ou nageoires, sinon que par-fois il paroissoit de petites taches de la couleur d'un tres-fin azur, & d'autres de vermillon, puis comme d'un argenté; le reste du corps est tout doré, argenté, azuré, vermillonné, & de diverses autres couleurs, il n'est pas gueres large sur le dos, ains estroict, & le ventre aussi; mais il est haut & bien proportionné à sa grandeur: nous le mangeames, & trouvames tres-bon, sinon qu'il estoit un peu sec, quand il fut pris il fuyoit & se jouoit à nostre vaisseau, car le naturel de ce poisson suit

13. Le requin classique (*Carchhinus leucus*) peut atteindre ces latitudes, mais on voyait plus probablement le requin bleu (*Prionace glauca*) ou le requin-tigre (*Gatiocerdo cuvieri*), plus largement répandus. Ceux-ci peuvent atteindre une longueur de 4,5 mètres et de 6 mètres respectivement. Le commentaire providentialiste sur le museau est adapté d'une tradition concernant le loup (voir Richard de Fournival, cité par Nicole Deschamps, «L'Univers des bestiaires», *Études françaises*, vol. 10, n° 3, 1974, p. 241). Sagard examinera plus tard un crâne de requin dans un cabinet de curiosités (HC, p. 133).

14. La dorade ou daurade (*Spaurus auratus* ou *Zenopsis ocellata*) peut venir du Sud jusqu'au Grand-Banc.

volontiers les navires: mais on en voit peu ailleurs qu'aux Molucques. Nous tirasmes aussi de la mer un poisson mort, de mesme façon qu'une grosse perche, qui avoit la moitié du corps entierement rouge; mais aucun de nos gens ne peut jamais dire ny juger quel poisson c'estoit¹⁵. J'ay aussi quelquesfois veu voler hors de l'eau des petits poissons, environ de la longueur de quatre ou cinq pieds¹⁶, fuyans de plus gros poissons qui les poursuivoient. Nos matelots herponnerent un gros Marsoin femelle, qui en avoit un petit dans le ventre, lequel fut lardé & rosty en guise d'un levraut, puis mangé, & la femelle aussi, laquelle nous servit plusieurs jours: ce qui nous fut une grande regale pour estre las de Salines, qui est la viande ordinaire de la mer.

Assez près du Grand-Banc il se voit un grand nombre d'oyseaux de mer de diverses especes, dont les plus frequents sont des Godets, Happe-foyes & autres¹⁷, que nous appellons Fouquets, ressemblans aucunement au pigeon, sinon qu'ils sont encor' une fois plus gros, ont les pattes d'oyes, & se repaisent de poisson. Ces oyseaux servent de signal aux mariniers de l'approche dudict Grand-Banc, & de certitude de leur droicte route: mais je m'esmerveille, avec plusieurs autres, où ils peuvent faire leurs nids, & esclore leurs petits, estans si esloignez de terre. Il y en a qui asseurent, apres Pline, que sept jours avant, & sept jours apres le solstice d'hiver la mer se tient calme, & que pendant ce temps-là les Alcyons font leurs nids, leurs œufs, & esclorient leurs petits, & que la navigation en est beaucoup plus asseuree¹⁸: mais d'autres ne l'asseurent neantmoins que de la mer de Sicile, c'est pourquoy je laisse la chose à decider à de plus sages que moy. Nous prismaes à Gaspé un de ces Fouquets avec une longue ligne, à l'ain de laquelle y avoit des entrailles de

15. Ce poisson qui ressemble à une grosse perche au dos rouge pourrait être la perche marine ou sébaste de Norvège (*Sebastes marinus*): celle-ci se tient à cent soixante brasses de profondeur, de sorte que les mariniers de Sagard ne la connaissaient guère.

16. Le poisson volant (*Cypselurus hetelurus* ou *C. melanurus*) plane après avoir sauté; il a moins de trente centimètres de longueur. Répandu au Sud, il peut se trouver dans la région du Canada.

17. Sur la liste des palmipèdes, voir *infra*, p. 133, n. 24.

18. *Histoire naturelle*, livre X; cet oiseau fabuleux aurait fait son nid sur la mer et pondu dans les quinze jours autour du solstice d'hiver.

molluës fraîches, qui est l'invention dont on se sert pour les prendre. Nous en prîmes encor' un autre de cette façon, un de ces Fouquets grandement affamé, voltigeoit à l'entour de nostre navire cherchant quelque proie : l'un de nos matelots advisé, luy present un harang qu'il tenoit en sa main, & l'oyseau affamé y descend, & le garçon habile le prit par la patte, & fut pour nous. Nous le nourrîmes & conservâmes un assez long temps dans un seau couvert, où il ne se démenoit aucunement ; mais il sçavoit fort bien pincer du bec quand on s'en vouloit approcher. Plusieurs appellent communement cet oyseau Happe-foyes, à cause de leur avidité à recueillir & se gorger des foyes des molluës que l'on jette en mer apres qu'on leur a ouvert le ventre, desquels ils sont si frians, qu'ils se hazardent d'approcher du vaisseau & navire, pour en attraper à quelque prix que ce soit.

Du Grand-Banc. Le Grand-Banc, duquel nous avons desja parlé, & au travers duquel ils nous convenoit passer : ce sont hautes montagnes, assises en la profonde racine des abysmes des eaux, lesquelles s'eslevent jusqu'à trente, quarante & soixante brasses de la surface de la mer. On le tient de six-vingts lieues de long, d'autres disent de deux cens, & soixante de large¹⁹, passé lequel on ne trouve plus de fond, non plus que par-deçà, jusqu'à ce qu'on aborde la terre. Nous y eûmes le plaisir de la pesche des molluës²⁰ : car c'est le lieu où plus particulièrement on y en pesche grande quantité, & sont des meilleures de Terre-neuve : en passant nous y en peschâmes un grand nombre, & quelques Flettans²¹ fort gros, qui est un fort bon poisson ; mais il faict grandement la guerre aux molluës,

19. Cf. Lescarbot, *HNF*, p. 527 : 200 lieues de long sur 18, 20 ou 24 de large ; 30, 36 ou 40 brasses.

20. La morue (*Gadus morhua*), espèce commune à tout le nord de l'Atlantique et au golfe du Saint-Laurent : les pêcheurs basques et normands connaissaient depuis longtemps ses migrations printanières au Grand-Banc. D'abord poisson de luxe et propre à la salaison, elle se présentait de différentes façons, ce qui donnait lieu à une diversité de noms : cabillaud, merluche, morue verte, morue sèche ; l'orthographe du nom générique variait depuis longtemps.

21. Le flétan atlantique (*Hippoglossus hippoglossus*), le plus grand des poissons plats pêchés dans l'océan et dans le golfe, atteint souvent plus de trois mètres. Prédateur féroce, il monte jusqu'à mi-eau pour s'alimenter, principalement d'autres poissons. Les turbots et barbues, poissons plats bien moins grands, se trouvent aussi au Grand-Banc.

qu'il mange en quantité, bien que sa gueule soit petite, à proportion de son corps, qui est presque fait en la forme d'un turbot ou barbuë, mais dix fois plus grand : ils sont fort-bons à manger grillés & bouillis par tranches. Cela est admirable, combien les molluës sont aspres à avaler ce qu'elles rencontrent & leur vient au devant, soit l'amorce, fer, pierre, ou toute autre chose qui tombe dans la mer, que l'on retrouve par-fois dans leur ventre, quand elles ne le peuvent revomir, c'est la cause pourquoy l'on en prend si grand quantité : car à mesme temps qu'elles apperçoivent l'amorce, elles l'engloutissent ; mais il faut estre soigneux de tirer promptement la ligne, autrement elles revomissent l'ain, & s'eschappent souvent.

Je ne sçay d'où en peut proceder la cause ; mais il fait continuellement un broüillas humide, froid & pluvieux sur ce Grand-Banc, aussi bien en plein Esté comme en Automne, & hors dudict Banc il n'y a rien de tout cela, c'est pourquoy il y seroit grandement ennuyeux & triste, n'estoit le divertissement & la recreation de la pesche. Une chose, entr'autres, me donnoit bien de la peine lors que je me portois mal : une grande envie de boire un peu d'eau douce, & nous n'en avions point, par ce que la nostre estoit devenuë puante, à cause du long-temps que nous estions sur mer, & si le cidre ne me sembloit point bon pendant ces indispositions, & encor' moins pouvois-je user d'eau de vie, ny sentir le petun ou merluche, & beaucoup d'autres choses, sans me trouver mal du cœur, qui m'estoit comme empoisonné, & souvent bondissant contre les meilleures viandes & rafraichissemens : estre couché ou appuyé me donnoit quelque allegement, lors principalement que la mer n'estoit point trop haute ; mais lors qu'elle estoit fort enflee, j'estois bercé d'une merveilleuse façon, tantost couché de costé, tantost les pieds eslevez en haut, puis la teste, & tousjours avec incommodité à l'ordinaire, que si on se portoit bien tout cela ne seroit rien neantmoins, & s'y accoustumeroit-on aussi gayement que les matelots : mais en toutes choses les commencemens sont tousjours difficiles, qui durent quelques-fois fort long-temps sur mer, selon la complexion des personnes, & la force de leurs estomachs.

Cap Breton

Quelque temps apres avoir passé le Grand-Banc, nous passasmes le Banc à vers, ainsi nommé, à cause qu'aux molluës qu'on y pesche, il s'y trouve des petits boyaux comme vers, qui remuent²² : & si elles ne sont si bonnes ny si blanches à mon advis. Nous passasmes apres tout joignant le Cap Breton (qui est estimé par la hauteur de 45. degrez 3. quarts de latitude, & 14. degrez 50. minutes de declinaison de l'Aimant) entre ledict Cap Breton & l'Isle saint Paul, laquelle Isle est inhabitee, & en partie pleine de rochers, & semble n'avoir pas plus d'une lieuë de longueur ou environ ; mais ledit Cap Breton que nous avions à main gauche, est une grande Isle en forme triangulaire, qui a 80. ou 100. lieuës de circuit²³, & est une terre eslevee, & me sembloit voir l'Angleterre selon qu'elle se presenta à mon objet, pendant les quatre jours que pour cause des vents contraires nous conviasmes contre la coste : cette terre du Cap Breton est une terre sterile, neantmoins agreable en quelques endroits, bien qu'on y voye peu souvent des Sauvages à ce qu'on nous dist. À la poincte du Cap, qui regarde & est vis-à-vis de l'Isle saint Paul, il y a un Tertre eslevé en forme quarree, & plate au dessus, ayant la mer de trois costez, & un fossé naturel qui le separe de la terre ferme : ce lieu semble avoir esté fait par industrie humaine, pour y bastir une forteresse au dessus qui seroit imprenable, mais l'ingratitude de la terre ne merite pas une si grande despence, ny qu'on pense à s'habituer en lieu si miserable & sterile.

Isle aux oyseaux.

Estans entrez dans le Golfe, ou Grande-baye S. Laurens, par où on va à Gaspé & Isle percee, &c. nous trouvasmes dés le lendemain l'Isle aux oyseaux, tant renommee pour le nombre infiny d'oyseaux qui l'habitent : elle est esloignee environ quinze ou seize lieuës de la Grand'terre, desorte que de là on ne la peut aucunement decouvrir. Cette Isle est estimee en l'eslevation du Pole de 49. degrez 40. minutes. Ce rocher ou Isle, à mon advis, plat un peu en talus, a environ une petite lieuë de circuit, & est presque en ovalle, & d'assez difficile accez : nous avions proposé d'y monter s'il eust fait calme, mais la mer un peu trop agitee nous en empescha. Quand il y faict

22. Explication fantaisiste, de source inconnue ; le nom du Banc Avert vient de la morue verte, salée dans le navire sans séchage (voir Lescarbot, *HNF*, p. 525).

23. Cf. Champlain : « 8 lieuës de circuit » (*Voyages*, 1632, 1^e partie, p. 97).

vent, les oyseaux s'eslevent facilement de terre, autrement il y en a de certaines especes qui ne peuvent presque voler, & qu'on peut aysement assommer à coups de bastons, comme avoient faict les Mattelots d'un autre navire, qui avant nous en avoient emply leur chaloupe, & plusieurs tonneaux des œufs qu'ils trouverent aux nids; mais ils y penserent tomber de foiblesse, pour la puanteur extreme des ordures desdicts oyseaux. Ces oyseaux²⁴ pour la plus-part, ne vivent que de poisson, & bien qu'ils soient de diverses especes, les uns plus gros, les autres plus petits, ils ne font point pour l'ordinaire plusieurs troupes; ains comme une nuee espaisse volent ensemblement au dessus de l'Isle, & aux environs, & ne s'escartent que pour s'égayer, eslever & se plonger dans la mer: il y avoit plaisir à les voir librement approcher & roder à l'entour de nostre vaisseau, & puis se plonger pour un long temps dans l'eau, cherchans leur proye. Leurs nids sont tellement arrangez dans l'Isle selon leurs especes, qu'il n'y a aucune confusion; mais un bel ordre. Les grands oyseaux sont arrangez plus proches de leurs semblables, & les moins gros ou d'autres especes, avec ceux qui leur conviennent, & de tous en si grande quantité, qu'à peine le pourroit-on jamais persuader à qui ne l'auroit veu. J'en mangeay d'un, que les Mattelots appellent Guillaume, & ceux du pays *Apponath*, de plumage blanc & noir, & gros comme une poule, avec une courte queue, & de petites aisles, qui ne cedit en bonté à aucun gibier que nous ayons. Il y en a d'une autre espece, plus petits que les autres, & sont appelez Godets. Il y en a aussi d'une autre sorte; mais plus grands, & blancs, separez

24. Sagard dresse deux listes quelque peu contradictoires des palmipèdes marins. Le fou de bassan ou margaulx (*Morus bassanus*) ne prête pas à confusion comme les trois alcidées: le gode (*Alca torda*, petit pingouin, *Razor-billed Auk*), le grand pingouin (*Pinguinus impennis*, *Great Auk*) et la foulque (*Fulica americana*). Le «happe-foye», qui apparaît dans la première liste (*supra*, p. 129) comme une autre espèce (erreur corrigée dans *HC*, p. 136), s'identifie plus loin au fouquet (la «foulque»). L'*Aponath* est l'«Apponatz» décrit par Jacques Cartier (*Relations*, p. 96) et appelé plus tard «grand pingouin» (espèce aujourd'hui éteinte). L'appellation «guillaume» est sûrement erronée; le terme «guillemot» désigne couramment un autre alcidée (*Cepphus grylle*). Le «godet» peut désigner, aussi bien que le gode proprement dit, la marmette (*Uria aalge*, murre) qui lui ressemble de près, surtout lorsqu'elle nage. La confusion, assez naturelle, est sans doute augmentée par l'insertion maladroite d'emprunts multiples: le nom amérindien du pingouin et la morsure du fou de bassan remontent à Cartier, le surnom «happe-foye» à Lescarbot (*HNF*, p. 528). Sont exactement observés, par contre, l'ordre de grandeur, les pattes à membranes et le puissant bec du fou de bassan.

des autres en un canton de l'Isle, & sont tres-difficiles à prendre, pour ce qu'ils mordent comme chiens, & les appelloient Margaux.

Elephant de mer.

Proche de la mesme Isle il y en a une autre plus petite, & presque de la mesme forme, sur laquelle quelques-uns de nos Matelots estoient montez en un autre voyage precedent, lesquels me dirent & assurerent y avoir trouvé sur le bord de la mer, des poissons gros comme un bœuf, & qu'il en tuerent un, en luy donnant plusieurs coups de leurs armes par dessous le ventre, ayant auparavant frappé en vain une infinité de coups, & endommagé leurs armes sur les autres parties de son corps, sans le pouvoir blesser, pour la grand'dureté de sa peau, bien que d'ailleurs il soit quasi sans deffence & fort massif.

Ce poisson est appelé par les Espagnols *Maniti*²⁵, & par d'autres *Hippotame*, c'est à dire, cheval de riviere, & pour moy je le prends pour l'Elephant de mer : car outre qu'il ressemble à une grosse peau enflee, il a encor' deux pieds qui sont ronds, avec quatre ongles faictes comme ceux d'un Elephant, à ses pieds il a aussi des ailerons ou nageoires, avec lesquelles il nage, & les nageoires qu'il a sur les espauls s'estendent par le milieu jusques à la queue.

Il est de poil tel que le loup marin, sçavoir gris, brun, & un peu rougeastre. Il a la teste petite comme celle d'un bœuf, mais plus descharnee, & le poil plus gros & rude, ayant deux rangs de dents de chacun costé, entre lesquelles y en a deux en chacune

25. Le morse (*Odobendus rosmarus rosmarus*), qu'on voit encore dans le golfe du Saint-Laurent aussi bien que dans l'océan, fascinait les voyageurs. Lent sur terre et donc vulnérable, cet énorme pinnipède (jusqu'à 5 mètres de long et 225 kg) n'a de prédateur que l'homme; pour grimper il se sert, en effet, de ses défenses et de ses nageoires griffées; il a une mince moustache, sans autre poil. Sagard a mal copié le nom espagnol *manatí*, qu'il pouvait trouver dans l'œuvre de López de Gómara ou de José Acosta. Thevet avait déjà mis ses lecteurs en garde contre le piège étymologique des humanistes, tel que Blaise de Vigenère, assimilant cet amphibie à l'hippopotame (cheval de rivière) (*CU*, I, f. 64); Lescarbot tombe dans cette erreur en rendant compte de la «bête à grand' dent» de Cartier (*HN*, p. 920).

part, pendant de la machoire superieure en bas, de la forme de ceux d'un jeune Elephant, desquelles cet animal s'ayde pour grimper sur les rochers (à cause de ces dents, nos Mariniers l'appellent la beste à la grand dent.) Il a les yeux petits, & les oreilles courtes, il est long de vingt pieds, & gros de dix, & est si lourd qu'il n'est possible de plus. La femelle rend ses petits comme la vache, sur la terre, aussi a-elle deux mammelles pour les allaiter : en le mangeant il semble plustost chair que poisson, quand il est fraiz vous diriez que ce seroit veau : & d'autant qu'il est des poissons cetases, & portans beaucoup de lard, nos Basques & autres Mariniers en tirent des huiles fort-bonnes, comme de la Baleine, & ne rancit point, ny ne sent jamais le vieil. Il a certaines pierres en la teste, desquelles on se sert contre les douleurs de la pierre, & contre le mal de costé. On le tuë quand il paist de l'herbe à la rive des rivières ou de la mer, on le prend aussi avec les rets quand il est petit, mais pour la difficulté qu'il y a à l'avoir, & le peu de profit que cela apporte, outre les hazards & dangers où il se faut mettre, cela faict qu'on ne se met pas beaucoup en peine d'en chercher & chasser. Nostre Pere Joseph me dit avoir veu les dents de celuy qui fut pris, & qu'elles estoient fort grosses, & longues à proportion.

Baye de Gaspé. Le lendemain nous eusmes la veuë de la montagne, que les Matelots ont surnommee Table de Roland²⁶, à cause de sa hauteur, & les diverses entre coupures qui sont au coupeau, puis peu à peu nous approchâmes des terres jusques à Gaspé, qui est estimé sous la hauteur de 48. degrés²⁷ deux tiers de latitude, où nous posâmes l'anchre pour quelques jours. Cela nous fut une grande consolation : car outre le desir & la necessité que nous avions de nous approcher du feu, à cause des humiditez de la mer, l'air de la terre nous sembloit grandement souëf : toute cette Baye estoit tellement pleine de Baleines, qu'à la fin elles nous estoient fort importunes, & empeschoient nostre repos par leur continuel tracas, & le bruit de leurs esvents. Nos Matelots y pescherent grande quantité de

26. Aujourd'hui Mont-Sainte-Anne, près de Percé. C'est de Grande-Grève, escale probable de Sagard, qu'on aperçoit le profil qu'il décrit. L'ancien nom persiste sur quelques cartes marines.

27. Texte de base : «de 40. degrés». Nous corrigeons d'après HC.

Houmars²⁸, Truittes²⁹ & autres diverses especes de poissons, entre lesquels y en avoit de fort laids, & qui ressembloient aux crapaux.

Toute cette contree de terre est fort montagneuse & haute presque par tout, ingrate & sterile, n'y ayant rien que des Sapi-niers, Bouleaux³⁰, & peu d'autres bois. Devant la rade, en un lieu un peu eslevé, on a faict un petit jardin que les Matelots cul-tivent quand ils sont arrivez là, ils y sement de l'ozeille & autres petites herbes, lesquelles servent à faire du potage : ce qu'il y a de plus commode & consolatif, apres la pesche & la chasse qui y est mediocrement bonne, est un beau ruisseau d'eau douce, tres-bonne à boire, qui descend au port dans la mer, de dessus les hautes montagnes qui sont à l'opposite, sur le coupeau desquelles me promenant par-fois, pour contempler l'embou-cheure du grand fleuve saint Laurent, par lequel nous devons passer pour aller à Tadoussac : apres avoir doublé cette lan-gue de terre & Cap de Gaspé, j'y vis quelques levraux³¹ & perdrix³², comme celles que j'ay veuës du depuis dans le pays de

28. Le *Homarus americanus* vu à Gaspé est en tout point semblable à son cousin européen.

29. La truite de mer (*Salmo trutta trutta*), proche parent du saumon, commence son cycle migratoire en Islande ; son adaptation aux rivières du Canada est un phénomène récent. Pour la truite d'eau douce, voir *infra*, p. 262, 303.

30. Dans les descriptions des voyageurs français, la présence de ces deux arbres désigne régulièrement une terre « stérile », peu propice à l'agriculture. L'économie amérindienne, au contraire, réservait une grande place à l'écorce du bouleau blanc (*Betula papyrifera*), à distinguer donc du bouleau jaune (*Betula lenta*, couramment appelé merisier au Québec, voir p. 313, n. 17) ; ce sont les espèces les plus répandues au Canada. Puisque l'usage courant (abusif en botanique) désigne d'autres résineux sous le nom de sapin, on ne sait pas si Sagard identifiait ainsi le sapin commun à l'est du Canada (*Abies balsamea*).

31. Sagard a pu voir des lapins et des lièvres, mais on ne saurait préciser dans quelle mesure il les distinguait ; le *Dictionnaire* ne retient qu'un seul nom pour les deux, et l'*Histoire du Canada* change cette référence à « lapins et perdrix » (HC, p. 147). Le *Lepus americanus*, très répandu dans tout le Canada, ressemble au lièvre européen ; il est à distinguer du *Jack Rabbit* (*Lepus townsendii*), peu commun en Ontario. Le lapin à queue blanche (*Sylvilanus floridanus*), dont la présence précolombienne est attestée par des fouilles, ressemble au lapin de garenne importé d'Europe au XX^e siècle.

32. La perdrix d'Europe n'était pas encore introduite, mais plusieurs espèces indigènes lui ressemblent. Le tétras des savanes (*Canachites canadensis*) est noir ou gris avec des bordures blanches ; la gélinotte huppée (*Bonasa umbellus*), plus commune, peut être brune ou grise avec des barres blanches.

nos Hurons: & comme je desirois m'employer tousjours à quelque chose de pieux, & qui me fournit d'un renouvellement de ferveur à la poursuite de mon dessein, je gravois avec la poincte d'un cousteau dans l'escorce des plus grands arbres, des Croix & des noms de JESUS, pour signifier à Sathan & à ses supposts, que nous prenions possession de cette terre pour le Royaume de Jesus-Christ, & que doresnavant il n'y auroit plus de pouvoir, & que le seul & vray Dieu y seroit recogneu & adoré.

*Cérémonie des Matelots
aux Monts nostre-Dame.*

Ayant laissé nostre grand vaisseau au port,
& donné ordre pour la pesche de la

Molluë, nous nous embarquasmes dans une pinace nommee la Magdeleine, pour aller à Tadoussac, la voile au vent, & le cap estant doublé seulement au troisieme jour, à cause des vents & marees contraires, nous passasmes tousjours costoyans à main gauche, la terre qui est fort haute, & en suite les Monts nostre Dame, pour lors encore en partie couverts de neige, bien qu'il n'y en eust plus par tout ailleurs. Or les Matelots, qui ordinairement ne demandent qu'à rire & se recreer, pour addoucir & mettre dans l'oubly les maux passez, font icy des ceremonies ridicules à l'endroit des nouveaux venus, (qui n'ont encore pû estre empeschees par les Religieux) un d'entr'eux contre-faict le Prestre, qui feint de les confesser, en marmotant quelques mots entre ses dents, puis avec une gamelle ou grand plat de bois, luy verse quantité d'eau sur la teste, avec des ceremonies dignes des Matelots; mais pour en estre bien-tost quittes, & n'en courir une plus grande rigueur, il se faut racheter de quelque bouteille de vin, ou d'eau de vie, ou bien il se faut attendre d'estre bien mouillé. Que si on pense faire le mauvais ou le retif, l'on a la teste plongee jusques par sous les espauls, dans un grand bacquet d'eau qui est là disposé tout exprez, comme je vis faire à un grand garçon qui pensoit resister en la presence du Capitaine, & de tous ceux qui assistoient à cette ceremonie; mais comme le tout se fait selon leur coustume ancienne, par recreation: aussi ne veulent-ils point que l'on se desdigne de passer par la loy, ains gayement & de bonne volonté s'y sousmettre, j'entends les personnes seculieres, & de mediocre condition, ausquels seuls on fait observer cette loy.

L'Isle d'Anticosty, où l'on tient qu'il y a des Ours blancs³³ monstrueusement grands, & qui devorent les hommes comme en Norvegue, longue d'environ 30. ou 40. lieuës, nous estoit à main droite, & en suite des terres plates couvertes de Sapiniers, & autres petits bois, jusqu'à la rade de Tadoussac. Cette Isle, avec le Cap de Gaspé, opposée, sont l'emboucheure de cet admirable fleuve, que nous appellons de saint Laurent, admirable, en ce qu'il est un des plus beaux fleuves du monde, comme m'ont avoué dans le pays des personnes mesmes qui avoient fait le voyage des Molucques & Antipodes³⁴. Il a son entrée selon qu'on peut presumer & juger, près de 20. ou 25. lieuës de large, plus de 200. brasses de profondeur, & plus de 800. lieuës de connaissance³⁵; & au bout de 400. lieuës elle est encore aussi large que les plus grands fleuves que nous ayons remarquez, remplie (par endroits) d'Isles & de rochers innombrables; & pour moy je peux assurer que l'endroit le plus estroit que j'ay vu, passe la largeur de 3. & 4. fois la riviere de Seine, & ne pense point me tromper, & ce qui est plus admirable, quelques-uns tiennent que cette riviere prend son origine de l'un des lacs qui se rencontrent au fil de son cours, si bien (la chose estant ainsi) qu'il faut qu'il ait deux cours; l'un en Orient vers la France, l'autre en Occident, vers la mer du Su, & me semble que le lac des *Skequaneronons*³⁶ a de mesme deux descharges opposées, produisant une grande riviere, qui se va rendre dans le grand lac des Hurons, & une autre petite tout à l'opposée, qui descend & prend son cours du côté de Kebec, & se perd dans un lac qu'elle rencontre à 7. ou 8. lieuës de sa

33. Sagard indique que cette information ne relève pas de sa propre observation, dont la source ultime pourrait être le nom montagnais *Naticousti* (là où on prend l'ours). L'*Ursus maritimus* fréquente les côtes de la mer et du golfe et peut nager très loin; sa présence sur cette île serait donc sporadique. Les noms et les références aux ours remontent à Thevet et à Cartier. Thevet (*CU*, II, f. 1019) mentionne un ours blanc vu à Belle-Isle et une abondance d'ours à l'île de l'Assomption (Anticosti). Champlain ajoute lui aussi à son récit de 1632 des «Ours blancs fort dangereux» (*Voyages*, 1632, 2^e partie, p. 93).

34. Probablement François Gravé du Pont (voir *HC*, p. 947).

35. Variations sur les mesures données par Lescarbot (*HNF*, p. 35).

36. Texte de base: «*Shequaneronons*». Nous corrigeons d'après *HC*.

source³⁷ : ce fut le chemin par où mes Sauvages me ramenerent des Hurons, pour retrouver nostre grand fleuve saint Laurent, qui conduit à Kebec.

Continuant nostre route, & vogant sur nostre beau fleuve, à quelques jours de là nous arrivâmes à la rade de Tadoussac, qui est à une lieuë du port, & cent lieuës de l'emboucheure de la riviere, qui n'a en cet endroit plus que sept ou huit lieuës de large : le lendemain nous doublâmes la pointe aux Vaches, & entrâmes au port, qui est jusques où peuvent aller les grands vaisseaux³⁸ : c'est pourquoy on tient là des barques & chaloupes exprez, pour descharger les navires, & porter ce qui est necessaire à Kebec, y ayant encor environ 50. lieuës de chemin par la riviere : car de penser y aller par terre, c'est ce qui ne se peut esperer, ou du moins semble-il impossible pour les hautes montagnes, rochers & precipices où il se conviendrait exposer & passer : ce lieu de Tadoussac est comme un' anse à l'entree de la riviere de Saguenay, où il y a une marée fort estrange pour sa vistesse, où quelques fois il vient des vents impetueux, qui amènent de grandes froidures : c'est pourquoy il y fait plus froid qu'en plusieurs autres lieux plus esloignez du Soleil de quelque degré.

Ce port est petit, & n'y pourroit [tenir³⁹] qu'environ 20. ou 25. vaisseaux⁴⁰ au plus. Il y a de l'eau assez, & est à l'abry de la

37. Dans le récit de son passage par ce lac (*infra*, p. 156-157), Sagard ne fera aucune allusion à la prétendue double décharge, dont l'idée remonte aux *Voyages* de Champlain publiés en 1613. Selon le sous-titre de Champlain, le voyage effectué en 1612 avait pour objet la recherche d'un «chemin par le Nord, pour aller à la Chine», et la carte qui y est jointe laisse croire à la double décharge en question; le récit du voyage de 1615 n'est pas clair à cet endroit (*Voyages*, 1619, f. 18, 21). Sagard reprendra l'idée du passage à la Chine dans le contexte de ses projets d'expédition vers l'Ouest (*infra*, p. 176). On se rend compte au voyage du retour que la confusion sur le terrain était réelle (*infra*, p. 322). Le lac Nipissing se décharge vers l'ouest (rivière des Français) et vers Trout Lake à l'est (rivière Mattawa). Entre ces deux lacs, la ligne de partage des eaux est assez indistincte, même avec le drainage moderne.

38. Remarque valable en 1623, mais non en 1632: voir *infra*, p. 145, et *supra*, p. 47.

39. Le verbe manque dans le texte de base.

40. Dix ou douze vaisseaux, selon Lescarbot (*HNF*, p. 285) et Champlain (*Voyages*, 1603, f. 3); vingt, selon la dernière version de Champlain (*Voyages*, 1632, 2^e partie, p. 118).

riviere du Saguenay, & d'une petite Isle de rochers, qui est presque couppee de la mer, le reste sont montagnes hautes eslevees, où il y a peu de terre, mais force rochers & sables remplis de bois, comme Sapins & Bouleaux, puis une petite prairie & forest auprès, tout joignant la petite Isle de rochers, à main droicte tirant à Kebec, est la belle riviere du Saguenay, bordee des deux costez de hautes & steriles montagnes, elle est d'une profondeur incroyable, comme de 140. ou 200. brasses, elle contient de large une demie-lieuë en des endroicts, & un quart en son entree, où il y a un courant si grand, qu'il est trois quarts de maree couru dedans la riviere qu'elle porte encore dehors, c'est pourquoy on apprehende grandement, ou que son courant ne rejette & empesche d'entrer au port, ou que la forte maree n'entraîne dans la riviere, comme il est une fois arrivé à Monsieur du Pont-Gravé, lequel s'y pensa perdre, à ce qu'il nous dit, pour ce qu'il n'y peut prendre fonds, ny ne sçavoit comment en sortir, ses anchres ne luy servans de rien, ny toutes les industries humaines, sans l'assistance particuliere de Dieu, qui seul le sauva, & empescha de briser son infortuné navire.

A la rade de Tadoussac, au lieu appelé la Pointe aux Vaches⁴¹, estoit dressé au haut du mont, un village de Canadiens, fortifié à la façon simple & ordinaire des Hurons, pour crainte de leurs ennemis. Le navire y ayant jetté l'anchre attendant le vent & la maree propre pour entrer au port je descendis à terre, fus visiter le village, & entray dans les cabannes des Sauvages, lesquels je trouvay assez courtois, m'asseyant par fois auprès d'eux, je prenois plaisir à leurs petites façons de faire, & à voir travailler les femmes, les unes à matachier & peindre leurs robes, & les autres à coudre leurs escuelles d'escorces, & faire plusieurs autres petites jolivetes avec des pointes de porcs-espics, teintes en rouge cramoisi. A la verité je trouvay leur manger maussade & fort à contre-cœur, comme n'estant accoustumé à ces mets sauvages, quoy que leur courtoisie & civilité non sauvage m'en offrit, comme aussi d'un peu d'eau de riviere à boire, qui estoit là dans un chaudron fort-mal net, dequoy je les

41. Rochers arrondis (terme marin) ; voir *supra*, p. 41.

remerciay humblement⁴². Apres, je m'en allay au port par le chemin de la forest, avec quelques François que j'avois de compagnie : mais à peine y fusmes-nous arrivez, & entrez dans nostre barque qu'il pensa nous y arriver quelque disgrâce. Ce fut que le principal Capitaine des Sauvages, que nous nommons la Foriere, estant venu nous voir dans nostre barque, & n'estant pas content du petit present de figues que nostre Capitaine luy avoit faict au sortir du vaisseau, il les jetta dans la riviere par despit, & advisa ses Sauvages d'entrer tous fil-à-fil dans nostre barque, & d'y prendre & emporter toutes les marchandises qui leur faisoient besoin, & d'en donner si peu de pelleteries qu'ils voudroient, puis qu'on ne l'avoit pas contenté. Ils y entrerent donc tous avec tant d'insolence & de bravade, qu'ayans eux-mesmes ouvert les coutils, & tiré hors de dessous les tillacs ce qu'ils voulurent, ils n'en donnerent pour lors de pelletterie qu'à leur volonté, sans que personne les en peust empescher ou resister. Le mal pour nous fut, d'y en avoir laissé entrer trop à la fois, veu le peu de gens que nous estions, car nous n'y estions lors que six ou sept, le reste de l'equipage ayant esté envoyé ailleurs : c'est ce qui fit filer doux à nos gens, & les laisser ainsi faire, depeur d'estre assommez ou jettez dans la riviere, comme ils en cherchoient l'occasion, ou quelque couverture honneste pour le pouvoir librement faire, sans en estre blasmez.

Le soir tout nostre equipage⁴³ estant de retour, les Sauvages ayans crainte, ou marris du tort qu'ils avoient faict aux François, tindrent conseil entr'eux, & adviserent enquoy & de combien ils les pouvoient avoir trompez, & s'estans cottisez apporterent autant de pelleteries. & plus que ne valloit le tort qu'ils avoient faict, ce que l'on receut, avec promesse d'oublier tout le passé, & de continuer tousjours dans l'amitié ancienne, & pour asseurance & confirmation de paix, on tira deux coups de canon, & les fit-on boire un peu de vin, ce qui les contenta fort, & nous encor' plus : car à dire vray, on craint plus de mescontenter les Sauvages, qu'ils n'ont d'offencer les Marchands.

42. Écho atténué de l'observation faite par Champlain sur la saleté des Canadiens (*Voyages*, 1603, f. 4) ; voir *HC*, p. 153, où Sagard se reproche ce geste maladroit.

43. Groupe indéterminé de Français se trouvant alors à Tadoussac, dont Nicolas Marsolet (*HC*, p. 358).

Ce Capitaine Sauvage m'importuna fort de luy donner nostre Croix & nostre Chappelet, qu'il appelloit JESUS (du nom mesme qu'ils appellent le Soleil⁴⁴) pour pendre à son col ; mais je ne pûs luy accorder, pour estre en lieu où je n'en pouvois recouvrer un autre. Pendant ce peu de jours que nous fusmes là, on pescha grande quantité de Harangs & des petits Oursins⁴⁵, que nous amassions sur le bord de l'eau, & les mangions en guise d'Huitres. Quelques-uns croient en France que le Harang⁴⁶ fraiz meurt à mesme temps qu'il sort de son element, j'en ay veu neantmoins sauter vifs sur le tillac un bien peu de temps, puis mouraient ; les Loups marins se gorgeoient aussi par-fois en nos filets des Harangs que nous y prenions, sans les en pouvoir empescher, & estoient si fins & si rusez, qu'ils sortoient par-fois leurs testes hors de l'eau, pour se donner garde d'estre surpris, & voir de quel costé estoient les pescheurs, puis rentroient dans l'eau, & pendant la nuict nous oyons souvent leurs voix, qui ressembloient presque à celles des Chats huans (chose contraire à l'opinion de ceux qui ont dict & escrit que les poissons n'avoient point de voix⁴⁷).

Isle aux Alloüettes. Proche de là, sur le chemin de Kebec, est l'Isle aux Alloüettes⁴⁸, ainsi nommee, pour le nombre infiny qui s'y en trouve par-fois. J'en ay eu quelques-unes en vie, elles ont leur petit capuce en teste comme les nostres, mais elles sont un peu plus petites, & de plumage un peu plus gris & moins obscur, mais le goust de la chair en est de mesme. Cette Isle n'est presque couverte, pour la pluspart, que de sable, qui faict que l'on en tuë un grand nombre d'un seul coup d'arquebuse : car donnant à fleur de terre, le sable en tuë plus que ne faict la poudre de plomb, tesmoin celuy qui en tua trois cens & plus d'un seul coup.

44. Cf. Charles Lallemand, selon qui les « sauvages » de Québec appelaient le soleil Jésus (*Relation* de 1626, *JR*, vol. 4, p. 200).

45. Plusieurs genres d'échinodermes sont communs aux différentes côtes de l'Atlantique.

46. Le *Clupea harengus*, autrefois abondant dans tout l'Atlantique Nord.

47. Écho de Lescarbot (*HNF*, p. 593) ; Cotgrave retient comme locution française « muet comme un poisson ».

48. L'ortolan ou alouette cornue (*Eremophila alpestris*), indigène au Canada, correspond à cette description.

Marsoins blancs.

Sur ce mesme chemin de Kebec, nous trouvasmes aussi en divers endroicts plusieurs grandes troupes de Marsoins, entierement & parfaitement blancs comme neige pour tout le corps, lesquels proche les uns des autres, se joüoyent, & se soulevans monstroient ensemblement une partie de leurs grands corps hors de l'eau, qui est, à peu près, gros comme celuy d'une vache, & long à proportion, & à cause de cette pesanteur, & que ce poisson ne peut servir que pour en tirer de l'huile : l'on ne s'amuse pas à cette pesche, par tout ailleurs nous n'en n'avons point veu de blancs ny de si gros : car ceux de la mer sont noirs, bons à manger, & beaucoup plus petits. Il y a aussi en chemin des Echos admirables, qui repetent & sonnent tellement les paroles & si distinctement, qu'ils n'en obmettent une seule syllabe, & diriez proprement que ce soient personnes qui contrefont ou repetent ce que vous dites & chantez.

Cap de Tourmente.

Nous passasmes apres, joignans l'Isle aux Coudres⁴⁹, laquelle peut contenir environ une lieuë & demie de long, elle est quelque peu unie, venant en diminuant par les deux bouts, assez agreable, à cause des bois qui l'environnent, distante de la terre du Nord d'environ demye lieuë. De l'Isle aux Coudres, costoyans la terre, nous fusmes au Cap de Tourmente, distant de Kebec sept ou huict lieuës : Il est ainsi nommé, d'autant que pour peu qu'il fasse de vent la mer s'y esleve comme si elle estoit pleine, en ce lieu l'eau commence à estre douce, & les Hyvernaux de Kebec y vont prendre & amasser le foin en ces grandes prairies (en la saison) pour le betail de l'habitation⁵⁰. De là nous fusmes à l'Isle d'Orleans⁵¹, où il y a deux lieuës, en laquelle du costé du Su, y a nombre d'Isles

49. Sagard ne reprend que le nom de l'île, apparemment sans voir le coudrier, arbre dont la variété cultivée s'appelle le noisetier et dont le fruit s'appelle aussi, selon le dialecte, l'aveline. Ces appellations ont fluctué surtout à partir du XIX^e siècle.

50. Donné en 1624 par Montmorency à De Caen (*Voyages*, 1632, 2^e partie, p. 75) et exploité pour le foin et l'élevage. Dans leur récit du siège de 1629, les récollets critiqueront cette séparation de la base agricole et de l'habitation principale (*HC*, p. 919).

51. Cf. *HC*, p. 158 : «A deux lieues de là nous trouvasmes l'Isle D'Orleans qui peut avoir environ cinq ou six lieuës de longueur en plusieurs Isles qu'elle comprend, esloignée d'une bonne grande lieuë de Kebec.»

qui sont basses, couvertes d'arbres, & fort agreables, remplies de grandes prairies & force gibier, contenans les unes environ deux lieuës, & les autres un peu plus ou moins. Autour d'icelles y a force rochers & basses, fort dangereuses à passer, qui sont esloignees environ de deux lieuës de la grand'terre du Su. Ce lieu est le commencement du beau & bon pays de la grande riviere. Au bout de l'Isle il y a un saut ou tor-

Saut de Montmorency. rent d'eau, appelé de Montmorency, du costé du Nord, qui tombe dans la grand' riviere, avec grand bruit & impetuosité. Il vient d'un lac qui est quelques dix ou douze lieuës dans les terres, & descend de dessus une coste qui a près de 25. toises de haut, au dessus de laquelle la terre est unie & plaisante à voir, bien que dans le pays on voye des hautes montagnes qui paroissent, mais esloignees de plusieurs lieuës.

De Kebec, demeure des François, &
des Peres Recollets.
Nostre Convent.

CHAPITRE III.

De l'Isle d'Orleans nous voyons à plein Kebec¹ devant nous, basti sur le bord d'un destroit, de la grande riviere saint Laurent, qui n'a en cet endroit qu'environ un bon quart de lieuë de largeur, au pied d'une montagne, au sommet de laquelle est le petit fort de bois, basti pour la deffence du pays, pour Kebec, ou maison des Marchands : il est à present un assez beau logis, environné d'une muraille en quarré, avec deux petites tourelles aux coins que l'on y a faictes depuis peu pour la seureté du lieu². Il y a un autre logis au dessus de la terre haute, en lieu fort commode, où l'on nourrit quantité de bestail qu'on y a mené de France, on y seme aussi tous les ans force bled d'Inde³ & des pois⁴, que l'on

1. *Kebec* en montagnais veut dire «détroit»; l'ancien nom iroquoien, *Stadaconé*, voulait dire «haut rocher». La pinasse *La Realle* y arriva de Tadoussac le 28 juin et repartit, toujours avec les deux religieux, le 13 juillet (*Voyages*, 1632, 2^e partie, p. 54, 55).

2. Ces deux tourelles s'étaient effondrées en 1629 (*HC*, p. 915).

3. Les Montagnais et d'autres peuples de la région de Québec cultivaient sporadiquement une variété de maïs à petit épi, apparemment adoptée par les recollets sans trop de succès. Les Hurons, de même que les Neutres et les Petuns, avaient acclimaté le maïs à grand épi, faisant ainsi de leur région la limite septentrionale de la culture intensive de cette céréale (B. Trigger, *The Children of Aataentsic*, p. 31). Le maïs (*Zea mays*), cultivé en Espagne depuis la fin du XV^e siècle, était peu connu ailleurs en Europe et il est peu probable que Sagard en ait vu en France. Sa comparaison confuse (p. 193) doit être considérée comme le résultat d'une rédaction maladroite. D'autres remarques sur l'usage de cette céréale se trouvent aux pages 161, 163 (canne à sucer), et 200 (fouasse).

4. Texte de base: «bois». Nous corrigeons d'après *HC*. Ce nom désigne sans doute les petits pois ou pois verts (*Pisum sativum*) introduits en France depuis 1600 et apparemment déjà acclimatés au Canada. L'identité des «pois sauvages» est incertaine: le nom *pisum* désignait généralement, depuis les temps anciens, toute légumineuse et l'hybridation avait commencé avant le voyage de Sagard. Voir les noms des différents pois, *infra*, p. 432.

traicte par apres aux Sauvages pour des pelleteries: je vis en ce desert un jeune pommier, qui y avoit esté apporté de Normandie⁵, chargé de fort-belles pommes, & des jeunes plantes de vignes qui y estoient bien belles, & tout plein d'autres petites choses qui tesmoignoient la bonté de la terre⁶. Nostre petit Convent est à demye lieuë de là, en un tres-bel endroit, & autant agreable qu'il s'en puisse trouver, proche une petite riviere, que nous appellons de saint Charles⁷, qui a flux & reflux, là où les Sauvages peschent une infinité d'anguilles⁸ en Automne, & les François tuent le gibier qui y vient à foison: les petites prairies qui la bordent sont esmaillees en Esté de plusieurs petites fleurs, particulièrement de celles que nous appellons Cardinales⁹ & des Martagons¹⁰, qui portent quantité de fleurs en une tige, qui a près de six, sept & huict pieds de haut, & les Sauvages en mangent l'oignon cuit sous la cendre qui est assez bon. Nous en avons apporté en France, avec des plantes de Cardinales, comme fleurs rares, mais elles n'y [ont] point profité, ny parvenuës à la perfection, comme elles font dans leur propre climat & terre natale.

Nostre jardin & verger est aussi tres-beau, & d'un bon fond de terre; car toutes nos herbes & racines y viennent tres-bien, & mieux qu'en beaucoup de jardins que nous avons en France, & n'estoit le nombre infiny de Mousquitoes & Cousins qui s'y retrouvent, comme en tout autre endroit de Canada pendant l'Esté, je ne sçay si on pourroit rencontrer une plus agreable demeure: car outre la beauté & bonté de la contree avec le bon air, nostre logis est fort commode pour ce qu'il contient, ressemblant neantmoins plustost à une petite maison de Noblesse des

5. Le *Malus communis* était cultivé en Europe depuis des siècles. Il devait être introduit au Canada depuis peu.

6. Cultivée par Louis Hébert (*HC*, p. 162).

7. Appelée rivière Sainte-Croix par Jacques Cartier; sur ces noms controversés, voir *supra*, Introduction, p. 28-29.

8. L'*Anguilla rostrata*, encore pêchée au Québec, est très proche de l'*Anguilla anguilla* européenne.

9. Le genre *Lobelia*, rarement naturel en Europe, a de nombreuses espèces en Amérique du Nord, dont le *Lobelia cardinalis*, qui pourrait être la fleur si admirée par Sagard.

10. Du genre *Lilium*, les martagons européen et canadien sont très ressemblants et le nom français était déjà employé pour les deux.

champs, que non pas à un Monastere¹¹ de Freres Mineurs, ayans esté contraincts de le bastir ainsi, tant à cause de nostre pauvreté, que pour se fortifier en tout cas contre les Sauvages, s'ils vouloient nous en dechasser. Le corps de logis est au milieu de la court, comme un donjon, puis les courtines & rempars faits de bois, avec quatre petits bastions faits de mesme aux quatre coins, eslevez environ de douze à quinze pieds du raiz de terre, sur lequel on a dressé & accommodé des petits jardins, puis la grand'porte avec une tour quarree au dessus faicte de pierre, laquelle nous sert de Chapelle, & un beau fossé naturel, qui circuit apres tout l'alentour de la maison & du jardin qui est joignant, avec le reste de l'enclos, qui contient quelques six ou sept arpens de terre, ou plus, à mon advis. Les Framboisiers¹² qui sont là és environs, y attirent tant de Tourterelles¹³ (en la saison) que c'est un plaisir d'y en voir des arbres tous couvers, aussi les François de l'habitation y vont souvent tirer, comme au meilleur endroit & moins penible. Que si nos Religieux veulent aller à Kebec, ou ceux de Kebec venir chez nous, il y a à choisir de chemin, par terre ou par eau, selon le temps & la saison, qui n'est pas une petite commodité, de laquelle les Sauvages se servent aussi pour nous venir voir, & s'instruire avec nous du chemin du Ciel, & de la coignoissance d'un Dieu faict homme, qu'ils ont ignoré jusques à present. On tient que ce lieu de Kebec est par les 46. degrez & demy plus sud que Paris, de près de deux degrez, & neantmoins l'Hyver y est plus long, & le pays plus froid, tant à cause d'un vent de Nor-ouest qui y ameine ces furieuses froidures quand il donne, que pour n'estre pas le pays encore gueres habité & deserté¹⁴, & ce par la negligence & peu d'affection des Marchans qui se sont contentez jusques à present d'en tirer les pelleteries & le profit, sans y avoir voulu employer aucune despense, pour la culture, peuplade ou advance du pays,

11. Première pierre posée le 3 juin 1620 (HC, p. 56) ; le luxe relatif est justifié par Charles de Boves (HC, p. 67).

12. Du genre *Rubus*, les ronces et les framboisiers sont naturels autour de l'hémisphère septentrional ; le *Rubus idaeus* est le framboisier classique des deux continents. Voir *infra*, p. 163, 166, 415, 416.

13. Appelée tourte au Québec, et autrefois abondante, l'*Ectopistes migratorius* était de la même famille que les pigeons et les tourterelles.

14. Explication adoptée de Pierre Biard (*Relation de la Nouvelle-France*, JR, vol. 3, p. 61).

c'est pourquoy ils n'y sont gueres plus avancez que le premier jour, pour crainte, disent-ils, que les Espagnols ne les en missent dehors, s'ils y avoient faict valoir la contree. Mais c'est une excuse bien foible, & qui n'est nullement recevable entre gens d'esprit & d'experience, qui sçavent tres-bien qu'on s'y peut tellement accommoder & fortifier, si on y vouloit faire la despense necessaire, qu'on n'en pourroit estre chassé par aucun ennemy; mais si on n'y veut rien faire davantage que du passé, la France Antartique¹⁵ aura toujours un nom en l'air, & nous une possession imaginaire en la main d'autrui & si la conversion des Sauvages sera toujours imparfaicte, qui ne se peut faire que par l'assistance de quelques colonies de bons & vertueux Chrestiens, avec la doctrine & l'exemple des bons Religieux.

Après nous estre rafraischis deux ou trois jours avec nos Freres dans nostre petit Convent, nous montasmes avec les barques par la mesme riviere saint Laurent, jusques au Cap de Victoire¹⁶, que les Hurons appellent *Onthrandéen*, pour y faire la traicte : car là s'estoient cabanez grand nombre de Sauvages de diverses Nations ; mais avant que d'y arriver nous passasmes par le lieu appellé de sainte Croix¹⁷, puis par les trois rivières, qui est un pays tres-beau, & remply de quantité de beaux arbres, & toute la route unie & fort plaisante, jusques à l'entree du Saut saint Louïs, où il y a de Kebec plus de 60. ou 70. lieuës de chemin. Des trois rivières nous passasmes par le lac saint Pierre, qui contient quelques huit lieuës de longueur, & quatre de large, duquel l'eau y est presque dormante, & fort poissonneux ; puis nous arrivasmes au Cap de Victoire le jour de la sainte Magdeleine¹⁸.

15. Nom projeté pour les colonies du Nouveau Monde ; voir Lescarbot, *HNF*, p. 192-193.

16. Près de Sorel, et longtemps reconnu comme le centre du troc entre Français et Amérindiens. Les noms de *Victoire* ou *Massacre* peuvent commémorer la défaite d'une bande d'Iroquois par des Algonquins, avec le secours de Champlain, en 1610.

17. On ne sait quand ce nom, d'abord donné par Jacques Cartier à la rivière Saint-Charles (voir *supra*, p. 146, n. 7), a été affecté à son site actuel, près de Lotbinière.

18. Le 22 juillet.

Du Cap de Victoire aux Hurons,
& comme les Sauvages se gouvernent
allans en voyage
& par pays.

CHAPITRE III.

Cap de Victoire.

Ce lieu du Cap de la Victoire ou de Massacre, est à douze ou quinze lieuës au deçà de la Riviere des Prairies, ainsi nommee, pour la quantité d'Isles plattes & prairies agreables que cette riviere, & un beau & grand lac y contient, la riviere des Yroquois y aboutit à main gauche, comme celle des *Ignierhonons*¹, qui est encore une Nation d'Yroquois, aboutit à celle du Cap de Victoire: toutes ces contrees sont tres-agreables, & propres à y bastir des villes, les terres y sont plattes & unies, mais un peu sablonneuses, les rivières y sont poissonneuses, & la chasse & l'air fort bon, joint que pour la grandeur & profondeur de la riviere, les barques y peuvent aller à la voile quand les vents sont bons, & à faute de bon vent on se peut servir d'avirons.

Pour revenir donc au Cap de Victoire, la riviere en cet endroit, n'a environ que demye lieuë de large, & dès l'entree se voyent tout d'un rang 6. ou 7. Isles fort agreables, & couvertes de beaux bois, les Hurons y ayans fait leur traite, & agreé pour quelques petits presens de nous conduire en leur pays le Pere Joseph, le Pere Nicolas & moy : nous partismes en mesme temps

1. Le Saint-Laurent, en amont de Montréal; la voie principale continuait par la rivière des Prairies.

avec eux², apres avoir premierement invoqué l'assistance de nostre Seigneur, à ce qu'il nous conduist & donnast un bon & heureux succez à nostre voyage, le tout à sa gloire, à nostre salut, & au bien & conversion de ces pauvres peuples.

Prenons party avec les Hurons.

Mais pour ce que les Hurons ne s'associent que cinq à cinq, ou six à six pour chacun canot, ces petits vaisseaux n'en pouvans pour le plus, contenir qu'un d'avantage avec leurs marchandises : il nous fallut necessairement separer, & nous accommoder à part, chacun avec une de ses societez ou petit canot, qui nous conduirent jusques dans leur pays, sans nous plus revoir en chemin que les deux premiers jours que nous logeasmes avec le Pere Joseph, & puis plus, jusques à plusieurs semaines apres nostre arrivee au pays des Hurons ; mais pour le Pere Nicolas, je le trouvay pour la premiere fois, environ deux cens lieuës de Kebec, en une Nation que nous appellons Epicerinis ou Sorciers, & en Huron *Squekaneronons*.

Nostre premier giste. Nostre premier giste fut à la riviere des Prairies, qui est à cinq lieuës au dessous du Saut saint Louïs, où nous trouvasmes desja d'autres Sauvages cabanez, qui faisoient festin d'un grand Ours, qu'ils avoient pris & poursuivy dans la riviere, pensant se sauver aux Isles voysines, mais la vitesse des Canots l'ataignit, & fut tué à coups de flesches & de massuë. Ces Sauvages en leur festin, & caressans la chaudiere, chantoient tous ensemblement, puis alternativement d'un chant si doux & agreable, que j'en demeuray tout estonné, & ravy d'admiration : de sorte que depuis je n'ay rien ouy de plus admirable entr'eux ; car leur chant ordinaire est assez malgracieux.

Nous cabanasmes assez proche d'eux, & fismes chaudiere à la Huronne, mais je ne pû encor' manger de leur *Sagamité*³ pour ce coup, pour n'y estre pas accoustumé, & me fallut ainsi coucher sans souper, car ils avoient aussi mangé en chemin un petit

2. Le 2 août; présents offerts par Guillaume de Caen (*HC*, p. 174) pour le voyage des trois récollets, Le Caron ayant rejoint les deux autres, ici ou à Québec.

3. De l'algique *sagamiteou*; le sens s'étendait «à toute sorte de potage, de bouillie» (Lejeune, *Relation de 1633, JR*, vol. 5, p. 96). Description aux pages 152-153; nom huron (*ottel*) aux p. 163 et 432.

sac de biscuit de mer que j'avois pris aux barques, pensant qu'il me deust durer jusques aux Hurons, mais ils n'y laisserent rien de reste pour le lendemain, tant ils le trouverent bon. Nostre lict fut la terre nuë, avec une pierre pour mon chevet, plus que n'avoient nos gens, qui n'ont accoustumé d'avoir la teste plus haute que les pieds; nostre maison estoit deux escorces de Bouleaux, posees contre quatre petites perches fichees en terre, & accommodees, en panchans au dessus de nous. Mais pour ce que leur façon de faire, & leur maniere de s'accommoder allans en voyage, est presque tousjours de mesme; je diray succinctement cy-aprés comme ils s'y gouvernent.

**Travaux en voyageant
avec les Sauvages.**

C'est, que pour pratiquer la patience à bon escient, & patir au delà des forces humaines, il ne faut qu'entreprendre des voyages avec les Sauvages, & specialement long-temps, comme nous fismes: car il se faut resoudre d'y endurer & patir, outre le danger de perir en chemin, plus que l'on ne sçauroit penser, tant de la faim⁴, que de la puanteur que ces salles maussades rendent presque continuellement dans leurs Canots, ce qui seroit capable de se desgouter du tout de si desagreables compagnies, que pour coucher tousjours sur la terre nuë par les champs, marcher avec grand travail dans les eauës & lieux fangeux, & en quelques endroicts par des rochers & bois obscurs & touffus, souffrir les pluyes sur le dos, toutes les injures des saisons & du temps, & la morsure d'une infinie multitude de Mousquites & Cousins, avec la difficulté de la langue pour pouvoir s'expliquer suffisamment, & manifester ses necessitez, & n'avoir aucun Chrestien avec soy pour se communiquer & consoler au milieu de ses travaux, bien que d'ailleurs les Sauvages soient toutesfois assez humains (au moins l'estoient les miens) voire plus que ne

**Humanité de nos
Sauvages.**

sont beaucoup de personnes plus polies & moins sauvages: car me voyant passer plusieurs jours sans pouvoir presque manger de leur *Sagamité*, ainsi sallement & pauvrement accommodé, ils avoient quelque compassion de moy, & m'encourageoient & assistoient au mieux qu'il leur estoit possible, & ce qu'ils pouvoient estoit peu de chose: cela alloit bien pour moy, qui m'estois resous

4. Sagard entend souligner le mauvais financement des missionnaires, à cause du manque d'objets pour le troc, plutôt que l'insuffisance du pays.

de bonne-heure à endurer de bon cœur tout ce qu'il plairoit à Dieu m'envoyer ; ou la mort, ou la vie : c'est pourquoy je me maintenois assez joyeux, nonobstant ma grande debilité, & chantois souvent des Hymnes pour ma consolation spirituelle, & le contentement de mes Sauvages, qui m'en prioient par-fois, car ils n'ayment point à voir les personnes tristes & chagrines, ny impatientes, pour estre eux-mesmes beaucoup plus patiens que ne sont communément nos François, ainsi l'ay je veu en une infinité d'occasions : ce qui me faisoit grandement rentrer en moy mesme, & admirer leur constance, & le pouvoir qu'ils ont sur leurs propres passions, & comme ils sçavent bien se supporter les uns les autres, & s'entrescourir & assister au besoin ; & peux dire avec vérité, que j'ai trouvé plus de bien en eux, que je ne m'estois imaginé, & que l'exemple de leur patience estoit cause que je m'esforçois d'avantage à supporter joyeusement & constamment tout ce qui m'arrivoit de fascheux, pour l'amour de mon Dieu, & l'edification de mon prochain.

Comme les Sauvages
cabanent & se traictent
en voyageant.

Estans donc par les champs, l'heure de se cabaner venuë, ils cherchoient à se mettre en quelque endroit commode sur le bord

de la riviere, ou autre part, où se pût aysement trouver du bois sec à faire du feu, puis un avoit soin d'en chercher & amasser, un autre de dresser la Cabane, & le bois à pendre la chaudiere au feu, un autre de chercher deux pierres plattes pour concasser le bled d'Inde sur une peau estenduë contre terre, & apres le verser & faire bouillir dans la chaudiere ; estant cuit fort clair, on dresseoit le tout dans les escuelles d'escorces, que pour cet effect nous portions quant-&-nous avec des grandes cueilliers, comme petits plats, desquelles on se sert à manger cette Menestre & Sagamite soir & matin, qui sont les deux fois seulement que l'on fait chaudiere par jour, sçavoir quand on est cabané au soir, & au matin avant que partir, & encore quelquesfois ne la faisons nous point, de haste que nous avons de partir, & par-fois la faisons-nous avant-jour : que si nous nous rencontrions deux mesnages en une mesme Cabane, chacun faisoit sa chaudiere à part, puis tous ensemblement les mangions l'une apres l'autre, sans aucun debat ny contention, & chacun participoit & à l'une & à l'autre : mais pour moy je me contentois, pour l'ordinaire, de la Sagamite des deux qui m'agreoit d'avantage, bien qu'à l'une & à

l'autre il y eust tousjours des salletez & ordures, à cause, en partie, qu'on se servoit tous le[s] jours de nouvelles pierres, & assez mal nettes, pour concasser le bled, joint que les escuelles ne pouvoient sentir gueres bon: car ayans necessité de faire de l'eau en leur Canot, ils s'en servoit ordinairement en cette action: mais sur terre ils s'accroupissoient en quelque lieu à l'escart avec de l'honnesteté & de la modestie qui n'avoit rien de sauvage.

Ils faisoient par-fois chaudiere de bled d'Inde non concassé, & bien qu'il fust tousjours fort dur, pour la difficulté qu'il y a à le faire cuire, il m'agreoit d'avantage au commencement, pour ce que je le prenois grain à grain, & par ainsi je le mangeois nettement & à loisir en marchant, & dans nostre Canot. Aux endroits de la riviere & des lacs où ils pensoient avoir du poisson, ils y laissoient traîner apres-eux une ligne, à l'ain de laquelle ils avoient accommodé & lié de la peau de quelque grenouille qu'ils avoient escorchée, & par fois ils y prenoient du poisson, qui servoit à donner goust à la chaudiere: mais quand le temps ne les pressoit point, comme lors qu'ils descendoient pour la traicte, le soir ayans cabané, une partie d'eux alloient tendre leurs rets dans la riviere, en laquelle ils prenoient souvent de bons poissons, comme Brochets⁵, Esturgeons⁶ & des Carpes⁷, qui ne sont neantmoins telles, ny si bonnes, ny si grosses que les nostres, puis plusieurs autres especes de poissons que nous n'avons pas par deçà.

Cachoit du bled dans les bois pour leur retour. Le bled d'Inde que nous mangions en chemin, ils l'alloient chercher de deux en deux jours en de certains lieux escartez, où ils l'avoient caché en descendans, dans de petits sacs d'escorces de Bouleau: car

5. Dans les eaux douces de tout l'hémisphère, on trouve l'*Esox lucius*, mais les brochets typiques du Canada, l'*Esox americanus* et l'*Esox masquinongy*, sont plus grands; des maskinongés de 8 kg ne sont pas rares. Voir *infra*, p. 304.

6. L'*Acipenser fulvescens* est répandu dans les eaux douces entre la Baie d'Hudson et les Grands Lacs. Champlain, qui en fait un dessin précis en marge de sa carte, affirme en avoir vu un dont le bec était de deux pieds et demi sur une longueur de cinq pieds (*Voyages*, 1613, p. 225), soit près de deux mètres.

7. Sagard indique que ce nom, qui ne figure pas à son dictionnaire, n'est qu'une approximation. La carpe proprement dite (*Cyprinus carpio*) n'était pas encore introduite en Amérique, mais le nom s'attacherait bientôt aux suceurs (*Moxostoma anisurum* et *M. macrolepidotum*).

autrement ce leur seroit trop de peine de porter tousjours quant-&-eux tout le bled qui leur est necessaire en leur voyage, & m'estonnois grandement comme ils pouvoient si bien remarquer tous les endroicts où ils l'avoient caché, sans se mesprendre aucunement, bien qu'il fust par-fois fort esloigné du chemin, & bien avant dans les bois, ou enterré dans le sable.

Comment ils tirent du feu avec petits bastons.

La maniere & l'invention qu'ils avoient à tirer du feu, & laquelle est pratiquée par tous les peuples Sauvages, est telle. Ils prenoient deux bastons de bois de saulx, tillet, ou d'autre espece, secs & legers, puis en accommodoient un d'environ la longueur d'une coudee, ou peu moins, & espaiz d'un doigt ou environ, & ayans sur le bord de sa largeur un peu cavé de la poincte d'un cousteau, ou de la dent d'un Castor, une petite fossette avec un petit cran à costé, pour faire tomber à bas sur quelque bout de meiche, ou chose propre à prendre feu, la poudre reduite en feu, qui devoit tomber du trou : ils mettoient la poincte d'un autre baston du mesme bois, gros comme le petit doigt, ou peu moins, dans ce trou ainsi commencé, & estans contre terre le genoûil sur le bout du baston large, ils tournoient l'autre entre les deux mains si soudainement & si longtemps, que les deux bois estans bien eschauffez, la poudre qui en sortoit à cause de cette continuelle agitation, se convertissoit en feu, duquel ils allumoient un bout de leur corde seiche, qui conserve le feu comme meiche d'arquebuzé : puis après avec un peu de menu bois sec ils faisoient du feu pour faire chaudiere. Mais il faut noter que tout bois n'est propre à en tirer du feu, ains de particulier que les Sauvages sçavent choisir. Or quand ils avoient de la difficulté d'en tirer, ils deminçoient dans ce trou un peu de charbon, ou un peu de bois sec en poudre, qu'ils prenoient à quelque souche : s'ils n'avoient un baston large, comme j'ay dict, ils en prenoient deux ronds, & les lioient ensemble par les deux bouts, & estans couchez le genoûil dessus pour les tenir, mettoient entre-deux la poincte d'un autre baston de ce bois, fait de la façon d'une navette de tissier, & le tournoient par l'autre bout entre les deux mains, comme j'ay dit.

Pour revenir donc à nostre voyage, nous ne faisons chaudiere que deux fois le jour, & n'en pouvant gueres manger à la

fois, pour n'y estre encor' accoustumé, il ne faut pas demander si je patissois grandement de nécessité plus que mes Sauvages, qui estoient accoustumez à cette maniere de vivre, joint que petunant assez souvent durant le jour, cela leur amortissoit la faim.

Humanité de mon Sauvage. L'humanité de mon hoste⁸ estoit remarquable, en ce que n'ayant pour toute couverture qu'une peau d'Ours à se couvrir, encor' m'en faisoit-il part quand il pleuvoit la nuict, sans que je l'en priasse, & mesme me dispoisoit la place le soir, où je devois reposer la nuict, y accommodant quelques petits rameaux & une petite natte de jonc⁹ qu'ils ont accoustumé de porter quant-&-eux en de longs voyages, & compatissant à ma peine & foiblesse, il m'exemptoit de nager & de tenir l'aviron¹⁰, qui n'estoit pas me descharger d'une petite peine, outre le service qu'il me faisoit de porter mes hardes & mon paquet aux Saults, bien qu'il fust desja assez chargé de sa marchandise, & du Canot qu'il portoit sur son espaulé parmy de si facheux & penibles chemins.

Isle tremblante.

Un jour ayant pris le devant, comme je faisois ordinairement, pendant que mes Sauvages deschargeoient le Canot, pource qu'ils alloient (bien que chargez) d'un pas beaucoup plus viste que moy, & m'approchant d'un lac, je sentis la terre bransler sous moy, comme une Isle flotante sur les eauës; & de faict, je m'en retiray bien doucement, & allay attendre mes gens sur un grand Rocher là aupres, depeur que quelque inconvenient ne m'arrivast: il nous falloit aussi par-fois passer par de fascheux bourbiers, desquels à toute peine pouvions-nous retirer, & particuliere-ment en un certain marest joignant un lac, où l'on pourroit facilement enfoncer jusques par-dessus la teste, comme il arriva à un François qui s'enfonça tellement, que s'il n'eust eu les jambes escarquillees au large, il eust esté en grand danger, encore enfonça-il jusques aux reins. On a aussi quelques-fois

8. Oonchiarey; voir *infra*, p. 167.

9. Le *Juncus tenuis* est le jonc américain le mieux connu parmi un très grand nombre de cypéracées possibles. Le mot peut être employé ici au sens large, car on tisse des nattes aussi de roseaux et des feuilles du typha.

10. Les missionnaires précédents avaient dû payer avec les Hurons (*HC*, p. 28).

bien de la peine à se faire passage avec la teste & les mains parmy les bois touffus, où il s'y en rencontre aussi grand nombre de pourris & tombez les uns sur les autres, qu'il faut enjamber,

Importunité des
Mousquites.

puis des rochers, pierres & autres incommodez qui augmentent le travail du chemin, outre le nombre infiny de Mousquites qui

nous faisoient incessamment une tres-cruelle & fascheuse guerre, & n'eust esté le soin que je portois à me conserver les yeux, par le moyen d'une estamine que j'avois sur la face, ces meschans animaux m'auroient rendu aveugle beaucoup de fois, comme on m'avoit adverty, & ainsi en estoit-il arrivé à d'autres, qui en perdirent la veuë par plusieurs jours, tant leur picqueure & morsure est venimeuse à l'endroit de ceux qui n'ont encor' pris l'air du pays. Neantmoins pour toute diligence que je pûs apporter à m'en deffendre, je ne laissay pas d'en avoir le visage, les mains & les jambes offencees. Aux Hurons, à cause que le pays est descouvert & habité, il n'y en a pas si grand nombre, sinon aux forests & lieux où les vents ne donnent point pendant les grandes chaleurs de l'Esté.

Des Epicerinys.

Nous passasmes par plusieurs Nations Sauvages; mais nous n'arrestions qu'une nuit à chacune, pour tousjours avancer chemin, excepté aux Epicerinys & Sorciers, où nous sejourناسmes deux jours, tant pour nous reposer de la fatigue du chemin, que pour traiter quelque chose avec cette Nation. Ce fut là où je trouvay le Pere Nicolas proche le lac, où il m'attendoit. Cette heureuse rencontre & entre-veuë nous resjouyt grandement, & nous nous consolasmes avec quelques François, pendant le peu de sejour que nos gens firent là. Nostre festin fut d'un peu de poisson que nous avions, & des Citrouilles¹¹ cuittes dans l'eau, que je trouvay meilleures que viande que j'aye jamais mangée, tant j'estois abbattu & attenué de necessité, & puis fallut partir chacun separément à l'ordinaire avec ses gens. Ce peuple Epicerinyen est ainsi surnommé Sorcier, pour le grand nombre qu'il y en a

11. On cultivait plusieurs variétés de courges au Canada, la plus commune étant la *Cucurbita pepo*. En faisant cette vague comparaison, Sagard pouvait ignorer que les cucurbitacées familières en Europe étaient d'origine brésilienne ou mexicaine.

entr'eux, & des Magiciens, qui font profession de parler au Diable en des petites tours rondes & separees à l'escart, qu'ils font à dessein, pour y recevoir les Oracles, & predire ou apprendre quelque chose de leur Maistre. Ils sont aussi coustumiers à donner des sorts & de certaines maladies, qui ne se guerissent que par autre sort & remede extraordinaire, dont il y en a, du corps desquels sortent des serpents & des longs boyaux, & quelquefois seulement à demy, puis rentrent, qui font toutes choses diaboliques, & inventees par ces malheureux Sorciers : & hors ces sorts magiques, & la communication qu'ils ont avec les Demons, je les trouvois fort humains & courtois.

Sauvages matachez & peints au visage.

Ce fut en ce village, où par mesgard, je perdis, à mon tres-grand regret, tous les memoires que j'avois faits, des pays, chemins, rencontres & choses remarquables que nous avons veuës depuis Dieppe en Normandie, jusques-là, & ne m'en apperceuz qu'à la rencontre de deux Canots de Sauvages, de la Nation du Bois : cette Nation est fort esloignee & dependante des Cheveux Relevez, qui ne couvrent point du tout leur honte & nudité, sinon pour cause de grand froid & de longs voyages, qui les obligent a se servir d'une couverture de peau. Ils avoient à leur col de petites fraises de plumes, & leurs cheveux accommodez de mesme parure. Leur visage estoit peint de diverses couleurs en huile, fort jolivement, les uns estoient d'un costé tout vert, & de l'autre rouge : autres sembloient avoir tout le visage couvert de passements naturels, & autres tout autrement. Ils ont aussi accoustumé de se peindre & matacher, particulierement quand ils doivent arriver, ou passer par quelqu'autre Nation, comme avoient faict mes Sauvages arrivans aux *Squekaneronons* : c'est pour ce sujet qu'ils portent de ces peintures & de l'huile avec eux en voyageans, & aussi à cause des festins, dances, ou autres assemblees, afin de sembler plus beaux, & attirer les yeux des regardans sur eux.

Chanterie de malade. Une journee, apres avoir trouvé ces Sauvages, nous nous arrestames quelque temps en un village d'*Algoumequins*, & y entendant un grand bruit, je fus curieux de regarder par la fente d'une Cabane, pour sçavoir que c'estoit, là où je vis au dedans (ainsi que j'ay veu du depuis par plusieurs fois aux Hurons, pour semblables occasions) une

quantité d'hommes, my-partis en deux bandes, assis contreterre, & arrangez des deux costez de la Cabane, chaque bande avoit devant soy une longue perche platte, large de trois ou quatre doigts, & tous les hommes ayans chacun un baston en main, en frapportoient continuellement ces perches plates, à la cadence du son des Tortuës¹², & de plusieurs chansons qu'ils chantoient de toute la force de leur voix. L'*Oki* ou Medecin, qui estoit au haut bout avec sa grande Tortuë en main, commençoit, & les autres à pleine teste poursuyvoient, & sembloit un sabat & une vraye confusion & harmonie de Demons. Deux femmes cependant tenoient l'enfant tout nud, le ventre en haut proche d'eux, vis-à-vis de l'*Oki*, à quelque temps de là l'*Oki*¹³ à quatre pattes, s'approchoit de l'enfant, avec des cris & hurlemens comme d'un furieux Taureau, puis le souffloit environ les parties naturelles, & apres recommençoient leur tintamarre & leur ceremonie, qui finit par un festin qui se disposoit au bout de la Cabane : de sçavoir que devint l'enfant & s'il fut guery ou non, ou si on y adjousta encore quelqu'autre ceremonie, je n'en ay rien sçeu depuis, pour ce qu'il nous fallut partir incontinent, apres avoir repeu, & un peu reposé.

Nation des Cheveux
relevez.

De cette Nation nous allasmes cabaner en un village d'*Andatahouats*, que nous disons Cheveux ou Poil levé, qui s'estoient venus poser proche la mer douce, à dessein de traicter avec les Hurons & autres qui retournoient de la traite de Kebec, & fusmes deux jours à traicter & negotier avec eux. Ces Sauvages, sont une certaine Nation qui portent leurs cheveux relevez sur le front, plus droicts que les perruques des Dames, & les font tenir ainsi droicts par le moyen d'un fer, ou d'une hache chaude, ce qui n'est point autrement de mauvaise grace ; ouy bien de ce que les hommes ne couvrent point du tout leurs parties naturelles, qu'ils tiennent à decouvert, avec tout le reste du corps, sans honte ny vergongne ; mais pour les femmes, elles ont un petit cuir à peu près grand comme une serviette, ceint à l'entour des reins, & descend jusques sur le milieu des cuisses, à la façon des Huronnes. Il y a un grand peuple en cette Nation, & la pluspart

12. C'est-à-dire de sonnettes faites de la carapace de cet animal.

13. Texte de base : « de *Lok*, [...] le *Lok* ». Nous corrigeons (voir *supra*, p. 77).

des hommes sont grand guerriers, chasseurs & pescheurs. Je vis là beaucoup de femmes & filles qui faisoient des nattes de joncs, grandement bien tissuës, & embellies de diverses couleurs, qu'elles traittoient par apres pour d'autres marchandises, des Sauvages de diverses contrees, qui abordoient en leur village. Ils sont errans, sinon que quelques villages d'entr'eux sement des bleds d'Inde, & font la guerre à une autre Nation, nommee *Assitagueronon*, qui veut dire gens de feu: car en langue Huronne *Assista*, signifie du feu, & *Eronon*, signifie Nation. Ils sont esloignez d'eux d'environ deux cens lieuës & plus; ils vont par troupes en plusieurs regions & contrees, esloignees de plus de quatre cens lieuës (à ce qu'ils m'ont dit) où ils trafiquent de leurs marchandises, & eschangent pour des pelleteries, peintures, pourceleines, & autres fatras.

Femmes & filles qui ont leurs mois. Les femmes vivent fort bien avec leurs marys, & ont cette coustume avec toutes les

autres femmes de peuples errans, que lors qu'elles ont leur mois, elles se retirent d'avec leurs marys, & la fille d'avec ses pere & mere, & autres parens, & s'en vont en de certaines Cabanes escartees & esloignees de leur village, où elles sejourment & demeurent tout le temps de ces incommoditez, sans avoir aucune compagnie d'hommes, lesquels leur portent des vivres & ce qui leur est necessaire, jusqu'à leur retour, si elles-mesmes n'emportent suffisamment pour leur provision, comme elles font ordinairement. Entre les Hurons, & autres peuples sedentaires, les femmes ny les filles ne sortent point de leur maison ou village, pour semblables incommoditez: mais elles font leur manger en de petits pots à part pendant ce temps-là, & ne permettent à personne de manger de leurs viandes & menestres: de sorte qu'elles semblent imiter les Juifves, lesquelles s'estimoient immondes pendant le temps de leurs fleurs. Je n'ay peu apprendre d'où leur estoit arrivé cette coustume de se separer ainsi, quoy que je l'estime pleine d'honnesteté.

De nostre arrivee au pays des Hurons,
quels estoient nos exercices, & de
nostre maniere de vivre & gouvernement
dans le pays.

CHAPITRE V.

Puis qu'avec la grace du bon Dieu, nous sommes arrivez jusques-là, que d'avoisiner le pays de nos Hurons, il est maintenant temps que je commence à en traicter plus amplement, & de la façon de faire de ses habitans, non à la maniere de certaines personnes, lesquelles descrivans leurs Histoires, ne disent ordinairement que les choses principales, & les enrichissent encore tellement, que quand on en vient à l'experience, on n'y voit plus la face de l'Authéur : car j'escris non seulement les choses principales, comme elles sont, mais aussi les moindres & plus petites, avec la mesme naïveté & simplicité que j'ay accoustumé.

C'est pourquoy je prie le Lecteur d'avoir pour agreable ma maniere de proceder, & d'excuser si pour mieux faire comprendre l'humeur de nos Sauvages, j'ay esté contrainct d'insérer icy plusieurs choses inciviles & extravagantes, d'autant que l'on ne peut pas donner une entiere cognoissance d'un pays estranger, ny ce qui est de son gouvernement, qu'en faisant voir avec le bien, le mal & l'imperfection qui s'y retrouve : autrement il ne m'eust fallu descrire les mœurs des Sauvages, s'il ne s'y trouvoit rien de sauvage, mais des mœurs polies & civiles, comme les peuples qui sont cultivez par la religion & pieté, ou par des Magistrats & Sages, qui par leurs bonnes loix eussent donné quelque forme aux mœurs si difformes de ces peuples barbares, dans lesquels on void bien peu reluire la lumiere de la raison, & la pureté d'une nature espuree.

Je me perdis en chemin. Deux jours avant nostre arrivee aux Hurons, nous trouvâmes la mer douce, sur laquelle ayans traversé d'Isle en Isle, & pris terre au pays tant désiré, par un jour de Dimanche, feste saint Bernard¹, environ midy, que le Soleil donnoit à plomb : mes Sauvages ayans serré leur Canot en un bois là auprès me chargerent de mes hardes & pacquets, qu'ils avoient auparavant tousjours portez par le chemin : la cause fut la grande distance qu'il y avoit de là au Bourg, & qu'ils estoient desja plus que suffisamment chargez de leurs marchandises. Je portay donc mon paquet avec une tres grande peine, tant pour sa pesanteur, & de l'excessive chaleur qu'il faisoit, que pour une foiblesse & debilité grande que je ressentois en tous mes membres depuis un long temps, joint que pour m'avoir fait prendre le devant, comme ils avoient accoustumé (à cause que je ne pouvois les suivre qu'à toute peine) je me perdis du droict chemin, & me trouvay long temps seul, sans sçavoir où j'allois. À la fin, apres avoir bien marché & traversé pays, je trouvay deux femmes Huronnes proche d'un chemin croizé, & leur demanday par où il falloit aller au Bourg où je me devois rendre, je n'en sçavois pas le nom, & moins lequel je devois prendre des deux chemins ; ces pauvres femmes se peinoient assez pour se faire entendre, mais il n'y avoit encore moyen. Enfin, inspiré de Dieu, je pris le bon chemin, & au bout de quelque temps je trouvay mes Sauvages assis à l'ombre sous un arbre, en un belle grande prairie, où ils m'attendoient, bien en peine que j'estois devenu ; ils me firent seoir auprès d'eux, & me donnerent des cannes de bled d'Inde à succer, qu'ils avoient cueillies en un champ tout proche de là. Je pris garde comme ils en usoient, & les trouvay d'un assez bon suc : apres, passant par un autre champ plein de Fezolles² j'en cueillay un plein plat, que je fis par apres cuire dans nostre Cabane avec

1. Le 20 août. Accostant du côté de Penetanguishene, le groupe pouvait traverser la péninsule à pied.

2. «Fezolles», «féverolles» et «fèves» étaient les noms de différentes légumineuses cultivées en Europe comme en Amérique et déjà transplantées d'un continent à l'autre, comme en témoigne l'histoire compliquée du haricot et de son nom. On sait que des variétés de *Phaseolus* étaient cultivées par les Houandates avant le XVI^e siècle (G. Sioui, *Wendats*, p. 129, n. 21), mais les remarques de Sagard ne permettent pas d'identifier plus exactement quelle sorte florissait avec tant d'abondance.

de l'eau, quoyque l'escorce en fust desja assez dure : cela nous servit pour un second festin apres nostre arrivee.

Multitude de Sauvages A mesme temps que je fus apperceu de
me viennent voir. nostre ville de *Quiéuindahian*, autrement
 nommee *Téqueunonkiayé*³, lieu assez bien fortifié à leur mode, &
 qui pouvoit contenir deux ou trois cens mesnages, en trente ou
 quarante Cabannes qu'il y avoit, il s'esleva un si grand bruit par
 toute la ville, que tous sortirent presque de leurs Cabanes pour
 me venir voir, & fus ainsi conduit avec grande acclamation
 jusques dans la Cabane de mon Sauvage, & pour ce que la presse
 y estoit fort grande, je fus contrainct de gaigner le haut de
 l'establie, & me desrober de leur presse. Les pere & mere de
 mon Sauvage me firent un fort bon accueil à leur mode, & par
 des caresses extraordinaires, me tesmoignoient l'ayse & le con-
 tementement qu'ils avoient de ma venuë, ils me traiterent aussi
 doucement que leur propre enfant, & me donnerent tout sujet
 de louer Dieu, voyant l'humanité & fidelité de ces pauvres gens,
 privez de sa cognoissance. Ils prirent soin que rien ne se perdist
 de mes petites hardes, & m'advertirent de me donner garde des
 larrons & trompeurs, particulièrement des *Quiéumontateronons*,
 qui me venoient souvent voir, pour tirer quelque chose de moy :
 car entre les Nations Sauvages celle-cy est l'une des plus subtiles
 de toutes, en fait de tromperie & de vol.

Comme j'estois traicté & Mon Sauvage, qui me tenoit en qualité de
gouverné dans la Cabane de frere, me donna advis d'appeller sa mere
mon Sauvage. *Sendoué*, c'est à dire, ma mere, puis luy & ses
 freres *Ataquen*, mon frere, & le reste de ses parens en suite,
 selon les degrez de consanguinité, & eux de mesme m'appel-
 loient leur parent. La bonne femme disoit *Ayein*, mon fils, & les
 autres *Ataquon*, mon frere, *Earassé*, mon cousin, *Hiuoittan*, mon
 neveu, *Houatinoron*, mon oncle, *Aystan*, mon pere : selon l'aage
 des personnes j'estois ainsi appelé oncle ou neveu, &c. & des

3. Probablement le *Tequenonquiaye* vu par Le Caron et Champlain en 1615, à l'époque où c'était la ville principale des Ours (*Voyages*, 1619, f. 25; *HC*, p. 208). Appelée La Rochelle par quelques Français, Saint-Gabriel par les récollets (*HC*, p. 218) et *Ossossané* du temps des jésuites, cette ville occupa successivement plusieurs sites autour de l'actuelle Ossossane Beach.

autres qui ne me tenoient en qualité de parent, *Yatoro*, mon compagnon, mon camarade, & de ceux qui m'estimoient d'avantage, *Garihouanne*, grand Capitaine. Voyla comme ce peuple n'est pas tant dans la rudesse & la rusticité qu'on l'estime⁴.

Le festin qui nous fut faict à nostre arrivee, fut de bled d'Inde pilé, qu'ils appellent *Ottet*, avec un petit morceau de poisson boucanné à chacun, cuit en l'eau, car c'est toute la saulce du pays, & mes Fezolles me servirent pour le lendemain : dés lors je trouvoy bonne la Sagamite qui estoit faicte dans nostre Cabane, pour estre assez nettement accommodee, je n'en pouvois seulement manger lors qu'il y avoit du poisson puant demincé parmy, ou d'autres petits, qu'ils appellent *Auhaitsique*⁵, ny aussi de l'*Eindohy*, qui est un bled qu'ils font pourrir dans les fanges & eaux croupies & marescageuses, trois ou quatre mois durant, duquel ils font neantmoins grand estat : nous mangions par-fois des Citrouilles du pays, cuites dans l'eau, ou bien sous la cendre chaude, que je trouvois fort bonnes, comme semblablement des espics de bled d'Inde que nous faisons rostir devant le feu, & d'autre esgrené, grillé comme pois dans les cendres : pour des Meures champestres nostre Sauvagesse m'en apportoit souvent au matin pour mon desjeuner, ou bien des Canes d'*Honneha*⁶ à succer, & autre chose qu'elle pouvoit, & avoit ce soin de faire dresser ma Sagamité la premiere, dans l'escuelle de bois ou d'escorce la plus nette, large comme un plat-bassin, & la cueillier avec laquelle je mangeois, grande comme un petit plat ou sauciere. Pour mon département & quartier, ils me donnerent à moy seul, autant de place qu'en pouvoit occuper un petit mesnage, qu'ils firent sortir à mon occasion, dés le lendemain de mon arrivee : en quoy je remarquay particulièrement leur bonne affection, & comme ils desiroient de me contenter, &

4. Allusion aux nombreux voyageurs, dont Champlain (*Voyages*, 1619, f. 93), qui affirmaient que les «sauvages» n'avaient pas de «police», c'est-à-dire d'institutions civiles, ou de «loix» propres.

5. La comparaison quelque peu ambiguë avec le hareng suggère le cisco ou hareng de lac (*Coregonus artedii*), autrefois très abondant. Plusieurs espèces de petite taille dans le genre *Coregonus* (anciennement *Leucichthys*) se confondent commercialement sous le nom de *chub*. L'éperlan, très petit et typique aujourd'hui, ne se trouvait pas dans les eaux douces avant le début du xx^e siècle.

6. *Honneha, onneha* ou *onné*: mais (*infra*, p. 381 et 416).

m'assister & servir avec toute l'honnesteté & respect deu à un grand Capitaine & chef de guerre, tel qu'ils me tenoient. Et pour ce qu'ils n'ont point accoustumé de se servir de chevet, je me servois la nuict d'un billot de bois, ou d'une pierre, que je mettois sous ma teste, & au reste couché simplement sur la natte comme eux, sans couverture ny forme de couche, & en lieu tellement dur, que le matin me levant, je me trouvois tout rompu & brisé de la teste & du corps.

J'apprenois la langue du pays.

Le matin, apres estre esveillé, & prié un peu Dieu, je desjeunois de ce peu que nostre Sauvagesse m'avoit apporté, puis ayant pris mon Cadran solaire, je sortois de la ville en quelque lieu escarté, pour pouvoir dire mon service en paix, & faire mes prieres & meditations ordinaires: estant environ midy ou une heure, je retournois à nostre Cabane, pour disner d'un peu de Sagamité, ou de quelque Citrouille cuitte; apres disner je lisois dans quelque petit livre que j'avois apporté, ou bien j'escrivois, & observant soigneusement les mots de la langue, que j'apprenois, j'en dres-sois des memoires que j'estudiois, & repetois devant mes Sauvages, lesquels y prenoient plaisir, & m'aydoient à m'y perfectionner avec une assez bonne methode, m'y disant souvent, *Auiel*, au lieu de Gabriel, qu'ils ne pouvoient prononcer, à cause de la lettre B, qui ne se trouve point en toute leur langue, non plus que les autres lettres labiales, *Asséhoua*, *Agnonra*, & *Séatonqua*: Gabriel, prends ta plume & écris⁷, puis ils m'expliquoient au mieux qu'ils pouvoient ce que je desirois sçavoir d'eux.

Et comme ils ne pouvoient par-fois me faire entendre leurs conceptions, ils me les demonstroient par figures, similitudes & demonstrations exterieures, par-fois par discours, & quelques-fois avec un baston, traçant la chose sur la terre, au mieux qu'ils pouvoient, ou par le mouvement du corps, n'estans pas honteux d'en faire de bien indecents, pour se pouvoir mieux donner à entendre par ces comparaisons, plustost que par longs discours & raisons qu'ils eussent pû alleguer, pour estre leur langue assez

7. On explique l'invention d'un mot huron pour «écrire» par la métaphore qui assimile l'écriture aux traces laissées par des raquettes; voir *infra*, *Dictionnaire*, s.v. Prester, Avoir, Coucher, Bois et Ecrire.

pauvre & disetteuze⁸ de mots en plusieurs choses, & particulièrement en ce qui est des mysteres de nostre sainte Religion, lesquels nous ne leur pouvions expliquer, ny mesme le *Pater noster*, sinon que par periphrase, c'est à dire, que pour un de nos mots, il en falloit user de plusieurs des leurs : car entr'eux ils ne sçavent que c'est de Sanctification, de Regne celeste, du tres-saint Sacrement, ny d'induire en tentation. Les mots de Gloire, Trinité, saint Esprit, Anges, Resurrection, Paradis, Enfer, Eglise, Foy, Esperance & Charité, & autres infinis, ne sont pas en usage chez-eux. De sorte qu'il n'y a pas besoin de gens bien sçavans pour le commencement; mais bien de personnes craignans Dieu, patiens, & pleins de charité: & voila enquoy il faut principalement exceller pour convertir ce pauvre peuple, & le tirer hors du peché & de son aveuglement⁹.

Je sortois aussi fort souvent par le Bourg, & les visitois en leurs Cabanes & ménages, ce qu'ils trouvoient tres-bon, & m'en aymoient d'avantage, voyans que je traitois doucement & affablement avec eux, autrement ils ne m'eussent point veu de bon œil, & m'eussent creu superbe & desdaigneux, ce qui n'eust pas esté le moyen de rien gagner sur eux; mais plustost d'acquérir la disgrâce d'un chacun, & se faire hayr de tous : car à mesme temps qu'un Estranger a donné à l'un d'eux quelque petit sujet ou ombrage de mescontentement ou fascherie, il est aussi-tost sceu par toute la ville de l'un à l'autre : & comme le mal est plustost creu que le bien, ils vous estiment tel pour un temps, que le mescontent vous a depeint.

Nostre Bourg estoit de ce costé-là le plus proche voysin des Yroquois, leurs ennemis mortels, c'est pourquoy on m'advertissoit souvent de me tenir sur mes gardes, depeur de quelque

8. Écho de Lescarbot (*HNF*, p. 364), modifié dans l'*Histoire du Canada*: Sagard y précise que le vocabulaire se rapportant aux matières du pays était riche (*HC*, p. 358). Cf. *Dictionnaire*, p. 346, où Sagard ne parle que de l'instabilité des langues vernaculaires.

9. La remarque sur les gens savants peut évoquer le contraste entre l'idéal jésuite et celui des franciscains, ou entre les frères laïcs et les prêtres, ou encore les deux à la fois. Le reste est un lieu commun fréquemment remanié par Lescarbot (*HNF*, p. 395), Champlain (*Voyages*, 1619, f. 95), Lejeune (*Relation* de 1636, *JR*, vol. 8, p. 222, vol. 9, p. 88), Brébeuf (*Relation* de 1636, *JR*, vol. 10, p. 116) et encore par Sagard (*HC*, p. 363): la colonisation serait indispensable aux autochtones, à qui le salut est nié par l'absence de termes théologiques dans leur propre langue.

surprise pendant que j'allois au bois pour prier Dieu, ou aux champs cueillir des Meures champêtres : mais je n'y rencontray jamais aucun danger ny hazard (Dieu mercy) il y eut seulement un Huron qui bandit son arc contre moy, pensant que je fusse ennemy : mais ayant parlé il se rassura, & me salua à la mode du pays, *Quoye*, puis il passa outre son chemin, & moy le mien.

Je visitois aussi par-fois leur Cimetiere, qu'ils appellent *Ago-sayé*, admirant le soin que ces pauvres gens ont des corps morts de leurs parens & amis deffuncts, & trouvois qu'en cela ils surpassoient la pieté des Chrestiens, puis qu'ils n'espargnent rien pour le soulagement de leurs ames, qu'ils croient immortelles, & avoir besoin du secours des vivans. Que si par-fois j'avois quelque petit ennuy, je me recreois & consolais en Dieu par la priere, ou en chantant des Hymnes & Cantiques spirituels, à la louange de sa divine Majesté, lesquels les Sauvages escoutoient avec attention & contentement, & me prioient de chanter souvent, principalement apres que je leur eûs dict, que ces chants & Cantiques spirituels estoient des prieres que je faisois & adressois à Dieu nostre Seigneur, pour leur salut & conversion.

Pendant la nuit j'entendois aussi parfois la mere de mon Sauvage pleurer, & s'affliger grandement, à cause des illusions du Diable. J'interrogeay mon Sauvage pour en sçavoir le sujet, il me fit response que c'estoit le Diable qui la travailloit & affligoit, par des songes & representations fascheuses de la mort de ses parens, & autres imaginations. Cela est particulièrement commun aux femmes plustost qu'aux hommes, à qui cela arrive plus rarement, bien qu'il s'y en trouve par-fois quelques-uns qui en deviennent fols & furieux, selon leur forte imagination, & la foiblesse de leur esprit, qui leur fait adjouster foy à ces resveries diaboliques.

Il se passa un assez long temps apres mon arrivee, avant que j'eusse aucune cognoissance ny nouvelle du lieu où estoient arrivez mes Confreres, jusques à un certain jour que le Pere Nicolas, accompagné d'un Sauvage, me vint trouver de son village¹⁰, qui n'estoit qu'à cinq lieuës du nostre. Je fus fort

10. «La bourgade de Saint Nicolas ou Touenchain» (HC, p. 317). Sagard semble bien installé à Quieunonascaran avant la fin d'octobre (voir *infra*, p. 261).

resjoy de le voir en bonne santé & disposition, nonobstant les penibles travaux & disettes qu'il avoit souffertes depuis nostre departement de la traicte; mes Sauvages le receurent aussi volontiers à coucher en nostre Cabane, & luy firent festin de ce qu'ils pûrent, à cause qu'il estoit mon Frere, & à nos autres François, pour estre nos bons amys. Apres donc nous estre congratulez de nostre heureuse arrivee, & un peu discouru de ce qui nous estoit arrivé pendant un si long & penible chemin, nous advisasmes d'aller trouver le Pere Joseph, qui estoit demeurant en un autre village, à quatre ou cinq lieues de nous; car ainsi Dieu nous avoit il faict la grace, que sans l'avoir premedité, nous nous mismes à la conduite de personnes qui demeurassent si proches les uns des autres: mais pource que j'estois fort aymé de *Oonchiarey* mon Sauvage, & de la pluspart de ses parens, je ne sçavois comment l'avertir de nostre dessein, sans le mescontenter grandement. Nous trouvâmes enfin moyen de luy persuader que j'avois quelque affaire à communiquer à nostre Frere Joseph, & qu'allant vers luy il falloit necessairement que j'y portasse tout ce que j'avois, qui estoit autant à luy comme à moy, afin de prendre chacun ce qui luy appartenoit, ce qu'ayant dict, je pris congé d'eux, leur donnant esperance de revenir en bref, ainsi je partis avec le bon Pere Nicolas, & fusmes trouver le Pere Joseph, qui demeuroit à *Quiueunonascaran*¹¹, où je ne vous sçaurois expliquer la joye & le contentement que nous eusmes de nous revoir tous trois ensemble, qui ne fut pas sans en rendre graces à Dieu, le priant de benir nostre entreprise pour sa gloire, & conversion de ces pauvres Infideles: en suite nous fîmes bastir une Cabane pour nous loger, où à grand'peine eusmes-nous le loisir de nous entre-caresser, que je vis mes Sauvages (ennuyez de mon absence) nous venir visiter, ce qu'ils reitererent plusieurs fois, & nous nous estudions à les recevoir & traicter si humainement &

11. Une certaine ambiguïté entoure ce bourg important, que Heidenreich (*Atlas historique du Canada*, planche 18) et Trigger (*The Children of Aataentsic*, p. 298) situent sur Midland Bay, alors que sur la carte adoptée par Campeau (*Mission des jésuites*, p. 32) il se trouve en face de Christian Island. Si Le Caron avait voulu renouer avec ses hôtes de 1615, il se serait arrêté à Carhagouha, avant d'adopter le bourg plus important du «grand Capitaine» Auoindaon. Cf. *infra*, p. 180, et HC, p. 218: «N'ayans pas trouvé le Pere Joseph dans son petit hameau, nous le fumes trouver à demie lieuë de là, au bourg de *Quiueunonascaran*.»

civilement, que nous les gaignasmes, en sorte, qu'ils sembloient debattre de courtoisie à recevoir les François en leur Cabane, lors que la necessité de leurs affaires les jettoit à la mercy de ces Sauvages, que nous experimentasmes avoir esté utiles à ceux qui doivent traiter avec eux¹², esperant par ce moyen de nous insinuer au principal dessein de leur conversion, seul motif d'un si long & fascheux voyage.

Or nous voyans parmy eux nous nous resolumes d'y bastir un logement, pour prendre possession, au nom de Jesus Christ, de ce pays, afin d'y faire les fonctions, & exercer les ministeres de nostre Mission : ce qui fut cause que nous priames le Chef, qu'ils nomment *Garihoüa Andionxra*, c'est à dire, Capitaine & Chef de la police, de nous le permettre, ce qu'il fit, apres avoir assemblé le Conseil des plus notables, & ouy leur advis : & apres qu'ils se furent efforcez de nous dissuader ce dessein, nous persuadans de prendre plustost logement en leurs Cabanes pour y estre mieux traitez. Nous obtinsmes ce que nous desirions, leur ayans fait entendre qu'il estoit ainsi necessaire pour leur bien ; car estans venus de si loing pays pour leur faire entendre ce qui concernoit le salut de leurs ames, & le bien de la felicité eternele, avec la coignoissance d'un vray Dieu, par la predication de l'Evangile, il n'estoit pas possible d'estre assez illuminez du Ciel, pour les instruire parmy le tracas de la mesnagerie de leurs Cabanes, joint que desirans leur conserver l'amitié des François qui traitoient avec-eux, nous aurions plus de credit à les conserver ainsi à part, que non pas quand nous serions cabanez parmy eux. De sorte que s'estans laissez persuader par ces discours & autres semblables, ils nous dirent que nous fissions cesser les pluyes (qui pour lors estoient fort grandes & importunes) en priant ce grand Dieu que nous appellions Pere, & nous disions ses serviteurs, afin qu'il les fist cesser, pour pouvoir nous accommoder la Cabane que nous desirions : si bien que Dieu favorisant nos prieres (apres avoir passé la nuict suyvante à

12. Ce que Sagard représente comme un duel de civilités suggère une rivalité entre les deux centres des Attignaouantans, annonçant la division de la tribu. Sous l'influence conjointe de la menace iroquoise et du commerce français, la prédominance se déplaçait vers le nord; on voit que les missionnaires, sollicités des deux côtés, donnaient leur appui à Auoindaon.

le solliciter de ses promesses) il nous exauça, & les fit cesser si parfaitement, que nous eusmes un temps fort serain ; dequoy ils furent si estonnez & ravis, qu'ils le publièrent pour miracle, dont nous rendismes graces à Dieu. Et ce qui les confirma d'avantage, ce fut qu'après avoir employé quelques jours à ce pieux travail, & après l'avoir mis à sa perfection, les pluies recommencerent: de sorte qu'ils publièrent par tout la grandeur de nostre Dieu.

Je ne puis obmettre un gentil debat qui arriva entr'eux, à raison de nostre bastiment, d'un jeune garçon lequel n'y travaillant pas de bonne volonté, se plaignoit aux autres de la peine & du soin qu'ils se donnoient, de bastir une Cabane à des gens qui ne leur estoient point parens, & eust volontiers désiré qu'on eust delaissé la chose imparfaite, & nous en peine de loger avec eux dans leurs Cabanes, ou d'estre exposez à l'injure de l'air, & incommodité du temps : mais les autres Sauvages portez de meilleure volonté, ne luy voulurent point acquiescer, & le reprirent de sa paresse, & du peu d'amitié qu'il tesmoignoit à des personnes si recommandables, qu'ils devoient cherir comme parens & amys, bien qu'estrangers, puis qu'ils n'estoient venus que pour leur propre bien & profit.

Ces bons Sauvages ont cette loüable coustume entr'eux, que quand quelques-uns de leurs Concitoyens n'ont point de Cabane à se loger, tous unanimement prestent la main, & luy en font une, & ne l'abandonnent point que la chose ne soit mise en sa perfection, ou du moins que celui ou ceux pour qui elle est destinee, ne la puissent aysement parachever : & pour obliger un chacun à un si pieux & charitable office, quand il est question d'y travailler, la chose se decide tousjours en plein conseil, puis le cry s'en faict tous les jours par le Bourg, afin qu'un chacun s'y trouve à l'heure ordonnee, ce qui est un tres-bel ordre, & fort admirable pour des personnes sauvages, que nous croyons, & sont en effect, moins policees que nous. Mais pour nous, qui leur estions estrangers, & arrivez de nouveau, c'estoit beaucoup, de se monstrier si humains que de nous en bastir avec une si commune & universelle affection, veu qu'ils ne donnent ordinairement rien pour rien aux estrangers, si ce n'est à des personnes qui le meritent, ou qui les ayent bien obligez, quoy qu'ils

demandent tousjours, particulièrement aux François, qu'ils appellent *Agnonha*, c'est à dire gens de fer, en leur langue¹³, & les Canadiens & Montagnets nous sur-nomment *Mistigoche*¹⁴, qui signifie en leur langue Canot ou Basteau de bois : ils nous appellent ainsi, à cause que nos Navires & Basteaux sont faicts de bois, & non d'escorces comme les leurs : mais pour le nom que nous donnent les Hurons, ils vient de ce qu'auparavant nous, ils ne sçavoient que c'estoit de fer, & n'en avoient aucun usage, non plus que de tout autre metal ou mineral¹⁵.

Pour revenir au parachevement de nostre Cabane, ils la dresserent environ à deux portees de flesches loin du Bourg, en un lieu que nous mesmes avons choisi pour le plus commode, sur le costau d'un fond, où passoit un beau & agreable ruisseau, de l'eau duquel nous nous servions à boire, & à faire nostre Sagamité, excepté pendant les grandes neiges de l'hyver, que pour cause du fascheux chemin, nous prenions de la neige proche de nous pour faire nostre manger, & ne nous en trouvâmes point mal, Dieu mercy. Il est vray qu'on passe d'ordinaire les semaines & les mois entiers sans boire : car ne mangeant jamais rien de sallé ny espicé, & son manger quotidien n'estant que de ce bled d'Inde bouilly en eau, cela sert de boisson & de mangeaille, & nous nous trouvions fort-bien de ne point manger de sel, aussi estions-nous pres de trois cens lieuës loin de toute eau sallee, de laquelle eussions pû esperer du sel. Et à mon retour en Canada, je me trouvois mal au commencement d'en manger, pour l'avoir discontinué trop long temps ; ce qui me faict croire que le sel n'est pas necessaire à la conservation de la vie, ny à la santé de l'homme.

13. Dans le *Dictionnaire*, *Agnonha* désigne les Français. Cf. Champlain, selon qui ceux qui avaient capturé Étienne Brûlé appelaient les Français *Adoresetoüy*, c'est-à-dire «gents de fer» (*Voyages*, 1619, f. 151). Le nom cité par Sagard peut être apparenté à *Angoncha*, massue (*infra*, p. 349, 354). La hache, souvent évoquée pour expliquer ce nom, s'appelle *Atouhoin* (*infra*, p. 400; HC, p. 221).

14. Du mot algonquien *Ouemichtigouchion* (HC, p. 221); cf. Champlain, *Voyages*, 1613, f. 246.

15. Voir *infra*, p. 316 : les métaux ne tenaient pas une place importante dans la culture indigène. Le cuivre de la côte nord du lac Supérieur servait, mais rarement, à la fabrication d'ornements corporels (voir B. G. Trigger, *les Indiens, les fourrures et les Blancs*, Montréal, Boréal, 1990, p. 147).

Comme estoit faite nostre Cabane. Nostre pauvre Cabane pouvoit avoir environ vingt pieds de longueur, & dix ou douze de large, faicte en forme d'un berceau de jardin, couverte d'escorce par tout, excepté au faiste, où on avoit laissé une fente & ouverture exprez pour sortir la fumee : estant ainsi achevee de nous-mesmes, au mieux qu'il nous fut possible, & avec quelques haches que nous avions apportees, nous fismes une cloison de pieces de bois, separant nostre Cabane en deux: du costé de la porte estoit le lieu où nous faisions nostre mesnage, & prenions notre repos, & la chambre interieure nous servoit de Chapelle ; car nous y avions dressé un Autel pour dire la sainte Messe, & y serrions encores nos ornemens & autres petites commoditez, & depeur de la main larronnesse des Sauvages nous tenions la petite porte d'escorce, qui estoit à la cloison, fermee & attachee avec une cordelette. À l'entour de nostre petit logis nous y accommodasmes un petit jardin, fermé d'une petite pallissade, pour en oster le libre accez aux petits enfans Sauvages, qui ne cherchent qu'à mal faire pour la plus-part: les pois, herbes, & autres petites choses que nous avions semees en ce petit jardin, y profiterent assez bien, encore que la terre en fust fort maigre, comme l'un des pires & moindres endroicts du pays.

Mais pour avoir faict nostre Cabane hors de saison, elle fut couverte de tres-mauvaise escorce, qui se décreva & fendit toute, de sorte qu'elle nous garentissoit peu ou point de pluyes qui nous tomboient partout, & ne nous en pouvions deffendre ny le jour ny la nuict, non plus que des neiges pendant l'hyver, de laquelle nous nous trouvions par-fois couverts le matin en nous levant. Si la pluye estoit aspre, elle esteignoit nostre feu, nous privoit du disner, & nous causoit tant d'autres incommoditez, que je puis dire avec verité, que jusqu'à ce que nous y eussions un peu remedié, qu'il n'y avoit pas un seul petit coin en nostre Cabane, où il ne pleust comme dehors, ce qui nous contraignoit d'y passer les nuicts entieres sans dormir, cherchans à nous tenir & ranger debouts ou assis en quelque petit coin pendant ces orages.

De nostre pauvreté. La terre nuë ou nos genoüils, nous servoient de table à prendre nostre repas, ainsi comme les Sauvages, & n'avions non plus de nappes ny serviettes à essuyer nos

doigts, ny de cousteau à couper nostre pain ou nos viandes: car le pain nous estoit interdit, & la viande nous estoit si rare, que nous avons passé des 6. sepmaines, & deux & trois mois entiers sans en manger, encor' n'estoit-ce que quelque petit morceau de Chien, d'Ours ou de Renard, qu'on nous donnoit en festin, excepté vers Pasques & en l'Automne, que quelques François nous firent part de leur chasse & gibier. La chandelle de quoy nous nous servions la nuict, n'estoit que de petits cornets d'escorce de Bouleau, qui estoient de peu de duree, & la clairté du feu nous servoit pour lire, escrire, & faire autres petites choses pendant les longues nuicts de l'hyver, ce qui n'estoit une petite incommodité¹⁶.

De nostre nourriture
ordinaire.

Nostre vie & nourriture ordinaire estoit des mesmes mets & viandes que celles que les Sauvages usent ordinairement, sinon que celle de nos Sagamites estoient un peu plus nettement accommodees, & que nous y meslions encore par-fois de petites herbes, comme de la Marjolaine sauvage¹⁷, & autres, pour luy donner goust & saveur, au lieu de sel & d'espace; mais les Sauvages s'appercevant qu'il y en avoit, ils n'en vouloient nullement gouter, disant que cela sentoit mauvais, & par ainsi ils nous la laissoient manger en paix, sans nous en demander, comme ils avoient accoustumé de faire lors qu'il n'y en avoit point, & nous leur en donnions volontiers, aussi ne nous en refusoient-ils point en leurs Cabanes quand nous leur en demandions, & eux-mesmes nous en offroient souvent.

Au temps que les bois estoient en seve, nous faisons par-fois une fente dans l'escorce de quelque gros Fouteau¹⁸, & tenant au dessous une escuelle, nous recevions le jus & la liqueur qui en distilloit, laquelle nous servoit pour nous fortifier le cœur lors que nous nous en sentions incommodés: mais c'est neantmoins un remède bien simple & de peu d'effect, & qui affadist plustost qu'il ne fortifie, & si nous nous en servions, c'estoit faute d'autre chose plus propre & meilleure.

16. Cf. HC, p. 226: «qui nous estoient fort incommodes».

17. Les germandrées (genre *Teucrium*), généralement aromatiques, sont répandues sur les deux continents.

18. Sagard est sûr d'avoir bu de la sève du hêtre (*Fagus grandifolia*), mais un léger doute est permis, puisque le hêtre avoisine souvent les érables.

Fismes du vin pour la sainte Messe. Avant que de partir pour aller à la mer douce, le vin des Messes, que nous

avons porté en un petit baril de deux pots, estant failly, nous en fismes d'autre avec des raisins¹⁹ du pays, qui estoit tres-bon, & bouïllit en nostre petit baril, & en deux autres bouteilles que nous avons, de mesme qu'il eust pû faire en des plus grands vaisseaux, & si nous en eussions encore eu d'autres, il y avoit moyen d'en faire une assez bonne provision, pour la grande quantité de vignes & de raisins qui sont en ce pays-là. Les Sauvages en mangent bien le raisin, mais ils ne les cultivent ny n'en font aucun vin, pour n'en avoir l'invention, ny les instrumens propres: Nostre mortier de bois, & une serviette de nostre Chapelle nous servirent de pressoir, & un *Anderoqua* ou sceau d'escorce, nous servit de cuve: mais nos petits vaisseaux n'estans capables de contenir tout nostre vin nouveau, nous fusmes contraincts, pour ne point perdre le reste, d'en faire du raisiné, qui fut aussi bon que celuy que l'on faict en France, lequel nous servoit aux jours de recreation & bonne feste de l'année, à en prendre un petit sur la poincte d'un cousteau.

Portions des raquettes aux pieds pendant les neiges. Pendant les neiges nous estions contraincts de nous attacher des raquettes

sous les pieds, aussi bien que les Sauvages, pour aller querir du bois pour nous chauffer, qui est une tres-bonne invention: car avec icelles on n'enfonce point dans les neiges, & si on faict bien du chemin en peu de temps. Ces raquettes, que nos Sauvages Hurons appellent *Agnonra*, sont deux ou trois fois grandes comme les nostres²⁰. Les Montagnars, Canadiens & Algoumequins, hommes, femmes, filles & enfans avec icelles, suyvent la piste des animaux, & la beste estant trouvee, & abbatuë à coups de flesches & espees emmanchees au bout d'une demye picque, qu'ils sçavent dextrement darder: ils se cabanent, & là se consolent, & jouïssent du fruict de leur travail, & sans ces raquettes ils ne pourroient courir l'Eslan ny le Cerf, & par consequent il faudroit qu'ils mourussent de faim en temps d'hyver.

19. La *Vitis riparia*, naturelle et abondante au Canada; les autres voyageurs la trouvaient inférieure aux espèces cultivées depuis des siècles en France.

20. Comparaison déjà faite par Champlain (*Voyages*, 1603, p. 11).

Les Sauvages nous
visitoient.

Pendant le jour nous estions continuellement visitez d'un bon nombre de Sauvages, & à diverses intentions ; car les uns y venoient pour l'amitié qu'ils nous portoient, & pour s'instruire & entretenir de discours avec nous : d'autres pour voir s'ils nous pourroient rien desrober, ce qui arrivoit assez souvent, jusqu'à prendre de nos cousteaux, cueilliers, escuelles d'escorce ou de bois, & autres choses qui nous faisoient besoin : & d'autres plus charitables nous apportoit de petits presens, comme du bled d'Inde, des Citroüilles, des Fezolles, & quelquesfois des petits Poissons boucanez, & en recompense nous leur donnions aussi d'autres petits presens, comme quelques aleines, fer à flesches, ou un peu de rassade à pendre à leur col, ou à leurs oreilles ; & comme ils sont pauvres en meubles, empruntans quelqu'un de nos chaudrons, ils nous le rendoient tousjours avec quelque reste de Sagamité dedans, & quand il arrivoit de faire festin pour un defunct, plusieurs de ceux qui nous aymoient nous en envoyoient, comme ils faisoient au reste de leurs parens & amys, selon leur coustume. Ils nous venoient aussi souvent prier de festin ; mais nous n'y allions que le plus rarement qu'il nous estoit possible, pour ne nous obliger à leur en rendre, & pour plusieurs autres bonnes raisons.

Leur maniere de salüer. Quand quelque particulier Sauvage de nos amys nous venoit visiter, entrant chez-nous, la salutation estoit *ho, ho, ho*²¹, qui est une salutation de joye, & la seule voix *ho, ho*, ne se peut faire que ce ne soit quasi en riant, tesmoignans par là la joye & le contentement qu'ils avoient de nous voir ; car leur autre salutation *Quoye*, qui est comme si on disoit ; Qu'est-ce, que distes-vous, se peut prendre en divers sens, aussi est-elle commune envers les amys, comme envers les ennemis, qui respondent en la mesme maniere *Quoye*, ou bien plus gracieusement *Yatoro*, qui est à dire, mon amy, mon compagnon, mon camarade, ou disent *Attaquen*, mon frere, & aux filles *Eadsé*, ma bonne amie, ma compagne, & quelquesfois aux vieillards *Yaistan*, mon pere, *Honratinoron*, oncle, mon oncle, &c.

21. Emprunt de Lescarbot (*HNF*, p. 876) : cette salutation était apparemment commune aux deux familles linguistiques.

De la haine & vengeance. Ils nous demandoient aussi à petuner, & le plus souvent pour espargner le petun qu'ils avoient dans leur sac; car ils n'en sont jamais desgarnis: mais comme la foule y estoit souvent si grande, qu'à peine avions-nous place en nostre Cabane, nous ne pouvions pas leur en fournir à tous, & nous en excusions, en ce qu'eux mesmes nous traictoient ce peu que nous en avions, & cette raison les rendoit contens. Une grande invention du Diable, qui fait du singe par tout est; que comme entre nous on saluë de quelque devote priere celui ou celle qui esternuë, eux au contraire, poussez de Sathan, & d'un esprit de vengeance, entendans esternuer quelqu'un, leur salut ordinaire n'est que des imprecations, des injures, & la mort mesme qu'ils souhaitent & desirent aux Yroquois, & à tous leurs ennemis, de quoy nous les reprenions, mais il n'estoit pas encore entré en leur esprit que ce fust mal fait, d'autant que la vengeance leur est tellement coustumiere & ordinaire, qu'ils la tiennent comme vertu à l'endroit de l'ennemy estranger, & non toutefois envers ceux de leur propre Nation, desquels ils sçavent assez bien dissimuler, & supporter un tort ou injure quand il faut. Et à ce propos de la vengeance je diray que comme le General²² de la flotte assisté des autres Capitaines de navire, eussent par certaine ceremonie, jetté une espee dans la riviere saint Laurent au temps de la traicte, en la presence de tous les Sauvages, pour assurance aux meurtriers Canadiens qui avoient tué deux François, que leur faute leur

Les Sauvages se moquent des François.

estoit entierement pardonnee, & ensevelie dans l'oubly, en la mesme sorte que cette espee estoit perduë & ensevelie au fonds des eauës. Nos Hurons, qui sçavent bien dissimuler, & qui tiennent bonne mine en cette action, estans de retour dans leur pays, tournerent toute cette ceremonie en risée, & s'en moquerent, disans que toute la colere des François avoit esté noyee en cette espee, & que pour tuer un François on en seroit dorénavant quitte pour une douzaine de castors.

Nation des testes peelees. Pendant l'hyver, que les Epicerinsys se vindrent cabaner au pays de nos Hurons, à trois lieuës de nous, ils venoient souvent nous visiter en nostre

22. Guillaume de Caen (*HC*, p. 236); Sagard n'a pu être témoin de cet incident survenu en 1617.

Cabane pour nous voir, & pour s'entretenir de discours avec nous: car comme j'ay dict ailleurs, ils sont assez bonnes gens, & sçavent les deux langues, la Huronne & la leur, ce que n'ont pas les Hurons, lesquels ne sçavent ny n'apprennent autre langue que la leur, soit par negligence, ou pour ce qu'ils ont moins affaire de leurs voysins, que leurs voysins n'ont affaire d'eux. Ils nous parlerent par plusieurs fois d'une certaine Nation à laquelle ils vont tous les ans une fois à la traite, n'en estans esloignez qu'environ une Lune & demye, qui est un mois ou six sepmaines de chemin, tant par terre que par eau & riviere. À laquelle vient aussi trafiquer un certain peuple qui y aborde par mer, avec des grands basteaux ou navires de bois, chargez de diverses marchandises, comme haches, faictes en queue de perdrix, des bas de chausses, avec les souliers attachez ensemble, souples neantmoins comme un gand, & plusieurs autres choses qu'ils eschangent pour des pelleteries. Ils nous dirent aussi que ces personnes-là ne portoient point de poil, ny à la barbe ny à la teste, (& pour ce par nous sur-nommez Testes pelées²³) & nous asseurerent que ce peuple leur avoit dict qu'ils seroit fort ayse de nous voir, pour la façon de laquelle on nous avoit dépeincts en son endroit, ce qui nous fit conjecturer que ce pouvoit estre quelque peuple & nation policee & habituee vers la mer de la Chine, qui borne ce pays vers l'Occident, comme il est aussi borné de la mer Oceane, environ les 40. degrez vers l'Orient, & esperions y faire un voyage à la premiere commodité avec ces Epicerinys, comme ils nous en donnoient quelque esperance, moyennant quelque petit present, si l'obedience ne m'eust rappelé trop-tost en France: car bien que ces Epicerinys ne veulent pas mener de François seculiers en leur voyage, non plus que les Montagnars & Hurons n'en veulent point mener au Saguenet, depeur de descouvrir leur bonne & meilleure traite, & le pays où ils vont amasser quantité de pelleteries: ils ne sont pas si reserrez en nostre endroit, sçachans desja par experience, que nous ne nous meslons d'aucun autre trafic que de celui des ames, que nous nous efforçons de gagner à Jesus-Christ²⁴.

23. Texte de base: «Testes *pelles*». Nous corrigeons d'après HC et la manchette.

24. Plaidoyer évident en faveur des religieux, à la fois purs et utiles au commerce. Champlain s'était vu refuser le passage à la baie d'Hudson (voir Lescarbot, HNF, p. 641-645), où les Népissingues et les Kichesipirini avaient des relations commerciales, peut-être avec des Anglais.

Nous visitons les Sauvages. Quand nous allions voir & visiter nos Sauvages en leurs Cabanes, ils en estoient pour la pluspart bien ayses, & le tenoient à honneur & faveur, se plaignans de ne nous y voir pas assez souvent, & nous faisoient par-fois comme font ordinairement les Merciers & Marchands du Palais de Paris, nous appellans chacun à son foyer, & peut-estre sous esperance de quelque aleine, ou d'un petit bout de rassade, de laquelle ils sont fort curieux à se parer. Ils nous faisoient aussi bonne place sur la natte auprès d'eux au plus bel endroit, puis nous offroient à manger de leur Sagamité, y en ayant souvent quelque reste dans leur pot : mais pour mon particulier j'en prenois fort rarement, tant à cause qu'il sentoît pour l'ordinaire trop le poisson puant, que pour ce que les chiens y mettoient souvent leur nez, & les enfans leur reste. Nous avions aussi fort à dégoût & à contre-cœur de voir les Sauvages manger les pouls d'elles & de leur enfans ; car elles les mangent comme si c'estoit chose fort excellente & de bon goust. Puis comme par-deçà que l'on boit l'un à l'autre, en présentant le verre à celui à qui on a beu, ainsi les Sauvages qui n'ont que de l'eau à boire, pour toute boisson, voulans festoyer quelqu'un, & luy monstrent signe d'amitié, apres avoir petuné luy presentent le petunoir tout allumé, & nous tenans en cette qualité d'amis & de parens, ils nous en offroient & presentoient de fort bonne grace : Mais comme je ne me suis jamais voulu habituer au petun, je les en remerciois, & n'en prenois nullement, dequoy ils estoient au commencement tous estonnez, pour n'y avoir personne en tous ces pay[s]-là, qui n'en prenne & use, pour à faute de vin & d'espices eschauffer cet estomach, & aucunement corrompre tant de cruditez provenantes de leur mauvaise nourriture.

Logions dans leurs Cabanes allans par les champs.

Lorsque pour quelque nécessité ou affaire, il nous falloit aller d'un village à un autre²⁵, nous allions librement loger & manger en leurs Cabanes, ausquelles ils nous recevoient & traittoient fort humainement, bien qu'ils ne nous eussent aucune obligation :

25. La durée et la fréquence de ces voyages ne sont nulle part précisées; Sagard se trouve souvent seul à la cabane (voir *infra*, p. 254) et il va seul chez les Quieunontateronons (voir *infra*, p. 274).

car ils ont cela de propre d'assister les passans, & recevoir courtoisement entr'eux toute personne qui ne leur est point ennemie : & à plus forte raison, ceux de leur propre Nation, qui se rendent l'hospitalité reciproque, & assistent tellement l'un l'autre, qu'ils pourvoyent à la nécessité d'un chacun, sans qu'il y ait aucun pauvre mendiant parmy leurs villes & villages, & trouvoient fort mauvais entendans dire qu'il y avoit en France grand nombre de ces necessiteux & mendiens, & pensoient que cela fust faute de charité qui fust en nous, & nous en blasmoient grandement.

Du pays des Hurons,
& de leurs villes, villages & cabanes.

CHAPITRE VI.

Situation du pays des
Hurons.

Mais, pour parler en general du pays des Hurons, de sa situation, des mœurs de ses habitans, & de leurs principales ceremonies & façons de faire. Disons premierement, qu'il est situé sous la hauteur de quarante-quatre degrez & demy de latitude, & deux cens trente lieuës de longitude à l'Occident, & dix de latitude¹; pays fort deserté, beau & agreable, & traversé de ruisseaux qui se desgorgent dedans le grand lac. On n'y voit point une face hydeuse de grands rochers & montagnes steriles, comme on voit en beaucoup d'autres endroits és contrees Canadiennes & Algoemequines.

Froment & pois sauvages. Le pays est plein de belles collines, campagnes, & de tres-belles & grandes prairies, qui portent quantité de bon foin, qui ne sert qu'à y mettre le feu par plaisir quand il est sec: & en plusieurs endroits il y a quantité de froment sauvage², qui a l'espice comme seigle, & le grain comme de l'avoine: j'y fus trompé, pensant au commencement que j'en vis, que ce fussent champs qui eussent esté ensemecez de bon grain: je fus de mesme trompé aux pois sauvages, où il y en a en divers endroits aussi espais, comme s'ils y avoient esté semez & cultivez: & pour monstrier la bonté de la

1. Cf. Champlain: «44.5 degrés de latitude et 230 lieües de longitude à l'Occident & dix de latitude» (*Voyages*, 1619, f. 77). Sagard corrigera cette erreur flagrante (voir *HC*, p. 245).

2. Diverses graminées peuvent correspondre à cette courte mention.

terre, un Sauvage de Toenchen ayant planté un peu de pois qu'il avoit apportez de la traicte, rendirent leurs fruicts deux fois plus gros qu'à l'ordinaire, dequoy je m'estonnay, n'en ayant point veu de si gros, ny en France, ny en Canada.

Il y a de belles forests, peuplées de gros Chesnes³, Fouteaux, Herables⁴, Cedres⁵, Sapins, Ifs⁶ & autres sortes de bois beaucoup plus beaux, sans comparaison, qu'aux autres Provinces de Canada que nous ayons veuës : aussi le pays est-il plus chaud & plus beau, & plus grasses & meilleures sont les terres, que plus on advance tirant au Su : car du costé du Nord les terres y sont plus pierreuses & sablonneuses, ainsi que je vis allant sur la mer douce, pour la pesche du grand poisson.

**Villes des Sauvages
fortifiées.**

Il y a plusieurs contrees ou provinces au pays de nos Hurons qui portent divers noms, aussi bien que les diverses provinces de France : car celle où commandoit le grand Capitaine *Atironta*, s'appelle *Henarhonon*, celle d'*Entauaque* s'appelle *Atigagnongueha*, & la Nation des Ours, qui est celle où nous demeurions, sous le grand Capitaine *Auoindaon*, s'appelle *Atingyahointan*, & en cette estendue de pays, il y a environ vingt-cinq tant villes que villages, dont une partie ne sont point clos ny fermez, & les autres sont fortifiez de fortes pallissades de bois à triples rangs, entre-lassez les uns dans les autres, & redoublez par dedans de grandes & grosses escorces, à la hauteur de huict à neuf pieds, & par dessous il y a de grands arbres posez de leur long, sur des fortes & courtes fourchettes des troncs des arbres : puis au dessus de ces pallissades il y a des galleries ou guerittes, qu'ils appellent *Ondaqua*, qu'ils garnissent de pierres en temps de guerre, pour ruer sur

3. Plusieurs espèces nord-américaines, dont deux communes: *Quercus rubra* et *Quercus alba*.

4. Plusieurs espèces sont caractéristiques de la région; aucun des auteurs de l'époque ne différencie l'érable sucrier (*Acer saccharum*; voir *supra*, p. 172, n. 18).

5. Sagard identifie correctement le cèdre blanc (*Thuja occidentalis*), qui servait à la construction de traîneaux et canots; on trouve aussi le cèdre rouge (*Juniperus virginiana*).

6. Puisque l'if du Canada (*Taxus canadensis*) ne ressemble pas de très près à l'if européen le plus commun (*Taxus baccata*), cet emploi du nom français provoque des doutes.

l'ennemy, & d'eau pour esteindre le feu qu'on pourroit appliquer contre leurs pallissades; nos Hurons y montent par une eschelle assez mal façonnée & difficile, & deffendent leurs rempars avec beaucoup de courage & d'industrie.

Nombre du peuple. Ces vingt-cinq villes & villages peuvent estre peuplez de deux ou trois mille hommes de guerre, au plus, sans y comprendre le commun, qui peut faire en nombre environ trente ou quarante mille ames en tout⁷. La principale ville avoit autre fois deux cens grandes Cabanes, pleines chacune de quantité de mesnages; mais depuis peu, à raison que les bois leur manquoient, & que les terres commençoient à s'amaigrir, elle est diminuée de grandeur, separée en deux, & bastie en un autre lieu plus commode.

Villes frontieres & fortifiees. Leurs villes frontieres & plus proches des ennemis, sont tousjours les mieux fortifiees, tant en leurs enceintes & murailles, hautes de deux lances ou environ, & les portes & entrees qui ferment à barres, par lesquelles on est contrainct de passer de costé, & non de plein saut, qu'en l'assiette des lieux qu'ils sçavent assez bien choisir, & adviser que ce soit joignant quelque bon ruisseau, en lieu un peu eslevé, & environné d'un fossé naturel, s'il se peut, & que l'enceinte & les murailles soient basties en rond, & la ville bien ramassée, laissant neantmoins une grande espace vuide entre les Cabanes & les murailles, pour pouvoir mieux combattre & se deffendre contre les ennemis qui les attaqueroient sans laisser de faire des sorties aux occasions.

Transportent leur village. Il y a de certaines contrees où ils changent leurs villes & villages, de dix, quinze ou trente ans, plus ou moins, & le font seulement lors qu'ils se trouvent trop esloignez des bois, qu'il faut qu'ils portent sur leur dos, attaché & lié avec un collier, qui prend & tient sur le front; mais en hyver ils ont accoustumé de faire de certaines traïsnees, qu'ils appellent *Arocha*, faictes de longues planchettes de bois de Cedre blanc, sur lesquelles ils mettent leur charge, & ayans des

7. Les estimations de la population houandate avant les épidémies de 1630 sont très variées; 21 000 est le chiffre le plus accepté (voir G. Sioui, *Wendats*, p. 147).

raquettes attachees sous leurs pieds, traisnent leur fardeau par-dessus les neiges, sans aucune difficulté. Ils changent leur ville ou village, lors que par succession de temps les terres sont tellement fatiguees, qu'elles ne peuvent plus porter leur bled avec la perfection ordinaire, faute de fumier, & pour ne sçavoir cultiver la terre, ny semer dans d'autres lieux, que dans les trous ordinaires.

Comme sont faictes leurs Cabanes. Leurs Cabanes, qu'ils appellent *Ganonchia*, sont faictes, comme j'ay dict, en façon de tonnelles ou berceaux de jardins, couvertes d'escorces d'arbres, de la longueur de 25. à 30. toises, plus ou moins, (car elles ne sont pas toutes egales en longueur) & six de large, laissant par le milieu une allée de 10. à 12. pieds de large, qui va d'un bout à l'autre⁸; aux deux costez il y a une maniere d'establie de la hauteur de quatre ou cinq pieds, qui prend d'un bout de la Cabane à l'autre, où ils couchent en esté, pour éviter l'importunité des puces, dont ils ont grande quantité, tant à cause de leurs chiens qui leur en fournissent à bon escient, que pour l'eau que les enfans y font, & en hyver ils couchent en bas sur des nattes proches du feu, pour estre plus chaudement, & sont arrangez les uns proches des autres, les enfans au lieu plus chaud & eminent, pour l'ordinaire, & les pere & mere apres, & n'y a point d'entre-deux ou de separation, ny de pied, ny de chevet, non plus en haut qu'en bas, & ne font autre chose pour dormir, que de se coucher en la mesme place où ils sont assis, & s'affubler la teste avec leur robe, sans autre couverture ny lict.

Ils emplissent de bois sec, pour brusler en hyver, tout le dessous de ces estables, qu'ils appellent *Garihagueu* & *Eindichaguet*: mais pour les gros troncs ou tisons appelez *Aneincuny*, qui servent à entretenir le feu, eslevez un peu en haut par un des bouts, ils en font des piles devant leurs Cabanes, ou les serrent au dedans des porches, qu'ils appellent *Aque*. Toutes les femmes s'aydent à faire cette provision de bois, qui se fait dès le mois de Mars, & d'Avril, & avec cet ordre en peu de jours chaque mesnage estourné de ce qui luy est necessaire.

8. Mesures de Champlain (*Voyages*, 1619, f. 78), confirmées par les chercheurs modernes (voir C. E. Heidenreich, *Huronie*, p. 115). La description est encore enrichie dans l'*Histoire du Canada* (p. 248); voir aussi *infra*, p. 362.

Ils ne se servent que de tres-bon bois, aymant mieux l'aller chercher bien loin, que d'en prendre de vert, ou qui fasse fumee ; c'est pourquoy ils entretiennent tousjours un feu clair avec peu de bois, que s'ils ne rencontrent point d'arbres bien secs, ils en abbattent de ceux qui ont les branches seiches, lesquelles ils mettent par esclats, & couppent d'une égale longueur, comme les cotrays de Paris. Ils ne se servent point du fagotage, non plus que du tronc des plus gros arbres qu'ils abbattent; car ils les laissent là pourrir sur la terre, pource qu'ils n'ont point de scie pour les scier, ny l'industrie de les mettre en pieces qu'ils ne soient secs & pourris. Pour nous qui n'y prenions pas garde de si pres, nous nous contentions de celui qui estoit plus proche de nostre Cabane, pour n'employer tout nostre temps à cette occupation.

En une Cabane il y a plusieurs feux, & à chaque feu il y a deux mesnages, l'un d'un costé, l'autre de l'autre, & telle Cabane aura jusqu'à huict, dix ou douze feux, qui font 24. mesnages, & les autres moins, selon qu'elles sont longues ou petites, & où il fume à bon escient, qui faict que plusieurs en reçoivent de tres-grandes incommoditez aux yeux, n'y ayant fenestre ny aucune ouverture, que celle qui est au-dessus de leur Cabane, par où la fumee sort. Aux deux bouts il y a à chacun un porche, & ces porches leur servent principalement à mettre leurs grandes cuves ou tonnes d'escorce, dans quoy ils serrent leur bled d'Inde, apres qu'il est bien sec & esgrené. Au milieu de leur logement il y a deux grosses perches suspenduës, qu'ils appellent *Oûaronta*, où ils pendent leur cramaliere, & mettent leurs habits, vivres & autres choses, depeur des souris, & pour tenir les choses seichement: Mais pour le poisson duquel ils font provision pour leur hyver, apres qu'il est boucané, ils le serrent en des tonneaux d'escorce, qu'ils appellent *Acha*, excepté l'*Einchataon*⁹, qui est un poisson qu'ils n'esventrent point, & lequel ils pendent au haut de leur Cabane, attaché avec des cordelettes, pource qu'enfermé en quelque tonneau il sentiroit trop mauvais, & se pourriroit incontinent.

9. Texte de base: «*Leinchataon*». Nous corrigeons: voir *supra*, p. 77, et *infra*, p. 416. La comparaison avec le barbeau suggère le *Barbus fluviatilis*.

Crainte du feu, auquel ils sont assez sujets, ils serrent souvent en des tonneaux ce qu'ils ont de plus précieux, & les enterrent en des fosses profondes qu'ils font dans leurs Cabanes, puis les couvrent de la mesme terre, & cela les conserve non seulement du feu, mais aussi de la main des larrons, pour n'avoir autre coffre ny armoire en tout leur mesnage, que ces petits tonneaux. Il est vray qu'ils se font peu souvent du tort les uns aux autres ; mais encore s'y en trouve-t'il par-fois de meschans, qui leur font du desplaisir quand ils ne pensent estre decouverts, & que ce soit principalement quelque chose à manger.

Exercice ordinaire des hommes & des femmes.

CHAPITRE VII.

Ce bon Legislateur des Atheniens, Solon, fit une Loy, dont Amasis, Roy d'Egypte, avoit esté jadis Autheur: Que chacun monstre tous les ans d'où il vit, par devant le Magistrat, autrement à faute de ce faire qu'il soit puny de mort¹. L'occupation de nos Sauvages est la pesche, la chasse, & la guerre; aller à la traicte, faire des Cabanes & Canots, ou les outils propres à cela. Le reste du temps ils le passent en oysiveté, à joüer, dormir, chanter, dancer, petuner, ou aller en festins, & ne veulent s'entremettre d'aucun autre ouvrage qui soit du devoir de la femme², sans grande necessité.

Un Sauvage perdit sa femme & ses enfans. L'exercice du jeu est tellement frequent & coustumier entr'eux, qu'ils y employent beaucoup de temps, & par-fois tant les hommes que les femmes, joüant tout ce qu'elles ont, & perdent aussi gayement & patiemment, quand la chance ne leur en dict point, que s'ils n'avoient rien perdu, & en ay veu s'en retourner en leur village tous nuds, & chantans, apres avoir tout laissé au nostre, & est arrivé une fois entre les autres, qu'un Canadien perdit & sa femme & ses enfans au jeu contre un François³, qui luy furent neantmoins rendus par apres volontairement.

1. Copie fidèle d'Hérodote (*Histoire*, II, p. 177) sur Ahmose II (596-562 av. J.-C.) et Solon (?-558 av. J.-C.).

2. Sur la division des tâches, voir aussi *infra*, p. 189.

3. Gravé du Pont (*HC*, p. 256); la légende des femmes gagnées au jeu remonte au moins à Jacques Cartier (voir Lescarbot, *HNF*, p. 869).

Jeu des Sauvages.

Les hommes ne s'addonnent pas seulement au jeu de paille, nommé *Aescara*, qui sont trois ou quatre cens de petits joncs blancs également coupez, de la grandeur d'un pied ou environ; mais aussi à plusieurs autres sortes de jeu; comme de prendre une grande escuelle de bois, & dans icelle avoir cinq ou six noyaux ou petites boulettes un peu plates, de la grosseur du bout du petit doigt, & peintes de noir d'un costé, & blanche & jaune de l'autre: & estans tous assis à terre en rond, à leur accoustumée, prennent tour à tour, selon qu'il eschet, cette escuelle, avec les deux mains, qu'ils eslevent un peu de terre, & à mesme temps l'y reposent, & frappent un peu rudement, de sorte que ces boulettes sont contraintes de se remuer & sauter, & voyent comme au jeu des dez, de quel costé elles se reposent, & si elles font pour eux, pendant que celui qui tient l'escuelle la frappe, & regarde à son jeu, il dit continuellement & sans intermission, *Tet, tet, tet, tet*, pensant que cela excite & faict bon jeu pour luy⁴. Mais le jeu des femmes & filles, auquel s'entretiennent aussi par-fois des hommes & garçons avec elles, est particulièrement avec cinq ou six noyaux⁵, comme ceux de nos abricots, noirs d'un costé, lesquels elles prennent avec la main, comme on faict les dez, puis les jettent un peu en haut, & estants tombez sur un cuir, ou peau estenduë contre terre exprez, elles voyent ce qui faict pour elles, & continuent à qui gaignera les coliers, oreillettes, ou autres bagatelles qu'elles ont, & non jamais aucune monnoye; car ils n'en ont nulle cognoissance ny usage; ains mettent, donnent & eschangent une chose pour une autre, en tout le pays de nos Sauvages.

Je ne puis obmettre aussi qu'ils pratiquent en quelques-uns de leurs villages, ce que nous appellons en France porter les momons: car ils deffient & invitent les autres villes & villages de les venir voir, jouër avec eux, & gaigner leurs ustencilles, s'il eschet, & cependant les festins ne manquent point: car pour la

4. On rencontre chez divers peuples américains ces jeux de noyaux colorés, pour un enjeu parfois exorbitant (voir D. Jenness, *Indians of Canada*, p. 158). Le succès aux jeux de chance était considéré comme un signe de pouvoir spirituel (voir G. Sioui, *Wendats*, p. 314).

5. D'une prune non spécifiée. Voir *infra*, p. 311 (*Tonestes*) et, p. 313 (Merisiers). L'abricotier, dont on ne connaît pas d'espèce naturelle au Canada, est en effet du genre *Prunus*.

moindre occasion la chaudiere est tousjours preste, & particulierement en hyver, qui est le temps auquel principalement ils se festinent les uns les autres. Ils ayment la peinture, & y reüssissent assez industrieusement, pour des personnes qui n'y ont point d'art ny d'instrumens propres, & font neantmoins des representations d'hommes, d'animaux, d'oyseaux & autres grotesques; tant en relief de pierres, bois & autres semblables matieres, qu'en platte peinture sur leurs corps, qu'ils font non pour idolatrer; mais pour se contenter la veuë, embellir leurs Calumets & Petunoirs, & pour orner le devant de leurs Cabanes.

Pendant l'hyver, du filet que les femmes & filles ont filé, ils font les rets & filets à pescher & prendre le poisson en esté, & mesme en hyver sous la glace à la ligne, ou à la seine, par le moyen des trous qu'ils y font en plusieurs endroits. Ils font aussi des flesches avec le cousteau, fort droictes & longues, & n'ayans point de cousteaux, ils se servent de pierres trenchantes, & les empennent de plumes de queuës & d'aisles d'Aigles, par ce qu'elles sont fermes & se portent bien en l'air; la pointe avec une colle forte de poisson, ils y accommodent une pierre aceree, ou un os, ou des fers, que les François leur traictent. Ils font aussi des masses de bois pour la guerre, & des pavois qui couvrent presque tout le corps, & avec des boyaux ils font des cordes d'arcs & des raquettes, pour aller sur la neige, au bois & à la chasse.

Ils font aussi des voyages par terre, aussi bien que par mer, & les rivières & entreprendront (chose incroyable) d'aller dix, vingt, trente & quarante lieuës par les bois⁶, sans rencontrer ny sentiers ny Cabanes, & sans porter aucuns vivres sinon du petun & un fuzil, avec l'arc au poing, & le carquois sur le dos. S'ils sont pressez de la soif, & qu'ils n'ayent point d'eau, ils ont l'industrie de succher les arbres, particulierement les Fouteaux, d'où distile une douce & fort agreable liqueur, comme nous faisons aussi, au temps que les arbres estoient en seve. Mais lors qu'ils entreprennent des voyages en pays loingtain, ils ne les font point

6. Copie assez exacte de Lescarbot (*HNF*, p. 866, 894); les Hurons avaient un réseau de sentiers, estimé par Heidenreich à 300 km (voir *Hurmia*, p. 156).

pour l'ordinaire inconsiderément, & sans en avoir eu la permission des Chefs, lesquels en un conseil particulier ont accoustumé d'ordonner tous les ans, la quantité des hommes qui doivent partir de chaque ville ou village, pour ne les laisser desgarnis de gens de guerre, & quiconque voudroit partir autrement, le pourroit faire à toute rigueur ; mais il seroit blasmé, & estimé fol & imprudent.

J'ay veu plusieurs Sauvages des villages circonvoysins, venir à *Quiéunonascaran*, demander congé à *Onorotandi*, frère du grand Capitaine *Auoindaon*, pour avoir la permission d'aller au Saguenay : car il se disoit Maistre & Superieur des chemins & rivières qui y conduisent, s'entend jusques hors le pays des Hurons. De mesme il falloit avoir la permission d'*Auoindaon*, pour aller à Kebec, & comme chacun entend d'estre maistre en son pays, aussi ne laissent-ils passer aucun d'une autre Nation Sauvage par leur pays, pour aller à la traicte, sans estre recogneus & gratifiez de quelque present : ce qui se faict sans difficulté, autrement on leur pourroit donner de l'empeschement, & faire du desplaisir.

Sur l'hyver, lors que le poisson se retire sentant le froid⁷, les Sauvages errans, comme sont les Canadiens, Algoumequins & autres, quittent les rives de la mer & des rivières, & se cabanent dans les bois, là où ils sçavent qu'il y a de la proye. Pour nos Hurons, Honqueronons & peuples Sedentaires, ils ne quittent point leurs Cabanes, & ne transportent point leurs villes & villages, que pour les raisons & causes que j'ay deduites cy-dessus au Chapitre sixiesme⁸.

Lors qu'ils ont faim, ils consultent l'Oracle, & apres ils s'en vont l'arc en main, & le carquois sur le dos, la part que leur *Oki* leur a indiqué, ou ailleurs où ils pensent ne point perdre leur temps⁹. Ils ont des chiens qui les suivent, & nonobstant qu'ils ne

7. Malgré son expression hésitante, Sagard laisse entendre que les pêcheurs, tant montagnais que français ou hurons, connaissaient les migrations de leur proie et les associaient à la température. Sur la connaissance historique des migrations des poissons, voir *infra*, p. 262, 302, 304.

8. *Supra*, p. 179.

9. Adapté de Lescarbot (*HNF*, p. 893-4), qui parle des « Sauvages errans » ; le mot huron *oki* est supprimé dans la deuxième version (*HC*, p. 261).

jappent point ; toutesfois ils sçavent fort bien decouvrir le giste de la beste qu'ils cherchent, laquelle estant trouvee ils la poursuivent courageusement, & ne l'abandonnent jamais qu'ils ne l'ayent terrasee : & enfin l'ayant navree à mort ils la font tant harceler par leurs chiens, qu'il faut qu'elle tombe. Lors ils luy ouvrent le ventre, baillent la curee aux chiens, festinent, & emportent le reste. Que si la beste, pressee de trop près, rencontre une riviere, la mer ou un lac, elle s'eslance librement dedans : mais nos Sauvages agiles & dispos sont aussi tost apres avec leurs Canots, s'il s'y en trouve, & puis luy donnent le coup de la mort.

De leurs Canots.

Leurs Canots sont de 8. à 9. pas de long, & environ un pas, ou pas & demy de large par le milieu, & vont en diminuant par les deux bouts, comme la navette d'un Tessier, & ceux là sont des plus grands qu'ils fassent ; car ils en ont encores d'autres plus petits, desquels ils se servent selon l'occasion & la difficulté des voyages qu'ils ont à faire. Ils sont fort sujets à tourner, si on ne les sçait bien gouverner, comme estans faits d'escorce de Bouleau, renforcés par le dedans de petits cercles de Cedre blanc, bien proprement arrangez, & sont si legers qu'un homme en porte aysement un sur sa teste, ou sur son espaule, chacun peut porter la pesanteur d'une pipe, & plus ou moins, selon qu'il est grand. On fait aussi d'ordinaire par chacun jour, quand l'on est pressé, 25. ou 30. lieüs dans lesdicts Canots, pourveu qu'il n'y ait point de saut à passer, & qu'on aille au gré du vent & de l'eau : car ils vont d'une vitesse & legereté si grande, que je m'en estonnois, & ne pense pas que la poste peust aller plus viste, quand ils sont conduits par de bons Nageurs.

Exercice des femmes.

De mesme que les hommes ont leur exercice particulier, & sçavent ce qui est du devoir de l'homme, les femmes & filles aussi se maintiennent dans leur condition & font paisiblement leurs petits ouvrages, & les œuvres serviles : elles travaillent ordinairement plus que les hommes, encore qu'elles n'y soient point forcees ny contraintes. Elles ont le soin de la cuisine & du mesnage, de semer & cueillir les bleds, faire les farines, accommoder le chanvre & les escorces, & de faire la provision de bois necessaire. Et pour ce

qu'il leur reste encore beaucoup de temps à perdre, elles l'employent à jouer, aller aux dances & festins, à deviser & passer le temps, & faire tout ainsi comme il leur plaist du temps qu'elles ont de bon, qui n'est pas petit, puis que tout leur mesnage consiste à peu, veu mesmes qu'elles ne sont admises en plusieurs de leurs festins, ny en aucun de leurs conseils, ny à faire leurs Cabanes & Canots, entre nos Hurons.

Sauvagesses filent, & font des nattes de jonc. Elles ont l'invention de filer le chanvre¹⁰ sur leur cuisse, n'ayans pas l'usage de la quenouille & du fuseau, & de ce filet les hommes en lassent leurs rets & filets, comme j'ay dit. Elles pilent aussi le bled pour la cuisine, & en font rostir dans les cendres chaudes, puis en tirent la farine pour leurs marys, qui vont l'esté trafiquer en d'autres Nations esloignees. Elles font de la poterie, particulièrement des pots tous ronds, sans ances & sans pieds, dans quoy elles font cuire leurs viandes, chair ou poisson. Quand l'hyver vient, elles font des nattes de joncs, dont elles garnissent les portes de leurs Cabanes, & en font d'autres pour s'asseoir dessus, le tout fort proprement. Les femmes des Cheveux Relevez mesmes, baillent des couleurs aux joncs, & font des compartimens d'ouvrages avec telle mesure qu'il n'y a que redire. Elles couroyent & addoucissent les peaux des Castors & d'Eslans, & autres, aussi bien que nous sçaurions faire icy, dequoy elles font leurs manteaux ou couvertures, & y peignent des passements & bigarures, qui ont fort bonne grace.

Elles font semblablement des paniers de jonc, & d'autres avec des escorces de Bouleaux pour mettre des fezoles, du bled & des pois, qu'ils appellent *Acointa*, de la chair, du poisson, & autres petites provisions: elles font aussi comme une espece de gibesiere de cuir, ou sac à petun, sur lesquels elles font des ouvrages dignes d'admiration, avec du poil de porc espic, coloré de rouge, noir, blanc & bleu, qui sont les couleurs qu'elles font si vives, que les nostres ne semblent point en aprocher. Elles s'exercent aussi à faire des escuelles d'escorces pour boire &

10. Les Amérindiens filaient trois sortes de fibres, dont l'*Apocynum cannabinum*, plante apparentée à l'ortie (famille des verticées) mais ressemblant superficiellement au chanvre (*Cannabis sativa*). En Europe et en Asie, on connaît aussi des textiles de la famille des orties aussi bien que du chanvre proprement dit.

manger, & mettre leurs viandes & menestres. De plus, les escharpes, carquans & brasselets qu'elles & les hommes portent, sont de leurs ouvrages : & nonobstant qu'elles ayent beaucoup plus d'occupation que les hommes, lesquels tranchent du Gentil-homme¹¹ entr'eux, & ne pensent qu'à la chasse, à la pesche, ou à la guerre, encore aiment-elles communément leurs marys plus que ne font pas celles de deçà : & s'ils estoient Chrestiens ce seroient des familles avec lesquelles Dieu se plairoit & demeureroit.

11. Écho de Lescarbot (*HNF*, p. 873) ; sur les sources de cette comparaison anachronique, voir *supra*, Introduction, p. 45.

Comme ils défrichent, sement & cultivent
leurs terres, & apres comme ils
accommodent le bled & les farines,
& de la façon d'apprester leur manger.

CHAPITRE VIII.

Leur coustume est, que chaque mesnage vit de ce qu'il pesche, chasse & sème, ayans autant de terre comme il leur est necessaire : car toutes les forests, prairies & terres non défrichées sont en commun, & est permis à un chacun d'en défricher & ensemercer autant qu'il veut, qu'il peut, & qu'il luy est necessaire ; & cette terre ainsi défrichée demeure à la personne autant d'annees qu'il continuë de la cultiver & s'en servir, & estant entierement abandonnée du maistre, s'en sert par apres qui veut, & non autrement¹. Ils les défrichent avec grand peine, pour n'avoir des instrumens propres : ils coupent les arbres à la hauteur de deux ou trois pieds de terre, puis ils esmondent toutes les branches, qu'ils font brusler au pied d'iceux arbres pour les faire mourir, & par succession de temps en ostent les racines ; puis les femmes nettoient bien la terre entre les arbres, & beschent de pas en pas une place ou fossé en rond, où ils sement à chacune 9. ou 10. grains de Maiz, qu'ils ont premierement choisy, trié & fait tremper quelques jours en l'eau, & continuent ainsi, jusques à ce qu'ils en ayent pour deux ou trois ans de provision ; soit pour la crainte qu'il ne leur succede quelque mauvaise annee, ou bien pour l'aller traicter en d'autres Nations pour des pelleteries, ou autres choses qui leur font besoin², & tous les ans sement ainsi leur bled aux mesmes

1. Sagard amplifie l'observation de Champlain (*Voyages*, 1619, f. 103-104), en soulignant que la terre était foncièrement commune

2. Cette prévoyance allant jusqu'à la production pour le troc est contraire au stéréotype du « sauvage » (voir *HC*, p. 282-285).

places & endroits, qu'ils rafraîchissent avec leur petite pelle de bois, faicte en la forme d'une oreille, qui a un manche au bout³; le reste de la terre n'est point labouré, ains seulement nettoyé des meschantes herbes : de sorte qu'il semble que ce soient tous chemins, tant ils sont soigneux de tenir tout net, ce qui estoit cause qu'allant par-fois seul de village à autre, je m'esgarois ordinairement dans ces champs de bled, plustost que dans les prairies & forests.

Le bled estant donc ainsi semé, à la façon que nous faisons les febves, d'un grain sort seulement un tuyau ou canne, & la canne rapporte deux ou trois espics, & chaque espic rend cent, deux cents, quelquesfois 400. grains, & y en a tel qui en rend plus. La canne croist à la hauteur de l'homme, & plus, & est fort grosse, (il ne vient pas si bien & si haut, ny l'espic si gros, & le grain si bon en Canada ny en France que là⁴). Le grain meurit en quatre mois, & en de certains lieux en trois : apres ils le cueillent, & le lient par les feuilles retroussees en haut, & l'accommodent par paquets, qu'ils pendent tous arrangez le long des Cabanes, de haut-en-bas, en des perches qu'ils y accommodent en forme de rattelier, descendant jusqu'au bord devant l'establie, & tout cela est si proprement ajancé, qu'il semble que ce soient tapisseries tenduës le long des Cabanes, & le grain estant bien sec & bon à serrer, les femmes & filles l'esgrenent, nettoient & mettent dans leurs grandes cuves ou tonnes à ce destinees, & posees en leur porche, ou en quelque coin de leurs Cabanes.

Pour le manger en pain⁵, ils font premierement un peu bouïllir le grain en l'eau, puis l'essuyent, & le font un peu seicher : en apres ils le broient, le paistrissent avec de l'eau tiede, & le font cuire sous la cendre chaude, enveloppé de feuilles de bled, & à faute de feuilles le lavent apres qu'il est

3. Voir l'illustration, *supra*, p. 95.

4. Comparaison confuse, le maïs n'étant pas encore cultivé en France (voir *infra*, p. 236). C'est à Québec que Sagard avait pu voir une variété de maïs à petit épi (voir B. G. Trigger, *Indiens*, p. 220).

5. Voir *infra*, p. 432, et Champlain (*Voyages*, 1619, f. 80); ce sont trois inventaires différents des variétés de « pain » huron.

cuit : s'ils ont des Fezoles ils en font cuire dans un petit pot, & en meslent parmy la paste sans les escacher, ou bien des fraizes, des bluës, framboises, meures champestres, & autres petits fruicts secs & verts, pour luy donner goust & le rendre meilleur ; car il est fort fade de soy, si on n'y mesle de ces petits ragousts. Ce pain, & toute autre sorte de biscuit que nous usons, ils l'appellent *Andataroni*, excepté le pain mis & accommodé comme deux balles jointes ensemble, enveloppé entre des feuilles de bled d'Inde, puis bouilly & cuit en l'eau, & non sous la cendre, lequel ils appellent d'un nom particulier *Coinkia*. Ils font encore du pain d'une autre sorte, c'est qu'ils cueillent une quantité d'espics de bled, avant qu'il soit du tout sec & meur, puis les femmes, filles & enfans avec les dents en destachent les grains, qu'ils rejettent par apres avec la bouche dans de grandes escuelles qu'elles tiennent aupres d'elles, & puis on l'acheve de piler dans le grand Mortier : & pour ce que cette paste est fort molasse, il faut necessairement l'envelopper dans des feuilles pour la faire cuire sous les cendres à l'accoustumée ; ce pain masché est le plus estimé entr'eux, mais pour moy je n'en mangeois que par necessité & à contre-cœur, à cause que le bled avoit esté ainsi à demy masché, pilé & pestry avec les dents des femmes, filles & petits enfans.

Le pain de Maiz, & la Sagamité qui en est faite, est de fort bonne substance, & m'estonnois de ce qu'elle nourrit si bien qu'elle fait : car pour ne boire que de l'eau en ce pays-là, & ne manger que fort peu souvent de ce pain, & encore plus rarement de la viande, n'usans presque que des seuls Sagamités, avec un bien peu de poisson, on ne laisse pas de se bien porter & estre en bon point, pourveu qu'on en ait suffisamment, comme on n'en manque point dans le pays ; mais seulement en de longs voyages, où l'on souffre souvent de grandes necessitez.

Ils diversifient & accommodent en plusieurs façons leur bled pour le manger ; car comme nous sommes curieux de diverses saulces pour contenter nostre appetit, aussi sont-ils soigneux de faire leur Menestre de diverses manieres, pour la trouver meilleure, & celle qui me sembloit la plus agreable, estoit la *Neintahouy* ; puis l'*Eschionque*. La *Neintahouy* se fait en cette façon, Les femmes font rostir quantité d'espics de bled,

avant qu'il soit entierement meur, les tenans appuyez contre un baston couché sur deux pierres devant le feu, & les retournent de costé & d'autre, jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment rostis, ou pour avoir plustost fait, elles les mettent & retirent de dedans un monceau de sable, premierement bien eschauffé d'un bon feu qui aura esté fait dessus, puis en destachent les grains, & les font encore seicher au soleil, espandus sur des escorces, apres qu'il est assez sec ils le serrent dans un tonneau, avec le tiers ou le quart de leur Fezole, appelee *Ogaresa*, qu'ils meslent parmy; & quand ils en veulent manger ils le font bouillir ainsi entier en leur pot ou chaudiere, qu'ils appellent *Anoo*, avec un peu de viande ou de poisson, fraiz ou sec, s'ils en ont.

Pour faire de l'*Eschionque*, ils font griller dans les cendres de leur foyer, meslees de sable, quantité de bled sec, comme si c'estoient pois, puis ils pilent ce Maiz fort menu, & apres avec un petit vent d'escorce ils en tirent la fine fleur, & cela est l'*Eschionque*: cette farine se mange aussi bien seiche que cuite en un pot, ou bien destrempee en eau, tiede ou froide. Quand on la veut faire cuire on la met dans le bouillon, où l'on aura premierement fait cuire quelque viande ou poisson qui y sera demincé, avec quantité de citrouilles, si on veut, sinon dans le bouillon tout clair, & en telle quantité que la Sagamité en soit suffisamment epaisse, laquelle on remuë continuellement avec une Espatule, par eux appelee *Estoqua*, depeur qu'elle ne se tienne par morceaux; & incontinent apres qu'elle a un peu bouilly on la dresse dans les escuelles, avec un peu d'huile ou de graisse fonduë par-dessus, si l'on en a, & cette Sagamité est fort bonne, & rassasie grandement. Pour le gros de cette farine, qu'ils appellent *Acointa*, c'est à dire pois (car ils luy donnent le mesme nom qu'à nos pois) ils le font bouillir à part dans l'eau, avec du poisson, s'il y en a, puis le mangent. Ils font de mesme du bled qui n'est point pilé; mais il est fort dur à cuire.

Pour la Sagamité ordinaire, qu'ils appellent *Ottet*, c'est du Maiz cru, mis en farine, sans en separer ny la fleur ny les pois, qu'ils font bouillir assez clair, avec un peu de viande ou poisson, s'ils en ont, & y meslent aussi par-fois des citrouilles decoupees par morceaux, s'il en est la saison, & assez souvent rien du tout: depeur que la farine ne se tienne au fond du pot, ils la remuent

souvent avec l'*Estoqua*, puis le mangent; c'est le potage, la viande & le mets quotidien, & n'y a rien plus à attendre pour le repas; car lors mesme qu'ils ont quelque peu de viande ou poisson à départir entr'eux (ce qui arrive rarement, excepté au temps de la chasse ou de la pesche) il est partagé, & mangé le premier, auparavant le potage ou Sagamité.

Pour l'*Eindohy*⁶ ou bled puant, ce sont grande quantité d'espys de bled, non encore du tout sec & meur, pour estre plus susceptible à prendre odeur, que les femmes mettent en quelque mare ou eau puante, par l'espace de deux ou trois mois, au bout desquels elles les en retirent, & cela sert à faire des festins de grande importance, cuit comme la *Neintahouy*, & aussi en mangent de grillé sous les cendres chaudes, lechans leurs doigts au maniement de ces espys puants, de mesme que si c'estoient cannes de sucre, quoy que le goust & l'odeur en soit tres-puante, & infecte plus que ne sont les esgouts mesmes, & ce bled ainsi pourry n'estoit point ma viande, quelque estime qu'ils en fissent, ny ne le maniois pas volontiers des doigts ny de la main, pour la mauvaise odeur qu'il y imprimoit & laissoit par plusieurs jours: aussi ne m'en presenterent ils plus, lors qu'ils eurent recogneu le dégoust que j'en avois. Ils font aussi pitance de glands, qu'ils font bouïllir en plusieurs eauës pour en oster l'amertume, & les trouvois assez bons: ils mangent aussi d'aucunes fois d'une certaine escorce de bois cruë, semblable au saulx⁷, de laquelle j'ay mangé à l'imitation des Sauvages; mais pour des herbes ils n'en mangent point du tout, ny cuites ny cruës, sinon de certaines racines qu'ils appellent *Sondhratatte*⁸, & autres semblables.

6. Texte de base: «*Leindohy*». Nous corrigeons: voir *supra*, p. 77.

7. Une douzaine d'espèces de saule sont spontanées au Canada. Le genre *salix* étant la base de l'aspirine, Sagard, qui perçoit la consommation des écorces comme purement alimentaire, peut en avoir mal compris l'usage, comme de toutes les écorces médicinales. C'est encore dans le contexte de la médecine qu'il cite le cas du Français réduit par la faim extrême à manger de l'écorce (voir *infra*, p. 274). Une troisième écorce, qui servait à faire des cordes, devait être du tilleul (voir *infra*, p. 313,415).

8. «Ressemblant à nos panays», précisera Sagard (*HC*, p. 780). Probablement la plante que Jacques Cornut acclimatait à Paris sous le nom d'*Apios americana*, connue encore dans la région sous les noms de *groundnut*, pénac ou patates en chapelets.

Chaudiere de bois. Auparavant l'arrivee des François au pays des Canadiens, & des autres peuples errans, tout leur meuble n'estoit que de bois, d'escorces ou de pierres; de ces pierres ils en faisoient les haches & cousteaux, & du bois & de l'escorce ils en fabriquoient toutes les autres ustenciles & pieces de mesnage, & mesme les chaudières, bacs ou auges à faire cuire leur viande, laquelle ils faisoient cuire, ou plustost mortifier en cette maniere.

Font des pots de terre. Ils faisoient chauffer & rougir quantité de graiz & cailloux dans un bon feu, puis les jetoient dans la chaudiere pleine d'eau, en laquelle estoit la viande ou le poisson à cuire, & à mesme temps les en retiroient, & en remettoient d'autres en leur place, & à succession de temps l'eau s'eschauffoit, & cuisoit ainsi aucunement la viande. Mais pour nos Hurons, & autres peuples & nations Sedentaires, ils avoient (comme ils ont encore) l'usage & l'industrie de faire des pots de terre, qu'ils cuisent en leur foyer, & sont fort bons, & ne se cassent point au feu, encore qu'il n'y ait point d'eau dedans; mais ils ne peuvent aussi souffrir long-temps d'humidité & l'eau froide, qu'ils ne s'attendrissent & cassent, au moindre heurt qu'on leur donne, autrement ils durent fort long temps. Les Sauvagesses les font, prenans de la terre propre, laquelle ils nettoient & pestrissent tres-bien, y meslans parmy un peu de graiz, puis la masse estant reduite comme une boule, elles y font un trou avec le poing, qu'ils agrandissent tousjours, en frappant par dedans avec une petite palette de bois, tant & si long temps qu'il est necessaire pour les parfaire: ces pots sont faits sans pieds & sans ances, & tous ronds comme une boule, excepté la gueule qui sort un peu en dehors.

De leurs festins & convives.

CHAPITRE IX.

Ce grand Philosophe Platon cognoissant le dommage que le vin apporte à l'homme, disoit qu'en partie les dieux l'avoient envoyé çà-bas pour faire punition des hommes, & prendre vengeance de leurs offences, les faisans (apres qu'ils sont yvres) tuer & occire l'un l'autre¹.

Comme les Sauvages
vont en festin.

Quand quelqu'un de nos Hurons veut faire festin à ses amys, il les envoie inviter de bonne heure, comme l'on faict icy; mais personne ne s'excuse entr'eux, & tel sort d'un festin, qui du mesme pas s'en va à un autre; car ils tiendroient à affront d'estre esconduits, s'il n'y avoit excuse vraiment legitime. Le monde estant invité, on met la chaudiere sur le feu, grande ou petite, selon le nombre des personnes qu'on doit avoir: tout estant cuit & prest à dresser, on va diligemment advertir ses gens de venir, leur disans à leur mode, *Saconcheta*, *Saconcheta*, c'est à dire, venez au festin, venez au festin (qui est un mot qui ne derive point pourtant du mot de festin, car *Agochin*, entr'eux, veut dire festin) lesquels s'y en vont à mesme temps, & y portent gravement chacun devant soy en leurs deux mains, leur escuelle & la cueillier dedans: que si c'estoient Algoumequins qui fissent le festin, les Hurons y porteroient chacun un peu de farine dans leurs escuelles, à raison que ces *Aquanaques* en sont pauvres & disetteux. Entrans dans la Cabane, chacun s'assied sur les Nattes de costé & d'autre de la Cabane, les hommes au haut bout, & les femmes & enfans plus

1. Contredit Lescarbot, qui évoque Platon pour approuver le vin (voir *HNF*, p. 844). Les récollets redoutaient déjà les effets de l'eau-de-vie chez les Montagnais (voir *HC*, p. 294).

bas tout de suite. Estans tous entrez on dit les mots, apres lesquels il n'est loisible à personne d'y plus entrer, fust-il un des conviez ou non, ayans opinion que cela apporteroit mal-heur, ou empescheroit l'effect du festin, lequel est toujours faict à quelque intention, bonne ou mauvaise.

Mots du festin.

Les mots du festin sont, *Nequarré*, la chaudiere est cuite (prononcez hautement & distinctement par le Maistre du festin, ou par un autre député par luy) tout le monde respond, *Ho*, & frappent du poing contre terre, *Gagnenon Youry*, il y a un chien² de cuit: si c'est du cerf, ils disent, *Sconoton Youry*, & ainsi des autres viandes, nommant l'espece ou les choses qui sont dans la chaudiere les unes apres les autres, & tous respondent *Ho* à chaque chose, puis frappent & donnent du poing contre terre, comme demonstrans & approuvans la valeur d'un tel festin: cela estant dict, ceux qui doivent servir, vont de rang en rang prendre les escuelles d'un chacun, & les emplissent du broüet avec leurs grandes cueilliers, & recommencent & continuent tousjours à remplir, tant que la chaudiere soit vuide, il faut aussi que chacun mange ce qu'on luy donne, & s'il ne le peut, pour estre trop saoul, il faut qu'il se rachete de quelque petit present envers le Maistre du festin, & avec cela il faut qu'il fasse achever de vider son escuelle par un autre, tellement qu'il s'y en trouve qui ont le ventre si plein, qu'ils ne peuvent presque respirer³.

Après que tout est faict, chacun se retire sans boire; car on n'en presente jamais si on n'en demande particulierement, ce qui arrive fort rarement; aussi ne mangent-ils rien de trop salé ou espicé, qui les peust provoquer à boire de l'eau, qu'ils ont pour toute boisson, ce qui est un grand bien, pour éviter les dissolutions, noises & querelles que le vin, ou autre boisson yvrante leur pourroit causer, comme à beaucoup de nos beuveurs & yvrongnes: car ils ont cela par-dessus eux, qu'ils sont plus retenus & graves, avec un peu de superbe pourtant, vont aux festins

2. Au Canada comme ailleurs, le *Canis familiaris* n'existait qu'à l'état domestiqué ou accidentellement errant.

3. Même si Sagard n'emploie pas le terme «festin à tout manger», l'observation de cette coutume est évidente.

d'un pas modeste, & representans des Magistrats, s'y comportent avec la mesme modestie & silence; & s'en retournent en leurs maisons & cabanes avec la mesme sagesse; de maniere que vous diriez voir en ces Messieurs là, les vieillards de l'ancienne Lacedemone⁴, allans à leur broüet.

Ils font quelquefois des festins, où l'on ne prend rien que du petun, avec leur pipe ou calumet, qu'ils appellent *Anondahoin*: & en d'autres où l'on ne mange rien que du pain ou fôûasse pour tout mets, & pour l'ordinaire ce sont festins de songeries, ou qui ont esté ordonnez par le Medecin; les songes, resveries & ordonnances duquel sont tellement bien observees, qu'ils n'en obmettroient pas un seul iota, qu'ils n'y fassent toutes les façons, pour l'opinion & croyance qu'il y ont. Aucunesfois il faut que tous ceux qui sont au festin soient à plusieurs pas l'un de l'autre, sans s'entre-toucher. Autresfois quand les festinez sortent, l'adieu & remerciement qu'ils doivent faire, est une laide grimace au Maistre du festin, ou au malade, à l'intention duquel le festin aura esté fait. À d'autres, il ne leur est permis de lascher du vent 24. heures, dans lequel temps s'ils faisoient au contraire, ils se persuaderoient qu'ils mourroient, tant ils sont ridicules & superstitieux à leurs songes, quoy qu'ils mangent de l'*Andataroni*, c'est à dire fôûasse ou galette, qui sont choses fort venteuses. Quelquefois il faut qu'apres qu'ils sont bien saouls, & ont le ventre bien plein, qu'ils rendent gorge, & revomissent aupres d'eux tout ce qu'ils ont mangé, ce qu'ils font facilement. Ils en font de tant d'autres sortes, & de si impertinents, que cela seroit ennuyeux à lire, & trop long à escrire; c'est pourquoy je m'en deporté, & me contente de ce que j'en ay escrit, pour contenter aucunement les plus curieux des ceremonies estrangeres.

**La teste de la beste est
pour le Capitaine.**

De quelque animal que se fasse le festin, la teste entiere est toujours donnee & presentee au principal Capitaine, ou à un autre des plus vaillans de la troupe, à la volonté du Maistre du festin, pour tesmoigner que la vaillance & la vertu sont en estime; comme nous remarquons chez Homere aux festins des Heros, qu'on leur envoyoit

4. Sans ironie: l'austère Sparte symbolise l'idéal franciscain de la pauvreté.

quelque piece de bœuf pour honorer leur vertu, ce qui semble estre un tesmoignage tiré de la Nature, puisque ce que nous trouvons avoir esté pratiqué és festins solennels des Grecs, peuples polis, se rencontre en ces Sauvages, par l'inclination de la Nature, sans cette politesse⁵.

Pour les autres conviez, qui sont de moindre consideration, si la beste est grosse, comme d'un Ours, d'un Eslan, d'un Esturgeon, ou bien de quelque homme de leurs ennemis⁶, chacun a un morceau du corps, & le reste est demincé dans le broüet pour le rendre meilleur. C'est aussi la coustume que celui qui faict le festin ne mange point pendant iceluy; ains petune, chante, ou entretient la compagnie de quelques discours: J'y en ay veu quelques-uns manger, contre leur coustume, mais peu souvent.

Festin de guerre.

Et pour dresser la jeunesse à l'exercice des armes, & les rendre recommandables par le courage & la proüesse qu'ils estiment grandement, ils ont accoustumé de faire des festins de guerre, & de resjouyssance, ausquels les vieillards mesmes, & les jeunes hommes à leur exemple, les uns apres les autres, ayans une hache en main, ou quelqu'autre instrument de guerre, font des merveilles de s'escrimer & combattre d'un bout à l'autre de la place où se faict le festin, comme si en effect ils estoient aux prises avec l'ennemy: & pour s'exciter & esmouvoir encore d'avantage à cet exercice, & faire voir que dans l'occasion ils ne manqueroient pas de courage; ils chantent d'un ton menaçant & furieux, des injures, imprecations & menaces contre leurs ennemis, & se promettent une entiere victoire sur eux. Si c'est un festin de victoire & de resjouyssance, ils chantent d'un ton plus doux & agreable, les louanges de leurs braves Capitaines qui ont bien tué de leurs ennemis, puis se rassoient, & un autre prend la place, jusqu'à la fin du festin.

5. Homère mentionne des présents de bœufs envoyés à certains héros (*Iliade*, VII); Sagard force la comparaison pour les besoins de sa thèse sur la Nature.

6. Cette allusion désinvoltée à l'anthropophagie concorde mal avec les descriptions des festins de guerre (*infra*, p. 243): on peut soupçonner une interpolation.

Des dances, chansons & autres ceremonies ridicules.

CHAPITRE X.

Nos Sauvages, & generalement tous les peuples des Indes Occidentales, ont de tout temps l'usage des dances¹; mais ils l'ont à quatre fins : ou pour agreer à leurs Demons, qu'ils pensent leur faire du bien, ou pour faire feste à quelqu'un, ou pour se resjouyr de quelque signalee victoire, ou pour prevenir & guerir les maladies & infirmitéz qui leur arrivent.

Lors qu'il se doit faire quelques dances, nuds, ou couverts de leur brayers, selon qu'aura songé le malade, ou ordonné le Medecin, ou les Capitaines du lieu; le cry se faict par toutes les ruës de la ville ou du village, advertissant & invitant les jeunes gens de s'y porter au jour & heure ordonnez, le mieux matachié & paré qu'il leur sera possible, ou en la maniere qu'il aura esté ordonné, & qu'ils prennent courage, que c'est pour une telle intention, nommant le sujet de la dance: ceux des villages circonvoysins ont le mesme advertissement, & sont aussi priez de s'y trouver, comme ils font, à la volonté d'un chacun : car l'on n'y contraint personne.

Cependant on dispose une des plus grandes Cabanes du lieu, & là estans tous arrivez, ceux qui ne sont là que pour estre spectateurs, comme les vieillards, les vieilles femmes & les enfans se tiennent assis sur les nattes contre les establies, & les autres au dessus, du long de la Cabane, puis deux Capitaines estans

1. Lescarbot considerait que la danse était répandue partout dans le monde, mais il en déplorait la «volupté impudique» parmi les chrétiens (voir *HNF*, p. 849).

debout, chacun une Tortuë² en la main (de celles qui servent à chanter & souffler les malades) chantent ainsi au milieu de la dance, une chanson, à laquelle ils accordent le son de leur Tortuë; puis estant finie ils font tous une grande acclamation disans, *Hé é é é*³, puis en recommencent une autre, ou repètent la mesme, jusques au nombre des reprises qui auront esté ordonnees, & n'y a que ces deux Capitaines qui chantent, tout le reste dit seulement *Het, het, het*, comme quelqu'un qui aspire avec vehemence : & puis tousjours à la fin de chaque chanson une haute & longue acclamation, disans *Hé é é é*.

Des dances. Toutes ces dances se font en rond, du moins en ovale, selon la longueur & largeur des Cabanes; mais les danseurs ne se tiennent point par la main comme par deçà, ains ils ont tous les poings fermez : les filles les tiennent l'un sur l'autre, esloignez de leur estomach, & les hommes les tiennent aussi fermez, eslevez en l'air, & de toute autre façon, en la maniere d'un homme qui menace, avec mouvement & du corps & des pieds, levans l'un & puis l'autre, desquels ils frappent contre terre à la cadence des chansons, & s'eslevans comme en demy-sauts, & les filles branslans tout le corps, & les pieds de mesme, se retournent au bout de quatre ou cinq petits pas, vers celuy ou celle qui les suit, pour luy faire la reverence d'un hochement de teste. Et ceux ou celles qui se démeinent le mieux, & font plus à propos toutes les petites chimagrees, sont estimez entr'eux les meilleurs danseurs, c'est pourquoy ils ne s'y espargnent pas.

Ces dances durent ordinairement une, deux, & trois apres-disnees, & pour n'y recevoir d'empeschement à y bien faire leur devoir, quoy que ce soit au plus fort de l'hyver, ils n'y portent jamais autres vestemens ou couvertures que leurs brayers, pour couvrir leur nudité, si ainsi il est permis, comme il l'est ordinairement, sinon que pour quelqu'autre sujet il soit ordonné de les mettre bas, n'oublions neantmoins jamais leurs colliers, oreillettes & brasselets, & de se peindre par-fois; comme au cas

2. Voir *supra*, p. 158, n. 12.

3. La description suit ici celle des « Tabagies » des Souriquois, faite par Lescarbot (cf. *HNF*, p. 852).

pareil les hommes se parent de colliers, plumes, peintures & autres fatras, dont j'en ay veu estre accommodez en Mascarades ou Caresme prenans, ayans une peau d'Ours qui leur couvroit tout le corps, les oreilles dressees au haut de la teste, & la face couverte, excepté les yeux, & ceux cy ne servoient que de portiers ou bouffons, & ne se mesloient dans la dance que par intervalle, à cause qu'ils estoient destinez à autre chose. Je vis un jour un de ces bouffons entrer processionnellement dans la Cabane où se devoit faire la dance, avec tous ceux qui estoient de la feste, lequel portant sur ses espauls un grand chien lié⁴ & garotté par les pattes & le museau le prit par les deux jambes de derriere au milieu de la Cabane; & le rua contre terre par plusieurs fois, jusqu'à ce qu'estant mort il le fist prendre par un autre, qui l'alla apprestre dans une autre Cabane pour le festin, à l'issuë de la dance.

Si la dance est ordonnee pour une malade, à la troisieme ou derniere apres-disnee, s'il est trouvé expedient, ou ordonné par l'*Oki*, elle y est portee, & en l'une des reprises ou tour de chanson on la porte, en la seconde on la faict un peu marcher & dancer, la soustenant par sous les bras: & à la troisieme, si la force luy peut permettre, ils la font un peu dancer d'elle-mesme, sans ayde de personne, luy criant cependant tousjours à pleine teste, *Etsagon outsahonne, achieteq analetsence* c'est à dire: prend courage femme, & tu seras demain guerrie, & apres les dances finies ceux qui sont destinés pour le festin y vont, & les autres s'en retournent en leurs maisons.

Il se fit un jour une dance de tous les jeunes hommes, femmes & filles toutes nuës en la presence d'une malade, à laquelle il fallut (traict que je ne sçay comment excuser, ou passer sous silence) qu'un de ces jeunes hommes luy pissast dans la bouche, & qu'elle avallast & beust cette eau, ce qu'elle fit avec un grand courage, esperant en recevoir guerison⁵: car elle

4. Incident semblable chez Champlain (*Voyages*, 1603, p. 5); Sagard se rend compte que cet acte brutal s'inscrit dans une cérémonie, mais toujours sans en comprendre le sens. G. Sioui explique qu'il s'agit d'une substitution sacrificielle (voir *Wendats*, p. 211).

5. La description du rite orgiastique est complétée plus loin (voir *infra*, p. 206-207).

mesme desira que le tout se fit de la sorte, pour accomplir & ne rien obmettre du songe qu'elle en avoit eu : que si pendant leur songe ou resverie il leur vient encore en la pensee qu'il faut qu'on leur fasse present d'un chien noir ou blanc, ou d'un grand poisson pour festiner, ou bien de quelque chose à autre usage, à mesme temps le cry en est faict par toute la ville, afin que si quelqu'un a une telle chose qu'on specifie, qu'il en fasse present à une telle malade, pour le recouvrement de sa santé : ils sont si secourables qu'ils ne manquent point de la trouver, bien que la chose soit de valeur ou d'importance entr'eux ; aymans mieux souffrir & avoir disette des choses, que de manquer au besoin à un malade ; & pour exemple, le Pere Joseph avoit donné un chat à un grand Capitaine ; comme un present tres-rare (car ils n'ont point de ces animaux.) Il arriva qu'une malade songea que si on luy avoit donné ce chat qu'elle seroit bien-tost guerie. Ce Capitaine en fut adverty, qui aussi tost luy envoya son chat bien qu'il l'aymast grandement, & sa fille encore plus, laquelle se voyant privee de cet animal, qu'elle aymoît passionnément, en tombe malade, & meurt de regret, ne pouvant vaincre & surmonter son affection, bien qu'elle ne vult manquer au secours & ayde de son prochain. Trouvons beaucoup de Chrestiens qui vueillent ainsi s'incommoder pour le service des autres, & nous en louerons Dieu.

Pour recouvrer nostre dé à coudre, qui nous avoit esté desrobé par un jeune garçon, qui depuis le donna à une fille, je fus au lieu où se faisoient les dances, & ne manquay point de l'y remarquer, & le r'avoir de la fille qui l'avoit pendu à sa ceinture, avec ses autres matachias, & en attendant l'issuë de la dance, je me fis repeter par un Sauvage une des chansons qui s'y disoient, dont en voicy une partie que j'ay icy escrite.

*Ongyata éuhaha ho ho ho ho ho⁶,
 Eguyotonuhaton on on on on on
 Eyontara éientet onnet onnet onnet
 Eyontara éientet à à à onnet, onnet, onnet,
 ho ho ho.*

6. Note de l'auteur : Faut repeter chacune ligne deux fois.

Ayant décrit ce petit eschantillon d'une chanson Huronne, j'ay creu qu'il ne seroit pas mal à propos de descrire encore icy une partie de quelque chanson, qui se disoit un jour en la Cabane du grand Sagamo des Souriquois, à la louange du Diable, qui leur avoit indiqué de la chasse, ainsi que nous apprist un François⁷ qui s'en dist tesmoin auriculaire, & commence ainsi.

Haloet ho ho hé hé ha ha haloet ho ho hé, ce qu'ils chantent par plusieurs fois: le chant est sur ces notes, *Re fa sol sol re sol sol fa fa re re sol sol fa fa*. Une chanson finie, ils font tous une grande exclamation, disans *hé*. Puis recommencent une autre chanson, disans :

Egrigna hau, egrigna hé hé hu hu ho ho ho, egrigna hau hau hau.

Le chant de cette-cy estoit: *Fa fa fa, sol sol, fa fa, re re, sol sol, fa fa fa, re, fa fa, sol sol, fa*. Ayans faict l'exclamation accoustumee, ils en commencerent une autre qui chantoit: *Tameia alleluia, tameia à dou veni, hau hau, hé hé*. Le chant en estoit: *Sol sol sol, fa fa, re re re, fa, fa, sol fa sol, fa fa, re re*.

Les Brasiliens en leurs Sabats, font aussi de bons accords, comme; *hé hé hé hé hé hé hé hé hé*, avec cette note, *fa fa sol fa fa, sol sol sol sol sol*. Et cela faict s'escrियोent d'une façon & hurlement espouventable l'espace d'un quart d'heure, & sautoient en l'air avec violence, jusqu'à en escumer par la bouche, puis recommencerent la musique, disans; *Heu heüraüre heüra heüraüre heüra heüra ouek*. La note est: *Fa mi re sol sol sol fa mi re mi re mi ut re*.

Dans le pays de nos Hurons, il se faict aussi des assemblees de toutes les filles d'un bourg aupres d'une malade, tant à sa prière, suyvant la resverie ou le songe qu'elle en aura euë, que par l'ordonnance de l'*Okî*, pour sa santé & guerison⁸. Les filles

7. Lescarbot (*HNF*, p. 728-729); attribution confirmée dans *HC*, p. 311. Léry avait reproduit un chant du Brésil avec, dans sa deuxième édition (1611), une partition (reproduite par Morisot dans son édition du *Voyage du Brésil*, Genève, Droz, 1975, p. 248); l'*Histoire du Canada* suivra cet exemple en ce qui concerne la chanson souriquoise, mais non la chanson huronne.

8. Ce rite orgiastique pratiqué pour les cas individuels s'appelait *anacouander* (voir B. G. Trigger, *The Children of Aataentsic*, p. 83, n. 9). Voir *infra*, p. 277.

ainsi assemblees, on leur demande à toutes, les unes apres les autres, celui qu'elles veulent des jeunes hommes du bourg pour dormir avec elles la nuict prochaine : elles en nomment chacune un, qui sont aussi-tost advertis par les Maistres de la ceremonie, lesquels viennent tous au soir en la presence de la malade, dormir chacun avec celle qui l'a choysi, d'un bout à l'autre de la Cabane, & passent ainsi toute la nuict pendant que deux Capitaines aux deux bouts du logis chantent & sonnent de leur Tortuë du soir au lendemain matin, que la ceremonie cesse. Dieu vueille abolir une si damnable & mal-heureuse ceremonie, avec toutes celles qui sont de mesme aloy, & que les François qui les fomentent par leurs mauvais exemples, ouvrent les yeux de leur esprit pour voir le compte tres-estroit qu'ils en rendront un jour devant Dieu.

De leur mariage & concubinage.

CHAPITRE XI.

Nous lisons, que Cesar louoit grandement les Allemans, d'avoir eu en leur ancienne vie sauvage telle continence, qu'ils reputoient chose tres vilaine à un jeune homme, d'avoir la compagnie d'une femme ou fille avant l'aage de vingt ans. Au contraire des garçons & jeunes hommes de Canada, & particulièrement du pays de nos Hurons, lesquels ont licence de s'adonner au mal si tost qu'ils peuvent, & les jeunes filles de se prostituer si tost qu'elles en sont capables, voire mesme les peres & meres sont souvent maquereaux de leurs propres filles: bien que je puisse dire avec verité, n'y avoir jamais veu donner un seul baiser, ou faire aucun geste ou regard impudique: & pour cette raison j'ose affermer qu'ils sont moins sujets à ce vice que par deçà, dont on peut attribuer la cause, partie à leur nudité, & principalement de la teste, partie au defaut des espiceries, du vin, & partie à l'usage ordinaire qu'ils ont du petun, la fumee duquel estourdit les sens, & monte au cerveau¹.

Plusieurs jeunes hommes au lieu de se marier, tiennent & ont souvent des filles à pot & à feu, qu'ils appellent non femmes *Aténonha*, par ce que la ceremonie du mariage n'en a point esté faicte; ains *Asqua*, c'est à dire compagne, ou plustost concubine, & vivent ensemble pour autant long temps qu'il leur plaist, sans que cela empesche le jeune homme, ou la fille, d'aller voir parfois leurs autres amis ou amies librement, & sans crainte de reproche ny blasme, telle estant la coustume du pays.

1. Lescarbot avait déjà annexé Tacite et Léry à ses propres observations sur les effets anti-aphrodisiaques de la nudité et du tabac (voir *HNF*, p. 828-829). À partir de ce chapitre, le témoignage direct de Sagard est entremêlé d'échos particulièrement complexes (voir *supra*, Introduction, p. 39-47).

Premiere ceremonie de leur mariage. Mais leur premiere ceremonie du mariage est; Que quand un jeune homme veut avoir

une fille en mariage, il faut qu'il la demande à ses pere & mere, sans le consentement desquels la fille n'est point à luy (bien que le plus souvent la fille ne prend point leur consentement & advis sinon les plus sages & mieux advisees). Cet amoureux voulant faire l'amour à sa maistresse, & acquerir ses bonnes graces, se peinturera le visage, & s'accommodera des plus beaux Matachias qu'il pourra avoir, pour sembler plus beau, puis présentera à la fille quelque colier, brasselet ou oreillette de Pourcelaine: si la fille a ce serviteur agreable, elle reçoit ce present, cela faict, cet amoureux viendra coucher avec elle trois ou quatre nuicts, & jusques là il n'y a encore point de mariage parfait, ny de promesse donnee, pource qu'apres ce dormir il arrive assez souvent que l'amitié ne continuë point, & que la fille, qui pour obeyr à son pere, a souffert ce passe-droit, n'affectionne pas pour cela ce serviteur, & faut par apres qu'il se retire sans passer outre, comme il arriva de nostre temps à un Sauvage, envers la seconde fille du grand Capitaine de *Quieunon-ascaran*, comme le pere de la fille mesme s'en plaignoit à nous, voyant l'obstination de sa fille à ne vouloir passer outre à la derniere ceremonie du mariage, pour n'avoir ce serviteur agreable.

Les parties estans d'accord, & le consentement des pere & mere estant donné, on procede à la seconde ceremonie du mariage en cette maniere. On dresse un festin de chien, d'ours, d'eslan, de poisson ou d'autres viandes qui leur sont accommodees, auquel tous les parens & amis des accordez sont invitez. Tout le monde estant assemblé, & chacun en son rang assis sur son seant, tout à l'entour de la Cabane; Le pere de la fille, ou le maistre de la ceremonie, à ce deputé, dict & prononce hautement & intelligiblement devant toute l'assemblee, comme tels & tels se marient ensemble, & qu'à cette occasion a esté faicte cette assemblee & ce festin, d'ours, de chien, de poisson, &c. pour la resjouyssance d'un chacun, & la perfection d'un si digne ouvrage. Le tout estant approuvé, & la chaudiere nette, chacun se retire, puis toutes les femmes & filles portent à la nouvelle mariee, chacune un fardeau de bois pour sa provision, si elle est en saison qu'elle ne le peust faire commodément elle-mesme.

Gardent trois degrés de consanguinité. Or il faut remarquer qu'ils gardent trois degrés de consanguinité², dans lesquels ils

n'ont point accoustumé de faire mariage : sçavoir est, du fils avec sa mere, du pere avec sa fille, du frere avec sa sœur, & du cousin avec sa cousine; comme je recogneus appertement un jour, que je montray une fille à un Sauvage, & luy demanday si c'estoit là sa femme ou sa concubine, il me respondit que non, & qu'elle estoit sa cousine, & qu'ils n'avoient pas accoustumé de dormir avec leurs cousines; hors cela toutes choses sont permises. De doüaire il ne s'en parle point, aussi quand il arrive quelque divorce, le mary n'est tenu de rien.

Pour la vertu & les richesses principales que les pere & mere desirent de celuy qui recherche leur fille en mariage, est, non seulement qu'il ait un bel entre gent, & soit bien matachié & enjolivé; mais il faut outre cela, qu'il se monstre vaillant à la chasse, à la guerre & à la pesche, & qu'il sçache faire quelque chose, comme l'exemple suyvant le monstre.

Un Sauvage faisoit l'amour à une fille, laquelle ne pouvant avoir du gré & consentement du pere, il la ravit, & la prit pour femme. Là dessus grande querelle, & enfin la fille luy est enlevée, & retourne avec son pere: & la raison pourquoy le pere ne vouloit que ce Sauvage eust sa fille, estoit, qu'il ne la vouloit point bailler à un homme qui n'eust quelque industrie pour la nourrir, & les enfans qui proviendroient de ce mariage. Que quant à luy il ne voyoit point qu'il sceust rien faire, qu'il s'amusoit à la cuisine des François, & ne s'exerçoit point à chasser: le garçon pour donner preuve de ce qu'il sçavoit par effect, ne pouvant autrement r'avoir la fille, va à la chasse (du poisson) & en prend quantité, & apres ceste vaillantise, la fille luy est renduë, & la reconduit en sa Cabane, & firent bon mesnage par ensemble, comme ils avoient faict par le passé.

Que si par succession de temps il leur prend envie de se separer pour quelque sujet que ce soit, ou qu'ils n'ayent point

2. Plusieurs auteurs, dont Thevet (*CU*, II, f. 931), avaient nié le respect de la consanguinité parmi les «sauvages». Amalgamant Brésiliens, Floridiens et Souriquois, Lescarbot avait réaffirmé ce tabou, mais sans mentionner les cousins (voir *HNF*, p. 830).

d'enfans, ils se quittent librement, le mary se contentant de dire à ses parens & à elle, qu'elle ne vaut rien, & qu'elle se pourvoye ailleurs, & dès lors elle vit en commun avec les autres, jusqu'à ce que quelqu'autre la recherche; & non seulement les hommes procurent ce divorce, quand les femmes leur en ont donné quelque sujet; mais aussi les femmes quittent facilement leurs marys, quand ils ne leur agreent point: d'où il arrive souvent que telle passe ainsi sa jeunesse, qui aura eu plus de douze ou quinze marys, tous lesquels ne sont pas neantmoins seuls en la jouissance de la femme³, quelques mariez qu'ils soient: car la nuit venuë les jeunes femmes & filles courent d'une Cabane à autre, comme font, en cas pareil, les jeunes hommes de leur costé, qui en prennent par où bon leur semble, sans aucune violence toutesfois, remettant le tout à la volonté de la femme. Le mary fera le semblable à sa voisine, & la femme à son voisin, aucune jalousie ne se mesle entr'eux pour cela, & n'en reçoivent aucune honte, infamie ou des-honneur.

Mais lors qu'ils ont des enfans procrez de leur mariage, ils se separent & quittent rarement, & que ce ne soit pour un grand sujet, & lors que cela arrive, ils ne laissent pas de se remarier à d'autres, nonobstant leurs enfans, desquels ils font accord à qui les aura, & demeurent d'ordinaire au pere, comme j'ay veu à quelques uns, excepté à une jeune femme, à laquelle le mary laissa un petit fils au maillot, & ne sçay s'il ne l'eust point encore retiré à soy, apres estre sevré, si leur mariage ne se fust raccommo- dé, duquel nous fusmes les intercesseurs pour les remettre ensemble & à appaiser leur debat, & firent à la fin ce que nous leur conseillâmes, qui estoit de se pardonner l'un l'autre, & de continuer à faire bon mesnage à l'advenir, ce qu'ils firent.

Une des grandes & plus fascheuses importunitéz qu'ils nous donnoient au commencement de nostre arrivee en leur pays, estoit leur continuelle poursuite & prieres de nous marier, ou du moins de nous allier avec eux, & ne pouvoient comprendre nostre maniere de vie Religieuse: à la fin ils trouverent nos

3. Cf. Champlain, chez qui le nombre de partenaires sexuels passe de « plusieurs » (*Voyages*, 1603, p. 12) à « plus de vingt [...] qui » ne sont pas seuls en la jouissance de la beste » (*Voyages*, 1619, f. 89).

raisons bonnes, & ne nous en importunerent plus, approuvans que ne fissions rien contre la volonté de nostre bon Pere JESUS; & en ces poursuites les femmes & filles estoient, sans comparaison, pires & plus importunes que les hommes mesmes, qui venoient nous prier pour elles.

De la naissance, nourriture & amour
que les Sauvages ont envers
leurs enfans.

CHAPITRE XII.

De l'amour envers les
enfans.

Nonobstant que les femmes se donnent
carriere avec d'autres qu'avec leurs marys,
& les marys avec d'autres qu'avec leurs femmes, si est-ce qu'ils
ayment tous grandement leurs enfans, gardans cette Loy que la
Nature a entee és cœurs de tous les animaux, d'en avoir le soin¹.
Or ce qui faict qu'ils aiment leurs enfans plus qu'on ne faict par
deçà (quoy que vitieux & sans respect) c'est qu'ils sont le sup-
port des peres en leur vieillesse; soit pour les ayder à vivre, ou
bien pour les deffendre de leurs ennemis, & la Nature conserve
en eux son droict tout entier pour ce regard: à cause de quoy ce
qu'ils souhaitent le plus, c'est d'avoir nombre d'enfans, pour
estre tant plus forts, & asseurez de support au temps de la vie-
illesse, & neantmoins les femmes n'y sont pas si fecondes que
par-deçà: peut-estre tant à cause de leur lubricité, que du choix
de tant d'hommes².

De la naissance.

La femme estant accouchee, suyvant la cou-
stume du pays, elle perce les oreilles de son
enfant avec une aleine, ou un os de poisson, puis y met un tuyau
de plume, ou autre chose, pour entretenir le trou, & y pendre
par apres des patinotres de Pourceleine, ou autre bagatelle, &
pareillement à son col, quelque petit qu'il soit. Il y en a aussi qui

1. Cicéron, cité par Lescarbot (*HNF*, p. 706).

2. Sagard ajoute la remarque sur la fécondité à un raisonnement de Lescarbot
(*HNF*, p. 707).

leur font encore avaler de la graisse ou de l'huile, si tost qu'ils sont sortis du ventre de leur mere: je ne sçay à quel dessein ny pourquoy, sinon que le Diable (singe des œuvres de Dieu³) leur ait voulu donner cette invention, pour contre-faire en quelque chose le saint Baptême, ou quelqu'autre Sacrement de l'Eglise.

De l'imposition des noms. Pour l'imposition des noms, ils les donnent par tradition, c'est à dire, qu'ils ont des noms en grande quantité, lesquels ils choisissent & imposent à leurs enfans: aucuns noms sont sans significations, & les autres avec signification, comme *Yocoisse*, le vent, *Ongyata*, signifie la gorge, *Tochingo*, grue, *Sondaqua*, aigle, *Scouta*, la teste, *Tonra*, le ventre, *Taihy*, un arbre, &c. J'en ay veu un qui s'appelloit Joseph; mais je n'ay pû sçavoir qui luy avoit imposé ce nom là, & peut-estre que parmy un si grand nombre de noms qu'ils ont, il s'y en peut trouver quelques-uns approchans des nostres.

De la nourriture des enfans. Les anciennes femmes d'Allemagne sont loüees par Tacite, d'autant que chacune nourrissoit ses enfans de ses propres mamelles, & n'eussent voulu qu'une autre qu'elles les eust allaitée⁴. Nos Sauvages, avec leurs propres mamelles, allaitent & nourrissent aussi les leurs, & n'ayans point l'usage ny la commodité de la bouillie, elles leur baillent encore des mesmes viandes desquelles elles usent, apres les avoir bien maschees, & ainsi peu à peu les eslevent. Que si la mere vient à mourir avant que l'enfant soit sevré, le pere prend de l'eau, dans laquelle aura tres-bien bouilly du bled d'Inde, & en emplit sa bouche, & joignant celle de l'enfant contre la sienne, luy fait recevoir & avaler cette eauë, & c'est pour suppleer au deffaut de la mamelle & de la bouillie, ainsi que j'ay veu pratiquer au mary de nostre Sauvagesse baptizee. De la mesme invention se servent aussi les Sauvages, pour nourrir les petits chiens, que les chiennes leur donnent, ce que je trouvois fort maussade & vilain, de joindre ainsi à leur bouche le museau des petits chiens, qui ne sont pas souvent trop nets.

3. José Acosta (*Histoire naturelle et morale des Indes*, f. 228, 262), repris par Lescarbot (*HNF*, p. 731).

4. Cf. Lescarbot, *HNF*, p. 706.

De l'emmaillotement. Durant le jour ils emmaillotent leurs enfans sur une petite planchette de bois, où il y a à quelques-unes un arrest ou petit aiz plié en demy rond au dessous des pieds, & la dressent debout contre le plancher de la Cabane, s'ils ne les portent promener avec cette planchette derriere leur dos, attachee avec un collier qui leur prend sur le front, ou que hors du maillot ils ne les portent enfermez dans leur robe ceinte devant eux, ou derriere leur dos presque tous droits, la teste de l'enfant dehors, qui regarde d'un costé & d'autre par dessus les espauls de celle qui le porte.

L'enfant estant emmaillotté sur cette planchette, ordinairement enjolivee de petits Matachias & Chappelets de Porceleine⁵, ils luy laissent une ouverture devant la nature, par où il faict son eau, & si c'est une fille, ils y adjoustent une fueille de bled d'Inde renversee, qui sert à porter l'eau dehors, sans que l'enfant soit gasté de ses eauës, & au lieu de linge (car ils n'en ont point) ils mettent sous-eux du duvet fort doux de certains roseaux, sur lesquels ils sont couchez fort mollement, & les nettoient du mesme duvet; & la nuict ils les couchent souvent tous nuds entre le pere & la mere, sans qu'il en arrive, que tres-rarement, d'accident. J'ay veu en d'autres Nations, que pour bercer & faire dormir l'enfant, ils le mettent tout emmaillotté dans une peau, qui est suspenduë en l'air par les quatre coins, aux bois & perches de la Cabane, à la façon que sont les lits de reseau des Matelots sous le Tillac des navires, & voulans bercer l'enfant ils n'ont que fois à autre à donner un bransle à cette peau ainsi suspenduë.

Endurcissent leurs enfans à la peine. Les Cimbres mettoient leurs enfans nouveaux naiz parmy les neiges⁶, pour les endurcir au mal, & nos Sauvages n'en font pas moins; car ils les laissent non seulement nuds parmy les Cabanes; mais mesmes grandelets ils se veautrent, courent & se jouënt dans les neiges, & parmy les plus grandes ardeurs de l'esté, sans en recevoir aucune

5. Description proche de celles de Thevet (*CU*, II, 1014) et de Lescarbot (*HNF*, p. 706); voir *infra*, p. 229.

6. Écho de Lescarbot (*HNF*, p. 699); la vertu barbare des Cimbres était un lieu commun chez les auteurs latins.

incommodité, comme j'ay veu en plusieurs, admirant que ces petits corps tendrelets puissent supporter (sans en estre malades) tant de froid & tant de chaud, selon le temps & la saison. Et de là vient qu'ils s'endurcissent tellement au mal & à la peine, qu'estans devenus grands, vieils & chenus, ils restent toujours forts & robustes, & ne ressentent presque aucune incommodité ny indisposition, & mesmes les femmes enceintes sont tellement fortes, qu'elles s'accouchent d'elles-mesmes, & n'en gardent point la chambre pour la pluspart. J'en ay veu arriver de la forest, chargees d'un gros faisceau de bois, qui accouchoient aussi-tost qu'elles estoient arrivees, puis au mesme instant sus pieds, a leur ordinaire exercice.

Les enfans ne succedent point aux biens du pere.

Et pource que les enfans d'un tel mariage ne se peuvent asseurer legitimes, ils ont cette coustume entr'eux, aussi bien qu'en plusieurs autres endroits des Indes Occidentales, que les enfans ne succedent pas aux biens de leur pere; ains ils font successeurs & heritiers les enfans de leurs propres sœurs, & desquels ils sont asseurez estre de leur sang & parentage⁷, & neantmoins encore les aiment-ils grandement, nonobstant le doute qu'ils soient à eux, & que ce soient de tres-mauvais enfans pour la pluspart, & qu'ils leur portent fort peu de respect, & gueres plus d'obeyssance: car le malheur est en ces pays-là, qu'il n'y a point de respect des jeunes aux vieils, ny d'obeyssance des enfans envers les peres & meres, aussi n'y a-il point de chastiment pour faute aucune; c'est pourquoy tout le monde y vit en liberté, & chacun faict comme il l'entend, & les peres & meres, faute de chastier leurs enfans, sont souvent contraincts souffrir d'estre injuriez d'eux, & parfois battus & esventez au nez. Chose trop indigne & qui ne sent rien moins que la beste brute; le mauvais exemple, & la mauvaise nourriture, sans chastiment & correction, est cause de tout ce desordre.

7. L'idée de la succession latérale est reprise par plusieurs voyageurs, dont Pierre Martyre d'Anghiera (*Extrait ou Recueil des Isles nouvellement trouvées*, 1532, f. 124), López de Gómara (*Histoire generale des Indes occidentales*, 1606, f. 38, 241) et Champlain (*Voyages*, 1619, f. 91). Rien ne prouve toutefois que le choix d'un chef huron revenait systématiquement à un neveu (voir L. Campeau, *la Mission des jésuites chez les Hurons*, p. 57-60).

De l'exercice des jeunes garçons & jeunes filles.

CHAPITRE XIII.

Exercice des garçons. L'exercice ordinaire & journalier des jeunes garçons, n'est autre qu'à tirer de l'arc, à darder la flesche, qu'ils font bondir & glisser droict quelque peu par-dessus le pavé: jouër avec des bastons courbez, qu'ils font couler par-dessus la neige, & crosser une balle de bois leger, comme l'on faict en nos quartiers, apprendre à jeter la fourchette avec quoy ils herponnent le poisson; & s'addonnent à autres petits jeux & exercices, puis se trouver à la Cabane aux heures des repas, ou bien quand ils ont faim. Que si une mere prie son fils d'aller à l'eau, au bois, ou de faire quelqu'autre semblable service du mesnage, il luy respond que c'est un ouvrage de fille, & n'en faict rien: que si par-fois nous obtenions d'eux de semblables services, c'estoit à condition qu'ils auroient tous-jours entree en nostre Cabane, ou pour quelque espingle, plume, ou autre petite chose à se parer, dequoy ils estoient fort-contens, & nous aussi, pour ces petits & menus services que nous en recevions.

Il y en avoit pourtant de malicieux, qui se donnoient le plaisir de couper la corde où suspendoit nostre porte en l'air, à la mode du pays, pour la faire tomber quand on l'ouvriroit, & puis apres le nioyent absolument, ou prenoient la fuite, aussi n'avoüent-ils jamais leurs fautes & malices (pour estre grands menteurs) qu'en lieu où ils n'en craignent aucun blasme ou reproche: car bien qu'ils soient Sauvages & incorrigibles, si sont-ils fort superbes & cupides d'honneur & ne veulent pas estre estimez malicieux ou meschans, quoy qu'ils le soient.

Leur enseignions les lettres. Nous avons commencé à leur apprendre & enseigner les lettres, mais comme ils sont libertins, & ne demandent qu'à jouër & se donner du bon temps, comme j'ay dict, ils oublioyent en trois jours, ce que nous leur avons appris en quatre, faute de continuer, & nous venir retrouver aux heures que nous leur avons ordonnees, & pour nous dire qu'ils avoient esté empeschez à jouër, ils en estoient quittes; aussi n'estoit-il pas encore à propos de les rudoyer ny reprendre autrement que doucement, & par une maniere affable les admonester de bien apprendre une science qui leur devoit tant profiter, & apporter du contentement le temps à venir.

Exercice des enfans. De mesme que les petits garçons ont leur exercice particulier, & apprennent à tirer de l'arc les uns avec les autres, si tost qu'ils commencent à marcher. On met aussi un petit baston entre les mains des petites fillettes, en mesme temps qu'elles commencent de mettre un pied devant l'autre, pour les stiler & apprendre de bonne heure à piler le bled, & estans grandelettes elles joüent aussi à divers petits jeux avec leurs compagnes, & parmy ces petits esbats on les dresse encore doucement à de petits & menus services du mesnage, & aussi quelquefois au mal qu'elles voyent devant leurs yeux, qui faict qu'estans grandes elles ne valent rien, pour la pluspart, & sont pires (peu exceptees) que les garçons mesmes, se vantans souvent du mal qui les devoit faire rougir; & c'est à qui fera plus d'amoureux, & si la mere n'en trouve pour soy, elle offre librement sa fille, & sa fille s'offre d'elle-mesme, & le mary offre aussi aucunes fois sa femme, si elle veut, pour quelque petit present & bagatelle, & y a des Maquereaux & meschans dans les bourgs & villages, qui ne s'addonnent à autre exercice qu'à presenter & conduire de ces bestes¹ aux hommes qui en veulent. Je louë nostre Seigneur de ce qu'elles prenoient d'assez bonne part nos reprimandes, & qu'à la fin elles commençoient à avoir la retenuë, & quelque honte de leur dissolution, n'osans plus, que fort rarement, user de leurs impertinentes paroles en nostre presence, & admiroient, en approuvant l'honnesteté que leur disions estre aux filles de

1. Voir *supra*, p. 211, n. 3, et *infra*, p. 219.

France, ce qui nous donnoit esperance d'un grand amendement, & changement de leur vie dans peu de temps: si les François dissolus.

François qui estoient montez avec nous (pour la plupart) ne leur eussent dit le contraire, pour pouvoir tousjours jouyr à cœur saoul, comme bestes brutes, de leurs charnelles voluptez, ausquelles ils se veau-troient, jusques à avoir en plusieurs lieux des haras de garces, tellement que ceux qui nous devoient seconder à l'instruction & bon exemple de ce peuple, estoient ceux-là mesme qui alloient destruisans & empeschans le bien que nous establissons de la gloire de Dieu. Il y en avoit neantmoins quelques-uns de bons, honnestes & bien vivans, desquels nous estions fort contens & bien edifiez; comme au contraire nous estions scandalisez de ces autres brutaux, athees & charnels, qui empeschoient la conversion & amendement de ce pauvre peuple.

Filles qui ont le nez
coupé.

L'un de nos François² ayant esté à la traicte en une Nation du costé du Nord, tirant à la mine de Cuivre, environ cent lieuës de nous: il nous dit à son retour y avoir veu plusieurs filles, ausquelles on avoit coupé le bout du nés³, selon la coustume de leur pays (bien opposite & contraire à celle de nos Hurons) pour avoir faict bresche à leur honneur, & nous assura aussi qu'il avoit veu ces Sauvages faire quelque forme de priere, avant que prendre leur repas: ce qui donna au Pere Nicolas & à moy, une grand'envie d'y aller, si la necessité ne nous eust contraincts de retourner en la Province de Canada, & de la France.

2. Grenole (*HC*, p. 352); avec Brûlé, il avait fait un voyage au nord du lac Supérieur.

3. Alonso de Benavides avait déjà attribué cette coutume à une nation du nord qu'il n'avait pas vue lui-même (voir *Requete remonstrative au roy d'Espagne sur la conversion du Nouveau Mexico*, Bruxelles, François Vivien, 1631, p. 64). Cependant, Sagard savait dire « nez coupé » en huron (voir *infra*, p. 369).

De la forme, couleur & stature des
Sauvages, & comme ils ne portent
point de barbe.

CHAPITRE XIV.

Couleur des Sauvages. Toutes les Nations & les peuples
Américains que nous avons vus en nostre
voyage, sont tous de couleur bazanée (excepté les dents qu'ils
ont merveilleusement blanches) non qu'ils naissent tels : car ils
sont de mesme nature que nous ; mais c'est à cause de la nudité,
de l'ardeur du soleil qui leur donne à nud sur le dos, & qu'ils
s'engraissent & oignent assez souvent le corps d'huile ou de
graisse, avec des peintures de diverses couleurs qu'ils y appli-
quent & meslent, pour sembler plus beaux.

Corps bien proportionnez. Ils sont tous généralement bien formez &
proportionnez de leurs corps, & sans dif-
formité aucune, & peux dire avec vérité, y avoir veu d'aussi
beaux enfans qu'il y en sçauroit avoir en France. Il n'y a pas
mesme de ces gros ventrus, pleins d'humeurs & de graisses, que
nous avons par-deçà ; car ils ne sont ny trop gras, ny trop mai-
gres, & c'est ce qui les maintient en santé, & exempts de beau-
coup de maladies ausquelles nous sommes sujets : car au dire
d'Aristote, il n'y a rien qui conserve mieux la santé de l'homme
que la sobriété, & entre tant de Nations & de monde que j'y ay
rencontré, je n'y ay jamais veu ny apperceu qu'un borgne, qui
estoit des *Honqueronons*, & un bon vieillard Huron, qui pour
estre tombé du haut d'une Cabane en bas, s'estoit fait boiteux¹.

1. Écho lointain de Thevet : « ni boiteux ni bossus ni aveugles » (*CU*, II, f. 931)
ou de Biard : « Vous ne rencontreriez point entr'eux un ventru, bossu ny contre-
fait » (*Relation de la Nouvelle-France*, JR, vol. 3, p. 74).

Il ne s'y voit non plus aucun rousseau, ny blond de cheveux, mais les ont tous noirs (excepté quelques-uns qui les ont chataignes) qu'ils nourrissent & souffrent seulement à la teste, & non en aucune autre partie du corps, & en ostent mesme tous la cause productive, ayans la barbe tellement en horreur², que pensans parfois nous faire injure, nous appelloient *Sascoinronte*, qui est à dire barbu, tu es un barbu: aussi croient-ils qu'elle rend les personnes plus laides, & amoindrit leur esprit. Et à ce propos je diray, qu'un jour un Sauvage voyant un François avec sa barbe, se retournant vers ses compagnons leur dict, comme par admiration & estonnement: O que voyla un homme laid! est-il possible qu'aucune femme voulust regarder de bon œil un tel homme, & luy-mesme estoit un des plus laids Sauvages de son pays; c'est pourquoy il avoit fort bonne grace de mespriser ce barbu.

Les Romains ne portoient barbe. Que si ces peuples ne portoient point de barbe, il n'y a dequoy s'esmerveiller, puis que les anciens Romains mesmes³, estimans que cela leur servoit d'empeschement, n'en ont point porté jusques à l'Empereur Adrien, qui premier a commencé à porter barbe. Ce qu'ils reputoient tellement à honneur, qu'un homme accusé de quelque crime, n'avoit point ce privilege de faire raser son poil, comme se peut recueillir par le tesmoignage d'Aulus Gellius, parlant de Scipion, fils de Paul, & par les anciennes Medailles des Romains & Gaulois, que nous voyons encore à present.

Nos François avoient donné à entendre aux Sauvagesses, que les femmes de France avoient de la barbe au menton, & leur avoient encore persuadé tout plein d'autres choses, que par honnesteté je n'escris point icy, desorte qu'elles estoient fort desireuses d'en voir; mais nos Hurons ayans veu Mademoiselle Champlain en Canada, ils furent détrompez, & recogneurent qu'en effet on leur en avoit donné à garder⁴. De ces

2. Cf. Thevet: «Elles ont en horreur de le voir [le poil amatoire] sur leur corps» (*CU*, II, f. 931).

3. Autorités classiques citées par Lescarbot, ainsi que l'allusion à Hannon qui suit (voir *HNF*, p. 801).

4. Cf. Lescarbot, *HNF*, p. 801; les récollets ajoutent la référence à l'épouse de Champlain, venue au Canada en 1622.

particularitez on peut inferer que nos Sauvages ne sont point velus, comme quelques-uns pourroient penser⁵. Cela appartient aux habitans des Isles Gorgades, d'où le Capitaine Hanno Carthaginois, rapporta deux peaux de femmes toutes veluës, lesquelles il mit au Temple de Juno par grande singularité, & me semble encor' avoir oüy dire à une personne digne de foy, d'en avoir veu une à Paris toute semblable, qu'on y avoit apportee par grande rareté : & de là vient la croyance que plusieurs ont, que tous les Sauvages sont velus, bien qu'il ne soit pas ainsi, & que tres-rarement en trouve-on qui le soient.

Il arriva au Truchement des Epicerinys⁶, qu'apres avoir passé deux ans parmy eux, & que pensans le congratuler ils luy dirent : Et bien, maintenant que tu commences à bien parler nostre langue, si tu n'avois point de barbe, tu aurois desja presque autant d'esprit qu'une telle Nation, luy en nommant une qu'ils estimoient avoir beaucoup moins d'esprit qu'eux, & les François avoir encor' moins d'esprit que cette Nation là, tellement que ces bonnes gens là nous estiment de fort petit esprit, en comparaison d'eux : aussi à tout bout de champ, & pour la moindre chose ils vous disent, *Téondion*, ou *Tescaondion*, c'est à dire, tu n'as point d'esprit ; *Atache*, mal-basty. A nous autres Religieux ils nous en disoient autant au commencement ; mais à la fin ils nous eurent en meilleure estime ; & nous disoient au contraire : *Cachia otindion*, vous avez grandement d'esprit *Hoüandate danstan*⁷ *téhondion*, & les Hurons n'en ont point ; *Arondiuhanne*, ou *Ahondiuoy issa*, vous estes gens qui cognoissés les choses d'en-haut & surnaturelles, & n'avoient cette opinion ny croyance des autres François, en comparaison desquels ils estimoient leurs enfans plus sages & de meilleur esprit, tant ils ont bonne opinion d'eux-mesmes, & peu d'estime d'autrui.

5. La légende du sauvage velu résistait aux démentis de Léry (*Histoire d'un voyage faict en la terre du Bresil*, 1580, p. 96), de Thévet (*CU*, II, 931) et de Sagard. Si celui-ci pouvait traiter avec humour le souvenir d'une fresque vue dans son enfance, où il prenait les démons poilus pour des païens (*HC*, p. 381), l'image populaire durait encore : voir Furetière, *Dictionnaire* (1690), s.v. Sauvage.

6. Jean Richer (*HC*, p. 377).

7. Texte de base : «daustan». Nous corrigeons d'après le *Dictionnaire*.

**Humeur des Sauvages, & comme ils
ont recours aux Devins, pour
recouvrer les choses
desrobees.**

CHAPITRE XV.

Entre toutes ces Nations il n'y en a aucune qui ne differe en quelque chose, soit pour la façon de se gouverner & entretenir, ou pour se vestir & accommoder de leurs parures, chacune Nation se croyant la plus sage & mieux advisee de toutes (car la voye du sol est tousjours droicte devant ses yeux, dict le Sage). Et pour dire ce qu'il me semble de quelques-uns ; & lesquels sont les plus heureux ou miserables. Je tiens les Hurons, & autres peuples Sedentaires, comme la Noblesse : les Nations Algoumequines pour les Bourgeois, & les autres Sauvages de deçà comme Montagnets & Canadiens, les villageois & pauvres du pays¹ : & de faict, ils sont les plus pauvres & necessiteux de tous, car encore que tous les Sauvages soient miserables, en tant qu'ils sont privez de la cognoissance de Dieu, si ne sont-ils pas tousjours egallement miserables en la jouyssance des biens de cette vie, & en l'entretien & embellissement de ce corps miserable, pour lequel seul ils travaillent & se peinent, & nullement pour l'ame, ny pour le salut.

Humeur des Sauvages. Tous les Sauvages en general, ont l'esprit & l'entendement assez bon, & ne sont point si grossiers & si lourdaux que nous nous imaginons en France. Ils sont d'une humeur assez joyeuse & contente, toutefois ils sont

1. Cette hiérarchie des ethnies, d'inspiration française, est contredite par les remarques sur les Honqueronons (Kichesipirini), nation algique visiblement riche et raffinée (voir *infra*, p. 328; G. Sioui, *Wendats*, p. 128).

un peu saturniens, ils parlent fort posément, comme se voulans bien faire entendre, & s'arrestent aussi-tost en songeans une grande espace de temps, puis reprennent leur parole, & cette modestie est cause qu'ils appellent nos François femmes, lors que trop precipitez & bouillans en leurs actions, ils parlent tous à la fois, & s'interrompent l'un l'autre. Ils craignent le des-honneur & le reproche, & sont excitez à bien faire par l'honneur; d'autant qu'entr'eux celui est tousjours honoré, & s'aquier du renom, qui a faict quelque bel exploit.

Vertu des Sauvages. Pour la liberalité, nos Sauvages sont louables en l'exercice de cette vertu, selon leur pauvreté: car quand ils se visitent les uns les autres, ils se font des presents mutuels: & pour monstrier leur galantise, ils ne marchandent point volontiers, & se contentent de ce qu'on leur baille honnestement & raisonnablement, mesprisans & blasmans les façons de faire de nos Marchands qui barguignent une heure pour marchander une peau de Castor: ils ont aussi la mansuetude & clemence en la victoire envers les femmes & petits enfans de leurs ennemis, ausquels ils sauvent la vie, bien qu'ils demeurent leurs prisonniers pour servir.

Imperfection des Sauvages. Ce n'est pas à dire pourtant qu'ils n'ayent de l'imperfection: car tout homme y est sujet, & à plus forte raison celui qui est privé de la cognoissance d'un Dieu & de la lumiere de la foy, comme sont nos Sauvages: car si on vient à parler de l'honnesteté & de la civilité, il n'y a de quoy les louer, puis qu'ils n'en pratiquent aucun traict, que ce que la simple Nature leur dicte & enseigne. Ils n'usent d'aucun compliment parmy eux, & sont fort-mal propres & mal nets en l'apprest de leurs viandes. S'ils ont les mains sales ils les essuyent à leurs cheveux, ou aux poils de leurs chiens², & ne les lavent jamais, si elles ne sont extremement sales: & ce qui est encore plus impertinent, ils ne font aucune difficulté de pousser dehors les mauvais vents de l'estomach parmy les repas, & en presence de tous. Ils sont aussi grandement addonnez à la vengeance & au mensonge, ils promettent aussi assez; mais ils tiennent peu:

2. Écho de Champlain (*Voyages*, 1603, p. 4).

car pour avoir quelque chose de vous, ils sçavent bien flatter & promettre, & desrobent encore mieux, si ce sont Hurons, ou autres peuples Sedentaires, envers les estrangers, c'est pourquoy il s'en faut donner de garde, & ne s'y fier qu'à bonnes enseignes, si on n'y veut estre trompé.

Ont recours au Devin. Mais si un Huron a esté luy-mesme desrobé, & desire recouvrer ce qu'il a perdu, il a recours à l'*Oki* ou Magicien, pour par le moyen de son sort avoir cognoissance de la chose perduë. On le faict donc venir à la Cabane, là où apres avoir ordonné des festins, il faict & pratique ses magies, pour descouvrir & sçavoir qui a esté le voleur & larron, ce qu'il faict indubitablement, à ce qu'ils disent, si celuy qui a faict le larcin est alors present dans la mesme Cabane, & non s'il est absent. C'est pourquoy le François qui avoit pris des Rasades au bourg de *Toenchain*, s'enfuit en haste en nostre Cabane, quand il vit arriver l'*Oki* dans son logis, pour le sujet de son larcin, sans que nous ayons sceu, que quelques jours apres, qu'il s'estoit ainsi venu refugier chez-nous pour un si mauvais acte que celuy-là.

Pour ce qui est des Canadiens & Montagnets, ils ne sont point larrons (au moins ne l'avons-nous pas encore apperceu en nostre endroit) & les filles y sont pudiques & sages, tant en leurs paroles qu'en leurs actions, bien qu'il s'y en pourroit peut-estre trouver entr'elles qui le seroient moins. Mais les Sauvages les plus honnestes & mieux appris que j'aye recogneu en une si grande estenduë de pays, sont, à mon advis, ceux de la Baye & contree de Miskou, parlant en general; car en toute Nation il y en a de particuliers qui surpassent en bonté & honnesteté, & les autres qui excèdent en malice. J'y vis le Sauvage du bon Pere Sebastien Recollet, Aquitanoï³, qui mourut de faim, avec plusieurs Sauvages, vers saint Jean, & la Baye de Miskou, pendant un hyver que nous demeurions aux Hurons, environ quatre cens lieuës esloignez de luy: mais il ne sentoît nullement son Sauvage en ses mœurs & façons de faire; ains son homme sage,

3. Sébastien Bernardin périt dans une partie de chasse avec une bande de Micmacs (voir Sixte Le Tac, *Histoire chronologique de la Nouvelle France*, p. 119), dont les deux survivants gagnèrent Québec; Sagard a pu les y rencontrer en 1624.

grave, doux & bien appris, n'approuvant nullement la legereté & inconstance qu'il voyoit en plusieurs de nos hommes, lesquels il reprenoit doucement en son silence & en sa retenuë, aussi estoit-il un des principaux Capitaines & chefs du pays.

Des cheveux & ornemens du corps.

CHAPITRE XVI.

Comment les Sauvages
portent leurs cheveux.

Les Canadiens & Montagnets, tant hommes que femmes, portent tous longue chevelure, qui leur tombe & bat sur les espauls, & à costé de la face, sans estre nouëz ny attachez, & n'en couppent qu'un bien peu du devant, à cause que cela leur empescheroit de voir en courant. Les femmes & filles Algonmequines my partissent leur longue chevelure en trois : les deux parts leur pendent de costé & d'autre sur les oreilles & à costé des jouës; & l'autre partie est accommodée par derriere en tresse, en la forme d'un marteau pendant, couché sur le dos. Mais les Huronnes & Petuneuses ne font qu'une tresse de tous leurs cheveux, qui leur bat de mesme sur le dos, liez & accommodé avec des lanieres de peaux fort sales. Pour les hommes, ils portent deux grandes moustaches sur les oreilles, & quelques-uns n'en portent qu'une, qu'ils tressent & cordellent assez souvent avec des plumes & autres bagatelles, le reste des cheveux est couppé court, ou bien par compartimens, couronnes, clericales, & en toute autre maniere qu'il leur plaist : j'ay veu de certains vieillards, qui avoient desja, par maniere de dire, un pied dans la fosse, estre autant ou plus curieux de ces petites parures, & d'y accommoder du duvet de plumes, & autres ornemens, que les plus jeunes d'entr'eux. Pour les Cheveux Relevez¹, ils portent & entretiennent leurs cheveux sur le front, fort droicts & relevez, plus que ne sont ceux de nos Dames de par deçà, coupez de mesure, allans tousjours en diminuant de dessus le front au derriere de la teste.

1. Cf. Champlain : « trois cens hommes [que] nous avons nommez les cheveux relevez » (*Voyages*, 1619, f. 22). Sagard adopte habituellement leur nom en huron, mais en le transcrivant *Andatahouat*.

Parure & ornemens des femmes. Generallement tous les Sauvages, & particulierement les femmes & filles, sont grande-

ment curieuses d'huiler leurs cheveux; & les hommes de peindre leur face & le reste du corps, lors qu'ils doivent assister à quelque festin, ou à des assemblees publiques: que s'ils ont des Matachias² & Pourceleines ils ne les oublient point, non plus que les Rassades, Patinotres & autres bagatelles que les François leur traitent. Leurs Pourceleines sont diversement enfilees, les unes en coliers, larges de trois ou quatre doigts, faicts comme une sangle de cheval qui en auroit des fisseles toutes couvertes & enfilees, & ces coliers ont environ trois pieds & demy de tour, ou plus, qu'elles mettent en quantité à leur col, selon leur moyen & richesse, puis d'autres enfilees comme nos Patinotres, attachees & penduës à leurs oreilles, & des chaisnes de grains gros comme noix, de la mesme Pourceleine, qu'elle attachent sur les deux hanches, & viennent par devant arrangees de haut en bas, par dessus les cuisses ou brayers qu'elles portent: & en ay veu d'autres qui en portoient encore des brasselets aux bras, & de grandes plaques par devant leur estomach, & d'autres par derriere, accommodez en rond, & comme une carde à carder la laine, attachez à leurs tresses de cheveux: quelqu'unes d'entr'elles ont aussi des ceintures & autres parures, faictes de poil de porc-epic, teincts en rouge cramoisy, & fort proprement tissuës, puis les plumes & les peintures ne manquent point, & sont à la devotion d'un chacun.

Sauvages ont le corps figuré. Pour les jeunes hommes, ils sont aussi curieux de s'accommoder & farder comme les filles:

ils huilent leurs cheveux, & y appliquent des plumes, & d'autres se font des petites fraises de duvet de plumes à l'entour du col; quelques-uns ont des fronteaux de peaux de serpens qui leur pendent par derriere, de la longueur de deux aulnes de France. Ils se peignent le corps & la face de diverses couleurs; de noir, vert, rouge, violet, & en plusieurs autres façons; d'autres ont le corps & la face gravee en compartimens, avec des figures de serpens, lezards, escureux & autres animaux, & particulierement ceux de la Nation du Petun, qui ont tous, presque, les corps ainsi figurez, ce qui les rend effroyables &

2. Voir *infra*, p. 494, et le *Dictionnaire*, s.v. Habits, Matachier, Meubles.

hydeux à ceux qui n'y sont pas accoustumez: cela est picqué & faict de mesme, que sont faictes & gravees dans la superficie de la chair, les Croix qu'ont aux bras ceux qui reviennent de Jerusalem, & c'est pour un jamais; mais on les accommode à diverses reprises, pour ce que ces piqueures leur causent de grandes douleurs, & en tombent souvent malades, jusques à en avoir la fièvre, & perdre l'appetit, & pour tout cela ils ne desistent point, & font continuer jusqu'à ce que tout soit achevé, & comme ils le desirent, sans tesmoigner aucune impatience ou dépit, dans l'excez de la douleur: & ce qui m'a plus faict admirer en cela, a esté de voir quelques femmes, mais peu, accommodees de la mesme façon. J'ay aussi veu des Sauvages d'une autre Nation, qui avoient tous le milieu des narines percees, ausquelles pendoit une assez grosse Patinotre bleuë, qui leur tomboit sur la levre d'enhaut.

Nos Sauvages croyoient au commencement que nous portions nos Chappelets à la ceinture pour parade, comme ils font leurs Pourceleines, mais sans comparaison ils faisoient fort peu d'estat de nos Chappelets, disans qu'ils n'estoient que de bois, & que leur Pourceleine, qu'ils appellent *Onocoirota*, estoit de plus grande valeur.

Ces Pourceleines sont des os de ces grandes coquilles de mer, qu'on appelle Vignols³, semblables à des limaçons, lesquels ils découpent en mille pieces, puis les polissent sur un graiz⁴, les percent, & en font des coliers & brasselets avec grand'peine & travail, pour la durté de ces os, qui sont toute autre chose que nostre yvoire, lequel ils n'estiment pas aussi à beaucoup pres de

3. Il ne s'agit pas des porcelaines proprement dites, mais d'un autre coquillage venu de la mer et poli à la main.

4. Adapté de Lescarbot (*HNF*, p. 821), qui adapte Léry: «ils [les Brésiliens] ont poli sur une piece de grez, une infinité de petites pieces, d'une grosse coquille de mer appelee Vignol» (*Histoire d'un voyage faict en la terre du Bresil*, p. 99); la suite semble être du témoignage direct de Sagard. Le «wampum» huron du XIX^e siècle conservé au Museum of the American Indians est fait de morceaux blancs et violets de la coquille *quahog* ou *Venus merceneria*; les archéologues ont aussi trouvé des *Marginella opicina* et *Fulgor perversa* sur les sites hurons (voir C. H. Heidenreich, *Huronie*, p. 228). Toutes ces coquilles, venues de la mer, pouvaient être troquées pour des objets travaillés, car Sagard ne semble pas avoir vu faire ce travail (voir *infra*, p. 230); il ne s'agit pas de porcelaines naturelles.

leur Pourceleine, qui est plus belle & blanche. Les Brasiiliens & Floridiens en usent aussi à se parer & attiffer comme eux.

Paresse des Sauvages.

J'avois à mon Chappelet une petite teste de mort en buys, de la grosseur d'une noix, assez bien faicte, beaucoup d'entr'eux la croyoient avoir esté d'un enfant vivant, non que je leur persuadasse: mais leur simplicité leur faisoit croire ainsi, comme aux femmes de me demander à emprunter mon capuce & manteau en temps de pluye, ou pour aller à quelque festin: mais elles me prioient en vain, comme il est aysé à croire. Pour nos Socquets ou Sandales, les Sauvages & Sauvagesses les ont presque tous voulu esprouver & chausser, tant ils les admiroient & trouvoient commodes, me disant apres, *Auiel*, *Saracogna*, Gabriel, fais-moy des souliers; mais il n'y avoit point d'apparence, & estoit hors de mon pouvoir de leur satisfaire en cela, n'ayant le temps, l'industrie, ny les outils propres: & de plus, si j'eusse une fois commencé de leur en faire, ils ne m'eussent donné aucun relasche, ny temps de prier Dieu, & de croire qu'ils se fussent donné la peine d'apprendre, ils sont trop faineants & paresseux: car ils ne font rien du tout, que par la force de la necessité, & voudroient qu'on leur donnast les choses toutes faictes, sans avoir la peine d'y aider seulement du bout du doigt; comme nos Canadiens, qui ayment mieux se laisser mourir de faim, que de se donner la peine de cultiver la terre, pour avoir du pain au temps de la necessité.

De leurs conseils & guerres.

CHAPITRE XVII.

La Sagesse se trouve aux
vieillards.

Pline, en une Epistre qu'il escrit à Fabate, dict que Pyrrhe, Roy des Epirotes, demanda à un Philosophe qu'il menoit avec luy, quelle estoit la meilleure Cité du monde. Le Philosophe respondit, la meilleure Cité du monde, c'est Maserde, un lieu de deux cens feux en Achaye, pour ce que tous les murs sont de pierres noires, & tous ceux qui la gouvernent ont les testes blanches¹. Ce Philosophe n'a rien dit (en cela) de luy-mesme : car tous les anciens, apres le Sage Salomon, ont dit qu'aux vieillards se trouvoit la sagesse : & en effect, on voit souvent la jeunesse d'ans, estre accompagnée de celle de l'esprit².

Les Capitaines entre nos Sauvages, sont ordinairement plus-tost vieux que jeunes, & viennent par succession, ainsi que la Royauté par deçà, ce qui s'entend, si le fils d'un Capitaine ensuit la vertu du pere³; car autrement ils font comme aux vieux siecles, lors que premierement ces peuples esleurent des Roys: mais ce Capitaine n'a point entr'eux autorité absoluë, bien qu'on luy ait quelque respect, & conduit⁴ le peuple plus-tost par prieres, exhortations, & par exemple, que par commandement.

1. L'observation semble valable pour les Houandates, malgré son air littéraire.

2. Allusions confuses aux livres de Job (12, 12) et de l'Ecclésiaste (10, 16). Salomon reçut le sceptre et le don de la sagesse à douze ans.

3. Anachronisme flagrant, puisque les Hurons ne pratiquaient pas la succession patrilinéaire (voir *supra*, p. 216).

4. Texte de base: «& conduisent». Nous corrigeons.

Un Capitaine Sauvage se dit frere du Roy. Le gouvernement qui est entr'eux est tel, que les anciens & principaux de la ville ou du bourg, s'assemblent en un conseil avec le Capitaine, où ils decident & proposent tout ce qui est des affaires de leur Republique, non par un commandement absolu⁵, comme j'ay dict; ains par supplications & remonstrances, & par la pluralité des voix qu'ils colligent, avec de petits fetus de joncs. Il y avoit à *Quiéunonascaran* le grand Capitaine & chef de la Province des Ours, qu'ils appelloient *Garihoüa andionxra*⁶, pour le distinguer des ordinaires de guerre, qu'ils appellent *Garihoüa doutaguéta*. Iceluy grand Capitaine de Province avoit encore d'autres Capitaines sous luy, tant de guerre que de police, par tous les autres bourgs & villages de sa Jurisdiction, lesquels en chose de consequence le mandoient & adverteissoient pour le bien du public, ou de la Province: & en nostre bourg, qui estoit le lieu de sa residence ordinaire, il y avoit encore trois autres Capitaines, qui assistoient tousjours aux conseils avec les anciens du lieu, outre son Assesseur & Lieutenant, qui en son absence, ou quand il n'y pouvoit vacquer, faisoit les cris & publications par la ville des choses necessaires & ordonnees. Et ce *Garihoüa andionxra* n'avoit pas si petite estime de luy-mesme, qu'il ne se voulust dire frere & cousin du Roy, & de mesme egalité, comme les deux doigts demonstratifs des mains qu'il nous monstroient joints ensemble, en nous faisant cette ridicule & inepte comparaison⁷.

Comment ils sont assis en conseil. Or quand ils veulent tenir conseil, c'est ordinairement dans la Cabane du Capitaine, chef & principal du lieu, sinon que pour quelque raison particuliere il soit trouvé autrement expedient. Le cry & la publication du conseil ayant esté faicte, on dispose dans la Cabane, ou au

5. Cf. Tacite, cité par Lescarbot: «[les Allemands] conduisent le peuple plutot par exemples, que par commandement» (*HNF*, p. 944). La faible autorité du chef est un lieu commun dans les relations du Canada (voir L. Campeau, *la Mission des jésuites chez les Hurons*, p. 60). Selon G. Sioui, le *Garihoua* aspirait à se faire la voix du peuple (*Wendats*, p. 259), ce qui semble être confirmé par la parenté étymologique des mots hurons pour chef et conseil.

6. Auoindaon (voir *supra*, p. 180).

7. Cf. Lescarbot: «étant Sagamos, il [Membertou] s'estime pareil au Roy [... dont il se dit] grand ami, frere, compagnon, & egal» (*HNF*, p. 489-490); même remarque chez Biard (*JR*, vol. 3, p. 80).

lieu ordonné, un grand feu, à l'entour duquel s'assizent sur les nattes tous les Conseillers, en suite du grand Capitaine qui tient le premier rang, assis en tel endroit, que de sa place il peut voir tous ses Conseillers & assistans en face. Les femmes, filles & jeunes hommes n'y assistent point⁸, si ce n'est en un conseil general, où les jeunes hommes de vingt-cinq à trente ans peuvent assister, ce qu'ils cognoissent par un cry particulier qui en est faict. Que si c'est un conseil secret, ou pour machiner quelque trahison ou surprise en guerre, ils le tiennent seulement la nuict entre les principaux Conseillers, & n'en descouvrent rien que la chose projectee ne soit mise en effect, s'ils peuvent.

Estans donc tous assemblez, & la Cabane fermee, ils font tous une longue pose avant que de parler, pour ne se precipiter point, tenans cependant tousjours leur Calumet en bouche, puis le Capitaine commence à haranguer en terme & parole haute & intelligible un assez long-temps, sur la matiere qu'ils ont à traiter en ce conseil: ayant finy son discours, ceux qui ont à dire quelque chose, les uns apres les autres sans s'interrompre & en peu de mots, opinent & disent leurs raisons & advis, qui sont par apres colligez avec des pailles ou petits joncs, & là dessus est conclud ce qui est jugé expedient.

Assemblees generales. Plus, ils font des assemblees generales, sçavoir des regions loingtaines, d'où il vient chacun an un Ambassadeur de chaque Province, au lieu destiné pour l'assemblee, où il se faict de grands festins & dances, & des presens mutuels qu'ils se font les uns aux autres, & parmy toutes ces caresses, ces resjouyssances & ces accolades ils contractent amitié de nouveau, & advisent entr'eux du moyen de leur conservation, & par quelle maniere ils pourront perdre & ruyner tous leurs ennemis communs: tout estant faict, & les conclusions prises, ils prennent congé, & chacun se retire en son quartier avec tout son train & equipage, qui est à la

8. Les témoignages postérieurs et les interprétations modernes confirment que les femmes et les hommes jeunes étaient exclus des conseils, mais l'autorité éventuellement matriarcale pouvait être transmise discrètement au conseil (voir B. G. Trigger, *The Children of Aataentsic*, p. 69).

Lacedemonienne, un à un, deux à deux, trois à trois, ou guerres d'avantage.

Quant aux guerres qu'ils entreprennent, ou pour aller dans le pays des ennemis, ce seront deux ou trois des anciens, ou vaillans Capitaines, qui entreprendront cette conduite pour cette fois, & vont de village en village faire entendre leur volonté, donnant des presens à ceux desdits villages, pour les induire & tirer d'eux de l'ayde & du secours en leurs guerres, & par ainsi sont comme Generaux d'armees. Il en vint un en nostre bourg, qui estoit un grand vieillard, fort dispos, qui incitoit & encourageoit les jeunes hommes & les Capitaines de s'armer, & d'entreprendre la guerre contre la Nation des *Attioüindarons*⁹; mais nous l'en blasmasmes fort, & dissuadâmes le peuple d'y entendre, pour le desastre & mal-heur inévitable que cette guerre eust peu apporter en nos quartiers, & à l'avancement de la gloire de Dieu.

Ces Capitaines ou Generaux d'armees ont le pouvoir, non seulement de designer les lieux, de donner quartier, & de ranger les bataillons; mais aussi de disposer des prisonniers en guerre, & de toute autre chose de plus grande consequence: il est vray qu'ils ne sont pas tousjours bien obeys de leurs soldats, entant qu'eux-mesmes manquent souvent dans la bonne conduite, & celui qui conduit mal, est souvent mal suivy. Car la fidele obeysance des sujets depend de la suffisance de bien commander, du bon Prince, disoit Theopompus Roy de Sparte¹⁰.

Festin de guerre.

Pendant que nous¹¹ estions là, le temps d'aller en guerre arrivant, un jeune homme de nostre bourg,

9. Graphies normales: *Attioüindarons*, *Attihouindarons*.

10. Personnage admiré par Thevet (*Pourtraits*, f. 349).

11. Ce « nous » annonce un témoignage collectif; Sagard ne dit pas s'il a vu lui-même l'acte anthropophage ou le supplice décrit plus loin (p. 242). Il a pu être renseigné par le frère Gabriel Poulain, supplicié en 1622 et mort à Châlons en 1623; il disposait aussi du récit de Brûlé (voir *infra*, p. 243). Sur l'anthropophage des « sauvages », il y a une abondance de récits extravagants, repris par Lescarbot (*HNF*, p. 841, 941) mais évités ici. Un récit circonstancié de Champlain (*Voyages*, 1613, p. 233) et quelques lignes rapides de Charles Lallemant (*Relation* de 1626, *JR*, vol. 4, p. 198) escamotent le caractère cérémoniel de ce supplice.

desireux d'honneur, voulut luy seul, faire le festin de guerre, & deffrayer tous ses compagnons au jour de l'assemblee generale, ce qui luy fut de grand coust & despence, aussi en fut-il grandement loué & estimé : car le festin estoit de six grandes chaudières, avec quantité de grands poissons boucanez, sans les farines & les huiles pour les gresser.

On les mit sur le feu avant jour, en l'une des plus grandes Cabanes du lieu, puis le conseil estant achevé ; & les resolutions de guerre prises, ils entrerent tous au festin, commencerent à festiner, & firent les mesmes exercices militaires, les uns apres les autres, comme ils ont accoustumé, pendant le festin, & apres avoir vuidé les chaudières, & les complimens & remerciemens rendus, ils partirent, & s'en allerent au rendez-vous sur la frontiere, pour entrer és terres ennemies, sur lesquelles ils prindrent environ soixante de leurs ennemis, la plupart desquels furent tuez sur les lieux, & les autres amenez en vie, & faits mourir aux Hurons, puis mangez en festin.

Leurs guerres ne sont proprement que des surprises & deceptions¹²; car tous les ans au renouveau, & pendant tout l'esté, cinq ou six cens jeunes hommes Hurons, ou plus, s'en vont s'espandre dans une contree des Yroquois, se departent cinq ou six en un endroit, cinq ou six en un autre & autant en un autre, & se couchent sur le ventre par les champs & forests, & à costé des grands chemins & sentiers, & la nuict venuë ils rodent par tout, & entrent jusques dans les bourgs & villages, pour tascher d'atraper quelqu'un, soit homme, femme ou enfant, & s'ils en prennent en vie, les emmenent en leur pays pour les faire mourir à petit feu, sinon apres leur avoir donné un coup de massuë, ou tué à coups de flesches, ils en emportent la teste, que s'ils en estoient trop chargez, ils se contentent d'en emporter la peau avec sa chevelure, qu'ils appellent *Onontsara*, les passent & les serrent pour en faire des trophées, & mettre en temps de guerre sur les pallissades ou murailles de leur ville, attachees au bout d'une longue perche.

12. Lieu commun rapporté par Champlain (*Voyages*, 1603, p. 5) et développé par Lescarbot (*HNF*, p. 942). La suite montre clairement que les Hurons organisaient leurs campagnes militaires.

Vivres qu'ils portent en guerre.

Quand ils vont ainsi en guerre & en pays d'ennemis, pour leur vivre ordinaire ils

portent quant-& eux, chacun derriere son dos, un sac plein de farine, de bled rosty & grillé dans les cendres, qu'ils mangent cruë, & sans estre trempee, ou bien destrempee avec un peu d'eau chaude ou froide, & n'ont par ce moyen affaire de feu pour apprester leur manger, quoy qu'ils en fassent par-fois la nuit au fonds des bois pour n'estre apperceus, & font durer cette farine jusqu'à leur retour, qui est environ de six sepmaines ou deux mois de temps: car apres ils viennent se rafraischir au pays, finissent la guerre pour ce coup, ou s'y en retournent encore avec d'autres provisions. Que si les Chrestiens usoiient de telle sobriété, ils pourroient entretenir de tres puissantes armées avec peu de fraiz, & faire la guerre aux ennemis de l'Eglise, & du nom Chrestien, sans la foule du peuple, ny la ruyne du pays, & Dieu n'y seroit point tant offensé, comme il est grandement, par la pluspart de nos soldats, qui semblent plustost (chez le bon homme) gens sans dieu, que Chrestiens naiz pour le Ciel. Ces pauvres Sauvages (à nostre confusion) se comportent ainsi modestement en guerre, sans incommoder personne, & s'entretiennent de leur propre & particulier moyen, sans autre gage ou esperance de récompense, que de l'honneur & louange qu'ils estiment plus que tout l'or du monde. Il seroit aussi bien à desirer que l'on semast de ce bled d'Inde par toutes les Provinces de la France, pour l'entretien & nourriture des pauvres qui y sont en abondance: car avec un peu de ce bled ils se pourroient aussi facilement nourrir & entretenir que les Sauvages, qui sont de mesme nature que nous, & par ainsi ils ne souffriroient de disette, & ne seroient non plus contrains de courir mendians par les villes, bourgs & villages, comme ils font journellement pource qu'outre que ce bled nourrist & rassasie grandement, il porte presque toute sa sauce quant-& soy, sans qu'il y soit besoin de viande, poisson, beurre, sel ou espice, si on ne veut.

Armes qu'ils portent en guerre.

Pour leurs armes, ils ont la Massuë & l'Arc, avec la Flesche empannee de plumes d'Aigles, comme les meilleures de toutes, & à faute d'icelles ils en prennent d'autres. Ils y appliquent aussi fort pro-

prement des pierres trenchantes collees au bois, avec une colle de poisson tres-forte, & de ces Flesches ils en emplissent leur Carquois, qui est faict d'une peau de chien passee, qu'ils portent en escharpe. Ils portent aussi de certaines armures & cuirasses, qu'ils appellent *Aquientor*, sur leur dos, & contre les jambes, & autres parties du corps, pour se pouvoir defendre des coups de Flesches : car elles sont faictes à l'espreuve de ces pierres aiguës, & non toutefois de nos fers de Kebec, quand la Flesche qui en est accommodee sort d'un bras roide & puissant, comme est celui d'un Sauvage : ces cuirasses sont faictes avec des baguettes blanches, coupees de mesure, & serrees l'une contre l'autre, tissuës & entrelassees de cordelettes, fort durement & proprement, puis la rondache ou pavois, & l'enseigne ou drapeau, qui est (pour le moins ceux que j'ay veus) un morceau d'escorce rond, sur lesquelles les armoiries de leur ville ou province sont peintes & attachees au bout d'une longue baguette, comme une Cornette de cavalerie. Nostre Chasuble à dire la sainte Messe, leur agreoit fort, & l'eussent bien desiré traiter de nous, pour la porter en guerre en guise d'enseigne, ou pour mettre au haut de leurs murailles, attachee à une longue perche, afin d'espouventer leurs ennemis, disoient-ils.

Les Sauvages de l'Isle¹³ l'eussent encore bien voulu traiter au Cap de Massacre, ayans desja à cet effect, amassé sur le commun, environ quatre-vingts Castors : car ils le trouvoient non seulement tres-beau, pour estre d'un excellent Damas incarnat, enrichy d'un passement d'or (digne present de la Reyne) mais aussi pour la croyance qu'ils avoient qu'il leur causeroit du bonheur & de la prosperité en toutes leurs entreprises & machines de guerre.

Signal de guerre.

Comme l'on a de coustume sur mer, pour signe de guerre, ou de chastiment, mettre dehors en evidence le Pavillon rouge : Aussi nos Sauvages, non seulement és jours solemnels & de resjouyssance, mais principalement quand ils vont à la guerre, ils portent pour la plus-part à l'entour de la teste de certains pennaches en couronnes, & d'autres en moustaches, faicts de longs poils d'Eslan, peints en

13. Kichesipirini ou Honqueronons.

rouge comme escarlatte, & collez, ou autrement attachez à une bande de cuir large de trois doigts. Depuis que nos François ont porté des lames d'espees en Canada, les Montagnets & Canadiens s'en servent, tant à la chasse de l'Eslan, qu'aux guerres contre leurs ennemis, qu'ils sçavent droitement & roidement darder, emmanchées en de longs bois, comme demyes-piques.

Sauvages se fortifient.

Quand la guerre est déclarée en un pays on détruit tous les bourgs, hameaux, villes & villages frontieres, incapables d'arrester l'ennemy, sinon on les fortifie, & chacun se range dans les villes & lieux fortifiez de sa Jurisdiction, où ils bastissent de nouvelles Cabanes pour leur demeure, à ce aydés par les habitans du lieu. Les Capitaines assistés de leurs Conseillers, travaillent continuellement à ce qui est de leur conservation, regardent s'il y a rien à adjouster à leurs fortifications pour s'y employer, font balayer & nettoyer les suyes & araignées de toutes les Cabanes, depeur du feu que l'ennemy y pourroit jetter par certains artifices qu'ils ont appris de je ne sçay quelle autre Nation que l'on m'a autresfois nommée. Ils font porter sur les guerites des pierres & de l'eau pour s'en servir dans l'occasion. Plusieurs font des trous, dans lesquels ils enferment ce qu'ils ont de meilleur, & peur de surprise les Capitaines envoient des soldats pour decouvrir l'ennemy, pendant qu'ils encouragent les autres de faire des armes, de se tenir prests, & d'enfler leur courage, pour vaillamment & genereusement combattre, resister & se deffendre, si l'ennemy vient à paroistre. Le mesme ordre s'observe en toutes les autres villes & bourgs, jusqu'à ce qu'ils voyent l'ennemy s'estre attaché à quelques uns, & alors la nuit à petit bruit une quantité de soldats de toutes les villes voysines, s'il n'y a necessité d'une plus grande armee, vont au secours, & s'enferment au dedans de celle qui est assiegee, la deffendent, font des sorties, dressent des embusches, s'attachent aux escarmouches, & combattent de toute leur puissance, pour le salut de la patrie, surmonter l'ennemy, & le deffaire du tout s'ils peuvent.

Pendant que nous estions à *Quiéunonascaran*, nous vismes faire toutes les diligences susdites, tant en la fortification des places, apprests des armes, assemblees des gens de guerre, provision de vivres, qu'en toute autre chose necessaire pour soutenir

une grande guerre qui leur alloit tomber sur les bras de la part des Neutres, si le bon Dieu n'eust diverty cet orage, & empesché ce mal-heur qui alloit menaçant nostre bourg d'un premier choc, & pour n'y estre pas pris des premiers, toutes les nuicts nous barricadions nostre porte avec des grosses busches de bois de travers, arrestees les unes sur les autres, par le moyen de deux paux fichez en terre.

Or pour ce qu'une telle guerre pouvoit grandement nuire & empescher la conversion & le salut de ce pauvre peuple, & que les Neutres sont plus forts & en plus grand nombre que nos Hurons, qui ne peuvent faire qu'environ deux mille hommes de guerre, ou quelque peu d'avantage, & les autres cinq à six mille combattans. Nous fismes nostre possible, & contribuâmes tout ce qui estoit de nostre pouvoir pour les mettre d'accord, & empescher que nos gens, desja tous prests de se mettre en campagne, n'entreprissent (trop legerement) une guerre à l'encontre d'une Nation plus puissante que la leur. A la fin, assistés de la grace de nostre Seigneur, nous gagnâmes quelque chose sur leur esprit: car approuvans nos raisons, ils nous dirent qu'ils se tiendroient en paix, & que ce enquoy ils avoient auparavant fondé l'esperance de leur salut, estoit en nostre grand esprit, &

Invention pour obtenir du secours en guerre.

au secours que quelques François (mal advisez) leur avoient promis¹⁴: Outre une tres-bonne invention qu'ils avoient con-

ceüe en leur esprit, par le moyen de laquelle ils esperoient tirer un grand secours de la Nation du Feu, ennemis jurez des Neutres. L'invention estoit telle; qu'au plustost ils s'efforceroient de prendre quelqu'un de leurs ennemis, & que du sang de cet ennemy, ils en barbouilleroient la face & tout le corps de trois ou quatre d'entr'eux lesquels ainsi ensanglantez seroient par apres envoyez en Ambassade à cette Nation de Feu,

14. Cf. *HC*, p. 452: «que quelques François mal avisez, leur avoient fait esperer de Kebec». Sagard reviendra encore sur le rôle des Français dans les guerres amérindiennes: «Je m'estois autrefois voulu entremettre d'une paix entre les Hurons & les Hiroquois [...] mais quelques Messieurs de la société me dirent qu'il n'estoit pas expedient [...] les mesmes Hiroquois meneroient les Hurons à la traite des Flamands & les divertiroient de Kebec qui est plus esloigné» (*HC*, p. 894).

pour obtenir d'eux quelque secours & assistance à l'encontre de si puissans ennemis, & que pour plus facilement les esmouvoir à leur donner ce secours, ils leur monstreroient leur face, & tout leur corps desja teinct & ensanglanté du sang propre de leurs ennemis communs¹⁵.

Puis que nous avons parlé de la Nation Neutre, contre lesquels nos Hurons ont pensé entrer en guerre, je vous diray aussi un petit mot de leur pays. Il est à quatre ou cinq journées de nos Hurons tirant au Su, au delà de la Nation des *Quiéunontateronons*. Cette Province contient prez de cent lieues d'estenduë, où il se fait grande quantité de tres-bon petun, qu'ils traitent à leurs voysins. Ils¹⁶ assistent les Cheveux Relevez contre la Nation de Feu, desquels ils sont ennemis mortels : mais entre les Yroquois & les nostres, avant cette esmeute, ils avoient paix, & demeuroient neutres entre les deux, & chacune des deux Nations y estoit la bien venuë, & n'osoient s'entre-dire ny faire aucun desplaisir, & mesmes y mangeoient souvent ensemble, comme s'ils eussent esté amis ; mais hors du pays s'ils se rencontroient, il n'y avoit plus d'amitié, & s'entre-faisoient cruellement la guerre, & la continuoient à toute outrance : l'on n'a sceu encor trouver moyen de les reconcilier & remettre en paix, leur inimitié estant de trop longue main enracinee, & fomentee entre les jeunes hommes de l'une & l'autre Nation, qui ne demandent autre exercice, que celuy des armes & de la guerre.

Prisonniers chantent.

Quand nos Hurons ont pris en guerre quelqu'un de leurs ennemis, ils luy font une harangue des cruautez que luy & les siens exercent à leur endroit, & qu'au semblable il devoit se resoudre d'en endurer autant, & luy commandent (s'il a du courage assez) de chanter tout le long du chemin, ce qu'il faict ; mais souvent avec un chant fort triste & lugubre, & ainsi l'emmenent en leur pays pour le faire mourir, & en attendant l'heure de sa mort, ils luy font continuellement festin de ce qu'ils peuvent pour l'engraisser, & le rendre plus fort & robuste à supporter de plus

15. Récit attribué à Auoindaon (*HC*, p. 452).

16. Renvoie à la nation des Neutres, alliés des Cheveux relevés (*Andatouates*) ; la phrase précédente est une parenthèse.

griefs & longs tourmens¹⁷, & non par charité & compassion, excepté aux femmes, filles & enfans, lesquels ils font rarement mourir ; ains les conservent & retiennent pour eux, ou pour en faire des presens à d'autres, qui en auroient auparavant perdu des leurs en guerre, & font estat de ces subrogez, autant que s'ils estoient de leurs propres enfans, lesquels estans parvenus en aage, vont aussi courageusement en guerre contre leurs propres parens, & ceux de leur Nation, que s'ils estoient naiz ennemis de leur propre patrie, ce qui tesmoigne le peu d'amour des enfans envers leurs parens, & qu'ils ne font estat que des bien-faits presens, & non des passez, qui est un signe de mauvais naturel : & de cecy j'en ay veu l'experience en plusieurs. Que s'ils ne peuvent emmener les femmes & enfans qu'ils prennent sur les ennemis, ils les assomment, & font mourir sur les lieux mesmes, & en emportent les testes ou la peau, avec la chevelure, & encores s'est-il veu, (mais peu souvent) qu'ayans amené de ces femmes & filles dans leur pays, ils en ont fait mourir quelques-unes par les tourmens, sans que les larmes de ce pauvre sexe, qu'il a pour toute deffence, les aye pû esmouvoir à compassion : car elles seules pleurent, & non les hommes, pour aucun tourment qu'on leur fasse endurer, depeur d'estre estimez effeminez, & de peu de courage, bien qu'ils soient souvent contraincts de jetter de hauts cris, que la force des tourmens arrache du profond de leur estomach.

Prisonniers s'eschappent par-fois. Il est quelques-fois arrivé qu'aucuns de leurs ennemis estans poursuivis de près, se sont

neantmoins eschappez : car pour amuser celuy qui les poursuit, & se donner du temps pour fuyr & les devancer, ils jettent leurs coliers de Pourceleines bien loin arriere d'eux, afin que si l'avarice commande à ses poursuivans de les aller ramasser, ils peussent tousjours gagner le devant, & se mettre en sauveté, ce qui a reussi à plusieurs : je me persuade & crois que c'est en partie pourquoy ils portent ordinairement tous leurs plus beaux coliers & matachias en guerre.

Lors qu'ils joignent un ennemy, & qu'ils n'ont qu'à mettre la main dessus, comme nous disons entre nous, Rends-toy, eux

17. Explication plausible, en vue de réfuter la légende des prisonniers engraisés pour faire meilleure chère (voir Léry, cité par Lescarbot, *HNF*, p. 841).

disent *Sakien*¹⁸, c'est à dire, assied-toy, ce qu'il faict, s'il n'ayme mieux se faire assommer sur la place, ou se deffendre jusqu'à la mort, ce qu'ils ne font pas souvent en ces extremitez, sous esperance de se sauver, & d'eschapper avec le temps par quelque ruze. Or comme il y a de l'ambition à qui aura des prisonniers, cette mesme ambition ou l'envie est aussi cause quelques-fois que ces prisonniers se mettent en liberté & se sauvent, comme l'exemple suyvant le monstre.

Deux ou trois Hurons se voulans chacun attribuer un prisonnier Yroquois, & ne se pouvans accorder, ils en firent juge leur propre prisonnier, lequel bien advisé se servit de l'occasion & dit. Un tel m'a pris, & suis son prisonnier, ce qu'il disoit contre la verité & exprez, pour donner un juste mescontentement à celuy de qui il estoit vray prisonnier : & de faict, indigné qu'un autre auroit injustement l'honneur qui luy estoit deu, parla en secret la nuict suyvante au prisonnier, & luy dit : Tu t'es donné & adjugé à un autre qu'à moy, qui t'avois pris, c'est pourquoy j'ayme mieux te donner liberté, qu'il aye l'honneur qui m'est deu, & ainsi le desliant le fit evader & fuyr secrettement.

Comment ils font mourir leurs prisonniers. Arrivez que sont les prisonniers en leur ville ou village, ils leur font endurer plusieurs & divers tourmens, aux uns plus, & aux autres moins, selon qu'il leur plaist : & tous ces genres de tourments & de morts sont si cruels, qu'ils ne se trouve rien de plus inhumain : car premierement ils leur arrachent les ongles, & leur coupent les trois principaux doigts, qui servent à tirer de l'arc, & puis leur levent toute la peau de la teste avec la chevelure, & apres y mettent du feu & des cendres chaudes, ou y font degouter d'une certaine gomme fonduë, ou bien se contentent de les faire marcher tous nuds de corps & des pieds, au travers d'un grand nombre de feux faicts exprez, d'un bout à l'autre d'une grande Cabane, où tout le monde qui y est bordé des deux costez, tenans en main chacun un tison allumé luy en donnent dessus le corps en passant, puis apres avec des fers-chauds luy donnent encore des jartieres à l'entour des jambes, & avec des haches rouges ils luy frottent les cuisses du haut-en-bas, & ainsi peu à peu brulent ce pauvre miserable : & pour luy augmenter ses

18. Peut-être *Sakiein*, *Sakieu* ou *Sakieiu* (voir *supra*, p. 77, et *infra*, p. 424).

tres-cuisantes douleurs, luy jettent par-fois de l'eau sur le dos, & luy mettent du feu sur les extremités des doigts, & de sa partie naturelle, puis leurs percent les bras pres des poignets, & avec des bastons en tirent les nerfs, & les arrachent à force, & ne les pouvans avoir les couppent, ce qu'ils endurent avec une constance incroyable, chantans cependant avec un chant neantmoins fort triste & lugubre, comme j'ay dict: mille menaces contre ces Bourreaux & contre toute cette Nation, & estant prest de rendre l'ame, ils le menent hors de la Cabane finir sa vie, sur un eschaffaut dressé exprez, là où on luy coupe la teste, puis on luy ouvre le ventre, & là tous les enfans se trouvent pour avoir quelque petit bout de boyau qu'ils pendent au bout d'une baguette, & le portent ainsi en triomphe par toute la ville ou village en signe de victoire. Le corps ainsi

Mangent la chair humaine. esventré & accommodé, on le faict cuire dans une grande chaudiere, puis on le mange en festin, avec liesse & resjouyssance, comme j'ay dict cy-devant.

Quand les Yroquois, ou autres ennemis, peuvent attrapper de nos gens, ils leur en font de mesme, & c'est à qui fera du pis à son ennemy: & tel va pour prendre, qui est souvent pris luy-mesme. Les Yroquois ne viennent pas pour l'ordinaire guerroyer nos Hurons, que les feuilles ne couvrent les arbres, pour pouvoir plus facilement se cacher, & n'estre descouverts quand ils veulent prendre quelqu'un au despourveu: ce qu'ils font aysement, entant qu'il y a quantité de bois dans le pays, & proche la plupart des villages: que s'ils nous eussent pris nous autres Religieux, les mesmes tourments nous eussent esté appliquez, sinon que de plus ils nous eussent arraché la barbe la premiere, comme ils firent à Brulé, le Truchement qu'ils pensoient faire mourir, & lequel fut miraculeusement delivré par la vertu de l'*Agnus Dei*, qu'il portoit pendu à son col: car comme ils le luy pensoient arracher, le tonnerre commença à donner avec tant de furies, d'esclairs & de bruits, qu'ils en creurent estre à leur derniere journee, & tous espouventez le laisserent aller, craignans eux-mesmes de perir, pour avoir voulu faire mourir ce Chrestien, & luy oster son Reliquaire¹⁹.

19. Cf. Champlain, *Voyages*, 1619, f. 151-154.

Prisonniers s'eschappent. Il arrive aussi que ces prisonniers s'eschappent aucunes-fois, specialement la nuict, au temps qu'on les fait promener par-dessus les feux; car en courans sur ces cuisans & tres-rigoureux brasiers, de leurs pieds ils escartent & jettent les tisons, cendres & charbons par la Cabane, qui rendent apres une telle obscurité de poudre & de fume, qu'on ne s'entre-cognoist point: de sorte que tous sont contraincts de gagner la porte, & de sortir dehors, & luy aussi parmy la foule, & de là il prend l'essor, & s'en va: & s'il ne peut encores pour lors, il se cache en quelque coin à l'escart, attendant l'occasion & l'opportunité de s'enfuyr, & de gagner pays. J'en ay veu plusieurs ainsi échappez des mains de leurs ennemis, qui pour preuve nous faisoient voir les trois doigts principaux de la main droicte coupeez.

Pourquoy ils entreprennent la guerre. Il n'y a presque aucune Nation qui n'ait guerre & debat avec quelqu'autre, non en intention d'en posseder les terres & conquerir leur pays; ains seulement pour les exterminer s'ils pouvoient, & pour se vanger de quelque petit tort ou desplaisir, qui n'est pas souvent grand chose; mais leur mauvais ordre, & le peu de police qui souffre les mauvais Concitoyens impunis, est cause de tout ce mal: car si l'un d'entr'eux a offensé, tué ou blessé un autre de leur mesme Nation, il en est quitte pour un present, & n'y a point de chastiment corporel (pour ce qu'ils ne les ont point en usage envers ceux de leur Nation) si les parens du blessé ou decédé n'en prennent eux-mesmes la vengeance, ce qui arrive peu souvent²⁰: car ils ne se font, que fort rarement, tort les uns aux autres. Mais si l'offensé est d'une autre Nation, alors il y a indubitablement guerre declaree entre les deux nations, si celle de l'homme coupable ne se rachete par de grands presens, qu'elle tire & exige du peuple pour la partie offencee: & ainsi il arrive le plus souvent que par la faute d'un seul, deux peuples entiers se font une tres-cruelle guerre, & qu'ils sont tousjours dans une continuelle crainte d'estre surpris l'un de l'autre, particulièrement sur les frontieres, où les femmes mesmes ne peuvent cultiver les terres & faire les bleds, qu'elles n'ayent tousjours avec

20. Allusion émoissée aux vengeances secrètes et particulières: voir Champlain (*Voyages*, 1603, p. 8), B. G. Trigger (*The Children of Aataentsic*, p. 66-69) et L. Campeau (*la Mission des jésuites chez les Hurons*, p. 48-49).

elles un homme ayant les armes au poing, pour les conserver & deffendre de quelque mauvaise advenue.

Un Sauvage veut frapper le Pere Joseph. A ce propos des offences & querelles, et avant de finir ce discours, pour monstrier

qu'ils sçavent assez bien proceder en conseil, & user de quelque maniere de satisfaction envers la partie plaignante & lezee, je diray ce qui nous arriva un jour sur ce sujet. Beaucoup de Sauvages nous estans venus voir en nostre Cabane (selon leur coutume journaliere) un d'entr'eux, sans aucun sujet, voulut donner d'un gros baston au Pere Joseph. Je fus m'en plaindre au grand Capitaine, & luy remonstray, afin que la chose n'allast plus avant, qu'il falloit necessairement assembler un conseil general, & remontrer à ses gens, & particulierement à tous les jeunes hommes, que nous ne leur faisons aucun tort ny desplaisir, & qu'ils ne devoient pas aussi nous en faire, puis que nous n'estions dans leur pays que pour leur propre bien & salut, & non pour aucune envie de leurs Castors & Pelleteries, comme ils ne pouvoient ignorer. Il fit donc assembler un conseil general auquel tous assisterent, excepté celui qui avoit voulu donner le coup : j'y fus aussi appelé, avec le Pere Nicolas, pendant que le Pere Joseph gardoit nostre Cabane.

Le grand Capitaine²¹ nous fit seoir aupres de luy, puis ayant imposé silence, il s'adressa à nous, & nous dit, en sorte que toute l'assemblee le pouvoit entendre. Mes Nepveux, à vostre priere & requeste j'ay faict assembler ce conseil general, afin de vous estre faict droict sur les plaintes que vous m'avez proposees ; mais d'autant que ces gens-cy sont ignorans du fait, proposez vous mesme, & declarez hautement en leur presence ce qui est de vos griefs, & enquoy & comment vous avez esté offensés, & sur ce je feray & bastiray ma harangue, & puis nous vous ferons justice. Nous ne fusmes pas peu estonnés dès le commencement, de la prudence & sagesse de ce Capitaine, & comme il proceda en tout sagement, jusqu'à la fin de sa conclusion, qui fut fort à nostre contentement & edification.

21. Auoindaon, qui avait l'appui d'Onorotandi, de Yocoisse, d'Ongyata et d'Onnenionentani (HC, p. 427).

Nous fismes nos plaintes Nous proposasmes donc nos plaintes, & **au Conseil.** comme nous avions quitté un tres-bon pays,

& traversé tant de mers & de terres, avec infinis dangers & mes-aises, pour leur venir enseigner le chemin du Paradis, & retirer leurs ames de la domination de Sathan, qui les entraisoit tous apres leur mort dans une abysme de feu sousterrain, puis pour les rendre amis & comme parens des François, & neantmoins qu'il y en avoit plusieurs d'entr'eux qui nous traictoient mal, & particulièrement un tel (que je nommay) qui a voulu tuer nostre frere Joseph. Ayant finy, le Capitaine harangua un long temps sur ces plaintes, leur remonstrans le tort qu'on auroit de nous offencer, puis que nous ne leur rendions aucun desplaisir, & qu'au contraire nous leur procurions & desirions du bien, non seulement pour cette vie; mais aussi pour l'advenir. Nous fusmes priez à la fin d'excuser la faute d'un particulier, lequel nous devions tenir seul avec eux, pour un chien, à la faute duquel les autres ne trempoient point, & nous dirent, pour exemple, que desja depuis peu, un des leurs avoit griesvement blessé un Algoumequin, en jouant avec luy, & qu'ils s'estoient accordez sans guerre, par le moyen de quelque present, & celuy-là seul tenu pour chien & meschant qui avoit fait le mal, & non les autres, qui sont bien marris de cet inconvenient.

Ils nous firent aussi present de quelques sacs de bled, que nous acceptasmes, & fusmes au reste festoyez de toute la compagnie, avec mille prieres d'oublier tout le passé, & demeurer bons amys comme auparavant; & nous conjurerent encore fort instamment d'assister tous les jours à leurs festins & banquets, ausquels ils nous feroient manger de bonnes Sagamités diversement preparees, & que par ce moyen nous nous entretiendrions mieux par ensemble dans une bonne intelligence de parens & bons amys, & que de verité ils nous trouvoient assez pauvrement accommodez & nourris dans nostre Cabane, de laquelle ils eussent bien desiré nous retirer pour nous mettre mieux avec eux dans leur ville, où nous n'aurions autre soucy que de prier Dieu, les instruire & nous resjouyr honnestement par ensemble; & apres les avoir remerciés, chacun prit congé, & se retira.

De la croyance & foy des Sauvages, du
Createur, & comme ils avoient
recours à nos prieres en
leurs necessitez.

CHAPITRE XVIII.

Cicéron a dict, parlant de la nature des Dieux, qu'il n'y a gent si sauvage, si brutale ny si barbare, qui ne soit imbuë de quelque opinion d'iceux¹. Or comme il y a diverses Nations & Provinces barbares, aussi y a il diversité d'opinions & de croyance, pour ce que chacune se forge un Dieu à sa poste. Ceux qui habitent vers Miskou & le port Royal, croient en un certain esprit, qu'ils appellent *Cudoüagni*, & disent qu'il parle souvent à eux, & leur dict le temps qu'il doit faire². Ils disent que quand il se courrouce contr'eux, il leur jette de la terre aux yeux. Ils croient aussi quand ils trespasent, qu'ils vont és Estoilles, puis vont en de beaux champs verts, pleins de beaux arbres, fleurs & fruicts tres somptueux.

Croyance des Souriquois. Les Souriquois (à ce que j'ay appris) croient veritablement qu'il y a un Dieu qui a tout créé, & disent qu'apres qu'il eut faict toutes choses, qu'il prit quantité de flesches, & les mit en terre, d'où sortirent hommes & femmes, qui ont multiplié au monde jusqu'à present.

1. Théorie du consentement universel à l'existence de Dieu, attribuée à Cicéron (*De natura deorum*) ; tournée en ridicule par Lescarbot (*HNF*, p. 709-710) et par Léry (*Histoire d'un voyage faict en la terre du Bresil*, p. 230), mais adoptée par Sagard.

2. Légende transmise, à quelques variations près, de Verrazano à Cartier (*Relations*, p. 292, n. 298) et ensuite à Lescarbot (*HNF*, p. 711), tous ridiculisant les croyances des «sauvages».

En suite de quoy, un François³ demanda à un *Sagamo*, s'il ne croyoit point qu'il y eust un autre qu'un seul Dieu: il respondit, que leur croyance estoit, qu'il y avoit un seul Dieu, un Fils, une Mere, & le Soleil, qui estoient quatre; neantmoins que Dieu estoit par dessus tous: mais que le Fils estoit bon, & le Soleil, à cause du bien qu'ils en recevoient: mais la Mere ne valoit rien, & les mangeoit, & que le Pere n'estoit pas trop bon.

Puis dict: Anciennement, il y eut cinq hommes qui s'en allerent vers le Soleil couchant, lesquels rencontrerent Dieu, qui leur demanda: Où allez-vous? Ils respondirent, Nous allons chercher nostre vie: Dieu leur dit, vous la trouverez icy. Ils passerent plus outre, sans faire estat de ce que Dieu leur avoit dit, lequel prit une pierre & en toucha deux, qui furent transmuez en pierre. Et il demanda derechef aux trois autres: Où allez-vous? & ils respondirent comme à la premiere fois: & Dieu leur dit derechef: Ne passez plus outre, vous la trouverez icy: & voyans qu'il ne leur venoit rien, ils passerent outre, & Dieu prit deux bastons, & il en toucha les deux premiers, qui furent transmuez en bastons, & le cinquiesme s'arresta, ne voulant passer plus outre. Et Dieu luy demanda derechef: Où vas-tu? Je vay chercher ma vie, demeure, & tu la trouveras: Il s'arresta, sans passer plus outre, & Dieu luy donna de la viande, & en mangea. Apres avoir faict bonne chere, il retourna avec les autres Sauvages, & leur raconta tout ce que dessus.

Ce *Sagamo* dit & raconta encore à ce François cet autre plaisant discours. Qu'une autre-fois il y avoit un homme qui avoit quantité de Tabac, & que Dieu dist à cet homme, & luy demanda où estoit son petunoir, l'homme le prit, & le donna à Dieu, qui petuna beaucoup, & apres avoir bien petuné, il le rompit en plusieurs pieces: & l'homme luy demanda; pour quoy as-tu rompu mon petunoir, & tu vois bien que je n'en ay point d'autre? Et Dieu en prit un qu'il avoit & le luy donna, luy disant: En voila un que je te donne, porte-le à ton grand *Sagamo*, qu'il le garde, & s'il le garde bien, il ne manquera point de chose quelconque, ny tous ses compaignons: cet homme prit le petunoir qu'il donna à son grand *Sagamo*, & durant tout le temps qu'il l'eut, les

3. Champlain (*Voyages*, 1603, p. 8-10), qui interroge le «Sagamo Besouat» (Tessouat, chef des Kichesipirini); Lescarbot transfère ces mythes aux Souriquois (*HNF*, p. 294-296).

Sauvages ne manquerent de rien du monde: mais que du depuis ledit *Sagamo* avoit perdu ce petunoir, qui est l'occasion de la grande famine qu'ils ont quelques-fois parmy eux. Voyla pourquoy ils disent que Dieu n'est pas trop bon, & ils ont raison, puis que ce Demon qui leur apparoist en guise d'un Dieu, est un esprit de malice, qui ne s'estudie qu'à leur ruine & perdition.

Croyance des Hurons.

La croyance en general, de nos Hurons (bien que tres-mal entenduë par eux-mesmes, & en parlent fort diversement⁴); C'est que le Createur qui a faict tout ce monde, s'appelle *Yoscaha*, & en Canadien *Ataouacan*⁵, lequel a encore sa Mere-grand', nommee *Ataensiq*: leur dire qu'il n'y a point d'apparence qu'un Dieu aye une Mere-grand', & que cela se contrarie, ils demeurent sans replique, comme à tout le reste. Ils disent qu'ils demeurent fort loin, n'en ayans neantmoins autre marque ou preuve, que le recit qu'ils alleguent leur en avoir esté fait par un *Attioindaron*⁶, qui leur a faict croire l'avoir veu, & la marque de ses pieds imprimee sur une roche au bord d'une riviere, & que sa maison ou cabane est faicte comme les leurs, y ayant abondance de bled, & de toute autre chose necessaire, à l'entretien de la vie humaine. Qu'il seme du bled, travaille, boit, mange & dort comme les autres. Que tous les animaux de la terre sont à luy & comme ses domestiques. Que de sa nature il est tres-bon, & donne accroissement à tout, & que tout ce qu'il faict est bien fait, & nous donne le beau temps, & toute autre chose bonne & prospere. Mais à l'opposite, que sa Mere-grand' est meschante, & qu'elle gaste souvent tout ce que son petit Fils a faict de bien. Que quand *Yoscaha* est vieil, qu'il r'ajeunit tout à un instant, & devient comme un jeune homme de vingt-cinq à trente ans, & par ainsi qu'il ne meurt jamais, & demeure immortel, bien qu'il soit un peu sujet aux necessitez corporelles, comme nous autres.

4. On retrouve, en effet, différentes versions de ce mythe de la création. Sagard retient les rajeunissements d'*Yoscaha*, alors que les jésuites vont retenir le dualisme des frères Iouskeha et Taouiscaron (voir L. Campeau, *la Mission des jésuites chez les Hurons*, p. 107).

5. Transcription douteuse d'*Atahocan* (*Relation* de 1633, JR, vol. 5, p. 154, et HC, p. 504, 587). On s'efforce d'incorporer les mythes montagnais à ceux des Hurons.

6. Texte de base: «*Attioindaron*». Nous corrigeons d'après les autres occurrences.

Or il faut noter, que quand on vient à leur contredire ou contester là-dessus, les uns s'excusent d'ignorance, & les autres s'enfuient de honte, & d'autres qui pensent tenir bon s'embroüillent incontinent & n'y a aucun accord ny apparence à ce qu'ils en disent, comme nous avons souvent veu & sceu par experience, qui faict cognoistre en effect qu'ils ne recognoissent & n'adorent vraiment aucune Divinité ny Dieu, duquel ils puissent rendre quelque raison, & que nous puissions sçavoir : car encore que plusieurs parlent en la louange de leur *Yoscaha* : nous en avons oüy d'autres en parler avec mespris & irreverence.

Signification du mot
Oki.

Ils ont bien quelque respect à ces esprits, qu'ils appellent *Oki*; mais ce mot *Oki*, signifie aussi bien un grand Diable, comme un grand Ange, un esprit furieux & demoniacle, comme un grand esprit, sage, sçavant ou inventif, qui faict ou sçait quelque chose par-dessus le commun; ainsi nous y appelloient ils souvent, pour ce que nous sçavions & leur enseignions des choses qui surpassoient leur esprit, à ce qu'ils disoient. Ils appellent aussi *Oki* leurs Medecins & Magiciens, voire mesmes leurs fols, furieux & endiablez⁷. Nos Canadiens & Montagnets appellent aussi les leurs *Pirotis* & *Manitou*, qui signifie la mesme chose que *Oki* en Huron.

Ont en veneration un
rocher.

Ils croient aussi qu'il y a de certains esprits⁸ qui dominant en un lieu, & d'autres en un autre : les uns aux rivières, les autres aux voyages, aux traites, aux guerres, aux choses, ausquelles ils offrent du petun, & font quelques sortes de prières & ceremonies, pour obtenir d'eux ce qu'ils desirent. Ils m'ont aussi monsté plusieurs puissans rochers sur le chemin de Kebec, auquel ils croyoient resider & presider un esprit, & entre les autres ils m'en monstrent un à quelque cent cinquante lieues de là, qui avoit comme une teste, & les deux bras esleveez en l'air, & au

7. Double emploi particulier à Sagard; pour les autres témoins de l'époque, le mot huron *oki* désignait uniquement un esprit. Ailleurs, Sagard donnera le pluriel *Ondaki* et un synonyme pour désigner les chamanes, *Arendiouane* (voir HC, p. 656).

8. Le rôle de ces esprits dans la vie quotidienne est précisé au chapitre suivant; voir aussi *Dictionnaire*, s.v. Craindre.

ventre ou milieu de ce puissant rocher, il y avoit une profonde caverne de tres-difficile accez. Ils me vouloient persuader & faire croire à toute force, avec eux, que ce rocher avoit esté un homme mortel comme nous, & qu'eslevant les bras & les mains en haut, il s'estoit metamorphosé en cette pierre, & devenu à succession de temps, un si puissant rocher, lequel ils ont en veneration, & luy offrent du petun en passant par devant avec leurs Canots, non toutes les fois; mais quand ils doutent que leur voyage doive reussir, & luy offrant ce petun, qu'ils jettent dans l'eau contre la roche mesme, ils luy disent: Tien, prend courage & fay que nous fassions bon voyage, avec quelqu'autre parole que je n'entends point: & le Truchement, duquel nous avons parlé au chapitre precedent, nous a assuré d'avoir fait une fois une pareille offrande avec eux (dequoy nous le tançames fort) & que son voyage luy fut plus profitable qu'aucun autre qu'il ait jamais faict en ces pays-là⁹. C'est ainsi que le Diable les amuse, les maintient & conserve dans des filets, & en des superstitions estranges, en leur prestans ayde & faveur, selon la croyance qu'ils luy ont en cecy, comme aux autres ceremonies & sorceleries que leur *Oki* observe, & leur faict observer, pour la guerison de leurs maladies, & autres necessitez, n'offrans neantmoins aucune priere ny offrande à leur *Yoscacha*, (au moins que nous ayons sceu) ains seulement à ces esprits particuliers, que je viens de dire, selon les occasions.

Sauvages croyent les
ames immortelles.

Ils croyent les ames immortelles: & partans de ce corps, qu'elles s'en vont aussi-tost dancer & se resjouyr en la presence d'*Yoscacha*¹⁰, & de sa Mere-grand' *Ataensiq*, tenans la route & le chemin des Estoilles, qu'ils appellent *Atiskein andahatey*, le chemin des ames, que nous appellons la voye lactee, ou l'escharpe estoilee, & les simples gens le chemin de saint Jacques. Ils disent que les ames des chiens y vont aussi, tenans la route de certaines estoilles, qui sont proches voisines du chemin des ames, qu'ils appellent

9. Mélange de témoignages directs et empruntés. C'est Champlain qui rend compte de l'offrande de tabac faite par Brûlé (*Voyages*, 1613, p. 45; cf. *HC*, p. 822). On ne saurait identifier ces rochers avec certitude parmi les *face rocks* de la vallée de la Mattawa; une mine d'ocre au portage des Paresseux pourrait correspondre à la caverne vue par Sagard.

10. Texte de base: «presence *Dyoscacha*». Nous corrigeons.

Gagnenon andahatey, c'est à dire, le chemin des chiens, & nous disoient que ces ames, bien qu'immortelles, ont encore en

Croyent que les ames des
choses vont servir les
deffuncts.

l'autre vie, les mesmes necessitez du boire & du manger, de se vestir & labourer les terres, qu'elles avoient lors qu'elles estoient encore revestues de ce corps mortel. C'est pour-

quoy ils enterrent ou enferment avec les corps des deffuncts, de la galette, de l'huile, des peaux, haches, chaudieres & autres outils ; pour à celle fin que les ames de leurs parens, à faute de tels instrumens, ne demeurent pauvres & necessiteuses en l'autre vie: car ils s'imaginent & croient que les ames de ces chaudieres, haches, cousteaux, & tout ce qu'ils leur dédient, particulièrement à la grande feste des Morts, s'en vont en l'autre vie servir les ames des deffuncts, bien que le corps de ces peaux, haches, chaudieres, & de toutes les autres choses dediees & offertes, demeurent & restent dans les fosses & les bieres, avec les os des trespassez, c'estoit leur ordinaire response, lors que nous leur disions que les souris mangeoient l'huile & la galette, & la rouille & pourriture les peaux, haches & autres instrumens qu'ils ensevelissoient & mettoient avec les corps de leurs parens & amis dans le tombeau.

Entre les choses que nos Hurons ont le plus admiré, en les instruisant, estoit qu'il y eust un Paradis au dessus de nous, où fussent tous les bien-heureux avec Dieu, & un Enfer sousterrain, où estoient tourmentees avec les Diables en un abysme de feu, toutes les ames des meschants, & celles de leurs parens & amis deffuncts, ensemblement avec celles de leurs ennemis, pour n'avoir cogneu ny adoré Dieu nostre Createur, & pour avoir meiné une vie si mauvaise, & vescu avec tant de dissolution & de vices. Ils admiroient aussi grandement l'Ecriture, par laquelle, absent, on se faict entendre où l'on veut; & tenans volontiers nos livres, apres les avoir bien contemplez, & admiré les images & les lettres, ils s'amusoient à en compter les fueillets.

Sauvages ayment
le chant.

Ces pauvres gens ayans par plusieurs fois experimenté le secours & l'assistance que nous leur promettions de la part de Dieu, lors qu'ils vivoient en gens de bien, & dans les termes que leur prescrivions : Ils avoient souvent recours à nos prieres, soit, ou pour les malades, ou pour les injures du temps, & advouoient franchement qu'elles avoient

plus d'efficace que leurs ceremonies, conjurations & tous les tintamarres de leurs Medecins, & se resjouyssoient de nous oïr chanter des Hymnes & Pseaumes à leur intention, pendant lesquels (s'ils s'y trouvoient presens) ils gardoient estroictement le silence, & se rendoient attentifs, pour le moins au son & à la voix, qui les contentoit fort. S'ils se presentoient à la porte de nostre Cabane, nos prieres commencees, ils avoient patience, ou s'en retournoient en paix ; sçachans desja que nous ne devions pas estre divertis d'une si bonne action, & que d'entrer par importunité estoit chose estimee incivile, mesme entr'eux, & un obstacle aux bons effects de la priere, tellement qu'ils nous donnoient du temps pour prier Dieu, & pour vacquer en paix à nos offices divins. Nous aydant en cela la coustume qu'ils ont de n'admettre aucun dans leurs Cabanes lors qu'ils chantent les malades, ou que les mots d'un festin ont esté prononcez.

Un Sauvage prie Dieu
aupres de nous.

Auoindaon, grand Capitaine de *Quiueuno-nascaran*, avoit tant d'affection pour nous,

qu'il nous servoit comme de Pere Syndiq dans le pays, & nous voyoit aussi souvent qu'il croyoit ne nous estre point importun, & nous trouvant parfois à genoûils prians Dieu, sans dire mot, il s'agenoûilloit aupres de nous, joignoit les mains, & ne pouvant d'avantage, il taschoit serieusement de contrefaire nos gestes & postures, remuant les levres, & eslevant les mains & les yeux au Ciel, & y perseveroit jusques à la fin de nos Offices, qui estoient assez longues, & luy aagé d'environ soixante & quinze ans. O mon Dieu, que cet exemple devoit confondre de Chrestiens ! & que nous dira ce bon vieillard Sauvage, non encore baptisé, au jour du jugement, de nous voir plus negligens d'aymer & servir un Dieu, que nous cognoissons, & duquel nous recevons tant de graces tous les jours, que luy, qui n'avoit jamais esté instruit que dans l'escole de la Gentilité, & ne le cognoissoit encore qu'au travers les espaises tenebres de son ignorance ? Mon Dieu, reveillez nos tiedeurs, & nous eschauffez de vostre divin amour. Ce bon vieillard, plein d'amitié & de bonne volonté, s'offrit encores de venir coucher avec moy dans nostre Cabane, lors qu'en l'absence de mes Confreres j'y restois seul la nuit. Je luy demandois la raison, & s'il croyoit m'obliger en cela, il me disoit qu'il apprehendoit quelque accident pour moy, particulierement en ce temps que les Yroquois estoient entrez dans leurs pays, &

qu'ils me pourroient ayement prendre, ou me tuer dans nostre Cabane, sans pouvoir estre secouru de personne, & que de plus les esprits malins qui les inquietoient, me pourroient aussi donner de la frayeur, s'ils venoient à s'apparoistre à moy, ou à me faire entendre de leurs voix. Je le remerciois de sa bonne volonté, & l'asseurois que je n'avois aucune apprehension, ny des Yroquois, ny des esprits malins, & que je voulois demeurer seul la nuit dans nostre Cabane, en silence, prieres & oraisons. Il me repliquoit; Mon Nepveu, je ne parleray point, & prieray JESUS avec toy, laisse-moy seulement en ta compagnie pour cette nuit, car tu nous es cher, & crains qu'il ne t'arrive du mal, ou en effect, ou d'apprehension. Je le remerciois derechef, & le renvoyois au bourg, & moy je demourois seul en paix & tranquillité.

Nous baptisâmes une femme Huronne. Nous baptisâmes une femme malade en nostre bourg, qui ressentit & tesmoi-

gna sensiblement de grands effects du saint Baptisme : il y avoit plusieurs jours qu'elle n'avoit mangé, estant baptizée aussi-tost l'appetit luy revint, comme en pleine santé, par l'espace de plusieurs jours, apres lesquels elle rendit son ame à Dieu, comme pieusement nous pouvons croire ; elle repetoit souvent à son mary, que lors qu'on la baptisoit, qu'elle ressentoit en son ame une si douce & suave consolation, qu'elle ne pouvoit s'empescher d'avoir continuellement les yeux eslevez au Ciel, & eust bien voulu qu'on eust peu luy reiterer encore une autre fois le saint Baptisme, pour pouvoir ressentir derechef cette consolation interieure, & la grande grace & faveur que ce Sacrement luy avoit communiquée. Son mary, nommé *Ongyata*, tres-content & joyeux, nous en a tousjours esté du depuis fort affectionné, & desiroit encore estre fait Chrestien, avec beaucoup d'autres ; mais il falloit encore un peu temporiser, & attendre qu'ils fussent mieux fondez en la cognoissance & croyance d'un Jesus-Christ crucifié pour nous, & à une vraye resignation, renonciation, abandonnement & mespris de toutes leurs folles ceremonies, & en la hayne de tous leurs vices & mauvaises habitudes : pource que ce n'est pas assez d'estre baptizé pour aller en Paradis ; mais il faut de plus, vivre Chrestienement, & dans les termes & les loix que Dieu & son Eglise nous ont prescrites : autrement il n'y a qu'un Enfer pour les mauvais, & non point un Paradis. Et puis je diray avec verité, que si on n'establit des Colo-

nies de bons & vertueux Catholiques dans tous ces pays Sauvages, que jamais le Christianisme n'y sera bien affermy, encore que des Religieux s'y donnassent toutes les peines du monde : car autre chose est d'avoir affaire à des peuples policez, & autre chose est de traiter avec des peuples Sauvages, qui ont plus besoin d'exemple d'une bonne vie, pour s'y mirer, que de grand' Theologie pour s'instruire, quoy que l'un & l'autre soit necessaire¹¹. Et par ainsi nos Peres ont faict beaucoup d'en avoir baptizé plusieurs, & d'en avoir disposé un grand nombre à la foy & au Christianisme.

**Baptisme de deux
Canadiens.**

Et puis que nous sommes sur le sujet du saint Baptisme, je ne passeray sous silence, qu'entre plusieurs Sauvages Canadiens, que nos Peres y ont baptisez, soit de ceux qu'ils ont faict conduire en France, ou d'autres qu'ils ont baptizez & retenus sur les lieux, les deux derniers meritent de vous en dire quelque chose¹². Le Pere Joseph le Caron, Superieur de nostre Convent de saint Charles, nourrissoit & eslevoit, pour Dieu, deux petits Sauvages Canadiens, l'un desquels, fils du Canadien que nous sur-nommons le Cadet, apres avoir esté bien instruit en la foy & doctrine Chrestienne, se resolut de vivre à l'advenir, suyvant la loy que nos Peres luy avoient enseignee, & avec instance demanda le saint Baptisme; mais à mesme temps qu'il eut consenty & resolu de se faire baptizer, le Diable commença de le tourmenter, & s'apparoistre à luy en diverses rencontres : de sorte qu'il le pensa une fois estouffer, si par prieres à Dieu, Reliquaires, & par eau beniste on ne luy eust bridé son pouvoir : & comme on luy jettoit de cet' eau, ce pauvre petit garçon voyoit ce malin esprit s'enfuyr d'un autre costé & monstroit à nos Peres l'endroit & le lieu où il estoit, & disoit asseurement que ce malin avoit bien peur de cet' eau : tant y a, que depuis le jour de Pasques, que le Diable l'assaillit pour la premiere fois, jusques à la Pentecoste qu'il fut baptizé, ce pauvre petit Sauvage fut en continuelle peine & apprehension, & avec larmes supplioit tousjours nos

11. Cf. le même argument, *supra*, p. 165.

12. Sagard annonce un récit enchâssé dans sa description, attribuable aux recollets de Québec; il reviendra plus loin sur les croyances des Hurons (*infra*, p. 256).

Peres de le vouloir baptizer, & le faire quitte de ce meschant ennemy, duquel il recevoit tant d'ennuys & d'effrois.

Le jour de son Baptisme, nos Religieux firent un festin à tous les parens du petit garçon de quantité de pois, de prunes, & de quelqu'autre menestre, bouillies & cuites ensemble dans une grande chaudiere. Et comme le Pere Joseph leur eut faict une harangue sur la ceremonie, vertu & necessité du saint Baptisme, il arriva à quelques jours de là, qu'un d'eux venant à tomber malade, il eut si peur de mourir sans estre baptizé, qu'il le demanda maintes-fois, & avec tres grande instance: si que se voyant pressé du mal, il disoit que s'il n'estoit baptizé, qu'il en imputeroit la faute à ceux qui luy refusoient, tellement qu'un de nos Religieux, nommé Frere Gervais, avec l'avis de tous les François qui se trouverent là presens, luy conféra le saint Baptisme, & le mit en repos. Il s'est monstré du depuis si fervent observateur de ce qui luy a esté enseigné, qu'il s'est librement faict quitte de toutes les bagatelles & superstitions dont le Diable les amuse, & mesme n'a permis qu'aucun de leurs *Pirotois* fist plus aucune diablerie autour de luy comme ils avoient accoustumé.

Nous prient de faire cesser les pluies. Environ les mois d'Avril & de May, les pluies furent tres grandes, & presque continuelles

(au contraire de la France, qui fut fort seiche cette annee là) de sorte que les Sauvages croyoient asseurement que tous leurs bleds deussent estre perdus & pourris, & dans cette affliction ne sçavoient plus à qui avoir recours, sinon à nous: car desja toutes leurs ceremonies & superstitions avoient esté faictes & observees sans aucun profit. Ils tindrent donc conseil entre tous les plus anciens, pour adviser à un dernier & salutaire remede, qui n'estoit pas vrayement sauvage; mais digne d'un tres-grand esprit, & éclairé d'une nouvelle lumiere du Ciel, qui estoit de faire apporter un tonneau d'escorce de mediocre grandeur, au milieu de la Cabane du grand Capitaine où se tenoit le conseil, & d'arrester entr'eux que tous ceux du bourg, qui avoient un champ de bled ensemencé, en apporteroient là une escuellee de leur Cabane, & ceux qui auroient deux champs, en apporteroient deux escuellees, & ainsi des autres, puis l'offriroient & dedieroient à l'un de nous trois, pour l'obliger avec les deux autres Confreres, de prier Dieu pour eux. Cela estant faict,

ils me choisissent, & m'envoyent prier par un nommé Grenole, d'aller au conseil, pour me communiquer quelque affaire d'importance, & aussi pour recevoir un tonneau de bled qu'ils m'avoient dedié. Avec l'avis de mes Confrer[e]s je m'y en allay, & m'assis au conseil aupres du grand Capitaine, lequel me dist: Mon Nepveu, nous t'avons envoyé querir, pour t'adviser que si les pluyes ne cessent bien-tost, nos bleds seront tous perdus, & toy & tes Confreres avec nous, mourrons tous de faim; mais comme vous estes gens de grand esprit, nous avons eu recours à vous, & esperons que vous obtiendrez de vostre Pere qui est au Ciel, quelque remede & assistance à la necessité qui nous menace. Vous nous avez tousjours annoncé qu'il estoit tres-bon, & qu'il estoit le Createur, & avoit tout pouvoir au Ciel & en la terre; si ainsi est qu'il soit tout-puissant & tres bon, & qu'il peut ce qu'il veut; Il peut donc nous retirer de nos miseres, & nous donner un temps propre & bon: prie-le donc, avec tes deux autres Confreres, de faire cesser les pluyes, & le mauvais temps, qui nous conduit infailliblement dans la famine, s'il continue encore quelque temps, & nous ne te serons pas ingrats: car voyla desja un tonneau de bled que nous t'avons dedié, en attendant mieux. Son discours finy, & ses raisons deduites, je luy remonstray que tout ce que nous leur avions dit & enseigné estoit tres-veritable, mais qu'il estoit à la liberté d'un pere d'exaucer ou rejeter les prieres de son enfant, & que pour chastier, ou faire grace & misericorde, il estoit tousjours la mesme bonté, y ayant autant d'amour au refus qu'à l'octroy; & luy dis pour exemple. Voyla deux de tes petits enfans, *Andaracou* & *Aroussen*, quelques fois tu leur donnes ce qu'ils te demandent, & d'autres fois non; que si tu les refuses & les laisses contristez, ce n'est pas pour hayne que tu leur portes, ny pour mal que tu leur vueilles; ains pource que tu juges mieux qu'eux que cela ne leur est pas propre, ou que ce chastiment leur est necessaire. Ainsi en use Dieu nostre Pere tres-sage, envers nous ses petits enfans & serviteurs. Ce Capitaine un peu grossier, en matiere spirituelle, me repliqua, & dist. Mon Nepveu, il n'y a point de comparaison de vous à ces petits enfans: car n'ayans point d'esprit, ils font souvent de folles demandes, & moy qui suis pere sage, & de beaucoup d'esprit, je les exauce ou refuse avec raison. Mais pour vous, qui estes grandement sages, & ne demandez rien inconsiderément, & qui ne soit tres-bon & equitable, vostre Pere qui est au Ciel,

n'a garde de vous esconduire : que s'il ne vous exauce, & que nos bleds viennent à pourrir, nous croyrons que vous n'êtes pas veritables, & que JESUS n'est point si bon ny si puissant que vous dites. Je luy repliquay tout ce qui estoit necessaire là dessus, & luy remis en memoire que desja en plusieurs occasions ils avoient experimenté le secours d'un Dieu & d'un Createur, si bon & pitoyable, & qu'il les assisteroit encore à cette presente & pressante necessité, & leur donneroit du bled plus que suffisamment, pourveu qu'ils nous voulussent croire, & quittassent leurs vices, & que si Dieu les chastioit par-fois, c'estoit pource qu'ils estoient tousjours vicieux, & ne sortoient point de leurs mauvaises habitudes, & que s'ils se corrigeoient, ils luy seroient agreables, & les traiteroit apres comme ses enfans.

Ce bon homme prenant goust à tout ce que je luy disois, me dist: O mon Nepveu! je veux donc estre enfant de Dieu, comme toy; Je luy respondis, tu n'en es point encore capable. O mon Oncle! il faut encore un peu attendre que tu te sois corrigé: car Dieu ne veut point d'enfant s'il ne renonce aux superstitions, & qu'il ne se contente de sa propre femme sans aller aux autres, & si tu le fais nous te baptizerons, & apres ta mort ton ame s'en ira bien-heureuse avec luy. Le conseil achevé, le bled fut porté en nostre Cabane, & m'y en retournay, où j'advertis mes Confreres de tout ce qui s'estoit passé, & qu'il falloit serieusement & instamment prier Dieu pour ce pauvre peuple, à ce qu'il daignast les regarder de son œil de misericorde, & leur donnast un temps propre & necessaire à leurs bleds, pour de là les faire admirer ses merveilles. Mais à peine eusmes-nous commencé nos petites prieres, & esté processionnellement à l'entour de nostre petite Cabane, en disans les Litanies, & autres prieres & devotions, que nostre Seigneur tres-bon & misericordieux fist à mesme temps cesser les pluyes: tellement que le Ciel, qui auparavant estoit par tout couvert de nuees obscures, se fist serain, & toutes ces nuees se ramasserent comme en un globe au dessus de la ville, & puis tout à coup cela se fondit derriere les bois, sans qu'on en apperceust jamais tomber une seule goutte d'eau; & ce beau temps dura environ trois sepmaines, au grand contentement, estonnement & admiration des Sauvages, qui satisfaits d'une telle faveur celeste, nous en resterent fort affectionnez, avec deliberation de faire passer en conseil, que de là en avant ils nous appelleroient leurs Peres spirituels, qui estoit

beaucoup gagné sur eux, & sujet à nous de rendre infinies graces à Dieu, qui daigne faire voir ses merveilles quand il luy plaist, & est expedient à sa gloire.

Du depuis les Sauvages nous eurent une telle croyance, & avoient tant d'opinions de nous, que cela nous estoit à peine, pource qu'ils inferoient de là & s'imaginoient que Dieu ne nous esconduiroit jamais d'aucune chose que luy demandassions, & que nous pouvions tourner le Ciel & la terre à nostre volonté (par maniere de dire); c'est pourquoy qu'il leur en falloit faire rabattre de beaucoup, & les adviser que Dieu ne fait pas tousjours miracle, & que nous n'estions pas dignes d'estre tousjours exaucez.

Une Sauvagesse dérobe
nostre cachet.

Il m'arriva un jour qu'estant allé visiter un Sauvage de nos meilleurs amis, grandement bon homme, & d'un naturel qui sentoist plustost son bon Chrestien, que non pas son Sauvage: Comme je discourais avec luy, & pensois monstrier nostre cachet, pour luy en faire admirer l'Image, qui estoit de la sainte Vierge, une fille subtilement s'en saisit, & le jetta de costé dans les cendres, pensant par apres le ramasser pour elle. J'estois marry que ce cachet m'avoit esté ainsi pris & desrobé, & dis à cette fille que je soupçonnois, tu te ris & te mocques à present de mon cachet que tu as desrobé; mais sçache, que s'il ne m'est rendu, que tu pleureras demain, & mourras bien-tost car Dieu n'ayme point les larrons, & les chastie; ce que je disois simplement, & pour l'intimider & faire rendre son larrecin, comme elle fist à la fin, l'ayant moy-mesme ramassé du lieu où elle l'avoit jetté. Le lendemain à heure de dix heures, estant retourné voir mon Sauvage, je trouvay cette fille toute esplorée & malade, avec de grands vomissemens qui la tourmentoient: estonné & marry de la voir en cet estat, je m'informay de la cause de son mal, & de ses pleurs, l'on me dist que c'estoit le mal que je luy avois predit, & qu'elle estoit sur le point de se faire reconduire à la Nation du Petun, d'où elle estoit, pour ne point mourir hors de son pays: je la consolay alors, & luy dis qu'elle n'eust plus depeur, & qu'elle ne mourroit point pour ce coup, ny n'en seroit pas d'avantage malade, puis que ce cachet avoit esté retrouvé, mais qu'elle advisast une autre fois de n'estre plus meschante, & de ne plus desrober, puis que cela desplaisoit au bon JESUS; & alors elle me demanda

derechef si elle n'en mourroit point, & apres que je l'en eus asseuree, elle resta entierement guerie & consolee, & ne parla plus de s'en retourner en son pays, comme elle faisoit auparavant, & vescu plus sagement à l'advenir.

Opinions ridicules.

Comme ils estimoient que les plus grands Capitaines de France estoient douez d'un plus grand esprit, & qu'ayans un si grand esprit, eux seuls pouvoient faire les choses plus difficiles : comme haches, cousteaux, chaudieres, &c. Ils inferoient de là, que le Roy (comme le plus grand Capitaine & le chef de tous) faisoit les plus grandes chaudieres, & nous tenans en cette qualité de Capitaines, ils nous en presentoient quelques-fois à r'accommoder, & nous supplioient aussi de faire pancher en bas les oreilles droictes de leurs chiens, & de les rendre comme celles de ceux de France qu'ils avoient veus à Kebec ; mais ils se mesprenoiient, & nous supplioient en vain, comme de nous estre importuns d'aller tuer le Tonnerre, qu'ils pensoient estre un oyseau, nous demandans si les François en mangeoient, & s'il avoit bien de la graisse, & pourquoy il faisoit tant de bruit : mais je leur donnay à entendre (selon ma petite capacité) comme & enquoy ils se trompoient, & qu'ils ne devoient penser si bassement des choses ; dequoy ils resterent fort contents & advoüoiient avec un peu de honte leur trop grande simplicité & ignorance.

Où ils croyent que le Soleil se couche.

Les Sauvages, non plus que beaucoup de simples gens, ne s'estoient jamais imaginé que la terre fust ronde & suspenduë, et que l'on voyageast à l'entour du monde, & qu'il y eust des Nations au dessous de nous, ny mesme que le Soleil fist son cours à l'entour : mais pensoient que la terre fust percee, & que le Soleil entroit par ce trou quand il se couchoit, & y demeuroid caché jusqu'au lendemain matin qu'il sortoit par l'autre extremité, & neantmoins ils comprenoient bien qu'il estoit plustost nuict en quelques pays, & plustost jour en d'autres : car un Huron venant d'un long voyage, nous dist en nostre Cabane, qu'il estoit desja nuict en la contree d'où il venoit, & neantmoins il estoit plein Esté aux Hurons, & pour lors environ les quatre ou cinq heures apres midy seulement.

Des ceremonies qu'ils observent à
la pesche.

CHAPITRE XIX.

Desireux de voir les ceremonies & façons ridicules qu'ils observent à la pesche du grand poisson, qu'ils appellent *Assihendo*, qui est un poisson gros comme les plus grandes moulès, mais beaucoup meilleur. Je partis de *Quienonascaran* avec le Capitaine *Auoindaon*, au mois d'Octobre, & nous embarquâmes sur la mer douce dans un petit Canot, moy cinquième, & prîmes la route du costé du Nord, où apres avoir long temps navigué & avancé dans la mer, nous nous arrestâmes & prîmes terre dans une Isle commode pour la pesche, & y cabanâmes proche de plusieurs mesnages qui s'y estoient desja accommodez pour le mesme sujet de la pesche¹. Dès le soir de nostre arrivee, on fist festin de deux grands poissons, qui nous avoient esté donnez par un des amis de nostre Sauvage, en passant devant l'Isle où il peschoit: car la coustume est entr'eux, que les amis se visitans les uns les autres au temps de la pesche, de se faire des presens mutuels de quelques poissons. Nostre Cabane estant dressee à l'Algoumequine², chacun y choisit sa place, aux quatre coins estoient les quatre principaux, & les autres en suite, arrangez, les uns joignans les autres, assez pressez. On m'avoit donné un coin dès le commencement; mais au mois de Novembre, qu'il commence à faire un peu de froid, je me mis plus au milieu, pour pouvoir participer à la chaleur des deux feux que nous avions, & ceday mon coin à un autre. Tous les soirs on portoit les rets environ demye-lieuë, ou une lieuë avant dans le Lac, & le matin à la poincte du jour on les alloit

1. Suivant les migrations de l'*assihendo*, les Hurons s'installaient dans les îles de la baie Georgienne pour faire la pêche de l'automne.

2. Le *wigwam* transportable pour la chasse.

lever, & rapportoit-on tousjours quantité de bons gros poissons ; comme *Assihendos*³, Truites⁴, Esturgeons, & autres qu'ils esventroient, & leur ouvroient le ventre comme l'on faict aux Moluës, puis les estendoient sur des rateliers de perches dressez exprez, pour les faire seicher au Soleil : que si le temps incommode, & les pluyes empeschent & nuisent à la seicheresse de la viande ou du poisson, on les faict boucaner à la fumee sur des clayes ou sur des perches, puis on serre le tout dans des tonneaux, depeur des chiens & des souris, & cela leur sert pour festiner, & pour donner goust à leur potage, principalement en temps d'hiver.

Tirent de l'huile du poisson.

Quelques fois on reservoit des plus gros & gras *Assihendos*, qu'ils faisoient fort bouil-

lir & consommer en de grandes chaudieres pour en tirer l'huile, qu'ils amassoient avec une cueillier par-dessus le bouillon, & la serroient en des bouteilles qui ressembloient à nos calbasses⁵ : cette huile est aussi douce & agreable que beurre fraiz, aussi est-elle tiree d'un tres-bon poisson, qui est incogneu aux Canadiens, & encore plus icy. Quand la pesche est bonne, & qu'il y a nombre de Cabanes, on ne voit que festins & banquets mutuels & reciproques, qu'ils se font les uns aux autres, & se resjouissent de fort-bonne grace par ensemble, sans dissolution. Les festins qui se font dans les villages & les bourgs sont par-fois bons ; mais ceux qui se font à la pesche & à la chasse sont les meilleurs de tous.

Ne jettent les arrestes de poisson au feu.

Ils prennent sur tout garde de ne jeter aucune arreste de poisson dans le feu, & y en ayant jetté ils m'en tancerent fort, & les en retirerent

3. Le poisson blanc (*Coregonus clupeaformis*), très répandu au Canada, peut atteindre plus de 0,5 m. Au début du XX^e siècle, alors qu'il était encore très abondant, il n'était pas rare d'en trouver de plus grands. Ce poisson cherche les températures basses au fond des lacs, mais il vient frayer dans les eaux de moins de huit mètres ; dans la région des Grands Lacs, la fraie a lieu ordinairement en novembre et en décembre.

4. La truite grise, le touladi (*Salvelinus namaycush*, anciennement classée dans le genre *Salmo* et encore appelée *Salmon trout*), est indigène des lacs de l'Ontario et peut atteindre 0,8 m de longueur.

5. Ces calebasses «viennent d'un pays fort éloigné» (HC, p. 638).

promptement, disans que je ne faisois pas bien, & que je serois cause qu'ils ne prendroient plus rien ; pour ce qu'il y avoit de certains esprits, ou les esprits des poissons mesmes, desquels on brusloit les os, qui advertiroient les autres poissons de ne se pas laisser prendre, puis qu'on brusloit leurs os. Ils ont la mesme superstition à la chasse du Cerf, de l'Eslan, & des autres animaux, croyans que s'il en tomboit de la graisse dans le feu, ou que quelques os y fussent jettez, qu'ils n'en pourroient plus prendre. Les Canadiens ont aussi cette coustume de tuer tous les Eslans qu'ils peuvent attraper à la chasse, craignans qu'en en espargnant ou en laissant aller quelqu'un, il n'allast advertir les autres de fuyr & se cacher au loin, & ainsi en laissent par fois pourrir & gaster sur la terre, quand ils en ont desja assez pour leur provision, qui leur seroient bon besoin en autre temps, pour les grandes disettes qu'ils souffrent souvent, particuliere-ment quand les neiges sont basses auquel temps ils ne peuvent, que tres-difficilement, attraper la beste, & encore en danger d'en estre offensé.

Un jour, comme je pensois brusler au feu le poil d'un Escureux, qu'un Sauvage m'avoit donné, ils ne le voulurent point souffrir, & me l'envoyerent brusler dehors, à cause des rets qui estoient pour lors dans la Cabane : disans qu'autrement elles le diroient aux poissons. Je leur dis que les rets ne voyoient goutte; ils me responderent que si, & mesmes qu'elles entendoient & mangeoient. Donne-leur donc de ta Sagamité, leur dis-je, un autre me repliqua, ce sont les poissons qui leur donnent à manger, & non point nous. Je tançay une fois les enfans de la Cabane, pour quelques vilains & impertinens discours qu'ils tenoient : il arriva que le lendemain matin ils prindrent fort peu de poisson, ils l'attribuerent à cette reprimande qui avoit esté rapportee par les rets aux poissons.

Un soir, que nous discourions des animaux du pays, voulans leur faire entendre que nous avions en France des lapins & levraux, qu'ils appellent *Quietonmalisia*⁶, je leur en fis voir la figure par le moyen de mes doigts, en la clairté du feu qui en faisoit donner l'ombrage contre la Cabane: d'aventure & par

6. Autre graphie: *Queutonmalisia* (*infra*, p. 352).

hazard on prit le lendemain matin, du poisson beaucoup plus qu'à l'ordinaire, ils creurent que ces figures en avoient esté la cause, tant ils sont simples, me priant au reste de prendre courage, & d'en faire tous les soirs de mesme, & de leur apprendre, ce que je ne voulus point faire, pour n'estre cause de cette superstition, & pour n'adherer à leur folie.

Preschent les poissons. En chacune des Cabanes de la pesche, il y a ordinairement un Predicateur de poisson, qui a accoustumé de faire un sermon aux poissons, s'ils sont habiles gens ils sont fort recherchez, pource qu'ils croient que les exhortations d'un habile homme ont un grand pouvoir d'attirer les poissons dans leurs rets. Celuy que nous avions s'estimoit un des premiers, aussi le faisoit-il beau voir se demener, & de la langue & des mains quand ils preschoit, comme il faisoit tous les jours apres souper, apres avoir imposé silence, & fait ranger un chacun en sa place, couché de leur long sur le dos, & le ventre en haut comme luy. Son Theme estoit : Que les Hurons ne bruslent point les os des poissons, puis il poursuyvoit en suite avec des affections nompareilles, exhortoit les poissons, les conjuroit, les invitoit & les supplioit de venir, de se laisser prendre, & d'avoir bon courage, & de ne rien craindre, puis que c'estoit pour servir à de leurs amis, qui les honorent, & ne bruslent point leurs os. Il en fit aussi un particulier à mon intention, par le commandement du Capitaine, lequel me disoit apres. Hé ! bien mon Nepveu, voyla-il pas qui est bien ? Ouy, mon Oncle, à ce que tu dis, luy respondis-je ; mais toy, & tous vous autres Hurons, avez bien peu de jugement, de penser que les poissons entendent & ont l'intelligence de vos sermons & de vos discours. Pour avoir bonne pesche ils bruslent aussi par-fois du petun, en prononçans de certains mots que je n'entends pas. Ils en jettent aussi à mesme intention dans l'eau à de certains esprits qu'ils croient y presider, ou plustost à l'ame de l'eau (car ils croient que toute chose materielle & insensible a une ame qui entend) & la prient à leur maniere accoustumee, d'avoir bon courage, & faire en sorte qu'ils prennent bien du poisson.

Grandeur de la mer douce. Nous trouvasmes dans le ventre de plusieurs poissons, des ains faits d'un morceau de bois, accommodez avec un os qui servoit de crochet, lié fort proprement avec de leur chanvre ; mais la corde trop foible pour tirer à bord de si gros poissons, avoit faict perdre & la peine & les ains de ceux qui les avoient jettez en mer : car veritablement il y a dans cette mer douce des Esturgeons, Assihendos, Truites & Brochets si monstrueusement grands, qu'il ne s'en voit point ailleurs de plus gros, non plus que de plusieurs autres especes de poissons qui nous sont icy incogneus. Et cela ne nous doit estre tiré en doute, puis que ce grand Lac, ou mer douce des Hurons, est estimé avoir trois ou quatre cens lieûs de longueur de l'Orient à l'Occident, & environ cinquante de large⁷, contenant une infinité d'Isles, ausquelles les Sauvages cabanent quand ils vont à la pesche, ou en voyage aux autres Nations qui bordent cette mer douce. Nous jettasmes la sonde vers nostre bourg, assez proche de terre en un cul-de-sac, & trouvasmes quarante-huict brasses d'eau ; mais il n'est pas d'une egale profondeur par tout : car il l'est plus en quelque lieu, & moins de beaucoup en d'autre.

Lors qu'il faisoit grand vent, nos Sauvages ne portoient point leurs rets en l'eau, par ce qu'elle s'eslevoit & s'enfloit alors trop puissamment, & en temps d'un vent mediocre, ils estoient encore tellement agitez, que c'estoit assez pour me faire admirer, & grandement louer Dieu que ces pauvres gens ne perissoient point, & sortoient avec de si petits Canots du milieu de tant d'ondes & de vagues furieuses, que je contemplois à dessein du haut d'un rocher, où je me retirois seul tous les jours, ou dans l'espaisseur de la forest pour dire mon Office, & faire mes prieres en paix.

Cette Isle estoit assez abondante en gibier, Outardes, Canards, & autres oyseaux de riviere⁸ : pour des Escureux il y en

7. Soit 332 kilomètres sur 295. La largeur donnée par Sagard est bonne, mais la longueur est manifestement exagérée.

8. On reconnaît un grand nombre d'espèces d'*Anatidae* indigènes du Canada (cygnes, oies et canards), dont la bernache canadienne ou outarde (*Branta canadensis*). Les brèves mentions de Sagard ne permettent pas d'identification plus précise.

avoit telle quantité, de Suisses, & autres communs, qu'ils endommageoient grandement la seicherie du poisson, bien qu'on taschast de les en chasser par la voix, le bruit des mains, & à coups de fleches, & estans saouls ils ne faisoient que jouer & courir les uns apres les autres soir & matin. Il y avoit aussi des Perdrix, une desquelles s'en vint un jour tout contre moy en un coin où je disois mon Office, & m'ayant regardé en face s'en retourna à petit pas comme elle estoit venuë, faisant la rouë comme un petit coc d'Inde, & tournant continuellement la teste en arriere, me regardoit & contemploit doucement sans crainte, aussi ne voulus-je point l'espouventer ny mettre la main dessus, comme je pouvois faire, & la laissay aller.

Un mois, & plus, s'estant esoulé, & le grand poisson changeant de contree, il fut question de troussez bagage, & retourner chacun en son village : un matin que l'on pensoit partir, la mer se trouva fort haute, & les Sauvages timides n'osans se hasarder dessus, me vindrent trouver, & me supplierent de sortir de la Cabane pour voir la mer, & leur dire ce qu'il m'en sembloit, & ce qu'il estoit question de faire ; pour ce que tous les Sauvages ensemble s'estoient resolu de faire en cela tout ce que je leur dirois & conseilerois. J'avois desja veu la mer ; mais pour les contenter il me fallut derechef sortir dehors, pour considerer s'il y avoit peril de s'embarquer ou non. O bonté infinie de nostre Seigneur, il me semble que j'avois la foy au double que je n'en ay pas icy ! Je leur dis : Il est vray qu'il y a à present grand danger sur mer ; mais que personne pourtant ne laisse de fretter ses Canots & s'embarquer : car en peu de temps les vents cesseront, & la mer calmera : aussi-tost dit, aussi-tost faict, ma voix se porte par toutes les Cabanes de l'Isle, qu'il falloit s'embarquer, & que je les avois asseurez de la bonace prochaine. Ce qui les fist tellement diligenter, qu'ils nous devancerent tous, & fusmes les derniers à desmarer. A peine les Canots furent-ils en mer, que les vents cessèrent, & la mer calma comme un plancher, jusques à nostre desembarquement & arrivee à nostre ville de *Quienonascaran*.

Le soir que nous arrivasmes au port de cette ville, il estoit pres de trois quarts d'heures de nuict, & faisoit fort obscur, c'est pourquoy mes Sauvages y cabanerent : mais pour moy j'aimay

mieux m'en aller seul au travers des champs & des bois en nostre Cabane, qui en estoit à demye lieuë loin, pour y voir promptement mes Confreres, de la santé desquels les Sauvages m'avoient faict fort douter⁹: mais je les trouvay en tres-bonne disposition, Dieu mercy, de quoy je fus fort consolé, & eux au reciproque furent fort ayses de mon retour & de ma santé, & me firent festin de trois petites Citroüilles cuittes sous la cendre chaude, & d'une bonne Sagamité, que je mangeay d'un grand appetit, pour n'avoir pris de toute la journee qu'un bien peu de boüillon fort clair, le matin avant partir.

9. Les pêcheurs préférèrent passer la nuit au point de débarquement; Sagard, peu chargé et inquieté par la fausse nouvelle de la mort de Viel, décida de regagner tout de suite la cabane des récollets (voir *HC*, p. 648).

De la santé & maladie des Sauvages,
& de leurs Medecins.

CHAPITRE XX.

Pour se conserver en santé. Les anciens Egyptiens avoient accoustumé d'user de vomitifs pour guerir les maladies du corps, & de sobriété pour se conserver en santé: car ils tenoient pour maxime indubitable, que les maladies corporelles ne procedoient que d'une trop grande abondance & superfluité d'humeurs, & par consequent qu'il n'y avoit aucun remede meilleur que le vomissement & la sobriété.

Nos Sauvages ont bien la dance & la sobriété, avec les vomitifs, qui leur sont utiles à la conservation de la santé; mais ils ont encore d'autres preservatifs desquels ils usent souvent: c'est à savoir, les estuves & sueries, par lesquelles ils s'allegent, & previennent les maladies: mais ce qui ayde encore grandement à leur santé, est la concorde qu'ils ont entr'eux, qu'ils n'ont point de procez¹, & le peu de soin qu'il prennent pour acquerir les commoditez de cette vie, pour lesquelles nous nous tourmentons tant nous autres Chrestiens, qui sommes justement & à bon droit repris de nostre trop grande cupidité & insatiabilité d'en avoir, par leur vie douce, & la tranquillité de leur esprit.

Il n'y a neantmoins corps si bien composé, ny naturel si bien moriginé, qu'il ne vienne à la fin à se debiliter ou succomber par des divers accidens ausquels l'homme est sujet. C'est pourquoy nos pauvres Sauvages, pour remedier aux maladies ou blesseures qui leur peuvent arriver, ont des Medecins & maistres des

1. Lieu commun: cf. Lescarbot, *HNF*, p. 859-860.

ceremonies, qu'ils appellent *Oki*, ausquels ils croient fort, pour autant qu'ils sont grands Magiciens, grands Devins & Invocateurs de Diables : Ils leur servent de Medecins & Chirurgiens, & portent tousjours avec eux un plein sac d'herbes & de drogues pour medeciner les malades : ils ont aussi un Apoticaire à la douzaine, qui les suit en queue avec ses drogues, & la Tortuë qui sert à la chanterie, & ne sont point si simples qu'ils n'en sçachent bien faire accroire au menu peuple par leurs impostures, pour se mettre en credit, & avoir meilleure part aux festins & aux presents.

S'il y a quelque malade dans un village, on l'envoye aussitost querir. Il faict des invocations à son Demon, il souffle la partie dolente², il y faict des incisions, en succe le mauvais sang, & faict tout le reste de ses inventions, n'oubliant jamais, s'il le peut honnestement, d'ordonner tousjours des festins & recreations pour premier appareil, afin de participer luy-mesme à la feste, puis s'en retourne avec ses presens. S'il est question d'avoir nouvelle des choses absentes, apres avoir interrogé son Demon, il rend des oracles ; mais ordinairement douteux, & bien souvent faux, mais aussi quelques-fois veritables : car le Diable parmy ses mensonges, leur dict quelque verité.

Une Sauvagesse parle au Diable. Un honneste Gentil-homme de nos amis, nommé le sieur du Vernet, qui a demeuré avec nous au pays des Hurons, nous dist un jour, que comme il estoit dans la Cabane d'une Sauvagesse vers le Bresil, qu'un Demon vint frapper trois grands coups sur la couverture de la Cabane, & que la Sauvagesse qui cogneut que c'estoit son Demon, entra aussitost dans sa petite tour d'escorce, où elle avoit accoustumé de recevoir ses oracles, & entendre les discours de ce malin esprit. Ce bon Gentil-homme preste l'oreille, & escoute le Colloque, & entendit le Diable qui se plaignoit grandement à elle, qu'il estoit fort las & fatigué, & qu'il venoit de fort loin guerir des malades, & que l'amitié particuliere qu'il

2. Pratique mentionnée par Champlain (*Voyages*, 1619, f. 101) et Lescarbot (*HN*, p. 855) ; descriptions plus complètes *infra*, p. 275, et *HC*, p. 676. Ces purifications rituelles étaient pratiquées pour des souffrances attribuées à des causes spirituelles (voir G. Sioui, *Wendats*, p. 303).

avoit pour elle, l'avoit obligé de la venir voir ainsi lassé, puis pour l'avertir qu'il y avoit trois Navires François en mer qui arriveroient bien-tost, ce qui fut trouvé veritable : car à trois ou quatre jours de là, les Navires arriverent, & apres que la Sauvagesse l'eut remercié, & faict ses demandes, le Demon s'en retourna.

Un François tombe malade et meurt. Un de nos François estant tombé malade en la Nation du Petun, ses compa-

gnons qui s'en alloient à la Nation Neutre, le laisserent là, en la garde d'un Sauvage, auquel ils dirent: Si cettuy nostre compaignon meurt, tu n'as qu'à le despoüiller de sa robbe, faire une fosse, & l'enterrer dedans. Ce bon Sauvage demeura tellement scandalizé du peu d'estat que ces François faisoient de leur compatriot[e], qu'il s'en plaignit par tout, disant qu'ils estoient des chiens, de laisser & abandoner ainsi leur compaignon malade, & de conseiller encore qu'on l'enterrast nud, s'il venoit à mourir. Je ne feray jamais cette injure à un corps mort, bien qu'estranger, disoit-il ; & me despoüillerois plustost de ma robbe pour le couvrir, que de luy oster la sienne.

L'hoste de ce pauvre garçon sçachant sa maladie, part aussitost de *Quiueindohian*, d'où il estoit, pour l'aller querir, & assisté de ce Sauvage qui l'avoit en garde, l'apporterent sur leur dos jusques dans sa Cabane, où enfin il mourut, apres avoir esté confessé par le Pere Joseph, & fut enterré en un lieu particulier le plus honorablement, & avec le plus de ceremonies Ecclesiastiques qu'il nous fust possible, dequoy les Sauvages resterent fort edifiez, & assisterent eux mesmes au convoi avec nos François, qui s'y estoient trouvez avec leurs armes. Les femmes & filles ne manquerent pas non plus en leurs pleurs accoustumez, suyvnt l'ordonnance du Capitaine, & du Medecin ou Magicien des malades, lequel neantmoins on ne souffrit point approcher de ce pauvre garçon pour faire ses inventions & follies ordinaires : bien n'eust-on pas refusé quelque bon remede naturel, s'il en eust eu de propre à la maladie.

Effets merveilleux de quelques racines. Je me suis informé d'eux, des principales plantes & racines desquelles ils se

servent pour guerir leurs maladies ; mais entre toutes les autres

ils font estat de celle appellee *Oscar*³, qui faict merveille contre toutes sortes de playes, ulceres, & autres incommoditez. Ils en ont aussi d'autres tres-venimeuses, qu'ils appellent *Ondachiera*⁴, c'est pourquoy qu'il s'en faut donner garde, & ne se point hazarder d'y manger d'aucune sorte de racine, que l'on ne les cognoisse, & qu'on ne sçache leurs effects & leurs vertus, depeur des accidens inopinez.

Nous eusmes un jour une grande apprehension d'un François, qui pour en avoir mangé d'une, devint tout en un instant grandement malade, & pasle comme la mort, il fut neantmoins guery par des vomitifs que les Sauvages luy firent avaler. Il nous arriva encore une autre seconde apprehension, qui se tourna par apres en risee : ce fut que certains petits Sauvages ayans des racines nommees *Ooxrat*⁵, qui ressemblent à un petit naveau, ou à une chastaigne pellee, qu'ils venoient d'arracher pour porter en leurs Cabanes : un jeune garçon François qui demouroit avec nous, leur en ayant demandé, & mangé une ou deux, & trouvé au commencement d'un goust assez agreable, il sentit peu apres tant de douleur dans la bouche, comme d'un feu tres-cuisant & picquant, avec grande quantité d'humeurs & de flegmes qui luy distilloient continuellement de la bouche, qu'il en pensoit estre à mourir : & en effect, nous n'en sçavions que penser, ignorans la cause de cet accident, & craignons qu'il eust mangé de quelque racine venimeuse : mais en ayant communiqué, & demandé l'advis des Sauvages, ils se firent apporter le reste des racines pour voir que c'estoit, & les ayans veuës & recogneuës, ils se prirent à rire, disans qu'il n'y avoit aucun danger ny crainte de mal ; mais plus-tost du bien, n'estoient ces poignantes & par trop cuisantes douleurs de la bouche. Ils se servent de ces racines pour purger les phlegmes & humiditez du cerveau des vieilles gens, & pour esclaircir la face : mais pour éviter ce cuisant mal, ils les font

3. Probablement la salsepareille (*Aralia nudicaulis*), qui sert dans la médecine traditionnelle de concoction ou de compresse et qui pouvait aussi être bue pour aider la guérison des blessures (C. Erichsen-Brown, *Uses of Plants*, p. xiv et 351).

4. Les Houandates cueillaient la ciguë (*Cicuta maculata*) pour l'appliquer à la peau comme remède aux douleurs musculaires (*ibid.*, p. 122, 254).

5. À ses effets, on reconnaît le *Calla palustris*, employé pour purger les phlegmes (*ibid.*, p. xiii et 235).

premierement cuire sous les cendres chaudes, puis les mangent, sans en ressentir apres aucune douleur, & cela leur faict tous les biens du monde, & suis marry de n'en avoir apporté par-deçà,

pour l'estat que je croy qu'on en eust
Arbre appellé Annedda. fait. On dict aussi que nos Montagnets & Canadiens ont un arbre appellé *Annedda*,

d'une admirable vertu; ils pillent l'escorce & les fueilles de cet arbre, puis font bouillir le tout en eauë, & la boivent de deus jours l'un, & mettent le marc sur les jambes enflees & malades, & s'en trouvent bien tost gueris, comme de toutes autres sortes de maladies interieures & exterieures⁶.

S'incisent la chair. Pour se rendre plus souples & dispos à la course, & pour purger les mauvaises humeurs des parties enflees, nos Hurons s'incisent⁷ & découpent le gras des jambes, avec de petites pierres trenchantes, desquelles ils tirent encore du sang de leurs bras, pour rejoindre & coler leurs pippes ou petunoirs de terre rompus, qui est une tres-bonne invention, & un secret d'autant plus admirable, que les pieces recolees de ce sang, sont apres plus fortes qu'elles n'estoient auparavant. J'admirois aussi de les voir eux-mesmes brusler par plaisir de la moëlle de sureau⁸ sur leurs bras nuds, & l'y laissoient consommer & esteindre: de sorte que les playes, marques & cicatrices y demeuroient imprimees pour tousjours.

Des estuves ou sueries. Quand quelqu'un veut faire suerie⁹, qui est le remede le plus propre & le plus commun qu'ils ayent, pour se conserver en santé, prevenir les maladies, & leur couper chemin. Il appelle plusieurs de ses amis pour suer avec luy: car luy seul ne le pourroit pas ayement

6. Voir Jacques Cartier, *Relations*, p. 172-174.

7. La pratique de la scarification, à moitié comprise par Sagard, était accompagnée de décoctions de plantes contre diverses sortes de douleurs (voir C. Erichsen-Brown, *Uses of Plants*, p. xv).

8. Le sureau (*Sambucus racemosa*) sert de vomitif dans la médecine traditionnelle (*ibid.*, p. 235). Nous n'avons trouvé aucune confirmation de la pratique notée par Sagard, qui n'inscrit pas cette plante dans son dictionnaire.

9. Pratique mentionnée par Champlain (*Voyages*, 1619, f. 101) et Lescarbot (*HNF*, p. 854); le témoignage de Sagard s'amplifiera (voir *HC*, p. 668-669). Les écorces, perçues ici comme une couverture, pouvaient ajouter une médication à la vapeur de ces étuves (voir C. Erichsen-Brown, *op. cit.*, p. xv).

faire. Ils font donc rougir quantité de cailloux dans un grand feu, puis les en retirent & mettent en un monceau au milieu de la Cabane, ou la part qu'ils desirent dresser leur suerie, (car estans par les champs en voyage, ils en usent quelques-fois) puis dressent tout à l'entour des bastons fichez en terre, à la hauteur de la ceinture, & plus, repliez, par dessus, en façon d'une table ronde, laissant entre les pierres & les bastons, une espace suffisante pour contenir les hommes nuds qui doivent suer, les uns joignans les autres, bien serrez & pressez tout à l'entour du monceau de pierres assis contre terre, & les genoûils eslevez au devant de leur estomach : y estans on couvre toute la suerie par dessus & à l'entour, avec de leurs grandes escorces, & des peaux en quantité : de sorte qu'il ne peut sortir aucune chaleur ny air de l'estuve ; & pour s'eschauffer encore d'avantage, & s'exciter à suer, l'un d'eux chante, & les autres disent & repetent continuellement avec force & vehemence (comme en leurs dances,) *Het, het, het,* & n'en pouvans plus de chaleur, ils se font donner un peu d'air, en ostant quelque peau de dessus, & par-fois ils boivent encore de grandes potees d'eau froide, & puis se font recouvrir, & ayans sué suffisamment, ils sortent, & se vont jetter en l'eau, s'ils sont proches de quelque riviere ; sinon, ils se lavent d'eau froide, & puis festinent : car pendant qu'ils suent, la chaudiere est sur le feu, & pour avoir bonne suerie, ils y bruslent par-fois du petun, comme en sacrifice & offrande ; j'ay veu quelques uns de nos François en de ces sueries avec les Sauvages, & m'estonnois comme ils la vouloient & pouvoient supporter, & que l'honnesteté ne gaignoit sur eux de s'en abstenir.

Malades de maladies sales, Il arrive aucunes-fois que le Medecin separez du commun.

ordonne à quelqu'un de leurs malades de sortir du bourg, & de s'aller cabaner dans les bois, ou en quelqu'autre lieu escarté, pour luy observer là, pendant la nuict, ses diaboliques inventions, & ne sçay pour quel autre sujet il le feroit, puis que pour l'ordinaire cela ne se pratique point que pour ceux qui sont entachez de maladie sale ou dangereuse, lesquels on contrainct seuls, & non les autres, de se separer du commun jusques à entiere guerison, qui est une coustume & ordonnance louable & tres-bonne, & qui mesme devroit estre observee en tout pays.

A ce propos & pour confirmation, je diray, que comme je me promenois un jour seul, dans les bois de la petite Nation des *Quiéunontateronons*¹⁰, j'aperceus un peu de fumée, & desirieux de voir que c'estoit, j'avançay, & tiray celle part, où je trouvay une Cabane ronde, faicte en façon d'une Tourelle ou Pyramide haute esleevee, ayant au faicte un trou ou souspiral par où sortoit la fumée : non content, j'ouvris doucement la petite porte de la Cabane pour sçavoir ce qui estoit dedans, & trouvay un homme seul estendu de son long aupres d'un petit feu : je m'informay de luy pourquoy il estoit ainsi sequestre du village, & de la cause qu'il se deüilloit ; il me respondit, moitié en Huron, & moitié en Algonmequin, que c'estoit pour un mal qu'il avoit aux parties naturelles, qui le tourmentoit fort, & duquel il n'esperoit que la mort, & que pour de semblables maladies ils avoient accoustumé entr'eux, de separer & esloigner du commun, ceux qui en estoient atteints, de peur de gaster les autres par la frequentation, & neantmoins qu'on luy apportoit ses petites necessitez & partie de ce qui luy faisoit besoin, ses parens & amis ne pouvans pas d'avantage pour lors, à cause de leur pauvreté. J'avois beaucoup de compassion pour luy ; mais cela ne luy servoit que d'un peu de divertissement & de consolation en ce petit espace de temps que je fus aupres de luy : car de luy donner quelque nourriture ou rafraichissement, il estoit hors de mon pouvoir, puis que j'estois moy-mesme dans une grande necessité.

Le Truchement des *Honqueronons* me dist un jour, que comme ils furent un long temps pendant l'hyver, sans avoir dequoy manger autre chose que du petun, & quelque escorce d'arbre¹¹, qu'il en devint tellement foible & debile, qu'il en pensa estre au mourir, & que ses Sauvages le voyans en cet estat, touchez & esmeus de compassion, luy demanderent s'il vouloit qu'on l'achevast, pour le delivrer des peines & langueurs qu'il souffroit, puis qu'aussi bien faudroit il qu'il mourust miserablement par les champs, ne pouvant plus suyvre les troupes : mais il fut d'avis qu'il valoit mieux languir & esperer en nostre Seigneur, que de se precipiter à la mort, aussi avoit il raison : car à quelques jours de là Dieu permist qu'ils prindrent trois Ours qui

10. *Onontchateronons*? Voir *infra*, p. 336-337.

11. Écorce appelée *Michian* en montagnais (voir *HC*, p. 680).

les remirent tous sus pieds, & en leurs premieres forces, apres avoir esté quatorze ou quinze jours en jeusnes continuels.

Font mourir leurs parens trop vieux.

Il ne faut pas s'estonner ou trouver estrange qu'ils ayent (touchez & esmeus de compassion) présenté & offert de si bonne grace, la mort à ce Truchement, puis qu'ils ont cette coustume entr'eux (j'entends les Nations errantes, & non Sedentaires) de tuer & faire mourir leurs peres & meres, & plus proches parens desja trop vieux, & qui ne peuvent plus suyvre les autres, pensans en cela leur rendre de bons services.

J'ay quelques-fois esté curieux d'entrer au lieu où l'on chantoit & souffloit les malades, pour en voir toutes les ceremonies ; mais les Sauvages n'en estoient pas contens, & m'y souffroient avec peine, pour ce qu'ils ne veulent point estre veus en semblables actions : & pour cet effect, à mon advis, ou pour autre sujet à moy incogneu, ils rendent aussi le lieu où cela se faict, le plus obscur & tenebreux qu'ils peuvent, & bouchent toutes les ouvertures qui peuvent donner quelque lumiere d'en haut, & ne laissent entrer là dedans que ceux qui y sont necessaires & appelez. Pendant qu'on chante il y a des pierres qui rougissent au feu, lesquelles le Medecin empoigne & manie avec ses mains, puis masche des charbons ardans, faict du Diable deschaisné, & de ses mains ainsi eschauffees, frotte & souffle les parties malades du patient, ou crache sur le mal de son charbon masché¹².

Maladies des furies.

Ils ont aussi entr'eux des obsedez ou malades de maladies de furies, ausquels il prendra bien envie de faire dancer les femmes & filles toutes ensemble, avec l'ordonnance de l'*Oki* ; mais ce n'est pas tout, car luy & le Medecin, accompagnez de quelqu'autre, feront des singeries & des conjurations, & se tourneront tant qu'ils demeureront le plus souvent hors d'eux-mesmes : puis il paroist tout furieux, les yeux estincelans & effroyables, quelques-fois debout, & quelques-fois assis, ainsi que la fantasie luy en prend :

12. Les jésuites allaient mieux pénétrer les mystères des thaumaturges, à partir de 1639 ou de 1640, malgré la résistance de ceux-ci (voir L. Campeau, *la Mission des jésuites chez les Hurons*, p. 104).

aussi-tost une quinte luy reprendra, & fera tout du pis qu'il pourra, puis il se couche, où il s'endort quelque espace de temps, & se resveillant en sur-saut r'entre dans ses premieres furies, renverse, brise & jette tout ce qu'il rencontre en son chemin, avec du bruit, du dommage & des insolences nompareilles: cette furie se passe par le sommeil qui luy reprend. Apres il faict suerie avec quelqu'un de ses amis qu'il y appelle, d'où il arrive que quelques-uns de ces malades se trouvent gueris, & c'est ce qui les entretient dans l'estime de ces diaboliques ceremonies. Car il est bien croyable que ces malades ne sont pas tellement endiablez qu'ils ne voyent bien le mal qu'ils font; mais c'est une opinion qu'ils ont, qu'il faut faire du demoniacle pour guerir les fantaisies ou troubles de l'esprit, & par une juste permission divine, il arrive le plus souvent qu'au lieu de guerir, ils tombent de fievre en chaud mal, comme on dict, & que ce qui n'estoit auparavant qu'une fantasie d'esprit, causee d'une humeur hipocondre, ou d'une operation de l'esprit malin, se convertit en une maladie corporelle avec celle de l'esprit, & c'est ce qui estoit en partie cause que nous estions souvent suppliez de la part des Maistres de la ceremonie, & de Messieurs du Conseil, de prier Dieu pour eux, & de leur enseigner quelque bon remede pour ses maladies, confessans ingenuëment que toutes leurs ceremonies, dances, chansons, festins & autres singeries, n'y servoient du tout rien.

Il y a aussi des femmes qui entrent en ces furies, mais elles ne sont si insolentes que les hommes, qui sont d'ordinaire plus tempestatifs: elles marchent à quatre pieds comme bestes¹³, & font mille grimasses & gestes de personnes insensees: ce que voyant le Magicien, il commence à chanter, puis avec quelque mine la soufflera, luy ordonnant de certaines eauës à boire, & qu'aussi-tost elle fasse un festin, soit de chair ou de poisson qu'il faut trouver, encore qu'il soit rare pour lors, neantmoins il est aussi-tost faict.

Le cry faict, & le banquet finy, chacun s'en retourne en sa maison, jusques à une autre-fois qu'il la reviendra voir, la soufflera, & chantera derechef, avec plusieurs autres à ce

13. Cf. Champlain, *Voyages*, 1619, f. 102: «à quatre pattes, comme bestes».

appelez, & luy ordonnera encore de plus trois ou quatre festins tout de suite, & s'il luy vient en fantasie commandera des Mas-carades, & qu'ainsi accommodez ils aillent chanter pres du lict de la malade, puis aillent courir par toute la ville pendant que le festin se prepare ; & apres leurs courses ils reviennent pour le festin ; mais souvent bien las & affamez.

Lors que tous les remedes & inventions ordinaires n'ont de rien servy, & qu'il y a quantité de malades en un bourg ou village, ou du moins que quelqu'un des principaux d'entr'eux est detenu d'une grieve maladie, ils tiennent conseil, & ordonnent *l'Onouoyroya*¹⁴, qui est l'invention principale, & le moyen plus propre (à ce qu'ils disent) pour chasser les Diables & malins esprits de leur ville ou village, qui leur causent, procurent & apportent toutes les maladies & infirmités qu'ils endurent & souffrent au corps & en l'esprit. Le soir donc, les hommes commencent à casser, renverser & bouleverser tout ce qu'ils rencontrent par les Cabanes, comme gens forcenez, jettent le feu & les tisons allumez par les ruës : crient, hurlent, chantent & courent toute la nuict par les ruës, & à l'entour des murailles ou pallissades du bourg, sans se donner aucun relasche : apres ils songent en leur esprit quelque chose qui leur vient premier en la fantasie (j'entends tous ceux & celles qui veulent estre de la feste) puis le matin venu ils vont de Cabane en Cabane, de feu en feu, & s'arrestent à chacun un petit espace de temps, chantans doucement (ces mots :) Un tel m'a donné cecy, un tel m'a donné cela, & telles & semblables paroles en la louange de ceux qui leur ont donné, & en beaucoup de mesnages on leur offre librement : qui un cousteau, qui un petunoir, qui un chien, qui une peau, un canot, ou autre chose, qu'ils prennent sans en faire autre semblant, jusques à ce qu'on vient à leur donner la chose qu'ils avoient songee, & celuy qui la reçoit fait alors un cry en signe de joye, & s'encourt en grande haste de la Cabane, & tous ceux du logis en luy congratulant, font un long frapement de mains contre terre, avec cette exclamation ordinaire, *hé é é é é*, & ce present est pour luy : mais pour les autres choses qu'il a eues, & qui ne sont point de son songe, il les doit rendre apres la feste, à ceux qui les luy ont baillees. Mais s'ils voyent qu'on ne

14. Texte de base : « ordonnent *Lonouoyroya* ». Nous corrigeons.

leur donne rien ils se faschent, & prendra tel humeur à l'un d'eux, qu'il sortira hors la porte, prendra une pierre, & la mettra auprès de celui ou celle qui ne luy aura rien donné, & sans dire mot s'en retournera chantant, qui est une marque d'injure, reproche & de mauvaise volonté.

Cette feste dure ordinairement trois jours entiers, & ceux qui pendant ce temps-là n'ont peu trouver ce qu'ils avoient songé, s'en affligent, s'en estiment miserables, & croient qu'ils mourront bien-tost. Il y a mesme des pauvres malades qui s'y font porter, sous esperance d'y rencontrer leur songe, & par consequent leur santé & guerison.

Des deffuncts, & comme ils pleurent
& ensevelissent les morts¹.

CHAPITRE XXI.

Festin des ames.

A mesme temps que quelqu'un est decedé, l'on enveloppe son corps un peu retressi, dans sa plus belle robe, puis on le pose sur la natte où il est mort, tousjours accompagné de quelqu'un, jusques à l'heure qu'il est porté aux chasses. Cependant tous ses parens & amis, tant du lieu que des autres bourgs & villages sont advertis de cette mort, & priez de se trouver au convoi. Le Capitaine de la Police de son costé, faict ce qui est de sa charge: car incontinent qu'il est adverty de ce trespas, luy, ou son Assesseur pour luy, en faict le cry par tout le bourg, & prie un chacun disant. Prenez tous courage, *Etsagon, Etsagon*, & faictes tous festin au mieux qu'il vous sera possible, pour un tel ou une telle qui est decedee. Alors chacun en particulier s'employe à faire un festin le plus excellent qu'il peut, & de ce qu'ils peuvent, puis ils le departent & l'envoyent à tous leurs parens & amis, sans en rien reserver pour eux, & ce festin est appellé *Agochin atiskein*, le festin des ames. Il y a des Nations lesquelles faisans de ces festins, font aussi une part au deffunct, qu'ils jettent dans le feu²; mais je ne me suis point informé de nos Hurons s'ils en font aussi une au mort, & ce qu'elle devient, d'autant que cela est de peu d'importance: nous pouvons assez bien cognoistre & conjecturer, par ce que je viens de dire, la facilité qu'il y a de leur persuader les prieres, aumosnes & bonnes œuvres pour les ames des deffuncts.

1. Champlain est plus concis (*Voyages*, 1619, f. 107); Sagard ne révèle qu'au chapitre suivant que cet ensevelissement est temporaire.

2. Allusion à Lescarbot, qui suppose que les Souriquois brûlent les biens des défunts pour éviter des querelles de succession (*HNF*, p. 960).

Pleurs pour les deffuncts. Les Essedons, Scythes d'Asie, celebrent les funerailles de leur pere & mere avec chants de joye. Les Thraciens ensevelissoient leurs morts en se resjouyssans, d'autant (comme ils disoient) qu'ils estoient partis du mal, & arrivez à la beatitude: mais nos Hurons ensevelissent les leurs en pleurs & tristesses, neantmoins tellement moderees & reglees au niveau de la raison, qu'il semble que ce pauvre peuple aye un absolu pouvoir sur ses larmes & sur ses sentimens; de maniere qu'ils ne leur donnent cours que dans l'obeyssance, & ne les arrestent que par la mesme obeyssance.

Avant que le corps du deffunct sorte de la Cabane, toutes les femmes & filles là presentes, y font les pleurs & lamentations ordinaires, lesquelles ne les commencent ny ne finissent jamais (comme je viens de dire) que par le commandement du Capitaine ou Maistre des ceremonies. Le commandement & l'avertissement donné, toutes unanimement commencent à pleurer, & se lamentent à bon escient, & femmes & filles, petites & grandes (& non jamais les hommes, qui demonstrent seulement une mine & contenance morne & triste, la teste panchante sur leurs genoûils) & pour plus facilement s'esmouvoir & s'y exciter, elles repetent tous leurs parens & amis deffuncts, disans. Et mon pere est mort, & ma mere est morte, & mon cousin est mort, & ainsi des autres, & toutes fondent en larmes; sinon les petites filles qui en font plus de semblant qu'elles n'en ont d'envie, pour n'estre encore capables de ces sentimens. Ayans suffisamment pleuré, le Capitaine leur crie, c'est assez, cessez de pleurer, & toutes cessent.

Or pour monstrier combien il leur est facile de pleurer, par ces ressouvenirs & repetitions de leurs parens & amis decedez, les Hurons & Huronnes souffrent assez patiemment toutes sortes d'injures: mais quand on vient à toucher cette corde, & qu'on leur reproche que quelqu'un de leurs parens est mort, ils sortent alors ayement hors des gonds & perdent patience de cholere & fascherie, que leur apporte & cause ce ressouvenir, & feroient enfin un mauvais party à qui leur reprocheroit: & c'est en cela, & non en autre chose, que je leur ay veu quelques-fois perdre patience.

Comme ils enterrent les
morts.

Au jour & à l'heure assignee pour
l'enterrement, chacun se range dedans

& dehors la Cabane pour y assister: on met le corps sur un brancart ou civiere couvert d'une peau, puis tous les parens & amis, avec un grand concours de peuple, accompagnent ce corps jusques au Cimetiere, qui est ordinairement à une portee d'arquebuze loin du bourg; où estans tous arrivez, chacun se tient en silence, les uns debout, les autres assis, selon qu'il leur plaist, pendant qu'on esleve le corps en haut, & qu'on l'acommode dans sa chasse, faicte & disposee exprez pour luy: car chacun corps est mis dans une chasse à part. Elle est faicte de grosse escorce, esleevee sur quatre gros piliers de bois un peu peinturez, de la hauteur de neuf ou dix pieds, ou environ: ce que je conjecture, en ce qu'eslevant ma main, je ne pouvois toucher aux chasses qu'à plus d'un pied ou deux prez. Le corps y estant posé, avec la galette, l'huile, haches & autre chose qu'on y veut mettre, on la referme, puis de dessus on jette deux bastons ronds, chacun de la longueur d'un pied, & gros un peu moins que le bras; l'un d'un costé pour les jeunes hommes, & l'autre de l'autre, pour les filles: (Je n'ay point veu faire cette ceremonie de jetter les deux bastons en tous les enterremens; mais à quelques-uns,) & ils se mettent apres comme lyons, à qui les aura, & les pourra eslever en l'air de la main, pour gagner un certain prix, & m'estonnois grandement que la violence qu'ils apportoitent pour arracher ce baston de la main des uns & des autres, se veautrans & culbutans contre terre, ne les estouffoit, tant les filles de leur costé, que les garçons du leur³.

Or pendant que toutes ces ceremonies s'observent, il y a d'un autre costé un Officier monté sur un tronc d'arbre, qui reçoit des presens que plusieurs personnes font pour essuyer les larmes de la vefve, ou plus proche parente du deffunct: à chaque chose qu'il reçoit, il l'esleve en l'air, pour estre veuë de tous, & dict. Voila une telle chose qu'un tel ou une telle a donnee pour essuyer les larmes d'une telle, puis il se baisse, & luy met entre les mains: tout estant achevé chacun s'en retourne

3. Nous n'avons trouvé aucun autre témoignage ni aucune explication de ce jeu funéraire; dans un autre jeu de bâtons, le chef offre un prix pour encourager la jeunesse (voir Brébeuf, *Relation* de 1636, JR, vol. 10, p. 186).

d'où il est venu, avec la mesme modestie & le silence. J'ay veu en quelque lieu d'autres corps mis en terre (mais fort peu) sur lesquels il y avoit une Cabane ou Chasse d'escorce dressee, & à l'entour une haye en rond, faicte avec des pieus fichez en terre, depeur des chiens ou bestes sauvages, ou par honneur, & pour la reverence des deffuncts.

Cimetiere des Canadiens. Les Canadiens, Montagnets, Algomé-
quins & autres peuples errans, font
quelqu'autre particuliere ceremonie envers les corps des
deffuncts: car ils n'ont desja point de Cimetiere commun &
arresté; ains ensevelissent & enterrent ordinairement les corps
de leurs parens deffuncts parmy les bois, proche de quelque
gros arbre, ou autre marque, pour en recognoistre le lieu, &
avec ces corps enterrent aussi leurs meubles, peaux, chaudieres,
escuelles, cueilliers & autres choses du deffunct, avec son arc &
ses flesches, si c'est un homme, puis mettent des escorces & des
grosses busches par-dessus, & de la terre apres, pour en oster la
cognoissance aux Estrangers. Et faut noter qu'on ne sçauroit en
rien tant les offencer, qu'à fouïller & desrober dans les sepul-
chres de leurs parens, & que si on y estoit trouvé, on n'en pour-
roit pas moins attendre qu'une mort tres-cruelle & rigoureuse,
& pour tesmoigner encore l'affection & reverence qu'ils ont aux
os de leurs parens: si le feu se prenoit en leur village & en leur
cimetiere, ils courroient premierement esteindre celuy du cime-
tiere, & puis celuy du village.

Détail des Sauvages. Entre quelque Nation de nos Sauvages, ils
ont accoustumé de se peindre le visage de
noir à la mort de leurs parens & amis, qui est un signe de deuil⁴;
ils peignent aussi le visage du deffunct, & l'enjolivent de mata-
chias, plumes et autres bagatelles, & s'il est mort en guerre, le
Capitaine faict une Harangue en maniere d'Oraison funebre, en
la presence du corps, incitant & exhortant l'assemblee, sur la
mort du deffunct, de prendre vengeance d'une telle meschan-
ceté, & de faire la guerre à ses ennemis, le plus promptement
que faire se pourra, afin qu'un si grand mal ne demeure point

4. Chez les Souriquois de Lescarbot (*HNF*, p. 958); mais l'information qui
suit est de Sagard.

impuny, & qu'une autre fois on n'aye point la hardiesse de leur courir sus.

Resurrection des Morts. Les *Attiuindarons* font des Resurrections des morts, principalement des personnes qui ont bien merité de la patrie par leurs signalez services, à ce que la memoire des hommes illustres & valeureux revive en quelque façon en autrui. Ils font donc des assemblees à cet effect, & tiennent des conseils, ausquels ils en eslisent un d'entr'eux, qui aye les mesmes vertus & qualitez (s'il se peut) de celui qu'ils veulent ressusciter, ou du moins qu'il soit d'une vie irreprochable parmy un peuple Sauvage⁵.

Voulans donc proceder à la Resurrection, ils se levent tous debout, excepté celui qui doit ressusciter, auquel ils imposent le nom du deffunct, & baissans tous la main jusques bien bas, feignent le relever de terre: voulans dire par là qu'ils tirent du tombeau ce grand personnage deffunct, & le remettent en vie en la personne de cet autre qui se leve debout, & (apres les grandes acclamations du peuple) il reçoit les presens que les assistans luy offrent, lesquels le congratulent encore de plusieurs festins, & le tiennent desormais pour le deffunct qu'il represente; & par ainsi jamais la memoire des gens de bien, & des bons & valeureux Capitaines ne meurt point entr'eux.

5. Le transfert de noms personnels s'inscrivait dans un système complexe (voir G. Sioui, *Wendats*, p. 259-260); c'est Sagard qui l'assimile aux croyances chrétiennes. Le Caron et La Roche Daillon, ayant fait le voyage des Neutres, pouvaient avoir fourni l'information.

De la grand'feste des Morts¹.

CHAPITRE XXII.

De dix en dix ans, ou environ, nos Sauvages, & autres peuples Sedentaires, font la grande feste ou ceremonie des Morts, en l'une de leurs villes ou villages, comme il aura esté conclu & ordonné par un conseil general de tous ceux du pays (car les os des deffuncts ne sont ensevelis en particulier que pour un temps) & la font encore annoncer aux autres Nations circonvoysines, afin que ceux qui y ont esleu la sepulture des os de leurs parens les y portent, & les autres qui y veulent venir par devotion, y honorent la feste de leur presence ; car tous y sont les bien venus & festinez pendant quelques jours que dure la ceremonie, où l'on ne voit que chaudieres sur le feu, festins & dances continuelles, qui faict qu'il s'y trouve une infinité de monde qui y aborde de toutes parts.

Les femmes nettoient les os de leurs parens. Les femmes qui ont à y apporter les os de leurs parens, les prennent aux cimetieres : que si les chairs ne sont pas du tout consommees, elles les nettoient & en tirent les os qu'elles lavent, & enveloppent de beaux Castors neufs, & de Rassades & Coliers de Pourceleines, que les parens & amis contribuent & donnent, disans : Tien, voyla ce que je donne pour les os de mon pere, de ma mere, de mon oncle, cousin ou autre parent ; & les ayans mis dans un sac neuf, ils les portent sur leur dos, & ornent encore le dessus du sac de quantité de petites parures, de coliers, brasselets & autres enjolivemens. Puis les pelleteries, haches, chaudieres & autres choses qu'ils estiment de valeur, avec quantité de vivres se portent aussi

1. Le Festin des âmes, *Agochin atiskein*, pouvait s'appeler aussi *Yandatsa* (chaudron), selon G. Sioui (*Wendats*, p. 281-284).

au lieu destiné, & là estans tous assemblez, ils mettent les vivres en un lieu, pour estre employez aux festins, qui sont de fort grands fraiz entr'eux, puis pendent proprement par les Cabanes de leurs hostes, tous leurs sacs & leurs pelleteries, en attendant le jour auquel tout doit estre ensevely dans la terre.

**Fosse où se mettent
les os.**

La fosse se fait hors de la ville, fort grande & profonde, capable de contenir tous les os, meubles & pelleteries dediees pour les deffuncts. On y dresse un eschaffaut haut eslevé sur le bord, auquel on porte tous les sacs d'os, puis on tend la fosse par tout, au fond & aux costez, de peaux & robes de Castors neufves, puis y font un lict de haches, et apres de chaudieres, rassades, coliers & brasselets de Pourceleine; & autres choses qui ont esté donnees par les parens & amis. Cela faict, du haut de l'eschaffaut les Capitaines voident & versent tous les os des sacs dans la fosse parmy la marchandise, lesquels ils couvrent encore d'autres peaux neuves, puis d'escorces, & apres rejettent la terre par dessus, & des grosses pieces de bois; & par honneur ils fichent en terre des piliers de bois tout à l'entour de la fosse, & font une couverture par dessus qui dure autant qu'elle peut, puis festinent derechef, & prennent congé l'un de l'autre, & s'en retournent d'où ils sont venus, bien joyeux & contens que les ames de leurs parens & amis auront bien dequoy butiner, & se faire riche ce jour-là en l'autre vie.

Chrestiens, r'entrons un peu en nous-mesmes, & voyons si nos ferveurs sont aussi grandes envers les ames de nos parens detenuës dans les prisons de Dieu, que celles des pauvres Sauvages envers les ames de leurs semblables deffuncts, & nous trouverons que leurs ferveurs surpassent les nostres, & qu'ils ont plus d'amour l'un pour l'autre, & en la vie & apres la mort, que nous, qui nous disons plus sages, & le sommes moins en effect, parlant de la fidelité & de l'amitié simplement : car s'il est question de donner l'aumosne, ou faire quelqu'autre œuvre pieuse pour les vivans ou deffuncts, c'est souvent avec tant de peine & de repugnance, qu'il semble à plusieurs qu'on leur arrache les entrailles du ventre, tant ils ont de difficulté à bien faire, au contraire de nos Hurons & autres peuples Sauvages, lesquels font leurs presents, & donnent leurs aumosnes pour les vivans &

pour les morts, avec tant de gayeté & si librement, que vous diriez à les voir qu'ils n'ont rien plus en recommandation, que de faire du bien, & assister ceux qui sont en nécessité, & particulièrement aux ames de leurs parens & amis deffuncts, ausquels ils donnent le plus beau & meilleur qu'ils ont, & s'en incommode quelques-fois grandement, & y a telle personne qui donne presque tout ce qu'il a pour les os de celuy ou celle qu'il a aymée & chérie en cette vie, & ayme encore après la mort: tesmoin *Ongyata*, qui pour avoir donné & enfermé avec le corps de sa deffuncte femme (sans nostre sceu) presque tout ce qu'il avoit, en demeura tres-pauvre & incommodé, & s'en resjouyssoit encore, sous l'esperance que sa deffuncte femme en seroit mieux accommodee en l'autre vie.

Or par le moyen de ces ceremonies & assemblees, ils contractent une nouvelle amitié & union entr'eux, disans: Que tout ainsi que les os de leurs parens & amis deffuncts sont assemblez & unis en un mesme lieu, de mesme aussi qu'ils devoient durant leur vie, vivre tous ensemblement en une mesme unité & concorde², comme bons parens & amis, sans s'en pouvoir à jamais separer ou distraire, pour aucun desservice ou disgrâce, comme en effect ils font.

2. Aperçu de Champlain (*Voyages*, 1619, f. 108), légèrement rehaussé.

SECONDE PARTIE

Où il est traité des Animaux terrestres
& aquatiques, & des Fruicts, Plantes
& Richesses qui se retrouvent
communément dans le pays de nos Sauvages;
puis de nostre retour de la Province des
Hurons en celle de Canada, avec
un petit Dictionnaire¹ des mots principaux
de la langue Huronne, nécessaire
à ceux qui n'ont l'intelligence d'icelle,
& ont à traiter avec lesdits Hurons.

1. Contrairement à ce qui est dit ici, le dictionnaire n'est pas intégré à la seconde partie.

Page laissée blanche

Des Oyseaux.

CHAPITRE I.

Du moineau mouscheron. Premierement, je commenceray par l'Oyseau le plus beau, le plus rare & plus petit qui soit, peut-estre, au monde qui est le Vicilin, ou Oyseau-mousche², que les Indiens appellent en leur langue Ressuscité. Cet oyseau, en corps, n'est pas plus gros qu'un grillon, il a le bec long & tres-delié, de la grosseur de la poincte d'une aiguille, & ses cuisses & ses pieds aussi menus que la ligne d'une esriture: l'on a autrefois pezé son nid avec les oyseaux, & trouvé qu'il ne peze d'avantage de vingt-quatre grains, il se nourrist de la rosee & de l'odeur des fleurs sans se poser sur icelles, mais seulement en voltigeant par dessus. Sa plume est aussi déliee que duvet, & est tres-plaisante & belle à voir pour la diversité de ses couleurs. Cet oyseau (à ce qu'on dit) se meurt, ou pour mieux dire s'endort, au mois d'Octobre, demeurant attaché à quelque petite branchette d'arbre par les pieds, & se réveille au mois d'Avril, que les fleurs sont en abondance, & quelques fois plus tard, & pour cette cause est appelé en langue Mexicaine,

2. Sagard amalgame les observations faites à Québec par « nos religieux » et des emprunts littéraires. Le colibri à gorge rubis (*Architocus colubris*) est pourtant assez commun sur son itinéraire, sans compter quelques autres oiseaux-mouches. Les noms espagnol et mexicain sont empruntés à López de Gómara (*Histoire generale des Indes occidentales*, 1606, p. 189) ou à José Acosta (*Histoire naturelle & morale des Indes*, 1616, p. 196); celui-ci compare le colibri aux abeilles et aux papillons. L'observateur sans expérience peut confondre l'oiseau-mouche avec le grand papillon sphinx (voir W. E. Godfrey, *Encyclopédie des oiseaux du Québec*, p. 334-335). Les mesures (24 grains = 1,5 grammes), de source inconnue, sont exagérées; les ailes du colibri à gorge rubis peuvent atteindre 4 cm.

Ressuscité³. Il en vient quantité en nostre jardin de Kebec, lors que les fleurs & les pois⁴ y sont fleuris, & prenois plaisir de les y voir : mais ils vont si viste, que n'estoit qu'on en peut par-fois approcher de fort prez, à peine les prendroit-on pour oyseaux ; ains pour papillons ; mais y prenant garde de prez, on les dis-cerne & recognoist-on à leur bec, à leurs aisles, plumes, & à tout le reste de leur petit corps bien formé. Ils sont fort difficiles à prendre, à cause de leur petitesse, & pour n'avoir aucun repos : mais quand on les veut avoir, il se faut approcher des fleurs & se tenir coy, avec une longue poignée de verges, de laquelle il les faut frapper, si on peut, & c'est l'invention & la maniere la plus aysee pour les prendre. Nos Religieux en avoient un en vie, enfermé dans un coffre ; mais il ne faisoit que bourdonner là dedans, & quelques jours apres il mourut, n'y ayant moyen aucun d'en pouvoir nourrir ny conserver long-temps en vie.

Chardonnerets.

Il venoit aussi quantité de Chardonnerets manger les semences & graines de nostre jardin, leur chant me sembloit plus doux & agreable que de ceux d'icy, & mesme leur plumage plus beau & beaucoup mieux doré, ce qui me donnoit la curiosité de les contempler souvent, & louer Dieu en leur beauté & doux ramage⁵. Il y a une autre

Oyseau blanc.

espece d'oyseau un peu plus gros qu'un Moyneau, qui a le plumage entierement blanc, & le chant duquel n'est point à mespriser, il se nourrist aussi en cage comme le Chardonneret. Les Gays⁶ que nous avons veus aux Hurons, qu'ils appellent *Tintian*, sont plus petits presque de la moitié, que ceux que nous avons par deçà, & d'un plumage aussi beaucoup plus beau.

3. Légende mexicaine empruntée à López de Gómara (*op. cit.*, p. 189).

4. Texte de base : « poids ». Nous corrigeons.

5. Plusieurs oiseaux correspondent à cette description : le chardonneret jaune (*Spinus tristis*, *American goldfinch*) en particulier. Le mâle du gros-bec (*Coccothraus vespertinus*), plus grand qu'un moineau, a une tache blanche. La mésange (*Parus hudsonicus*), plus commune, correspond moins bien à la description.

6. On est dans la région du geai bleu (*Cyanocitta cristata*), mais Sagard ne fait aucune allusion à sa couleur éclatante ; sa description correspond mieux au geai gris (*Perisoreus canadensis*).

Stinondoa.

Ils ont aussi des oyseaux de plumage entierement rouge ou incarnat, qu'ils appellent *Stinondoa*⁷, & d'autres qui n'ont que le col & la teste rouge & incarnat, & tout le reste d'un tres-beau blanc & noir: ils sont de la grosseur d'un Merle, & se nomment *Oüaiera*⁸: un Sauvage m'en donna un en vie un peu avant que partir, mais il n'y a eu moyen de l'apporter icy, non plus que quatre autres d'une autre espece, & un peu plus grossets, lesquels avoient par tout sous le ventre, sous la gorge & sous les aisles, des soleils bien faits de diverses couleurs, & le reste du corps estoit d'un jaune, meslé de gris⁹: j'eusse bien désiré d'en pouvoir apporter en vie par deçà, pour la beauté & rareté que j'y trouvois; mais il n'y avoit aucun moyen, pour le tres-penible & long chemin qu'il y a des Hurons en Canada, & de Canada en France. J'y vis aussi plusieurs autres especes d'oyseaux qu'il me semble n'avoir point veus ailleurs: mais comme je ne me suis point informé des noms, & que la chose en soy est d'assez petite consequence, je me contente d'admirer & louer Dieu, qu'en toute contree il y a quelque chose de particulier qui ne se trouve point en d'autres.

Aigles.

Il y a encore quantité d'Aigles¹⁰, qu'ils appellent en leur langue *Sondaqua*; elles font leurs nids ordinairement sur le bord des eauës, ou de quelque precipice, tout au coupeau des plus hauts arbres ou rochers: de sorte qu'elles sont fort difficiles à avoir & desnicher: nous en desnichasmes neantmoins plusieurs nids, mais nous n'y trouvâmes en aucun plus d'un ou deux Aiglons: j'en pensois nourrir quelques-uns lors que nous estions sur le chemin des Hurons à Kebec: mais tant pour

7. Même sans aucun autre détail, on aurait du mal à ne pas reconnaître le cardinal (*Richmondia cardinalis*), fréquemment vu dans le sud de l'Ontario.

8. Le pic à tête rouge (*Malanerpes erythrocephalus*) habite le sud de l'Ontario et le sud-ouest du Québec.

9. Peut-être le pic maculé (*Sphyrapicus varius*, *Yellow-bellied sapsucker*), qui a des bandes à la gorge.

10. Les aigles attrapés au pays des Algonquins (cf. HC, p. 736) étaient probablement des pygargues à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*, *Bald eagle*); on y rencontre plusieurs autres oiseaux de la famille des *Accipitridae*. Les mentions de deux hiboux, le duc dans le chapitre descriptif et le chat-huant dans le dictionnaire, sont trop générales pour qu'on puisse déterminer s'il s'agit d'un grand duc (*Bubo virginianus*) ou d'une autre espèce.

estre trop lourds à porter, que pour ne pouvoir fournir au poisson qu'il leur falloit (n'ayant autre chose à leur donner) nous en fismes chaudiere, & les trouvâmes tres-bons : car ils estoient encores jeunes & tendres. Mes Sauvages me vouloient aussi desnicher des oyseaux de proye qu'ils appellent *Ahoüa-tantaque*, d'un nid qui estoit sur un grand arbre assez proche de la riviere, desquels ils faisoient grand estat, mais je les en remerciai, & ne voulus point qu'ils en prissent la peine; neantmoins je m'en suis repenty du depuis, car il pouvoit estre que

ce fussent Vautours. En quelque contree,
Coqs d'Inde. & particulierement du costé des Petuneux,
 il y a des Coqs & poulles d'Inde¹¹, qu'ils

appellent *Ondettontaque*, elles ne sont point domestiques, ains errantes & champestres. Le gendre du grand Capitaine de nostre bourg en poursuyvit une fort long temps proche de nostre Cabane, mais il ne la peut attraper : car bien que ces poulles d'Inde soient lourdes & massives, elles volent & se sauvent neantmoins bien d'arbre en arbre, & par ce moyen evitent la flesche. Si les Sauvages se vouloient donner la peine d'en nourrir de jeunes ils les rendroient domestiques aussi bien qu'icy, comme aussi des Outardes¹² ou Oyes sauvages, qu'ils appellent *Ahonque*, car il y en a quantité dans le pays : mais ils ne veulent nourrir que des Chiens, & par-fois des jeunes Ours, desquels ils font des festins d'importance, car la chair en est fort bonne, & pour en chevir les engraisent sans incommodité & danger d'avoir de leurs dents ou de leurs pattes, ils les enferment au milieu de leurs Cabanes, dans une petite tour ronde, faite avec des paux fichez en terre, & là leur donnent à manger des restes des Sagamitez.

Grües. En la saison les champs sont tous couverts de
 Gruës¹³ ou *Tochingo*, qui viennent manger
 leurs bleds quand ils les sement, & quand ils sont prests à

11. Un dindon sauvage (*Melagris gallopavo*) subsistant encore dans quelques régions de l'Amérique se trouvait autrefois en Ontario; il évitait les terres cultivées.

12. Voir *supra*, p. 265, n. 8.

13. La *Grus americana*, autrefois fréquente dans les régions marécageuses de l'Ontario, est devenue très rare. Le grand héron (*Ardea herodias*), aujourd'hui plus caractéristique, est souvent appelé grue, mais il n'y a aucune raison de supposer que Sagard les confondait; la grue vole le cou étendu, le héron, replié.

moissonner : de mesme en font les Outardes & les Corbeaux, qu'ils appellent *Oraquan*, ils nous en faisoient par-fois de grandes plaintes, & nous demandoient le moyen d'y remedier : mais c'estoit une chose bien difficile à faire : ils tuent de ces Gruës & Outardes avec leurs flesches, mais ils en rencontrent peu souvent, pource que si ces gros oyseaux n'ont les ailes rompuës, ou ne sont frappez à la mort, ils emportent aysement la flesche dans la playe, & guerissent avec le temps, ainsi que nos Religieux de Canada l'ont veu par experience d'une Gruë prise à Kebec, qui avoit esté frappee d'une flesche Huronne trois cens lieuës au delà, & trouverent sur sa croupe la playe guerie, & le bout de la flesche avec sa pierre, enfermee dedans. Ils en prennent aussi quelque-fois avec des colets ; mais pour des Corbeaux¹⁴ s'ils en tuent, ils n'en mangent point la chair, bien que si j'eusse peu en attraper moy-mesme, je n'eusse faict aucune difficulté d'en manger.

Perdrix. Ils ont des Perdrix blanches & grises nommees *Acoissan*, & une infinité de Tourterelles¹⁵, qu'ils appellent *Oritley*, qui se nourrissent en partie de glands, qu'elles avallent facilement entiers, & en partie d'autre chose. Il y a aussi quantité de Canards¹⁶, appelez *Taron*, & de toutes autres sortes & especes de gibiers, que l'on a en Canada : mais pour des Cines, qu'ils appellent *Horhey*, il y en a principalement vers les Epicerinys. Les Mousquitoes & Maringuins, que nous appellons icy cousins¹⁷, & nos Hurons *Yachiey*, à cause que leur païs est découvert, & pour la pluspart deserté, il y en a peu par la campagne : mais par les forests, principalement dans les Sapiniers, il y en a en Esté presque autant qu'en la Province de Canada, engendrez de la pourriture & poussiere des bois tombez dés long temps.

14. La corneille d'Amérique (*Corvus brachyrhynchos*), granivore, correspond bien à cette description.

15. Voir *supra*, p. 147, n. 13.

16. Voir *supra*, p. 265, n. 8.

17. Ces trois synonymes recouvrent de nombreuses espèces d'insectes des genres *Aedes* et *Culex*, prolifiques dans les forêts et les terrains humides.

Nos Sauvages ont aussi assez souvent dans leur pays des oyseaux de proye, Aigles, Ducs, Faucons, Tiercelets, Espreviens & autres: mais ils n'ont l'usage ny l'industrie de les dresser, & par ainsi perdent beaucoup de bon gibier, n'ayans autre moyen de l'avoir qu'avec l'arc ou la flesche. Mais la plus grande abondance se retrouve en de certaines Isles dans la mer douce, où il y en a telle quantité: sçavoir, de Canards, Margaux, Roquettes, Outardes, Mauves, Cormorans, & autres, que c'est chose merveilleuse.

Des Animaux terrestres.

CHAPITRE II.

Renards de trois sortes.

Venons aux Animaux terrestres, & disons que la terre & le pays de nos Hurons n'en manque non plus que l'air & les rivières d'oyseaux & de poissons. Ils ont trois sortes de Renards, tous differens en poil & en couleur, & non en finesse & cautelle: car ils ont la mesme nature, malice & finesse que les nostres de deçà: car comme on dict communement, pour passer la mer on change bien de pays, mais non pas d'humeur.

L'espece la plus rare & la plus prisee des trois, sont ceux qu'ils appellent *Hahyuha*, lesquels ont tous le poil noir comme gey, & pour cette cause grandement estimé, jusqu'à valoir plusieurs centaines d'escus la piece. La seconde espece la plus estimee apres, sont ceux qu'ils appellent *Tsinantontong*¹, lesquels ont une barre ou lisière de poil noir, qui leur prend le long du dos, & passe par dessous le ventre, large de quatre doigts ou environ, le reste est aucunement roux. La troisieme espece sont les communs, appelez *Andasatey*, ceux-cy sont presque de la grosseur & du poil des nostres, sinon que la peau semble mieux fournie, & le poil un peu moins roux².

1. La transcription *Tsinantonque* (HC, p. 745) correspond probablement mieux à l'intention de l'auteur.

2. C'est le renard gris (*Urocyon cinereo argenteus*) qui correspond le mieux à celui qui a une rayure noire. Les deux autres doivent être des renards roux (*Vulpes vulpes*), communs à l'Amérique du Nord et à l'Europe et dont la couleur réelle est assez variée pour laisser reconnaître des sous-espèces. La façon différente de les présenter dans le chapitre descriptif et dans le dictionnaire traduit une hésitation au sujet de leur couleur, confirmée dans l'*Histoire du Canada*, où le renard commun a le poil «plus gris» que ceux de l'Europe (HC, p. 745).

Écureux de trois sortes. Ils ont aussi trois sortes & especes d'Escureux differends, & tous trois plus beaux & plus petits que les nostres. Les plus estimez sont les Escureux volans, nommez *Sahoüesquanta*, qui ont la couleur cendree, la teste un peu grosse, & sont munis d'une panne qui leur prend des deux costez d'une patte de derriere à celle de devant, lesquelles ils estendent quand ils veulent voler; car ils volent aysement sur les arbres, & de lieu en lieu assez loin, c'est pourquoy ils sont appelez Escureux volans. Les Hurons nous en firent present d'une nichée de trois qui estoient tres beaux & dignes d'estre presentez à quelque personne de merite, si nous eussions esté en lieu: mais nous en estions trop esloignez. La seconde espece qu'ils appellent *Ohihoin*, & nous Suisses, à cause de la beauté & diversité de leur poil, sont ceux qui sont rayez & barrez depuis le devant jusques au derriere, d'une barre ou raye blanche, puis d'une rousse, grise & noirastre tout à l'entour du corps, ce qui les rend tres-beaux: mais ils mordent comme perdus, s'ils ne sont apprivoisez, ou que l'on ne s'en donne de garde. La troisieme espece, sont ceux qui sont presque du poil & de la couleur des nostres, qu'ils appellent *Aroussen*, & n'y a presque autre difference, sinon qu'ils sont plus petits³.

Lapins.

Lors que j'estois cabané avec mes Sauvages dans une Isle de la mer douce pour la pesche, j'y vis grand nombre de ces meschans animaux guerroyer la nuit, & le jour la seicherie du poisson: j'en eus plusieurs de ceux que mes Sauvages tuerent avec la flesche, & en pris un Suisse dans un tronc d'arbre tombé, qui s'y estoit caché. Ils ont en plusieurs endroits des Lapins & Levraux, qu'ils appellent *Queutonmalisia*, ils en prennent aucunes-fois avec des colets, mais rarement, pour ce que les cordelettes n'estans ny bonnes ny assés fortes, ils les rompent & coupent aysement quand ils s'y trouvent attrapez.

3. Des deux sortes d'écureuil volant, ou polatouche, le plus fréquent en Ontario est le petit (*Glaucomys volans*); ce nocturne plane avec la possibilité, selon certains observateurs, de descendre et remonter. Le suisse (*Tamias striatus*) facilement reconnaissable dans la description de Sagard, ressemble superficiellement à un écureuil. L'écureuil roux (*Tamiasciurus hudsonicus*) ressemble à l'écureuil européen (*Sciurus vulgaris*) et peut se trouver dans le sud de l'Ontario. Sagard ne semble pas avoir remarqué les écureuils gris ou noirs (*Sciurus carolinensis*) qui sont aujourd'hui les plus nombreux dans la région.

Loups communs & cerviers. Les Loups cerviers⁴, nommez *Toutsitsoute*, en quelque Nation sont assez frequents : mais les

Loups communs, qu'ils appellent *Anarisqua*, sont assez rares⁵, aussi en estiment ils grandement la peau, comme aussi celle d'une espece de Leopard, ou Chat sauvage⁶, qu'ils appellent *Tiron*. (Il y a un pays en cette grande estenduë de Provinces, que nous surnommons la Nation de Chat, j'ay opinion que ce nom

Chat sauvage. leur a esté donné à cause de ces Chats sauvages, petits Loups ou Leopards qui se retrouvent dans leurs pays) desquelles ils font des robes ou couvertures, qu'ils parsement & embellissent de quantité de queueës d'animaux, cousuës tout à l'entour des bords, & par dessus le dos : Ces Chats sauvages ne sont gueres plus grands qu'un grand Renard; mais ils ont le poil du tout semblable à celui d'un grand Loup: de sorte qu'un morceau de cette peau, avec un autre morceau de celle d'un Loup, sont presque sans distinction, & y fus trompé au choix.

Ottay. Ils ont une autre espece d'animaux nommez *Otay*⁷, grands comme petits Lapins, d'un poil tres-noir, & si doux, poly & beau, qu'il semble de la panne. Ils font grand estat de ces peaux, desquelles ils font des robes, & à l'entour ils arrangent toutes les testes & les queueës. Les enfans

Enfans du Diable. du Diable⁸ que les Hurons appellent *Scangarresse*, & les Canadiens *Babougi manitou*, sont environ de la grandeur d'un Renard, la teste moins aiguë, & la peau couverte d'un gros poil de Loup, rude & enfumé : ils sont

4. Le lynx commun à l'hémisphère boréal (*Lynx lynx*) a reculé vers le nord de l'Ontario et le *Lynx rufus* se rencontre vers le sud. Au XVII^e siècle, les deux pouvaient se rencontrer sur l'itinéraire de Sagard.

5. Le loup, commun à l'Amérique et à l'Europe (*Canis lupus*), se cache assez bien pour sembler rare.

6. Le chat sauvage ou raton-laveur (*Procyon lotor*) est répandu du sud jusqu'au centre de l'Ontario.

7. Description insuffisante; les variations autour de l'animal suivant laissent supposer que l'auteur a brouillé ses notes concernant des espèces distinctes.

8. De «fort mauvaise odeur» ou «fort puante» (HC, p. 748), cette bête fait penser à la mouffette rayée (*Mephitis mephitis*), mais comment ne pas mentionner ses rayures blanches sur poil noir? Le vison d'Amérique (*Mustela vison*) projette aussi un liquide de ses glandes anales. Le carcajou (*Gulo gulo*), réputé pour sa malice, peut avoir une odeur assez forte.

tres-malicieux, d'un laid regard, & de fort mauvaise odeur. Ils jettent aussi (à ce qu'on dit) parmy leurs excréments, des petits serpents longs & déliez, lesquels ne vivent neantmoins gueres long temps.

Eslans. Les Eslans ou Orignats sont frequens en la Province de Canada, & fort rares à celle des Hurons, d'autant que ces animaux se tiennent & retirent ordinairement dans les pays plus froids & remplis de montagnes aussi bien que les Ours blancs, qu'on dict habiter l'Isle d'Anticosti⁹, proche l'emboucheure de la grand' riviere saint Laurent; les Hurons appellent ces Eslans *Sondareinta*, & les Caribous¹⁰ *Ausquoy*, desquels les Sauvages nous donnerent un pied, qui est creux & si léger de la corne, & faict de telle façon, qu'on peut ayement croire ce qu'on dict de cet animal, qu'il marche sur les neiges sans enfoncer.

Pour l'Eslan, c'est l'animal le plus haut qui soit, apres le Chameau: car il est plus haut que le Cheval. L'on en nourrissoit un jeune dans le fort de Kebec, à dessein de l'amener en France; mais on ne peut le guerir de la blesseure des chiens, & mourut quelque temps apres. Il a le poil ordinairement grison, & quelques-fois fauve, long quasi comme les doigts de la main¹¹. Sa teste est fort longue, & porte son bois double comme le Cerf, mais large, & fait comme celuy d'un Dain, & long de trois pieds. Le pied en est fourchu comme celuy du Cerf, mais beaucoup plus plantureux: la chair en est courte & fort delicate, il paist aux prairies, & vit aussi des tendres pointes des arbres. C'est la plus abondante Manne des Canadiens, apres le poisson, de laquelle ils nous faisoient quelques-fois part.

9. Texte de base: «l'Isle *Danticosti*». Nous corrigeons.

10. Le contexte montre que Sagard n'a pas vu le caribou (*Rangifer tarandus*) au pays des Hurons. Il pouvait tenir cette information de ses hôtes, des «truchements» ou des récollets de Québec

11. L'original (*Alces alces*) est en effet le plus grand de la famille des cervidés, et son poil varie du fauve au gris; il fréquente les forêts au nord du Saint-Laurent et pouvait venir autrefois jusqu'à la baie Georgienne. Il est moins probable que Sagard désigne le wapiti (élan d'Amérique, *Cervus elaphus*), qui se trouvait autrefois dans l'extrême sud de l'Ontario et dans les Cantons de l'Est.

Ours, Martres, Cerfs. Les Ours & les Martres¹² sont assez communs par le pays : mais les Cerfs, qu'ils appellent *Sconoton*, sont en plus grande abondance dans la Province des *Attiuoindarons* qu'en aucune autre ; mais ils sont un peu plus petits que les nostres de deçà, & en quelques contrees il se trouve des Dains, Buffles¹³ (car quelques-uns de nos Religieux y en ont vu des peaux) & plusieurs autres especes d'animaux que nous avons icy, & d'autres qui nous sont incogneus.

Chiens. Les Chiens du pays hurlent plustost qu'ils n'abbayent, & ont tous les oreilles droictes comme Renards ; mais au reste, tous semblables aux matins de mediocre grandeur de nos villageois. Ils servent en guise de Moutons, pour estre mangez en festin, ils arrestent l'Eslan, & descouvrent le giste de la beste, & sont de fort petite despence à leur maistre : mais ils donnent fort la chasse aux volailles de Kebec quand les Sauvages y arrivent ; c'est pourquoy on s'en donne de garde. Je me suis trouvé diverses fois à des festins de Chiens, j'advouë veritablement que du commencement cela me faisoit horreur ; mais je n'en eus pas mangé deux fois que j'en trouvay la chair bonne, & de goust un peu approchant à celle du porc, aussi ne vivent-ils pour le plus ordinaire, que des salletez qu'ils trouvent par les ruës & par les chemins : ils mettent aussi fort souvent leur museau aigu dans le pot & la Sagamité des Sauvages ; mais ils ne l'en estiment pas moins nette, non plus que pour y mettre le reste du potage des enfans : ce qui est neantmoins fort desgoutant à ceux qui ne sont accoustumez à ces salletez.

Nostre Pere Joseph le Caron m'a raconté dans le pays, qu'hyvernait avec les Montagnets, ils trouverent dans le creux d'un tres-gros arbre, un Ours¹⁴ avec ses deux petits, couchez sur quatre ou cinq petites branches de Cedre, environnez de tous

12. La martre d'Amérique (*Martes americana*), étroitement apparentée à celle d'Europe (*Martes martes*), se trouvait dans toutes les régions boisées du continent.

13. Le bison, dont le nom se confond populairement avec celui du buffle (animal de l'Europe du Sud), n'est pas de l'est du Canada. Les peaux qu'auraient vues les autres récollets font supposer des échanges sur une certaine distance vers l'ouest ou le sud.

14. On reconnaît, aux caractéristiques qui suivent, l'ours noir (*Ursus americanus*), qui habite les régions forestières parcourues par les récollets.

costez de tres-hautes neiges, sans avoir rien à manger, & sans aucune apparence qu'ils fussent sortis de là pour aller chercher de la provision, depuis trois mois & plus, que la terre estoit par tout couverte de ces hautes neiges : cela m'a fait croire avec luy, ou que la provision de ces animaux estoit faillie depuis peu, ou que Dieu, qui a soin & nourrist les petits Corbeaux delaissez, n'abandonne point de sa divine providence, ces pauvres animaux dans la nécessité : ils les tuerent sans difficulté, comme ne pouvans s'eschaper ; & en firent festin, & pareillement de plusieurs Porcs-espics¹⁵ qu'ils prindrent, en cherchans l'Eslan & le Cerf : pour l'Eslan il est assez commun, comme j'ay dit ; mais le Cerf y est un peu plus rare, & difficile à prendre, pour la legereté de ses pieds : neantmoins les Neutres avec leurs petites Raquettes attachees sous leurs pieds, courent sur les neiges avec la mesme vistesse des Cerfs, & en prennent en quantité, lesquels ils font boucaner entiers, apres estre esventrez, & n'en voident aucunement la fumee des entrailles, lesquelles ils mangent boucanees & cuites, avec le reste de la chair : ce qui faisoit un peu estonner nos François, qui n'estoient pas encore accoustumez à ces inciviletez ; mais il falloit s'accoustumer à manger de tout, ou bien mourir de faim.

Souris.

Il y a au pays de nos Hurons une espece de grosses Souris¹⁶, qu'ils appellent *Tachro*, une fois plus grosses que les Souris communes, & moins grosses que les Rats. Je n'en ay point veu ailleurs de pareilles, ils les mangent sans horreur ; mais je n'en voulus point manger du tout, bien que j'en visse manger à mes Confreres, de celles que nous prenions la nuit sous des pieges dans nostre Cabane, nous ne les pouvions neantmoins autrement discerner d'avec les communes qu'à la grosseur : nous en prenions peu souvent, mais jamais des Rats, c'est pourquoy je ne sçay s'ils en ont, oüy bien des Souris communes à milliers.

15. Le porc-épic (*Erethizon dorsatus*), chassé par les Montagnais, se trouve dans toutes les forêts de l'est du Canada.

16. La souris sylvestre (*Peromyscus maniculatus*) est granivore et s'adapte partout ; de taille très variée, elle peut peser de douze à trente grammes. La souris à pattes blanches (*Peromyscus leucopus*), légèrement plus petite et également granivore, se trouve bien dans la région décrite par Sagard. On connaît plusieurs sous-espèces.

Puces.

S'ils ont des Souris sans nombre, je peux dire qu'ils ont des Puces à l'infiny¹⁷, qu'ils appellent *Touhauc*, & particulièrement pendant l'Esté, desquelles ils sont fort tourmentez : car outre que l'urine qu'ils tombent en leurs Cabanes en engendre¹⁸, ils ont une quantité de Chiens qui leur en fournissent à bon escient, & n'y a autre remede que la patience & les armes ordinaires. Pour les poulx, qu'ils nomment *Tsiuoy*, tant ceux qu'ils ont en leurs fourrures ou habits, que ceux que les enfans ont à leurs testes : les femmes les mangent, & croquent entre leurs dents comme perles, elles ont l'invention d'avoir ceux qui sont dans leurs peaux & fourrures en cette sorte. Elles fichent en terre deux bastons de costé & d'autre devant le feu, puis y estendent leurs peaux : le costé qui n'a point de poil est devant le feu, & l'autre en dehors. La vermine sentant le chaud sort du fond du poil, & se tient à l'extremité d'ice-luy, fuyant la chaleur, & alors les Sauvagesses les prennent sans peine, & puis les mangent, mais ils en ont fort peu en comparaison des puces ; aussi n'en peuvent-ils gueres avoir, puis qu'ils ont si peu d'habits, & le corps & les cheveux si souvent peints & huilez d'huile & de graisse.

17. Descriptions insuffisantes; plusieurs genres sont communs aux deux continents.

18. Croyance populaire.

Des Poissons, & bestes aquatiques.

CHAPITRE III.

Dieu, qui a peuplé la terre de diverses especes d'Animaux, tant pour le service de l'homme, que pour la decoration & embellissement de cet Univers, a aussi peuplé la mer & les rivières d'autant ou plus, de diversité de poissons, qui tous subsistent dans leurs propres especes; bien que tous les jours l'homme en tire une partie de sa nourriture, & les poissons gloutons qui font la guerre aux autres dans le profond des abîmes, en engloutissent & mangent à l'infini; ce sont les merveilles de Dieu.

On sçait par experience, que les poissons marins se delectent aux eaux douces, aussi bien qu'en la mer, puis que par-fois on en pesche dans nos rivières. Mais ce qui est admirable en tout poisson, soit marin, ou d'eau douce, est; qu'ils cognoissent le temps & les lieux qui leur sont commodes: & ainsi nos pêcheurs de Moluës jugerent à trois jours pres, le temps qu'elles devoient arriver, & ne furent point trompez, & en suite les Maquereaux qui vont en corps d'armée, serrez les uns contres les autres, le petit bout du museau à fleur d'eau, pour decouvrir les embusches des pêcheurs¹. Cela est admirable, mais bien plus encore de ce qu'ils vivent & se resjouyssent dans la mer salee, & neantmoins s'y nourrissent d'eau douce, qui y est entremeslee, que par une maniere admirable, ils sçavent discerner & succer avec la bouche parmy la salee, comme dit Albert le Grand²: voire estans morts, si l'on les cuit avec l'eau salee, ils

1. Le *Scomber scombrus*, fort répandu dans les eaux de l'Atlantique, habite l'eau de profondeur moyenne; nous ignorons la source de cette légende.

2. Allusion confuse: Albert dit que les poissons de mer n'ont pas le goût salé parce qu'ils extraient l'eau douce de l'eau marine (*De Animabilis*, lib. XXIV, I, 5).

demeurent neantmoins doux. Mais quant aux poissons, qui sont engendrez dans l'eau douce, & qui s'en nourrissent, ils prennent facilement le goust du sel, lors qu'ils sont cuits dans l'eau salee. Or de mesme que nos pescheurs ont la cognoissance de la nature de nos poissons, & comme ils sçavent choisir les saisons & le temps pour se porter dans les contrees qui leur sont commodes, aussi nos Sauvages, aydez de la raison & de l'experience, sçavent aussi fort-bien choisir le temps de la pesche, quel poisson vient en Automne, ou en Esté, ou en l'une, ou en l'autre saison.

Assihendo.

Pour ce qui est des poissons qui se retrouvent dans les rivières & lacs au pays de nos Hurons, & particulièrement à la mer douce : Les principaux sont l'*Assihendo*, duquel nous avons parlé ailleurs³, & des Truites, qu'ils appellent *Ahouyoche*, lesquelles sont de desmesuree grandeur pour la pluspart, & n'y en ay veu aucune qui ne soit plus grosse que les plus grandes que nous ayons par-deçà : leur chair est communement rouge, sinon à quelques-unes qu'elle se voit jaune ou orangee. Les Brochets, appelez *Soruisan*, qu'ils y peschent aussi, avec les Esturgeons, nommez *Hixrahon*, estonnent les personnes, tant il s'y en voit de merveilleusement grands.

Einchataon.

Quelques semaines apres la pesche des grands poissons, ils vont à celle de l'*Einchataon*⁴, qui est un poisson quelque peu approchant aux Barbeaux de par-deçà, longs d'environ un pied & demy, ou peu moins : ce poisson leur sert pour donner goust à leur Sagamité pendant l'hyver, c'est pourquoy ils en font grand estat, aussi bien que du grand poisson, & afin qu'il fasse mieux sentir leur potage, ils ne l'esventrent point, & le conservent pendu par monceaux aux perches de leurs Cabanes ; mais je vous assure qu'au temps de Caresme, & quand il commence à faire chaud, qu'il put & sent si furieusement mauvais, que cela nous faisoit bondir le cœur, & à eux ce leur estoit musc & civette.

3. *Supra*, p. 262.

4. Texte de base : « *Einthataon* ». Nous corrigeons d'après la manchette et le Dictionnaire.

Petits poissons.

En autre saison ils y peschent à la ceine une certaine espece de poisson, qui semble estre de nos Harangs, mais des plus petits, lesquels ils mangent fraiz & boucanez. Et comme ils sont tres-sçavans, aussi bien que nos pescheurs de Moluës, à cognoistre un ou deux jours pres, le temps que viennent les poissons de chacune espece, ils ne manquent point quand il faut d'aller au petit poisson, qu'ils appellent *Auhaitsiq*, & en peschent une infinité avec leur ceine, & cette pesche du petit poisson se faict en commun, puis le partagent par grandes escuelles, duquel nous avons nostre part, comme bourgeois & habitans du lieu. Ils peschent & prennent aussi de plusieurs autres sortes & especes de poissons, mais comme ils nous sont incogneus, & qu'il ne s'en trouve point de pareils en nos rivieres, je n'en fais point aussi de mention.

Poisson armé.

Estant arrivé au lieu, nommé par les Hurons *Onthrândéen*, & par nous le Cap de Victoire ou de Massacre, au temps de la traite où diverses Nations de Sauvages s'estoient assemblez. Je vis en la Cabane d'un Montagnet un certain poisson qu'ils appellent *Chaousarou*⁵, gros comme un grand Brochet, il n'estoit qu'un des petits; car il s'en voit de beaucoup plus grands. Il avoit un fort long bec, comme celuy d'une Becasse, & avoit deux rangs de dents fort aiguës & dangereuses, d'abord ne voyant que ce long bec qui passoit au travers une fente de la Cabane en dehors, je croyois que ce fust de quelque oyseau rare, ce qui me donna la curiosité de le voir de plus pres; mais je trouvay que c'estoit d'un poisson qui avoit toute la forme du corps tirant au Brochet: mais armé de tres-fortes & dures escailles, de couleur gris argenté. Il faict la guerre à tous les autres poissons qui sont dans les lacs & rivieres. Les Sauvages font grand estat de la teste, & se saignent avec les dents de ce poisson à l'endroit de la douleur, qui se passe soudainement, à ce qu'ils disent.

5. Nom montagnais d'un brochet osseux, populairement appelé «poisson armé» (*Lepisosteus spatula*), qui correspond à cette description. Avec le museau, la tête fait un tiers de la longueur totale, qui peut atteindre trois mètres. Champlain, qui en fait un dessin précis en marge de sa carte, affirme en avoir vu un dont le bec était de deux pieds et la longueur totale de cinq pieds (*Voyages*, 1613, p. 225).

Les Castors de Canada, appelez par les Montagnets *Amiscou*, & par nos Hurons *Tsoutayé*, ont esté la cause principale que plusieurs Marchands de France ont traversé ce grand Occean pour s'enrichir de leurs despoüilles, & se revestir de leurs superfluitez, ils en apportent en telle quantité toutes les annees, que je ne sçay comme on n'en voit la fin.

Castors.

Le Castor est un animal, à peu pres, de la grosseur d'un Mouton tondu, ou un peu moins, la couleur de son poil est chataignee, & y en a peu de bien noirs. Il a les pieds courts, ceux de devant faicts à ongles, & ceux de derriere en nageoires, comme les Oyes; la queue est comme escaillee, de la forme presque d'une sole, toutesfois l'escaille ne se leve point. Quant à la teste elle est courte, & presque ronde, ayant au devant quatre grandes dents trenchantes, l'une aupres de l'autre, deux en haut, & deux en bas. De ces dents il coupe des petits arbres, & des perches en plusieurs pieces, dont il bastit sa maison, & mesme par succession de temps il en coupe parfois de bien gros, quand il s'y en trouve qui l'empeschent de dresser son petit bastiment, lequel est faict de sorte (chose admirable) qu'il n'y entre nul vent, d'autant que tout est couvert & fermé, sinon un trou qui conduit dessous l'eau, & par là se va pourmener où il veut; puis une autre sortie en une autre part, hors la riviere ou le lac par où il va à terre, & trompe le chasseur⁶. Et en cela, comme en toute autre chose, se voit apertement reluire la divine providence, qui donne jusqu'aux moindres animaux de la terre, l'instinct naturel, & le moyen de leur conservation.

Or ces animaux voulans bastir leurs petites cavernes, ils s'assemblent par troupes dans les forests sombres & espaises : s'estans assemblez ils s'en vont couper des rameaux d'arbres à belles dents, qui leur servent à cet effet de coignée, & les

6. Le *Castor canadensis*, parent du castor commun de l'Europe, peut atteindre 45 kg. La comparaison avec le mouton tondu est empruntée à Lescarbot (*HNF*, p. 896). Nous n'avons pu trouver la source de la description fabuleuse du transport du bois. Si les pattes arrière palmées, la queue écaillée, les incisives et la construction de huttes sont bien notées, on ne trouve aucune allusion à la construction de barrages. Sagard supprimera sa remarque sur la chasse excessive de cet amphibie (*HC*, p. 767); sa raréfaction était plutôt attribuable à la densité de la population du pays des Hurons (G. Sioui, *Wendats*, p. 103-106).

traisnent jusqu'au lieu où ils bastissent, & continuent de le faire, jusqu'à ce qu'ils en ont assez pour achever leur ouvrage. Quelques-uns tiennent que ces petits animaux ont une invention admirable à charier le bois, & disent qu'ils choisissent celui de leur troupe qui est le plus faineant ou accablé de vieillesse, & le faisant coucher sur son dos vous disposent fort bien des rameaux entre ses jambes, puis le traisnent comme un chariot jusqu'au lieu destiné, & continuent le mesme exercice tant qu'il y en ait à suffisance. J'ay veu quelques unes de ces Cabanes sur le bord de la grand'riviere, au pays des Algoumequins; mais elles me sembloient admirables, & telles que la main de l'homme ny pourroit rien adjouster: le dessus sembloit un couvercle à lexive, & le dedans estoit departy en deux ou trois estages, au plus haut desquels les Castors se tiennent ordinairement, entant qu'ils craignent l'inondation & la pluye.

La chasse du Castor.

La chasse du Castor se faict ordinairement en hyver, pour ce principalement qu'il se tient dans sa Cabane, & que son poil tient en cette saison là, & vaut fort peu en esté. Les Sauvages voulans donc prendre le Castor, ils occupent premierement tous les passages par où il se peut eschapper, puis percent la glace du lac gelé, à l'endroit de sa Cabane, puis l'un d'eux met le bras dans le trou, attendant sa venue, tandis qu'un autre va par dessus cette glace frappant avec un baston sur icelle, pour l'estonner & faire retourner à son giste: lors il faut estre habile à le prendre au colet; car si on le happe par quelque endroit où il puisse mordre, il fera une mauvaise blesseure. Ils le prennent aussi en esté, en tendant des filets avec des pieux fichez dans l'eau, dans lesquels, sortans de leurs Cabanes, ils sont pris & tuez, puis mangez fraiz ou boucanez, à la volonté des Sauvages. La chair ou poisson comme on voudra l'appeller, m'en sembloit tres bonne, particulierelement la queue, de laquelle les Sauvages font estat comme d'un manger tres excellent, comme de faict elle l'est, & les pattes aussi. Pour la peau ils la passent assez bien, comme toutes les autres, qu'ils traitent par apres aux François, ou s'en servent à se couvrir; & des quatre grandes dents ils en polissent leurs escuelles, qu'ils font avec des nœuds de bois.

Rats musquets.

Ils ont aussi des Rats musquez⁷, appelez *Ondathra*, desquels ils mangent la chair, & conservent les peaux & roignons musquez : ils ont le poil court & doux comme une taupe, & les yeux fort petits, ils mangent avec leurs deux pattes de devant, debout comme Escureux, ils paissent l'herbe sur terre, & le blanc des joncs au fond des lacs & rivières. Il y a plaisir à les voir manger & faire leurs petits tours pendant qu'ils sont jeunes : car quand ils sont à leur entière & parfaite grandeur, qui approche à celle d'un grand Lapin, ils ont une longue queue comme le singe, qui ne les rend point agréables. J'en avois un tres-joly, de la grandeur des nostres, que j'apportoïs de la petite Nation en Canada, je le nourrissois du blanc des joncs, & d'une certaine herbe, ressemblant au chien-dent, que je cueillois sur les chemins, & faisois de ce petit animal tout ce que je voulois, sans qu'il me mordist aucunement, aussi n'y sont-ils pas sujets ; mais il estoit si coquin qu'il vouloit tous-jours coucher la nuict dans l'une des manches de mon habit, & cela fut la cause de sa mort : car ayant un jour cabané dans une Sapinière, & porté la nuict loin de moy ce petit animal, pour la crainte que j'avois de l'estouffer ; car nous estions couchez sur un costeau fort penchant, où à peine nous pouvions nous tenir, (le mauvais temps nous ayans contraincts de cabaner en si fascheux lieu) cette bestiole, apres avoir mangé ce que je luy avois donné, me vint retrouver à mon premier sommeil, & ne pouvant trouver nos manches il se mit dans les replis de nostre habit, où je le trouvay mort le lendemain matin, & servit pour le commencement du desjeuner de nostre Aigle.

Tortues.

En plusieurs rivières & lacs, il y a grande quantité de Tortuës⁸, qu'ils appellent *Angyahouiche*, ils en mangent la chair apres qu'elles ont esté cuittes vives, les pattes contre-mont, sous la cendre chaude, ou bouillies en eauë, elles sortent ordinairement de l'eau quand il faict

7. Le rat musqué (*Ondatra zibethicus*) est comparé au lapin par Jacques Cartier. Par ailleurs, la description de Sagard est originale et adéquate.

8. La tortue la plus commune au sud du Canada, la *Chrysemis picta*, est peu recherchée pour la nourriture ; la *Chelydra serpentina*, comestible malgré une odeur un peu musquée, habite surtout les étangs et boursiers. On la chasse surtout pour la carapace, dont on fait encore des sonnettes. D'autres espèces semblent moins probables dans ce contexte.

soleil, & se tiennent arrangees sur quelque longue piece de bois tombee, mais à mesme temps qu'on pense s'en approcher, elles sautent & s'eslancent dans l'eau comme grenouilles: je pensois au commencement m'en approcher de pres, mais je trouvoy bien que je n'estois pas assez habile, & ne sçavois l'invention.

Couleuvres. Ils ont de fort grandes couleuvres⁹, & de diverses sortes, qu'ils appellent *Tioointsiq*, desquelles ils prennent les plus longues peaux, & en font des frontaux de parade qui leur pendent par derriere une bonne aulne de longueur, & plus, de chacun costé.

Grenouilles. Outre les Grenouilles que nous avons par deçà, qu'ils appellent *Kiotoutsiche*, ils en ont encore d'une autre espece, qu'ils appellent *Oûraon*¹⁰, quelques-uns les appellent Crapaux, bien qu'ils n'ayent aucun venin; mais je ne les tiens point en cette qualité, quoy que je n'aye veu en tous ces païs des Hurons aucune espece de nos Crapaux, ny oûy dire qu'il y en ait, sinon en Canada. Il est vray qu'une personne, pour exacte qu'elle soit, ne peut entierement sçavoir ny observer tout ce qui est d'un païs, ny voir & oûyr tout ce qui s'y passe, & c'est la raison pourquoy les Historiens & Voyageurs ne se trouvent pas tousjours d'accord en plusieurs choses.

Ces *Oûraons*, ou grosses Grenouilles, sont vertes, & deux ou trois fois grosses comme les communes; mais elles ont une voix si grosse & si puissante, qu'on les entend de plus d'un quart de lieuë loin le soir, en temps serain, sur le bord des lacs & rivières, & sembleroit (à qui n'en auroit encore point veu) que ce fust d'animaux vingt fois plus gros: pour moy je confesse ingenuëment que je ne sçavois que penser au commencement, entendant de ces grosses voix, & m'imaginois que c'estoit de quelque Dragon, ou bien de quelqu'autre gros animal à nous incogneu. J'ay oûy dire à nos Religieux dans le pays, qu'ils ne feroient

9. La couleuvre rayée (*Thamnophis sirtalis sirtalis*), la plus commune de la région, s'adapte à une grande variété d'habitats; les Hurons pouvaient chasser plusieurs espèces rares pour leurs ornements corporels.

10. Il existe plusieurs sortes de grenouilles; l'espèce distinctive appelée ouaouaron (*Rana catesbiana*) doit son nom populaire à ce nom iroquoien.

aucune difficulté d'en manger, en guise de Grenouilles: mais pour moy je doute si je l'aurois voulu faire, n'estant pas encore bien assuré de leur netteté.

Des fruits, plantes, arbres & richesses du pays.

CHAPITRE IIII.

Petits fruits cham-
pestres.

En beaucoup d'endroits, contrees, isles & pays, le long des rivières, & dans les bois. Il y a si grande quantité de Bluës¹, que les Hurons appellent *Ohen-taqué*, & autres petits fruits, qu'ils appellent d'un nom general *Hahique*², que les Sauvages en font seicherie pour l'hyver, comme nous faisons des prunes seichées au soleil, & cela leur sert de confitures pour les malades, & pour donner goust à leur Sagamité, & aussi pour mettre dans les petits pains qu'ils font cuire sous les cendres. Nous en mangeâmes en quantité sur les chemins, comme aussi des fraises³, qu'ils nomment *Tichionte*, avec de certaines graines rougeâtres⁴, & grosses comme gros pois, que je trouvois tres-bonnes ; mais je n'en ay point veu en Canada ny en France de pareilles, non plus que plusieurs autres sortes de petits fruits & graines incogneûs par deçà, desquelles nous mangions, comme mets delicieux quand nous en pouvions trouver. Il y en a de rouges qui semblent presque du Corail, & qui viennent quasi contre terre par petits bouquets, avec deux ou trois feuilles, ressemblans au Laurier, qui luy donnent bonne

1. Espèce de *Vaccinium*, du même genre que la myrtille ou airelle européenne, commune sur tout le trajet parcouru par Sagard.

2. Apparemment une autre sorte de *Vaccinium*.

3. La *Fragaria virginiana*, spontanée au Canada, ne correspond pas aux fraises des bois européennes que Sagard pouvait connaître. Introduite en Europe en 1623, elle est devenue la base des variétés modernes.

4. Pour les nombreuses baies mentionnées ici, Sagard établit des descriptions suggestives mais inadéquates. George Wrong propose les identifications suivantes: *Mountain cranberry* (*Vaccinium vitis*), *Wintergreen* (*Gaultheria procumbens*) et *Prunus pumila* ou *Aronia melanocarpa* (*Long Journey*, p. 237).

grace, & semblent de tres-beaux bouquets & serviroient pour tels s'il y en avoit icy. Il y a de ces autres grains plus gros encore une fois, comme j'ay tantost dict, de couleur noirastre, & qui viennent en des tiges, hautes d'une coudee. Il y a aussi des arbres qui semblent de l'Espine blanche⁵, qui portent de petites pommes dures, & grosses comme avelines, mais non pas gueres bonnes. Il y a aussi d'autres graines rouges, nommees *Toca*⁶, ressemblans à nos Cornioles; mais elles n'ont ny noyaux ny pepins, les Hurons les mangent cruës & en mettent aussi dans leurs petits pains.

Noyers.

Ils ont aussi des Noyers⁷ en plusieurs endroits, qui portent des Noix un peu differentes aux nostres, j'en ay veu qui sont comme en triangle, & l'escorce verte exterieure sent un goust comme Terebinte, & ne s'arrache que difficilement de la coque dure. Ils ont aussi en quelque contrée des Chastagniers⁸, qui portent de petites Chastaignes; mais pour des Noisettes⁹ & des Guynes¹⁰, qui ne sont qu'un peu plus grosses que Grozelles de tremis, à faute d'estre cultivees & antees: il y en a en beaucoup de lieux, & par les bois & par les champs, desquelles neantmoins on faict assez peu d'estat: mais pour les Prunes, nommees *Tonestes*, qui se trouvent au pays de nos Hurons: elles ressemblent à nos Damas violets ou rouges, sinon qu'elles ne sont pas si bonnes de beaucoup; car la couleur

5. L'aubépine ponctuée (*Crataegus punctata*), l'espèce la plus courante au Canada, a des fruits plus gros que ceux des aubépines européennes, d'où le nom populaire au Québec, «pommettier».

6. Les canneberges (*Vaccinium oxycoccos*), espèce voisine des airelles, sont encore appelées «atocas» au Québec. Les «Cornioles» européennes, citées pour la comparaison approximative, sont le fruit du cornouiller ou cormier (*Cornus mas*); leur graine est bien enfermée dans une couche charnue.

7. Sagard rend compte ici de deux ou trois sortes de noyers, dont l'un qui porte des noix «en triangle», apparemment le *Juglans cinerea*, aux noix longues.

8. Les châtaigniers *Castanea dentata* et *C. pumila* étaient spontanés dans le sud de l'Ontario. En Europe, Sagard pouvait connaître une variété cultivée.

9. Des noisetiers spontanés en Amérique, le *Corylus cornuta* est le plus probable.

10. Le genre botanique *Prunus* comprend d'importants groupes d'espèces, dont plusieurs pruniers et cerisiers similaires au Canada et en France; en Europe, ils sont mieux connus dans leurs variétés cultivées depuis l'Antiquité. Les guignes ou griottes sont le fruit du *Prunus avium juliana* ou guignier; les merises, du *Prunus avium*, cerisier doux ou merisier vrai; cf. *infra*, p. 313, n. 17.

trompe, & sont aspres & rudes au goust, si elles n'ont senty de la gelee: c'est pourquoy les Sauvages, apres les avoir soigneusement amassees, les enfoüyent en terre quelques sepmaines pour les adoucir, puis les en retirent, les essuyent, & les mangent. Mais je croy que si ces Prunes estoient antees, qu'elles perdroyent cette acrimonie & rudesse, qui les rend desagreables au goust, auparavant la gelee.

Poires. Il se trouve des Poires¹¹, ainsi appelees Poires, certains petits fruicts un peu plus gros que des pois, de couleur noirastre & mol, tres-bon à manger à la cueillier comme Bluës, qui viennent sur des petits arbres, qui ont les feuilles semblables aux poiriers sauvages de deçà, mais leur fruit en est du tout different. Pour des Framboises, Meures champestres, Grozelles¹² & autres semblables fruicts que nous cognoissons, il s'en trouve assez en des endroits, comme semblablement des Vignes & Raisins, desquels on pourroit faire de fort bon vin au pays des Hurons, s'ils avoient l'invention de les cultiver & façonner; mais faute de plus grande science, ils se contentent d'en manger le raisin & les fruicts.

Canadiennes, ou pommes du Canada. Les racines, que nous appellons Canadiennes¹³, ou pommes de Canada, qu'eux appellent *Orasqueinta*, sont assez peu communes dans le pays, ils les mangent aussi tost cruës que cuites, comme semblablement d'une autre sorte de racine, ressemblant aux Panays, qu'ils appellent *Sondhratates*, lesquelles sont à la verité meilleures de beaucoup: mais on nous en donnoit peu souvent, & lors seulement que les Sauvages avoient receu de nous quelque present, ou que nous les visitions dans leurs Cabanes.

11. Les «poires sauvages» désignaient, depuis les récits de Jacques Cartier, le fruit de l'amélanchier (*Amelanchier vulgaris*); il n'y avait pas de poiriers au Canada.

12. Peut correspondre à plusieurs espèces du genre *Ribes*, tels le *Ribes sanguinem* ou le *Ribes aureum*.

13. *Helianthus tuberosus*, introduit en Europe vers la fin du XVI^e siècle et erronément appelé «topinambour» par association avec Topinambous.

Oignons.

Ils ont aussi de petits Oignons¹⁴ nommés *Anonque*, qui portent seulement deux feuilles, semblables à celles du Muguet, ils sentent autant l'Ail que l'Oignon ; nous nous en servions à mettre dans nostre Sagamité pour luy donner goust, comme d'une certaine petite herbe, qui a le goust & la façon approchante de la Marjoleine sauvage¹⁵, qu'ils appellent *Ongnehon*: mais lors que nous avions mangé de ces Oignons & Ails crus, comme nous faisions avec un peu de pourpier¹⁶ sans pain, lors que nous n'avions autre chose: ils ne vouloient nullement nous approcher, ny sentir nostre haleine, disans que cela sentoit trop mauvais, & crachoient contre terre par horreur. Ils en mangent neantmoins de cuits sous la cendre, lors qu'ils sont en leur vraye maturité & grosseur, & non jamais dans leur Menestre, non plus que toute autre sorte d'herbes, desquelles ils font tres-peu d'estat, bien que le pourpier ou pourceleine leur soit fort commun, & que naturellement il croisse dans leurs champs de bled & de citrouilles.

Cedres, chesnes &
autres arbres.

Dans les forests, il se voit quantité de Cedres, nommez *Asquata*, de tres-beaux & gros Chesnes, des Fouteaux, Herables, Merisiers¹⁷ ou Guyniers, & un grand nombre d'autres bois de mesme espece des nostres, & d'autres qui nous sont incogneus: entre lesquels
L'arbre Atti. ils ont un certain arbre nommé *Atti*¹⁸, duquel ils reçoivent & tirent des commoditez nompareilles.

14. Bulbes du genre *Allium*, peut-être l'*Arisema atrorubens* (diversement appelé oignon sauvage, ail sauvage, ail des bois ou petit prêcheur). Sagard ne mentionne pas la curieuse fleur de cet « oignon ». Si la feuille ressemble à celle du muguet, les fleurs sont totalement différentes; cf. *infra*, p. 314, n. 20.

15. Voir *supra*, p. 172, n. 17.

16. Si, comme le pense Jacques Rousseau, la *Portulaca oeracea* est introduite de l'Europe (« Pierre Boucher, naturaliste », p. 296), la famille des portulacacées est considérée comme très cosmopolite et surtout américaine (*Encyclopédie du monde végétal*, t. III, p. 1136).

17. Le merisier peut désigner une variété de cerisier, ou bien le bouleau jaune (voir p. 136, n. 30) selon l'usage encore courant au Québec. Sagard semble l'assimiler au guignier, mais il le place dans le contexte de l'érable, voisin naturel du bouleau; peut-être l'erreur s'est-elle glissée au moment de la rédaction finale.

18. Le tilleul (*Tilia glabra*) servait à faire des liens, comme d'autres membres de la famille des tiliacées servent en Asie et en Europe à faire le jute.

Premierement, ils en tirent de grandes lanieres d'escorces, qu'ils appellent *Oühara*: ils les font bouillir, & les rendent enfin comme chanvre, de laquelle ils font leurs cordes & leurs sacs, & sans estre bouillie ny accommodee, elle leur sert encore à coudre leurs robbes, & toute autre chose, à faute de nerfs d'Eslan: puis leurs plats & escuelles d'escorce de Bouleau, & aussi pour lier & attacher les bois & perches de leurs Cabanes, & à enveloper leurs playes & blesseures, & cette ligature est tellement bonne & forte qu'on n'en sçauroit desirer une meilleure & de moindre coust.

Chanvre du pays. Aux lieux marescageux & humides, il y croist une plante nommee *Ononhasquara*, qui porte un tres bon chanvre¹⁹; les Sauvages la cueillent & arrachent en saison, & l'accommodent comme nous faisons le nostre, sans que j'aye peu sçavoir qui leur en a donné l'invention, autre que la necessité, mere des inventions, apres qu'il est accommodé, elles le filent sur leur cuisse, comme j'ay dict, puis les hommes en font des lassis & filets à pescher. Ils s'en servent aussi en diverses autres choses, & non à faire de la toile: car ils n'en ont l'usage ny la cognoissance.

Muguet. Le Muguet²⁰ qu'ils ont en leur pays, a bien la fueille du tout semblable au nostre, mais la fleur en est toute autre: car outre qu'elle est de couleur tirant sur le violet, elle est faite en façon d'Estoille grande & large, comme
Chausse de Tortüe. petit Narcis: mais la plus belle plante que j'aye veuë aux Hurons (à mon advis) est celle qu'ils appellent *Angyahouiche Orichya*, c'est à dire, Chausse de Tortüe²¹: car la fueille est comme le gros de la cuisse d'un Houmard, ou

19. Voir *supra*, p. 190, n. 10.

20. C'est la feuille du narcisse qui ressemble à celle du muguet, ce qui laisse beaucoup de choix en l'absence d'autres détails. S'agit-il encore de la plante dont le bulbe servait d'oignon culinaire (voir *supra*, p. 313)? La grande fleur en étoile qui ressemble à un petit narcisse a fait penser à l'*Aster macrophyllus* (G. Wrong, *Long Journey*, p. 241).

21. De l'avis unanime, la description renvoie à la *Sarracenia purpurea*, fréquente dans les tourbières de l'Ontario, et appelée au Québec «petits cochons» (d'après sa ressemblance avec l'oreille de cet animal). Le frère Marie-Victorin ajoute que les Montagnais appellent cette plante insectivore *Alicotache*, ou herbe-crapaud (*Flore laurentienne*, p. 243).

Escrevice de mer, & est ferme & creuse au dedans comme un gobelet, duquel on se pourroit servir à un besoin pour en boire la rosee qu'on y trouve tous les matins en Esté, sa fleur en est aussi assez belle.

Lys incarnat.

J'ay veu en quelque endroit sur le chemin des Hurons de beaux Lys incarnats²², qui ne portent sur la tige qu'une ou deux fleurs, & comme je n'ay point veu en tout le pays Huron aucuns Martagons ou Lys orangez comme ceux de Canada, ny de Cardinales, aussi n'ay je point veu en tout le Canada aucuns Lys incarnats, ny Chaussées de Tortuës, ny plusieurs autres especes de plantes que j'ay veuës aux Hurons (il y en pourroit neantmoins bien avoir sans que je le sceusse.) Pour les Roses²³, qu'ils appellent *Eindauhatayon*: nos Hurons en ont de simples, mais ils n'en font aucun estat, non plus que d'aucunes autres fleurs qu'ils ayent dans le pays: car tout leur deduict est d'avoir des parures & affiquets qui soient de duree.

De passer outre à descrire des autres plantes qui nous ont esté monstrees & enseignees par les Sauvages: ce seroit chose superfluë, & non necessaire; comme de parler de la richesse & profit qui provenoit des cendres qui se faisoient dans le pays & se menoient en France, puis qu'elles ont esté délaissées, comme de peu de rapport, en comparaison des fraiz qu'il y convenoit faire, bien qu'elles fussent meilleures & plus fortes de beaucoup, que celles qui se font en nos foyers.

La misere de l'homme est telle, & particulierement de ceux qui n'ont pas la gloire de Dieu pour but & regle de leurs actions, qu'ils n'aspirent tousjours qu'aux choses de la terre qui peuvent seulement donner quelque assouvissement au corps & non en l'esprit, que Dieu seul peut contenter.

22. Description qui ne permet pas de préciser de quelles plantes il s'agit.

23. De très nombreuses espèces spontanées du genre *Rosa* se sont répandues dans l'hémisphère boréal; c'est depuis le XVIII^e siècle que les variétés cultivées remontent à des greffes chinoises.

Richesses du pays. Au retour de mon voyage, lors que je m'efforçois de faire entendre la nécessité que nos pauvres Sauvages avoient d'un secours puissant, qui favorizast leur conversion, & qu'il y avoit cent mille ames à gagner à Jesus-Christ. Plusieurs mal-devots me demandoient s'il y avoit cent mille escus à gagner aupres : voulans dire par là, que la conversion & le salut des ames ne leur estoit de rien, & qu'il n'y avoit que le seul temporel qui les peust esmouvoir à l'ayde & secours dudict pays. Voicy donc, ô mal-devots, les thresors & richesses ausquelles seules vous aspirez avec tant d'inquietudes. Elles consistent principalement en quantité de Pelleteries, de diverses especes d'Animaux terrestres & amphibies. Il y a encore des mines de Cuivre qui ne devoient pas estre mesprisees, & desquelles on pourroit tirer du profit, s'il y avoit du monde & des ouvriers qui y voulussent travailler fidellement, ce qui se pourroit faire, si on y avoit estably des Colonies : car environ quatre-vingts ou cent lieuës des Hurons, il y a une mine de Cuivre rouge, de laquelle le Truchement me monstra un lingot de retour d'un voyage qu'il fit dans le pays.

On tient qu'il y en a encore vers le Saguenay, & mesme qu'on y trouvoit de l'or, des rubis & autres richesses. De plus quelques-uns assurent qu'au pays des Souriquois il y a non seulement des mines de Cuivre rouge, mais aussi de l'Acier, parmy les rochers, lequel estant fondu on en pourroit faire de tres-bons trenchans. Puis de certaines pierres bleuës transparentes, lesquelles ne valent moins que les Turquoises. Parmy ces rochers de Cuyvre se trouvent aussi quelquesfois des petits rochers couverts de Diamans y attachez : & peux dire en avoir amassé & recueilly moy-mesme vers nostre Convent de Canada, qui sembloient sortir de la main du Lapidaire, tant ils estoient beaux, luisans & bien taillez. Je ne veux assurer qu'ils soient fins, mais ils sont agreables, & escrivent sur le verre.

De nostre retour du pays des Hurons en
France, & de ce qui nous arriva
en chemin.

CHAPITRE V.

Pourquoy nous descen-
dismes en Canada.

Un an¹ s'estant esoulé, & beaucoup de petites choses qui nous faisoient besoin nous manquans, il fut question de retourner en nostre Convent de Canada, pour en recevoir & rapporter les choses necessaires. Nous consultasmes donc par ensemble, & advisasmes qu'il falloit se servir de la compagnie & conduite de nos Hurons, qui devoient en ce mesme temps descendre à la traicte, & aller en Canada, pour en rapporter nos petites necessitez. Car de leur donner & confier à eux seuls cette commission, il n'y avoit aucune apparence², non plus que de certitude, qu'ils deussent descendre jusques là. Je parlay donc à un Capitaine de guerre, nommé *Angoirâste*, & à deux autres Sauvages de sa bande: l'un nommé *Andatayon*, & l'autre *Conchionet*, qui me promirent place dans leur Canot: le conseil s'assemble là dessus³, non en une Cabane; ains dehors sur l'herbe verte, où je fus mandé, & supplié par ces Messieurs de leur estre favorable envers les Capitaines de la traicte, & de faire en sorte qu'ils peussent avoir d'eux les marchandises necessaires à prix raisonnable, & que de leur costé ils leur rendroient de tres-bonnes pelleteries en

1. Presque un an depuis la rencontre d'Oonchiarey au cap de Victoire (voir *supra*, p. 148).

2. Le «pain à chanter» venant à manquer, les récollets ne pouvaient pas compter sur les Hurons pour en rapporter sans le manger (voir *HC*, p. 790).

3. Un si important voyage ne se faisait pas sans l'autorisation du conseil (voir *HC*, p. 791); même si le chef Auoindaon n'est pas nommé ici, il faisait sans doute partie du conseil.

eschange. De plus, qu'ils desiroient fort se conserver l'amitié des François, & qu'ils esperoient de moy un honneste recit du charitable accueil & bon traictement que nous avions receu d'eux ; Je leur promis là-dessus tout ce que je devois & pouvois, & ne manquay point de les contenter & assister en tout ce qu'il me fut possible (aussi le devois-je faire) : car de vray, nous avions trouvé & expérimenté en aucun d'eux, autant de courtoisie & d'humanité que nous eussions peu esperer de quelques bons Chrestiens, & peut-estre le faisoient-ils, neantmoins sous esperance de quelque petit present, ou pour nous obliger de ne les point abandonner : car la bonne opinion qu'ils avoient conceüe de nous, leur faisoit croire que nostre presence, nos prieres & nos conseils leur estoient utiles & necessaires.

Je fis mes adieux.

Faisant mes adieux par le bourg, plusieurs se doutans que je ne retournerois point de ce voyage, en tesmoignoient estre mal contens, & me disoient, d'une voix assez triste. Gabriel, serons nous encore en vie, & nos petits enfans, quand tu reviendras vers nous ; tu sçais comme nous t'avons tousjours aymé & chery, & que tu nous es precieux plus qu'aucune autre chose que nous ayons en ce monde ; ne nous abandonne donc point, & prend courage de nous instruire & enseigner le chemin du Ciel, à ce que ne perissions point, & que le Diable ne nous entraîne apres la mort dans sa maison de feu, il est meschant, & nous fait bien du mal ; prie donc JESUS pour nous, & nous fais ses enfans, à ce que nous puissions aller avec toy dans son Paradis : puis d'autres adjoustoient mille demandes apres leurs lamentations, disans Gabriel, si enfin tu es contrainct de partir d'icy pour aller aux François, & que ton dessein soit de revenir (comme nous t'en supplions) rapporte nous quelque chose de ton pays, des rassades, des prunes, des aleines, ou ce que tu voudras, car nous sommes pauvres & necessiteux en meubles, & autres choses (comme tu sçais) & si de plus tu pouvois, disoient quelques-uns, nous faire present de tes socquets & sandales, nous t'en aurions de l'obligation, & te donnerions quelque chose en échange : & il les falloît contenter tous de parole ou autrement, & les laisser avec cette esperance que je les reverrois en bref, & leur apporterois quelque chose (comme c'estoit bien mon intention, si Dieu n'en eust autrement disposé).

De nostre partement. Ayant pris congé du bon Pere Nicolas, avec promesse de le revoir au plustost (si Dieu & l'obeyssance de mes Superieurs ne m'en empeschoit) : Je party de nostre Cabane un soir assez tard, & m'en allay coucher avec des Sauvages sur le bord de l'eau, d'où nous partismes le lendemain matin moy sixiesme, dans un Canot tellement vieil & rompu, qu'à peine eusmes-nous avancé deux ou trois heures de chemin dans le Lac, qu'il nous fallut prendre terre, & nous cabaner en un cul-de-sac (avec d'autres Sauvages qui alloient au Saguenay⁴) pour en renvoyer querir un autre par deux de nos hommes, lesquels firent telle diligence qu'ils nous en ramenerent un autre un peu meilleur le lendemain matin, & en attendant leur retour, apres avoir servy Dieu, j'employay le reste du temps à voir & visiter tous ces pauvres voyageurs, desquels j'appris la sobriété, la paix & la patience qu'il faut avoir en voyageant. Leurs Canots estoient fort petits & aysez à tourner, aux plus grands il y pouvoit tenir trois hommes, & aux plus petits deux, avec leurs vivres & marchandises. Je leur demanday la raison pourquoy ils se servoient de si petits vaisseaux ; mais ils me firent entendre qu'ils avoient tant de fascheux chemins à faire, & des destroits parmy les rochers si difficiles à passer, avec des sauts de sept à huict lieuës où il falloit tout porter, qu'ils n'y pourroient nullement passer avec de plus grands Canots. Je loüe Dieu en ses creatures, & admire la divine providence, que si bien il nous donne les choses necessaires pour la vie du corps ; il doüe aussi ces pauvres gens d'une patience au dessus de nous, qui suplee au deffaut des petites commoditez qui leur manquent.

Suis prié d'un festin. Nous partismes de là dés que le Canot qui nous avoit esté ameiné fut prest, & fismes telle diligence, qu'environ le midy nous trouvasmes Estienne Bruslé avec cinq ou six Canots, du village de *Toenchain*, & tous ensemble fusmes loger en un village d'Algoumequins, auquel visitans les Cabanes du lieu, selon ma coustume, je fus prié de festin d'un grand Esturgeon, qui bouilloit dans une grande chaudiere

4. Texte de base : « *Saguenay* ». Saguenay était le nom de la rivière et d'une « province » indéterminée. En remontant la rivière des Outaouais à partir de Mattawa, on était bien à l'abri des menaces iroquoises pour traverser les nombreux lacs et portages conduisant à Tadoussac. La rivière Gatineau offrait aussi une autre voie (voir Champlain, *Voyages*, 1613, p. 22).

sur le feu. Le maistre du festin qui m'invita estoit seul, assis aupres de cette chaudiere, & chantoit sans intermission, pour le bon-heur & les louanges de son festin : je luy promis de m'y trouver à l'heure ordonnee, & de là je m'en retournay en nostre Cabane, où estant à peine arrivé, se trouva celuy qui avoit charge de faire les semonces du festin, qui donna à tous ceux qu'il invitoit à chacun une petite buchette, de la longueur & grosseur du petit doigt, pour marque & signe qu'on estoit du nombre des invitez, & non les autres qui n'en pouvoient monstrier autant. Il se trouva pres de cinquante hommes à ce festin, lesquels furent tous rassasiez plus que suffisamment de ce grand poisson, & des farines qui furent accommodees dans le bouillon. Les Algoméquins les uns apres les autres, pendant qu'on vuidoit la chaudiere, firent voir à nos Hurons qu'ils sçavoient chanter & escrimer aussi bien qu'eux, & que s'ils avoient des ennemis, qu'ils avoient aussi du courage & de la force assez pour les surmonter tous; & à la fin je leur parlay un peu de leur salut, puis nous nous retirasmes.

Je couchay sur un rocher. Le lendemain matin, apres avoir desjeuné, nous nous rembarquasmes, & fusmes loger sur un grand rocher, où je m'accommoday dans un lieu cavé, en forme de cercueil, le lict & le chevet en estoient bien durs, mais j'y estois desja tout accoustumé, & m'en souciois assez peu, mon plus grand martyre estoit principalement la piqueure des Mousquites & Cousins qui estoient en nombre infiny dans ces lieux deserts & champestres : environ l'heure de midy apparut l'Arc-en-Ciel à l'entour du Soleil, avec de si vives & diverses couleurs, que cela attira long-temps mes yeux pour le contempler & admirer. Passans outre nostre chemin d'Isle en Isle, un de nos Sauvages, nommé *Andatayon*, tua d'un coup de flesche un petit animal, ressemblant à une Fouyne⁵, elle avoit ses petites mamelles pleines de laict, qui me faict croire qu'elle avoit ses petits là auprez : & cet amour que la Nature luy avoit donnee pour sa vie & pour ses petits, luy donna aussi le courage de traverser les eauës, & d'emporter la flesche qu'elle avoit au travers du corps, qui luy sortoit egallement des deux costez : de

5. Description vague: plusieurs hermines, martres, belettes ou autres membres de la famille des mustélidés pourraient y correspondre.

sorte que sans la diligence de nos Sauvages qui luy couperent chemin, elle estoit perduë pour nous: ils l'escorcherent, jetterent la chair, & se contenterent de la peau, puis nous allasmes cabaner à l'entree de la riviere qui vient du Lac des Epicerinys se descharger dans la mer douce⁶.

Fusmes esgarez.

Le jour ensuyvant, apres avoir passé un petit saut, nous trouvasmes deux Cabanes d'Algoumequins dressees sur le bord de la riviere, desquels nous traittasmes une grande escorce⁷, & un morceau de poisson fraiz pour du bled d'Inde. De là, pensans suyvre nostre route, nous nous trouvasmes esgarez aussi bien que le jour precedent, dans des chemins destournez. Il nous fallut donc charger nos hardes & nostre Canot sur nos espaules, & traverser les bois & une assez fascheuse montagne, pour aller retrouver nostre droict chemin, dans lequel nous fusmes à peine remis, qu'il nous fallut tout porter à six sauts, puis encore en un autre assez grand, au bout duquel nous trouvasmes quatre Cabanes d'Algoumequins qui s'en alloient en voyage en des contrees fort esloignees. Nous nous rafraischismes un peu aupres d'eux, puis nous allasmes

Lac des Epicerinys

cabaner sur une montagnette proche le Lac des Epicerinys, où nous fusmes visitez de plusieurs Sauvages passans. Dès le lendemain matin, que le Soleil nous eut fait voir sa lumiere, nous nous embarquasmes sur ce Lac Epicerinyen, & le traversasmes assez favorablement par le milieu, qui sont douze lieuës de trajet, il a neantmoins un peu plus en sa longueur, à cause de sa forme sur-ovale. Ce Lac est tres-beau & tres-agreable à voir, & fort poissonneux. Et ce qui est plus admirable, est (si je ne me trompe) qu'il se descharge par les deux extremittez opposites: car du costé des Hurons il vomist cette grande riviere qui se va rendre dans la mer douce; & du costé de Kebec il se descharge par un canal de sept ou huit toises de large: mais tellement embarrasé de bois, que les vents y ont fait tomber, qu'on n'y peut passer qu'avec bien de la peine, & en destournant continuellement les bois de la main, ou des avirons.

6. La rivière des Français qui prend sa source dans le lac Nipissing, pour se décharger dans la baie Georgienne par plusieurs canaux (voir *supra*, p. 139, n. 37).

7. HC, p. 789: «une grande escorce à cabaner».

Ayans traversé le Lac, nous cabanasmes sur le bord joignant ce canal, où desja s'estoient cabanez, un peu à costé d'un village d'Epicerinys, quantité de Hurons qui alloient à la Province du Saguenay: nous traittasmes des Epicerinys un morceau d'Esturgeon, pour un petit cousteau fermant que je leur donnay: car leur ayant voulu donner de la rassade rouge en eschange, ils n'en firent aucun estat, au contraire de toutes les autres Nations, qui font plus d'estat des rouges que des autres.

Le matin venu nous navigeasmes par le canal environ un petit quart de lieuë, puis nous prismes terre, & marchasmes par des chemins très-fascheux & difficiles pres de quatre bonnes lieuës, excepté deux de nos hommes, qui pour se soulager conduirent quelque peu de temps le Canot par un ruisseau, auquel neantmoins ils se trouverent souvent embarrassez & fort en peine⁸: soit pour le peu d'eau qu'il y avoit par endroits, ou pour le bois tombé dedans qui les empeschoit de passer: à la fin ils furent contraincts de quitter ce ruisseau, se charger du Canot, & d'aller par terre comme nous. Je portois les avirons du Canot pour ma part du bagage, avec quelqu'autre petit paquet, avec quoy je pensay tomber dans un profond ruisseau en le pensant passer par sus des longues pieces de bois mal asseurees: mais nostre Seigneur m'en garentit: & pour ce que je ne pouvois suivre mes gens que de loin, à cause qu'ils avoient le pied plus leger que moy, je m'esgarois souvent seul dans les espaissee forests; & par les montagnes & vallees, à faute de sentiers battus: mais à leurs cris & appel je me remettois à la route, & les allois retrouver: ce long chemin faict, nous nous rembarquasmes sur un Lac d'environ une lieuë de longueur puis ayans porté à un sault assez petit, nous trouvasmes une riviere qui descendoit du costé de Kebec, & nous y embarquasmes: depuis les Hurons, sortants de la mer douce, nous avions tousjours monté à mont l'eau, jusques au Lac des Epicerinys, & depuis nous eusmes tousjours des rivieres & ruisseaux, la faveur du courant de l'eau jusques à Kebec, bien que mes Sauvages s'en servissent assez peu, pour aymer mieux prendre des chemins destournez par les terres & par les lacs, qui sont fort frequens dans le pays, que de suivre la droite route.

8. Voir *supra*, p. 139; la rivière la Vase draine mieux aujourd'hui ces marécages, pour se décharger dans Trout Lake, source de la rivière Mattawa.

Le neufiesme ou dixiesme jour de nostre sortie des Hurons, nostre Canot se trouva tellement brisé & rompu, que faisant force eau, mes Sauvages furent contraincts de prendre terre, & cabaner proche deux ou trois Cabanes d'Algoumequins, & d'aller chercher des escorces pour en faire un autre, qu'ils sceurent accommoder & parfaire en fort peu de temps : je demeuray en attendant mes hommes, avec ces Algoumequins, lesquels avoient avec eux deux jeunes Ours privez, gros comme Moutons, qui continuellement luitoient, couroient & se joüoient par ensemble ; puis c'estoit à qui auroit plustost grimpé au haut d'un arbre : mais l'heure du repas venuë, ces meschans animaux estoient tousjours apres nous pour nous arracher nos escuelles de Sagamité avec leurs pattes & leurs dents : mes Sauvages rapporterent avec leurs escorces, une Tortuë pleine d'œufs, qu'ils firent cuire vive les pattes en haut sous les cendres chaudes, & m'en firent manger les œufs gros & jaunes comme le moyeu d'un œuf de poulle.

Forests de Pins.

Ce lieu estoit fort plaisant & agreable, & accommodé d'un tres beau bois de gros Pins⁹ fort hauts, droicts, & presque d'une egale grosseur & hauteur, & tous Pins, sans meslange d'autre bois, net & vuide de brossailles & halliers, de sorte qu'il sembloit estre l'œuvre & le travail d'un excellent jardinier.

Avant que partir de là, mes Sauvages y afficherent les Armoiries de nostre bourg de *Quieunonascaran*; car chacun bourg ou village des Hurons a ses Armoiries particulieres, qu'ils dressent sur les chemins faisans voyages, lors qu'ils veulent qu'on sçache qu'ils ont passé celle part. Ces Armoiries de nostre bourg furent depeintes sur un morceau d'escorce de Bouleau, de la grandeur d'une feuille de papier : il y avoit un Canot grossierement crayonné, avec autant de traicts noirs tirez dedans, comme ils estoient d'hommes, & pour marque que j'estois en leur compagnie, ils avoient grossierement depeinct un homme au dessus des traicts du milieu, & me dirent qu'ils faisoient ce personnage ainsi haut eslevé par-dessus les autres, pour

9. De très nombreuses espèces du genre *Pinus* se trouvent dans l'hémisphère boréal.

demonstrer & faire entendre aux passans qu'ils avoient avec eux un Capitaine François¹⁰ (car ainsi m'appelloient-ils) & au bas de l'escorce pendoit un morceau de bois sec, d'environ demy pied de longueur, & gros comme trois doigts, attaché d'un brin d'escorce, puis ils pendirent cette Armoirie au bout d'une perche fichée en terre, un peu penchante en bas. Toute cette ceremonie estant achevée, nous partismes avec nostre nouveau Canot, & portasmes encore ce jour-là, à six ou sept sauts : mais sur l'heure du midy en nageant, nous donnasmes si rudement contre un rocher, que nostre Canot en fut fort endommagé, & y fallut recoudre une piece.

Je ne fay point icy mention de tous les hazards & dangers que nous courusmes en chemin, ny de tous les sauts où il nous fallut porter tous nos pacquets par de tres-longes & fascheux chemins, ny comme beaucoup de fois nous courusmes risque de nostre vie, & d'estre submergez dans des cheutes & abysmes d'eau, comme a esté du depuis le bon Pere Nicolas, & un jeune garçon François nostre disciple¹¹, qui le suyvoit de pres dans un autre Canot, pour ce que ces dangers & perils sont tellement frequents & journaliers, qu'en les descrivans tous, ils sembleroient des redites par trop rebatuës ; c'est pourquoy je me contente d'en rapporter icy quelques-uns, & lors seulement que le sujet m'y oblige, & cela suffira.

Saut impetueux.

Le soir, apres un long travail, nous cabanâmes à l'entree d'un saut, d'où je fus long-temps en doute que vouloit dire un grand bruit, avec une grande & obscure fumée que j'appercevois environ une lieuë de nous. Je disois, ou qu'il y avoit là un village, ou que le feu estoit dans la forest ; mais je me trompois en toutes les deux sortes : car ce grand bruit & cette fumée procedoit d'une cheute d'eau de vingt-cinq ou trente pieds de haut entre des rochers¹², que nous trouvâmes le lendemain matin. Apres ce saut, environ la portee

10. Explication douteuse: ces motifs se retrouvent dans de nombreuses peintures rupestres.

11. La noyade de Viel et de son disciple français surnommé Auhaitsique (voir HC, p. 327) n'était pas encore attribuée à un méfait.

12. Chute des Paresseux?

d'une arquebuzade, nous trouvasmes sur le bord de l'eau ce puissant rocher, duquel j'ay faict mention au chapitre 18.¹³ que mes Sauvages croyoient avoir esté homme mortel comme nous, & puis devenu & metamorphosé en cette pierre, par la permission & le vouloir de Dieu: à un quart de lieuë de là, nous trouvasmes encore une terre fort haute, entre-meslee de rochers, plate & unie au dessus, & qui servoit comme de borne & de muraille à la riviere.

Ce fut icy où mes gens, pour ne me pouvoir persuader que cette montagne eust un esprit mortel au dedans de soy qui la gouvernast & regist, me monstrentent une mine un peu refroignee & mescontente, contre leur ordinaire. Apres, nous portasmes encore à trois ou quatre sauts tout nostre equipage, au dernier desquels nous nous arrestasmes un peu à couvert sous des arbres, pendant un grand orage, qui m'avoit desja percé de toutes parts; puis apres avoir encore passé un grand saut, où le Canot fut en partie porté, & en partie traisné, fusmes cabaner sur une pointe de terre haute, entre la riviere qui vient du Saguenay, & va à Kebec, & celle-cy qui se rendoit dedans tout de travers¹⁴; les Hurons descendent jusqu'icy pour aller au Saguenay, & vont contre-mont l'eau, & neantmoins la riviere du Saguenay, qui entre dans la grand'riviere de saint Laurens à Tadoussac, a son fil & courant tout contraire, tellement qu'il faut necessairement que ce soient deux rivières distinctes, & non une seule, puis que toutes deux se rendent & se perdent dans la mesme riviere saint Laurens, encore qu'il y ait de la distance d'un lieu à l'autre environ deux cens lieuës: je n'asseure neantmoins absolument de rien, puis que nous changeasmes si souvent de chemin allans & retournans des Hurons à Kebec, que cela m'a faict perdre l'entiere certitude, & la vraye cognoissance du droict chemin.

Continuons nostre voyage, & prenons le chemin à main droicte; car celuy qui est à gauche conduist en la Province du Saguenay, & disons que l'entree de la riviere que nous venons de quitter dans cet autre, y causoit tant d'effect, que nous fismes

13. Voir *supra*, p. 250.

14. Confluent de la rivière des Outaouais et de la Mattawa; voir *supra*, p. 319, n. 4.

plus de six ou sept lieuës de chemin, que je ne pouvois encore sortir de l'opinion (ce qui ne pouvoit estre) que nous allassions contre-mont l'eau, & ce qui me mist en cet erreur, fut la grande difficulté que nous eusmes à doubler la poincte, & que le long de la riviere jusques au saut, l'eau se souslevoit, s'enfloit, tournoyoit & bouillonnaît par tout comme sur un feu, puis des rapports & traisnees d'eau qui nous venoient à la rencontre un fort long espace de temps & avec tant de vitesse, que si nous n'eussions esté habiles de nous en destourner avec la mesme promptitude, nous estions pour nous y perdre & submerger. Je demanday à mes Sauvages d'où cela pouvoit proceder, ils me responderent que c'estoit un œuvre du Diable, ou le Diable mesme.

Approchans du saut, en un tres-mauvais & dangereux endroit, nous receusmes dans nostre Canot des grands coups de vagues, & encor en danger de pis, si les Sauvages n'eussent esté stilez & habiles à la conduite & gouvernement d'iceluy : pour leur particulier ils se soucioient assez peu d'estre mouillez; (car ils n'avoient point d'habits sur le dos qui les empeschast de dormir à sec) : mais pour moy cela m'estoit un peu plus incommode, & craignois fort pour nos livres particulièrement.

Me disent Maistre &
Capitaine des Canots.

Nous nous trouvâmes un jour bien empêchez dans des grands bourniers, & des profondes fanges & marests, joignans un petit lac, où il nous fallut marcher avec des peines nompareilles, & si subtilement & legerement, que nous pensions à toute heure enfoncez par dessus la teste au profond du lac, qui portoit en partie cette grande estenduë de terre noire & fangeuse : car en effet tout trembloit sous nous. De là nous allâmes prendre nostre giste en une anse de terre, où desja s'estoient cabanez depuis quatre jours un bon vieillard Huron, avec deux jeunes garçons, qui estoient là attendant compagnie, pour passer par le pays des *Honqueronons* jusques à la traicte : car ce peuple des *Honqueronons* est malicieux, jusques là que de ne laisser passer par leurs terres au temps de la traicte, un seul ou deux Canots à la fois ; mais veulent qu'ils s'attendent l'un l'autre, & passent tous en flotte, pour avoir meilleur marché de leurs bleds & farines, qu'ils leur contraignent de traicter pour des pelleteries. Le lendemain matin

arriverent encor deux autres Canots Hurons qui cabanerent avec nous ; mais pour cela personne n'osoit encore se hasarder de passer depeur d'un affront. À la fin mes hommes s'adviserent de me declarer Maistre & Capitaine de tous les deux Canots, & de la marchandise qui estoit dedans, pour pouvoir librement passer sans crainte, éviter l'insolence de ce peuple, & sans recevoir de detrimet : je leur promis, je le fis, & ils s'en trouverent bien : car, sans jactance, je peux dire, que si ce n'eust esté moy qui mis le hola, ils eussent esté aussi mal-traictez que deux autres Canots que je vis arriver, qui n'estoient point de nostre bande.

Nous partismes donc de cette ance de terre, mais ayans un peu avancé chemin, nous apperceusmes deux cabanes de cette Nation, dressees en un cul-de-sac en lieu eminent, d'où on pouvoit decouvrir & voir de loin ceux qui passoient dans leurs terres. Mes Sauvages les voyans eurent opinion que c'estoient sentinelles posees, pour leur empescher le passage : ils tirerent celle part, & me prierent instamment de me coucher de mon long dans le Canot, pour n'estre apperceu de ces sentinelles, afin que je pusse estre tesmoin oculaire & auriculaire du mauvais traictement qu'ils pourroient recevoir, & que par apres je me ferois voir.

Nous approchâmes donc de ces cabanes, & leur parlâmes ; mais ces pauvres gens ne nous dirent aucune chose qui nous peust desplaire : car ils ne songeoient simplement qu'à leur pesche & à leur chasse, & par ainsi nous reprîmes promptement nostre route, & allâmes passer par un lac, & de là par la riviere qui conduit au village ; laissant à main gauche le droit chemin de Kebec. Je louë mon Dieu en toutes choses, & le prie que ma peine & mon travail soit agreable à sa divine Majesté : mais il est vray que nous pensâmes perir ce jour là par deux fois, avant qu'arriver à ce village, en deux endroicts fort perilleux, assez pres du saut du lac qui tombe dans la riviere, & puis nous descendîmes dans un certain endroict tout couvert de fraizes, desquelles nous fîmes nostre meilleur repas, & reprîmes nouvelles forces d'achever nostre journee, jusques à nos gens de l'Isle, où nous arrivâmes ce jour là mesme, apres avoir faict vingt lieuës & plus de chemin.

O pauvre peuple, combien tu es digne de compassion ! j'advoûe que tu es le plus superbe & revesche de tous ceux que j'ay point veu. Vien maintenant au devant de nous, & dispose tes troupes pour nous attendre de pied coy au port où nous devons descendre, ne pouvans éviter ta veuë & tes insolences bornees & arrestees : pourtant à la seule voix d'un pauvre Religieux Recollet de saint François, que tu crois estre Capitaine, & n'est qu'un pauvre & simple soldat & indigne serviteur d'un Jesus-Christ crucifié, & mort pour nous en Croix.

Sauvages de l'Isle. Apres avoir pris langue de quelques Sauvages que nous trouvâmes cabanez à l'escart, nous arrivâmes au port où déjà s'estoient portez presque tous les Sauvages du bourg, lesquels avec de grands bruits & huees nous y attendoient, en intention de profiter de nos vivres, bleds & farines : mais comme ils s'en voulurent saisir, & que déjà ils estoient entrez dans nos Canots, je fis le hola, & les en fis sortir (car mes gens n'osoient dire mot) & fis tout porter au lieu où nous voulûmes cabaner, un peu esloigné d'eux, pour éviter leurs trop frequentes visites.

Il ne faut point douter que ces *Honqueronnons* n'estoient pas si simples qu'ils ne vissent bien (comme ils nous en firent quelques reproches) que je me disois maistre des bleds & farines, par une invention trouvée & inventée par mes gens, pour s'exempter de leur violence & importunité ; mais il leur fallut avoir patience & mortifier leur contradiction : car ils n'osoient m'attaquer ou me faire du desplaisir, de peur du retour, à la traicte de Kebec, où ils vont tous les ans.

Je dis veritablement, & le repete derechef, que c'est icy le peuple le plus revesche, le plus superbe & le moins courtois de tous ceux que j'ay veus ; mais aussi est-il le mieux couvert, le mieux matachié & le plus joly & paré de tous ; comme si à la braverie estoit inseparablement attachée & conjointe la superbe, la vanité & l'orgueil, mere nourriciere de tout le reste des vices & pechez. Les jeunes femmes & filles semblent des Nymphes, tant elles sont bien accommodees, & des Biches, tant elles sont legeres du pied. Nous passâmes le reste du jour à nous cabaner,

& encor tout le suyvnt pour la venuë du Truchement Bruslé, qui nous prioit de l'attendre de compagnie: mais nous trouvasmes si peu de courtoisie & de faveur dans ce village, qu'aucun ne nous y voulut pas traicter un seul morceau de poisson qu'à prix déraisonnable, peut-estre par un ressentiment qu'ils avoient de ne leur avoir laissé les bleds & farines en leur liberté, comme ils s'estoient promis. Ils ne laissoient pourtant de nous venir voir devant nostre cabane; neantmoins plustost pour nous controller & se mocquer de nous, que pour s'instruire de leur salut: car à l'heure du repas me voyant souffler ma Sagamité, pour estre trop chaude, ils s'en prenoient à rire, ne considerans point que je n'avois pas la langue ny le palais ferré ny endurcy comme eux.

N'escaillent leur poisson.

Au partir de ce village, nous allasmes cabaner en un lieu tres-propre à la pesche,

où nous prismes quantité de poissons de diverses especes, que nous mangeasmes cuits en eauë & rostis: mais il y avoit cela d'incomode que mes gens n'escailloient point celuy qu'ils deminssoient dans la Sagamité, non plus que celuy qui se mangeoit en autre façon, telle estant leur coustume, de sorte qu'à chaque cueilleree de Sagamité qu'on prenoit, il falloit faire estat d'en cracher une partie dehors, & lors qu'ils avoient quelque morceau de viande à deminsser, ils se servoient de leur pied pour le tenir, & de la main¹⁵ pour la couper.

Mangeasmes un chien.

Les grands orages qu'il fit ce jour-là, & les pluies continuelles qui durerent jusques au lendemain matin, furent cause que nous logeasmes fort incommodement dans un lieu marescageux, où d'aventure nous trouvasmes un chien esgaré, que mes Sauvages prirent & tuerent à coups de haches, & le firent cuire pour nostre souper. Comme au chef, ils me presenterent la teste, mais je vous assure qu'elle estoit si hideuse, & avoit une grande gueule beante si desagréable, que je n'eus pas le courage d'en manger, & me contentay d'un morceau de la cuisse. Au souper du lendemain nous mangeasmes un' Aigle, que mes gens m'avoient desnichee, puis

15. HC, p. 815: «& d'un meschant cousteau».

deux ou trois autres en autre temps, pour ce que ces oyseaux estoient si lourds à porter, avec les avirons que j'avois desja en ma charge, que je ne pûs les conserver un plus long temps, & fallut nous en desfaire.

Le jour suyvnt, apres avoir tout porté à 5. ou 6. sauts, & passé par des lieux tres-perilleux, nous prismes giste en un petit hameau d'Algoumequins sur le bord de la riviere, qui a en cet endroit plus d'une bonne lieuë de large : le lendemain environ l'heure de midy, nous vismes deux Arcs au Ciel, fort visibles & apparens, qui tenoient devant nous les deux bords de la riviere comme deux arcades, sous lesquelles il sembloit que nous deussions passer. Le soir nos Sauvages mangerent un' Aigle, de laquelle je ne voulus pas seulement prendre du bouillon pour l'amour de nostre Seigneur, & le respect du Vendredy (bien que je fusse bien foible) dequoy mes gens resterent bien edifiez & satisfaits, que je ne fisse rien contre la volonté de nostre bon JESUS. Le matin nous nous mîmes sur la riviere, qui en cet en-

Grand nombre de
papillons.

droict est tres-large, & semble un lac, couvert par tout d'un si grand nombre de Papillons morts¹⁶, que j'eusse auparavant douté s'il y en auroit bien eu autant en tout le Canada: à quelques heures de là, un François, nommé la Montagne, avec ses Sauvages, se penserent perdre, & tomber dans un precipice & cheute d'eau, de laquelle ils ne fussent jamais sortis que morts & tous brisez, & leur faute estoit, en ce qu'ils n'avoient pas assez-tost pris terre.

Saut de la Chaudiere. Nous avons faict mention de plusieurs cheutes d'eau, & de quantité de sauts & de precipices dangereux: mais voicy le saut de la Chaudiere¹⁷ que nous allons presentement trouver, le plus admirable, le plus dangereux & le plus espouventable de tous: car il est large de plus d'un grand

16. Description imprécise; le papillon monarque (*Danaus plexippus*) atteint la vallée de l'Outaouais mais ses grands essaims se forment plus tard dans l'année et généralement plus au sud.

17. Champlain avait noté les noms français et montagnais de la rivière Chaudière (*Voyages*, 1613, p. 23); Sagard ajoute la traduction huronne *Anoò* (*infra*, p. 331); voir *infra*, p. 417, 425. C'est ici que Brûlé participait à la cérémonie du tabac mentionnée plus haut (p. 251).

quart de lieuë & demy¹⁸, il a au travers quantité de petites Isles qui ne sont que rochers aspres & difficiles, couvertes en partie de meschants petits bois, le tout entre coupé de concavitez & precipices, que ces bouillons & cheutes d'eau de six ou sept brasses, ont faict à succession de temps, & particulièrement à un certain endroit, où l'eau tombe de telle impetuositè sur un rocher au milieu de la riviere, qu'il s'y est cavé un large & profond bassin : si bien que l'eau courant là dedans circulairement, y faict de tres-puissans bouillons, qui produisent des grandes fumees du poudrin de l'eau qui s'eslevent en l'air. (Il y a encor' un autre semblable bassin ou chaudiere plus à l'autre bord de la riviere, qui est presque aussi impetueux & furieux que le premier, & rend de mesmes ses eauës en des grands precipices :) & c'est la raison pourquoy nos Montagnets & Canadiens ont donné à ce saut le nom *Asticou*, & les Hurons *Anoò*, qui veut dire chaudiere en l'une & en l'autre langue. Cette cheute d'eau meine un tel bruit dans ce bassin, que l'on l'entend de plus de deux lieuës loin, puis sort & tombe dans un' autre profonde concavité ou grand bassin, environné d'un grand rocher, où il ne se voit rien qu'une tres-epaisse escume, qui couvre & cache l'eau au dessous. Et comme je m'amusois à contempler & considerer toutes ces cheutes d'eau entrer de si grande impetuositè dans ces chaudiere, & en ressortir avec la mesme impetuositè, je me donnay garde que tous ces rochers d'alentour, où je me tenois, sembloient tous couverts de petits limas de pierre¹⁹, & n'en peux donner autre raison, sinon, que c'est, ou de la nature de la pierre mesme, ou que le poudrin de l'eau tombant là dessus, peut avoir causé tous ces effects : c'est aussi en cet endroit où je trouvay premierement des plantes d'un Lys incarnat, qui n'avoient que deux fleurs sur chacune tige.

Cheute d'eau admirable. Environ un quart de lieuë apres le saut de la chaudiere, nous passames à main droicte devant un autre saut ou cheute d'eau admirable, d'une riviere qui vient du costé du Su, laquelle tombe d'une telle

18. Cf. *HC*, p. 820: «un grand quart de lieuë»; la mesure corrigée est plus exacte (environ un kilomètre).

19. Vraisemblablement des fossiles de limaçon.

impetuosité de vingt ou vingt-cinq brasses de haut dans la grande riviere, sur laquelle nous estions, qu'elle faict deux arcades, qui ont de largeur pres de trois cens pas²⁰. Les jeunes hommes Sauvages se donnent quelquefois le plaisir de passer avec leurs Canots par derriere la plus large, & ne se mouillent que du poudrin que faict l'eau; mais il me semble qu'ils font en cela une grande folie, pour le danger qu'il y a assez eminent: & puis, à quel propos s'exposer sans profit dans un sujet qui nous peut causer un repentir & tirer sur nous la risée & la mocquerie de tous les autres? Les Yroquois venoient ordinairement jusques en ces contrees, pour surprendre nos Hurons au passage allans à la traicte; mais depuis qu'ils ont sceu qu'ils commençoient de mener des François avec eux, ils ont comme desisté d'y plus aller, neantmoins nos gens, à tout evenement, se tindrent toujours sur leur garde, depeur de quelque surprise, & s'allerent cabaner hors danger, & comme nous souffrismes les grandes ardeurs du Soleil pendant le jour, il nous fallut de mesme souffrir les orages, les grands bruits du tonnerre, & les pluyes continues pendant la nuict, jusques au lendemain matin, que nous nous remismes en chemin, encore tous mouillez, & affligez d'un faux rapport qui nous avoit esté faict par un Algonmequin, que la flotte de France estoit perie en mer, & que c'estoit perdre temps à mes gens de descendre jusques à Kebec: mais apres estre un peu r'entré en moy mesme, & ruminé ce qui en pouvoit estre, je me doutay incontinent du stratageme & de la finesse de l'Algonmequin qui avoit controuvé ce mensonge, pour nous faire retourner en arriere, & en suite persuader à tous les autres Hurons de n'aller point à la traicte. Je fis donc entendre à mes Sauvages la malice de l'homme, & leur fis continuer nostre voyage, avec esperance de bon succez.

Petite Nation.

De là nous allasmes cabaner à la petite Nation que nos Hurons appellent *Quieunontateronons*²¹, où nous n'eusmes pas à peine pris terre, & dressé

20. Cf. Champlain: «400 pas» (*Voyages*, 1613, p. 22); la mesure de Sagard est plus exacte, ainsi que sa description de l'arc des chutes Rideau.

21. Texte de base: «*Quieunontatetenons*». Nous corrigeons d'après les autres occurrences. Cependant, cet ethnonyme est probablement mal copié, pour *Ononchateronons*; voir *supra*, p. 240.

nostre Cabane, que les deputez du village nous vindrent visiter, & supplier nos gens d'essuyer les larmes de vingt-cinq ou trente pauvres vefves qui avoient perdu leurs marys l'hyver passé; les uns de la faim, & les autres de diverses maladies naturelles, je les priay d'avoir patience en cette pressante necessité, & que le tout ne consistoit qu'à quelque petit present qu'il falloit faire à ces pauvres vefves pour addoucir leur douleur, & essuyer leurs larmes. Ils en firent en effect leur petit devoir, & donnerent un present de bled d'Inde & de farine à ces pauvres bonnes gens: je les appelle bons, pource qu'en effect je les trouvay tels, & d'une humeur tellement accommodante, douce & pleine d'honnesteté, que je m'en trouvay fort edifié & satisfait.

Ce fut icy où je trouvay dans les bois environ un petit quart de lieuë du village, ce pauvre Sauvage malade²², enfermé dans une Cabane ronde, couché de son long auprès d'un petit feu, duquel j'ay faict mention cy-devant au chapitre des malades. Me promenant par le village, & visitant les Sauvages, un jeune garçon me fit present d'un petit Rat musqué, pour lequel je luy donnay en eschange un autre petit present, duquel il faisoit autant d'estat, que je faisois de ce petit animal. Le Truchement Bruslé, qui s'estoit là venu cabaner avec nous, traitta un Chien, dequoy nous fismes festin le lendemain matin, en compagnie de plusieurs Sauvages de nos Canots, & puis nous troussasmes bagage, fismes nos apprests, & nous mismes en chemin, nonobstant les nouveaux advis que les Algoumequins nous donnoient des Navires de France qu'ils croyoient estre perduës & submergees en mer, ou pris par les Corsaires & en effect il y avoit de l'apparence assez de le croire, en ce que le temps de leur arrivee ordinaire estoit desja de long temps esoulé, & si on n'en recevoit aucune nouvelle²³. Ce fut ce qui me mit pour lors dans les doutes, bien que je fisse tousjours bonne mine à mes gens, depeur qu'ils ne s'en retournassent, comme ils en estoient sur le point.

22. Voir *supra*, p. 274.

23. Champlain confirme la réception, les 1^{er} et 2 juin, de mauvaises nouvelles concernant les navires de la Compagnie, dont un seul arrivait alors à Tadoussac (*Voyages*, 1632, p. 69-70); le 28 juin, il apprend la déception des Hurons descendus à la traite (*ibid.*, p. 72).

Saut saint Louys.

Passans au saut saint Louys, long d'une bonne lieuë, & tres-dangereux en plusieurs endroicts, nostre Seigneur me garantit & preserva d'un precipice & cheute d'eau où je m'en allois tomber infailliblement : car comme mes Sauvages en des eaux basses conduisoient le Canot à la main, estant moy seul dedans, pour ce que je ne les pouvois suyvre à pied, dans les eaux, ny sur la terre par trop montagneuse, & embarrassee de bois & de rochers, la violence de l'eau leur ayant faict eschapper des mains, je me jettay fort à propos sur une petite roche en passant, puis en mesme temps le Canot tombe par une cheute d'eau dans un precipice, parmy les bouillons & les rochers, d'où ils le retirent à demy brisé avec la longue corde, que (prevoyant le danger) ils y avoient attachee, & apres ils le raccommoderent à terre, avec des pieces d'escorce qu'ils portoient quant-&-eux : depuis nous souffrismes encore plusieurs coups de vagues dans nostre petit vaisseau, & passasmes par de grandes, hautes & perilleuses eslevations d'eau, qui faisoient dancier, hausser & baisser nostre Canot d'une merveilleuse façon, pendant que je m'y tenois couché & raccourcy, pour ne point empescher mes Sauvages de bien gouverner, & voir de quel bord ils devoient prendre. De là nous allasmes cabaner dans une Sapiniere assez incommodement, d'où nous partismes le lendemain matin, encore tous mouillezz, & continuasmes nostre chemin par un lac, & de là par la grande riviere, jusques à deux lieuës pres du Cap de Victoire, où nous cabasmes sous un arbre un peu à couvert des pluyes, qui continuerent du soir jusques au lendemain matin, que nous nous rendismes audict Cap de Victoire, où desja estoit arrivé depuis deux jours le Truchement Bruslé, avec deux ou trois Canots Hurons.

Fourbe inventee par
les Canadiens.

Je vous rends graces, ô mon Dieu, que vous nous avez conduits jusques icy sans peril; mais voicy je ne suis pas plustost descendu à terre, pensant me rafraichir, que j'entends les plaintes du Truchement & de ses gens, qui sont empeschez par les Montagnets & Algoumequins de passer outre, & veulent qu'ils attendent là avec eux les barques de la traicte : je ne trouvoy point à propos de leur obeyr, & dis que je voulois descendre, & que pour eux qu'ils demeurassent là, s'ils vouloient; & me voyant dans cette resolution, & que difficile-

ment me pouvoient ils empescher, & encore moins osoient-ils me violenter, comme ils avoient faict le Truchement. Ils trouverent invention d'intimider nos Hurons par une fourbe qu'ils leur firent croire, pour à tout le moins tirer d'eux quelques presens. Ils firent donc courir un bruit qu'ils avoient receu vingt coliers de Pourceleine des *Ignierhonons* (ennemis mortels des Hurons) à la charge de les envoyer advertir de l'arrivee desdits Hurons, afin qu'ils peussent les venir tous mettre à mort, & qu'en peu de temps ils viendroient en tres grand nombre. Nos gens, vainement espouventez de cette mauvaise nouvelle, tindrent conseil là dessus, un peu à l'escart dans le bois, où je fus appelé avec le Truchement, qui estoit d'aussi legere croyance qu'eux, & pour conclusion ils se cottiserent tous ; qui de rets, qui de petun, bled, farine & autres choses, qu'ils donnerent aux

Sauvages sujets à mentir.

Capitaines & Chefs principaux des Montagnets & Algoumequins, afin de se les obliger. Il n'y eut que mes Sauvages qui ne donnerent rien : car je me doutay incontinent du stratageme & mensonge auquel les Sauvages sont sujets, & se font aysement croire à ceux de leur sorte : car ils n'ont qu'à dire je l'ay songé, s'ils ne veulent dire on me l'a dit, & cela suffit.

Thresor des Hurons.

Mais puis que nous sommes à parler des presens des Sauvages, avant que passer outre nous en dirons les particularitez, & d'où ils tirent particulièrement ceux qu'ils font en commun. En toutes les villes, bourgs & villages de nos Hurons, ils font un certain amas de coliers de pourceleine, rassades, haches, cousteaux, & generallement de tout ce qu'ils gagnent ou obtiennent pour le commun ; soit à la guerre, traicté de paix, rachapt de prisonniers, peages des Nations qui passent sur leurs terres, & par toute autre voye & maniere qui se presente. Or est il que toutes ces choses sont mises & disposees entre les mains & en la garde de l'un des Capitaines du lieu, à ce destiné, comme Thresorier de la Republique : & lors qu'il est question de faire quelque present pour le bien & salut commun de tous, ou pour s'exempter de guerre, pour la paix, ou pour autre service du public. Ils assemblent le conseil, auquel, apres avoir deduit la necessité urgente qui les oblige de puiser dans le thresor, & arresté le nombre & la qualité des marchandises qui en doivent estre tirees, on advise le

Thresorier de fouïller dans les coffres, & d'en apporter tout ce qui a esté ordonné, & s'il se trouve espuisé de finances, pour lors chacun se cottise librement de ce qu'il peut, & sans violence aucune donne de ses moyens selon sa commodité & bonne volonté; & jamais ils ne manquent de trouver les choses necessaires & accordees, tant ils ont le cœur genereux & assis en bon lieu, pour le salut commun.

Partons du Cap de Victoire. Pour revenir au dessein que j'avois de partir du Cap de Victoire, & d'aller jusqu'à Kebec, je me resolus en fin (apres avoir un peu contesté avec les Montagnets & Algoumequins) de faire mettre nostre Canot en l'eau, comme je fis, dès la poincte du jour, que tous les Sauvages dormoient encore, & n'esveillay personne que le Truchement pour me suyvre, s'il pouvoit, ce qu'il fist au mesme instant, & fismes telle diligence, favorisez du courant de l'eau, & qu'il n'y avoit aucun saut à passer, que nous fismes vingt-quatre bonnes lieuës ce jour là, nonobstant l'incommodité de la pluye, & cabanasmes au lieu qu'on dit estre le milieu du chemin de Kebec au Cap de Victoire, où nous trouvastes une barque à laquelle on nous donna la collation, puis des pois & des prunes pour faire chaudiere entre nos Sauvages, lesquels d'ayse, me dirent alors que j'estois un vray Capitaine, & qu'ils ne s'estoient point trompez en la croyance qu'ils en avoient tousjours eüe, veu la reverence & le respect que me portoient les François, & les presents qu'ils m'avoient faicts, qui estoient ces pois & ces pruneaux, desquels ils firent bonne expedition à l'heure du souper, ou plustost disner car nous n'avions encore beu ny mangé de tout le jour.

Le lendemain dès le grand matin, nous partismes de là, & en peu d'heures trouvastes une autre barque, qui n'avoit encore levé l'anchre faute d'un bon vent: & apres avoir salüé celui qui y commandoit, avec le reste de l'equipage, & faict un peu de collation, nous passastes outre en diligence, pour pouvoir arriver à Kebec ce jour là mesme, comme nous fismes avec la grace du bon Dieu. Sur l'heure de midy mes Sauvages cachèrent sous du sable un peu de bled d'Inde à l'accoustumee, & firent festin de farine cuite, arrousee de suif d'Eslan fondu: mais j'en mangeay tres-peu pour lors (sous esperance de mieux le

soir :) car comme je ressentais déjà l'air de Kebec, ces viandes insipides & de mauvais goût, ne me sembloient pas si bonnes qu'auparavant particulièrement ce suif fondu, qui sembloit proprement à celui de nos chandelles, lequel seroit là mangé en guise d'huile, ou de beurre frais, & eussions été trop heureux d'en avoir pour mettre dans notre pauvre Menestre au pays des Hurons.

A une bonne lieue ou deux de Kebec, nous passâmes assez proche d'un village de Montagnets, dressé sur le bord de la rivière, dans une Sapinière, le Capitaine duquel, avec plusieurs autres de sa bande, nous vindrent à la rencontre dans un Canot, & vouloient à toute force contraindre mes Sauvages de leur donner une partie de leur bled & farine, comme étant deus (disoient-ils) à leur Capitaine, pour le passage & entrée dans leurs terres : mais les François qui là avoient été envoyés exprès dans une Chaloupe, pour empêcher ces insolences, leur firent lâcher prise, tellement que mes gens ne furent en rien foulés, que du reste de notre Menestre du dîner, qui étoit encore dans le pot, laquelle ces Montagnets mangèrent à pleine main toute froide, sans autre cérémonie.

Nostre arrivée à Kebec.

De là nous arrivâmes d'assez bonne heure à Kebec, & eus le premier à ma rencontre le bon Pere Joseph, qui y étoit arrivé depuis huit jours, avec lequel (après m'être un peu rafraîchi, & reçu la courtoisie de Messieurs de l'habitation²⁴, & veu cabaner mes Sauvages) je fus à notre petit Convent, situé sur la rivière saint Charles, où je trouvai tous nos Confrères en bonne santé, Dieu merci : desquels (après l'action de grâces que nous rendîmes premièrement à Dieu & à ses Saints) je reçus la charité & bon accueil que ma foiblesse, lassitude & débilité pouvoit espérer d'eux.

Quelques jours après il fut question de faire mes petits apprêts, pour retourner promptement aux Hurons avec mes Sauvages, qui avoient achevé leur traite; mais quand tout fut prêt, & que je pensai partir, il me fut délivré des lettres avec

24. De Caen et Champlain (voir *HC*, p. 834) ; Sagard arrive à Québec le 16 juin 1624 (*Voyages*, 1632, 2^e partie, p. 74).

une obedience, de la part de nostre Reverend Pere Provincial, par lesquelles il me mandoit de m'embarquer au plus prochain voyage, pour retourner en France, demeurer de Communauté en nostre Convent de Paris, où il desiroit se servir de moy.

Il fallut donc changer de batterie, & delaisser Dieu pour Dieu par l'obeyssance, puis que sa divine Majesté en avoit ainsi ordonné. Car je ne pû recevoir aucune raison pour bonne, de celles qu'on m'alleguoit de ne m'en point retourner, & d'envoyer mes excuses par escrit à nostre Reverend Pere Provincial, pource qu'une simple obeyssance estoit plus conforme à mon humeur, que tout le bien que j'eusse peu esperer par mon travail au salut & conversion de ce pauvre peuple, sans icelle.

En delaisant la nouvelle France, je perdis aussi l'occasion d'un voyage de deux ou trois cens lieues au delà des Hurons, tirant au Su, que j'avois promis faire avec mes Sauvages, si tost que nous eussions esté de retour dans le pays, pendant que le Pere Nicolas eust esté descouvrir quelqu'autre Nation du costé du Nord. Mais Dieu, admirable en toutes choses, sans la permission duquel une seule feuille d'arbre ne tombe point, a voulu que la chose soit arrivee autrement.

Prends congé de mes Sauvages. Prenant congé de mes pauvres Sauvages affligez de mon depart, je taschay de les consoler, & leur donnay esperance de les revoir au plustost qu'il me seroit possible, & que le voyage que je devois faire en France ne procedoit pas d'aucun mescontentement que j'eusse reçu d'eux, ny pour envie qu'eusse de les abandonner; ains pour quelqu'autre affaire particuliere qui m'obligeoit de m'absenter d'eux pour un temps. Ils me prierent de me ressouvenir de mes promesses, & puis que je ne pouvois estre diverty de ce voyage, qu'au moins je me rendisse à Kebec dans dix ou douze Lunes, & qu'ils ne manqueroient pas de m'y venir retrouver, pour me reconduire en leur pays. Il est vray que ces pauvres gens ne manquerent pas de m'y venir rechercher l'annee d'apres, comme il me fut mandé par nos Religieux: mais l'obedience de mes Superieurs qui m'employoit à autre chose à Paris, ne me permist pas d'y retourner, comme j'eusse bien désiré.

Avant mon depart nous les conduisimes dans nostre Convent, leur fismes festin, & toute la courtoisie & tesmoignage d'amitié à nous possible, & leur donnasmes à tous quelque petit present, particulièrement au Capitaine & Chef du Canot, auquel nous donnasmes un Chat pour porter à son pays, comme chose rare, & à eux incogneuë: ce present luy agreea infiniment, & en fit grand estat; mais voyant que ce Chat venoit à nous lors que nous l'appelions, il conjectura de là qu'il estoit plein de raison, & qu'il entendoit tout ce que nous luy disions: c'est pourquoy, apres nous avoir humblement remercié d'un present si rare, il nous pria de dire à ce Chat que quand il seroit en son pays qu'il ne fist point du mauvais & qu'il ne s'en allast point courir par les autres Cabanes ny par les forests; mais qu'il demeurast tousjours dans son logis pour manger les Souris, & qu'il l'aymeroit comme son fils, & ne luy laisseroit avoir faute de rien.

Je vous laisse à penser & considerer la naïfveté & simplicité de ce bon homme, qui pensoit encore le mesme entendement & la mesme raison estre au reste des animaux de l'habitation, & s'il fut pas necessaire le tirer de cette pensee, & le mettre luy-mesme dans la raison, puis que desja il m'avoit faict auparavant la mesme question, touchant le flux et reflux de la mer, qu'il croyoit par cet effect estre animee, entendre & avoir une volonté.

C'est à present, c'est à cett' heure, qu'il faut que je te quitte, ô pauvre Canada, ô ma chere Province des Hurons, celle que j'avois choisie pour finir ma vie en travaillant à ta conversion! penses-tu que ce ne soit sans un regret & une extreme douleur, puis que je te vois encore gisante dans l'espaisse tenebre de l'infidelité, si peu illuminee du Ciel, si peu esclaيرة de la raison, & si abrutie dans l'habitude de tes mauvaises coustumes? tu as mal mesnagé les graces que le Ciel t'a offertes, tu veux estre Chrestienne, tu me l'as dit. Mais hélas! la croyance ne suffit pas, il faut le Baptisme: mais si tu ne quittes tout ce qui est de vicieux en toy, de quoy te serviront la croyance & le Baptisme, sinon d'une plus grande condamnation? J'espere en mon Dieu toutesfois, que tu feras mieux, & que tu seras celle qui jugera & condamnera un jour devant le grand Dieu vivant beaucoup de Chrestiens plus mal vivans, & mieux instruits que toy, qui n'as encore veu de Religieux, que des pauvres Recollets du

Seraphique saint François, qui ont offert à Dieu & leur vie & leur sang pour ton salut.

Passons maintenant dans ces barques jusques à Tadoussac, où le grand vaisseau nous attend, puis que nous avons fait nos adieux à nos Freres, aux François, & à nos pauvres Sauvages. Ce grand vaisseau nous conduira à Gaspé, où nous apprendrons que les Anglois nous attendent à la Manche avec deux grands Navires de guerre pour nous prendre au passage; mais Dieu en disposera autrement, s'il luy plaist.

Cet advis donné par des pescheurs, nous fit encore tarder quelques jours, pour avoir la compagnie des trois autres vaisseaux de la flotte qui se chargeoient de Moluës, avec lesquels nous fismes voile, & courusmes en vain un Escumeur de mer Rochelois, qui nous estoit venu recognoistre environ trois cens lieuës au deçà du grand Banc: puis arrivez assez pres de la Manche, il s'esleva une brume si obscure & favorable pour nous, qu'ayans, à cause d'icelle, perdu nostre route, & donné jusques dans la terre d'Angleterre, en une petite Baye proche une tour à demy ruynee, nous ne fusmes nullement apperceus de ces guetteurs qui nous pensoient surprendre en chemin, & arrivasmes (assistez de la grace de nostre bon Dieu) à la rade de Dieppe, & de là (de nostre pied) à nostre Convent de Paris fort heureusement & pleins de santé Dieu mercy, auquel soit honneur, gloire & louange à jamais. Ainsi soit-il.

DICTIONNAIRE
DE LA LANGUE
HURONNE,

Necessaire à ceux qui n'ont l'intelligence d'icelle,
& ont à traiter avec les Sauvages du pays.

Par Fr. GABRIEL SAGARD, Recollet de
S. François, de la Province de S. Denys.

Page laissée blanche

Avec Privilege du Roy

DICTIONNAIRE

DE

LA LANGUE HURONNE,

Par Fr. Gabriel Sagard, Recollet de
saint François, de la Province
de S. Denys.

L Le peché des ambitieux Babyloniens, qui pensoient s'eslever jusques au Ciel, par la hauteſſe de leur incomparable tour, pour s'exempter d'un ſecond deluge univerſel, s'eſt communiqué par ſes effets à toutes les autres Nations du monde¹; de maniere que nous voyons par experience, qu'à peine ſe peut-il trouver une ſeule Province ou Nation, qui n'aye un langage particulier, ou du moins qui ne differe d'accents & de beaucoup de mots. Parmi nos Sauvages meſme il n'y a ſi petit peuple qui ne ſoit diſſemblable de l'autre en leur maniere de parler. Les Hurons ont leur langage particulier, & les Algoumequins, Montagnets & Canadiens en ont un autre tout different, de ſorte qu'ils ne ſ'entr'entendent point, excepté les *Skéquaneronons*, *Honquerons* & *Anasaquanans*, lesſquels ont quelque correfpondance, & ſ'entr'entendent en quelque choſe: mais pour les

1. Genèſe, 11.

Hurons ou *Houandates*, leur langue est tellement particuliere & differente de toutes les autres, qu'elle ne derive d'aucune². Par exemple, les Hurons appellent un chien *Gagnenon*, les Epicerins *Arionce*, & les Canadiens ou Montagnets *Atimoy*: tellement qu'on voit une grande difference en ces trois mots, qui ne signifient neantmoins qu'une mesme chose chacun en sa langue. De plus, pour dire mon pere en Huron, faut dire *Aystan*, & en Canadien *Notaoui*: pour dire ma mere en Huron, *Anan*, *Ondouen*, en Canadien, *Necaoui*: ma tante, en Huron *Harha*, & en Canadien, *Netousisse*: du pain en Huron, *Andataroni*, & en Canadien, *Pacouechigan*, & de la galette *Caracona*. Je ne t'entends point en Huron, *Danstan téaronca*, & en Canadien faut dire, *Noma quinisi-totatin*. Je pourrois encore adjouster un grand nombre de mots Canadiens & Hurons, pour en faire mieux cognoistre la difference, & qu'il n'y a point de rapport d'une langue à l'autre; mais ce peu que je viens de mettre icy doit suffire pour satisfaire & contenter ceux qui en auroient peu douter.

Et bien que je sois tres peu versé en langue Huronne, & fort incapable de faire quelque chose de bien: Si est-ce que je feray volontiers part au public (puis qu'il est ainsi jugé à propos) de ce peu que j'en sçay, par ce Dictionaire que j'ay grossierement dressé, pour la commodité & utilité de ceux qui ont à voyager dans le païs, & n'ont l'intelligence de ladite langue: car je sçay combien vaut la peine d'avoir affaire à un peuple & ne l'entendre point. Je veux bien neantmoins les advertir que ce n'est point assez de sçavoir lire, & dire les mots à nostre mode, il faut de plus observer la prononciation & les accents du pays, autrement on ne se pourra faire entendre que tres-difficilement; & si outre cela, comme nous voyons en France beaucoup de differents accents & de mots, nous voyons la mesme chose aux Provinces, villes & villages où la langue Huronne est en usage. C'est pourquoy il ne se faudra point estonner si en voyageant dans le pays, on trouve cette difficulté, & qu'une mesme chose se dise un peu differemment, ou tout autrement en un lieu qu'en un autre, dans un mesme village, & encore dans une mesme Cabane. Par exemple, pour dire des raisins un prononcera *Ochahenna*, & un

2. Sagard identifie ici la famille des langues algiques, mais non les iroquoiennes; il corrigera cette lacune dans *HC*, p. 359.

autre dira *Ochahenda*; puis pour dire, voyla qui est bien, voyla qui est beau, un dira *Onguianné*, & l'autre dira *Onguiendé*³; pour dire l'emmeines tu, l'emmeneras-tu, un prononcera *Etcheignon*, & un autre dira *Etseignon*, & ceux-là sont des moins differents: car il y en a beaucoup d'autres si peu approchans, & tellement dissemblables, nonobstant qu'ils soient d'une mesme langue, & ne signifient tous qu'une mesme chose, que les confrontans ils ne se ressemblent en rien qu'à la signification, comme ces deux mots *Andahia* & *Hoüetnen* le demonstrent, lesquels signifient l'un & l'autre cousteau, neantmoins sont tous differents⁴.

Il y a encore une autre chose à remarquer en cette langue: c'est que pour affirmer ou s'informer d'un mesme sujet, ils n'usent que d'un mesme mot sans adjonction. Par exemple, affirmer qu'une chose est faicte, ou s'informer sçavoir si elle est faicte, ils ne disent que *Achongna*, ou *Onnen achongná*: & n'y a que la cadence ou façon de prononcer, qui donne à cognoistre si on interroge, ou si on assure; & afin de ne point repeter tant de fois une mesme chose, & neantmoins faire sçavoir & comprendre comme on peut user des mots, j'ay mis à la fin des periodes, aff. ou int, pour dire aff. qu'on s'en peut servir pour affirmer la chose, ou int., pour advertir que sans y rien changer cela sert encore pour interroger.

Et pour ce que nos gens confondent encore souvent les temps presens, passez ou à venir; les premieres, secondes ou troisiemes personnes, le pluriel & le singulier, & les genres masculin & feminin, ordinairement sans aucun changement, diminution ou adjonction des mots & syllabes. J'ay aussi marqué aux endroits plus difficiles, des lettres necessaires & propres pour sortir de toutes ces difficultez, & voir comme & en combien de sortes on se peut servir d'une periode & façon de parler, sans estre obligé d'y rien changer, que la cadence & le ton. Pour le temps present j'ay mis un point, pour le préterit un pr. & pour le futur un fu.

3. Seul cet exemple ne correspond pas au lexique (voir *infra*, p. 359).

4. Effectivement, on trouve ces mots différens sous «Donner», «Desrober», «Esguysen», «Jetter», «Meubles», «Perdre», «Porter». On pourrait faire la même remarque sur les mots hurons très différens pour «Chien», «Raquettes» et le grand nombre d'expressions comprenant le sème «Maison».

Pour les personnes, il y a pour la premiere un 1. pour la seconde un 2. & pour la troisieme un 3. & per. signifie personne, & le singulier & pluriel par S. P. & les genres masculin & feminin par M. & F.⁵.

Si je n'eusse craint de grossir trop inutilement ce Dictionnaire, que je me suis proposé d'abreger le plus que faire se pourra, j'aurois, pour la commodité des plus simples, escrit les choses plus au long: car je sçay, par experience, que si ce Dictionnaire n'enseignoit & donnoit les choses toutes digerees à ceux qui n'ont qu'à passer dans le pays, ou à traiter peu souvent avec les Hurons, qu'ils ne pourroient d'eux mesmes, (en ces commencemens) assembler, composer ny dresser ce qu'ils auroient à dire avec toutes les regles qu'on leur pourroit donner, & feroient souvent autant de fautes qu'ils diroient de mots, pour ce qu'il n'y a que la pratique & le long usage de la langue qui peut user des regles; qui sont autant confuses & mal-aisees à connoistre, comme la langue est imparfaicte.

Ils ont un grand nombre de mots, qui sont autant de sentences, & d'autres composez qui sont tres beaux, comme *Assimenta* baille l'alesne⁶: *Taoxritan*, donne-moy du poisson: mais ils en ont aussi d'autres qu'il faut entendre en divers sens, selon les sujets & les rencontres qui se presentent. Et comme par deçà on invente des mots nouveaux, des mots du temps, & des mots à la mode, & d'un accent de Cour, qui a presque ensevely l'ancien Gaulois⁷. Nos Hurons, & generally toutes les autres Nations, ont la mesme instabilité de langage, & changent tellement leurs mots, qu'à succession de temps l'ancien Huron est presque tout autre que celui du present, & change encore, selon que j'ay peu conjecturer & apprendre en leur parlant: car l'esprit se subtilise, & vieillissant corrige les choses, & les met dans leur perfection⁸.

5. Ces indications grammaticales ne sont pas rigoureusement suivies dans le corps du dictionnaire.

6. Texte de base: «la leine». Voir *infra*, p. 399.

7. Nous supprimons l'alinéa placé à cet endroit dans le texte de base.

8. L'instabilité des langues vernaculaires était depuis longtemps une préoccupation pour les théologiens. Jointe à la pauvreté des langues «sauvages», elle paraissait à Brébeuf un obstacle presque insurmontable à la communication

Quelqu'un me dira, que je n'ay pas bien observé l'ordre Alphabetique en mon Dictionaire, imparfaict en beaucoup de choses, & que je devois me donner du temps pour le polir & rendre dans sa perfection, puis qu'il devoit paroistre en public, & servir en un siecle où les esprits plus parfaicts peuvent à peine contenter les moins avancez. Mais il faut premierement considerer qu'un ordre si exact n'estoit point autrement necessaire, & que pour observer de tout point cette politesse & ordre Alphabetique, qu'il m'y eust fallu employer un grand temps au delà de dix ou douze petits jours que j'y ay employez en fournissant la presse.

Secondement, qu'il est question d'une langue sauvage, presque sans regle, & tellement imparfaicte, qu'un plus habile que moy se trouveroit bien empesché, (non pas de controller mes escrits) mais de mieux faire: aussi ne s'est-il encore trouvé personne qui se soit mis en devoir d'en dresser des Rudiments autre que celui-cy, pour la grande difficulté qu'il y a: & cette difficulté me doit servir d'excuse, si par mesgard il s'y est glissé quelques fautes, comme aussi à l'Imprimeur, qui n'a pû observer tous les poincts marquez, qui eussent esté necessaires sur plusieurs lettres capitales, & autres, qui ne sont point en usage chez-nous, & qu'il m'a fallu passer sous silence⁹.

Si peu de lumiere que j'aye eu dans la langue Canadienne, je n'y ay pas recogneu tant de difficulté qu'en celle-cy, (bien que plus grave & magistrale) car on en peut dresser des Declinaisons & Conjugaisons, & observer assez bien les temps, les genres & les nombres; mais pour la Huronne, tout y est tellement confondu & imparfaict, comme j'ay desja dict, qu'il n'y a que la pratique & le long usage qui y peut perfectionner les negligens & peu

des dogmes essentiels (voir *Relation* de 1636, JR, vol. 10, p. 116). Des études modernes trouvent une plus grande continuité entre les langues iroquoiennes de différentes époques (voir *Long Journey*, p. xlv-xlvii).

9. Les «points marquez» sur le manuscrit et les cadences mentionnées plus haut (p. 345) font penser que la fonction phonémique de la prononciation était mieux connue qu'elle ne le paraît dans la version imprimée. On sait que Brébeuf annonçait des découvertes importantes dans ce sens en 1636 (voir V. E. Hanzeli, *Missionary Linguistics in New France*, p. 64).

studieux: car pour les autres qui ont envie d'y profiter, il n'y a que les commencemens de difficiles, & Dieu donne lumiere au reste, avec le soin qu'on y apporte, favorisé du secours & de l'assistance des Sauvages qui est grandement utile, & duquel je me servois journellement, pour me rendre leur langue familiere.

La principale chose qui m'a obligé d'escire sur cette matiere, est un desir particulier que j'ay d'ayder ceux qui entreprendront ce voyage, pour le salut & la conversion de ces pauvres Sauvages Hurons: car le seul ressouvenir de ces pauvres gens me touche tellement en l'ame, que je voudrois les pouvoir tous porter dans le Ciel apres une bonne conversion, que je prie Dieu leur donner, bannissant de leur cœur tout ce qui est de vicieux, & de leurs terres tous les Anglois¹⁰, ennemis de la foy, pour y rentrer aussi glorieusement, comme ils nous en ont chassé injustement, avec tout le reste des François.

10. Au moment de la publication, d'autres Français étaient déjà partis pour reprendre possession de Québec, à la suite du traité de Saint-Germain-en-Laye (signé le 29 mars 1632).

LES MOTS FRANÇOIS

tournez en Huron.

Aa

Aagé, plus aagé.

Lequel est le plus grand & le plus aagé? *Sinan hoïen?*

Le plus aagé. *Aroüanne.*

Le plus aagé apres. *Kieusquenhatetsathré.*

Le plus jeune, plus petit. *Yasquenia Ocquanré.*

Ils viendront plus grands. *Aroüanna.*

Ab

Abbayer, hurler.

Le chien, un chien abbaye. *Gagnenon*¹ *hihangya.*

Le chien, un chien hurle. *Gagnenon auhahog.*

Al

Aller, partir.

Où vas-tu? 3. per. *Naché.*

Où allez-vous? *Anansesquoy?*

Où vas-tu? où iras-tu? *Naxret?*

Où va-il? *Onnennaxrhet?*

N. où est, où est allée la B? *N. naché B?*

T'en iras-tu? *Squirota?*

Ne t'en iras-tu point d'icy? *Tesquandaratte?*

Iras-tu à N. aff. *Harhettétandé?* N.

Iras-tu aux François? 1. 2. 3. per. *Agnonhac harhet?*

Sachétanné atignonhac?

Adieu, je m'en vay. *Onnensagué, Onnentsauoy.*

1. Texte de base: «Gagnenou». Voir *supra*, p. 77.

Je parts, je m'en vay. *Onnenarasqua*.
 Je m'en iray, partiray-je? int. *Agarasqua?*
 Je m'en vay en voyage. *Tiaeincha*.
 Je m'en vay bien loin. *Aquatontaran*.
 Je partiray demain matin. *Asonrahouy achieteque² arasqua*.
 Nous partirons dans deux Lunes. *Teni ara andicha. Teni ara*.
 Je ne m'en vay point, je ne parts point. *Danstan téarasqua*.
 Je n'y vay point. *Stan téesset*.
 Nous allons à N. *Onsayon N*.
 Dy-leur que nous allons à N. *Chihon onsayon N*.
 J'iray aux f. 3. per. *Eni f. harhet, f. aheindet*.
 Nous irons tous à T. 3. per. *T. auoiti soution*.
 J'iray avec mon frere. *Aandet deyataquen*.
 J'iray avec N. à M. N. M. *etsetandet*.
 J'iray, je m'en iray avec toy. *Etsandet*.
 Vien avec moy, allons ensemble. pl. *Etsondenon*.
 Allons. *Yo*.
 [?]³ *Adsa, etquoy, yoetsitet, Yosequoy, Noséquoy*.
 Allons, partons. *Yo agarasqua*.
 Partons tout maintenant. *Dyoüychien, onhoüa sachiehondi*.
 Dans combien de jours partiras-tu? *To eoentaye sarasqua?*
 Quand partiras-tu? *Nanhouey sesquarasqua?*
 N'y va point, ne t'en va point. *Ennon tsandet*.
 Ce B icy va-il avec vous? int. *B escoitandet*.
 Lesquels sont ceux qui iront? *Sinan toéuhoi*.
 Celui-cy ira-il point? *Ca non sarhet?*
 N. n'yra point à K. *Stan téhouénon K. N*.
 Ils n'yront pas, ils ne s'en iront pas. *Stan téhouénon*.
 Ils ne partent pas encore. *Asson narasquonte*.
 Il est party ce matin. pl. *Assonrauoinan arasqua*.
Ohonuhati arasqua assonrauoinan.
 Il s'en est allé. *Onné ahouénon*.
 I. est-il party? aff. *I. Sarhet?*
 Il est allé avec N. *N. éondénon Ahouénon*.
 Il est allé avec luy. *Ahouénon Ondénon*.
 Elle s'en est allée, elle s'en est retournée. *Onne tsauoinon*.
 Et les autres aussi. *Onnenhoüa*.

2. Texte de base: «*achieteqne*». Voir *supra*, p. 77.

3. Les mots en français manquent.

Les autres s'en sont allez. *Onnen houa andarasqua.*
 Il ira passer, il passera l'hyver qui vient à N. N. *esquatochron.*

Animaux, nourrir animaux.
Oyseaux.

Aigle. *Sondaqua.*
 Oyseau de proie. *Ahoüatantaque.*
 Coq-d'Inde. *Ondetontaque.*
 Gruë. *Tochingo.*
 Outarde. *Ahonque.*
 Canart. *Taron.*
 Perdrix. *Acoissan.*
 Cigne. *Horhey.*
 Tourterelle. *Orittey, Hyo.*
 Corbeau. *Oraquan.*
 Gay. *Tintian.*
 Chat-huant. *Ocoho, Ihi.*
 Oyseau rouge. *Stinondoa.*
 Autre qui n'a que la teste & le col rouge. *Oüaiëra.*
 Autre de plumage gris meslé, & un colier rouge. *Uhoiroq.*
 Il pinche, il braiche. *Andatchahiee.*
 Grandes plumes à écrire. *Ahonra ondachia.*
 Petites & menuës plumes. *Sahoua.*
 Aisles. *Gaya.*
 Œufs. *Ognonchia.*
 Couvent-ils? *Ocuira ?*
 Ils couvent. *Ocuirahan.*
 Papillon. *Ondéuacan.*
 Grosses mousches. *Ondichaey, Ondichia.*
 Mousquites. *Tachiey, Teschey.*

Bestes à quatre pieds.

Un Cerf. *Sconoton.*
 Orignat, Eslan. *Sondareinta.*
 Caribou. *Ausquoy.*
 Ours. *Agnouoin Arhatsi.*
 Loup. *Anarisqua.*

Chat sauvage. *Tiron.*

Martre. *Agointa.*

Castor. *Toutayé.*

Loutre. *Tsahouinecq.*

Lapin. *Queutonmalisia.*

Chien. *Gagnenon.*

Renard gris. *Andasatey.*

Renard noir. *Hahyuha.*

Renard gris avec une raye de poil noir le long du dos. *Tsinanton-
tonque.*

Escureux communs. *Arousen.*

Les Escureux suisses. *Ohihoin.*

Les autres volans. *Sahoüesquanta.*

Enfans du Diable. *Scangaresse.*

Rat musqué. *Ondathra.*

Souris. *Tsongyatan.*

Une espece de grosse souris bonne à manger. *Tachro.*

Crotte de souris. *Ondison.*

Couleuvres. *Tioointsiq.*

Crapaux verts. *Oüaraon.*

Grenouilles communes. *Riotoutsiche.*

Araignes. *Tichiacoin.*

Fourmis. *Stinonchoquey.*

Pouls. *Tsiuoy.*

Puces. *Touhauc.*

Ver, un ver. *Otsinohoisie.*

Bestes de la forest en general ayans quatre pieds, comme Cerfs,
Ours, Loups, Renards, Castors, Lievres, Lapins, &c. s'appel-
lent *Ayot.*

Les autres, comme Chiens, Escureux, &etc. s'appellent d'un mot
general, *Nichiason.*

Chair. *Auoitsa.*

Cornes. *Onaaéra. Ondaexera.*

Jambes. *Anonta.*

Ongles, griffes. *Ohetta.*

Os. *Onna, Onda.*

Pieds. *Achita.*

Poil. *Oscoinra.*

Teste, la teste. *Onontsiq.*

Nourrir animaux.

Qu'est-ce que vous nourrissez? *Tautein squandasquan.*

Qu'est-ce que nourrissent quels animaux? les M. *Totatin daquaon?*

M.

Y nourrissent-ils point des bestes? aff. *Danstan téotindasquan?*

Ils y nourrissent des Ours. *Agnouhoin otindasquan.*

Ils nourrissent des N. int. *N. aendasquan.*

On les tient à la maison. *Otindasquan.*

Y a-il long temps que tu les as? que tu les tiens? que tu les nourris? *Hoüati chisandasquan?*

A qui est ce chien? *Siné osenan?*

Est-ce ton chien? aff. *Sasenan?*

Ce chien, cet animal, est à toi. *Achinque ihennon tesquasenan.*

Annees

Une annee. *Escate outtichaye. Escate einhihiey.*

L'annee, annee. *Cheinhihiey.*

Deux annees. *Téateindayé.*

Il y a quatre ans. *Dac éoinday.*

Il y a dix ans. *Assan séoeindaye.*

Dix annees. *Assan einhihiey.*

Ap

Appeller, s'appelle.

Comment t'appelle-tu? *Toutatsi issa?*

Comment s'appelle-il? *Tochiadsé, Totichi adsi?*

Comment s'appelle cela? *Totatsénécha?*

Je ne sçay pas comme il s'appelle. *Stan tochi adsé. Stan adsi.*

Je ne sçay comme cela s'appelle. *Stan téuoitsi. Téahoüantere.*

Les H. n'en sçavent rien. *Sauhanteré H.*

Appelle-le. *Etseingyateinse.*

Comme s'appelle celui qui vient? qui arrive? *Totatsinatontarhé?*

Aq

A qui est cela?

A qui est cela? *Siné néca?*

Qui est là? Qui est celui-là? *Sinan neça?*
 Qu'est-ce que cela? Qu'est-ce que c'est? *Tautein onday?*
Totichionday? Toutautein nécha? Tolecatein, Neca toutautein.
 Que veux-tu? *Toutautein.*

Ar
Arracher la barbe, &c.

Les H. ont arraché, arracherent la barbe à E. H. *Oscoinronse éaronse E.*
 Ils luy arracherent la barbe. *Oscoironse éaronse.*
 Arrache la dent. *Sesconchetauaque.*
 Ne la sçauois-tu point arracher? aff. *Tesconchetauache.*

Armes.

Capitaine pour la guerre. *Garihoïa doutaguéta.*
 Capitaine pour la police. *Garihoïa andionxra.*
 La guerre. *Outtagueté.*
 Enemy. *Yescohense.*
 Rondache, pavois. *Oūahoira.*
 Leur cuirasse de corde. *Aquientor.*
 Petits bastons de leur cuirasse. *Anta quiento yoto.*
 Massuë. *Angoncha.*
 Lame d'espee. *Sanetsi.*
 Arquebuse. *Horahointa.*
 Arc. *Anda.*
 Flesches. *Sestoran.*
 Fer à flesches. *Chointa.*
 Muraille, ou pallissade & fort de ville. *Atexran, atetxrogna.*
 Pont de bois. *Onnatachon.*

Astres, journees, esté, hyver.

Ciel, le Ciel. *Haronhiaye.*
 Le Soleil, la Lune. *Andicha.*
 Estoilles. *Tichion.*
 L'estoille du point du jour. *Tanta ahonita.*
 Possonniere. *Nanichia.*

Le chariot. *Téandiharet.*

L'escharpe estoillée, qu'ils appellent le chemin des ames.

Atiskeine andahatey.

La petite escharpe aupres. Le chemin des chiens. *Gagnenon andahatey.*

L'arc-en-Ciel. *Tondiein haqueygnon.*

Pleine Lune. *Soutenni chichiaye.*

Le Croissant. *Onné iscalle.*

Le Decours. *Outagataton.*

Point de Lune. *Tahataton.*

Il n'y a point encore de Lune. *Asson téescalles.*

Le vent. *Yoquoisse.*

Vent d'Est. *Andagon yocoisse.*

Vent d'Oest. *Sanraqué yocoisse.*

Vent du Nord. *Tasiché ocoisse.*

Vent du Su. *Adsanra yocoisse.*

Le Tonnerre. *Inon.*

Esclairs. *Atsistocoy.*

Nuees. *Otsirey.*

Pluyes. *Yondot.*

Neiges. *Onienta.*

Gresles. *Ondéchia.*

Rosee. *Oayé.*

Eau. *Aoiën.*

Glace. *Ondescoye.*

Chaud. *Otarixaté.*

Froid. *Ottoret.*

L'esté. *Hoüeihet, Houeinhé.*

L'automne. *Anandaé.*

L'hyver. *Oxhey, Oxha.*

Le printemps. *Honéraquey.*

Jour, journée. *Ahoüieintey Esquantate.*

Le matin. *Asonrauoy.*

A midy. *Inkieke.*

Le matin sur les huit heures. *Tygayatein.*

Environ les trois heures apres midy, sur le soir. *Héharaquiey.*

Le Soleil est couché. *Onan houraque.*

Commencement de la nuict. *Téteinret.*

Pleine nuict. *Asontey.*

A l'heure qu'on s'endort. *Taeintauhati.*

A l'heure qu'on s'esveille. *Tetsesse.*

Le jour. *Ourhenha.*

Il est jour. *Onan ourhenha.*

Est-il jour? *Ono heiné.*

Y faict clair. *Erhatey.*

Y faict sombre. *Kiorhaté.*

Aujourd'huy, à cett' heure, maintenant, il n'y a gueres. *Onhoüa*
Onhoüate.

Hier. *Chetecque.*

Hier au soir. *Thétéret.*

Avant-hier. *Chéachétécque.*

Avant-hier au soir. *Chichettéret.*

Demain. *Achietecque.*

Demain au soir. *Achiétécque houraque.*

Après demain, dans deux jours. *Chiourhenha.*

Après l'hyver qui vient. *Escochrate.*

Après cette Lune. *Scate andicha anheé.*

Bien tost, dans peu de temps. *Sondianica.*

Icy pres, gueres loin, il est proche, il n'en a gueres fallu, peu s'en
fallut, dans fort peu. *Kieuscanha.*

At

Attendre, patienter.

Attend que nous soyons à N. *Sahoüen etsicahan N.*

Attend à un autre jour. *Sahouen déoueintey.*

Attend que je sois de retour. *Sahoüen tetquey.*

Tu es bien prompt, tu as bien haste. *Sandarati.*

Av

Avoir, n'avoir quelque chose.

As-tu point de viande? aff. *Tétisquaein oxrité, Tesquatindaret.*

As-tu du bled battu, pillé? *Tétitsaein otécha.*

En as-tu point? *Tésaein, Tescahoüan.*

En as-tu point d'autre? aff. *Danstan doüateéin.*

N'avez-vous que celui-là? *Dahara.*

As-tu tout usé cela? tu as tout consommé, usé, mangé, employé?
Onne sachiayé haquiey.

Qu'as-tu eu en ton endorea? *Touta Séhoindoréha.*
 Ton fils a des raquettes. *Agnonrahan désacoyton.*
 Je n'ay point de raquettes. *Danstan teándaret teágnonra.*
 Je n'ay point de graisse, 3. per. *Noüytet danstan tésaëin.*
 Je n'ay point de poisson, 1. 2. 3. per. *Danstan tesquaein ni ahoïnta.*
 Je n'en ay point, je n'ay rien. 1. 2. 3. per. *Téhoüan, Stant éuhaein,*
Téauoïssa, Téandaret, Tescandaret.
 N. en a-il point? en a-il? *N. Tétauha. Téhoüan, N.*
 Je n'en ay qu'un, il n'en a qu'un. *Escate ara.*
 Il n'y a point de N. *N. téatindaret.*
 Il y en a, j'en ay, 1. 2. 3. per. *Attindaret, Andaret.*
 Il y en a là. *Tochi andaret.*
 Il y a là une cueillier. *Chaquasaein.*
 Ce n'est pas à moy, ce n'a pas esté moy. *Danstan é ni téëin.*
 Ce n'est pas le mien, ce n'est pas à moy, je n'en ay plus. *Tastandi.*
 C'est au plus petit, au petit, le petit. *Yaskéya.*
 Cela estoit-il à toy? *Satanheindi.*
 L'habit de N. *N. Ondi uoirohé.*

Ay

Ayder, l'ayder, secourir.

Vien m'ayder. *Adsa tanénitandiha, Tandiatandiha.*
 Preste-moy la main. *Néguieraha.*
 N. Vien porter avec moy. *N. Nequoyuha.*
 Changeons, vien travailler, porte à ma place. *Scaronhouatan.*
 Va luy ayder. *Asséni sénétanicha.*
 N. Iras-tu au devant de luy, les ayder? *Tauoindandétandiha N.*

Ay

Aymer, affectionner quelqu'un.

J'ayme les H. *Eindi éatonhouoyse H.*
 Je vous ayme. *Ononhouoyse.*
 Nous nous entre-aymons. *Ekia tanonhouoyse.*
 Je ne t'ayme point. *Téhatonhouoyse.*
 Tu aimes mon compagnon. *Satonhoüoyse ni atoro.*
 Tu aymes les F. *Issa ononhouoyse, F.*
 Tu aymes, tu l'aymes. int. *Chiatonhouoyse, Siatonuoïsse.*
 Vous ne les aymez point. *Danstan téattonhouoyse.*

Tu n'aymes point les Fr. *Danstan téchionhouoyse* Fr. *Danstan testonuoiche*.

Il ayme. *Ononhouoyse*.

Il ayme les N. *Conna onhouoyse*, N.

Toutes les ames s'ayment, s'entr'ayment. *Auoiti éontonhouoyse*,
Onatonuoisse atiskein.

Ayse, estre content, rire.

Je suis, j'en suis bien ayse. *Etoca*.

Oüy, j'en suis bien ayse. *Ho étoka*.

Tu es, tu en es bien ayse, int. *Chétoka*.

Vous en serez bien ayse, int. *Chétoka*.

Rire.

Je ris. *Aesquandi*. 3. per.

Tu ris, int. *Sasquani*.

Il rit. pl. *Aesquanni*.

N. est un rieur, jovial. N. *Harouyhouenne*.

Ba

Barbe.

J'ay de la barbe, 3. per. *Ascoinronte*, *Oscoinronte*.

Tu as de la barbe. *Sascoinrontein*.

Ils ont de la barbe, int. *Otiscotron*.

Je n'ay point de barbe, 3. per. *Téoscoinronte*.

Tu n'as point de barbe.

Baa

Bailler.

Je baaille, 3. per. *Eyonrixha*.

Ba

Battre.

Je te battray. *Agontayo*.

Je te battray à bon escient. *Ondera houanhoua*.

Je deschireray & rompray tout en ta Cabane. *Uhanonchieutauha.*

Qui t'a battu? *Siné sayot.*

N. t'a battu. *N. Etsathrio.*

Ne le bat point, ne me bat point. *Ennon égontayo.*

Il ne faut point battre, il ne le faut point battre. *Stan déchrio.*

Tu l'as battu. *Achatrio.*

N. a battu M. *N. athrio M.*

N. m'a battu. *N. ario.*

Il m'a battu. *Ario eindi. Aheintette éni yathrio.*

Je ne l'ay point battu. *Oqueyronha.*

Tu as dit que tu le battrois, & tu ne l'as point battu. *Issa saqueyronha.*

N. bat sa femme. *N. aqueueha.*

Tu bas sa femme. *Chiaqueueha.*

Il le battra. *Etthrio.*

Il le faut battre, pl. *Achrio.*

N. le battoit. *Yathrio N.*

Frappe de la hache. *Téoresqua.*

Be

Beau, pretieux, de valeur.

Je suis beau; per. *Yaquasté.*

Tu es fort beau. *Chiaquasté.*

Tu es entierement beau. *Sandérauioiti.*

N. est grandement beau. *Ondéxrauioiti N.*

N. est beau, belle. *N. uhasté.*

Voila qui est beau. *Auhasti.*

Cela est beau, voila qui est beau comme cela. *Ondexrauha toïoti.*

Voila qui me plaist, voila qui est beau, *Anderanha.*

Cecy, cela n'est point beau. *Danstan téchatiuhasti.*

Cela est, il est de valeur, de grand estime. *Andoron, Anorosqua, Orichichi.*

Les haches y sont de valeur, int. *Atinoron quatouhein.*

Elles, ils y sont de valeur, int. *Atinehoin.*

Cela m'est pretieux, *Yataracouy.*

Cela t'est pretieux, int. *Kyataracouy.*

Tout cela luy est pretieux. *Auoiti siataracouy.*

Je l'ayme, je l'affectionne, j'en fais estat. *Aensesse.*

Tu l'aymes, tu le prises, tu l'estimes. *Asensesse, yensesse.*

BI
Blessar.

Je suis blessé. *Asteraye.*

Tu es blessé, int. *Sasteraye.*

Il est blessé, int. *Osteraye.*

Tu me blesses, tu m'as blessé, tu me blesseras. *Casteraye.*

Tu m'as blessé, Tu l'as blessé. *Sasteray.*

Ne me blesse point, 3. per. *Enon sastera.*

Tu n'es point blessé, 3. per. *Danstan téesteraye.*

Je me suis blessé d'une hache. *Teanachonca.*

N. la blessera. *N. yastera.*

Bois, au bois.

J'ay apporté du bois. *Ondata éahouy.*

J'ay apporté, J'ay esté querir une charge de bois. 1. 2. 3. per.
Areindauhahet.

Je vay au bois. *Ondata éuhoihet.*

Vas-tu au bois? 3. per. aff. *Onata esché.*

Apporte du bois. *Seindata, uhoiha, ou, oha, chéohet, assehoua, data.*

Quel bois est-ce là? *Toutéca touentoten ?*

N. a dit que D. vienne querir du bois. *N. daeinhahon datahoha D.*

Il est allé querir du bois. *Ondata ahouahet.*

Il est allé au bois. *Ondaea eschon.*

Il a esté, Il vient de querir du bois. *Ondata uhahonnet. Ondato uhahon.*

Elle porte une charge de bois. *Reindahohet.*

Il est allé chercher du bois. *Ondata yacon.*

Il est allé querir des perches, pl. *Aeintauhahon.*

Ils vont tous querir des perches. *Auoiti aeintaohet.*

C'est pour aller aux perches, querir des perches. *Aeintaohet.*

Cela sert pour aller au bois. *Ondata tierata.*

Il n'en a pas d'autre de fait. *Sondouhet.*

Il est allé à la forest. *Ontidetronhon.*

N. est allé à la forest, aux escorces. *N. Otindetronhon.*

N. fend du bois. *N. Taetnaton.*

Qui abat le bois, du bois, ce bois. *Sinan yharoche.*

Abattre du bois. *Onata yharoche.*

Fendre du bois. *Tissenatouren.*

L'arbre est abattu, il est à bas. *Ennéhahenhoua. Ennéhoua.*

Bo

Bon, avoir de la vertu.

Tu es bon. *Onnianénésa.*

Tu n'es point meschant. *Techtennhon.*

Tu n'es point rude, difficile, fascheux, 1. 2. 3. per. *Téongaron.*

Je ne suis point meschant, 3. per. *Danstan teaiennhon.*

Je ne suis point menteur, 3. per. *Danstan teandachoïenne.*

Tu n'es point menteur. *Danstan techendachoïenne.*

Je suis liberal, 3. per. *Ononuoissein.*

Tu es liberal. *Chonuoissein.*

J'ay de l'esprit. *Ni ondion.*

Tu as de l'esprit. *Saondion.*

Tu as bien de l'esprit. *Cachia otindion.*

Il a de l'esprit, celui-là. *Necaondion.*

Bou

Boucher, couvrir, ouvrir, fermer.

Je l'ay bouché. *Onestochon.*

Je l'ay desbouché. *Onastochonhoua.*

Bouche-le. *Sasconchon.*

Ne les couvres-tu point? aff. *Téuhastaein.*

Referme le sac. *Satonnochon.*

Ferme la main. *Sascoignongya.*

Br

Braire, crier.

Il braiche, il crie. *Atasenqua.*

Ils braichent, ils crient, pl. *Tasenqua.*

Ne braiche point, ne crie point. *Etnon tiachasanquoy.*

Il ne braiche pas, pl. *Danstan téatosancouy.*

Les ames crient, se lamentent. *Eskein téontontarita.*

Brusler, bruslure.

Ton habit brusle, l'habit brusle. *Onhara téatte.*

Le village brusle. *Andata teatte.*

Le village, un village est bruslé. *Ondatateé.*

Le feu est à une Cabane, int. *Ganonchétey.*

Retire-le, il brusle. *Siratate oquoite.*

Il est bruslé. *Onoquoité.*

Tu brusles tes pieds. *Sachetaté, Sachietatey.*

T'a il bruslé? aff. *Satatéate, Eatatiati.*

Je me bruslois. *Yatatey.*

Vien brusler les y. y. *aquatsistorher.*

Je le brusle. *Atistorhet, Etsistorhet.*

Ca

Cabane.

Cabane. *Ganonchia.*

Porte. *Andoton.*

Huis, ventillon, petite porte. *Einhoüa.*

Le porche. *Aque.*

Dans la Cabane. *Anoscon.*

Le premier bout. *Taskein.*

Le milieu. *Achenon.*

Le dernier bout. *Quoitacouy.*

Le terrier, le pavé. *Ondené.*

Ma Cabane. *Anondaon.*

A ma Cabane. *Niondaon.*

Ta Cabane. *Sachondaon.*

A ta Cabane. *Seindaon.*

Je vien de ma Cabane. *Hoüato anoscon.*

Je ne seray point demain au logis, 3 per. *Stan téanditchon achieteq.*

Es-tu à la Cabane? 3 per. *Yhentchon.*

Es-tu seul à la Cabane? *Sonhoüa chithon.*

A la Cabane. *Quondaon.*

A la Cabane, dans la Cabane. *Anoscon.*

Il est à la Cabane. *Anoscon.*

Ils sont tous à la Cabane. *Atiuoiti to iheintchon.*

Il n'est point à la Cabane. *Stan tééintchon.*

Il a dit qu'il ne viendra plus à la Cabane de N. *Tez kétandé anhaon, N. Anondaon.*

Vien t'en au plustost à la Cabane. *Tesaronha.*

La Cabane de N. *N. anondaon, N. ondaon.*

Où est la Cabane de N.? *Anéondaon N.*

En quel lieu? *Anienchon.*

En quelle Cabane est-il? *Sinan yeintchon.*

Qui est à la Cabane, qui demeure à la Cabane. *Sinan déchithon, Sinan dékieinchon.*

Il n'y a personne dans la Cabane. *On noseon.*

Le mary de celle-là, son mary estoit hier icy. *Chétecquen caeichon-taque caathénonha.*

A ceux qui estoient aujourd'huy, depuis nagueses icy. *Onhoüa caeinchontaque.*

Combien y a il de Cabanes? *To ïuoissan otinosquey.*

Il n'y a que six Cabanes. *Hohaéa atindataye.*

Cas

Cassé, rompu, fendu.

Il est cassé. *Ascoirassan.*

Il est fendu, cassé. *Erassan.*

Casse-le. *Séchierasse.*

Il le cassera. *Etchierasse.*

Ne le casse pas. *Enon sesquarassan.*

Est-il rompu? aff. *Etsirassan.*

Il n'est pas rompu, cassé. *Stan stesquarassan.*

Ce

Cela, celui-là.

Celui qui est là. *Nécakieinchon.*

Et celui-là. *Coxenay chieinchon.*

Celui-là, cela, c'est cela, est-ce là. *Conxenay, Conda, Chonda, Chon-day, Condeyd.*

Ce n'est pas cela, ce n'est pas de mesme, il ne s'appelle pas ainsi, je ne sçay pas pourquoi c'est. *Stan tochiautein.*

Ce n'est pas cela. *Stan catééin.*

Ch

Changer, permuter.

Veux-tu changer d'habit? *Kiatatichron, Etsatatichron, Takiatatéron-ton. Takiatatéron-tonsan.*

Veux-tu changer de souliers? *Kiatatatacon, Kiatatacon.*

Ils ont changé, ils nous ont changé le chaudron. *Kiatateindatsan.*

Chanter.

Chante. *Satorontain.*

Chante, tu chantes. *Cichriuaque, Chriuaque.*

Elles ne chantent pas. *Stan atoronta.*

N. chante, y chante, pl. *N. atorontaque.*

Il chante, pl. *Otoronte.*

N. De qui est cette chanson? *N. Sinan asta.*

C'est une chanson d'homme, int. *Angyaon asta.*

C'est la chanson de N. *N. Atiasta.*

Chasser, desnicher, voler, à la chasse.

Allons chasser de ce côté là, par la forest. *Comoté otiacon harhayon.*

N'allez vous point chercher des cerfs? aff. *Danstan tesquahaquiey sconoton.*

En as-tu esté chercher, chasser, aff. *Etsondiacon.*

N'y en a-il point, tout est-il pris, consommé? *Onnen tsondiacon.*

Il est allé à la chasse. *Onné oyacon.*

Pistes de cerfs. *Skenona sconoton.*

Qui est celui qui les a desnichez, apportez? *Sinan uharauha.*

Ils s'en sont retournés, envolez de loin. *Déhérein agueronuhaha.*

Il est dans le nid, il est à T. pl. *T. Iheintchon.*

Ils sont posez. *Otirhentaha.*

Ils s'en sont envolez. *Ahontéouïa.*

Ils volent. *Otirhonquiey.*

Cherche-le N. *N. Saquiesse.*

Trapes à prendre des loups. *Téarontoüein.*

Trapes à prendre des bestes. *Andyaronte arénati.*

C'est à prendre des renards, int. *Andasatey aesquandirontandet.*

Va par ce chemin là. *Yo comoté hahathey.*

Il n'y a point de chemin. *Stan tehoüatey*.
 Vien par icy, par là. *Comoti*.
 C'est par là où tu vins, où tu passas. *Tétiquoy*.
 Tu vins deçà par là. *Garó tétiquoy*.
 Tu y fus par là, pl. *Essetnonnen*.
 Sont-ils point allez par là? *Tésondédi*.
 Ils sont allez par là. *Tonetsondédi*.
 Ils sont allez de ce costé de N. N. *Etsondédi*.
 Du costé de pardeçà. *Garouhaté*.
 Il y a deux journees de chemin. *Teni téotoüen*.
 Bien loin hors de ce pays. *Chiee angyatan*.
 Fort loin de ce costé-là. *Comoté chiee*.
 Il y a loin. *Néhérein*.
 Icy pres, gueres loin. *Chiakiosquenha*.
 Par les terres. *Antaye*.

Chaud, chauffer.

Je me chauffe, je me chaufferay. *Yatarixa, Atontet*.
 Je chauffe mes mains, 3. per. *Ongyatarixha, Eingyatarxha*.
 J'ay chaud. 3. per. *Oatarixaté*.
 Chauffe-toy. *Satontet, Squatontet*.
 Tu chauffes tes pieds. *Erachitatarixhate*.
 As-tu chaud? *Otarxate*.
 Tu as chaud. *Satarixa*.
 Il est chaud. *Otarixhéin*.

Chemin, voye, adresse.

Chemin. *Háhattey*.
 Monstre-moy le chemin. *Tohahattey*.
 Où est-ce? auquel chemin est-ce? *Annon hoüattey*.
 Est-ce icy le chemin à N? *Conuoitié hahattay N?*

Chercher, chasser, negotier.

Je te viens querir. *Onhoüeyenonchie*.
 Me viens-tu querir? *Asquenonchin*.
 Je te viens chercher, je viens chercher. *Oüatichaquay*.
 En vas-tu chercher? aff. *Chiaéaquay*.

Cherche-le. *Satéchaquey.*

Tu l'as cherché le N. N. *Chatitaquiey.*

Qu'est-ce que tu vas querir, chercher? *Totesquaguiey.*

Que viens-tu de chercher, chasser, querir? *Tautein, auhachonnet, sauhahannet.*

Qu'est-ce que tu as esté faire à N. *Tautein sauoinonnen N.*

Que sont-ils allés faire, querir à N. *Tautein outtiuhahon N.*

Qu'est-ce que vont querir tous les Fr. *Totautein uhahey Fr.*

Qu'est-ce qu'ils vont querir à D. *Toutatein uhahey D.*

Qu'est-ce qu'il y est allé chercher, chasser? *Tautein dauachon, Toutautein uhaühon.*

Ci

Cimetiere.

Cimetiere. *Agosayé.*

Cognoistre.

Je le cognois bien. *Oüachindateret.*

Je le cognois bien, je le sçay bien. *Aintéret, Ainteha.*

Je ne le cognois point. *Téinteha.*

Ne me cognois-tu point? *Tesquan ainteret.*

Le cognois tu point? aff. *Danstan téchinteha.*

Le cognoissez vous point? *Tesqua chindateret.*

Le cognois-tu pas? aff. *Chinteeha.*

Tu la cognois bien. *Onnen chieainteha.*

Tu ne le sçays point, tu ne le cognois point. *Téchinterest.*

Je ne sçay, que sçay-je. *Siesque.*

Je ne sçay point, je ne sçay que c'est, je n'en sçay rien, je ne m'en souviens point, il ne m'en souvient plus. *Danstan téinteret.*

Combien

Combien estes vous? combien y en a-il? *To ihennon.*

Combien y a-il de canots? *To ihennon Gya.*

Combien y a-il de sortes de poisson. *To agaxran ahointa.*

Combien y en a-il de centaines? *Totyanguauoy.*

Combien y en a-il de dizaines? *To yuoissan, To assan.*

Combien y a-il d'annees? *To escochiaye.*

Combien grand, de quelle grandeur, en donneras-tu? *To yontsi.*
Combien en as-tu pris, apporté? *To seindahoüy.*

Conseil

Nous allons tenir conseil. *Onné adchéhotet.*
Venez au conseil. *Satchiotata.*
Venez tous au conseil. *Satrihotet ondiqueuquandoret.*
Allez-vous tenir conseil? aff. *Garihoua séchogna.*
Il va, il est allé tenir conseil. *Atchiotatet.*
Ils tiennent conseil. *Garihoua atichongna.*
Tient conseil. *Chiuhatére.*
Tenir conseil. *Gariuhatére.*

Compter

Je compte, je les compteray. *Aaxrate.*
Je les compteray. *Yharati eindi.*
Je ne les ay pas comptez. *Stan teharati.*
Compte-le. *Saxrate.*
Commence. *Sacontanet, Sacontanna, Sacontan.*
Continue. *Teconte.*
Toy le premier, premier. *Issa seingyaret.*
Le premier. *Gyaret.*

Coucher, se coucher.

Où couches-tu? *Naté carasta.*
Où est-ce que vous couchez? Est-ce là que vous couchez?
Néchiessé, ou Nésichésquaratonqua.
Où, en quel lieu avez-vous couché, chez qui, en quelle Cabane?
Antsaqua.
T'en vas-tu coucher, dormir? *Etsaraton.*
Couche-tu là, tu vas coucher, couche avec N. *Etsaraton N.*
Couche-toy. *Saraton, Dyosaquen.*
Couchons ensemble. *Quieraton.*
Couche-tu avec une fille, des filles? *Ondequien asta.*
Ta couche, ton lit est bien. *Onnienné sarasta.*
Qui est-ce qui couche là? *Tocharatonqua, Tochiarasta, Sinan out-taha, Sinan arastra.*

J'en retire, j'en loge tous les jours. *Ahouantahan ourati.*
 Je n'y couche pas. *Danstan téchiasta, Téasta.*
 Où couche N.? *N. Chiarasta.*
 Il est couché. *Onne araton.*
 Pour se coucher. *Escaronquate.*

Coudre

Je recous, je r'accommode ma robe. *Dandiche.*
 Vas tu r'accommoder ta robe? *Astochandi.*
 Ta robe est deschiree. *Eindhkratson.*
 Il la faut recoudre, il faut recoudre cela. *Eindhidatson.*
 Coudre. *Tsindandi.*

Couleur

Blanc. *Onienta, Onquata.*
 Noir. *Sieinsta.*
 Vert. *Odsinquaraé.*
 Rouge, des rouges. *Otsichiayé.*
 Ils sont rouges, des rouges, int. *Hointtaéatouten.*

Couper

Coupe cela. *Tayasse, Taestognan.*
 Coupe ce poisson, coupe le. *Titsiaykiaye.*
 Coupe les nœuds du bois. *Datoscaron.*
 Tu l'as coupé, f. g. *Saskiasen.*
 Elle est coupee. *Onskiasen.*
 Couper le bord de la robe. *Aixrein.*
 Il coupe bien. *Ondotié.*
 Ils ne coupent point. *Danstan escónchotié.*
 Il ne coupe point, il ne perce point. *Danstan téondotié.*
 Il ne perce pas. *Téorasquon.*
 Couper la teste. *Onontsiskia.*
 Couper le doigt, doigt coupé. *Aondia.*
 Coupe le doigt. *Seindia.*
 Nés coupé. *Acoindiaye.*
 Coupure, blessure. *Osteray.*

On coupera, on a coupé la teste de N. au village. *Onontsiskiyé N. andata.*

Courir, haster, passer.

Cour. *Saratate.*

Sçais-tu bien courir avec les raquettes? *Chéainhouy kiarataté agnonra.*

Haste-toy. *Sastoura.*

Haste-toy viste. *Sasqueyron.*

Va t'en vistement. *Saseyio.*

Tu ne vas gueres viste, 1. 3. per. *Esquiachan, Esquasan.*

Prend courage. *Signagon Etsagon, Etsahon.*

Va t'en. *Asséni.*

Adieu, va à Dieu. *Yosasé.*

Oste toy de là. *Tisetta.*

Leve toy. *Saccan.*

Tourne de l'autre costé. *Scati.*

Quand les N. se seront retirez, s'en seront allez. *N. Sisetta.*

Laisse-moy passer. *Gyaeindi.*

Je passe, que je passe. *Aeindi.*

Passe. *Seindi.*

Cr
Cracher

J'ay craché là. *Ta etchetotonti.*

Crache derriere, en arriere. *Oeschetotonti.*

Cracher, phlegmer. *Ondéuhata.*

Cracher crachat, salive. *Ouchetouta.*

Crainte, avoir peur.

Je crains, j'ay peur. *Eindi chiahouatanique.*

Je le crains, nous les craignons. *Ahoüattani.*

Je ne te crains point. *Danstan téhoüattani nésa.*

Nous les craignons, nous en avons peur en Esté. *Asquatanique hoüeinhet.*

N'aye point de peur. *Ennon chatanique nésa.*

Tu ne crains point, tu n'as point peur des esprits. *Téyachatanique atiskein, Danstan tesquatanique, Téchatanique atiskein.*

Elle a peur de toy. *Satandique.*

Il a peur du bonnet, du chapeau. *Onouoirocha tandi.*

Les N. ne craignent point, n'ont peur de A. *Danstan atanique, N.A.*

Croire

Je croy, je le croy, ils le croient, 3 per. *Oüasti.*

Je ne te croy pas. *Danstan téahouyonsta.*

Tu crois, tu croyois. *Séouasti.*

Croyez-vous que ce fust mon pere. *Séouasti aystan.*

Les N. le croient. *N. Oüasti.*

Cu

Cuisiner, faire cuire sa viande.

Fais à manger, int. aff. *Coéagnon.*

Je fais à manger, 3. per. *Agahoüa.*

J'ay fait chaudiere. *Onna guéahan.*

Tu fais à manger. *Chéahoüa.*

Tu as fait chaudiere, int. *Onne squatsateignon, Onésquaagnon.*

Les fais-tu cuire? *Squaagnonq.*

Fay cuire de la viande. *Coéagnon oxriti.*

Fay cuire ce poisson. *Coéagnon cahoxriti.*

Mets-le cuire, fais-le cuire. *Soxri.*

Tien, fay rostir du poisson. *Séhointaya.*

Fay-le rostir. *Sescontan.*

Mets la chaudiere au feu. *Datsendionten.*

Mets la chaudiere à la cremaliere. *Statsaniontan.*

Je dis, il dict qu'il mette la chaudiere au feu. *Datsendiontan yon-ton.*

Approche le pot du feu. *Serhá.*

Mets le poisson dans la chaudiere. *Soxri andatsan.*

Mets dedans. *Dyososca.*

Verse le dedans. *Sasontraq.*

C'est pour faire à manger. *Auoiagnonq.*

C'est pour faire du pain. *Ondataron.*

Qu'est-ce qui a de cuit? Qu'il y a à cuire? *Toutautein toxriti, Squoxriti.*

Ce sont des pois qui cuisent. *Acointa agnon.*
 En voilà pour deux fois. *Téni totitiagnon.*
 Il faut qu'il soit bien cuit. *Scanrixé yarixcato.*
 Mouve la chaudière. *Sangoya.*
 Je mouve, je mouverai. 3 pers. *Aaingoya.*
 Il mouve. *Eindoüya.*
 Il bout. *Oyhan.*
 Il ne bout pas. *Téoyhan.*
 Elle s'enfuit par dessus. *Uhatté yuha.*
 Il est cuit. *Youry.*
 Il y a long temps qu'il est cuit. *Houati oury.*
 Il n'est pas encore cuit. *Asson yoüry.*
 Il se brule, il est brulé. *Oquatey.*
 Que vous en semble? *Quoyoti.*
 Gouste voir. *Sandera, Chandéra.*
 Les François en goustent-ils? *Sanderati atignonhac.*
 Vous avez tous les jours quelque chose de bon à cuire. *Ahoüanta-*
han eschéagnon ahouyahoüy.

Dancer

Allez-vous point dancier? *Esquatindrauache.*
 Allons, nous irons dancier à T. *Auoindhrahohet T.*
 N. Danceras-tu demain? *N. Etsindrauache achieteq.*
 Ne dance tu point? aff. *Danstan téseindrauache.*
 N. Danceront, on dancera demain. *N. Otindrauache aehietecque.*
 Je ne dance, ils ne dancent point. *Danstan téindrauaua.*
 On a dancé, on dança hier. *Cheteque eindrauachequa.*
 La dance ne finit pas encore, n'est-elle pas encore finie? *Asson*
téandarionta, Asson tanérionté.
 Ils l'ont laissé, delassé à une autre fois. *Onnen uhacahon.*
 Comme font-ils, de quelle façon font-ils? *Totichi squoirha.*
 Le cry qu'on fait par la ville pour inviter à la dance. *Tonet*
qualairio arosteia.
 Venez vite dancier. *Enikioquandoratte.*
 Les ames dancent, se resjouyssent, avec Ataénsique. *Ataénsique*
oùadhauhandique atiskein.

De
Demander, Donner.

Donne moy. *Tanonte, Tauoinonte.*
 Donne-moy cela. *Tanonte nécha.*
 Donne le moy. *Eni onon, Tanonsan.*
 Donne moy une alesne. *Tayonchienton.*
 Donne moy un cousteau. *Andagyaheunonhet, Andayaton.*
 Donne moy de la corde. *Taetchiron.*
 Donne moy de la rassade. *Acoiononte, Tracoinon.*
 Donne moy un chaudron. *Andatson.*
 Donne moy du pain. *Andatarontan.*
 Donne moy du poisson. *Taoxritan.*
 Donne moy une bague. *Taeygnon.*
 Donne moy une image. *Testonhouoy.*
 Donne moy d'autres cizeaux. *Hoüatandayon.*
 Donne moy ce calumet. *Enondahoin eskéoronton.*
 Donne moy des plumes. *Esquehouron, Taexron.*
 Donne moy des jambes de Gruës. *Taonieinton tochingo.*
 Donne moy de l'estofe, linge. *Tahonharon.*
 Donne moy un morceau de colier, d'un cordeau. *Ohachateat.*
 Donne moy une ceinture, ta ceinture. *Tauhuychon, Sauhuychon.*
 Donne moy quelque piece à r'accommoder mes souliers. *Eindiu-hahoron.*
 Donne moy une cueillier, cette cueillier. *Ataesson gaera.*
 Donne m'en un. *Tayaton.*
 Donne moy l'autre. *Hoüa onon.*
 Donnes-en, donne-m'en. *Tanontahaasq.*
 Donne, baille mon escuelle qui est là. *Chiquasaein saesson.*
 Je ne veux point de ce que tu me donnes. *Danstan esquenonté.*
 Il a dit que tu me donnes, que tu me donneras. *Esquiononte aeinhaon.*
 Me le donnes-tu? *Sahononté.*
 Tu m'en donneras, tu luy en donneras, tu en donneras. *Esquanonté.*
 Tu ne m'as pas voulu donner N. N. *Danstan téstontan.*
 Tu ne me le donnes point. *Te onontet.*
 Tu ne me donnes, il ne me donne rien. *Tesquanontan.*
 Tu ne nous donnes rien. *Danstan téonuoissein.*

Tu n'en donnes point. *Teskynontan.*
 Donne, apporte le cousteau. *Toséhoïa andahya.*
 Donne luy de la rassade. *Stontaca acoinna, Séacoinon.*
 Baille l'alesne. *Assimenta.*
 Jette moy le cousteau, jette le cousteau. *Andahia sati.*
 Donne luy. *Stonte.*
 Donne luy du feu. *Setsriston.*
 Tu n'as point donné de bled. *Danstan anehon.*
 Tu ne luy en as point donné. *Téuoinontan.*
 Tu les as donné au G. G. *Estontan.*
 C'est celle que tu luy donneras. *Conda estonti.*
 Qu'as-tu donné? qu'en as-tu donné? *Tat aestonte.*
 Tu luy donneras demain, 3. per. *Achieteq ahononte.*
 Que donneras-tu? que donnera-il? *Tat estonte, Tat esquenonte.*
 Je ne le donne pas, pr. fu. 1.2.3. per. *Eindi danstan téahononte.*
 Je ne l'ay pas encore donné, fu. 1.2.3. per. *Eindi osson teahononte.*
 Tu me demandes tousjours. *Ahouantahan ichiatontanonte.*
 Qui t'a donné du poisson? *Sinan soxritan.*
 Qui te l'a donné? *Sinan ononte.*
 N. me l'a donné. *N. Anonte.*
 Je t'ay donné, on t'a donné du poisson. *Soxritan.*
 Elle te donnera du poisson. *Oxriti sanonte.*
 Elle te le donne, donnera. *Etsanonte.*
 Je vous le donne. *Onontato.*
 Je le donne, p. 3. per. *Eindia hononte, Anonte, Ononte.*

Demeurer, ne bouger.

Je demeure, demeureray-je. *Gychontaque.*
 Tu demeures, demeures-tu, demeureras-tu? *Chihoóntaque.*
 Il demeure, demeurera-il? pl. *Hainchontaque.*
 Nous demeurons, demeurérons-nous? 3 per. *Oüaguérontaque.*
 Vous demeurerez, demeurerez-vous? *Scaguérontaque.*
 Tu demeurois, tu y demeurois, tu y as demeuré. *Onné chichontaque.*
 Je n'y demeure pas. *Stan téytchontaque.*
 Tu n'y demeures pas, tu n'y demeureras pas. *Téchichontaque.*
 Je ne bougeray d'icy. *Kiatanchondara.*
 Tu ne bougeras d'icy. *Cachondaraha.*
 Qui est celui qui demeurera icy? *Sinan cayainchonta.*

Les N. y viendront demain demeurer. *Achiétecque N. ouatchexron.*
 Ils y viendront tous demeurer. *Auoiti atihexrontaque.*
 Il demeurera à N. Il ira demeurer à N. *N. Iheinchantayé.*
 Il y a un homme qui demeure là, qui est là. *Onhoüoy hexron.*
 Nous avons esté là, demeuré là long temps. *Houati siquahehexron.*
 Il y a long temps que nous serions à N. *Hoüati sauoiuonnan N.*
 Ils y demeureront, séjourneront quatre hyvers. *Nac oxhey ettan-
 ditehon.*
 Je n'y demeureray pas. *Téochria.*
 Il n'y demeurera pas. *Atésochriaye, Tésochriay.*
 Le diable demeure à sa maison, sous la terre, dans la terre. *Oki
 ondaon, ondechon.*
 Il y a loin où demeure Yoscaha. *Néhéréin, yeintchon, yoscaha.*

De
Desrober.

Donne-moy N. que tu as desrobé en nostre Cabane. *Tanonte N.
 issa squaquanraye chénonchianon.*
 On a desrobé un cousteau. *Ondahyaqua.*
 On a desrobé un C. int. *C. Equaquanraye.*
 N. est, sont desrobez. *N. Oquoinraye.*
 N. ont desrobé l'alesne de D. *Achomatacoïn N. D.*
 Un H., les H. l'ont-ils point desrobé? *H. inoquoinraye.*
 Un N. la il desrobé? *Hatontoüa.*
 Je cognois bien celui qui les a pris. *Ainteha chihataton.*
 Le B. n'est point desrobé. *B. Téquanraye.*
 Les François ne desrobent point aux Cabanes des H. *Danstan
 téhataton agnonhaq H. ondaon.*
 Garde cela qu'on ne le desrobe. *Sacaratate énon kiaquanraye.*

De
Dessus, dedans, dessous.

Le pot est là dessus. *To aquencha anoo.*
 Là dessus, au dessus, il est dessus. *Aquencha.*
 En haut, haut. *Achahouy.*
 Il est dedans, dedans, au dedans. *Annagon, Anon andagon
 andaon.*

Dedans, au dedans, le dedans. *Seinchahouiha*.
Il est dessous, sous, la terre. *Ondechon*.

Do

Dormir, avoir sommeil.

J'ay sommeil. *Aouytauache*.
Tu as sommeil, int. *Sontauache*.
Il a sommeil. *Aouytauache*.
Je m'en vay dormir. *Eni outtahouy*.
Je dors. *Outtahouy*.
Tu dors, int. *Souttahouy*.
Il dort. *Outtauache*.
Ne m'esveille point. *Enon eskiechantouein*.
Il ronfle. *Téhayongyehey*.
Dors-tu la nuit? *Sentauache assontey*.
Tu viens de dormir. *Chateintaahouy*.
Il dort, il n'est point esveillé. *Outtahouy détegayése*.
D'où viens-tu? *Natontaché, Totécatontarhet*.
D'où venez-vous, où avez vous esté? *Nésénonnen*.
De quel costé as tu esté? *Comotéonnen settinen*.
Viens-tu d'icy? aff. *Ica tontandet, Nicha tontesset*.
Yas tu esté? *Essetnonnen*.
N. As-tu esté aux Algoumequins? aff. *N. Aquanaque essetnonnen*.
D'où vient-il? pl. *Atontarahet, Squatontarhet, Nichiedontarhey, Natinatontescoy*.
D'où viennent ceux-là? *Anontaché*.
Il ne dort pas. *Téouttahouy*.
Il est debout. *Hettauoiy andéretsii*.

Dr

*Dresser le potage, partager,
sentir mauvais.*

Je dresse. *Daessoüa*.
Tu dresses, int. *Chasoua, Chaessoua, Sasoua, Dyoséahoua*.
Elle dresse, elle a dressé. *Onnetquáeuha*.
N. Dresse, vien querir mon escuelle. *N. Sésahoua*.
Partage, fay les portions. *Chiataraha*.
Je partage, je partageray, j'ay partagé. 3. per. *Ataraha*.

Cela est pour moy. *Eni nécha.*
 Cela est pour toy. *Issa nécha.*
 Cela est pour luy. *Conna nécha.*
 Celui qui est là. *Cakieinchon.*
 Que sent-il icy? *Tauti uhaira.*
 Je sens, je flaire, 3. per. *Eousquache décha.*
 Tu sens, tu flaires, flaire. *Séousquache.*
 Il sent. *Satatsihoiein. Sitsasihoiein.*
 Il puera demain. *Achiéteque otsiquen.*
 Il put. *Otsiquen.*
 N. Ne vaut rien, elle ne vaut rien du tout. *Ocaute auhaton N.*
 L'œuf hoche, il cloque. *Yhosco.*
 Il n'est point bon. *Danstan téhouygahouy.*
 Il est bon. *Ahouygahouy.*
 Voila qui est fort bon. *Cachia ahouygahouy, Cachéuhandaxra.*

Ea

Eau, aller querir de l'eau.

Eau. *Aoïen.*
 J'ay esté à l'eau. *Escoirhon.*
 Va à l'eau. *Setsanha.*
 Il ira à l'eau. *Etsanha.*
 Donne, j'iray à l'eau. *Statsanuha.*
 Je vay, j'iray à l'eau. *Aetsanha, Eetsanhet.*
 J'iray avec toy à l'eau. *Aetisanha.*
 Où allez vous querir de l'eau? *Anasquatsantaqua.*
 Qu'il aille à l'eau. *Ahatsanha.*
 Qui a esté à l'eau? *Sinan outsahonnet.*
 Il y a de l'eau au sceau. *Ondéquoha.*
 Il n'y a point d'eau au pot. *Danstan téuacheret.*
 Il n'y a point d'eau assez. *Asson téuacherey.*
 Mets-y de l'eau. *Senha.*
 Il y a beaucoup d'eau. *Aoïeinhoïan.*
 Tu as renversé de l'eau dans le feu. *Chaenroq.*

Em

Embarquer, nager.

Allons, embarquons-nous. *Yo attitan.*

Embarquons-nous, vogons, allons. *Quoatitan.*

Embarque-toy. *Satitan, Etsatitan.*

Je m'embarqueray avec toy. *Eni quoatitan nésa.*

Ne t'embarque pas encore. *Asson téontita.*

Ils ne sont pas encore embarquez. int. *Asson téahita.*

Desbarque toy. *Satitaqua.*

Dans combien de jours s'embarquera-il? *Toéoeintaye etsatitan.*

T'embarqueras-tu demain matin? *Assonrauoy sattita nésa.*

Je partiray, je m'embarqueray demain, s'il fait beau temps.

Achietecque etquakeitein déondenon.

Qui est ce qui te nage, qui t'embarque? *Sinan seahouy.*

Qui est celui qui t'embarquera? 3. per. *Sinan satitan, Etsatitan.*

N. T'a embarqué, ameiné. *N. Ouatitaquiey.*

N. Qui t'a embarqué, t'a ameiné? *N. Satitaquiey.*

J'amenay, j'embarquay N. l'esté passé. *N. Tsondiahouy déoueinhét.*

Nous menons, nous avons embarqué un Capitaine. *Garihoua ouatitaquiey.*

N. s'est embarqué, est party. *N. quoatitan.*

Où s'est-il embarqué, qui l'a ameiné? *Ouattitaquiey.*

N. l'a embarqué, ameiné. *N. Ouatitaquiey.*

Empesché, occupé.

Je suis empesché, nous avons affaire, 2. 3. per. *Ouanianétani.*

Ne t'empesche point, ne t'abuse point. *Enonsaniani.*

N. travaille, escry, employe-toy. *N. Sanianitan.*

Vous empeschay-je, vous suis-je à charge, vous ennuyay-je?

Squoisquoihan.

Enfler les jouës. *Enhochia.*

Enseigner.

Enseigne moy. *Tayainstan.*

Je l'enseigne, il l'enseigne. *Ayainstan.*

Tu l'enseignes. *Chieinstan.*

Tu luy enseignes. *Tayntsandi.*

Tu enseignes, enseigne Pierre. *Ariota, Chéyainstaniq, Eyainstaniq.*

Là tu enseignes, aff. *Issa etchieainstan.*

Me l'enseigneras tu? *Asqueyainstan.*

Tu ne me veux point enseigner, int. *Tesquëainstaniq eindi*.
 J'enseigne, j'enseigneray, N. 3. per. *Eyainstaniq, N*.

En
Entrer.

Entreray-je? *Yon*.
 Entreray-je bien tost? *Yon Sondianica*.
 Entre. *Atson, Atsion*.
 N'entre point, il ne faut point entrer. *Ennon, aston*.

Es
Ecrire.

J'ecris, j'ecriray, 3. per. *Ayaton*.
 Ecris, marque-le. *Séyaton, Seyatonqua, Chéyaton*.
 Ecris-tu? aff. *Eyatonque*.
 Tu ne l'as pas écrit. *Téchéyatonque*.

Esguyser, &c.

J'esguyse un cousteau. *Hoüetnen doughton*.
 Que je l'esguyse, que je luy donne le fil. *Aettiranquiey*.
 Esguyser. *Aranquiey*.
 Esternuer. *Atchonsta*.
 J'esternue, 3. per. *Atsonsta*.
 Tu esternues. *Satsonsta*.
 Estuve, suerie. *Ondéon*.

Estonner.

Je m'estonne, je m'en estonne. *Tescanyati*.
 Il y a long temps que je m'en estonne. *Toskéyati hoüati*.
 Je m'estonne, je m'en estonne grandement. *Kiatonnetchontan
 tescanyati*.
 Je t'assure, proteste. *Kiandi*.

Ex
Exhorter.

Parle luy, exhorte le, admoneste-le, pl. *Sathrihohet*.

Entend son admonition, entend, escoute ce que j'ay à te remonstrer. *Satchiotey, Satthriotey.*

Pense bien à ce qu'on dit, songes y. *Sondihonxray.*

Je t'entendray, j'y penseray, j'y songeray. *Eindionxray.*

Je t'entends, je t'entendray. *Atchiotey.*

Fa

Faim, avoir faim.

J'ay faim, as-tu faim? 1. 2. 3. per. *Chatoron chésta, Eatoron chésta.*

Je n'ay pas faim, 3. per. *Téatoronchesta.*

Avez vous point de nécessité, de faim? aff. *Danstan téorandise.*

J'ay un peu de nécessité, de faim, 3. per. *Okeyé oreindise.*

Faire quelque chose, forteresse.

Je fais, je refais des souliers, 3. per. *Aracogna.*

Je les ay fais. *Atichogna, Ni uhachogna.*

Je feray bien cela. *Yaguéchogna.*

Je ne fais rien, 3. per. *Danstan téaquierha.*

Je n'en veux rien faire, on n'en fait rien. *Stan téasta.*

Je feray comme je voudray. *Yendionxran.*

Fay comme tu voudras. *Chiennionxran nécha.*

Que fais-tu? *Totichi aqueirxha, Totisse aquierha, Toquierha, Toti hiherha.* pl.

Qu'allez-vous faire? *Toticherxha.*

Que fais-tu de cela? 3. per. *Totatisquasta, Tiasta.*

Pourquoy faire, que veux-tu faire de cela? 3. per. *Totichiesta, Toti asta.*

Pourquoy est-ce faire? Qu'en veux-tu faire? Qu'en faites-vous? *Toutautein chierxhet, Toutautein honday.*

Que faites-vous des vieilles robes? *Totauticoista ondocha.*

Avez-vous faict cela, ferez vous bien cela? aff. *Issa squachondi.*

As-tu fait ce bois-là? *Issa achiénon ondata.*

Vous ne l'avez pas encore faict, achevé, int. *Asson tesquachondi.*

Les as tu fais tout seul? aff. *Sonhoüa séchonqua.*

Ne feras-tu point, ne me feras tu point de souliers? aff. *Tescacogney.*

Fais-tu des souliers, fais-tu mes souliers? aff. *Saracogna.*

C'est de quoy vous faites les Canots? int. *Esquachongna, Gya.*

Fais-tu un Calumet? aff. *Sarontichiaye*.

Tu as fait un Calumet. *Onnen sarontichiaye*.

Qui vous les a faits, Qui l'a fait. *Sinan oquoychiayé, Totsichiaye sinan, Siné uhachogna*.

Veux-tu faire une forteresse? aff. *Squatexrogyaq*.

Va faire, va travailler, fais la forteresse. *Esquataxrongya*.

Fay, va faire une belle forteresse. *Issa sataxrongyandé*.

Dresser le fort. *Eontique atexran*.

Fais une cuirasse. *Aquientongya*.

Fais. *Séchongna*.

Que font-ils de cela? *Tiyaquierxa déca*.

Pourquoy faire cela? *Toutatiché nécha*.

Ç'ont esté les François qui l'ont fait, qui en font. *Atignonhaq atichondi, atichongya*.

Les Hurons font de mesme. *Toïoti néhoüandate*.

N. l'a fait, les a faits, pl. *Orontichiaye*.

Le petunoir n'est pas encore fait. *Asson tésarotichiaye*.

Ma compagne fait des raquettes. *Eadsé ignonrauhan*.

On en fait des souliers. *Araquoinqdanongue*.

Il n'est pas encore fait. *Asson téachongna*⁴, *Asson ténetchondi*.

Elle n'en sçauroit encore faire. *Asson tesquachongya*.

Je ne sçaurois faire het. *Téhoüaton het*.

C'est fait, tout est achevé. *Onna eschien*.

Desfais le nœud. *Saixneinsca*.

Desfais l'autre. *Achonuha*.

Les N. le feront, en feront. *N. téachongya*.

Tu fais mal. *Ocaho téséchogna*.

Il a fait hap. *Chiacaha hap*.

Il a fait, dit, put. *Caiharxa, put*⁵.

Il faisoit comme cela. *Condi harxa*.

Comme cela. *Kierha*.

Fait, l'a fait. *Ocondi, Ochondi*.

Font-ils du bled? *Otiencouy onneha*.

C'est ainsi, c'est comme cela. *Chondion, Chondéahon*.

C'est du mesme. *Totodioti*.

De cette façon là. *Condioti*.

Comme cela, de mesme. *Quioti, Toyoti, Totioti*.

4. Probablement *téachongya* ou *téachongna*.

5. Abréviations françaises non résolues.

C'est ainsi. *Chaya, kayuha.*

C'est autre chose. *Ondé tontaque.*

Fasché, estre en cholere.

Je suis fasché. 2. 3. per. *Ahoüiachinque. Aytachassené, Ouattauha.*

Tu es fasché. *Saouttauha.*

Je suis grandement fasché. 3. per. *Ayatacha kiatonetchontan.*

L'enfant est fasché. *Ocoyton daohouyachiën.*

Qui est celui qui est fasché? *Sinan achistauhase.*

Ne te fasche point, ne te mets point en cholere. *Enonsa ongaron.*

Ne te trouble point, ne fais point du diable. *Enon chieche ouki.*

Fe

Fermer, ouvrir la porte.

J'ay fermé la porte. *Onné aenhoton.*

Je vay fermer la porte. *Aenhotonda, aenhoton.*

N. Ferme la porte, il y a quelqu'un qui vient. *N. Senhoton tahonhaquíey.*

Ferme la porte. *Senhoton.*

Ferme la porte apres toy. *Garosenthouaest.*

Il faut souslever la porte pour que tu la puisses fermer. *Achahouy seinhoahouy.*

Ne romps point la porte. *Tesquanyassan andoton.*

Ne ferme point la porte. *Ennon chenhoton.*

N'ouvre point la porte. *Enon adsindotonasse.*

Ouvre la porte. *Senhotonna.*

La porte n'est point fermee. *Té enhoton.*

Tu as la bouche fermee. *Sascoye.*

Tu ouvres la bouche, tu as la bouche ouverte. *Tisachetaanta.*

Festins.

Festin. *Agochin.*

Festin de chanterie. *Agochin otoronque, Toronque agochin.*

Festins generaux de chanterie, & pour sujet. *Tothri, Sauoyuhoita.*

Je vay, j'iray au festin. *Aconchetandet.*

Vien au festin. *Saoncheta.*

Ils iront au festin. *Aconchetonnet.*

Ils iront tous au festin. *Auoiti acochotondet.*

Il est allé au festin, il vient de festin, il a esté au festin. *Aconchetandi.*

Tu ne veux point aller aux festins. pl. *Tescoïrasse saconcheta.*

Tous ont fait pour les Morts. *Onne auoiti atiskein.*

On fera la grand'feste des Morts apres l'hyver qui vient. *Escochrate annaonti.*

Les mots du festin sont dits. *Onnet hoirihein.*

Ce n'est pas festin. *Danstan téagochin.*

Apporte une escuelle au festin. *Tauoisaandiha.*

N. Faict festin avant que de partir. *N. Chitsa tasyon.*

N. Fay festin. *N. agochin.*

Fay festin. *Cahatichiaca. Sachiensta. Chieinsta.*

Feu.

Feu, du feu. *Assista, attista.*

La flamme. *Oachote.*

Charbon ardent. *Aetsistorasse.*

Petites pailles blanches qui sont sur les charbons amortis.

Saronqna [sic].

Cendre. *Ohexra.*

La fumee. *Oussata.*

Charbon esteint. *Tsieinsta.*

Tison de feu. *Outénatata.*

Le gros tison. *Aneineuny.*

Le petit qui le soustient. *Aonhinda.*

Y a-il du feu? *Outeca.*

Il y a du feu. *Onne outeca.*

Il y a bon feu. *Oüatsiscahouy.*

Il y a beaucoup de feu, il y a trop de feu. *Andérati outéatte.*

Le feu est allumé. *Atsista tsoutiacha.*

Tu n'as point de feu. *Yesquatetenta.*

Il n'y a gueres de feu. *Atsistachen.*

Tu as un petit feu. *Satsistachen.*

Avez-vous du feu la nuit? aff. *Sasquassé assontey.*

Vous n'avez pas de feu la nuit, 3. per. int. *Téhoüasquassé assontey.*

Il n'y a point de feu. *Téouteca.*

Fay du feu. *Sateatte.*

Souffle le feu. *Sarontat.*

Attise le feu. *Sesistaré, Sesistarhet.*
 Mets du bois au feu. *Seindatonqua, Senatoncoy.*
 Mettray-je une buche au feu? aff. *Yentoncoy.*
 Espand les charbons. *Saaeintha.*
 Je fais du feu, 3. per. *Eatéaté.*
 J'estains le feu. *Easquaté, Easqua.*
 Ce bois faict tout bon charbon. *Auoité, dátaesta.*

Fo

Fort, estre fort, foible.

Forest. *Harhayon.*
 Je suis fort, 3. per. *Akieronqua.*
 Tu es fort. *Sakieronqua.*
 Je ne suis point fort, 3. per. int. *Téakieronqua, Téonkieronque.*
 Tu n'es point fort. *Téchakieronquá.*
 Qu'est-ce qui t'a affoibly amaigry? *Tauté sattonnen.*
 Il est foible, maigre, desfait, 1. per. *Ottonen.*
 G. Je suis bien affoibly (au jeu, &c.) G. *Onnen attonnen.*

Froid, avoir froid.

J'ay froid aux mains. *Tonitacon.*
 J'ay froid aux pieds. *Achietacon.*
 J'ay froid. *Yatandotse.*
 J'ay fort grand froid. *Andérati ottoret éni.*
 Tu as froid. *Chiatandotse, satandotse.*
 As-tu froid aux pieds? aff. *Sachietacon, Tissachitacon.*
 Il est froid. *Ondandosti.*
 Il a froid aux pieds. pl. *Tochietacon, Achitacon.*
 La Sagamité est froide. *Sadandostein ottécha.*

Fuyr, s'enfuyr.

Il s'enfuyt. *Onné atteuha.*
 Tu t'enfuys. *Onné chatteuha.*
 Les M. s'enfuyent, ils s'en sont enfuys. *M. ahontéuha*⁶.

6. Sur certains exemplaires, on trouve *ahontenha*.

Fumee.

Il y a bien de la fumee. *Oussataoüennon, Oussataoüen.*

La fumee r'entre. *Oussatanaha.*

La fumee m'a faict mal. *Oussata ayot.*

La fumee me faict mal aux yeux. 3. per. *Etchomataresse, Etchomataret.*

La fumee te faict mal aux yeux, int. *Setchomataretse.*

Ga
Garder.

Je garde, 3. per. *Acarata.*

Je garderay ta Cabane, 3. per. *Anonchanonnan.*

Garde, tu garderas ma maison. *Sanon chanonnan.*

Je ne l'ay point gardé, je ne l'ay point eu en garde. *Stan acarata-tan.*

Garde-le, garde cela. *Sacárata.*

J'ay gasté cela, j'ay mal fait, cela est vilain. *Ondauiorhahan, Artuoindéra.*

Cela n'est pas bien. *Téhoxrahoin.*

Cela est-il bien? aff. *Diuoisti, Etionque.*

Gr

Graisse. *Oscoyton, Noiüytet.*

Grand mercy. *Ho, ho, ho, atouguetti.*

Grandement. *Kiatonnetchontan.*

Gratter.

Je me gratte la teste, 3. per. *Aeinaette.*

Je me gratte le corps. *Aakette.*

Gratte-toy la teste, aff. *Seinaette, Saseinaette.*

Guerir, medicamenter.

Guery-le. *Etchétsense.*

Je ne le sçauois guerir. *Danstan téayainhouy atetsan.*

Il guerit, elle les guerit. *Tatetsense.*

Dequoy est-ce que cela guerist? *Totatetsense.*

De quel mal guerist cette gerbe, medecine, drogue? *Totatetsense enonquate.*

La medecine, cette herbe, ne guerist de rien, ne les guerira point. *Danstan téuhatsense énonquate.*

Tu seras demain guery. *Achietecque anatétsense, Atetsense.*

N. Regarde, prends garde, taste-moy le poulx. *N. Sacatan.*

Donne une ligature, une bande, accommode, pense-moy cela. *Yuhannachon. Tayauhannachou⁷.*

Tu souffles les malades. *Sascoinronton éehonse.*

As-tu point encore accommodé, pensé, lié ton mal? *Asson téso-ouatachon.*

Guery, se porter bien.

Ma mere se porte bien. *Danan outsonuharihen.*

Elle n'est plus, elle n'est point malade. *Danstan téso-tondi, Tetso-tondi.*

Il se porte bien, il est guery. *Onaxrahoin, Houuhoirihein⁸, Aras-quahixhen, Onasoahoirixon.*

Il ne fait point mal, il n'a point de mal. *Danstan téochatoret.*

Le N. est guery. *N. atetsense.*

Il est vivant, elle est vivante. *Yhonhet.*

Guerre, tuer, battre.

Nous aurons la guerre contre les N. *Aquathrio N.*

Nous allons combattre contre les N. *Onnen ondathrio haquiey N.*

Les H. croyoient ils qu'il y auroit de la guerre? *H. Séoüasti ondathrio.*

Les N. viennent, l'armee vient. *N. Tarenonquiey, Taheurenonquiey.*

A la guerre. *Oukihouanhaquiey.*

Viens-tu de la guerre? *Oukihouanhaquiey, tontaché.*

Nous n'aurons point la guerre. *Danstan Téonthrio.*

Les hommes ne s'entretueront point. *Danstan onhouy téquoathrio.*

Ils nous tueroient. *Teuhathrio.*

7. L'une ou l'autre de ces deux terminaisons doit être une coquille.

8. Probablement *Honuhoirihen* (voir *supra*, p. 78). Sur certains exemplaires, on trouve *Honuhoirikein*.

Ils s'entrebattent, ils s'entretuent. *Ondathrio, Yathrio.*
 Iras-tu contre les N. ? *Ascannareta N.*
 Il y en a un de tué. *Escate ahoüyo, Escate achrio.*
 Les N. ont tué, en ont tué deux. *N. Téni onhouatio.*
 Il a tué beaucoup de S. *Toronton S. ahoüyo.*
 Il a tué, il tua une Outarde. *Ahonque, ahuyot.*
 Il a tué. *Onaxhrio.*
 Il n'est point tué. *Danstan téhouyo.*
 Tue-le, va le tuer. *Etchrio.*
 On a tué, ils ont tué, &c. *Onhoüatichien.*
 Tu tueras des S. les S. int. *S. Etsayo.*
 En tueras-tu point, en as-tu point tué ? *Aesquachien.*
 Tuer. *Hario, Ononuoiacon.*
 Ils disputent, querellent, 1. 2. per. *Ahacondihataa.*
 Les S. sont ennemis. *S. Chiescohense, S. escohense.*
 Ils ne feront point la guerre. *Tehoumatiche.*
 Ils ne sont point ennemis. *Danstan téhoscohein.*
 Ils s'entre-joüent. *Otionquiat.*
 La paix, votre paix est faite. *Andesquacaon.*

Ha

Habiller, se desabiller.

Je chausse mes souliers. *Aracorhen.*
 Je lie ma chausse. *Aatsy.*
 Chausse-toy. *Saracoindétan.*
 Chausse tes souliers. *Saccon.*
 Chausse l'autre. *Saconhouaan.*
 Il chausse ses souliers. *Aracoindostein.*
 Chausser ses Raquettes. *Astéaquey.*
 Mets ton chapeau, ton bonnet, couvre-toy. *Sononuoiroret, Sononuoirory.*
 Tu ne chausse point tes souliers, ne chausse point tes souliers. *Tésaracoindétan.*
 Ne chausse point mes souliers, mes sandales. *Enon squaquaton-tan.*
 Desabille toy. *Toutarein.*
 Descouvre-toy, oste ton bonnet, ton chapeau. *Onouhoiroisca.*
 Despoüille ton habit. *Sakiatarisca.*
 Deschausses-toy. *Saracoindétaska.*

Deschausse tes bas. *Sathrisca*.
 Je me dévest. *Atoutaret*.
 Je deschausse mes bas, 3. per. *Athrisca*.
 Je deschausse mes souliers. 3. per. *Oracoindettasca*.
 Ça, je tireray ta chausse. *Oruisca*.

Ha
Habits, peaux.

Robe neuve. *Enondi eindiset*.
 Elle est neuve, int. *Eindasset*.
 Robe vieille. *Endocha*.
 Robe noire. *Ottay*.
 Robe matachiée. *Acotchahouy*.
 Une peau. *Andéuha*.
 Peaux de cerfs. *Sconoton andéuha*.
 Voila une belle peau. *Andéuha uhasté*.
 Bonnet, chapeau. *Onouoirocha*.
 Manches. *Outacha*.
 Manches de peaux d'Ours. *Agnonoincha*.
 Gands, mitaines. *Ingyoxa*.
 Ceinture. *Ahouiche*.
 Brayer. *Aruista*.
 Bas de chausses. *Ariche*.
 Souliers. *Arassiou*.
 Souliers à la Huronne. *Aontsourein*.
 Souliers à la Canadienne. *Ratonque*.
 Corde & filet. *Chira*.
 Colier à porter fardeau. *Acharo*.
 Sac. *Ganehoin*.
 Tous habits, toilles, draps, & estoffes de deçà. *Onhara*.

Jardiner.

Que voulez-vous planter? *Taté achienqua*.
 Les femmes font, sement les champs, jardins. *Outsahonne
 daaeindiqua*.
 Les filles le plantent, le sement. *Ondequien atindaca*.
 Desfriche la terre. pl. *Atsianhiecq*.
 C'est ton champ, ton jardin, N. N. *Saancouy*.

On y plantera, semera beaucoup de choses. *Etsacato*.
 Font-ils du bled? *Otiencouyonneha*.
 Tous en font. *Auoiti achinqua*.
 N. Faict & seme du bled. *N. Onnehachinqua*.
 Il n'y aura point de bled, int. *Nesquassein onneha*.
 Ne leve, ne germe-il pas promptement? aff. *Danstan téotistoret*.
 Il pousse & germe promptement. *Otistoret*.
 Le bled est il pas encore levé? aff. *Assontéongyo téangyose*.
 Elles, ils n'ont pas encore levé, poussé. *Asson téotoni*.
 Il est levé. *Onnen yongyo*.
 Les pois sont germez, levez. *Angyoq acointa*.
 Il n'y a pas encore de fueilles. *Assonkerret ourata*.

Jetter, ruer.

Je le jette, j'ay jetté, je le jetteray. *Hati*.
 Jette-le, tu jettes, tu le jettes. *Sati*.
 Jette-le. *Chiasati, Chiahotti*.
 Jette-moy le cousteau, jette le cousteau. *Andahiasati*.
 L'avez-vous point jetté? *Anetquation*.
 L'avez-vous jetté? *Esquakion*.
 Ne le jette point. *Ennon chiesati*.
 Il ne le jettera point. *Danstan sati*.
 Jette, ruë des pierres, les pierres. *Sauoixrontonti*.
 Je jette, je ruë, rueray, jetteray des pierres, 3. per. *Auhoixrontonti*.

Im

Image, figure, pourtrait.

Image, figure, pourtrait. *Eathra*.
 Est-ce ton pourtrait? aff. *Issa chiathra*.
 L'image qui est là, qui est icy. *Onhoüoy athra*.

Jo

Jouër.

Veux-tu jouër? *Taettiaye*.
 Joüe avec N. *Titsiaye N*.
 Ils joüent, int. *Téyachi Téyetche. Tétsietche*.
 Qui a gagné? *Sinan conachien*.

J'ay gagné. *Nisachien*.
 J'ay gagné une robe neuve. *Andaquia*.
 Tu as gagné. *Issa chiein*.
 Il a gagné une robe neuve. *Asaondaqua*.
 N. a gagné une robe. *N. asauoichien énondi*.
 N. a gagné. *N. aconachien*.
 J'ay tout perdu. *Auoiti atomachien*.
 Il a perdu. *Atomachien*.
 Il a perdu au jeu de paille. *Atochiën aescara*.

La

Laisser, ne toucher.

Laisse cela, laisse moy. *Dyoaronsan*.
 Laisse cela, tu fais mal. *Ennon chihouïandaraye*.
 Tu fais mal. *Chihouïandaraye*.
 Ne bransle point cela. *Escahongna*.
 Il ne faut pas. *Eïnnon*.
 Ne brouille, ne gaste, ne remue point cela, laisse cela. *Etnonchantouya*.
 Ne le touche point. *Ennon achienda*.
 Tu ne cesses de le toucher. *Ahouantahan aseindan*.

Lassé, fatigué.

Je suis las, je n'en puis plus, 3. per. *Atoriscoiton*.
 Tu es las, fort fatigué, atténué, débile. *Satoriscoiton*.
 Hallener, ne pouvoir presque respirer. *Chatoüyesse*.

Laver, nettoyer.

Lave toy. *Sakiatoharet*.
 Lave ton visage, aff. *Saconchoüaret*.
 Lave tes mains, aff. *Satsouarec*.
 Lave tes pieds, aff. *Sarachitoret*.
 Lave-le, lave cela. *Setouxret*.
 L'as-tu lavé en eau? aff. *Aouen Saratignon*.
 Nettoye, lave le chaudron, 1. 2. 3. per. *Andatsouharet*.
 Nettoye les souliers. *Tsitaouyé*.
 Je lave mon visage, 3. per. *Aconchoüaret*.

Je lave mes mains, 3. per. *Yatsouarec, Atsouarec.*
 Je lave mes pieds, 3. per. *Arachitoret.*
 Je nettoye l'escuelle. *Etésauhye.*
 Je le torcheray, laveray, nettoieray. *Sarauoy.*
 Je lave mes bras, 3. per. *Natachahouy, Atéachahouy.*
 Lave toy tout le corps, aff. *Sattahoin ouënguët.*
 Je me lave tout le corps. 3. per. *Attahoin ouënguët.*

Le
L'eau. Lac, esmeu.

Qu'il aille à l'eau. *Ahatsanha.*
 Il n'y a pas assez d'eau au chaudron. *Uhasté astauha.*
 Il n'y a pas d'eau assez. *Ahouïerascouy.*
 L'eau est profonde. *Attouyague.*
 L'eau n'est pas profonde, eau basse. *Ahouyancouy.*
 Il y a de l'eau dessous. *Yuacheret ondeson.*
 Il n'y a, il n'y entre point d'eau dedans, là dedans. *Danstan Tëu-
 haquandaon.*
 Le lac est esmeu. *Toura einditoua.*
 Le lac est fort esmeu. *Antarouennen gontara.*
 Il n'y a point de sauts. *Stan, Stécointiaté, Téquantiaïye.*
 Traverser une eau. *Téontarya.*
 Proche le ruisseau. *Ayonharaquiey.*
 Au bord de l'eau. *Hanéchata.*

Li
Liberal, chiche, avare.

Tu es liberal. *Chonuoissein.*
 Tu n'es point liberal, 3. per. *Stan téonuoissein, Tetsonuoissan.*
 Tu es un chiche, 3. per. *Onustey.*
 Je ne suis point chiche, 3. per. *Danstan téonustey.*

Lier, attacher.

Je l'ay ragraffé, rattaché, relié. *Aquendendi.*
 Je desfais le nœud. *Aixnensca* [Var.: *Aixnonsca*].
 Je deslie les feuilles. *Roüasteincheca, Roüacchicheca* [Var.: *Rüacchi-
 checa*].

Attache-le, attache cela. *Taeindeindi* [Var.: *Taeindeondi*].

Attache, estend l'escorce. *Satsinachon anatséqua*.

Fay un nœud. *Axnein*.

Nouë le bien. *Senhein*.

Que veux tu lier? *Tautein chacoirista* [Var.: *chacorista*].

Que veux tu lier avec le colier? *Tautein chacoirista acharo*.

Tu l'as relié. *Issa Seindeindi*.

Il est attaché, agraffé. *Téondéni*.

Lier, ou nouër. *Aguénhen*.

Deslier ou desnouër. *Aguénesca*.

Lire.

Je lis, je liray. *Aquaantaon*.

Lis. *Saguaanne*.

Lis, tu lis. *Saguaanton*.

Il lit. *Onquaanton* [Var.: *Onquaauton*].

Il ne sçait pas lire. *Téayeinhoy ondaquaanton*.

Lo

*Longueur, largeur, grosseur, pesanteur,
mesure, &c.*

Il est long. *Hettahouy. Ontsi*.

Il n'est pas assez long. *Asson hoüéron*.

De cette longueur là. *Téerantetsi*.

Combien long, combien grand en donneras-tu? *To yontsi*.

Une brasse. *Escate téatan*.

Comme quoy en as-tu de gros, puissans, grands? *Tochiuhasse*.

Comme quoy gros? *Yo yuhase*.

Comme cela gros, grand. *To yuha*.

Autant comme cela, de cette grosseur là. *Condé yuha*.

Grosse, puissante, comme cela. *Cá yotenrasse, Yotenyasse*.

Il est aussi haut, haut comme cela. *Ca andéretsi*.

Il estoit aussi haut & grand que cela. *To chixrat*.

Quand il sera haut comme cela. *Ca hixrat*.

Les prunes sont grosses comme cela. *Kionésta*.

N. est plus long, plus gros que les autres. *N. ytesti*.

Il est plus grand, plus grand. *Ouen nécha*.

Il est plus petit. *Okeyé nécha*.

Un autre plus petit. *Okeyé éhoua*.
 Il est égal, égal. *To yuha*.
 Il est pesant. *Youstet*.
 Il n'est pas pesant. *Danstan téoustey* [Var.: *téonstey*].
 Il est espais. *Atantsi*.
 Largeur, la largeur. *Ahieyron*.
 Le premier bout. *Taskein*.
 Le milieu ou mitan. *Achenon Icoindi*.
 La fin, le dernier bout. *Quoitacouy*.
 Une ovale. *Andorescha*.
 Un quarré. *Hoüarinda*.
 Un rond. *Octahoinde*.
 Un triangle. *Tahouiscara*.

Ma

Maistre, estre le maistre.

Je suis le maistre du lac, il est à moy. *Ni auhoindiou gontara*.
 Je n'en suis point le maistre. *Danstan auhoindiouté*.
 Tu es le maistre, tu en es le maistre. *Chiuoindiou*.
 Tu n'en es point le maistre. *Danstan téchahoindioutéen*.
 N. Est le maistre de la riviere, du chemin. *N. Anhoindiou angoyon*.

Malade, estre malade, mourir, morts.

Je suis malade, 3. per. *Ayeonse*.
 Tu es malade, int. *Cheéonse*.
 Il est malade. *Aonhéon*.
 Seray-je malade? *Ayéhon*.
 N. Est malade, int. *N. Einheyonse, Ehéonse*.
 Il a esté malade, int. *Eonsqua, Eonsquoy décha*.
 Il est, ils sont retombés malades. *Uhaqueéonse*.
 Il y en a soixante de malades. *Auoirhé auoissan*.
 Elle est bien malade & debile. *Onnen tetsotondi*.
 Elle n'en peut plus. *Atoriscoiton*.
 Elle est proche de la mort. *Quieuscanhaé ahenhéé*.
 Le malade, un malade est proche de la mort, entre à la mort, est
 aux abois. *Onnen ayondayheonse*.
 En devient on malade? *Ehéonse*.
 Ne mourra-elle point? aff. *Danstan auhoihéon*.

Mourra-il, mourra-elle? *Tatsihoyé.*

Il mourra bien tost. *Onnen sihoye quieuscanha.*

Est-il mort? aff. *Onenhé.*

Mourra-il? il mourra, il est mort. *Ahenhéé.*

Tu mourras, tu es mort. *Tchihoye, Tchigoye.*

Qui est-ce, qui est-ce qui a fait mourir N.? *Sinan ouënhaenhey, daheinhéé N.*

Le corps mort est-il mis haut? aff. *Onné achahouy auharindaren.*

Manger.

Donne moy à manger. *Taetsenten, Sattaésenten.*

Ne m'en donne qu'un peu. *Oasquato yoasca okeyé tanonte.*

Je n'en mange pas beaucoup, 3. per. *Otoronton téchéniquoy.*

Je n'en mange que deux fois le jour. *Teindi téhendiche.*

Je n'en mange point, 3. per. *Danstan téache.*

Je ne sçaurois tout manger. *Téhouaton éniquoy auoiti.*

J'ay assez mangé, je suis rassasié. *Octanni, Onné otaha.*

J'en mange beaucoup, 3. per. *Otoronton dachéniquoy.*

J'en mange bien. *Youoiche.*

Je mange, je le mangeray, int. *Ni éniquoy.*

Je l'ay mangé. *Dyauhase.*

Que dis-tu qu'on mange? *Totissa sega.*

Tu ne nous donnes point à manger. *Tésquatsenten, Téatsenten.*

M. veux-tu manger? *M. Dyoutsenten.*

Mange-tu point de N. aff. *N. Tescoiche. Tiscoiche.*

En manges tu? 3. per. aff. *Ichiechy, Ichieche.*

Tu n'en manges point. *Issa danstan téchéniquoy, Danstan téescoisse, Stan téquieche.*

Tu en manges bien. int. *Siscoiche.*

Vien manger. *Aché.*

Mange. *Sega, Séniquoy.*

Vien manger, le pot est prest. *Achenha.*

Voyla, tiens ton manger. *Chiatsatan.*

Mangez, faictes à vostre ayse, sing. *Esquatarate.*

Liche le chaudron. *Sandatsaénes.*

N. liche l'escuelle. *N. Estoret adsen.*

Tu n'as pas tout achevé de manger. *Danstan uoiti téséxren.*

N. renverse le reste dans la chaudiere. *N. Sasoque.*

Tu es un grand mangeur de bled grillé. *Sandoyahouy.*

Tu ne cesses de manger. *Ahouantahan issa ihache.*

Tu as assez mangé, tu es assez remply, rassasié, int. *Onné sataha, Onné satanni.*

Donne à manger à N., donne-luy à manger. *Sésenten N.*

Donne à manger à ton fils. *Setsatéen chiennan.*

Je n'ay pas encor tout usé, consommé le N. 2. 3. per. *Asson téochiayé haquiey.*

Il est despité, il ne veut point manger. *Teskécay.*

Il mangera demain des L. *Achietecque L. Auhatiquoy.*

C'est un goulou, grand & prompt mangeur. *Ongyataesse.*

Les N. ne les mangent elles point? ne les ont elles point mangées? *N. tiuhatiche.*

Les corbeaux mangent le bled. *Ouraqua atichiache, onneha.*

N. le mange. *N. Ihonmache.*

P. les ont mangez. *P. Ochiayé.*

Il y en a cinq, il n'y en a que cinq qui mangeront. *Houiche yhen-non squandiquoy.*

Celuy-là en mange. *Condihte.*

Celuy-là n'en mange point. *Conna téache.*

Raisins que les François mangent. *Ochaenna. Agnonha yuhatiche.*

On les mange cruës. *Ocoche yuhatichi.*

Les N. les mangent cruës. *Ocoche yuhatichi N.*

Tout est-il mangé, consommé, usé? *Dachiayé.*

Tout n'est pas encore mangé, tout n'est pas usé. *Asson higot.*

Tout est mangé, consommé, usé. *Onné ochiayé.*

Mariage.

Es-tu marié? aff. *Sangyayé.*

N'es-tu point marié? aff. *Tésangyayé, Tescangyayé.*

Vas-tu point faire l'amour? *Techthrouandet.*

T'en vas-tu, iras-tu te marier à N. *Sisaensi N.*

Vas-tu te marier, t'en iras-tu te marier en France? *Sisaensi enna-ranoüeyche atignonhac.*

As-tu point d'enfans en ton pays? *Techiatonkion.*

Es-tu enceinte? aff. *Sandériq.*

Je suis marié, 3. per. int. *Angyayé, Ongyayé.*

Je ne suis point marié. *Stan téangyayé.*

Il n'est point marié, int. *Téongyayé.*

La femme est enceinte. *Outsahonne annérique.*

Elle n'a pas encore accouché, elle n'a pas encore fait ses petits.

Asson téocoyton.

Elle, il en est bien pres. *Kyoskenha.*

Il tette. *Onontsirha.*

J'ay mes mois. *Astehaon.*

Matachier, peindre, parer.

Picoter, & matachier son corps. *Ononsan.*

Huiler les cheveux. *Arenonqua, Asserenonqua.*

Il est peint. *Ottocahouy.*

Vous ne vous huilez, peinturez point. *Stan techerenonquasse.*

Cela est beau, de n'estre point peint ny huilé. *Ongyandé stan téerenonquasse.*

Ce bois là, ce bois cy n'est pas peint. *Danstan téaosahy.*

Est-ce point de la peinture? *Téasauhaté.*

Il s'efface, il s'effacera. *Atasoüache, Quathronheyse.*

Ne l'efface point. *Ennon choüam.*

Tu l'effaces, efface-le. *Sauhathronha.*

Je l'efface, il l'efface, il s'efface. *Auhathronha.*

Il ne s'efface point. *Stan tesquathronhey.*

N. a elle de la rassade penduë au col? 1. per. *Né éathrandi.*

Tu as de la rassade penduë au col. *Sathrandi.*

Tu as la plume sur l'oreille. *Chatahonthache.*

Tu as les cheveux relevez, frisez. *Sanehachien.*

Maux, maladies, douleurs.

J'ay mal à la gorge. 3. per. *Ongyatondet.*

J'ay mal aux dents. 3. per. *Angyheé.*

J'ay mal au dedans de la jambe. *Etnnotasque.*

J'ay mal aux pieds, j'ay les pieds rompus. *Oscosca achitasque.*

Je suis tout desrompu. *Ondéchaténi.*

Il me faict mal, 1. 2. 3. per. *Chatouret, Chatorha.*

La teste te faict-elle mal? aff. *Sanontsicque.*

As-tu mal à la gorge? aff. *Sangyatondet.*

Te portes-tu point mal? *Téisentes.*

N. est tout desrompu, brisé, offencé. N. *Ondéchaténi.*

Il est enflé. *Sanonchiesse.*

Goutte-crampe. *Ahyégouise.*

Petite verole. *Ondyoqua*.

Veruës. *Ondichoute, Eindishia*.

Vessies qui viennent aux mains pour cause du travail. *Satatéxren*.

Branslement de dents. *Ondoquet*.

Mener, amener.

Mene-moy avec toy. *Tatéquegnoney*.

Mene-la à Kebec. *Atontarégue satandi*.

L'emmeneras-tu à N.? *Aetcheignon N*.

L'emmeneras-tu? *Etcheignon, Etseignon*.

Avez-vous demandé d'amener des François avec vous? aff.

Esquatitaquiey agnonha, ou *Esquariuhantaque, Esquagnongniey*.

Ouy, nous en avons demandé, désiré. *Ho hoïarihouantaque*.

N. amenera des porcs l'esté. *N. Tétécheignon ochey oeinhet*.

Avez vous tout amené (le bois?) *Chiechieronta*.

Membres & parties du corps humain.

La teste. *Scouta*.

Les cheveux. *Arochia*.

Une perruque avec la peau. *Onontsira*.

Le dessous, ou bas de Couronne. *Oquensenti*.

Les moustaches. *Onnoïassonte*.

Poil devant l'oreille. *Otsiuoita*.

La tresse de cheveux des femmes. *Angoiha*. Autrement. *Ongoy-honte*.

Le visage. *Aonchia*.

Le front. *Ayeintsa*.

Les oreilles. *Ahontta*.

Trous des oreilles. *Ahentâharen*.

Les temples. *Oranonchia*.

Les sourcils. *Aeinsoret, Teoaeinsoret*.

Les yeux. *Acoina, Acoinda*.

Les paupieres. *Oaretta*.

Les jouës. *Andara, Endara*.

Le nez. *Aongya*.

Les narines. *Oncoinsta*.

Trous du nez. *Ongyahorente*.

- Les levres. *Ahta*.
 La bouche. *Ascaharente*.
 Les gencives. *Anouacha*.
 Les dents. *Asconchia*.
 Le palais. *Aonsara*.
 La langue. *Dachia*.
 La gorge, le gosier. *Ongyata*.
 Le menton. *Onhoinha*.
 La barbe. *Oscoinra*.
 Le col. *Ohonra*.
 Le derriere du col. *Ongyasa*.
 Les epaules. *Etdreha*, *Ongaxera*.
 Sur l'epaule. *Etneinchia*.
 Le dos. *Etnonuhahey*.
 L'epine du dos. *Aoanchia*.
 Les bras. *Ahachia*.
 Les coudes. *Ayochia*.
 Les mains. *Ahonressa*.
 La paume de la main. *Ondatota*.
 Les doigts. *Eingya*, *Eteingya*.
 Les pouces. *Otsignoneara*.
 Les ongles. *Ohetta*.
 L'estomach. *Oüachia*.
 Les mamelles pleines, enflees. *Anontsa*.
 Les mamelles plates. *Etnonrachia*.
 Le costé. *Tocha*.
 Le ventre. *Tonra*.
 Le nombril. *Ontara*.
 Les cuisses. *Eindechia*.
 Les genoûils. *Ochingoda*.
 Les jambes. *Anonta*.
 Les chevilles des pieds. *Chogoute*.
 Les pieds. *Achita*.
 Doigts des pieds. *Yauhoixra*.
 La plante des pieds. *Andacta*.
 La fossette qui est sur le coupeau de la teste. *Aescoutignon*.
 Tout le corps. *Eéranguet*.
 L'ame. *Eskeine*.
 Les ames. *Atiskeine*, *Esquenontet*.
 La chair. *Auoitsa*.

Le sang. *Angon*.
 Les veines. *Outsinoüiayta*.
 Les os. *Onna, Onda*.
 Les entrailles. *Oscoinha*.
 L'haleine, le souffle. *Orixha*.
 Le cœur. *Auoiachia*.
 La cervelle. *Ouoicheinta*.
 Laict, du laict. *Anonrachia*.
 Dans le ventre. *Etsonra*.
 Salive. *Ouchetouta*.
 Phlegme. *Ondeuhata*.
 Morve. *Tsignoncoira*.
 Chauve. *Téhochas, Tésacha*.
 Longs cheveux. *Outsinanouen*.
 Sourd, un sourd. *Téontauoïy*.
 Borgne. *Cataquoy Eskeuyatacoy*.
 Aveugle. *Téacoïy*.
 Camus. *Oconchiaye*.
 Boiteux. *Quieunontate*.
 Nez picquoté. *Ongyarochon*.

Menteur.

Tu as menty, 1. 3. per. *Dachoenne, Carihonia, Andachoenne*.
 Il a menty, c'est un menteur. *Dachouhanha*.
 Ne mens-tu point? *Sindachouanna?*
 Je ne suis point menteur, 3. per. *Danstan téandachoenne*.

Meschant, point d'esprit, vicieux.

Tu es meschant. *Sascohat, Otischoat, Sagaron*.
 Tu es rude, fâcheux. *Sagaron*.
 Vous estes tous meschants. *Scoincuquoytet squoscohate, Auoiti squoiscohan*.
 Vous me faictes tort, je ne suis pas un jeune homme. *Cherhon etnonmoyeinti éni*.
 Tu n'as point d'esprit. *Tescaondion, Tesquanion*.
 Ne me trompe pas. *Esqueunondéuatha, Ennon, chihogna*.
 Cela n'est pas bien. *Uoïcarihongya*.
 Tu es un bel homme. *Angoye*.

Tu es un conteur. *Takiata*.
 Il est meschant. *Ascohat*.
 Il est rude, fâcheux. *Gngaron*.
 Il n'a point d'esprit. 2. 3. per. *Téhondion*.
 Tu es un mal basty. *Haatachen*.
 Mal basty. *Atache*.
 Mal otu. *Ognierochioguën*.
 Dents pourries, laides. *Tesquachahouindi*, *Téchouascahouiny*.
 Batteur, frappeur, querelleur. *Hoüaonton*.
 Traistre, un traistre. *Nonquoiressa*.
 Maquereau. *Ourihouanahouyse*.
 Mauvais, vilain, sale, &c. 1. 2. 3. per. *Ocaho*, *Ocauté*.
 Ennemis. *Yesconhense*.
 Ton pere est mort. *Yaistan houanhouan*.
 Il mourra, tu mourras. *Tsihigoye*, *Chigoye*.

Meubles, mesnages, outils.

Alesne. *Chomata*.
 Aviron. *Auoichia*.
 Ains, des ains. *Anditsahouineq*.
 Bouteille. *Asséta*.
 Bague, Medaille, &c. *Ohuista*.
 Ballet. *Oskoera*.
 Canot. *Gya*.
 Calumet. *Anondahoin*.
 Cadran solaire. *Ontara*.
 Canons de verre. *Anontatsé*.
 Canons de pourceleine. *Einsta*.
 Canons grands & gros de pourceleine. *Ondosa*.
 Canons gros & quarrez que les filles mettent devant elles. *Scouta*.
 Chaudron, pot. *Ganoo*.
 Grand chaudron. *Noo oïen*.
 Chaudiere. *Andatsascouy*.
 Grande chaudiere. *Andatsoüennen*.
 Ciseaux. *Eindahein dehein*.
 Cousteau. *Andahia*, *Hoüetnen*.
 La gaine. *Endicha*, *Endixa*.
 Cueillier à manger. *Gaerat*.

Cueillier à dresser. *Egauhate*.
 Cordeau de rets. *Satastaque*.
 Cremaliere. *Ognonsara*.
 Claye, petite claye. *Ataon*.
 Espatule. *Estoqua*.
 Escuelle. *Adsan*.
 Escuelle d'escorce. *Andatseinda*.
 Eschelle. *Ayoncha*.
 Fuzil. *Agnienxà*.
 Hache. *Atouhoin*.
 Jeu de paille. *Aescara*.
 Mortier à battre. *Andiata*.
 Marmite. *Thonra*.
 Lansse. *Assara*.
 Miroüer. *Ouracoua*.
 Manche, un manche. *Andéraheinsa*.
 Nattes. *Héna, Ayhéna*.
 Pannier. *Atoncha*.
 Pelle. *Rata*.
 Pelle à feu. *Attistoya*.
 Pincettes à prendre feu. *Assistarhaqua*.
 Peigne. *Ayata*.
 Pilon à battre. *Achisa*.
 Perches suspenduës au-dessus du feu. *Oüaronta*.
 Planche dolee. *Ahoinra*.
 Plat à vanner. *Aon*.
 Pourceleine. *Ononcoirota*.
 Raquettes. *Agnonra*.
 Racloüer. *Anguetse*.
 Rassade. *Acoinna*.
 Ret, une ret. *Einsieche*.
 Seau. *Anderoqua*.
 Seine, une seine. *Anguiey*.
 Taillant. *Dotié*.
 Tranche, une tranche. *Andéhacha*.
 Teste, la teste. *Orahointonte*.
 Treine, une treinesse à charier bois. *Arocha*.
 Tonneau. *Acha*.

Mo

Moqueurs, se moquer.

Je ne me moque point. *Teantoïyata.*
 Tu te moques. *Etchatantouya.*
 Te moques-tu de moy? pl. aff. *Quiesquatan, Esquaquiesquatan.*
 Pourquoi te moques-tu de moy? aff. *Squiatantouya.*
 Ne te moque point de moy. *Etnonsquétantouya. Etnonchatontouya.*
 Ne te moque point de luy. *Senonascatanouya.*
 Il se moque de toy, de moy. *Ayatantoïya.*
 Ce n'est point moquerie. *Danstan tantoïya.*

Montrer, faire voir.

Monstre-le moy. *Todéha.*
 Monstre, le monstre. *Chéahouisca.*
 Monstre donc. *Dyou soutasca.*
 Monstre le cadran. *Soutasca ontara.*
 Monstre que je voye. *Yo acansé.*
 G. Tu ne me le monstres point. *Téacansé G.*
 Tu en monstras hier. *Chétecque chéahouisca.*

Monter, descendre.

Montagne. *Quieunontoute.*
 Vallée. *Quieunontoïoin.*
 Je monte, il monte la montagne. *Onontouret.*
 Je monte en haut, 3. per. *Aratan achahouy.*
 N. Sçais-tu bien monter? y monteras-tu bien? N. *Chieinhouy daa-ratan.*
 Les ames des Hurons ne sçauroient monter. *Téhouaton atiskein déhouandate haraten.*
 Les A. des F. ne veulent pas descendre. *Téharasse asadestent A. F.*
 Il descend la montagne. *Taoüatarxatandi.*
 Les F. sont montez sur des chevaux. *F. Aochatan sondareinta.*
 J'étois monté sur un cheval, 3. per. *Sondareinta aochatan.*
 Tu étois monté sur un cheval. *Sondareinta sagueuchatan.*
 Monter. *Haratan.*
 Descendre. *Sasadestent.*

Mordre

Je mords, je te mordray. *Auhastauha, Astauha.*
 Tu mords, mord. *Sastauha.*
 Il mord, il mordra. *Ostauha.*
 Il me mordroit. *Astauha.*
 Elle la veut mordre. *Tauhachetauhan.*
 Il le mord, ils se mordent, se battent (chiens). *Yathrio.*

Moüillé, seiché.

J'ay moüillé les N. *Houandéquaen, N.*
 Ta robe est moüillée. *Sandochahoüan.*
 La robe est moüillée. *Endochahoüan.*
 Il, elle est moüillée. *Ouranouën.*
 Il est moüillé, seiche-le. *Eacoinon astan.*
 Seiche-le. *Sestatete.*
 Il n'est pas encore sec. *Asson téostatein.*
 Il est sec là, int. *Ca ostatein.*
 Il est sec, ils sont secs. *Staten, Onastatein, Onostatatein.*

Moucher.

Je me mouche, moucheray-je. *Atsignoncoyra.*
 Mouche-toy. *Tsignoncoyra.*
 Morve. *Tsignoncoyra.*

Nager, baigner, plonger.

Baigne toy. *Sattahoüan.*
 Nage. *Sattonteingyahouissa.*
 Plonge, plonge-toy. *Sattoroque.*
 Nages tu bien de l'aviron? *Echéauoy.*
 Nage de l'aviron. *Séahouy, Chéauoy.*
 Nage, presse fort. *Atchondi séahouy.*
 Je nage. *Eauoy.*

Nations, de quelle nation.

Aux Francs. *Atignonhaq.*

Kebec. *Atontarégué*.
 Montagnets. *Chauoironon*, *Chauhaguéronon*.
 Canadiens. *Anasaquanan*.
 Algoumequins. *Aquannaque*.
 Ceux de l'Isle. *Hehonqueronon*.
 Les Epicerinys. *Skequaneronon*.
 Les Cheveux relevez. *Andatahoüat*.
 Les trois autres Nations dependantes. *Chiserhonon*, *Squierhonon*,
Hoindarhonon.
 Les Petuneux. *Quieunontatéronons*.
 Les Neutres. *Attihouandaron*.
 La Nation de Feu. *Atsistarhonon*.
 Les Yroquois. *Sontouhoironon*, *Agnierhonon*, *Onontagueronon*.
 Les Hurons. *Hoüandate*.
 Nation des Ours. *Atingyhointan*.
 Nation d'Entauaque. *Atigagnongueha*.
 Nation d'Atironta⁹. *Renarhonon*.
 Le Saguenay. Province du Saguenay. *Kyokiayé*.
 De quelle Nation es-tu? *Anhenhéronon*.
 D'où es tu? *Nétissénon*.
 Tu es d'icy. *Istaria*, *Istaret*.
 De quelle Nation, de quel lieu, de quel village est-il? *Anan-*
hexronon, *Ananxronon*.
 D'où est-il? *Etaouénon*.
 D'où est-ce qu'est N.? *Ennauoénon N*.
 Elle est de N. N. *Kyaénon*.
 Il est de B. B. *Etaouénon*.

Nombre, le nombre.

1. *Escate*.
2. *Téni*.
3. *Hachin*.
4. *Dac*.
5. *Ouyche*.
6. *Houdahéa*.
7. *Sotaret*.

9. Texte de base: «*Datironta*». Atironta était le chef des Arendahronons et Entauaque, celui des Attigagnonguehas.

8. *Atteret.*
9. *Nèchon.*
10. *Assan.*
11. *Assan escate escarhet.*
12. *Assan téni escarhet.*
13. *Assan hachin escarhet.*
14. *Assan dac escarhet.*
15. *Assan ouyche escarhet.*
16. *Assan houhahea escarhet.*
17. *Assan sotaret escarhet.*
18. *Assan atteret escarhet.*
19. *Assan nèchon escarhet.*
20. *Téni quiuoissan.*
21. *Téni quiuoissan éscate éscarhet.*
30. *Hachin quiuoissan.*
40. *Dac quiuoissan.*
50. *Ouyche quiuoissan.*
60. *Honhahea quiuoissan.*
70. *Sotaret quiuoissan.*
80. *Atteret quiuoissan.*
90. *Nèchon quiuoissan.*
100. *Egyo tiuoissan.*
200. *Téni téuoignauoy.*
1000. *Assen attéuoignauoy.*
2000. *Téni tiuoissan attéuoignauoy.*

Ou

Où est, où est-ce, où sont-ils allez ?

- N. Où est allée la B. ? *N. Naché B.*
 Où est ton père ? *Ané yaistan.*
 Où est ta mère ? où est-elle allée ? *Annon oté ahoüenon sendouo.*
 Où est-ce qu'est la P. ? *Anéïgan ennauoïuon P.*
 N. Où est-il allé ? *N. Téahoinon.*
 Où est-il ? où est-il allé ? *Anahouénon, Ahoüénon, Eondénon.*
 Où s'en est-il allé ? où est-il allé ? *Annan onsarasqua.*
 Où sont-ils ? Où est-ce ?¹⁰ *Anatigueiron.*

10. Nous rétablissons en bonne place cette expression donnée sans équivalent en huron dans le texte de base.

Qu'est-ce que c'est? lequel est-ce?¹¹ *Dyouoiron.*

Où est-ce, où a ce esté? *Anan.*

Je ne sçay où il est, où il est allé, pl. *Danstan téintérest ahouénon.*

Ne sçais-tu point où il est allé? pl. aff. *Danstan téchinteret ahouénon.*

Où mettray-je cela? *Anaikiein.*

Où l'as-tu mis? *Anéigan.*

Les N. sont allez à B. N. B. *ahouénon.*

Oublier.

J'ay oublié. *Onatérainq.*

Tu as oublié. *Satérainq.*

Il a oublié. *Ostorendi.*

Je n'ay rien oublié, nous n'oublierons rien. *Stan onatérainq.*

Ouyr.

Je l'ay oüy. *Garhoguein nécha.*

Tu l'as oüy, int. *Sarhoguein.*

Il l'a oüy. *Garhoguein.*

Je l'ay oüy dire dans la forest. *Chaharhayon atakia.*

Paresseux.

Je suis un paresseux, lasche, coüard, 1. 2. 3. per. *Ahetque.*

Elle est paresseuse, elle ne veut rien faire. *Ahoüiaken.*

Je ne suis point paresseux, lasche, coüard. 3. per. *Danstan tehetque.*

Tu n'es point paresseux. *Téchietque.*

Tu vas, tu dis trop vite, trop promptement, trop precipitamment. 1. 2. 3. per. *Chiestoret, Achiestoret.*

Tu ne fais pas vite, tu ne te despaches point. *Andérati squanianni, Saniani.*

Tu mets long temps. *Guariuoitsi.*

Nous finirons bien tost, nous aurons incontinent faict. *Kieusquenha, aytagua, Tsitagua.*

11. Nous rétablissons en bonne place cette expression donnée sans équivalent en huron dans le texte de base.

Ne le trouve-tu pas bien, ne te semble-il pas à propos, en es-tu marry? *Sachiessé*.

Parler.

Je dis. *Eni hatton, Ayhon.*

Tu dis. *Sayhon.*

Il dit. *Yhatton, Yhatonque, Yhatonca.*

Je dis, ils disoient. *Yontonque, Yhontonque.*

Tu dis, tu disois. *Etchihon.*

Il disoit. *Ahirhon.*

J'ay dit. *Onnen ayhaton.*

Tu as dit. *Osquatonca.*

Il a dit. *Aeinhaon.*

Je l'ay dit. *Ondihaton.*

Je luy ay dit. *Onné hoüatandoton.*

Je dis que cela est sale & mauvais, 3. per. *Ocaute auhaton.*

Qu'est-ce que j'ay dit, qu'il a dit? *Totahixon, Toté yxon.*

Que diray-je? *Toutautein ayhon, Tautéyhon.*

Je ne luy ay pas encor dit. *Asson téhaton.*

Je le diray, je luy diray. *Yhon, Déyhon.*

Je le diray. *Hoüatandoton.*

Je vous le diray. *Hoüatonoton.*

Je ne luy diray point, je ne le diray point. *Stan yahon.*

C'est ce que je dis, c'est cela que j'ay dit. *Condiatonque.*

Dis-je bien? *Ongyandé yatakia.*

Je ne dis mot, je ne dis rien, 3. per. *Stan téhaton.*

Je ne parle point. *Eatakiaque.*

Je ne sçay ce qu'il dict. *Danstan tochiaton, Danstan tossi haton.*

Je veux parler à ta mere. *Hoüatonoton sendouen.*

J'ay donné ma voix, ma parole. *Hariuoignyon.*

Je l'entends bien. *Haronca ichine.*

Je ne l'entends point, 3. per. *Danstan téaronca.*

Je ne sçay pas encore parler Huron. *Asson téayeinhouy houandate atakia.*

Je n'entends point ce que cela veut dire. *Stan tochiha, Tochi adsé.*

Je l'entends, je le comprends. int. *Tayeinton.*

Je le repeteray encore. *Aytanda ichine.*

Quand je sçauray parler Huron, pl. *Etgayeinhouy houante atakia.*

Nous enseignerons cela aux enfans. *Hariuoihayeinsta échiaha.*

Tu dis. *Chiatonque*.

Dis-tu pas. *Ichihaton*.

Dis, dis le, dis luy. *Chihon satandoton*.

Que dis-tu? *Tossi haton*.

Comme dis-tu? *Tautein seiscoisse*.

Parle. *Satakia nésa*.

Tu as dit, tu disois que la M. est, estoit N. *Osquatonca M. N.*

C'est toy qui l'as dict, qui le dit. *Issa ondichiatonque, Chatandoton*.

Tu l'as dict. *Ondichiaton*.

Tu luy as dit, tu leur as dit. *Ichihon*.

Tu as dit nenny. *Ichihon danstan*.

Toy dis le. *Sachihon*.

Dis leur qu'il y a cinq jours qu'ils attendent, que nous attendons.

Chihon houiche éuointayé hainchontaye.

Qui te l'a dit. *Sinan diuhaton, Sinan atandot, Sinan atandoton,*

Sinan totéuhaton.

N. te l'a dit. *N. Sachiaton*.

C'est toy qui l'as dit. *Issa satandoton*.

Tu parles trop vite. *Chiestoret atakia*.

Dis luy qu'il nous donne du poisson. *Etsihon tahoxritan*.

Tu ne dis rien, tu ne parles point. *Tesatakia*.

Ne parle point. *Enonsarakia, Esquenon satakia*.

Ne le dis point. *Ennon chaitandaton*.

Ne parle plus à moy, c'est assez. *Tesconatakia indi, onen*.

Ne fay point de bruit. *Esquenon sakiein*.

Ne le dis point, ne dis point. *Etnestandi*.

Efforce toy, haste toy, de sçavoir parler. *Sastoura satakia*.

Tu ne sçais pas encore parler Huron. *Asson tescéyainhouy H. atakia*.

Tasche de sçavoir parler Huron pour le renouveau. *Adehondi H. atakia honéraquey*.

Comment dites vous, comment appelez vous une chaudiere?

Totichi atonque, andatsascouy.

Repete, redis le encore. *Chiennitanda ichine*.

Dis le encore, parle encore. *Houato satonoton, Issa satakia onhoüato*.

Quand tu sçauras parler H. *Ayeinhouy H. atakia*.

M'entends-tu bien? aff. *Chahéronca*.

Tu n'entens point, tu ne m'entens point. *Técharonca*.

Tu n'entens pas tout. pl. *Danstan auoiti tesquaronqua*.

Entendez-vous bien ce qu'il dit? 3. per. *Esquaonaronqua*.

Tu l'entens, tu le comprends, int. *Tayeinton*.

Tu entens tout, pl. *Onnen auoiti squasquaronca*.

Que dit-il? *Totihatton*.

Que disent-ils? *Totihontton, Totihattoncoy*.

Qu'a-il dict, que t'a-il dict? *Tautein aeinhaon*.

Que disent ces deux là? *Téni honttonque*.

Que disent les François? *Toté yhon agnonhaque*.

Que disent-ils? *Téchiauhaihere*.

Que disent ils, qu'ont ils dict? *Toti ahon*.

Ils n'ont rien dit, ils ne disent rien. *Stan téaton*.

Ils disent. *Yhonttonque*.

Ils disent que M. int. *Yuhaton M*.

Ils l'ont dit. *Atihonttonque*.

Ils vous ont dit. *Yhattoncoy*.

Je te disois. *Ayhéhon*.

N. le dit. *N. Satandaton*.

C'est B. qui l'a dit. *B. Chiatandoton*.

C'est ce qu'il dit. *Chontenay yhon*.

Elle dit que ce soit maintenant. *Yuhatonque onhoüato*.

Il ne veut pas qu'on dise cela. *Téharoota*.

Il est à deux paroles. *Téni asatakia*.

Il ne dit encore rien. *Asson téatonoton*.

Il ne parle pas encore. *Asson téatakia*.

Il ne parle pas encore Huron. *Asson téhatongya, Houandate*.

Ils n'entendent pas la langue. *Danstan téotandote*.

N. parle. *Echiauhahase N*.

Raquette, est-ce pas à dire, jeu de paille? *Agnonra esquattonca, Aescara*.

Ce n'est pas à dire. *Téchattonca*.

Il s'appelle en deux façons. *Ténitéha adsi*.

Cela s'appelle une peau. *Néchauhase, andéuha*.

Les Hurons disent comme cela. *Uhanuhasquassé H*.

Comme disent les François. *Totisquassé agnonhaque*.

On n'a pas encore fait le cry, on n'a pas fait la publication, int. *Asson téatakia*.

Un cry qui se fait par la ville ou le village par le Crieur, pour aller à la forest querir du bois en commun. *Escoirhaykion, escoirhaykion*. A la forest, à la forest, allons à la forest.

Ne sois point porteur de mauvaises nouvelles, ny semez de zizanie. *Ennon onhondionrachien.*

Vas-tu semer des noises, des mauvais contes? aff. *Siondionrachien.*

On a fait courre, il a causé des noises, & semé des mauvais discours. *Yondionrachien.*

Parentage & consanguinité.

Le Createur. *Yoscaha.*

Sa mere grand. *Ataeinsic.*

Un homme. *Houhouoy.*

Enfans. *Achia, Ocoyton.*

Masles. *Angyahan.*

Femmes, femelles. *Ousahonne.*

Des jeunes gens. *Moyeinti.*

Filles. *Ondequien.*

Vieillards, *Omnis generis. Agondachia*

Mon grand pere, ma grand mere. *Achota.*

Mon pere. *Aystan, Aihtaha.*

Ma mere. *Anan, Ondoüen.*

Mon frere, ma sœur. *Ataquen.*

C'est mon frere, ma sœur. *Aixronha.*

Mon fils, ma fille. *Ayein.*

Mon beau-pere. *Yaguenesse.*

Mon gendre. *Agueinhesse.*

Mon beau-fils. *Ando.*

Reponds. *Agon.*

Mon beau-frere. *Eyakin.*

Ma belle-sœur. *Nidauoy.*

Mon oncle. *Houïatinoron.*

Ma tante. *Harha.*

Mon neveu, ma niepce. *Hiuoitan.*

Mon cousin, ma cousine. *Earassé.*

C'est ma petite fille, je suis sa mere grand. *Othréa.*

Ma niepce (maniere de parler aux femmes & filles). *Etchondray.*

Mon petit fils. *Estoha.*

O. est le neveu de mon pere. *O. Auhoïnuhatan yaïstan.*

Ma femme, mon mary. *Eatenonha.*

La femme de N. N. *Onda.*

C'est sa compagne, ce n'est que sa compagne. *Asqua.*

Ton pere. *Déaystan*.
 Ta mere. *Sanan, Sendoïen*.
 Ta femme, ton mary. *Saténonha*.
 Ton enfant. *Sacoiton, Sachiaha*.
 Ton oncle. *Houatinoron*.
 Ta tante. *Sarha, Sarhaq*.
 Ton cousin, ta cousine. *Sarassé*.
 Ton frere, ta sœur, *Sataquen*.
 Ton beau-frere. *Saquyo*.
 Ta belle-sœur. *Sindauoy*.
 Ton nepveu. *Chiuoitau*.
 Ta tante, est-ce ta tante, c'est ta tante. *Sarhaq*.
 Tu es son petit fils. *Issa estoha*.
 Le fils de N. N. *Ouhenha*.
 Son petit frere. *Ohienha*.
 Fils, enfans, le petit. *Oühenha*.
 C'est le petit, l'enfant, le fils de A. A. *Ichi houeinha*.
 Sa mere, mere. *Ondouen*.
 Il a sa mere grand. *Achotachien*.
 Homme veuf, femme vefve. *Atonnesqua*.
 N. l'a engendré, l'a mis au monde. *N. Ochondi*.
 C'est un de nos gens, c'est un des nostres. *Houatondi*.
 Ma compagne. *Eadsé*.
 Mon compagnon, mon camarade. *Yathoro*.
 Je suis ton compagnon, ton amy. *Yatoroissa, Eadsé*.
 Comme celui-là t'est il parent? *Toutautein esteonq*.
 A qui est parent, de qui est parent celui-là, celle-là? *Sinan déca onnehon*.
 Il t'est parent, ils te sont parens, t'est-il parent, te sont-ils parens? *Esquanehon*.
 Ils ne te sont point parens. *Danstan tesquanehon*.
 Il ne m'est point parent. *Danstan téuhanehon*.
 Mes parens sont riches. *Oukiouhoy onnehon*.
 Il est parent, 1. 2. 3. personne. *Onnehonq*.
 Ils sont parens. *Aetquanehon*.
 Ils sont tous parens. *Avoiti squatatééin, Atisquatein*.
 Les François sont parens des H. *Fr. Aesquanehon H*.
 Les François ne sont point parens des Hurons. *Atignonha danstan tesquanehon houandate*.
 Je suis son parent, il est mon parent. *Onnehonque*.

Les A. sont parens de P. *Onnehanq A. P.*

Il est parent de tous ceux de la terre, de tout le monde.

Ondéchrauoiiti onnehon.

Pauvre, pauvreté.

Je suis pauvre. *Anacauta.*

Nous sommes pauvres. *Oscorhati.*

Tu es pauvre. *Sacauta, Sascorhati, Sascorhata.*

Les Hurons sont pauvres. *Téhacota uhandate.*

Ils ne sont point pauvres. *Danstan oscorhati.*

Penser, avoir dans la pensee.

Je pense. *Auoirhet.*

Tu penses. *Icherhet, Cherhet.*

Il pense. *Auoirhet.*

Je pense que tu ne dis point vrai, que tu mens. *Iherhet carionia.*

Je pense que c'est cela que tu as songé, que tu avois songé. *Nae-tchoirhé sachasqua.*

Que penses-tu? à quoy as-tu pensé? qu'en penses-tu? *Tauti cherhet.*

Tu pensois, tu le pensois. *Ticherxhet.*

Pense-y, advise-y. *Sanionxrey.*

Il pensoit que ce fussent rassades. *Yherhet acoinda.*

Ils pensent tous, c'est qu'ils pensent tous que ce soit d'un homme. *Iuoirhet auoiti onhoüoy, Auoiti iscoirhet onhouoy.*

Percé, cassé.

Il est percé, rompu, cassé. *Oscosca.*

Il est percé, je l'ay percé. *Nahixraye.*

Est-il percé? aff. *Ouratsi.*

Le chaudron est rapiecheté, percé. *Anoo ouratsi.*

Il ne coule pas, int. *Danstan kitté.*

Le tonneau est percé, desfoncé. *Chourachoute.*

Il n'est pas encore rompu, percé. *Asson téocosca.*

Il n'est pas encore rompu, fendu. *Téharonkiaye, Danstan okiaye.*

Perce-toy l'oreille. *Titaontaest.*

Ton oreille est percee. *Sahonttaharein.*

Perdre, perdu, esgaré.

J'ay perdu mon cousteau. *Andahyaton.*
 J'ay perdu mon alesne. *Chomataton.*

Pescher.

Je vay chercher, pescher du poisson, 2. per. *Ahointa chéyaquey.*
 Je m'en vay à l'Assiendo. *Eni arasqua adsihendo.*
 Au petit poisson. *Atsiq eaquey.*
 J'yray à la pesche. *Onguixronan, Earononan.*
 Tu iras à la pesche. *Sanguixronan.*
 Iras-tu à la pesche? *Sarononan.*
 N'as-tu rien pesché? *Sandéreindihaquey.*
 As-tu pris, apporté du poisson? *Etsandahouy ahointa.*
 Il ira à la pesche. *Onguixronan.*
 Il ira bien tost à la pesche. *Kieusquenha ahoréhaquey.*
 Il n'est pas encore allé pescher, chasser. *Asson téohouyacon.*
 Il est à la pesche. *Ochandi.*
 Elle s'en va à la pesche. *Ochandi haquey.*

Petuner.

Donne-moy à petuner. *Etaya.*
 Fay du petun. *Etsenhos.*
 Donne-moy du petun. *Tayehontisse.*
 Je n'ay point de petun. *Stan téuhayenuhan.*
 Je vay, je veux petuner. *Yeinhoc.*
 Je petune. *Ayettaya, Tayeinhose, Agataya.*
 Petune. *Satéya.*
 N. Petune. *Ataya N.*
 Je te donneray du petun. *Eoxrontisse.*
 Tien du petun, petune. *Tseinhoque.*
 Tu ne manges point de petun. *Téchéche hoüanhoüan.*
 Le petun que j'ay apporté est fort bon. *Caché hoüanhoüan ahouy.*
 Voyla, voicy du fort petun. *Ayentaque oühoirhiey.*
 Le petun est-il fort? aff. *Auoirhié hoüanhoüan.*
 Le fort enteste. *Auhoirhié okihoüanteni.*
 Le tout n'est pas encore usé, consommé. *Asson higot.*
 Le Calumet est encore chaud. *Orontatarihen.*

La pippe est bouchée, estoupee. *Oüaguesquesan esconhuy.*

Petun. *Testéna, Tistenda, Ayentaque.*

Morceau, ou bout de petun. *Heinsa, Déheinsa.*

Peu, beaucoup, quantité.

Je vous assure qu'il y en a beaucoup. *Kiandikiatonetchontan.*

Il y en a beaucoup. *Toronton, Instoühanne.*

Il y a beaucoup de ronces qui esgratignent, picquent, blessent.

Toronton énoddocha esconchotié.

Il y a beaucoup de gens. *Onhoüey hoüanne.*

Ils sont trois frères. *Achinque etontaque.*

Il y en a trois, ils sont trois, ils estoient 3., seront trois, vous serez trois. *Hachinque ihennon.*

Il y en a 5. sortes. *Houiche auhastaxran, Esquastaxran.*

Il y en a de trois sortes. *Achinque agaxran.*

Les N. sont plus. *Ekiouquanne N.*

Ils sont plus. *Ekiouquanne*¹².

Les Hurons sont moins. *Quieüquasquoé dehouandate.*

Non pas encor' la plus grande partie. *Ekiouquanne asson.*

Beaucoup de choses, plusieurs choses. *Etsácato.*

Il n'y en a gueres. *Andéato andaret.*

Il n'y aura point de bled (aux champs). *Nesquassein onneha.*

Il n'y en a pas beaucoup. *Danstan téouen.*

Il n'en a pas beaucoup. *Stan téoataronton.*

Il y en a un peu. *Andéato.*

Un peu. *Chyuha, Yuoisquato, Yuoyayto.*

Il n'y en a plus. *Onné auoiti.*

Beaucoup. *Toronton, Oüen.*

Grandement. *Anderati kiatonetchontan.*

Peut, ne peut, pouvoir.

Je peux. *Aeinhouy.*

Tu peux. int. *Chieinhouy.*

Il peut. *Aeinhouy.*

Je ne sçaurois. 3. per. *Téoton, Téhoüaton, Téayeinhouy.*

12. Texte de base : «Ekiouquanne». Voir *supra*, p. 77.

Pi

Piquer, piqué.

Tu t'es piqué. *Sasteraest.*
 Il s'est piqué, int. 1. per. *Anderéesti.*
 Piquer. *Andaraest.*
 Inciser la chair. *Atchenhon.*

Piller, battre le bled.

Je pile. *Attéta, Ettéta.*
 Pile, bat du bled. *Seintéta.*
 Vien, venez piler. *Esquatéta.*
 Pile, escache le, avec les pierres. *Taettontan.*
 Esgruge le bled. *Anehoïinha.*
 Je vien battre, piler. *Ettétandet.*
 Je ne sçaurois piler. *Danstan teusquetéta.*
 Je vanne. *Easéuëouha.*
 Elle va piler. *Satéta andihet.*
 Elle en va piler d'autre. *Hoïatétandet.*
 Il n'est pas encore pilé. *Asson téuhatiteta.*
 Elle ne veut point piler. *Téhatirasse atitéta.*

Pisser.

Je pisse, il pisse, il a pissé. *Okiaey.*
 Pisse. *Sakiayé.*
 Je m'en vay pisser. *Ekiayééchet.*
 Attend de pisser. *Sahouen sakiaye.*
 On y a pissé, ils y ont pissé. *Onkiayé.*
 Je vay, ils vont à leurs necessitez. *Ayeinx.*
 Elle va faire ses necessitez. *Auoindisondet.*
 Il a le cours de ventre. *Tayauoítandique.*
 Il ne sçauroit aller à ses necessitez. *Téhouaton aendison.*
 Il a poussé du vent. *Heinditégna.*
 Il ne faut point pousser du vent, int. *Téhonditégnache.*
 Ne pousse point de vent icy, va t'en pousser dehors. *Enon méni tégna ica, yaséni astey meni tégna.*

PI

Plantes, arbres, fruits.

- Arbre. *Tarhy, Yharhy.*
 Bois. *Onata, Ondata.*
 Bois vert. *Assé.*
 Bois sec. *Osacque.*
 Bois pourry. *Ahessa.*
 Bois plein d'eau, humide. *Ouranoon.*
 Busche. *Aeinta.*
 Gaule, perche. *Aeinta.*
 Rameaux. *Attaneinton.*
 Cedre. *Asquata.*
 Chesne. *Exrohi.*
 Glands. *Onguiera.*
 Fouteau. *Ondean.*
 Herable. *Ouhatta.*
 Feuilles. *Ourata.*
 Mousse. *Einra.*
 Gomme, encens. *Choüata.*
 Nœuds de bois. *Chitsoura.*
 Bois de fuzeau. *Tondaonthraque.*
 Genievre. *Aneinta.*
 Merisier. *Squanatséquanan.*
 Racine rouge à peindre. *Héhonque.*
 Escorce à lier. *Oühara.*
 L'arbre d'icelle. *Ati.*
 Chanvre. *Ononhia.*
 La plante d'icelle. *Ononhasquara.*
 Roses. *Eindauhatayon.*
 Ronces. *Endédocha.*
 Racine excellente & medicinale. *Oscar.*
 Naveau à purger le cerveau. *Ooxrat.*
 Racine venimeuse. *Ondachiera.*
 Angelique. *Tsirauté.*
 Canadiennes. *Orasqueinta.*
 Oignons, Ails. *Anonque.*
 Champignons. *Endrachia.*
 Morilles. *Endhroton.*
 Herbe, foin. *Rota.*

Chaussée de Tortuë. *Angyahouyche orichya*.
 Marjoleine. *Ongnehon*.
 Bled de toutes sortes. *Onneha*.
 La tige où il tient. *Ondraeina*.
 Espics de bled. *Andotsa*.
 Un paquet d'espics. *Oronuoichia*.
 Prunes. *Tonestes*.
 Merises. *Squanatséquanan*.
 Petit fruit, comme cerises rouges, qui n'a point de noyau. *Toca*.
 Petites pommes rouges. *Yhohyo*.
 Fraizes. *Tichionte*.
 Bluës. *Ohentagué*.
 Meures. *Sahiesse*.
 Tous menus fruits. *Hahique*.
 Fezolles. *Ogaressa*.
 Pois. *Acointa*.
 Citroüilles. *Ognonchia*.
 Semences de Citroüilles. *Onesta*.
 La Citroüille est meure. *Onestichiaye*.
 Raisins. *Ochaenna*.
 Il est meur N. N. *Hiari, Chiari*.
 Le bled est meur. *Onné ondoyaré*.
 Lors que les fraizes seront meures. *Esquayarique*.
 Lors que les framboises seront meures. *Sanguathanen*.

Pleurer.

Je pleure, il pleure, il a pleuré, il pleuroit. *Areinta*.
 Tu pleures, pleure. *Sareinta*.
 Pleure-tu? *Sareintaha*.
 Tes yeux pleurent. *Coindareinta*.
 Qui t'a fait pleurer? *Siné Chareinta*.
 Ne pleure point. *Xchihay*.
 Tes larmes. *Onttachiachanha*.
 Larmes. *Oatsanta*.

Poissons.

Anguille. *Oskeendi, Tyauoirongo*.
 Brochet. *Soruissan*.

Esturgeon. *Hixrahon*.
 Truites. *Ahouyoche*.
 Leur gros poisson du Lac. *Adsihendo*.
 Autres, comme barbeaux. *Einchataon*.
 Petits poissons. *Auhaitsiq*.
 Escrevices. *Tsiéa*.
 Tortuës. *Angyahouiche*.
 Arrestes de poisson. *Hoinchia*.
 Escailles. *Ohuista*.
 Graisse. *Oscoyton*.
 Huile qu'on en tire. *Gayé*.
 Laicte, la laicte. *Oacayé*.
 Œufs. *Andé*.
 Teste de poisson. *Oustehouanne*.
 Poisson. *Ahointa*.

Porter.

Porte cela. *Saguétat nécha*.
 Porte-le, apporte. *Saguétat*.
 Ils portent, ils les portent. *Onguétat*.
 Ils portent, ils ont porté, ils portent des arbres. *Sathringuétat ché-tarhi sétarhi*.
 J'apporte, j'ay apporté des espics. *Andotsahouy*.
 J'apporte, j'ay apporté des N. N. *Hohet, ohet*.
 Je porte, porteray, apporteray. *Aguétat*.
 J'apporte, j'ay apporté un brayer, 3. per. *Aruistahouy*.
 J'apporteray demain des espics. *Achieteq andotsahouihet, Etondat-sahouiha*.
 Je n'apporte rien. *Stan téahouy*.
 Je l'ay apporté. *Aahouy*.
 Je n'en ay point apporté. *Déuhatey*.
 Je porteray, je le porteray. *Ayhéuha, ayhéuoy*.
 Je l'emporteray. *Ni éuha*.
 J'emporte mes raquettes. *Agaratécha*.
 Je la porteray, l'emporteray, luy porteray. *Euha*.
 Je l'apporteray dans peu de temps. *Sondianikéhoua*.
 Je le rapporteray incontinent, aujourd'hui. *Onhouatéqueuuha*.
 Je le rapporteray, reporteray. *Etqueuuha, Ettéqueuuha*.
 Je rapporte le pot. *Ganoo statsonhahouy*.

Je rapporte, apporte le chaudron. *Andatsahouihey*.
 J'en rapporteray, apporteray un autre. *Uhatéqueuuha*.
 Je t'en apporteray d'autres. *Uhaté gyanontanha*.
 J'en apporteray, j'en iray querir. *Uhoistéuhoiha*.
 Je les apporteray, rapporteray. *Téconontanha, Quieunanteha*.
 Je vous en apporteray demain. *Achieteq etconontanha*.
 J'en ay pris, apporté. *Auoindahouy*.
 J'en ay apporté, j'en prendray, apporteray. *Eindahouy*.
 Je n'en ay point pris, apporté, 2. 3. per. *Stan tésatiahouy, Téindahouy*.
 Qui portera-je, qu'est ce que j'y portera? *Tautéin euha*.
 Apportes-tu? *Anguieruha*.
 En apporteras-tu? *Ettauha*.
 Qu'est-ce que tu apportes? *Toutautein chéahouy*.
 Qu'apporteras-tu, quand tu reviendras deçà? 3. per. *Tatichetret garotesetta*.
 Ne me rapporteras-tu point des N. de A.? *Téséuha N. A.*
 Tu l'aporteras demain. *Séhouahoa achieteq*.
 Apporte tousjours. *Assehoüa ahoüantahan*.
 Apporte moy la hache. *Ataachahouyha*.
 Apporte du cuir, donne de la peau pour achever les souliers.
Asséhoua charaqua. Charaqua séhoua.
 As-tu point apporté des N. 3. per. aff. *Danstan téahouy N.*
 Est-ce toi qui l'a apporté? *Satisate sahouy*.
 En as-tu point pris, apporté un seul? *Escate téoseindahouy*.
 En as-tu point pris, apporté? N. aff. *Téseindahouy N.*
 Tu n'en as point apporté, int. *Téchéahouy, Tescaahouy*.
 Il dit que tu apportes des N. N. *yhaton séhoüa*.
 Rempourras-tu l'arquebuzé? *Horahointa yotequenuha*.
 L'as-tu apporté de Kebec? *Atontarégue haon*.
 Qui vous l'a apporté? *Siné thasahouy*.
 Qui vous a apporté la cueillier? *Sinan squasauhandi gaera*.
 Ta tante t'a apporté des espics. *Sandotsahouyhet sarhac*.
 Il t'aportera demain du pain. *Achi ondataroxha*.
 Ils vous apporteront du bled des champs. *Assistancouyniha, Assistacouy*.
 Elle te portera le bled pilé. *Sanontaha ottècha*.
 Ils t'en porteront, ils te porteront. *Etconontanha*.
 Charge toi. *Saquétoret Sareingueyey*.

N. leve toy on va porter au saut. *N. Saquen ocointiaye.*

Ya il bien loin? portez-vous bien loin? *Onontetsi.*

N. se charge, prend son fardeau. *N. areingueyley.*

On leur apportera, portera, il leur viendra du poisson ou viande.

Soxritandiha.

Il apportera, rapportera le chaudron. *Secondatsanhouihet.*

Elle apportera de la pourceleine, elle en apportera. *Ononcoirota quoiha.*

Elle apporte des rassades, 1. per. *Acoinna ahouy.*

N. luy a apporté le cousteau. *N. andayahouy.*

M. l'a emporté, int. *M. Soahon.*

Les ames prennent, emportent les robes. *Ahonriscon atiskein énondi.*

Ils ont apporté la bouteille. *Asséta satiahouy.*

Il l'a apporté, il a apporté, il en a apporté, pl. *Atiahouy.*

Emportera il l'aviron? *Toahon auoichia.*

Elle n'apporte rien. *Danstan téhatiahouy.*

Il n'en a point apporté, pl. *Téatiahouy.*

Je le rapporteray. 2. per. *Téseuha.*

Il rapporte. *Audahan.*

Il le rapporte. *Onné otiuhahon.*

Pousser quelqu'un.

Tu me pousses. *Tisquate athechon.*

Pr

Prester, emprunter.

Preste moy cela. *Tanihatan nécha.*

Preste-le moy. *Squandihatan.*

Preste-moy tes ciseaux. *Eindahiein dionte.*

Preste-luy. *Sanihatan.*

Tu en as presté deux. *Teni etsihandihatan.*

Tu ne le veux point prester. int. *Tesandihatandi.*

L'as-tu presté? aff. *Séandihatandi, Onné andihachon, Escanihatan.*

Apporte N. que je t'ay presté. *Assehoua N. esquanihatan.*

Je viens emprunter N. *N. andihaché.*

Je t'en presteray. *Auoindihatan.*

Vous l'a-il presté? aff. *Etchandihatan nésa.*
 Il me l'a presté. *Andihatandi.*
 Il ne me l'a point presté. *Stan téhendique.*
 Il ne le veut point prester. *Tehonihatandet.*
 Il est presté. *Onné hondihatan. Ahonhihatan.*
 N. l'a emprunté. *N. Handihatan.*

Prisonniers.

J'ay un B. prisonnier, un prisonnier. *B. ondesquan.*
 Prisonniers, les prisonniers, des prisonniers. *Otindasquan.*
 Lier, garotter. *Atonnechon.*

Protester, assurer.

Je te proteste, je t'assure. *Kiandi.*

Querir, Requerir, Emprunter.

Je viens querir, demander quelque estoffe. *Manitihaquiey.*
 Je le vay querir. *Etséhohet.*
 Je vay querir des robes. *Enondi uhahon.*
 Nous en irons querir. *Auhahon.*
 J'en vay encore querir. *Nenéohet.*
 Vien querir du poisson. *Ahointa oha.*
 Vien en querir. *Sasinséhoa.*
 Va, vien le querir. *Séhoha, Sahohet, Sahohoha.*
 Va querir N. *N. etitiakiey, N. séhoha.*
 Vien querir, va querir, tu vas querir une M. *Ehéoha M.*
 En iras-tu querir? aff. *Sauhatey, Sachéuhaha.*
 N. t'en ira querir. *N. Sahouahahet.*
 M. en ira querir. *M. auhahet.*
 C. ira querir D. *C. D. uhahey, Auhahey.*
 Il l'ira querir. *Eauoiha.*
 Il l'est allé querir. *Onné auhahon.*
 Il en est allé querir. *Echéuoiha.*
 Il est allé querir des raquettes. *Angyora hohahon.*
 Qu'est ce que tu viens, que tu y vas querir? *Toutautein chéouahet,*
Toutautein scohey.

Qu'est-ce que tu es venu faire, que tu y vas faire, querir? *Toutautein cheouïahet.*

Je viens emprunter. *Aguenonhé.*

Viens le querir aujourd'huy. *Onhoua yesquëïuha.*

Je viens requerir. *Ni esquëïuha.*

Je vien requerir la hache. *Oüachrauhahey.*

Remercier.

Grand mercy, je vous remercie. *Ho, ho, ho, atouguetti.*

Rencontrer.

J'ay rencontré. *Ténhatchaa.*

Je l'ay rencontré, pl. int. *Atisquathraha.*

Les Hurons ont rencontré les N. *H. akiathaha N.*

Dans trois jours nous r'atteindrons, nous rencontrerons le B.

Aching, éuointaye athonthraa B.

Voicy du monde qui vient devant nous, que nous allons rencontrer. *Akiquatchaha.*

En voicy d'autres qui viennent apres. *Aesquaq ontarhet, ahenté.*

Je suis bien ayse que nous nous sommes rencontrez. *Ongyandé ettotsiquathraha, Etsiquathraha.*

Reposer.

Je repose. *Aatserixq.*

Tu reposes, repose, repose toy. *Satsérixq.*

Il repose. *Aatserixq.*

Le chaudron repose dessus. *Andatsarixq.*

Arrêtons-nous. *Ekakiein.*

Retirer.

Retire tes pieds. *Sakierisca.*

Retire-le plus loing. *Chiacataret.*

Retourner, rebrousser chemin.

Je m'en retourneray demain. *Achiétecque sequaronhoha.*

Je m'en retourneray, je rebrousseray chemin. *Sauharonuhaha éni.*
 Revien, retourne, rebrousse chemin, pl. *Seronuhaha, Saquaronuhaha.*

Vien-ça, retourne. *Satsiéaratan.*

Retournons deçà par ensemble. *Tetitet garotéset.*

Tu ne retourneras point, tu ne rebrousseras point chemin.
Téquaronuhaha.

N. a rebroussé chemin & s'en est retourné à T. *Tontaronuhaha N.*
T.

Les femmes ont rebroussé chemin. *Etsatironuha, outsahonne.*

Ils ont rebroussé chemin, ils s'en sont retournez. *Etsaronuhaha.*

Tu la retournes. *Scati.*

Revenir, ne revenir.

Je reviendray. *Uhatekion.*

Je reviendray. 1. 2. 3. per. *Tetthret.*

Je reviendray demain matin. *Assonrauoy tetthret.*

Je reviendray à midy. int. *Inkique auhathrey, Auoithan, Etara, Yara.*

Je reviendray au soir, je seray de retour ce soir. *Tahouraque chontayon, Sahouracq etsaon.*

Je reviendray bien-tost, 2. per. int. *Onhoua, Onhouato tequé, tetthret.*

Je coucheray encore demain icy, 3. per. *Achietque etsondatahouy.*

Je reviendray deçà, 3. per. *Garó tékey.*

Je seray deux nuicts dehors, 3. per. *Tendi téouttouhoin.*

Quand je reviendray. *Ongaro téqué.*

Que nous arriverons aux H. *Ethonque et quaon.*

Nous serons revenus dans dix jours. *Assan téouantaye tékiandet.*

Nous ne serons que deux nuicts dehors, que nous y serons, arriverons. *Teni tetsiquantoua.*

En combien de jours reviendras-tu? 3. per. *To eoeintaye etsaon.*

Tu y demeureras une année. *Tehonditahon escate, outtichiaye.*

Tu reviendras à midy, revien à midy. *Inkieke auhathan tessey, inkieké tessey.*

Quand tu reviendras, l'esté. *Tetisquoy houeinhét.*

Tu reviendras deçà. int. *Garó tessey.*

Il reviendra. *Etchet.*

Il sera demain icy, il reviendra demain. *Achiétecque condéaon, Achieteq etsaon.*

N. Reviendra-il deçà? *N. Garo téthretandet.*

Reviendra-il? *Tetché.*

Il n'y dormira qu'une nuit. *Escate tarontahouy.*

Après l'hyver les N. arriveront, retourneront. *Tesquathrate téahon*

N.

Je ne reviendray pas. *Eatanontakie.*

Tu ne reviendras pas. *Satanontakie.*

Il ne reviendra pas. *Atanontakie. pl. idem.*

Nous ne reviendrons pas. *Atagontakie.*

Je demeureray avec toy à Kebec. *Atoutaréque séchithon.*

Riche, estre riche.

Je suis riche. *Oukihouën.*

Tu es riche. *Sakihouën.*

Il est riche. *Oukihouen.*

Tu es puissant. *Saki.*

Les ames de N. sont riches. *Okihouey atisken N.*

Rire.

Je ris. *Aesquandi.*

Tu ris, int. *Sasquani.*

Il rit. pl. *Aesquanni.*

N. est un rieur, un jovial, est joviale. *N. Haronyhouenne.*

En es-tu, en seras tu content? *Onuoissan.*

Riviere, Lac, & des accidens.

Riviere, la riviere. *Eindauhaein.*

Ruisseau. *Entseintaqua.*

Mer, la mer. *Gontarouenne.*

Lac. *Gontara.*

Le Lac n'est pas gelé. *Ouhaittoya.*

Il n'est pas encore gelé. int. *Asson téandescuisse.*

Il est gelé. *Ondescoye.*

Il est gelé, dur, ferme, espais. *Ondiri andisque atantsi andisqué.*

N. est noyé. *N. Hausquoha.*

Le Canot s'est renversé. *Etuhoxhria gya.*

Ton Canot est-il plein, estes vous chargez? 1. 3. per. *Yguenhi yguendi.*

Qu'est-ce qu'il y a dedans, dequoy est-il remply? *Tautein yuhoite.*
 Il n'est pas plein, elle n'est pas pleine, il n'y a rien dedans. *Stan yuhoite.*

Rompre, Rompu.

Tu as rompu la porte. *Onné haronkiayé andoton.*
 L'alesne est rompuë. *Tachomatakiaye.*
 Il est rompu. *Chonkiaye aquakia.*
 Je le romps, je le rompray. *Aeinkiaye.*
 Il a rompu. *Haronkiaye.*
 Romps-le. *Seinkia.*
 Rompre. *Taeinkia.*

S'asseoir.

Assieds toy. *Sakieiu.*
 Tiens-toy là. *Cato sakiein.*
 Vien icy, vien t'asseoir icy. *Adsa casakiein.*
 Va t'asseoir de ce costé là, de ce costé-cy. *Comoté sakiein, Comoté sakientaque.*
 Va t'asseoir en un autre lieu. *Hoiüatsisakienta.*
 Vien t'asseoir. *Auoitsé sakientaque.*
 Assieds toy deçà, vien t'asseoir deçà. *Garo sakientaq, chakientaque.*
 Assieds toy au milieu. *Sakiatanon.*
 Assieds toy auprès de moy. 3. per. *Sadtchandien, Sathrahandihet.*
 Assieds toy, retire-toy plus de là contre le bord. *Sakiathraha.*
 Retire-toy plus de là. *Sakietaxra.*
 Enfant, assieds-toy. *Chiasakien.*
 Tu viendras, viens-y t'y seoir. *Tochiakiein.*
 Prenez tous place. *Saqueixron auoiti.*
 Où veux-tu que je me mette? *Annon motè akiein.*
 Me serray-je là? *Totoyakiein.*
 Fais-moy place. *Sakiesque.*
 Je me mettray auprès de toy. *Kiadtchanien.*

Sç

Sçavoir au vray.

Je sçay cela, je le sçay au vray. *Condinéxratouïoin, Eindi axratouoin.*

Je ne le sçay pas, je n'en sçais rien au vray. int. *Téounixratouhoin*.
 Tu le sçais bien au vray. int. *Sandinextratouoin*.
 Tu ne le sçais point au vray. int. *Danstan tescoinnixrattouhoin*.
 Ne dis point autrement que la verité. *Enonsanixratouhoin*.
 Saigne moy. *Stinonakiasse*.

Ser

Serrer, cacher, & à mettre.

J'ay serré la bague. *Téhoüensoret ohuista*.
 Serre-le, cache-le. *Ontaceti*.
 Il ne veut pas, il se cache. *Téharasse atacéa*.
 Le voila, je le remets, je le remets là, le mettray-je là. *Caito, Cato*.
 Je l'ay laissé là, 2. per. *Ca aeinta*.
 Le laissez-vous là à N.? *Caeinta N*.
 Dans quoy le veux tu mettre? *Kiotiuhatate, Totiuhatate*.
 Tu le serres là, serre le là, c'est là, est ce là où tu le serres? *Con-*
dasarhousti, Satirhousta, Sarhousta.
 C'est pour serrer, pour mettre la hache. *Atouhoin aresta*.
 C'est pour serrer du petun. *Ahoüanhouan térosta*.
 C'est pour mettre, serrer du bled. *Atirhousta onneha*.
 Pour mettre, pour serrer des canons (se sont des longues patino-
 tres à se parer). *Anontatsé hoirhousta, Outérousta*.
 Pour serrer des gruës. *Tochingo garhontaque*.
 C'est pour mettre, ils mettront la chaudiere dans la terre, sous la
 terre. *Andidatsonthraque ondechon anoo*.
 Layette, ou coffret d'escorce à serrer, à mettre, pour porter N.
Ayaonsechien N. atirousta.

S'estonner.

Je m'estonne, je m'en estonne. *Tescanyati*.
 Je m'en estonne grandement. *Kiatonnetchontan tescanyati*.
 Il y a long temps que je m'en estonne. *Toskéiati houati*.

Seul, estre seul.

Je suis seul. *Aonhoüa*.
 Tu es seul, int. *Sonhoüa*.
 Il est luy seul, luy seul. int. *Aonhoüa*.

C'a esté toy seul, toy seul. int. *Sonhoüa*.

Et les autres. *Ondoüa*.

L'autre. *Hoüa*.

Encore. *Hoüato*.

So

Soif, avoir soif, boire.

J'ay soif. *Ahixrat*.

Tu as soif, int. *Saixrat, Achixrat*.

Il a soif, int. *Chixrat*.

Je dis que j'ay soif. *Ayonuoixhrase*.

Donne j'ay soif, 3. per. *To ahixrat*.

Il boit. *Achixrat*.

Tout est beu. *Auoiti èy. Auoiti ahixrat*.

Songer.

J'ay songé. *Ouatchasqua haquiey*.

Tu as songé. *Sachasqua*.

Il a songé qu'il luy falloit une medecine, ou quelque drogue
pour estre guery. *Athrasqua*, ou *Aesthrasqua atetsan énonquate*.

Qu'as-tu songé, qu'avois-tu songé? *Toutautein sathrasqua*.

Sortir, faire sortir dehors.

Sortez. *Tsiaguenha*.

Sors dehors. *Dyo astey*.

Va t'en, sorts, pl. *Asséni*.

Dehors enfans. *Atsisaenha*.

Ne sorts point, pl. *Etnon tsiaguenha*.

Qui est dehors. *Tsinistey*.

Temps, saisons, diversité de temps.

Le soleil luyt. *Oracouo, Oracot, Andicha*.

La lune esclaire la nuit. *Ouracot assontey*.

Il ne fait pas encore de soleil, de lune. *Asson ondiché ainhouy*.

Il ne luit pas. *Téhouracot*.

Il fait chaud, il fera chaud. *Otarixaté*.

Il fait doux, il fait beau temps. *Ondénon, Nan éandénon*.

Le temps est beau. *Haronhiaté.*
 Le temps n'est pas beau. *Danstan téharonhiaté.*
 Le ciel est couvert. *Tsirattaé.*
 Il va plouvoir. su. *Osandote.*
 Plouvera-il? *Yondotte.*
 Il ne pleut pas encore. *Asson téondot.*
 Il pleut. *Onan yondot, Nan ondotte.*
 Pleut-il point icy? aff. *Tescoisancoignon, Tesuoisanoncoignonque.*
 Il vente. *Yocoisse.*
 Le vent vient de ce costé là. *Comoté yoquoisse.*
 Le temps est au froid, il fera bien tost froid. *Onhouatoraté.*
 Il fait froid. *Nan esquatorate, Ottoret, Ottoret nha.*
 Il fait un fort grand froid. *Ottoret okioton, Kiottoret.*
 Il ne fait pas froid. *Danstan téotoret.*
 Il neige. *Eangoiha, Nan esquangoiha, Ononsa angoiha.*
 La neige commence à couvrir la terre. *Deuoinchate.*
 La neige est ferme. *Auoincha.*
 La neige voltige en poussiere. *Tyaerxa onienta.*
 Il neige & vente. *Agnouhointassé.*
 Le vent est tourné au contraire. *Quiieuquasqua.*

Tenir.

Tien bien cela. *Tayeingoy.*
 N. Tien bien cela, empoigne cela. *N. Nosquithran.*

Terre, la terre, pierres, &c.

La terre, le monde. *Ondéchra, Ondéchraté.*
 Toute la terre, tout le monde. *Ondéchrauoiiti.*
 Terre, de la terre. *Ata.*
 Sable. *Adecque.*
 Pierre. *Ariota.*
 Caillou. *Statsi, Tatsi.*
 Roche. *Reinda.*
 Isles. *Ahoindo.*
 Montagne, montagnes. *Quileunontoute.*
 Vallée, vallées. *Quileunontouoin, Onontouoin.*

Champs, jardins. *Otiancouy, Hoïancouy.*

Forest. *Harhayon.*

Chemin. *Hahathey.*

Ti

Tirer quelque chose, tirer arquebuse.

Tire, tire le. *Satirontan.*

Tire, frappe, touche fort. *Sacoichoton.*

Tire la dehors. *Taaingyonrauha.*

Ils, elles le tirent. *Aquoichoton.*

Ne tire pas, ne le tire pas. *Enonsatirontan.*

Vuyde la, tire la dehors. *Yosettaqua.*

Tire l'arquebuse, tire la paille, &c. *Chiestoncouy.*

N. Tire, vien tirer. *N. Chiestoncouy.*

Il te va, il te veut tirer. *Téyandiyaton.*

Elle est chargée, int. *Hiuhoite.*

Vas tu tirer de l'arc? *Tétiaca.*

Fort, fais fort. *Tehondi, Sacoichoton.*

To

Tomber, choir, luitier.

Je suis tombé. *Ayatarha, Aytarxa.*

Tu es tombé. *Saytarha.*

Il est tombé. *Ayatarha.*

Je tomberois. *Aytaraha.*

Je suis presque tombé. *Aytarasca.*

Il tombera. *Setcoissanha.*

Il tomba, il est tombé. *Achitarha, aintarha.*

Il est bien employé. *Chitahetque.*

Vien, va luitier. *Satakiendaon.*

Toussir.

Je tousse. *Asaata.*

Tu tousses. *Sasaata.*

Il tousse. *Asaata.*

Toussir. *Saatandi.*

Traiter, eschanger.

Que veux-tu traiter? pl. *Tautein squataninon*.
 Veux-tu traiter cela? *Quiataninon nécha*.
 Qu'avez-vous à traiter? *Toutatisaein*.
 Monstre ce que tu veux traiter. *Aquataninon soutasca*.
 Tu en voulois traiter avec N. *N. N. Sataninonhon*.
 Qui vous a traité la cueillier? *Sinan squataninon dégaera*.
 Qu'as-tu traité? 3. personne. *Tautein ataninon*.
 Tu as traité cela, int. pl. *Sataninon, Squataninon*.
 Je le veux traiter. *Taninonhet*.
 Je veux traiter d'autre N. *Houataninon N.*
 Je ne veux point traiter avec toi. *Hoüarito éni aténinon nésa*.
 Je traiteray avec celui-là. *Conna ihenchon eni aténinon*.
 Je l'ay traité. *Ataninon, Auhatatinon*.
 Il ne les traita pas. *Stan quenonontaiein*.
 Tout est traité. *Aninonnen*.
 C'est bon marché. *Yatanonnan*.
 Ouy certes, cela est bien, c'est bon marché. *Assonchien yatanonnan*.
 Tout est finy, il n'y en a plus à traiter. *Houatatontasse*.

Tu

Tuer, faire mourir.

Il faut, il faudra mourir. *Coissan*.
 Dans peu de temps on tuera, on fera mourir les N. *N. Tsondianica ahonmachien*.
 On les tuera, fera bien tost mourir. *Tsondianica, rouatichiaye*.
 On n'a pas encore fait mourir, executé, mis à mort les N. *Asson-téhouatichiaye N.*
 Il y a beaucoup de morts à N. *Ahonssein N.*
 Cela est bien que nous mourions, qu'il faut mourir. *Onnienné coissan*.
 Nous mourrons, nous allons mourir. *Nécoissein*.
 Nous ne mourrons point, int. *Stan técoissein, Ennoüassen*.
 Vous ne mourrez point. *Danstan téescoiéonchey*.
 Donnez moy deux coliers de present. *Tauhastanquase téni acharo*.

Voir, regarder.

Je voy, je l'ay veu. *Eeain, Yéain, Agayein.*

Tu vois, tu l'as veu. *Echééin, Aeheain, Sachéain, Sachégayein.*

Il l'a veu. *Ahoguein.*

Ouy je l'ay veu. *Agyeain, Aguienxhey.*

Je le verray demain. *Achietecque etgayet.*

Je voy, que je voye. *Acaquoy.*

Je voy bien M. *Quieuxrati M.*

Je ne voy point, je ne l'ay point veu. *Téain Danstan téain, Téaein.*

Je ne voy point. *Téacoiche, Téaquoica, Téacoissa.*

Je n'y voy plus (il est nuit). *Tauoinrata.*

Je ne le verray point. *Téonquieuxrati.*

Je verray bien tost. *Onhoïa eon, quieuxrati.*

Je l'iray voir. *Acanséhet, Acanséha.*

Je vous vay voir. *Acatanna, Acatandet.*

Je regarde là. *Catééndha.*

G. Me regarde. *G. Titaendha.*

L'as-tu veu? aff. *Etchéain, Etgayein.*

Vien voir, regarde. *Sacaquoy.*

Va les voir, int. *Chéacanseha.*

Venez le voir, le viendrez-vous voir? *Esquacanséha.*

Vien, va, allez, venez voir que c'est là, vous les verrez.

Ascaquaqua, Escaqua.

Regarde (admiration). *Sandé.*

Regarde voir. *Sanhéha.*

Tu le verras demain. *Achietecque achigayé.*

Tu regardes M. *M. Tichiendha, M. Chatéaendha.*

Avez-vous pas encore veu des Y? *Asson tehonhouatiein Y.*

Yas tu point encore regardé? *Asson tescacaquoiche.*

L'as-tu point veu? *Teskéanki.*

Tu ne me regardes point, tu ne le regardes point. *Téchiendha, Tesquéndha.*

Tu ne vois point, tu ne l'as point veu, int. *Técheain, Tesaein, Téaein.*

Tu ne regardes point, tu ne vois point. *Tésacacoye.*

Tu as mal aux yeux, tu ne vois pas, int. *Séaquoica, Chéacoissa.*

Il les est allé voir. *Acanséhon.*

Ils vont voir, ils y vont voir. *Acatandet.*

Les Ch. ne voyent pas encore. *Asson téacacoiche Ch.*
 N. ne regarde point A., ne le regarde point. *N. Téaendha A.*
 Un N. l'a veu. *N. Sauhaein, Onuhaein.*
 Les N. ont veu Yoscaha. *Onuhaeinq yoscaha.*
 Ils ont esté voir Yoscaha. *Onuhaeinq yoscaha hixret.*
 Je ne l'ay point veu. *Téhoüachondatéret.*

Vien, viendra, venu.

Je vien de N. 3. per. *N. Tontarhet.*
 Je vien de loin. 3. per. *Déhérein tontaret.*
 Tu viens de loin. int. *Déheréinchatontarey.*
 Il vient de N. *N. Atontarahet.*
 N. vient. *N. Nisket, N. Nichet.*
 Il vient, il revient. *Natontarhet.*
 Regardez, allez voir, voyez s'ils viennent. *To sasteindi.*
 Voicy N. qui vient, qui arrive. *N. Chonontarhet.*
 Un François vient d'arriver. *Agnonhaque uhahahon.*
 Les Algoumequins arriveront demain. *Achietecque aation aqua-
 naque.*
 Ne venez point icy. *Etnon tsiquaon, Nétisquaon.*
 Viendras-tu? *Tochiey.*
 Viendra-il deçà? *Garo tettandet.*
 Viendront-ils aujourd'huy? *Onhoüa testandet.*
 Viendront-ils, viennent-ils? aff. *Esquatontarèt.*
 Il viendra demain, pl. int. *Achi etsaon, ahation.*
 N. Viendra demain. *N. achi, etsahon.*
 Je suis venu. *Onnen esquoiein, Nesquayon.*
 Tu es venu, int. *Nesisahon, Netisaon, Niset.*
 Il est venu, int. *Nisaon.*
 Nous sommes venus icy. *Cahouttion, Cahichenouttion.*
 Dis à N. que je suis venu. *Sihon N. onétisahon.*
 Me voila, je suis venu. *Onnen esquoiein, Esquoion.*
 Je vins hier. *Chetecque etquaon, Ch. esquaon Ach. asayon.*
 Je suis arrivé aujourd'huy. *Onhoüahanon.*
 Quand es tu venu? *Nanhouey sahon.*
 Tu viens d'arriver aujourd'huy, depuis peu, int. *Onhoua sachion,
 Onhoua ahon.*
 Tu es venu trop tard, il est soleil couché. *Onanhourac tékiandet.*
 Tu n'es point venu. *Danstan tesquation.*

Ta tante est venuë. *Itsohon désarha.*

N. est venu. *N. Néchisahon.*

N. est venu aujourd'huy. *N. sahon onhoua.*

M. n'est pas encore arrivé, n'est pas encore de retour, pl.

M. Onastaein, Asson tésaon, Tésoution, téhoution.

Il n'est point venu, arrivé. *Tehanon, Danstan tésaon.*

Les N. ne sont pas venus de loin. *Déhérein sontaeindey N.*

Il n'est pas encore venu de loin. *Asson déhérein sontarey.*

Il n'est pas venu, arrivé. *Stan téhoon.*

Il y a long temps qu'ils sont là. *Hoüati aondénon.*

N. demeure long temps. *Outtiniany N.*

Il est arrivé, entré aujourd'huy. *Onhoüayon.*

Ils sont, ils y sont arrivez. *Onnen tsisaon.*

Ils sont tous venus, il y a long temps. *Houati atihéron.*

Vous soyez les bien venus. *Outtougueinti esquation.*

Vous soyez le bien venu, mon frere. *Ataquen attouquenti ottisaon,*

Totaterononcoignon.

Il y a long temps que je ne suis venu icy. *Hoüati tachietéquandataron.*

Je vous viens voir, je vous iray voir en vostre Cabane. *Quaquieron-noscon.*

Vas-tu voir, visiter quelqu'un? *Estataret.*

Ne nous revien, ne les revien plus voir. *Tatisquandatarata.*

Viande, mangeaille.

Chair. *Auhoytsa.*

Chair, ou poisson, viande. *Oxrité.*

Poisson. *Ahointa.*

Graisse. *Oscoyton, Noiüytet.*

Huyle. *Gayé.*

Pain. *Andataroni.*

Petits pains bouillis. *Coinkia.*

Bled pilé. *Ottècha.*

Sagamité. *Ottet.*

Bled rosty. *Neintahouy.*

Farine de bled grillé & sa sagamité. *Eschionque.*

Le gros acointa deschionque. *Harota, Atoharota.*

Le menu deschionque. *Ondea.*

Les gros pois d'Ottecha. *Acointa.*

Nos pois communs. *Arcointa*.
 Espics putrefiez. *Andohé, Andohi*.
 Onguent, toutes choses medicinales. *Enonquate*.
 Cuit. *Youri*.
 Cruë. *Ocoche*.

Village, au village.

Ville, village. *Onhiay, Carhata, Andata*.
 Où est ton village, ta demeure? *Anan esquandaret*.
 Y en a il beaucoup en ton village, de ton village? *Kequanne esquantindaret*.
 Vas-tu au village? *Onhiay sachetannet, Chietandet, Ettandet*.
 As tu esté, viens-tu de voir par le village? aff. *Andataronnen*.
 Qu'est-ce que tu as esté querir au village? *Toutautein sahoüa onnen onhiay*.
 Tu ne viens point voir au village. *Testataret onhiay*.
 Il est dans le fort, dans la ville. *Andatagon*.
 Il est allé au village. *Andaton axret*.
 Il est allé voir, visiter au village. *Andataron*.
 N. vient de voir au village. *N. Ondataronhiay*.
 Il est à Toenchain P. *Toenchain Nisiheinchon Yheinchon*.

Visiter, visite.

Je te vien voir, je te vien visiter. *Andataret*.
 Je t'iray voir. *Einditeindatara*.
 Atten, je t'iray visiter. *Sahouen tétatara*.
 Je te retourneray voir à midy. *Inkieque auhathrey tétatara*.
 Je te vay visiter, vien-t'en. *Andataran seindiha, ou seindihet*.
 Il y a long temps que je ne te suis venu voir, 3. per. pl. *Hoüati tédatarara*.
 Tu ne me viens point voir. *Téstatarara*.
 Vien-moy voir. *Statara, Estatara, Estataret seindihet*.
 Tu me viendras demain voir. *Achietecque téstatarara*.

Vo

Vouloir, ne vouloir.

Je veux, je veux bien. 3. per. *Ourandi*.
 Tu veux, tu veux bien. int. *Sarandi*.

Je ne veux, 3. per. *Téourandi*.

Il ne me plaist point. 3. per. *Stan téarasse, Téharasse, Téhatirasse, Techatsé*.

Je ne veux point, je n'en feray rien. *Hoüarito*.

Ne veux-tu point? aff. *Tésarandi*.

Il ne te plaist point, tu ne veux point. *Técoirasse*.

Il ne vous plaist pas, 3. per. *Teouhatirasse, Técoirasse, Téhatirachet*.

Ne veux tu point ce que je te donne? aff. *Chicheingyaye*.

Toy, ne le veux-tu point? *Issa chicheingyaye*.

Ils veulent bien. *Hatirasse*.

Il ne veut pas. *Danstan téhoüattixra*.

Yoscaha.

Il est au Ciel. *Haronhiaye yeintchon*.

Il est là haut au Ciel. *To iheintchon achauoy haronhiaye*.

Il a sa grand mere Ataensique. *Achotachien, Ataensique*.

Les ames des defuncts n'endurent point. *Téchatorha atiskein ahen-heé*.

Les ames ne mangent point. *Tezcoiche, Téhache atiskein*.

Le Diable en a peur, a peur de cela. *Oki atandique*.

Le Diable ne craint point les Hurons. *Oki téatandique déhoüan-date*.

Les François ne craignent point le Diable. *Téhoüatanique otignon-haque oki*.

La demeure du Diable est sous la terre, dans la terre. *Oki ondaon ondechon*.

La demeure d'Yoscaha est loin d'icy. *Néhérein yeintchon Yoscaha*.

Les Neutres ont veu Yoscaha. *Onuhaeinq yoscaha attiuoindaron*.

Ils ont esté voir Yoscaha. *Onuhaeinq yoscaha hixret*.

Je suis son parent, il est mon parent. *Onnehonque*.

Il est parent de tous ceux de la terre, de tout le monde. *Ondéchrauoiiti onnehon*.

Les ames sont parentes de Atensique. *Onnehonque atiskein atensique*.

Les ames de Atensique sont riches. *Okihoüeyatiskén Atensique*.

Les ames dancent avec Atensique. *Ataensique oüadhauhandique atiskén*.

FIN.

TABLE
DES CHOSES LES PLUS REMARQUABLES
CONTENUES EN CET ŒUVRE,
SELON L'ORDRE ALPHABÉTIQUE¹

A

- Aigles. 300 [291-292]
 Algoumequins. 342 [320]
 Âmes (Des) apres le trespas, selon
 les Hurons. 232, 233, 234 [251-
 252]
 Arbre appelé Ameda, d'une ad-
 mirable vertu. 270 [272]
 Assemblées generales des Hurons.
 200 [233]
 Assihendo. 316 [303]
 Atti, arbre. 331 [313]

B

- Baleines. 24, 25, 26, 40 [126-127,
 135]
 Banc à vers. 33 [132]
 Banc (Grand). 31 [130]
 Baptesme d'une Huronne. 238,
 239 [254]
 — de deux Canadiens. 240, 241,
 242 [255-256]
 Barbe odieuse aux Hurons, qui
 n'en portent. Les Romains n'en
 portoient point aussi. 180 et
 suyvens [221]
 Bled, façon de le semer, recueillir
 et accommoder parmy les Sau-
 vages. 134, 135 [192-193]

- Bled (Diverses façons d'accom-
 moder le) pour le manger. Du Bled
 puant pour. 140, 141 [194-196]
 Bois, Peuple. 75 [157]

C

- Cabane des Peres Recollets au pais
 des Hurons. 95, 96, 99, 100 [168-
 169, 171]
 Canadiens. 47, 195 [140, 230]
 Canots des Hurons. 129 [189]
 Cap Breton. 34 [132]
 Cap de Tourmente. 52 [143]
 Cap de Victoire, ou Massacre, dit
Onthrandéen. 59 [148]
 — Sa situation. 60, 61 [149]
 Capitaines Sauvages. 196, 197
 [231]
 — Se disent freres du Roy. 198
 [232]
 Capitaines ou Generaux d'armées.
 Voyez *Guerre*.
 Cardinales, fleurs. 55 [146]
 Caribous. 309 [298]
 Castor. 319, 320, 321 [305-306]
 Chasse du castor. 321, 322 [306]
 Cerfs. 310, 312 [299, 300]
 Chair humaine mangée par les
 Sauvages. 217, 218 [243]

1. La pagination de l'édition Moreau (1632), corrigée lorsqu'il y a lieu, est suivie de celle de la présente édition, entre crochets.

- Chansons. 156, 157, 158 [205-206]
 Chant. Les Sauvages aiment le chant. 235, 236 [252-253]
 Chanterie du malade. 75, 76, 236 [157-158, 253]
 Chanvre. 332 [314]
 Chardonnerets. 298 [290]
 Chasse (De la) des Sauvages Hurons. 128 [188-189]
 Chat sauvage. 307 [297]
 Chaudiere de bois. 112 [197]
 Chaussée de Tortue, plante. 335 [314-315]
 Cheveux-Relevez, peuple. 77, 78, 79 [158-159]
 Chiens. 310 [299]
 Chiens (Des) de chasse. 128 [188-189]
 Cimetière des Canadiens. 287 [282]
 Conseil des Sauvages, de la séance de leurs conseillers. 198, 199 [232-233]
 Convent des Peres Recollets, sa situation et edification. 55, 56 [146-147]
 Coqs d'Inde. 301 [292]
 Corbeaux. 303 [293]
 Couleuvres. 324 [308]
 Cousins. 56, 64 [146, 151]
 Croyance et foy des Sauvages, touchant Dieu le Createur. 225 et suiv. [247]
 Croyance des Hurons, 258 et suiv. [264]
 — Touchant les ames apres le trespas. 225, 233, 234 [247, 251-252]
 Croyance des Hurons touchant certains esprits qui dominent en divers lieux. 231 [250]
 — D'un rocher qu'ils ont en veneration. 231, 232 [250-251]
 — Opinions ridicules des Sauvages. 250, 251 [260]
 — Où ils croient que le Soleil se couche. 251 [260]
 Sainte-Croix. 59 [148]
- D
- Danses à diverses fins. 150 [202]
 Danses (Des dispositions et ceremonies des), et de la façon de danser. 151 et suiv. [203-204]
 Danses ordonnées pour la recreation et guerison des malades. 150, 151, 154 [202, 204]
 Diable. Qu'il dit quelques fois la verité. 266 [269-270]
 Dorade, poisson. 27, 28 [128]
 Deuil des Sauvages. 288, 289 [282]
- E
- Eau, cheute d'eau admirable. 364 [331]
 — Trainées et bouillons d'eau. 353 [326]
 Echos admirables. 52 [143]
 Einchataon. 317 [303]
 Elephans de mer. 37, 38 [134]
 Enfants, de l'amour des peres et meres Hurons envers les enfans. 167, 168 [213]
 — De leur nourriture. 168, 169 [214]

- De l'emmaillotement. 170, 171 [215]
- Enfants. De leur endurcissement à la peine. 171, 172 [215-216]
- Ne succèdent point aux biens du père. 172 [216]
- De l'exercice des jeunes garçons et des jeunes filles. 174 et suiv. [217-218]
- Enfants du Diable. 308 [297]
- Epicerins ou Sorciers, peuple des Squekanetonons. 62, 73, 74, 108 [150, 156-157]
- Escureux en grand quantité. 260, 261 [265-266]
- de trois sortes. 305, 306 [296]
- Eslans. 308 [298]
- Esprits particuliers en grand respect parmi les Sauvages. 225, 230, 231 [247, 250]
- Estuves ou sueries. 271, 272 [272-273]
- F
- Femmes et filles ayans leurs sueurs et mois. 78, 79 [159]
- Festins et convives; comme les Sauvages y vont, mot du festin 144 et suiv. [198]
- Festin de guerre. 149, 150 [201]
- Festin des âmes. 283 [279]
- Feu, invention de tirer du feu avec des petits bastons. 69, 70 [154]
- Filles Huronnes, de leur exercice. 176, 177 [218]
- Filles qui ont le nez coupé. 178 [219]
- Flettans, poisson. 31 [130-131]
- Foy (De la) ou croyance des Hurons. Voyez *Croyance*.
- Forest de Pins. 348 [323]
- Fouquet, ou Happefoye, poisson². 29, 30 [129]
- François dissolus. 177, 178 [219]
- Froment sauvage. 114 [179]
- Fruits champêtres. 326, 327 [310-311]
- Funerailles, ceremonies des Sauvages pour ensevelir les defuncts. 282 et suiv. [279-282]
- G
- Gabriel Sagard, Recollet, Auteur de cet œuvre, son depart de Paris pour aller en Canada, son embarquement; et des accidents et rencontres qui luy arriverent sur mer. 7 et suiv., 61 et suiv., 70, 71, 73, 82 et suiv., 92 et suiv. [117-126, 154-156, 161, 166-168]
- Son départ des Hurons pour descendre en Canada. 336 et suiv. [317-318]
- Des peines, travaux, afflictions et hazards qui luy arriverent en son voyage. 339 et suiv. [319-326]
- Déclaré Maître et Capitaine des canots. 355 [326-327]
- Son arrivée à Kebec. 374, 375 [337]
- Son depart de Canada pour

2. Erreur de l'auteur de la Table: le fouquet et le guillaume (ci-dessous) sont des oiseaux et sont identifiés comme tels dans *le Grand voyage*.

- revenir en France. 375 et suiv. [337-340]
- Gays, oyseaux. 299 [290]
- Gaspé. 39, 40 [135]
- Gibar, espece de Baleine. 24 et suiv. [126]
- Godet, oyseau. 29, 37 [129, 133]
- Grand'Feste des morts. 290 et suiv. [284-286]
- Grenouilles. 325 [308]
- Grûes, 302 [292]
- Guerre. Capitaines ou generaux d'armées. 200, 201 [234]
- Festin de guerre. 202 [234-235]
- Que les guerres des Sauvages ne sont que surprises et deceptions. 202, 203 [235]
- Vivres qu'ils portent en guerre. 203, 204 [236]
- De leurs armes. 205, 206 [236-237]
- Guerre. Signal de guerre. 207 [237]
- De leurs fortifications. 208, 209 [238]
- Invention pour obtenir secours en guerre. 211 [239]
- Des prisonniers de guerre, et de la cruauté que l'on exerce contr'eux. 212 et suiv. [240-243]
- Des femmes et filles prisonnières de guerre. 213, 214 [241]
- Sujet de guerre. 219, 220 [244]
- Guillaume, poisson. 36 [133]
- H
- Happe-foye. Voyez *Fouquet*.
- Harang. 50 [142]
- Honqueronons, nation. 354 et suiv. [326]
- Huile de poisson. 254 [262]
- Hurons, comment se gouvernent allans en voyage, et par pays. 61 et suiv. [150]
- De leur coucher. 63, 86, 87 [151, 164]
- Leur façon de vivre. 85, 86 [163]
- De leur langue. 87, 88 [164-165]
- Ennemis des Yroquois. 90 [165]
- Affligez, principalement les femmes, d'illusions et representations diaboliques. 91 [166]
- Façon de saluer. 106 [174]
- De leur haine et vengeance. 107, 108 [175]
- Situation de leur pays. 113 [179]
- Diversité de Provinces, et des Villes et Villages. 115 [180]
- Nombre du peuple. 116 [181]
- Des Villes frontieres. Là mesme; Transport des Villages. 117 [181]
- De leurs cabanes, de leur coucher ordinaire et chauffer. 118 et suiv. [182]
- De leur exercice ordinaire, tant des hommes que des femmes. 122 et suiv., 130, 131, 132 [185, 189-191]
- De leurs voyages, et par mer et par terre. 126, 127 [187-188]
- De l'hyver, comment ils le passent. 128 [188]
- Comme ils defrischent, sement et cultivent les terres, comme ils

- accommodent le bled et les farines; et de la façon d'appres-ter leur manger. 133 et suyv. [192-197]
- De leur forme, couleur et stature, et comme ils ne portent point de barbe. 179 et suyv. [220-222]
- De leurs conseils et guerres. Voyez *Conseils et Guerres*.
- Richesses du pays. 335, 336 [316]
- De leurs enfans. Voyez *Enfans*.
- De leur thresor. 370 [335]
- Lac Saint-Pierre. 59 [148]
- Lac des Epicerinys. 344, 345 [321]
- Lapins. 307 [296]
- Larrecin. Sauvagesse divinement punie, pour avoir desrobé un cachet. 248, 249 [259]
- Laurens (Saint-), fleuve. 42, 43, 44 [136-137]
- Lonouoyroya*. 280, 281 [277-278]
- Loup-marin. 50 [142]
- Loups communs et cerviers. 307 [297]
- Lys incarnat. 335 [315]

M

I

- Jeu des Sauvages Hurons. 122 et suyv. [185-187]
- Ignierhonons. 60 [149]
- Joseph (Le P.), Recollet. 61, 93 et suyv. [149, 167]
- Isle aux oyseaux. 35 [132]
- Isle (L') d'Anticosty. 43 [138]
- Isle aux allouettes. 50, 51 [142]
- Isle d'Orléans. 52 [144]
- Isle tremblante. 71 [155]
- Malades; chanteries et ceremonies pour la guerison d'un malade. 75, 76 [157-158]
- Charité des Sauvages envers les malades. 155, 156 [204-205]
- Danses pour leur consolation et guerison. 150, 151, 154 [202, 204]
- Des assemblées de filles autour du malade. 158, 159 [206-207]
- Malades, de la cure et pensement d'iceux. 75, 76, 236, 264, 265 et suyv. [157, 268-269]

K

- Kebec, maison des marchands en Canada. 54 [145]
- Kebec, sa situation, et fertilité du pays. 54, 57, 58 [145-147]
- Malades de maladies sales, separez du commun. 273, 274 [273-274]
- Maladies de furies. 277 et suyv. [275-278]

L

- Labourage de la terre par les Hurons. 133 et suyv. [192-193]
- Maquereau, poisson. 315 [302]
- Margaux, oyseaux. 37 [134]
- Mariage (Du) et concubinage des Hurons, et des ceremonies de

- leurs mariages; Grande liberté des hommes avec les femmes, et des jeunes hommes avec les filles. 160 et suiv. [208-209]
- Degrez de consanguinité gardez par eux. 163 [210]
- Du divorce et separation du mary et de la femme. 164 et suiv. [210-211]
- Marsoins. 18, 29 [123, 129]
- Marsoins blancs. 51 [143]
- Martagons, fleurs. 55 [146]
- Medecins des Sauvages. 75, 76, 236, 264, 265 [157-158, 270-271]
- Medecins Magiciens. Là mesme. Ceremonies estranges pour la cure des Malades. 76 [158]
- Menestres de plusieurs sortes. 138, 139 [194-196]
- Mer douce, de sa grandeur. 259 [265]
- Moineau-moucheron. 296, 297 [289-290]
- Molluës. 31, 32 [130]
- Monts-Nostre-Dame, ceremonie des Matelots arrivans en ce lieu. 42 [137]
- Mousquites. 56, 64, 303 [146, 151, 293]
- De leur importunité. 72 [156]
- Muguet. 332 [314]
- N
- Nation (Petite). 365, 366 [332]
- Navires, de leur rencontre sur mer. 21, 22 [124-125]
- Neutres, nation. 209, 210, 211 [239-240]
- Ennemis mortels des Yroquois³ et Hurons. 211 [239-240]
- Nicolas (Le P.), Recollet. 73, 92, 350 et suiv. [150, 166, 324]
- Noyers. 328 [311]
- O
- Oygnons. 330, 331 [313]
- Oyseau blanc. 298 [290]
- Oyseaux de diverses especes parmy les Sauvages. 296 et suiv. [289-294]
- Oki, que signifie. 230, 231 [250]
- Opinions ridicules. 250, 251 [260]
- Ottay. 308 [297]
- Ours. 310, 311 [299]
- Ours blancs. 43 [138]
- P
- Pain, façon d'en faire parmy les Sauvages. 136, 137 [193-194]
- Papillons en grand nombre. 361 [330]
- Parens tuez et faits mourir, quand ils sont trop vieux. 275, 276 [275]
- Perdrix. 303 [293]
- Pesche (De la). 252 et suiv. [261-262]
- Pleurs pour les defuncts. 283, 284 [280]
- Pluye cessée miraculeusement. 242 et suiv. [256-259]
- Poires. 329 [312]
- Pois sauvages. 114 [179-180]

3. Plutôt de la Nation du Feu.

- Poissons (Des) et bestes aquatiques. 314 et suiv. [302-309]
- Ceremonies qu'observent les Sauvages quand ils vont à la pesche. 252 [261]
- Superstition touchant les arretes du poisson. 255 et suiv. [262-263]
- Predicateur de poisson. 257, 258 [264]
- Petits Poissons. 317 [304]
- Poisson armé. 318 [304]
- Pommes de Canada, ou Canadiennes. 330 [312]
- Pots de terre, et de la façon de les faire. 142, 143 [197]
- Poulx. 313 [301]
- Pourceleines. 194 [229-230]
- Prieres d'un Sauvage qui prioit Dieu. 236 [253]
- Prisonniers de guerre cruellement traitez. Voyez *Guerre*.
- Prunes. 328, 329 [311-312]
- Puces. 313 [301]
- Punition corporelle non usitée entre les Sauvages. 173 [216]
- R**
- Racines de merveilleux effets. 268, 269, 270 [270-272]
- Raquettes aux pieds pendant les neiges. 104 [173]
- Rats musquez. 322, 323 [307]
- Recollets, Religieux, au pays des Hurons; de leur cabane, pauvreté et nourriture ordinaire. 81, 82 et suiv., 95, 96, 99 et suiv. [151-152, 168-169, 171-172]
- Renards de trois sortes. 304, 305 [295]
- Requiem, poisson. 27 [127-128]
- Resurrection des morts. 289, 290 [283]
- Riviere Saint-Charles. 55 [146]
- Riviere Saint-Laurens. 59 [148]
- Rocher en grande veneration parmy les Sauvages. 231, 232, 351 [250-251, 325]
- Roses. 333 [315]
- S**
- Sagamité. 137 et suiv. [194-196]
- Sagesse (De la). 196 [231]
- Saguenay, riviere. 45, 46 [139]
- Santé, remedes pour la conserver. 263, 264 [270]
- Saut impetueux. 350 [324]
- Saut de la Chaudiere. 362, 363 [330-331]
- Saut Saint-Louys. 59, 367 [148, 334]
- Saut de Montmorency. 53 [144]
- Sauvages, de leur humanité. 64, 65, 83, 84 [151, 162-163]
- De leur coucher. 63, 71 [151, 155]
- Comment se cabanent et traitent en voyageant. 66, 67 [152-153]
- Sauvages matachiés et peints au visage. 75 [157]
- Sujets à mentir. 370 [335]
- De leur naïveté et simplicité. 378 [339]
- Sel, qu'il n'est pas necessaire à la conservation de la vie. 98, 99 [170]

- Sepulture et pompe funebre de ceux qui meurent sur mer. 16 [122]
- Sepulture des morts parmy les Sauvages. 282 et suyv. [279-282]
- Sepulture; Nettoyement des os des parens par les femmes, et de la fosse où ils les mettent. 291, 292 [284-285]
- Soleil, opinion ridicule touchant son coucher. 251 [260]
- Souris. 312, 313 [300]
- Squekaneronons. 62 [150]
- Stinondoa. 299 [291]
- Testes pelées, nation des Sauvages. 109 [176]
- Thresor des Hurons. 370, 371 [335]
- Tourtuës. 324, 348 [307, 323]
- Tourmente fort grande. 16, 17, 18 [122-123]
- V
- Vignes. 329 [312]
- Y
- Yroquoi. 60 [149]

T

Tadoussac, port de mer. 45 [139]

FIN

APPENDICES

I

Lettre de Denis Jamet au cardinal de Joyeuse¹

Le mot «huron» est employé comme ethnonyme pour la première fois à notre connaissance, sans explication ni équivalent dans les langues du pays, dans la lettre qui suit, datée du 15 juillet 1615.

Pour expliquer ce surnom devenu ethnonyme, on cite couramment le passage suivant de la relation de Jérôme Lallemant :

[...] quelque Matelot ou Soldat, voyant pour la première fois cette sorte de barbares, dont les uns portoient les cheveux sillonnez, en sorte que sur le milieu de la teste paroissoit une raye de cheveux large d'un ou deux doigts, puis de part et d'autre autant de razé, en ensuite une autre raye de cheveux, Et l'autre garny de cheveux pendans iusques sur l'espaule, cette façon de cheveux luy semblant des hures, cela le porta à appeler ces barbares Hurons, Et c'est le nom qui depuis leur est demeuré. Quelques-uns le rapportent à quelque autre semblable source, mais ce que nous en venons dire semble le plus asseuré².

Cette explication tardive, présentée par Lallemant comme plausible, n'a aucune autorité; l'histoire de ce mot est plus ancienne et plus complexe.

Les mots «hure» et «huron» sont attestés bien avant la découverte de l'Amérique, pour désigner des personnes considérées comme grossières. L'expression «villain huron» est citée dans le dictionnaire de Godefroy comme une injure en 1555; «la hure» pouvait désigner le poil qui couvre une tête d'homme ou de bête. Godefroy retient aussi l'expression «faire une

1. BN(Paris), mss, Cinq Cents de Colbert, vol. 483, f. 581-582^{vo}; transcription des Archives nationales du Canada, publiée dans R. LeBlant et R. Baudry, *Nouveaux documents sur Champlain et son époque*, p. 349-354.

2. *Relation* de 1639, JR, vol. 16, p. 228-230.

hure» au sens de faire une mine sauvage. Cotgrave ne donne pas le mot «huron», mais sa définition de «hure» confirme que l'injure personnelle était encore vivante en 1611: «The head of a Beare, Wolfe, wild Boare, or any other savage and dangerous beast; (hence) also, a staring, horrid, unkembd, or ill-kept, pate of haire.» Rappelons, enfin, que les marinières pouvaient garder dans leur dialecte des mots et des sens hors d'usage à la cour. On ne saurait dire dans quelle mesure ce mot insultant gardait sa connotation thériomorphique, mais on aurait tort d'insister sur le renvoi pittoresque à la tête du sanglier servie toute hérissée par le cuisinier.

On ne sait pas non plus quand le surnom Huron est devenu courant ni à quel moment avant 1615 on en fit le nom spécifique des Houandates. Depuis les voyages de Jacques Cartier, les Français faisaient des réflexions sur la coiffure des Iroquoiens, sans que l'on sache précisément dans quels termes. À ses premières rencontres avec des bandes de Houandates encore mal définies, Champlain leur avait donné les noms de Charioquois et Ochateguins³. Vraisemblablement, en poussant vers l'intérieur, les Français éprouvaient le besoin de distinguer cette nation des Andatahouates, qu'ils appelaient les Cheveux relevés. Ni Jamet ni Sagard ne font aucun commentaire à ce sujet.

Sagard est le premier écrivain à établir un rapport précis entre «Huron» et «Houandate» et le premier à transcrire le nom dans leur langue. Si la transcription de Sagard est la plus précise, on peut y voir les racines Hou et Andata, ce qui donne l'idée d'un seul bourg, expression métonymique d'une union originelle. Dans la transcription «Wendat», par contre, la racine wen pourrait renvoyer à l'habitat de ce peuple, une île dans une région marécageuse.

Au moment de la rédaction de cette lettre, aucun Français n'était revenu rendre compte de la vie des Houandates dans leur pays; Jamet et Le Caron en avaient rencontrés au cap de Victoire ou plus haut. On suppose qu'ils y avaient parlé aussi avec les «truchements» qui connaissaient déjà un peu ce peuple. Le Caron était reparti de Québec pour les voir sur place. Selon Jamet, les récollets songeaient, avant de se rendre compte des réalités, à transplanter ce peuple à Québec.

3. *Voyages*, 1613, f. 246.

On reconnaît, dans la lettre de Jamet, plusieurs remarques qui trouveront un écho dans le Grand voyage, mais aussi des différences importantes. Sagard ne revient pas sur tout le détail des mœurs guerrières; il ne songe plus à faire une colonie d'ethnie mixte à Québec; enfin l'attitude à l'égard des Hurons change profondément.

Après la mort de Joyeuse, Jamet adressera une autre lettre du même genre à Charles de Boves, datée du 15 août 1620, que Sagard reproduira dans son Histoire du Canada (p. 57- 65). Il pourra y rendre compte de la construction de la chapelle provisoire à Québec, de la nouvelle maison commencée sur « la petite Rivière » (encore sans nom) et de la politique de sédentarisation pour les enfants montagnais de cette région. On n'y trouve cependant aucune mention des Hurons.

A très illustre prelat, Monseigneur le cardinal de Joyeuse.

A Paris.

Pax Christi!

Très illustre prelat, vostre très humble n'eust jamais osé entreprendre de vous escrire si Vostre Seigneurie n'eust daigné en faire le commandement à un de noz religieux lors que nous partismes de Paris. Sur quoy me confiant je vous escriis ce mot de nostre voyage, lequel vous supplie de veoir de bon œil, non tant pour les raretés qui y sont comme pour estre un petit avant-coureur de la gloire de Dieu et de la France. Les navigations de Canada estant prinnes en saison ne sont tant longues ne facheuses qu'on estime. La nostre, graces à Dieu, a esté autant heureuse qu'on en ait veu, et ce d'autant que nous partismes en assé haulte saison, assavoir le vingt-quatriesme avril, et arrivasmes à Tadoussac le vingt-sixiesme de may. Les années precedentes plusieurs se sont veus en danger de leur equipage, assiegés de glaces et horribles tempestes, ont employé les dix et douze

semaines à la traverse d'autant que c'estoit à qui partiroit le plus tost pour prevenir les Sauvages et frustrer leurs compagnons.

Pour la temperature de l'air nous la trouvons pareille à celle de France, hormis la chaleur qui nous semble plus ardente. Quant à l'hiver je n'en peux rien dire que ce qu'en disent ceulx qui y ont demeurez plusieurs années. Les neiges sont plus grandes qu'en France et durent pour l'ordinaire quatre mois. [Pendant] les gelées [les] plus violentes mesme la grande riviere gele jusques à la mer. Il y a cela de bon qu'on ne sente les vents froids comme en France. Depuis Gaspé jusques à Quebec, qui font près de deux cens lieues ne sont que haultes et affreuses montaignes fertilles seulement en rochers et sapins. Mais depuis Quebec ce sont terres belles et ont façon d'estre bonnes sy elles estoient cultivées. On ne voit en ces pays autres arbres fructiers que groiselliés, framboisiés, petits cerisiés, noyers et pommiers. Les pommes en sont fort bonnes au rapport de ceulx qui en ont mangé, et en ay veu de vertes qui estoient desja assé grosses et avoient la façon d'estre telles qu'on m'a dict; le plus qu'il y a c'est de la vigne, dont une partie est fort chargée de raisins; celle qui n'est à l'air en est privée. Quant à la riviere elle est une des plus belles du monde je crois. A son emboucheure de la mer, elle a plus de trente lieux et va toujours en estroississant. A Tadoussac, qui est environ en la riviere quatre-vingtz lieues, elle a environ sept lieues; le plus estroict est à Quebec. Depuis Quebec, trente lieues montant amont la riviere, on trouve un lac long de neuf lieues et de large sept, à la sortie duquel la riviere se divise en plusieurs rivières et ainsy faict un grand nombre de belles isles grandes et petites; aucunes sont ondoiyées l'hiver, autres non. J'ay veu le commencement de ces beaux pays car je fus là avec les marchands et, cependant qu'ilz traficquoient, je ne pouvois me saouler de le contempler ni ne le regretter inhabité. Il l'a autrefois esté des Sauvages, mais leurs guerres enragées les en ont deslogés et se sont retirés arriere les uns des autres, plus avant dans les terres. C'a esté depuis quatre-vingtz ans, et y a un Huron qui se souvient encor d'avoir veu un village auprès d'où nous estions, les habitans duquel furent tous assommez à coups de masses des Iroquois⁴.

4. Allusion au territoire des Hochelagas, connus de Jacques Cartier et disparus de cette région avant le retour des Français.

Quant à la condition des peuples ilz sont tous bien proportionnez et de belle taille, les Hurons sur tous les autres sont les plus puissans et retiennent des traictz du Flaman. Les Episserinis sont plus gresles mais paroissent hardis et prompts à la main. Tous portent les chevelx longs tant hommes que femmes, vont la teste nue, s'habillent de peaux de castors, martres et autres; tous sont de petit jugement et ont peu de ratiocination sy ce n'est pour leur proffict. Tous vivent sans adoration d'aucun Dieu. Les Montagnetz, Algommequins et Episserinis invocquent le diable par des hommes qu'ilz appellent pilotois et par plusieurs fois je les ay ouy chanter à la cadence à l'entour de leurs malades. Un truchement me dict que c'estoient invocations du diable. Ce qu'ilz en font n'est pour l'amitié qu'ilz luy portent, mais pour la crainte qu'ilz en ont; car souvent il en tourmente quelqu'un et estiment que ce soit luy qui les face mourir, car ilz meurent en quelques années, presque à la moictié ou plus. Les Hurons se moquent de tout cela. Tous sont depitz, vindicatifs, amis de guerre et ne font estat que de ceulx qui y vont et [ceux qui n'y vont pas, ils] les appellent femmes. Tous sont hardis mais peu constans sy on leur fait teste. Tous sont cruelz à leurs ennemis et tant que le frere ne donneroit un prisonnier qu'il auroit des ennemis pour rachetter son frere qui est en mesme peine, entre les ennemis, que celuy qu'il tient, et se contante de dire: je vengeray sa mort.

Au temps que nous arrivasmes à Tadoussac des jeunes garçons montagnetz furent à la guerre par surprise selon leur coustume et, de neuf qu'ilz trouverent, ilz en assommerent sept et en apporterent les peaux des testes pour en faire present aux femmes selon leur coustume. Des deux prisonniers ilz laisserent le jeune qui est aagé de douze ans, car ilz n'ont coustume de tuer les enfans mais les naturalisent de leur nation, lesquelz sont par après les plus cruelz à leur propre pays. Mais ilz firent mourir l'aisné en ceste façon: d'arrivée ilz luy couperent à belles dents les deux index des mains et, après l'avoir gardé lié et nourry comme eulx, tiendrent conseil pour le tuer, le livrerent à leur femmes, lesquelles l'ayant lié au posteau préparé luy percerent la chair d'aleines, la brusloient avec des tisons, puis arrousoient les bruslures d'eau. Elles luy leverent la peau de la teste laissant

pendre arriere et luy couvrirent le chef escorché de cendres chaudes. Le miserable hurloit, mais les hurlemens que faisoient les autres de joye offusquoient le sien. Les femmes le deslierent et de rage se vint jetter dans les fossés de l'habitation, où après avoir reproché à noz François, [qui voyaient] ce triste spectacle des galleries de la maison, qu'il esperoit la vie sauve par leur moyen, il print des pierres pour ruer à ces tirans. Il se sentit aveuglé de son sang et n'eut autre refuge qu'une pierre sur laquelle il se froissa la teste. Les autres l'acheverent à coups de pierres, l'escorcherent et le mangerent. Les autres ne leur en font pas moins quant ilz les tiennent et d'ordinaire les femmes et les enfans sont les bourraux afin qu'ilz languissent davantage. Le sieur de Champellain accompagné de douze François est allé à la guerre avec eulx, pour passer plus avant et recognoistre la mer de luy tant desirée, dont on luy a donné de grandes indices, et esperent que s'ilz prennent le village d'Iroquois qu'ils vont assaillir qu'il leur fera faire la guerre à la françoise et les retranchera de ces cruaultez, ainsy qu'il a déclaré aux chefs d'eux, ce qui ne sera pas facile à faire⁵.

Quant à ce qui nous touche le plus qui est la conversion de ces barbares, selon le jugement humain c'est chose difficile; car les Montagnets et Algommequins sons vagabons et demeurent separez en divers lieux, et seulement autant de temps qu'ilz y trouvent chair ou poisson. Ainsy pour le peu que nous les voyons et pour l'impossibilité qu'il y a de demeurer avec eulx, nous n'apprenons jamais la langue et aucun ne la sçait. Quant aux Hurons, sont gens arrestés par gros villages, auprès d'un grand lac, duquel ilz n'ont jamais veu le bout. Tout autour du lac y a un nombre presque infiny de diverses nations, mais l'accès en est difficile car on n'y peult aller que dans des canotz des Hurons, d'autant que la riviere est fascheuse, en des endroictz basse d'eau, en des autres plaine de rochers. Mais ce qui nuit le plus sont les saultz qui y sont en grand nombre, sy bien que les Sauvages sont contrainctz [de porter] leurs canots et hardes trois ou quatre [lieues] par ainsy. Tout religieux qui yra là ne doit esperer aucun

5. Champlain, parti peu après Le Caron, fit une expédition avec un groupe de Houandates contre un bourg de la ligue des Iroquois, mais il ne parvint pas à imposer à ses alliés la conception française de la guerre. Il connaissait déjà les mœurs guerrières mentionnées ici, ayant participé à un raid victorieux en 1609.

refraischissement. Leur nourriture pour l'ordinaire est bled d'Inde cuit en l'eau; en leurs festins ilz ont du pain cuit sous la cendre. Ilz ont cela de bon que le lac ne leur manque de poisson s'ilz veulent prendre la peyne de pescher, mais ilz sont faineants et se contentent d'un mets quand ils en peuvent avoir deux. Cela est un peu fascheux pour nous autres François. Mais ce qui importe le plus est qu'il seroit necessaire pour avoir leur amitié de demeurer avec eulx pesle-mesle en leurs cabanes, qui est un estrange mescontentement, comme vous pouvés juger, Monseigneur. Ces peuples sont fort avant dans les terres car ilz faisoient estat d'un mois pour y aller du sault, qui est soixante lieues de Quebec, avec leur canots qui sont plus vistes que quelque chaloupe que ce soit de France. Nonobstant toutes difficultés, le Pere Joseph qui est celuy auquel vous daignastes parler, Monseigneur, n'a faict difficulté de s'y acheminer, munny seulement de foy et esperance. Dans un an, Dieu aydant, nous le verrons et sçaurons de luy s'il y a moyen de faire fruct.

Le plus asseuré moyen, Monseigneur, sont les peuplades de François. Le roy peult plus posseder en ce pays, avec peu de frais, qu'il ne sçauroit ailleurs, avec beaucoup de despence et effusion de sang. Car graces à Dieu il n'y a point d'ennemy à combattre; les Sauvages le souhaitent pour leur assurance. Les Hurons promettent de quitter leur pays, encore que deserté et fertile en bledz d'Inde, et de venir habiter ce pays auprès des François, d'autant que la chasse d'orignacs, de cerfz et autres y est fort bonne. Je conseille les parents de ne plus contraindre leurs enfans à se faire moynez, pour ne point diviser leurs terres, de leur donner ce qu'il leur couste à ce faire et les envoyer en ces pays où il y a assez de belles terres. La noblesse qui consomme ses terres en superfluitez feroit fort bien de se retrancher un peu et chacun faire seulement une peuplade de quinze hommes. Cecy aussy est une affaire du Roy que s'il n'y veult despandre du sien, il y a en France tous les ans un si grand nombre de coupables, pour un ou deux mauvais actes seulement et qui d'ailleurs estoient honnestes hommes; sy on les releguoit icy, j'estime que ce seroit user de misericorde et justice; de misericorde en leur donnant la vie, de justice en les bannissant de leur pays; et sy dans peu d'années on feroit une seconde France, je ne promects rien que

belles terres et bonnes rivières, que bonne chasse et meilleure pesche, [à] qui en sçait faire mestier.

Sy les peuplades estoient, nous demeurerions avec eulx en des petites maisons retirées; les Sauvages, mesmes les vagabons, s'appriivoiseroient peu à peu voyant le fruit du labeur. Ceulx qui sont en hault descendroient et les François avanceroient tant qu'ilz voudroient vers le midy, et ainsy nous les instruirions tous, chacun selon sa portée. Au pis nostre voyage ne peult estre inutile, car Dieu est loué où il n'estoit pas ou peu. Car le peu de chrestiens qu'on y laissoit vivoient en un grand libertinage, sans aucun exercice de religion, et tel a ainsy vescu sept à huict ans, et ne sçay sy une fois le mois une partie d'eux pensoient à Dieu. Quant à ceulx qui navigent simplement, pour la pluspart estoient grands jureurs du saint nom de Dieu, ce que nous avons retranché en partie, assistez de la grace de Dieu, et sont venus la pluspart de se corriger en volonté. Tous nous ont monsté plus de courtoisie que nous n'esperions et principalement le capitaine de navire, appelé le sieur de Pontgravé, et esperons avec le temps de les amener à une vie plus raisonnable, à quoy sert plus l'exemple que la parole, principalement à gens de mer qui estiment les autres telz qu'eulx. Mais sy en gagnant les chrestiens nous gagnions aussy les barbares nostre contentement doubleroit. Monseigneur, vous y pouvés beaucoup et il y va de la gloire de Dieu, du bien de la France et de vostre honneur d'avoir donné commencement à une sy heroique entreprise. Je prie qu'il vous comble des dons du Saint-Esprit, tant pour vous inspirer ce que vous avés à faire que pour vous maintenir en sa grace, et en très heureuse et salubre prospérité et santé, et moy je demeureray à jamais, Monseigneur, vostre très humble religieux,

Denis Jamest, mineur et indigne recollet.

De Quebec en Canada, le 15^e de juillet 1615.

II

Avis au Roy sur les Affaires de la Nouvelle France¹

Le fascicule intitulé Avis au Roy sur les Affaires de la Nouvelle France, daté de 1626, mais sans nom d'imprimeur ni d'auteur, est généralement attribué à Joseph Le Caron. Cependant, si l'épître dédicatoire fait allusion aux services rendus par l'auteur au roi, l'allusion est d'une extrême discrétion et il n'est pas certain que Le Caron ait fait un voyage en France en 1626. L'attribution de cette remontrance reste donc conjecturale. Une certaine incohérence interne permet d'imaginer des auteurs multiples.

Le document est souvent cité, avec la Plainte de la Nouvelle France, comme un signe du comportement des missionnaires récollets. En réalité, il n'y a qu'une seule allusion aux conditions de ces religieux: il s'agit de l'article, dans la constitution de la Compagnie de Montmorency, qui prévoit que les six religieux seront maintenus «à l'ordinaire et comme les ouvriers». C'est un exemple parmi d'autres des imperfections de cette constitution que les auteurs voudraient faire révoquer et remplacer par une politique de colonisation qui ne soit pas sujette au commerce. Rien de spécifique n'est envisagé pour les récollets, mais le document reprend un peu ce que l'on connaît de leur politique missionnaire. Le principal bénéficiaire de ce projet serait le représentant sur place du vice-roi ou un notable assumant à Québec la charge vice-royale. On sait que l'année suivante le vice-roi remit sa charge à une nouvelle intendance et que la situation de Champlain comme lieutenant à Québec fut renforcée.

Il serait prudent de situer ce document dans une perspective plus large que celle des seuls récollets. En 1626, les deux procureurs de la mission à

1. Texte de l'exemplaire Lk¹² 773 de la BN (Paris). Le texte complet a été publié par L. Campeau, *Monumenta Novae Franciae*, vol. 2: *Établissement à Québec, (1616-1634)*, p. 102-120.

Paris, Philibert Noyrot pour les jésuites et Irénée Piat pour les récollets, pouvaient collaborer à la publicité pour influencer le pieux vice-roi, en mettant à contribution Charles Lallemant, récemment revenu, et Joseph Le Caron, présent ou absent.

Dans le Grand voyage, on trouve peu d'échos de ce pamphlet qui n'emprunte rien à l'expérience de Sagard, vétéran des Hurons et retenu à Paris. Le frère convers était-il déjà marginalisé?

Sire, ce ne m'est peu d'honneur d'estre cogneu de Vostre Majesté & louë grandement vostre bon naturel de vous resouvenir des petis services que, par l'effect de la divine providence, je vous puis avoir rendus; [ainsi] qu'à Messieurs et Dames, vos frères et sœurs, en quelle manière et comment, Vostre Majesté le sçait. Et sçait combien de fois j'ay invoqué la bénédiction du ciel sur vous, la main et l'estolle sacerdotale sur vostre chef. La gloire toutefois en soit à nostre Seigneur. Maintenant, pour l'esgard de la vacation à laquelle je désire aujourd'hui à mon Dieu, j'ay maintefois supplié sa divine Majesté qu'il luy pleust suggérer à la vostre un désir animé & une sainte affection du salut des pauvres sauvages de vostre Nouvelle France. C'est icy, Sire, que saint Louïs vous dit: Mon cher fils, ayez esgard de penser à la principale cause qui m'a rendu recommandable en l'Eglise de Dieu. Je vous supplie, Sire, de prendre la patience de vous faire lire ce petit livret. Je l'ay tracé le plus bref qu'il m'a esté possible. Vous y pourrez voir, ce nonobstant, et vostre Conseil aussi, avec pure vérité, le déplorable procédé de ceux qui promettent à Vostre Majesté entreprendre de faire du païs, dont est question, un païs de bénédiction. Tout ce qui s'y passe au contraire crie vengeance devant Dieu et devant vous & tout vous y va disant que ce n'est point sans cause que Dieu vous a mis le glaive en la main. Voyez donc, s'il vous plaist, ce que c'est et faites mettre, pour l'honneur de Dieu, l'ordre où règne le désordre, sous le manteau de vostre autorité; & les pauvres

sauvages & moy & tous ceux à qui Dieu a donné une sainte affection pour ces lieux vous donneront à jamais mille & mille bénédictions. Cecy est de justice: La chose est très-aisée à faire, & veux croire pieusement que c'est assez pour consoler ceux qui espèrent assistance de Vostre Majesté quand ils sçauront qu'elle aura esté informée de ce qui est contenu en ce petit narré. En toute occasion gloire à Dieu & en outre paix et comble de bénédictions des cieux pour Vostre Majesté. De laquelle je suis²

Advis au Roy sur les Affaires
de la Nouvelle France

Corneille Tacite a sagement & très judicieusement jadis alégué que le zèle de la religion & du bien public, ou de la patrie, sert à plusieurs de manteau ou couverture. Voicy ces mots: «*Pietas erga religionem & tempora reipublicae obtentui multis*». Ce manteau est vraiment très-beau, mais c'est la pitié que plusieurs sacrilègement s'en couvrent & vont cachant des haillons, des friponneries qui n'ont ny convenance, ny bienséance avec ceste belle partie qu'ils font paroistre par le dehors: chacun colore ses desseins &, au moyen que l'on fasse raisonner, que l'honneur de Dieu, du Roy & le bien public marche, c'est assez: on fait dépescher et sceller au grand sceau en cire jaune toutes expéditions marquées de tels prétextes, bien qu'au fonds on ne se soucie ny de l'honneur de Dieu, ny du Roy, ny du public. Laissant à part une infinité d'exemples, je viens à celle pour laquelle j'ay tracé ce préface, qui est d'une société de marchands ausquels privativement l'on a accordé la traicte du païs de la nouvelle France, dicte Canada, partout et si loing que l'autorité du Roy s'y peut estendre, pourveu qu'ils ayent le soin d'apporter toute diligence pour à ce qu'on y plante la foy catholique, apostolique et romaine, que l'on aye à méliorer le païs, en y faisant édifier forteresses, establir colonies, défricher les terres,

2. Ce feuillet, sans titre ni destinataire, sans salutation ni signature, semble avoir été ajouté aux cahiers qui suivent.

&c. Pour cecy on contracte; pour cecy on fait des articles; pour cecy on fait du bruit assez pour faire croire que l'on travaille bien à bon escient, pour faire de ce païs, un païs de benediction. Mais au reste, descouvre le manteau, dessous, ce n'est que pure avarice, que désordre, que confusion, & ny le Roy, ny son Conseil ne doivent espérer mieux si l'on ne s'y prend d'une autre façon pour l'advenir. Or afin que ny le Roy, ny le seigneur Vice-Roy, ny le Conseil du Roy puissent estre davantage deceus par faute d'avis, celuy qui a très-vraye cognoissance de tout ce qui s'y passe, au très grand deshonneur de Dieu & de Sa Majesté, remonstre à tous qu'il appartiendra ce qui s'ensuit.

PREMIÈREMENT, Que les articles stipulez par messire Jean-Jacques Dolus qui l'a fait ratifier au sieur Guillaume de Can de la pretendue [religion] Reformée: tant pour luy que pour ses associez au fait de la traicte, peuplement et advancement du bien de la nouvelle France, & pour à ce qu'à eux seuls privativement fut reservé le trafic de ces lieux, promettent trop peu: Et ne correspondent nullement à l'intention que le Roy et son Conseil ont d'y faire planter la Religion Catholique, Apostolique & Romaine. Plus d'y faire decouverte, peupler, bastir, deffricher et d'y maintenir tous naturels François qui s'y voudroient habiter, dans le droict que justement ils pourroient demander leur estre fait. Au surplus, rien n'est accomply, ou si peu que rien de ce qu'ils promettent pour le bien dudit païs.

SECONDEMENT, Très mal à propos celuy qui obtient ces articles & qui est choisi pour faire accomplir tout ce que dessus est de la pretendue Religion Reformée, partant n'est nullement propre pour solliciter à ce que la religion catholique, apostolique et romaine soit avancée; Eu esgard que de Jésus-Christ à Belliad, il n'y a point de confederation; ceux qui disent que ce que nos prestres consacrent à l'autel est un Jean le Blanc, par dérision, que Sa Sainteté est l'Antéchrist, que s'ils tenoient le Dieu des Papistes, ils l'etrangleroient, qui disent que s'ils tenoient le dernier Moine, ils le mangeroient; qui disent que les Saluts et Antiennes que l'on chante en l'honneur de la Vierge Marie, sont chansons de pendus, ne sont propres pour exécuter tel dessein.

Plus, il est dit des Apostres & premiers croyans qu'ils n'avoient qu'un cœur et qu'une ame : belle leçon pour nous apprendre que pour planter la foy et faire fonction de vrays Apostres en un pays nouveau, il ne faut qu'il s'y rencontre une confusion tres scandaleuse & une entre-mangerie au faict de la religion. Il fait beau voir, je vous prie, dans les navires qui vont planter la foy aux pays estrangers, à la distance ou espaisseur d'une planche, d'un mesme temps entonner un salut à la Vierge & un pseume de Marot, cela fait, je vous assure, une merveilleuse, tres discordante, tres-mal agréable & tres déplorable confusion. Quand il faut bénir la table, chacun dit son Benedicite à part: ceux qui ont les lèvres un peu délicattes & qui prononcent plus vistement, font leur signe de Croix plustost, puis les autres après. Les Huguenots, pour ne manquer en belle monstre, lèvent, après tout achevé, les yeux au Seigneur. Bref, vous le croirez s'il vous plaist, cela ressent une batologie très ridicule. Davantage, par toutes les costes de Canadas, dans les navires où il se trouve un capitaine Huguenot, il faut que les catholiques assistent à leurs fantastiques prières, & le sieur de Can, dans sa barque, allant & montant dans ce pays & au cap de Tourmente, les y a tousjours fait assister, bien qu'il leur fust tres-insupportable & tres-desagreable. Il arrive, au reste, que ces pauvres sauvages sçavent fort bien recognoistre cette diversité de Religion & sont scandalisez de ce que de Can ne fait pas le signe de la Croix comme les autres, & les sauvages m'ont dit que les gens de Can leur disoient que les Religieux ne valloient rien.

TIERCEMENT, Au neufiesme article, on peut voir manifestement la mauvaise affection des compilateurs desdits articles envers les Officiers de l'Eglise en ce que l'on donne charge à un Huguenot du soin des religieux qui y habitent & en ce que l'on luy enseigne en quel peu d'estime il les doit tenir, sçavoir au rang des mannoèvres et ouvriers. L'article dit ainsi: «Ledit de Can &c. Sera tenu nourrir six Pères Récolets à l'ordinaire et comme les ouvriers»: rang où ne se sont jamais veus mettre ceux qui servent à l'Autel & ne s'y verront où il y aura une once de piété, trop bien où l'impiété et l'hérésie auront pouvoir & crédit.

QUATRIESMEMENT, On ne s'acquitte nullement de ce que promet le 10^e article, qui dit que l'on doit passer, nourrir &

entretenir six familles de Laboureurs, de deux ans en deux ans, chacune desquelles seront composées de trois personnes. Le sieur de Can ne sçauroit monstrier y en avoir mis une seule pour cet effect; & tant s'en faut qu'il ait fait vaquer au labeur & améliorer le pays, que ce qui estoit deffriché auparavant qu'il y eust mis le pied, il y a si malicieusement procédé qu'il l'a presque fait tout demeurer en friche, la preuve en est tres-claire, & ne sçauroit nier qu'il n'a fait deffricher un seul poulce de terre depuis qu'il y est venu, & dans le pays il n'y a qu'une seule famille qui avoit esté mise avant qu'il y vînt, pour laquelle je crie vengeance à l'encontre de Can, envers Dieu et le Roy, des torts & oppressions que je sçay et cognois que d'an à autre il luy fait contre raison. S'il y a d'autres François en Canadas sont tous mercenaires, serviteurs & servantes des marchands; sans qu'il leur soit loisible ou permis de travailler à autre œuvre qu'à ce qui concerne la maison & service des marchands seulement; si que c'est abus de les nommer Laboureurs & par ainsi le sieur de Can n'y en a jetté un seul.

CINQUIESMEMENT, Est osté par l'unziesme article le pouvoir aux familles, s'il y en avoit, de faire ce qu'ils pourroient pour leur profit, leur ravissans par ceste voye leur labeur et leur travail pour les contraindre quitter le pays & faire courir le bruit qu'en vain on veut peupler, pour puis après ainsi plus librement pescher en eau trouble & avoir eux seuls part au gasteau, sans se soucier du bien public, dont ils se sont couverts, voila l'article: «Aucun, de quelle qualité qu'il soit, ne pourra traicter directement, ou indirectement d'aucune sorte de Pelleterie, ny faire aucun trafic ny commerce que pour son usage au dit pays ou pour ledit de Can, société & par ordre d'icelle, à peine de confiscation, &c.» Vous voyez bien par ces paroles les pauvres mesnages au petit pied, sujets à mille misères & esclaves de ladite compagnie, sans jamais pouvoir esperer que de vivoter.

Le douziesme article au surplus dict, que si les Laboureurs ont du blé ou autres vivres plus qu'il sera convenable pour leur nourriture & entretien ordinaire, ils le bailleront au commis pour le prix qu'il vaut en France & que réciproquement on leur baillera vivres & habillemens au mesme prix qu'en la France. Les pauvres familles, comme dit est, sont trop bridées par tels artifices, en ce

que de ce qu'ils pourroient faire soixante et dix escus, on ne leur en donne que dix. Plus, de dire que jusques icy on leur ait baillé les choses pour le mesme prix qu'il vaut en France, si on veut faire diligente enqueste, il se trouvera que des choses qui ne valent en France qu'un sol, l'on a demandé un escu et enfin le sieur de Can en fit payer un demy escu, on trouvera prou de tesmoings de tels ou semblables désordres; Si on demande quelque chose, ou il ne se trouve point, ou c'est rien qui vaille, plus la faut payer bien cher, davantage, l'on veut faire payer le profit à vingt-cinq pour cent: voila la manière que l'on tient pour peupler.

Pour les villes, chasteaux et forteresses que le sieur de Can a fait bastir, le tout gist en une vieille maison pour les marchands que l'on a fait un peu réparer par la diligence de Monsieur de Champlain, contre lequel le sieur de Can a fort murmuré pour cet effet. Il y a voirement encor une forteresse qui fut faite par la mesme diligence de Monsieur de Champlain, l'an 1620, un an avant que le sieur de Can vînt au pays, mais ledit de Can en a aussi fort murmuré & ne sçay si ce n'est point en dérision qu'il l'a fait garder par deux pauvres femmes, qui pour sentinelle n'y laissent la pluspart du temps que deux poulles.

Pour les descouvertes, voicy la maniere dont ils pourroient prétendre prétexte, pour faire que ces peuples qui viennent traicter d'an en an soient obligez de les revenir voir avec force butin. Ils donnent quelques hommes à ces peuples Sauvages pour aller avec eux & les inviter à revenir, comme ceste année ils en ont mis cinq en ceste maniere, mais ils ne servent & ne font là, pour la plus grande partie, que de servir de scandalle, & sont plustost propres à faire blasphemer le nom chrestien qu'à en faire honorer la mémoire, abusans et faisans mille sortes de vilenies, voire plus, que ces pauvres miserables sauvages, lesquels eux-mesmes en ont fait des plaintes qui tombent en grand scandalle & opprobre à nostre nation.

[...]

Mais encor me dira quelqu'un, vous qui parlez particulièrement des choses, & qui cognoissez ce que dessus estre tres-vray,

& qui voyez par expérience que faute d'un bon ordre l'on avance fort peu en ces lieux: Pourriez-vous proposer quelque expedient, qui se peut faire avec peu de frais, & sans beaucoup importuner le Roy? Je diray ce que je pourray, puisque me faites cet honneur de me le demander, sauf meilleur advis de ceux qui voudront proposer mieux. Il seroit, à mon advis, besoin de toute nécessité que celuy à qui le Roy commet la charge de Vice-Roy fust obligé d'aller demeurer en ces lieux: que si telle personne a telles charges qu'il soit obligé pour le service du Roy de demeurer en France, le Roy, s'il luy plaist, le doit recompenser & luy encharger de commettre tel office à quelque vertueux, sage, patient et prudent seigneur, qui luy promist d'aller en ces lieux vivre et mourir & y faire pour la gloire de Dieu tout ce que l'occasion & la conscience le pourroient inviter d'y faire, y faisant rendre en un mot à César ce qui appartient à César, & à Dieu ce qui appartient à Dieu. Mais voicy le nœud de l'affaire. Qui fournira à la despense? Voicy comme je voudrois faire.

Premièrement, je voudrois donner à entendre par tous les ports et havres de France, que tous ceux qui, par l'entremise de Catholiques, Apostoliques et Romains, voudroient équiper vaisseaux pour aller traicter en la nouvelle France, ils le pourroient faire, à eux défendu toutesfois de traicter vivres aux Sauvages en façon que ce soit, depuis Mantane³ jusques où pourroient aller les François à mont le fleuve Saint Laurent, ce réservant le seigneur Vice-Roy pour luy et pour les peuples, travaillant à la colonie ce droict, trop bien toute autre sorte de marchandises que l'on a accoustumé traicter; & ce, pour raison aussi qu'ils payeront trois cens escus pour chaque vaisseau de ceux qui viendroient à Tadoussac, & cent de ceux qui n'iront qu'aux costes pescher et traicter ce qu'ils pourront, à celle fin de gagner et nourrir ceux qu'il est raisonnable de nourrir & assister du bien public. Ils apporteront, ce nonobstant, vivres & munitions pour traicter, mais ils ne les pourront, comme dit est, traicter qu'au Gouverneur, ou à ceux qui des naturels François habiteront en ce lieu, de quelle qualité ou condition qu'il puisse estre, chacun cherchant & demandant son meilleur marché comme en France.

3. Matane était depuis 1612 la frontière entre le monopole (en amont) et le commerce libre.

Il ne faut pas dire qu'il ne se trouvera point de vaisseau qui aille chercher ce peu qu'il y auroit de profit: car je m'assure qu'il s'y en trouveroit assez. Celuy qui n'y a esgard qu'en ce qui regarde la gloire de Dieu a dit ce que dessus. Puisse-il arriver en tout & partout ce qu'il plaira à la divine Providence.

Page laissée blanche

III

Plainte de la Nouvelle France dicte Canada à la France sa Germaine¹

On ne connaît qu'un seul exemplaire de ce document, dont on ne trouve aucun écho dans les débats de l'époque. Certains historiens l'ont attribué à Georges Le Baillif, vers 1621, ou à Joseph Le Caron, vers 1626, mais toute attribution est pure conjecture. Les deux repères les plus précis suggèrent un intervalle de vingt ans depuis les débuts de la colonie et de onze ans depuis la construction de quelques maisons. Dans la mesure où ils sont exacts, ces repères situent la «Plainte» en 1625, l'année où le duc de Ventadour devenait vice-roi.

Le «pirate» qui aurait écumé toutes les rades du pays ne peut être que Guillaume de Caen, alors que «ce champ plein de vertus» qui a fait venir des prêtres et bâtir des châteaux est évidemment Champlain. Prosopopée au style ampoulé, la «Plainte» n'a aucune parenté stylistique avec les écrits des récollets. Ceux-ci n'y sont impliqués que par les allusions aux frustrations des religieux et à la députation d'un prêtre en France, soit Le Baillif. Comme le document précédent, la «Plainte» semble être le fait d'un parti qui vise à promouvoir Champlain, à exclure les protestants et à réformer la colonie.

1. BN(Paris), Lk¹² 774, s.l.n.d.

PLAINTÉ
DE LA NOUVELLE FRANCE
DICTÉ CANADA,
A la France sa Germaine.

Pour servir de Factum en une cause pendente au Conseil.

*Rupere fœdus impius lucri furor
Et ira præceps quæ succensas agit
Libido mentes...*

Saen. Trag. 4.²

France ma tres chere Germaine, La Nature ne veut pas que je porte mes plaintes ailleurs que chez toy; tu dois estre premiere participante des funebres nouvelles de mes maux, puis que l'estroict lien de ton aliance, t'oblige sinon a la passion de mes miseres, au moins a la condoleance de mes langueurs. Au fort des douleurs ou pour mieux dire des tempestes, qui ont frapé d'estourdissement mes naissantes prosperites, la seule consideration de ton amitié à rendu le pied au devant de ma cource, par la quelle j'alloys precipitee dans le repentir, d'avoir jamais receu chez moy aucun de tes enfans.

Les miens, encores que sauvages, estiment la douleur plus cuisante quand elle est causée par ceux, que le sang oblige aux biens faicts. Mes afflictions se paieroient sans doute par des larmes, si une autre nation que tes enfans, lesquels je carressoïs comme mes chers nepveux, avoit assené le coup fatal qui ne m'a laissé de sain, & d'entier que la langue pour mes plaintes, les yeux pour mes larmes, & finalement que des soupirs pour mon partage. Les prestres que tu as donné pour me faire connoistre le

2. Senèque, *Phèdre*, v. 540-542, dans *Tragédies*, Paris, Les Belles Lettres, 1996, t. I, p. 225.

Dieu que tu adore, m'ont fait croire que tu avois autant ou plus de puissance, que la Deesse Ageronia: & que l'Europe t'adoroit comme l'unique capable d'arrester les plus puissantes fougues des querelles intestines; Que l'Afrique t'estimoit comme son saint Elme; Et que l'Asie se persuadoit, que tu tiens en tes mains le Clou plein de Mistere, qui sert d'anodin aux maladies des esprits & des corps. Ils m'ont si plainement informée des Miracles de ta puissance que l'espoir succedant a ma clameur, alternativement je me plains de toy ma chere Sœur, & puis j'espere en toy mesme. J'avouë ingenuement que les considerations de ton pouvoir, & celles de ta civilité, ont grandement flaté l'acrimonie de mes maux.

Non, non chere Germaine, je ne me persuaderé jamais [que] tu sois sterille pour moy, & que le secours que j'espere, soit un secours plombé & qui vienne a pas de laine; puis que tant est que tu as esté si fertile pour ceux ausquels la seule courtoisie te rendoit secourable. Aussi ne sommes nous sœurs, que pour nous prester la main, & en vain le Ciel m'auroit reservé ton alliance, si ce n'estoit pour m'en prevaloir au besoin. Escoute donc, ma chere Germaine, la plus signalee ingratitude qui se puisse commetre & donne a mon juste ressentiment ceste satisfaction de scavoir que mes travaux te sont tant soit peu considerables. Tu scais combien de soulagement emporte la publication de nos peines, & quel puissant remede a nos maux, quand ceux qui nous escoutent, rendent avec accens plaintifs, quelque favorable responce. Tu pardonneras cependant a la grandeur de mon opression, & de mon saisissement, si en la deduction du trop juste sujet de mes dolentes afflictions, je n'y garde le rang, l'ordre, & le temps que je les ay receûs: Car la cuisson du deplaisir ne m'en donne ni le jugement, ni le moien: tant il est vray que la douleur triomphe de mes forces, qu'elle semble tirer gloire de me voir interrompre par sanglots, la naration de mes miseres.

Je me plains donc à toy ma chere Sœur, & sinon de toy, au moins de tes enfans. Mais que dis-je? je me plains à toy, & de toy mesme, de ce que ayant bien sçeu le mauvais traitement que j'ay souffert de mes Nepveux, depuis le temps que je les ay reçeus si tendrement en mes costes, fleuves, rivières, & mes terres: ton silence m'a tesmoigné sinon du consentement, au moins du peu d'estat que tu faisois de mes souffrances.

Jusques à l'année passée je languissois dans l'esperance de quelque ordre pour la conversion de tes pauvres Nepveux, mais lors que j'ay estimé l'heure de mon bien, l'insolence de tes enfans à faict sonner celle de ma mort. J'avois à la verité souffert par le passé mille attaintes deplorables de larmes de sang par ceux que j'avois hebergés & reçeus en consideration de nostre commune amitié; Mais la tyrannie des derniers qui sont venus de ta part, a tellement rencheri & à mes despens, sur toutes mes passions precedentes, que j'en reste harcelée, & mastinée de tant de tourmens, que pour toute vie, je n'ay plus qu'un foible batement d'un cœur estouffé, d'autant de regretz que j'ay de douleurs. Ce sont fascheuses maladies, celles qui emportent la santé du corps & de l'esprit. Mais où celle-cy prent place, faut que l'autre luy cedde. Je me veux donc ouvrir à toy du dernier comme du plus ennuieux, & quoy que se soit une partie chatouilleuse & une demangeison delicate que le gratter peut exasperer, je me veux néanmoins flater en l'esperance de quelque compassion de ta part: Que si mon espoir est trompeur le Dieu que tu adore estant juste comme l'on m'a assuré, sans doute entendant la tristesse de mes accens, esmouvera sa justice pour mes neveux & sa clemence pour mes enfans. Les Prestres que tu m'as donné m'ont toujours dit, qu'il estoit un Dieu de paix & d'amour, cependant les tiens qui se disent l'adorer plus barbares que les miens ne respirent que le sang & la cruauté.

Ignore tu chere Germaine qu'un de ces passionnés ennemis du Dieu que tu adore, pour braver la Religion de laquelle avec tant de gloire, tu fais une religieuse profession, est venu chés moy, mais à la mal'heure, avec des commissions, si extravagantes, & si irregulieres, qu'à peine elles me furent cognuës, que j'augure tout aussi tost que l'on m'avoit envoyé quelque Cham desnaturé, qui se souciant aussi peu de ta gloire que de mon repos, auroit chargé ses vaisseaux pour toutes merceryes de tourmens, & d'orages. En effect à peyne eust-il mis ses voilles au vent, qu'il mesprisa tes Prestres, & condamna ta Religion en un bannissement honteux, & fist tenir le lieu & le rang de l'honneur à une Religion contraire à celle de ton Dieu; & à peine eut-il mouillé l'ancre en mon port de Tadoussac, qu'il se mocqua de tes autels, empescha que l'on ne me benist par le plantement des Croix, menaça tes Prestres

Sacrés de fers & de chaines, s'opposa que l'on n'annonçast l'Evangile à mes enfans: Et en somme, entreprenent luy mesme de leur faire croire des opinions contraires au sens commun, & à la doctrine qui m'estoit annoncée. Ces excès s'estant portés contre ton Dieu: ils ont attaqué l'auctorité de ton Roy, en la personne de ses Gouverneurs; au despect & mespris des arrests de son Conseil. Que dirois-tu que j'ay veu cest insolent menacer de la corde le Gouverneur de mon païs, sous la conduite duquel tes enfans & les miens vivent en bonne intelligence? Qu'il ait arrogant entrepris sur celuy que je puis dire un champ plain de vertus & de merite, clos & fermé de constance, & fidelité pour ta reputation, & la gloire de ton Roy? Ce pendant cet insolent qui n'a autre gloire que dans ces vices, ni autre reputation que par ces mesfaictz, entreprend aydé & secourru par deux esprits avarés, de triompher des labeurs, peines & fatigues, de ceux qui m'ont acquise & conservée il y a si long temps. Dangereux esprits qui dans une heure veulent terrasser la gloire de ceux qui se sont peïnés pour ma conservation depuis vingt ans, & particulièrement de ce brave auquel je dois tout ce que je suis, puis qu'il ma rendu par son espée, & sa plume, à jamais recommandable; qui a travaillé pour mon bien sans cesse, d'haleine lasse & à poux failly (comme l'on dit) le courage ni les affections duquel n'ont jamais esté rebutées pour la rigueur de mes campagnes, l'incivilité de mes flots, & la raboteuse composition de mes Monts, qui ne m'a visité jusques où, & au de-là que mes enfans l'ont voulu conduire: & lequel enfin pour plus grand tesmoignage de la tendresse de son amour, a donné ce contentement à tes Nepveux, que de leur faire voir sa chere famille: Brave qui m'a mesnagé le bien d'avoir de tes Prestres, & qui finalement pour asseurer ton Empire & mon repos, a faict bastir maisons, Séminaires, & Chasteaux. Et quoy, ma chere sœur, souffriras-tu un potiron, un homme de neant, un je ne say quel, un jouet, & la marotte de l'inconstance du temps, un homme sans lieu & sans demeure, sans parantelle (qu'estrangere) triompher impunement de ses labeurs & de ses peines? Permettre que cet insolent face du Roy dans mes terres, & au préjudice de celuy (auquel j'ay toute obligation) establir par bravade pour chef dans mon pays celuy qui portoit nagueres sa mandille?

L'extravagance des actions de ce Pirate devenu Marchant du sang des pauvres Marchants de ton Royaume, ne s'est pas contenté de tant de forfaitz, ains tout ce qui peut estre dit criminel, luy a esté en une si particuliere estime, qu'il s'est plustost resolu de mourir, que de cesser d'estre meschant.

Ton Monarche, m'envoyoit des armes, & ce que j'ay bien considéré, au plus fort mesme des guerres que de semblables brouillons à ce Pirate luy fomentoient; ce pendant soit que par intelligence entre eux, ou autrement, il me les a volés, si bien (ma chere Sœur) qu'il n'a pas tenu à sa cruauté que je ne sois demeurée la proye des Espagnols, Anglois, Flamans, & de tes rebelles.

Les Venerables Brachmanes & Archigerontes sur le jugement desquels tourne l'assiete solide de ton Estat, se tromperent (ils me pardonneront) quand ils creurent que du parchemin & de la cire empesheroient ses impietés. Au mespris de ton sacré Sanhedrin, ma chere Germaine il a volé les pauvres Marchants de ton Royaume, & specialement ceux aux despens desquels je suis entretenuë, mes habitations, Forteresses, & Chasteaux bastis, & ma terre, peuplée de tes enfans. Sa violence & son injustice ne trouvant de barrieres, non plus que son avarice de borne, a fouragé mes portz & mes havres, escumé toutes mes rades & volé tous tes marchans, & exercé enfin avec peines & tortures toutes les cruautés desquel les seroit capable l'ame d'un Tigre.

Helas! je n'ay sçeu jusques à present l'utilité du labourage, les tiens donnoient dequoy vivre à mes enfans, tandis que reciproquement ils leur donnoient dequoy avoir du pain cet insatiable pour avoir leur bien, a bruslé & roty les mains de leurs enfans; juge si c'est pour que ces pauvres gens me reviennent voir. C'est dequoy je me plains, mais hélas! j'ay grand peur que mes plaintes s'en aillent vainement en l'air. Je lamente bien mes particulieres pertes, mais non encores tant que de ce, que tu ne te plains pas. Hé quoy chere Germaine, sçais tu bien que six cens vaisseaux pour le moins qui viennent de chez toy à mes costés, seront dorenavant à l'abri de la cruauté de ce Pirate?

Si tost que ses desseins me furent cogneus, je deputé vers toy un des prestres que tu m'as donné, pour représenter l'interest que nous deux comme sœurs, avons de nous opposer à ces injustices. Les miens sont tellement considerables, que si l'on pese l'equitable sujet de ma clameur, je me promets que ces jours de fer & ces nuicts de bronze seront changés en toute sorte de contentement; autrement je perds toute esperance de connoistre jamais le Dieu, que tu as commencé de me faire adorer. Car celui que j'estime mon ennemy, l'estant de ta creance, il ne faut pas que je croye, qu'il se soucie de mon salut. Il faut de plus que je retourne à mon inciville & grossiere façon de vie, puis que je seray privée de la conversation de tes enfans. Je ne dois plus rien attendre que la mort, car estant seul qui entreprendra ma conduite, il me traitera sans compassion comme un esclave, tirera gloire de mes miseres, & s'il me conserve ce ne sera que pour s'enrichir. Adieu donc ô Dieu que je commençois de connoistre! Adieu vous ô saints que je commençois d'invocquer! Adieu douce lumiere de raison, qui commençois de m'esclairer! Adieu flateux principe d'une vie civile, que je commençois de gouter! Adieu chere compaignie que j'ay tant de fois entretenüe le long de mes costes! Adieu chers Patrons de mon ancienne connoissance & vous autres Basques, nation vaillante! Adieu puis que je ne vous verray plus! Adieu Nation Poictevine, que j'ay tant aimé! Adieu genereux Bretons que j'ay tant caressés! Adieu redoutable Normandie que j'ay tant affectionnée! Adieu belle Picardie que je cherissois tandrement à l'esgal de mes yeux ! Adieu finalement ma chere Sœur, je te dis le long Adieu, si tant est qu'il faille que ce corsaire ait l'Empire de mes terres. Je n'ay plus d'esperance de voir les forteresses encommencées qui me sembloient promettre avec leur temples, donner de la cime dans les Cieux, puisque je suis reduite a ne voir que trois meschantes maisons en unze ans. Je ne dois non plus me promettre de consolation d'une grande peuplade, puis que les avarés qui ont compilé les articles de ma ruine, ne sont obligés que de m'envoyer dix-huict personnes & non plus.

De plaisir, comme estant le plus grand qui se puisse imaginer, aussi sans doute il me porte à des plaintes sans terme: Et si celui auquel j'ay donné le roole de mes douleurs, me prestoit une main

aussi hardie, que j'ay de vives attaintes, tu ne lirois que des feux & des flammes, pour chastier les crimes de mes ruineux. Mais puisque sa profession luy est plus considerable, que mes douleurs ne luy sont sensibles; au moins l'ay-je chargé de faire cognoistre que le plus que l'on scauroit dire de mes miseres, est le moins de ce que ces avarés me preparent, si ainsi est que tu les souffres retourner.

Si mon interest ne t'est considerable assés, au moins que celuy de ta gloire & de ton bien te soit sensible. Considere ta reputation ternie en la bouche de tes voisins. Souffriras tu que l'on dise que toy tres chrestienne as connivé pour que l'heresie s'enparast de mes teres qui ne respiroient que la connessance de Dieu? Que unze ou douze cens mil ames soient enveloppez dans les enfers a faute de ton secours? Que les fondemens des Temples ja bastis soient evantés, & leurs murailles saboulées faute d'un peu de ton courage? Que le sacrifice redoutable de tes Autels soit banny? Que les Sacremens soient chassés? Que la connoissance de Dieu soit exillée? Et que toute la Religion Chrestienne que tu m'avois donnée, soit proscripée? Souffriras tu chere Germaine que tes enfans soient eventrés pour assouvir l'insatiable avarice de deux ou trois gloutons? Que ton peuple soit opprimé de ces tiranneaux & que le commun de ton Empire soit reduit au carnage selon le desir de ces gens? Souffriras tu que mesprisant nostre parantelle, j'appelle tes voisins a mon secours, & que je raconte au siecle advenir, ce que tu m'as fait, & ce que tu ne m'as pas voulu faire? Mal'heureuse moy cent fois, de m'estre apparentée, si tu ne travaille a me faire rendre justice de tes enfans, qui n'esperent leurs richesses qu'en ma mort, ni leur contentement qu'en mes pertes! Ha pauvres parens vous vous abusez si vous pretendez quelque droit en mon testament, sachez que je ne vous legueray que des larmes, des pleurs, & des maledictions!

Souviens toy de graces, ma chere Sœur, qu'encores que je n'aye des loix escriptes, que par tradition toute fois, je chastie severement ceux qui vivent avec fraude & qui traitent avec dol. Uz & coustume que je garde avec autant de soin que j'estime la friponnerie indigne d'un homme qui se mesle des affaires d'un pays, ou qui entreprennent un commerce. Prens y garde, je suis bien

informée, qu'entre les causes de mon mal'heur, celle la n'est la dernière, que les tiens preferent leur interest particulier au service de ton Dieu, de ton Roy, & de nostre bien commun.

Il me souvient d'avoir autrefois ouy parler de l'espouvantable avarice d'un appellé Carulanus, l'on dit que ce qu'il ne pouvoit avoir par souplesse ou soubz pretexte du bien d'un estat il resolvoit de le faire emporter a sa cruauté, L'on dit de plus qu'a peine estoit il entré dans l'enclos d'une ville, menons (disoit cet impie a ces consors) les Citoyens de ce lieu hommager leur biens, a nostre Idolle: & s'ils sont refusans, que leur reputation & leur vie rasasient nos desseins. Ceux desquels je me plains, ont faict de mesme, car apres m'avoir mise au pillage & ruiné tes propres enfans, ils attendent de faire curee du reste de mes neveux, & des tiens: cela faict chere Germaine que je te conjure par toutes les plus fortes conjurations du monde, par le bien de nostre alliance, par l'honneur de ta parole, par celui de ta reputation, par la perte de tes propres enfans, par la damnation indubitable des miens (si tu m'abandonne) par la ruine de tes peuples, par les larmes de tant de pauvres marchans de ton Royaume, par la ruine de tant de familles ma chere Sœur par tous tes misteres sacrés par toute ta religion, & par le sang espanché de ton Jesus-Christ que tu ne face la sourde oreille a mes complaints, que tu ne branle de la teste a mes cris; mais que tu fende ton cœur pour y loger les ressentiments de mes peines affin qu'esmuë, & Chrestiennement passionnée de la justice de mes douleurs, tu face connoistre au siecles presens & futurs, combien les Phocions, Aristides, Alcibiades, Camilles, Lœlyes Ephestions Crateres & Mœcenes grands luminaires de l'auguste Conseil de ton Roy (au domaine du quel je veux afieffer toutes mes terres) Combien, di-je, ces grands personnages, sont ennemis des Prosagogites, Philocrates, Lutien Carmanioles, Dorilles & Amans: L'impieté & l'avarice desquels m'ont mis l'ame sur les levres où elle n'est retenuë, qu'en l'attente du jugement de ces sages, qui me peuvent donner ou la vie, ou la mort.

*Negotiatorum genus nil habet sacrum cui se totos ceu Deo
consecrarunt: Hoc pietatem, Hoc amicitiam, Hoc honestum, Hoc famam
divina pariter, & humana omnia metiuntur. reliquae nugae.*

Erasm, in Adag.

*Le Ciel n'a rien d'assés fort
Pour empêcher l'avarice,
Si ce n'est que pour supplice,
Il l'a condamné à la mort.*



ARTICLES

ACCORDEZ PAR MONSEIGNEUR
 le Duc de Montmorency, Pair & Admiral de France, vice
 Roy, & Lieutenant general pour sa Majesté au pays
 de la nouvelle France appellé Canada, & Gouverneur pour
 le Roy en Languedoc, stipulez par Messire Iean Iacques
 Dolu, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat & Privé,
 Secrétaire de ses Finances, grand Audiencier de France,
 & Intendant des affaires dudit pays, au nom & comme
 Procureur de mondit Seigneur le vice Roy, par lequel ledit
 sieur Dolu a promis, promet & s'oblige en fournir ratifica-
 tion au sieur Guillaume de Caën demeurant à Dieppe, de
 present en cette ville de Paris, tant pour luy que le sieur Eze-
 chiel de Caën son oncle, Marchand demeurant à Roüen,
 duquel il s'est fait & porté fort, a promis, promet & s'obli-
 ge de fournir lettres de ratification portant obligation soli-
 daire du contenu cy apres, tant pour eux que leurs amies
 Associez, pour les voyages, comm. rces, traictes, & traffics
 audit pays de la nouvelle France.

Extraits des articles de la constitution
de la Compagnie de Montmorency¹.

Ce traité, signé le 8 novembre, 1620, comprend vingt-trois articles. Nous en reproduisons six. C'est à l'article 9 que renvoie l'Advis au roy cité plus haut.

Premierement, Mondit Seigneur donne pouvoir ausdits de Caën de dresser Compagnie pour unze années consecutives l'une l'autre, à commencer du premier jour de Ianvier de la prochaine année mil six cens vingt & un, pour le commerce terrestre & naval qui se pourra faire, tirer, traiter ou trafiquer dudit pays, en quelque sorte ou maniere que ce soit, en l'estenduë du gouvernement dudit Seigneur vice-Roy audit pays, & autant qu'il se pourra estendre, dont leur a esté baillé coppie collationnée du pouvoir.

[...]

4. Le sieur de Champlain Lieutenant de mondit Seigneur le vice-Roy aura la presceance en terre, commandera à l'habitation de Quebec, & toutes autres habitations qui y sont & seront faites, & generalement en toute la terre audit pays de la nouvelle France, aux François & autres qui y seront pour resider, & pour la personne du chef des vaisseaux, il commandera aussi bien en terre à ceux de son equipage comme s'il estoit sur mer, & en aura l'autorité absoluë pour y faire tout ce qu'il jugera estre necessaire pour le bien de la Compagnie, & neantmoins pour distinguer la charge dudit Lieutenant, & celle qu'aura le principal

1. Copie imprimée, BN(Paris), mss, fonds français 16738, f. 148; le texte complet a été publié par R. Le Blant et R. Baudry, dans *Nouveaux documents sur Champlain et son époque (1560-1622)*, p. 407-414.

Commis & Facteur desdits de Caën & de leur Societé, en ce qui sera du travail & ouvrages des François & habitans audit pays, ledit Lieutenant aura jusques à dix hommes nourris & gagez de vingt escus par an, pour chacun homme, aux despens desdits de Caën & de ladite societé, sans comprendre la famille dudit Lieutenant, qui sera pareillement nourrie sans gages aux despens de ladite Societé, & ne pourra estre que de dix personnes au plus, lesquels hommes ledit Lieutenant employera au bien, service & utilité de l'habitation.

[...]

9. Lesdits de Caën ou leurdite Societé sera tenuë de nourrir six Peres Recollets à l'ordinaire, & comme les ouvriers, compris deux qui seront souvent aux descouvertes dans le pays parmy les Sauvages².

10. Iceux de Caën & leurs Associez pendant ledit temps de onze années, passeront, nourriront, & entretiendront six familles sur lesdits lieux, chacun desquelles sera composée de trois personnes, & ne seront lesdits de Caën ny lesdits Associez tenus d'y en mener plus grand nombre pour les nourrir à leurs despens, & en cas de retour ou de mort d'aucunes desdites familles, lesdits de Caën en passeront d'autres en leur lieu & place jusques à pareil nombre pour le tenir remply, & où plus grand nombre se presenteroit pour aller audit pays, & y faire habitation, seront lesdits de Caën & leur Societé tenus les passer avec leur equipage, & nourrir pour & à raison de trente six livres pour teste, jusques à huict jours apres leur arrivee & débarquement à Québec.

11. Aucun de quelque qualité qu'il soit, ne pourra traiter directement ou indirectement d'aucunes sortes de pelleterie, ny faire aucun traffic ny commerce que pour son usage audit pays, ou pour lesdits de Caën ou leur Societé, & par l'ordre d'icelle, à peine de confiscation applicable à ladite Societé.

[...]

2. Sur la copie manuscrite (BN (Paris), mss, Cinq Cents de Colbert, vol. 203, f. 193-196), les mots «& comme les ouvriers» sont raturés.

20. Et en cas que ledit sieur de Caën & leurs Associez puissent sur les remonstrances qu'ils feront au Roy des grands fraiz qu'ils font pour habiter ledit pays, obtenir quelques dons & gratifications d'iceux fraiz, lesdits dons leur demeureront gratuitement pour en disposer ainsi qu'ils adviseront bon estre.

21. En consideration du soin & de la peine que le Lieutenant de mondit Seigneur prendra à garder ledit pays, & conserver les choses & biens qui y seront appartenans ausdits de Caën & leurs Associez, promettent lesdits de Caën pour ladite Societé de payer audit sieur Lieutenant d'appointement par chacun an, la somme de douze cens livres au retour des vaisseaux dudit pays, & six cens livres tournois aussi par an à tel des Secretaires dudit Seigneur vice-Roy que bon luy semblera, pour toutes peines, salaires, & vacations, des expeditions qu'il sera necessaire avoir dudit Seigneur vice-Roy durant ledit temps du present Traitté, & ce en retirant par ledit de Caën dudit Secretaire le congé qu'il sera tenu prendre par chacune desdites unze années.

[...]

NOTICES BIOGRAPHIQUES

Se trouvent dans cet index les noms de personnes nommées dans le Grand voyage ou dans notre Introduction. Les noms paraissent en premier lieu tels que dans le Grand voyage ou l'Histoire du Canada; autrement nous suivons le Dictionnaire biographique du Canada. Nous ne retenons que l'information directement pertinente à l'œuvre de Sagard. Les noms qui ne se trouvent pas dans le Grand voyage ou l'Histoire du Canada sont précédés d'un astérisque.

Amantacha, baptisé Louis de Sainte Foy (1610?-1636). Huron recruté par Viel, instruit à Québec par Le Caron et ensuite par les jésuites de Paris; baptisé à Rouen avec le duc de Longueville comme parrain. Trois groupes de Français avaient réclamé ce garçon: les récollets, les jésuites (victorieux) et les marchands. Il rentra dans son pays en 1629 et continua d'y aider les jésuites.

Andatayon: 317, 320. Huron, compagnon de Sagard au voyage du retour à Québec.

Atironta: 180, 403. Chef des Renarhonons dans la ligue houandate; nous ne retrouvons aucune autre information sur lui.

***Auhaitsiq**. Surnom d'un jeune Français accompagnant les récollets et qui s'est noyé dans un accident de canot avec Nicolas Viel, le 25 juin 1625, à l'actuel Saut-au-Récollet (voir *supra*, p. 324). Le nom huron (petit poisson) est devenu Ahuntsic dans la légende subséquente, qui en fait un jeune Huron, baptisé du nom de François et victime d'un meurtre. Tessouat semble avoir été à l'origine de cette légende.

Auindaon: 180, 188, 240, 253, 261. «Capitaine» important des Attignahouantans à Quieunonascaran. Lui et son frère Onorotandi étaient les maîtres des routes fluviales, apparemment découvertes par leur famille. Protecteur de Sagard, il fut le chef de l'expédition de pêche à l'automne de 1623. Son nom, qui paraît au *Dictionnaire* comme une expression voulant dire «maître de la rivière» (p. 392), pourrait être un titre ou un nom propre; l'Aouandoie que connut Brébeuf en 1634 ne peut pas être le «bon vieillard» de Sagard.

***Bentivole**, Gui, Guido Bentivoglio (1580-1644). Nonce apostolique en Flandre et en France puis cardinal protecteur de la France et confident d'Urbain VIII jusqu'à sa mort.

Bernardin, Sebastien (?-1623): 225. Récollet de la province d'Aqui-taine et missionnaire en Acadie depuis 1620. Il peut avoir hiverné une fois chez les récollets de Québec et avoir écrit une lettre sur la mauvaise influence des pêcheurs basques. Il périt avec un groupe de chasseurs de Miscou, pris dans les neiges molles.

***Biard**, Pierre (1567?-1622). Jésuite, missionnaire à Port-Royal et explorateur dans la région, de 1611 à 1613. Il eut de graves démêlés avec le lieutenant-gouverneur, Jean de Biencourt de Poutrincourt. Auteur d'une importante description du pays, publiée à Lyon en 1616.

Biencourt de Poutrincourt, Jean de (1557-1615). Responsable, en tant que lieutenant-gouverneur de l'Acadie, des premières tentatives de colonisation française à l'île Sainte-Croix et à Port-Royal (1606-1607 et 1610-1614), où il fit venir le père Jessé Fléché et ensuite les pères Pierre Biard et Ennemond Massé.

***Borgne de l'Isle**, le, ***Tessouat** (?-1636): 220. Chef des Kichesipirini (*Honqueronons* en huron). Jaloux de sa position d'intermédiaire sur la voie principale du commerce d'en haut, il détourne plusieurs expéditions françaises, en intimidant Français et Hurons par des bruits d'assassinats chez les uns et de rétribution chez les autres.

Boves, Charles (Rancé ?) de (?-1623). Grand vicaire de Pontoise (diocèse de Rouen) depuis 1602 et deuxième syndic de la mission des récollets au Canada à partir de 1620.

Brébeuf, Jean de (1593-1649). Professeur de grammaire au collège jésuite de Rouen et missionnaire à partir de 1625, chez les Hurons de 1626 à 1629. En France, de 1629 à 1633, il reprend ses fonctions dans divers collèges avant de revenir au Canada. Empêché de remonter tout de suite au pays des Houandates, il y arrive en août 1634 et rend compte de l'intimidation rencontrée sur son chemin, mentionnant le sort de Viel et de Brûlé. Auteur de la première relation des jésuites du pays des Hurons (*Relation* de 1635, publiée en 1636), il a traduit en langue huronne la *Doctrine* d'Alonso de Ledesma. Il aurait donné son approbation au *Grand voyage* (HC, p. 12). Il meurt supplicié, dans un village huron attaqué par des Iroquois, comme en témoigne le récit dramatique de Paul Ragueneau (*Relation* de 1649).

Brûlé, Étienne (v.1592-v.1633): 243, 251, 319, 329, 333, 334-335, 336. Commis-interprète apparemment expert, il réside chez les Houandates, probablement à partir de 1610; devenu «sauvage», selon Champlain qui le revoit à Québec en 1611. Compagnon de Grenole à la découverte des mines de cuivre dans la région des Grands Lacs. Supplicié à son retour d'une expédition diplomatique chez les Andaste (1615), il aurait été sauvé, selon son propre récit, par l'effet miraculeux d'une médaille de l'*Agnus Dei* qu'il portait au cou. Descendu au cap de Victoire en même temps que Sagard, en 1624; «tancé» par celui-ci et vertement condamné par Champlain pour ses pratiques superstitieuses. Pendant une maladie à Québec, il enseigne la langue huronne aux jésuites. À partir de 1629, il travaille pour les Anglais, et les Français le perdent de vue; en 1634, Tessouat le dit assassiné, comme Viel, par les Hurons. Ceux-ci se montraient très réticents à en parler, soit par culpabilité, soit par crainte d'avoir blessé les susceptibilités des Français en donnant un enterrement huron à ce chrétien. À la fête des Morts de 1636, les Français voulurent le réenterrer avec les leurs.

Cadet, Le, Choumin, Chomina: 255. Chef algique préféré des autorités françaises qui firent sa connaissance à Tadoussac;

adopte le père Joseph Le Caron comme son fils, en 1618, et lui propose de rester au Canada. Il accepta, en 1629, le baptême pour son fils, Naneogauchit, mais non pour lui-même, ce qui le fit accuser de sorcellerie.

Champlain, Samuel (1570?-1635). Après un premier voyage sur le Saint-Laurent, en 1603, dans le navire de Gravé du Pont, Champlain appuie le projet de colonie en Acadie. Il revient à Québec en 1608, où il dirige la construction d'un poste pour la compagnie de Pierre du Gua de Monts. Continuant ses voyages sans statut précis, il fait une expédition contre les Iroquois. En 1612, il est nommé lieutenant à Québec du lieutenant-général du vice-roi. Protégé par le monopole de celui-ci, Champlain pénètre jusqu'au pays des Kichesipirini et lance de grands projets de découverte et de colonisation, pour lesquels il recrute des missionnaires et avance jusqu'au pays des Houandates; une expédition militaire avec ceux-ci aboutit à un échec. Sa commission avec la compagnie de Condé étant soldée en 1616, il propose des projets plus grandioses: rétablissement du monopole, navigation jusqu'en la Chine, création de tarifs douaniers, évangélisation à grande échelle et colonisation. Sa lieutenance et ses activités sur tous les plans sont renouvelées, ce qui le met en conflit avec les marchands destitués par le monopole. Au moment de la capitulation de Québec, il aura effectué vingt traversées de l'Atlantique et hiverné plusieurs fois. Sa lieutenance n'est pas renouvelée en 1632; il répète en gros son programme de 1618, réaffirmant le besoin de dompter les Iroquois. Redevenu lieutenant de Richelieu en 1633, il rentre à Québec où il meurt en 1635. Sauf l'édition suspecte de 1632, les *Voyages* publiés par Champlain révèlent peu sa pensée morale; il est connu par ses actions, sa remarquable cartographie et ses déclarations sans nuances.

Chapouin ou Chapoin, Jacques Garnier de (?-1620). Premier *Minister* (père provincial) des récollets de Saint-Denys, à partir de 1612; Sagard fut son assistant, jusqu'à sa mort.

***Condé**, Henri de Bourbon, prince de (1588-1646). Vice-roi du Canada à partir du 22 novembre 1612 et responsable en fait de la

Compagnie du Canada. Connu à la cour pour ses bouderies et ses révoltes dès 1614; il est emprisonné de 1616 à 1619. Beau-frère du duc de Montmorency, qui prend la charge du Canada en 1620.

Conchionet: 317. Huron descendu à Québec avec Sagard.

Daillon ou d'Aillon, Joseph de La Roche (?-1656). Missionnaire récollet à Québec et à Trois-Rivières. Détourné une première fois par Tessouat en 1625, il arrive enfin au pays des Hurons en 1626. Entreprend une expédition avec des guides pétuns et français à Ouaranonon, village des Neutres, où il fait la connaissance du chef Souharissen. Menacé par un Huron, Daillon est obligé d'abandonner son initiative d'alliance; il rentre à Québec en 1628, ayant écrit une courte relation de son expédition. Il sert d'intermédiaire entre Kirke et Champlain en 1629.

De Caën, De Caen ou Decain. Famille d'armateurs établie à Dieppe et à Rouen; fondatrice des principales compagnies de commerce du Canada, issues d'une double alliance avec d'autres marchands sur le Saint-Laurent (1620, 1621). Guillaume est le général de leur flotte, de 1621 jusqu'à son exclusion en 1627. Selon les conditions du monopole du commerce en amont de Matane, il est tenu de payer les émoluments des vice-rois, de leur lieutenant et de ses ouvriers, ainsi que les frais des récollets et de la colonie en général; il reçoit le fief du cap de Tourment. Il défend vigoureusement sa propriété et sa compagnie, tant sur le parquet que sur l'eau. Si les marchands protestants sont collectivement blâmés pour leur peu de ferveur pour la cause catholique, tous les missionnaires sauf Le Baillif et Noyrot louent les De Caen personnellement, de sorte que les déclarations d'hostilité ou d'estime ne donnent pas une idée claire de leurs relations réelles. Au moment où les Kirke établissent le blocus du Saint-Laurent, Guillaume est interdit de séjour, apparemment à la demande des procureurs des missions; son cousin Émery, catholique, prend désormais sa place. Guillaume, encouragé par Richelieu, continue le commerce ailleurs et est anobli en 1640.

Dolbeau ou d'Olbeau, Jean (1586-1652). Profession chez les récollets à Angers en 1605; missionnaire en 1615 à Tadoussac, où il ne résiste que deux mois aux conditions de vie chez les

Montagnais. Auteur d'une lettre au père Didace David rendant compte de son expérience. Commissaire à Québec en 1618. Rentré en France avec Patedechouan, en 1620, il se fixe à Orléans, où il écrit la biographie spirituelle d'Anne de Pichéry.

Dufay, Polycarpe (1587-1640). Récollet depuis 1613 et provincial de Saint-Denys; rappelle Sagard en France en 1624.

***Du Plessis, Armand Jean, duc de Richelieu** (1585-1642). Évêque de Luçon en 1607, député du clergé aux états généraux en 1614, intime de Marie de Médicis à partir de 1616, cardinal et membre du Conseil d'État à partir de 1624 grâce à l'influence de celle-ci, Richelieu a l'occasion d'influencer directement et indirectement la situation des récollets au Canada. Sa volonté de rationaliser les colonies et sa recherche de frontières « naturelles » pour la France sont des signes d'un esprit dont chacun devait tenir compte, comme aussi sa fermeté vis-à-vis de son ancienne protectrice lors de la journée des Dupes (1630) et l'exécution de Montmorency (1632). Respectueux des conditions de l'édit de Nantes et des marchands protestants, il mate La Rochelle en révolte (1628) et déclare cet édit non valable pour la Nouvelle-France (1627), vraisemblablement sur les instances du père Noyrot. Il s'intéresse directement à des domaines aussi divers que la création de la presse pamphlétaire, la direction du siège de La Rochelle et la création des intendances et d'un clergé qu'il veut national. En tant que grand-maître de la Navigation (1626), il dirige personnellement les colonies; la société des Cent-Associés n'est qu'une réalisation partielle de ses grands projets, qui rencontrent l'opposition de la noblesse et du clergé.

Du Plessis, Pacifique (?-1619). Frère laïc et apothicaire. Profession chez les récollets de Paris en 1598; l'un des quatre missionnaires au Canada en 1615, il séjourne en France de 1618 à 1619 et revient au Canada pour diriger la construction de la chapelle à Québec; il enseigne aux enfants montagnais à Trois-Rivières. Meurt à Québec, le 26 août 1619.

Du Vernet ou du Vernay: 269. Commis de Champlain au pays des Hurons; a plusieurs contacts avec Sagard. Il aurait effectué des voyages au Brésil, sur lesquels on ne possède aucune information.

***Fléché, Jessé** (?-1611?). Prêtre séculier, missionnaire à Port-Royal, de 1610 à 1611; considéré comme responsable d'une centaine de baptêmes sans instruction préalable.

Entauaque: 180. Chef des Attigagnonqueha dans la ligue houandate.

Gervais, F. (voir **Mohier**).

Gravé du Pont (voir **Pont-Gravé**).

Grenole: 257, 316. Commis-interprète à Toanche. Avec Brûlé, il avait fait une expédition (en 1621 ?) pour découvrir les mines de cuivre de la région, de toute évidence à North Channel, passant ensuite au lac Supérieur. Avec La Vallée, il accompagna le père de La Roche Daillon chez les Petuns et les Neutres.

Gua de Monts, Pierre du (1558?-1628). Saintongeois protestant commerçant dans la vallée du Saint-Laurent (1603-1608); donne des commissions importantes à Gravé du Pont et à Champlain avant de perdre définitivement le monopole, à la fin de 1613. Il a des disputes à ce sujet avec Guillaume de Caen, avec qui il finit par s'allier.

Guillaume, Frère (voir **Poulain**).

Hébert, Louis (1575-1627): 146. Apothicaire à Paris, il participe aux premières tentatives de colonisation à Port-royal, en 1606 et en 1610, et s'établit à Québec en 1617, ayant fait la traversée avec Joseph Le Caron. Cité par les adversaires de Guillaume de Caen comme une victime de la Compagnie de Montmorency. Une de ses terres jouxte celle des récollets sur la rivière Saint-Charles.

Houel, Louis. Secrétaire du roi et contrôleur des salines à Brouage; il sert d'intermédiaire entre Champlain et les récollets, en 1614; appuie, avec De Boves et Condé, la construction du séminaire à Québec.

Huet, Paul (?-1655). Profession chez les récollets en 1604, missionnaire à Québec et ensuite à Trois-Rivières en 1617. En 1618, il consulte les théologiens sur la question du baptême hâtif des Amérindiens; revient à Québec et à Trois-Rivières de 1619 à 1624.

Jamet, Denis (?-1625). Premier commissaire des récollets à Québec (1615-1616); simultanément procureur de la mission à Paris et gardien de différents couvents dans la province (1616-1620); commissaire à Québec pendant la construction du séminaire (1620-1622). Auteur d'une lettre de Québec au syndic François de Joyeuse, 15 juillet 1615 (voir appendice I) et d'une lettre au syndic Charles de Boves, 15 août 1620. Rentre en France en 1622.

Joseph, Père. Dans *le Grand voyage*, désigne Le Caron. Voir aussi Daillon et Tremblay.

Joyeuse, François de (1562 - 1615). Premier syndic de la mission des récollets au Canada, en 1615. Le premier duc (mais d'une famille ancienne), Anne de Joyeuse, étant mort sans issue, le titre échoit successivement à ses neveux: Anne II, François et Henry. La fille de celui-ci, épouse en deuxièmes nocces de Charles de Lorraine, duc de Guise, est désignée comme unique héritière légitime de la fortune de la famille de Joyeuse dans le testament de son oncle le cardinal. Celui-ci, qui avait hérité très jeune de nombreux bénéfices, devint archevêque et cardinal à vingt ans; chargé de nombreuses commissions auprès de l'Église. Archevêque de Rouen à partir de 1605; il préside les états généraux en 1614 et devient doyen des cardinaux à Avignon, où il meurt le 23 août 1615.

Kerque, Kirke ou Quer, David (1597-1654). Avec ses quatre frères, il prend Québec en 1629, après un blocus du Saint-Laurent commencé en 1628. Leur père, Jarvis (souvent transcrit «Gervase»), originaire du Derbyshire, était marchand à Londres et à Dieppe, où il avait fondé une compagnie, en 1627, pour faire le commerce de la fourrure dans la vallée du Saint-Laurent.

***La Bretesche**, Jean de (1570-1624). Professeur et recteur au collège jésuite de Rouen. Il était le directeur spirituel du duc de Ventadour et du père Noyrot, dont l'influence auprès du vice-roi détermina l'engagement des jésuites au Canada.

La Foriere, La Fouriere, Erouachit: 141. Montagnais, allié des Français à Tadoussac, qui le consultent souvent entre 1618 et 1632; il se plaint à plusieurs reprises des conditions offertes sous le monopole, moins avantageuses que celles des traiteurs indépendants.

***Lallement**, Charles (1587-1674). Supérieur des jésuites à Québec (1625-1629); auteur d'une lettre publiée dans le *Mercur de France* en 1626. Procureur de la mission jésuite, il fut probablement responsable du lancement des *Relations* annuelles de son ordre en 1632. De nouveau missionnaire à Québec, de 1634 à 1638, puis procureur, de 1638 à 1650. Ses deux frères étaient également missionnaires jésuites.

***Lauzon** ou Lauson, Jean de (1584-1666). D'une ancienne famille de robe, conseiller au Parlement depuis 1613 et intendant du Dauphiné vers 1640; premier intendant de la Compagnie des Cent-Associés, en 1627, et de la compagnie provisoire qui reprenait possession de Québec en 1632. Il refuse le retour des récollets à Québec à plusieurs reprises, d'abord secrètement; en 1651, il fait renvoyer leurs demandes au Conseil de Québec, où, devenu gouverneur, il les éconduit encore. Avec ses fils, il devient le plus grand propriétaire de la colonie; il doit quitter en 1656, devant le mécontentement des colons et la menace des Iroquois.

Le Baillif, Georges (? - ?). Missionnaire récollet à Québec (1620-1621). Associé à l'administration de Champlain; règle le différend entre Gragé du Pont et De Caen, en attendant la fusion de leurs deux sociétés. Chargé, en septembre 1620, de porter à Paris les griefs des notables de Québec à l'occasion d'une querelle entre Champlain et De Caen, il reste en France, apparemment auprès du vice-roi. Il appuie le projet de collaboration des jésuites, l'interdiction des protestants et le projet de colonisation

accélérée. Champlain l'accusera d'avoir «fabriqué» les réclamations de 1620 et, dans ses *Voyages* de 1632, il se plaindra que Montmorency lui ait imposé une collaboration étroite avec Le Baillif.

Le Caron, Joseph (1586-1632) : 135, 149, 150, 167, 205, 245-246, 255-256, 270, 299, 337. Avant de faire sa profession chez les récollets de Paris, en 1611, il aurait exercé des fonctions de précepteur : il pourrait être l'un des aumôniers mentionnés dans les sources contemporaines concernant les enfants d'Henri IV ; il aurait enseigné «les premiers rudimens de la foy» à Louis XIII (HC, p. 871). Attaché à Nicolas, duc d'Orléans, il quitte la cour à la mort de celui-ci, en novembre 1611. Nommé supérieur de la première mission (HC, p. 12), il se rend à Québec et au pays des Hurons et des Petuns (1615-1616). Commissaire à Québec (1617-1619) et ensuite missionnaire entre Québec et Tadoussac. Deuxième séjour chez les Hurons la même année que Sagard (1623-1624). Installé à Québec jusqu'en 1629, il effectue des voyages à Paris pour plaider la cause de la mission en 1616, en 1619 et peut-être en 1625. Reconnu comme coauteur de dictionnaires aujourd'hui perdus. Ses papiers ayant été brûlés à cause de la peste, dont il meurt en 1632, on ne trouve aucune confirmation des écrits qui lui sont attribués par des historiens modernes ni aucun témoignage direct de sa pensée sur le Canada ; il semble avoir exercé une grande influence sur les autres récollets, notamment sur Sagard.

***Le Clercq, Chrestien** (1641- ?). Missionnaire chez les Micmacs après le retour des récollets en Nouvelle-France et auteur d'une *Nouvelle relation de la Gaspésie* (1691). On lui attribue aussi *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle France* (1691), dont l'auteur, visiblement lié avec Arnauld d'Andilly et le parti gallican, se sert des événements de 1632 pour salir la réputation des jésuites en mettant en relief le travail des récollets, qui avaient été évincés par eux.

***Lejeune, Paul** (1592-1664). Supérieur des jésuites à Québec 1632-1639. Auteur des premières *Relations* annuelles, commencées en 1632, il reçoit à Québec et transmet à Paris les relations venues des autres régions.

Le Gault, Ignace (1622-1643). Provincial des récollets en 1625 et de nouveau en 1635; custode du couvent de Paris en 1629. Vicaire général de France en 1637. Ayant reçu mission de coordonner l'administration franciscaine, il accepte des compromis pour mettre fin à l'affaire canadienne. Il fut accusé, après sa mort, de favoritisme et d'intrigues.

Lescarbot, Marc (c. 1570-1642). Auteur de relations de voyages en différents pays, dont la Nouvelle-France après son séjour à Port-Royal en 1606. De son *Histoire de la Nouvelle France* (1609) il publie une troisième édition (1617-1618), où il ajoute à sa propre expérience les récits des grands navigateurs. Sagard le signale dans *le Grand voyage* et le nomme dans son *Histoire du Canada* (p. 206, n. 7, cf. HC, p. 665).

Marie de Médicis. Reine de France. Elle épouse Henri IV en 1600; bienfaitrice de plusieurs institutions religieuses, dont la province de Saint-Denys des récollets.

Marsolet, Nicolas (1587?-1677). Commis-interprète de Champlain, à partir de 1613, entre Tadoussac et l'Outaouais. Souvent accusé d'avoir fait du commerce pour son propre compte et de «libertinage», surtout quand il décourage l'envoi en France des filles montagnaises recrutées par Champlain. Il reste à Québec en 1629. Après avoir refusé son aide aux missionnaires, il cède aux instances des jésuites, épouse la cause de la colonisation et devient propriétaire.

***Massé, Ennemond** (1575-1646). Jésuite, missionnaire à Port-Royal en 1611; fait prisonnier lors d'une expédition contre les établissements anglais, il est expulsé en 1613. Missionnaire à Québec, de 1625 à 1629 et de 1633 jusqu'à sa mort.

Mohier ou Moyer, Gervais (1599-1662). Profession chez les récollets en 1625; il part pour Québec en 1626 avec Le Caron et Champlain et se rend jusqu'au cap de Victoire; il explore la rivière Saint-Charles. Source probable de Sagard sur les Montagnais.

Montmorency, Henri II, duc de (1595-1632). Sa famille, illustre, et ses qualités personnelles lui valent tous les honneurs: amiral

de France à dix-sept ans, gouverneur du Languedoc en 1613 et maréchal de France en 1630. Vice-roi du Canada, d'octobre 1619 à février 1625. Entraîné à la rébellion par Gaston d'Orléans, il est décapité en 1632.

***Noyrot** ou Noiro, Philibert (1592-1629). Jésuite, directeur spirituel du duc de Ventadour à partir de 1624; il obtient de lui la mission du Canada et, plus tard, l'exclusion des chefs protestants. Après un voyage à Québec en 1626, il rentre tout de suite à Paris, sur l'avis de Charles Lallemant, pour essayer d'établir un régime nouveau, débarrassé de l'influence des marchands. Il entre en conflit avec Guillaume de Caen, à qui il voudrait interdire tout commerce avec le Canada. Périt dans un naufrage en 1629.

Ongyata: 214, 254, 286. Connu uniquement par le récit de Sagard, qui, même s'il le cite comme un modèle de vertu, lui refuse le baptême après l'avoir administré à sa femme mourante.

Onorotandi. Frère d'Auoindaon et apparemment chef principal à Quieunonascaran.

Oonchiarey: 155, 166, 167. Chef du groupe d'Attignahouantans qui conduisit Sagard dans leur pays; installa celui-ci dans la maison longue de sa mère. Probablement de la famille des chefs à Quieuindahian.

Pastedechouan ou Patetchoanen (?-1636). Montagnais baptisé Pierre-Antoine en France, avec le prince de Guéméné comme parrain. Il apprend le latin et le français; il enseigne les langues amérindiennes à plusieurs missionnaires, dont Sagard et Paul Lejeune. De retour dans son pays en 1626, il meurt de faim, incapable de s'adapter à la vie des chasseurs.

Piat, Irénée (1594-1674). Profession chez les récollets à Nevers, en 1612; à Québec et Tadoussac en 1622. Rentre en France avec Sagard en 1624. Procureur engagé dans les pourparlers avec les vice-rois et les jésuites, il serait à l'origine de la collaboration des deux ordres au Canada, où il ne revint jamais.

Pont-Gravé, ou *Gravé du Pont, François (v.1554-1629) : 138, 140, 185. Commandant des premiers voyages dans le Saint-Laurent (1599 et 1603) depuis ceux de Roberval; député de Pierre du Gua de Monts de 1603 à 1621, d'où ses conflits avec De Caen jusqu'à la fusion de leurs compagnies. Il ne subsiste pas d'information sur son voyage aux Molucques, mentionné dans l'*Histoire du Canada*, mais les récollets eurent de nombreuses occasions d'écouter le récit de ses exploits à Québec.

***Poulain** ou Poulin, Guillaume (1594-1623). Profession chez les récollets en 1615. À Québec et à Trois Rivières en 1619. Pris dans une embuscade iroquoise sur l'Outaouais, supplicié et enfin échangé contre des prisonniers iroquois, il poursuit sa route jusqu'aux Népissingues, où il fait trente baptêmes. Rentré en France en 1623, il meurt à Châlons, le 12 mars. On doit à Chrestien Le Clercq le résumé de son récit (*Etablissement*, I, p. 219-222).

***Razilly** ou Rasily, Isaac de (c. 1587-1635). Capitaine de marine, auteur d'un mémoire sur le commerce maritime, qui influença la création de la Compagnie des Cent-Associés. Lieutenant-général du roi en Nouvelle-France à partir de 1632, il s'occupe de la restauration de Port-Royal jusqu'à sa mort.

Richelieu (voir **Du Plessis**).

Richer, Jean : 222. Commis-interprète auprès des Népissingues, il hiverne avec eux chez les Hurons, où Sagard le rencontre.

Souharissen. Chef chez les Neutres (voir *HC*, p. 883).

Tessouat (voir **le Borgne**).

***Tremblay**, François Leclerc du (1577-1638). Le père Joseph, l'éminence grise de Richelieu. Fils de seigneur, il embrasse d'abord la carrière des armes, mais quitte le monde en 1599 pour entrer chez les capucins. Chargé de missions en France auprès des calvinistes, il est envoyé à Rome par Richelieu, en 1624, pour négocier le mariage d'Henriette de France avec Charles I^{er}

d'Angleterre. De plus en plus indispensable au grand cardinal, à qui il conseille la fermeté, il joue un rôle déterminant dans la politique des missions à l'étranger. Il meurt peu avant de recevoir le chapeau de cardinal.

Ventadour, Henri de Lévis ou Lévy, duc de (1596-1680). Cousin du duc de Montmorency, vice-roi de la Nouvelle-France de 1625 à 1627 et principal responsable de la venue des jésuites. D'une extrême dévotion, il fonde la compagnie secrète du Saint-Sacrement; peu après, sa femme entre chez les Carmélites et lui-même renonce à ses titres et charges pour se faire prêtre. Avant 1639, il est chanoine à Paris.

Viel, Nicolas (?-1625) : 117, 123, 150, 156, 166-167, 219, 245, 319, 324. Profession chez les récollets en 1598. Part avec Sagard en 1623 pour le Canada et le pays des Hurons, où il reste jusqu'en 1625. On lui attribue les dictionnaires préparés par les récollets. Noyé à l'actuel Saut-au-Récollet en descendant à Québec en 1625. Sa noyade, avec celle d'Auhaitsic, suscite une importante légende à partir de 1634. Pour décourager les Français de se rendre chez les Hurons, Tessouat leur fait une réputation de violence; des récits plus circonstanciés des «meurtres» de Viel, Auhaitsic et Brûlé paraissaient suspects à Brébeuf en 1636.

ETHNONYMES

Cet index répertorie les noms de peuples tels qu'ils paraissent, en français ou en huron, dans le Grand voyage. Nous ajoutons les transcriptions du Dictionnaire biographique du Canada. D'autres peuples mentionnés dans nos notes sont indiqués par les noms historiques les plus courants, avec les équivalents modernes; les noms qui ne figurent pas dans le texte de Sagard sont précédés d'un astérisque. Nous respectons, malgré sa redondance, le -s pluriel fréquemment ajouté aux terminaisons collectives.

Algoumequins, Aquannaque, *Algonquins: 105, 157, 179, 188, 223, 227, 246, 274, 282, 321, 323, 331, 332, 333, 334, 343, 403. Nation algique de la vallée de l'Outaouais; mal définie à l'époque de Sagard.

Anasaquanans: 343. Nation non identifiée.

Andatahouïat, Poil levé, Cheveux relevés, *Outaouais: 104, 157, 158, 403. Le nom apparemment transcrit par Sagard pour désigner une ethnie algique; on y reconnaîtra plus tard une ligue de quatre tribus, dont la principale occupait l'île Manitoulin. Sagard indique qu'ils venaient faire le troc à Quieunonascaran.

***Andastes**, *Susquehannas. Peuple iroquoien allié des Houandates, mais vivant au-delà du territoire des Iroquois, autour de Chesapeake Bay.

Attigagnonqueha: 180, 403. Tribu de la ligue houandate. Leur nom historique, Cordes, est douteux: Chiens semble plus probable.

Attignahouantan (variante: Attigyahointan), Ours: 180, 403. Tribu de la ligue houandate à laquelle s'attachaient les récollets.

Attioüindarons (variantes: Attihouindarons, Attihouandaron), Neutres: 104, 234, 239, 240, 249, 283, 299, 403. Importante fédération iroquoise, neutre au sens qu'elle ne s'alliait ni aux Hurons ni aux Iroquois. Elle occupait le territoire situé au sud du pays des Hurons jusqu'à la rivière Niagara.

Bois, nation du: 104, 157. Identification incertaine. Sagard pense qu'ils sont sous la tutelle des Andatahouates (*HC*, p. 75); leur nudité et leur peinture corporelle raffinée les distinguent des peuples voisins.

Canadiens, *Anasaquan*: 140-141, 170, 175, 185, 197, 223, 225, 227, 230, 238, 250, 255, 263, 272, 282, 297, 343, 387, 403. Les Français de l'époque de Sagard avaient transféré à un peuple algique le nom qui avait désigné les Iroquoiens habitant le bas du fleuve, dans des villages appelés *Canadas* du temps de Jacques Cartier. Ces nouveaux Canadiens, apparentés aux Montagnais, venaient faire le troc à Tadoussac.

Feu, nation du, *Atsistarhonon*: 104, 239-240, 403. Peuple algique vivant dans l'actuel Michigan; désigne les Potawatamis?

Cuivre, nation de la mine de: 104. Identification incertaine.

Honqueronons, Hehonqueronon, Sauvages de l'Isle, *Kichesipirini, *Allumettes: 104, 188, 220, 237, 274, 326-329, 403. Peuple algique occupant l'île aux Allumettes (Morrison Island) et profitant de cette position stratégique pour imposer un péage.

***Hochelaga**. Peuple iroquoien rencontré par Jacques Cartier à Montréal et qui paraît s'être dispersé.

Hurons, Hoüandate, *8endate: 53 et passim. La nation iroquoise que les récollets et leurs successeurs appelaient

«Hurons» correspond tant bien que mal à la confédération de quatre ou peut-être cinq tribus occupant le sud de la baie Georgienne et dispersée en 1650. Voir la lettre de Jamet (Appendice I).

Ignierhonons, *Agniers: 149, 335. La mieux connue des cinq tribus membres de la confédération des Iroquois.

***Iroquois**, Iroquoien (voir **Yroquois**). L'ethnie iroquoienne comprend les Houandates, les Iroquois, les Neutres, les Petuns et d'autres nations.

***Micmac** (voir **Souriquois**).

Montagnets, Montagnars, *Montagnais: 170, 173, 176, 223, 225, 227, 238, 272, 282, 299, 334, 335, 343, 344, 403. Nation algique dont la structure reste mal définie. Présente sur toute la rive nord du Saint-Laurent et notamment à Québec. Distincte, dans les récits des récollets, des Canadiens.

Neutres (voir **Attioüindarons**).

***Ononchateronons**, la Petite Nation, *Oueskarini: 105, 274, 332. Vivant près de la rivière encore appelée Nation et erronément appelée Quieunontateronons dans *le Grand voyage*, cette tribu pourrait être les survivants des Hochelaga, absorbés dans la masse algique.

Puants: 104. Identification incertaine. Ce nom, donné à différents peuples, peut traduire des origines dans les environs de la mer, dont l'eau est «puante».

Petuns, Petuneux, Quieunontatéronons: 104, 403. Nation iroquoise vivant à l'ombre des Houandates, sans que les deux nations soient confédérées. Leur nom signifie «peuple des collines» et leur territoire s'étendait à l'est des Blue Mountains.

Renarhonons (variante: Henarhonons): 180, 403. Tribu membre des Houandates.

Souriquois, *Micmacs: 206, 247, 316. Tribu algique, membre de la confédération abénaquise, connue de Biard et de Lescarbot, et donc servant de modèle à l'idée généralisée des «sauvages».

Squekaneronons (Variante: Skequaneronons), Epicéris, Sorciers, *Népissingues: 105, 150, 156-157, 175-176, 222, 293, 322, 343, 403. Nation algique établie dans la région du lac qui garde leur nom. Des groupes de Népissingues hivernaient avec leurs partenaires commerciaux, les Attignaouantans.

Yroquois, *Iroquois: 104, 165, 403. Ligue de cinq tribus établies au sud du haut Saint-Laurent et rivale traditionnelle des Houandates. Sagard distingue mal entre cette ligue et les Ignierhonons, tribu la mieux connue des Français.

GLOSSAIRE

Ce glossaire contient les mots ne figurant pas dans les dictionnaires contemporains, ceux dont l'orthographe inhabituelle est difficilement reconnaissable ou dont le sens principal ou ses extensions ont suffisamment changé pour provoquer des doutes. Les problèmes typographiques qui intéressent l'orthographe sont exposés dans la Note sur l'établissement du texte (p. 74-76).

Le lexique de Sagard est généralement intelligible. Celui-ci se fait d'ailleurs un plaisir d'expliquer les termes nautiques comme «amener» (p. 124) ou «grain de vent» (p. 124). D'autres termes, comme «circuit» (p. 147) ou «poudre de plomb» (p. 143) peuvent étonner tout en restant clairs dans leur contexte. Les sens très larges où Sagard emploie les mots «pain» et «viande» sont à remarquer, sans avoir besoin d'explication. On reconnaît facilement des graphies curieuses et des expressions vieilles ou aujourd'hui régionales: brouillas (p. 131), scilloné (p. 117), de pied coy (p. 328), fouteau (p. 180), économie (p. 114), garotté (p. 204), rivière au sens de fleuve (p. 138). Cependant, nous signalons quelques mots dont le sens moderne diffère d'un pays francophone à l'autre. Les noms de plantes et d'animaux sont expliqués en notes.

ain	hameçon
ains	mais, au contraire
aiz	planche
anter	enter
barque	petit bateau non ponté; peut avoir trois mâts
bluës	myrtilles
braiche, il	de «braire»
brayer	linge pour les parties honteuses (Furetière)

chat sauvage	raton laveur
cloquer	glousser (en parlant des poules)
cornioles	cornouilles
cotrays	cotrets, petits fagots
coupeau	sommet
coutils	panneaux qui ferment les ponts d'un navire
desert	champ en friche
escacher	écraser, aplatir
escient, à bon	à profusion (en parlant d'objets inanimés)
estonner	bouleverser, effrayer, étonner
evenement	éventualité
fezolles	flageolets
fors de	à l'exception de
fraises	collerettes portées aux XVI ^e et XVIII ^e s.
graiz	grès
guyne, guynier	espèce de noyer
habituer, v. pron.	établir sa demeure
houmars	homards
hyvernaux	habitants français de Québec
jolivement	gaiement
lassi	objet fait de chanvre
libertin	qui refuse de s'assujettir aux lois
lieue [commune]	4,5 km.; mesure variable
limas	limace
marest	marais
matachia	ornements ou tatouages (selon le contexte)
menestre	potage ou bouillie
moustaches	cheveux volants (sens rare)
nager	pagayer; amener quelqu'un en canot

navré	affligé; blessé physiquement
panne	peau d'animal
pas	mesure variant entre 65 et 75 centimètres
passer	corroyer (le cuir)
patinotres	colliers, ornements
paux, pieux, pieus	(graphies alternatives)
peine, en peine de	obligé de
penser + infinitif	faillir; vouloir
petun	tabac
pilotois	chamane
pincher	pincer, mordre
pipe	mesure variant entre 393 et 480 litres
poinçon	mesure donnant environ 2 250 litres
police	ordre civil
policé	ayant un ordre civil
pourcelaines	coquilles polies
privez	apprivoisés
quant-&-soy	de même
rassade	grains de verre
requiem	requin
rondache	bouclier antique
saulx	saule
servile	serviable, utile
si	aussi, par conséquent
souëf	doux, lisse
stilez	adroits, dressés
tessier	tisserand
tremis	mangeoire pour les animaux

Page laissée blanche

BIBLIOGRAPHIE

A – ŒUVRES DE GABRIEL SAGARD

Le Grand voyage du pays des Hurons [...] avec un Dictionnaire de la langue huronne, Paris, Denys Moreau, 1632; deux tomes en un volume, xxiv, 380 p., xii, 132 p. et table.

Le Grand voyage [...], nouvelle édition par Émile Chevalier, Paris, Tross, 1865, 2 vol. Le *Dictionnaire* manque, sauf dans quelques rares exemplaires. Reproduit en offset, Montréal, HMH, 1976, avec une introduction de Marcel Trudel, liii, 268 p. Extraits dans *Écrits du Canada français*, vol. 36, 1973, p. 207-251.

The Long Journey to the Country of the Hurons, traduction de H. H. Langton (texte original, p. 273-406), introduction et notes sous la direction de George M. Wrong, Toronto, The Champlain Society, 1939, xlvii, 411 p.; réimpression: New York, Greenwood Press, 1968.

Le Grand voyage [...], dans *Trois voyages au Canada*, par Bertrand Guégan, Paris, Carrefour, 1930, vii, 270 p. Texte abrégé et modernisé, p. 66-270.

Le Grand voyage [...], Montréal, Leméac, 1990. Texte modernisé par Réal Ouellet, introduction et notes par Réal Ouellet et Jack Warwick, 384 p.

Histoire du Canada, Paris, Claude Sonnius, 1636, xxviii, 1016 p., table.

Histoire du Canada, Paris, Tross, 1866, 4 vol. Le *Dictionnaire* est reproduit au 4^e volume.

B – ÉTUDES SUR GABRIEL SAGARD

BERTHIAUME, Pierre, «Gabriel Sagard, *le Grand voyage du pays des Hurons*», *Lettres québécoises*, novembre 1977, p. 39-41.

CAYER, Jean-Claude, «Gabriel Sagard, historien récollet au Canada», dans Jean-Jacques Lefebvre, dir., *Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau*, Société historique de Montréal, 1945, p. 171-200.

CÔTÉ, Louise, «L'alimentation et la rencontre des cultures. Discours alimentaire dans *le Grand voyage du pays des Hurons* de Gabriel Sagard», mémoire de maîtrise, Université Laval, 1991, 98 f.

GODBOUT, Archange, «L'historien Sagard», dans *les Récollets et Montréal*, Montréal, Éditions franciscaines, 1955, p. 89-97.

LÉONI, Sylvane, «De l'aventure à l'inventaire: *le Grand voyage du pays des Hurons* par Gabriel Sagard», *Soritti sulla Nouvelle-France nel seicento*, n° 6, Bari, Adriatica, Paris, Nizet, 1984, p. 113-127.

MARION, Séraphin, *Relations des voyageurs français en Nouvelle-France au XVII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1923, 276 p.

OUELLET, Réal, «Héroïsation du protagoniste et orientation descriptive du *Grand voyage du pays des Hurons*», dans *Voyages, récits et imaginaire*, Paris, Seattle et Tübingen, Biblio 17, 1984, p. 219-239.

PARENT, Marie, «Procédés discursifs d'héroïsation du protagoniste dans *le Grand voyage du pays des Hurons* de Gabriel Sagard et la *Relation* de 1634 de Paul Lejeune», mémoire de maîtrise, Université Laval, 1986, 104 f.

TORRES, Isabel, «References to Spain and the Spanish in Gabriel Sagard's *Histoire du Canada*», *Revue hispanique*, vol. 72, 1928, p. 605-636.

VAUCHER GRAVILI, Anne de, «Le "Dictionnaire de la langue huronne" de Gabriel Sagard; un manuel de civilisation», *la Guirlande di Cecilia; studi in onore di Cecilia Rizza*, Brindisi, Schena-Nizet, 1996, p. 489-498.

WARWICK, Jack, «Sous le signe de la faim», dans Cécile Cloutier-Wojciechowska et Réjean Robidoux, dir., *Solitude rompue*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1986, p. 405-414.

C – AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES

I – Manuscrits et archives

Anonyme, *Plainte de la Nouvelle France dicte Canada. A la France sa Germaine*, s.l.n.d., BN (Paris), cote Lk¹² 774.

Anonyme, *Advis au Roy sur les affaires de la Nouvelle France*, s.l.n.d., BN (Paris), cote 8° Lk¹² 773.

Anonyme, pamphlet sans titre, s.l.n.d., BN (Paris), hémicycle E 2401.

Archives départementales des Yvelines (autrefois Seine-et-Oise).

Archives étrangères, Paris, fonds Amérique.

Archives nationales, Paris

Bullarium diplomaticum et privilegiorum sanctorum romanorum pontificum, Turin, Vecco, 1868.

Colbert, mss, Cinq cents de, BN(Paris), fonds français 15769.

Sacrée congrégation de la propagation de la foi, *Scritture Originali Congregazione Generali*, vol. 259.

Vatican, Archives secrètes, *Breve Latine*, vol. 526 (1637).

II – *Dictionnaires et grammaires*

AULESTIA, Gorka, *Basque-English Dictionary*, Reno, University of Nevada Press, 1989, 588 p.

[BESCHERELLE], *le Nouveau dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française*, Paris, Bescherelle, 1887, 4 vol.

BROWN, G. W., dir., *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1966, vol. 1, 774 p.

CAYROU, Gaston, *le Français classique*, Paris, Didier, 1948, 884 p.

CORNEILLE, Thomas, *le Dictionnaire des termes d'arts et de sciences*, Paris, J. B. Coignard, 1694; Genève, Slatkine, 1968, 2 vol.

COTGRAVE, Randlle, *A Dictionarie of the French and English Tongues* (1611), Manston, Scholar Press, 1968, x, 966 p.

DUBOIS, Jean, *Dictionnaire de la langue française classique*, Paris, Belin, 1960, 507 p.

FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel* [...], La Haye, Arnout & Reers, 1690, 3 vol.

GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècles*, Paris, 1880-1902; réimpression: New York, Kraus, 1961, 10 vol.

HAASE, A., *Syntaxe française du XVII^e siècle*, Paris, Didier, 1948, 884 p.

HOEFER, Ferdinand, dir., *Nouvelle biographie générale*, Paris, Firmin Didot, 86 vol.

HUGUET, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, E. Champion, 1925-1967, 7 vol.

JAL, Auguste, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (1872), Genève, Slatkine, 1970, 2 vol.

PRÉVOST, M., et D'AMANT, R., *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1989, 17 vol.

REY, Alain, dir., *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1992, 2 vol.

III – Livres, parties de livres

ACOSTA, Joseph [sic], *Histoire naturelle et morale des Indes, tant Orientales qu'Occidentales*, trad. Robert Regnauld, Paris, Adrian Tiffaire, 1616, 375 f.

ALBERTUS MAGNUS, *Opera omnia*, Paris, L. Vivès, 1891, 20 vol.

ALLARD, Michel, dir., *la Nouvelle-France, 1534-1713*, Montréal, Guérin, 1976, 162 p.

ALLIER, Raoul, *la Cabale des dévots, 1627-1666*, Paris, Armand Colin, 1902, 448 p.; réimpression: Genève, Slatkine, 1970, 450 p.

ANGHIERA, Pierre-Martyr d', *Extraict ou Recueil des Isles nouvellement trouvées*, trad. anonyme, Paris, Simon de Colines, 1532, xvi, 208 p.

ATKINSON, Geoffroy, *les Relations de voyages du XVII^e siècle et l'évolution des idées. Contribution à l'étude de la formation de l'esprit du XVIII^e siècle*, Paris, Champion, 1924; réimpression: New York, Franklin, 1971, 220 p.; Genève, Slatkine, 1972, 220 p.

AUBÉRY, Antoine, *Histoire du cardinal duc de Joyeuse, à la fin de laquelle sont plusieurs mémoires et documents*, Paris, R. Denain, 1654.

BABCOCK, Harold L., *Turtles of the Northeastern United States*, New York, Dover, 1971, 105 p.

BAILEY, A. G., *The Conflict of European and Eastern Algonkian Cultures, 1504-1700. A Study in Canadian Civilization*, New Brunswick Museum, 1937; University of Toronto Press, 1969, xxiii, 218 p.

BANFIELD, Alexander W. F., *les Mammifères du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1977, xxv, 406 p.

BARBEAU, Marius, *Huron and Wyandot Mythology*, Ottawa, Government Printing Bureau, 1915, xiv, 415 p.

BEAUDIN, Louise, et QUINTIN, Michel, *Guide des mammifères terrestres du Québec, de l'Ontario et des Maritimes*, Waterloo (Québec), Éditions du Nomade, 1983, 300 p.

BELLANGER, Claude, dir., *Histoire générale de la presse française. Des origines à 1814*, Paris, Presses universitaires de France, 1969, xvi, 635 p.

BENAVIDES, Alphonse [sic] de, *Requête remonstrative au Roy d'Espagne sur la conversion du Nouveau Mexico*, trad. François Paludanus, Bruxelles, François Vivien, 1631, xviii, 120 p.

BIARD, Pierre, *Relation de la Nouvelle France, de ses terres. Naturel du Païs, & de ses Habitans*, Lyon, Louis Muguet, 1616, viii, 338 p.; reprise dans *Relations des jésuites* (1858), année 1611; JR, vol. 3 et 4.

BIGGAR, H. P., *The Early Trading Companies of New France*, Toronto, The University Library, 1901, xii, 308 p.; New York, Argonaut Press, 1965.

- BOAS, George, *The Happy Beast in French Thought of the Seventeenth Century*, Baltimore, Johns Hopkins Press, 1932; New York, Octagon, 1966, 159 p.
- BODIN, Jean, *la Démonomanie des sorciers [...]*, Paris, J. Du Puys, 1580, 252 f.
- BOLGAR, R. R., *The Classical Heritage and its Beneficiaries*, Cambridge, Cambridge University Press, 1958; réimpression, 1963, 591 p.
- BOUCHER, Pierre, *Histoire véritable et naturelle des mœurs & productions du pays de la Nouvelle France, vulgairement dite le Canada*, Paris, Florentin Lambert, 1664, xx, 168 p.; réimpression, avec présentation de la Société historique de Boucherville, 1964.
- BRÉBEUF, Jean de, *Relations du pays des Hurons*, dans *Relations des jésuites* (1858), années 1635 et 1636; *JR*, vol. 8 et 10. Voir aussi Ledesme.
- BRESSANI, Francesco Gioseppi, *Relation abrégée de quelques missions des pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle France*, trad. F. Martin, Montréal, J. Lovell, 1852, 336 p.
- BRODRICK, James, *The Economic Morals of the Jesuits*, London, Oxford University Press, 1934; New York, Arno Press, 1972, 158 p.
- CAMPEAU, Lucien, *Monumenta Novae Franciae*, vol. 1: *la Première mission d'Acadie (1602-1616)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1967, cclxxvi, 719 p. (série alternative: *Monumenta historica Societatis Jesu*, vol. 96); vol. 2: *Établissement à Québec (1616-1634)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1979, cxli, 889 p. (*Monumenta historica Societatis Jesu*, vol. 116); vol. 3: *Fondation de la mission huronne (1635-1637)*, Québec, Presses de l'Université Laval, liv, 894 p. (*Monumenta historica*, vol. 130).

CAMPEAU, Lucien, *la Mission des Jésuites chez les Hurons, 1634-1650*, Montréal, Bellarmin, 1987, 487 p.

CAMPEAU, Lucien, *la Première mission des Jésuites en Nouvelle-France (1611-1613) et les commencements du Collège de Québec (1626-1670)*, Montréal, Bellarmin, 1972, viii, 128 p.

CAMPEAU, Lucien, *les Finances publiques de la Nouvelle-France sous les Cent-Associés, 1632-1665*, Montréal, Bellarmin, 1975, 222 p.

CARAYON, Auguste, *Première mission des Jésuites au Canada. Lettres et documents inédits*, Paris, L'Ecureux, 1864, 304 p.

CARTIER, Jacques, *Relations*, édition critique par Michel Bideaux, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, «Bibliothèque du Nouveau Monde», 1986, 500 p.

CHAMPLAIN, Samuel de, *Des Sauvages, ou Voyage [...] fait en [...] mil six cens trois*, Paris, Claude de Monstr'oeil, [1603], 36 f.; Montréal, Typo, 1993, 282. p.

CHAMPLAIN, Samuel de, *les Voyages du sieur de Champlain*, Paris, J. Berjon, 1613, deux parties en un vol., xix, 325 p.; *Quatriesme Voyage [...] 1613*, 52 p.

CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages et Descouvertes faites en la nouvelle France depuis l'année 1615 jusques à la fin de l'année 1618*, Paris, C. Collet, [1619], viii, 158 f.

CHAMPLAIN, Samuel de, *les Voyages de la Nouvelle-France occidentale, dicte Canada [...]*, Paris, L. Sevestre, 1632, et Paris, C. Collet, 1632, cinq parties en un vol., la dédicace et chacune des cinq parties ayant sa propre pagination, soit 16, 308, 310, 8, 20 et 54 p. respectivement.

CHAMPLAIN, Samuel de, *The Works of Samuel de Champlain*, édition critique par H. P. Biggar, Toronto, The Champlain

Society, 1922-1936; réimpression: Toronto, University of Toronto Press, 1953, 6 vol.

CODIGNOLA, Luca, *Guide des documents relatifs à l'Amérique du Nord française et anglaise dans les Archives de la Sacrée Congrégation de la Propagande à Rome, 1622-1799*, Ottawa, Archives nationales du Canada, 1990, xi, 252 p.

CORNUT, Jacques, *Canadensium plantarum [...] historia [...]*, Paris, S. Le Moyne, 1635, 240 p.

DAINVILLE, François de, *la Géographie et l'éducation des humanistes*, Paris, Beauchesne, 1940, 562 p.

DELÂGE, Denys, *le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1000-1664*, Montréal, Boréal Express, 1985, 416 p.

DESROSIERS, Léo-Paul, *Commencements*, Montréal, L'Action canadienne-française, 1939, 159 p.

DICKASON, Olive, *The Myth of the Savage*, Edmonton, University of Alberta Press, 1984, xvii, 372 p.

DUDLEY, Edward, et NOVAK, Max, *The Wild Man Within. An Image in Western Thought from the Renaissance to Romanticism*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1972, xi, 333 p.

DUNCOMBE, Frank, *les Oiseaux de mer (Annales du centre régional de documentation pédagogique de Caen, janvier 1978)*, 21 p., diapositives.

EASTMAN, Mack, *Church and State in Early Canada*, Edinborough, University of Edinborough Press, 1915, x, 301 p.

ECCLES, William J., *The Canadian Frontier, 1534-1760*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1983, xviii, 238 p.

ELIADE, Mircea, *Traité d'histoire des religions*, Paris, Payot, 1953, 390 p.

ERICHSEN-BROWN, Charlotte, *Uses of Plants for the Past 500 Years*, Aurora (Ontario), Breezy Creek Press, 1979, 510 p.

FAILLON, Étienne-Marcel, *Histoire de la colonie française en Canada*, Villemarie, Bibliothèque paroissiale, 1865-1866, 3 vol.

FELIBIEN, Michel, *Histoire de la ville de Paris*, Paris, G. Desprez, 1725, 5 vol.

FOUQUERAY, Henri, *Histoire de la Compagnie de Jésus en France des origines à la suppression (1528-1762)*, vol. 4: *Sous le ministère de Richelieu, première partie (1624-1634)*, Paris, Bureau des Études, 1925, 478 p.

FRANKLIN, Alfred, *Histoire générale de Paris: les Anciennes Bibliothèques de Paris, églises, monastères, collèges, etc.*, Paris, Imprimerie impériale, 1867-1873, 3 vol.

FROOM, Barbara, *Ontario Snakes*, Toronto, Department of Lands and Forests, 1967/1971, 36 p.

GALLEMANT, Placidus, *Provincia Sancti Dionysii fratrum minorum recollectorum in Gallia*, Châlons, Henri Geoffroy, 1649, 250 p.

GARASSE, François, *la Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps [...]*, Paris, Sebastien Chappelet, 1624, 1025 p.

GODFREY, William Earl, *The Birds of Canada*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1966, 428 p.

GODFREY, William Earl, *les Oiseaux du Canada*, Ottawa, Musée national, 1967, 506 p.

GODFREY, William Earl, *Encyclopédie des oiseaux du Québec*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1972, 663 p.

GOMBOUST, Jacques, *Plan monumental de Paris au XVII^e siècle*, Paris, Librairie Deflorenne, 1851, 4 p., 9 pl.

GONNARD, René, *la Légende du bon sauvage. Contribution à l'étude des origines du socialisme*, Paris, Librairie des Médicis, 1946, 127 p.

GOYAU, Georges, *les Origines religieuses du Canada*, Paris, Grasset, 1924, 285 p.; 2^e éd.: Paris, Spes, 1934, 301 p.

GRANT, John Webster, *Moon of Wintertime. Missionaries and the Indians of Canada in Encounter since 1534*, Toronto, University of Toronto Press, 1984, 315 p.

GRÉGOIRE I^{er}, *Opera*, Anvers, Keerberge, 1615, six tomes en un volume.

HABIG, Marion A., éd., *St. Francis of Assisi: Writings and Early Biographies. English Omnibus of the Sources for the Life of St. Francis*, Chicago, Franciscan Herald Press, 1973, xx, 1808 p.

HAHN, Juergen, *The Origins of the Baroque Concept of Peregrinatio*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1973, 191 p.

HANZELI, Victor Egon, *Missionary Linguistics in New France. A Study of Seventeenth- and Eighteenth-Century Descriptions of American Indian Languages*, La Haye et Paris, Mouton, 1969, 141 p.

HARRISSE, Henry, *Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle France [...] 1545-1700*, Paris, Tross, 1872, 367 p.

HAUSER, Henri, *la Pensée et l'action économiques du cardinal de Richelieu*, Paris, Presses universitaires de France, 1944, 194 p.

HEIDENREICH, C. E., *Huronian: A History and Geography of the Huron Indians, 1600-1650*, Toronto, McClelland & Stewart, 1971, 337 p., cartes.

HÉROUARD, Jean, *Journal de Jean Hérouard, médecin de Louis XIII*, publié sous la direction de Madeleine Foisil, Paris, Fayard, 2 vol., 1089 p.

HODGE, F. W., *Handbook of Indians of Canada*, Toronto, Coles, 1971, ix, 632 p. (réimpression extraite de *Report of the Canadian Geographic Board*, 1912).

HOUPERT, Jean, *les Lorrains en Amérique du Nord*, Sherbrooke, Naaman, 1985, 517 p.

HUNT, George T., *The Wars of the Iroquois. A Study in Intertribal Trade Relations*, Madison, University of Wisconsin Press, 1940, 209 p.

JACOB, Louis, *Traicté des plus belles bibliothèques [...]*, Paris, Le Duc, 1644, 717 p.

JAENEN, Cornelius J., *Friend and Foe. Aspects of French-Amerindian Cultural Contact in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, Toronto, McClelland & Stewart, 1976, 207 p.

JENNESS, Diamond, *Indians of Canada*, Ottawa, 1934; réimpression: Toronto, University of Toronto Press, 1977, 432 p.

Jésuites, *Relations des jésuites [...]* dans la Nouvelle France, Québec, Côté, 1858, 3 vol.; réimpression: Montréal, Éditions du Jour, 1971, 5 vol.

Jésuites, *The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791*, édition critique par Reuben G. Thwaites, Cleveland, Burrows, 1896-1901, 73 vol.; réimpression: New York, Pageant Books, 1959.

JOHNSON, Bob, *Familiar Amphibians and Reptiles of Ontario*, Toronto, Natural Heritage, 1989, 168 p.

JOUBE, Odoric-M., *les Frères mineurs à Québec, 1615-1905. Simple coup d'œil historique*, Québec, Couvent des S. S. Stigmates, 1905, 159 p.

JOUBE, Odoric-M., *les Franciscains et le Canada*, vol. 1: *l'Établissement de la foi, 1615-1629*, Québec, Couvent des S.S. Stigmates, 1915; vol. 2: *Aux Trois-Rivières*, Paris, Procure des missions franciscaines, 1934, 340 p.

JULIEN, Charles-André, *les Voyages de découverte et les premiers établissements, XV-XVII^e siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 1948, 535 p.

LABINE, Gustave, *Histoire des premiers travaux des pères récollets en la Nouvelle-France, 1615-1629*, Montréal, Imprimerie de l'Institution des sourds-muets, 1893, 109 p.

LAFLÈCHE, Guy, *le Missionnaire, l'apostat, le sorcier*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1973, xli, 261 p.

LAGARDE, Pierrette-L., «La formation des noms de peuples et de bourgades en Huron», dans L. Campeau, *la Mission des Jésuites chez les Hurons, 1634-1650*, Montréal, Bellarmin, 1987, p. 375-450.

LALLEMANT, Charles, «Lettre [...] envoyée au père Hierosme l'Allemand son frère», *Mercure françois*, 1626, vol. 1, p. 12-34; reprise dans *JR*, vol. 4, p. 190-226.

LA MOTHE LE VAYER, François de, *De la Vertu des Payens*, Paris, F. Targa, 1642, 374 p.

LA MORANDIÈRE, Charles de, *Histoire de la pêche française de la morue dans l'Amérique septentrionale*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1962-1966, 3 vol., 1399 p.

LAVERDIÈRE, C.-H., «Notice biographique», *Œuvres de Champlain*, Québec, Desbarats, 1870, p. ix-lxxvi; réimpression : Montréal, Éditions du Jour, 1973; Paris, Larousse, 1979, 419 p.

LE BEAU, Claude, *Avantures du Sieur C. Le Beau, avocat en Parlement, ou Voyage curieux et nouveau, parmi les sauvages de l'Amérique Septentrionale*, Amsterdam, Herman Uytwerf, 1738, 2 vol., vii, 370 et 430 p.; réimpression, 1966.

LE BLANT, Robert, et BAUDRY, René, *Nouveaux documents sur Champlain et son époque (1560-1622)*, Ottawa, Archives publiques, 1967, lxvi, 492 p.

LE CLERCQ, Chrestien (attribution), *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle France* (autre titre: *Etablissement de la foy*), Paris, A. Auroy, 1691, 2 vol.

LEDESME [Alonso de Ledesma], *Doctrine chrestienne, du R. P. Ledesme de la Compagnie de Jesus. Traduite en Langage Canadois, pour la Conversion des habitans dudit pays. Par un Pere de la mesme Compagnie*, Rouen, Richard L'Allemand, 1630, 26 p.

LEDESME [Alonso de Ledesma], *Doctrine Chrestienne du R. P. Ledesme de la Compagnie de Jesus. Traduite en Langage Canadois, autre que celui des Montagnars, pour la Conversion des habitans dudit pays. Par le R. P. Brebeuf de la mesme Compagnie, dans Voyages de Champlain*, Paris, Sevestre, 1632, 15 p. (suivi de l'*Oraison*, traduite en montagnais par le P. Massé, 5 p.).

LE FEBVRE, Hyacinthe, *Histoire chronologique de la Province des Récollets de Paris sous le titre de Saint Denys en France, depuis 1612 qu'elle fut érigée jusqu'en l'année 1676*, Paris, Denys Thierry, 1678, trois parties en un volume.

LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage faict en la terre du Bresil, autrement dite Amerique*, Genève, Antoine Chuppin, 1580; fac-similé: Genève, Droz, 1975, xxxviii, 463 p.;

- réimpression, avec une introduction de Jean-Claude Morisot: Genève, Droz, 1975.
- LESCARBOT, Marc, *Histoire de la Nouvelle France*, édition augmentée, Paris, J. Milot, 1617, 971 p.
- LE TAC, Sixte (attribution), *Histoire chronologique de la Nouvelle France, ou Canada, depuis sa découverte (mil cinq cents quatre) jusques en l'an mil six cents trente deux*, édition d'Eugène Réveillaud, Paris, Fischbacher, 1888, 265 p.; réimpression: Montréal, Editions Elysée, 1975, 262 p.
- LIMOUZIN, Henri, dir., *le Monde de la pêche et des poissons*, Paris, Larousse, 1979, 419 p.
- LÓPEZ DE GÓMARA, Francisco, *Histoire generale des Indes occidentales [...]*, trad. M. Fumée, Paris, Sonnius, 1606, 485 f.
- MARC-BONNET, Henry, *Histoire des ordres religieux*, Paris, Presses universitaires de France, 1955, 128 p.
- MARGRY, Pierre, éd., *Relations et mémoires inédits pour servir à l'histoire de la France dans les pays d'outre-mer, tirés des archives du ministère de la marine et des colonies*, Paris, Challamel aîné, 1867, iv, 376 p.
- MARGRY, Pierre, éd., *Mémoires et documents [...]*, Paris, Imprimerie D. Jouaust et Maisonneuve & Cie, 1879, 6 vol.
- MARIE-VICTORIN (frère), *Flore laurentienne*, Montréal, Frères des écoles chrétiennes & Imprimerie de la Salle, 1935, 917 p., illustrations du frère Alexandre.
- MAUZAIZE, Jean (en religion, Raoul de Sceaux), *Histoire des frères mineurs capucins de la province de Paris*, vol. 1: 1601-1625, Blois, Éditions Notre-Dame de la Trinité, 1965, lxvi, 674 p.
- MOORMAN, John R. H., *A History of the Franciscan Order from its Origins to the Year 1517*, Oxford, Clarendon Press, 1968, 641 p.

MORRISONNEAU, Christian, *le Langage géographique de Cartier et de Champlain; choronymie, vocabulaire et perception*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, 230 p.

PALTSITS, Victor Hugo, «Bibliographical descriptions of Sagard's *Grand Voyage* and *Histoire du Canada*», dans *The Long Journey to the Country of the Hurons by Gabriel Sagard*, Toronto, The Champlain Society, 1939, p. xli-xliv.

PÉRIAUX, Nicéas, *Histoire [...] de la ville de Rouen jusqu'au XVIII^e siècle*, Brionne, Le Portulan, 1970, iv, 710 p.

PETERSON, Randolph L., *The Mammals of Eastern Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1966, 465 p.

PHILOSTRATE, Flavius, *De la vie d'Apollonius [de Thyane]*, trad. Blaise de Vigenère, Tournon, Claude Michel, 1611, 2 vol.

PHILOSTRATE, Flavius, *les Images ou Tableaux de platte peinture [...] avec des Epigrammes [...]*, trad. Blaise de Vigenère, Paris, Claude Cramoisy, 1630, 922 p.

PIERRE MARTYR, voir ANGHIERA.

PIGAFETTA, Antonio, *Relation du premier tour du monde de Magellan (1519-1522)*, édition revue et corrigée, Paris, Tallandier, 1991, 343 p.

PIGANIOL DE LA FORCE, Jean-Aymer, *Nouvelle Description de la France*, t. II: *Description de Paris et de ses environs*, Paris, Florentin Delaulne, 1718, 504 p., table.

PINTARD, René, *le Libertinage érudit dans la première moitié du XVIII^e siècle*, Paris, Boivin, 1943; réimpression: Genève, Slatkine, 1983, 765 p.

POIRIER, F.-J., Metz. *Documents généalogiques, armée, noblesse, magistrature, haute bourgeoisie, d'après les registres des paroisses, 1561-1792*, Paris, Lamulle et Poisson, 1899, 685 p.

- POTIER, Pierre, *Elementa Grammaticae Huroneae et Radices huronicae* (1745), dans *Fifteenth Report of the Bureau of Archives for the Province of Ontario*, Toronto, 1920, p. 1-157 et p. 159-455.
- POULL, Georges, *Gironcourt sur Vraine*, Les cahiers d'histoire, de biographie et de généalogie, n° 5, Rupt-sur-Moselle, G. Poull, 1970.
- PRITCHARD, James, «Trade and Commerce: the French Colonies», dans J. E. Cooke *et al.*, dir., *Encyclopedia of the North American Colonies*, New York, Scribner's, 1993, vol. 1, p. 535-543.
- RAPINE, Charles, *Histoire générale de l'origine et progrès des frères mineurs de S. François, vulgairement appelés en France Recollects [...] 1486-1606*, Paris, Sonnius, 1631, 775 p.
- ROBINSON, Percy J., «Note on Sagard's Dictionary», dans Sagard, *The Long Journey to the Country of the Hurons*, Toronto, The Champlain Society, 1939, p. xlv-xlvi.
- ROCHEMONTEIX, Camille de, *les Jésuites et la Nouvelle France au XVII^e siècle*, Paris, Letouzey et Ané, 1895-1896, 3 vol.
- ROUSSEAU, Jacques, «Pierre Boucher, naturaliste», dans *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France, vulgairement dite le Canada* (1664), Boucherville, Société historique de Boucherville, 1964, p. 262-400.
- SCOTT, H. A., *Nos anciens historiographes et autres études d'histoire canadienne*, Lévis, Cie de publication de Lévis, 1930, 347 p.
- SCOTT, W. B. et CROSSMAN, E. J., *Freshwater Fishes of Canada*, Ottawa, Canadian Government Publishing Centre, 1973, 965 p.; trad. française, 1974, 1026 p.
- SCOTT, W. B. et M. G., *Atlantic Fishes of Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1988, 731 p.

- SIOUI, Georges E., *les Wendats: une civilisation méconnue*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994, xvii, 369 p.
- TALBOT, Francis Xavier, *Saint among the Hurons: The Life of Jean de Brébeuf*, New York, Harper, 1949, 351 p.
- TAVERNER, P. A., *Birds of Canada*, Toronto, Musson, 1945, 446 p.
- TEHARIOLINA, Marguerite Vincent, *la Nation huronne: son histoire, sa culture, son esprit*, Québec, Éditions du Pélican, 1984, 507 p.
- THEVET, André, *Cosmographie universelle*, Paris, L'Huillier, 1575, quatre tomes en deux volumes, 1025 f.
- THEVET, André, *les Vrais Pourtraits et vies des hommes illustres*, Paris, Kervert & Chaudière, 1584, deux tomes en un volume, 664 f.
- TOCANNE, Bernard, *l'Idée de Nature en France dans la seconde moitié du XVII^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1978, 2 vol., 1072 p.
- TOOKER, Elisabeth, *Ethnographie des Hurons (1615-1649)*, trad. B. Fouchier-Axelsen, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1987, x, 215 p.
- TOUPIN, Robert, *les Écrits de Pierre Potier*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1996, 1329 p.
- TRIGGER, Bruce G., *The Children of Aataentsic. A History of the Huron People to 1660*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1976; réimpression: 1987, 913 p.
- TRIGGER, Bruce G., *The Huron Farmers of the North*, New York, Holt, Rinehart & Winston, 1969, xii, 130 p.
- TRIGGER, Bruce G., *les Indiens, les fourrures et les Blancs. Français et Amérindiens du Nord* (traduction de *Natives and Newcomers*), Montréal, Boréal, 1990, 542 p.

TRUDEL, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France*, Montréal, Fides, vol.1: *les Vaines tentatives, 1524-1603*, 1963, xxii, 307 p.; vol. 2: *le Comptoir, 1604-1627*, 1966, xlix, 554 p.; vol. 3: *la Seigneurie des Cent-Associés, 1627-1663*, 1969, xxvii, 669 p.

TRUDEL, Marcel, *The Beginning of New France (1524-1663)*, Toronto, McClelland and Stewart, 1973, 323 p.

URQUHART, Fred, *The Monarch Butterfly, International Traveler*, Chicago, Nelson Hall, 1987, xxii, 232 p.

VALLARDI, Francesco, dir., *Encyclopédie du monde végétal*, Paris, Quillet, 1964, 3 vol.

VAUMAS, Guillaume de, *l'Éveil missionnaire de la France au XVII^e siècle*, Paris, Bloud et Gay, 1959, 467 p.

VOYER D'ARGENSON, René de, *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, Paris, H. Houdin, xiv, 320 p.

WARRICK, Gary A., «A Population History of the Huron-Petun, A.D. 1600-1650», thèse de doctorat, Université McGill, 1990, xvi, 521 p.

WHITE, James, *Handbook of the Indians of Canada*, 1913; réimpression: Toronto, Coles, 1971, x, 632 p.

WOODING, Frederick H., *les Mammifères sauvages du Canada*, trad. R. et F. Labelle-Broquet, Éditions Marcel Broquet, La Prairie, 1984, 272 p.

WRONG, George M., *The Rise and Fall of New France*, Toronto, Macmillan, 1928, 2 vol., 925 p.

IV — Articles

ADAIR, E. R., «France and the Beginnings of New France», *Canadian Historical Review*, vol. 25, 1944, p. 246-278.

BAKKER, Peter, «La traite des fourrures et les noms des tribus», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 24, n° 3, automne 1994, p. 17-24.

BIDEAUX, Michel, «Des Sauvages, une singularité narrative», *Études françaises*, vol. 22, n° 2, 1986, p. 35-45.

BOSHER, J. F., «The Political and Religious Origins of La Rochelle's Primacy in Trade with New France», *French History*, vol. 7, n° 3, 1993, p. 286-312.

BOSSU, Louis, «La maison de Marcossey», *Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine*, 2^e série, vol. 24, 1929, p. 42-51.

CAMPEAU, Lucien, «Les Jésuites ont-ils retouché les écrits de Champlain?», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 5, 1951-1952, p. 340-361.

CHUPEAU, Jacques, «Les récits de voyages aux lisières du roman», *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1977, 77^e année, nos 3-4, p. 536-553.

CODIGNOLA, Luca, «L'Amérique du Nord et la sacrée congrégation De Propaganda Fide, 1622-1799, guides et inventaires», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, n° 2, septembre 1949, p. 197-214.

COIRAULT, Yves, «Autobiographie et mémoires (XVII^e-XVIII^e siècles) ou Existence et naissance de l'autobiographie», *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1975, 75^e année, n° 6, p. 936-956.

DESCHAMPS, Nicole, et ROY, Bruno, «L'univers des bestiaires», *Études françaises*, vol. 10, n° 3, 1974, p. 231-282.

DUCHÊNE, Louise, «Coup d'œil sur l'historiographie de la Nouvelle-France», *Études canadiennes/Canadian Studies*, vol. 3, 1977, p. 45-58.

DURIEUX, Fidèle, «Les origines des récollets d'Aquitaine (1583-1635)», *Études franciscaines*, vol. 7, décembre 1956, p. 189-203.

GANONG, W. F., «The Identity of Animals and Plants [...]», *Transactions of the Royal Society of Canada*, 3^e série, vol. 3, 1909, p. 197-242.

HAMILTON, Raphael N., «Who wrote *Premier Etablissement de la foy dans la Nouvelle France?*», *Canadian Historical Review*, vol. 57, n° 3, septembre 1976, p. 265-288.

JAENEN, Cornelius J., «The Meeting of the French and Amerindians in the Seventeenth Century», *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 43, n° 1, janvier-mars 1973, p. 128-144.

JONES, Arthur Edward, «Endake or Old Huronia», *Fifth Report of the Bureau of Archives for the Province of Ontario*, Toronto, 1908.

LE BLANT, Robert, «Les arrêts du parlement de Rouen du 25 juin 1633 et les premières compagnies du Canada», *Revue des sociétés savantes de la Haute Normandie — Lettres*, n° 3, 1956, p. 41-55.

LE BLANT, Robert, «Nouveaux documents additionnels aux Voyages de Champlain (1560-1651)», *Bulletin philologique et historique du comité des travaux historiques et scientifiques*, année 1959, Paris, Imprimerie nationale, 1960, p. 367-380.

LE BLANT, Robert, «Documents inédits: Jean de Lauson et Marie Goudart», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 23, 1969, p. 110-121.

LE BLANT, Robert, «Documents inédits sur Guillaume Decaen [*sic*], protestant normand au Canada sous le grand cardinal», *Actes du 105^e Congrès national des sociétés savantes (Caen, 1980)*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1983, vol. 1, p. 445-460.

LENHART, John, «Who kept the Franciscan Recollects out of Canada in 1632?», *Martyrs' Shrine Message*, vol. 35, n° 3, automne 1971, p. 17-29.

LESTRINGANT, Franck, «Champlain, Lescarbot et la "conférence" des histoires», dans P. A. Jannini, éd., *Scritti sulla Nouvelle-France nel seicento*, Bari, Adriatica, Paris, Nizet, 1984, p. 70-88.

METRAUX, Alfred, «Les précurseurs de l'ethnologie en France du XVI^e au XVIII^e siècle», *Cahiers d'histoire mondiale*, vol. 7, n° 3, 1963, p. 727-738.

MORIN, Conrad, «La naissance de l'Église au Canada», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 1, n° 2, 1947, p. 243-256.

MORIN, Conrad, «Les Archives du Saint-Siège, importantes sources d'histoire politico-religieuse du Canada», *Culture*, vol. 7, n° 2, juin 1946, p. 151-176.

SCOTT, H. A., «Au berceau de notre histoire», *Mémoires de la Société royale du Canada*, 3^e série, vol. 16, 1922, p. 42-55.

STECKLEY, John, «The mysterious -m-», *Arch Notes*, mars-avril 1991, p. 14-25.

TURGEON, Laurier, FITZGERALD, William, et AUGER, Réginald, «Les objets d'échanges entre Français et Amérindiens au XVI^e siècle», *Recherches amériindiennes au Québec*, 1992, vol. 22, p. 152-167.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
Note sur l'établissement du texte.....	73
Chronologie	81
Carte de la Nouvelle-France (Champlain)	92
Sigles et abréviations.....	93
Frontispice du <i>Grand voyage</i> (édition Moreau, 1632)	95
<i>Le Grand voyage du pays des Hurons</i>	97
Au Roy des Roys.....	99
A Tres-Illustre, Genereux & puissant Prince, Henry de Lorraine	101
Au Lecteur	103
Table des chapitres	107
Privilege du Roy.....	109
Chapitre I	
Voyage du pays des Hurons, situé en l'Amérique, vers la mer douce, és derniers confins de la Nouvelle France, dite Canada.....	113
Chapitre II	
De nostre commencement, & suite de nostre voyage	117

Chapitre III

De Kebec, demeure des François, & des Peres Recollets. Nostre Convent.....	145
---	-----

Chapitre IIII

Du Cap de Victoire aux Hurons, & comme les Sauvages se gouvernent allans en voyage & par pays.....	149
--	-----

Chapitre V

De nostre arrivee au pays des Hurons, quels estoient nos exercices, & de nostre maniere de vivre & gouvernement dans le pays.....	160
---	-----

Chapitre VI

Du pays des Hurons, & de leurs villes, villages & cabanes	179
--	-----

Chapitre VII

Exercice ordinaire des hommes et des femmes	185
--	-----

Chapitre VIII

Comme ils défrichent, sement & cultivent leurs terres, & apres comme ils accommodent le bled & les farines, & de la façon d'apprester leur manger.....	192
---	-----

Chapitre IX

De leurs festins & convives	198
-----------------------------------	-----

Chapitre X

Des dances, chansons & autres ceremonies ridicules.....	202
--	-----

Chapitre XI

De leur mariage & concubinage.....	208
------------------------------------	-----

Chapitre XII

De la naissance, nourriture & amour que les Sauvages ont envers leurs enfans.....	213
--	-----

Chapitre XIII

De l'exercice des jeunes garçons & jeunes filles	217
---	-----

Chapitre XIV

De la forme, couleur & stature des Sauvages, & comme ils ne portent point de barbe	220
---	-----

Chapitre XV

Humeur des Sauvages, & comme ils ont recours aux Devins, pour recouvrer les choses desrobées	223
--	-----

Chapitre XVI

Des cheveux & ornemens du corps	227
---------------------------------------	-----

Chapitre XVII

De leurs conseils & guerres	231
-----------------------------------	-----

Chapitre XVIII

De la croyance & foy des Sauvages, du Createur, & comme ils avoient recours à nos prières en leurs necessitez.....	247
--	-----

Chapitre XIX

Des ceremonies qu'ils observent à la pesche	261
---	-----

Chapitre XX

De la santé & maladie des Sauvages, & de leurs Medecins.....	268
---	-----

Chapitre XXI

Des deffuncts, & comme ils pleurent & ensevelissent les morts	279
--	-----

Chapitre XXII	
De la grand'feste des Morts	284

SECONDE PARTIE

Chapitre I	
Des Oyseaux	289

Chapitre II	
Des Animaux terrestres	295

Chapitre III	
Des Poissons, & bestes aquatiques	302

Chapitre IIII	
Des fruicts, plantes, arbres & richesses du pays	310

Chapitre V	
De nostre retour du pays des Hurons en France, & de ce qui nous arriva en chemin	317

<i>Dictionnaire de la langue huronne</i>	341
--	-----

Table des choses les plus remarquables contenues en cet œuvre	435
--	-----

Appendices

I Lettre de Denis Jamet au cardinal de Joyeuse	443
--	-----

II Advis au Roy sur les Affaires de la Nouvelle France	451
---	-----

III Plainte de la Nouvelle France dicte Canada à la France sa Germaine	461
---	-----

IV Extraits des articles de la constitution de la Compagnie de Montmorency.....	471
Notices biographiques	475
Ethnonymes.....	489
Glossaire	493
Bibliographie.....	497

Page laissée blanche

BIBLIOTHÈQUE DU NOUVEAU MONDE

La «Bibliothèque du Nouveau Monde» rassemble, en éditions critiques, les textes fondamentaux de la littérature québécoise.

Chaque volume, de format 13,5 x 21 cm, est relié avec jaquette sous acétate et boîtier.

Honoré BEAUGRAND, *la Chasse-galerie et autres récits*

édition critique par François Ricard

1989, 364 p. [ISBN 2-7606-1507-3]

Paul-Émile BORDUAS, *Écrits I*

édition critique par André-G. Bourassa, Jean Fisette et Gilles Lapointe

1987, 700 p. [ISBN 2-7606-0761-5]

Paul-Émile BORDUAS, *Écrits II*

t. 1 : Journal, Correspondance (1923-1953)

t. 2 : Correspondance (1954-1960)

édition critique par André-G. Bourassa et Gilles Lapointe

1997, 1160 p. [ISBN 2-7606-1692-4]

Arthur BUIES, *Chroniques I*

édition critique par Francis Parmentier

1986, 656 p. [ISBN 2-7606-0775-5]

Arthur BUIES, *Chroniques II*

édition critique par Francis Parmentier

1991, 476 p. [ISBN 2-7606-1551-0]

Jacques CARTIER, *Relations*

édition critique par Michel Bideaux

1986, 504 p. [ISBN 2-7606-0750-X]

François-Xavier de CHARLEVOIX, *Journal d'un voyage I, II*

édition critique par Pierre Berthiaume

1994, 1112 p. [ISBN 2-7606-1613-4]

Louis DANTIN, *Émile Nelligan et son Œuvre*
édition critique par Réjean Robidoux
1997, 298 p. [ISBN 2-7606-1699-1]

Alfred DESROCHERS, *À l'ombre de l'Orford*
suivi de *l'Offrande aux vierges folles*
édition critique par Richard Giguère
1993, 288 p. [ISBN 2-7606-1589-8]

Henriette DESSAULLES, *Journal*
édition critique par Jean-Louis Major
1989, 672 p. [ISBN 2-7606-0828-X]

Louis-Antoine DESSAULLES, *Écrits*
édition critique par Yvan Lamonde
1994, 382 p. [ISBN 2-7606-1639-8]

DIÉREVILLE, *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie*
suivie de *Poésies diverses*
édition critique par Normand Doiron
1997, 600 p. [ISBN 2-7606-1710-6]

Louis FRÉCHETTE, *Satires et polémiques I, II*
édition critique par Jacques Blais, Luc Bouvier et Guy Champagne
1993, 1332 p. [ISBN 2-7606-1584-7]

Alain GRANDBOIS, *Avant le chaos et autres nouvelles*
édition critique par Chantal Bouchard et Nicole Deschamps,
1991, 380 p. [ISBN 2-7606-0740-2]

Alain GRANDBOIS, *Né à Québec*
édition critique par Estelle Côté et Jean Cléo Godin
1994, 228 p. [ISBN 2-7606-1638-X]

Alain GRANDBOIS, *Poésie I*
édition critique par Marielle Saint-Amour et Jo-Ann Stanton
1990, 572 p. [ISBN 2-7606-1509-X]

Alain GRANDBOIS, *Poésie II*
édition critique par Marielle Saint-Amour et Jo-Ann Stanton
1990, 640 p. [ISBN 2-7606-1510-3]

Alain GRANDBOIS, *Proses diverses*
édition critique par Jean Cléo Godin
1996, 480 p. [ISBN 2-7606-1676-2]

Alain GRANDBOIS, *Visages du monde*
édition critique par Jean Cléo Godin
1990, 788 p. [ISBN 2-7606-1508-1]

Claude-Henri GRIGNON, *Un homme et son péché*
édition critique par Antoine Sirois et Yvette Francoli
1986, 258 p. [ISBN 2-7606-0760-7]

Germaine GUÈVREMONT, *Marie-Didace*
édition critique par Yvan G. Lepage
1996, 446 p. [ISBN 2-7606-1656-8]

Germaine GUÈVREMONT, *le Survenant*
édition critique par Yvan G. Lepage
1989, 366 p. [ISBN 2-7606-0803-4]

Jean-Charles HARVEY, *les Demi-civilisés*
édition critique par Guildo Rousseau
1988, 300 p. [ISBN 2-7606-0815-8]

Albert LABERGE, *la Scouine*
édition critique par Paul Wyczynski
1986, 300 p. [ISBN 2-7606-0740-2]

LAHONTAN, *Œuvres complètes I, II*
édition critique par Réal Ouellet et Alain Beaulieu
1990, 1474 p. [ISBN 2-7606-1540-5]

Pamphile LE MAY, *Contes vrais*
édition critique par Jeanne Demers et Lise Maisonneuve
1993, 490 p. [ISBN 2-7606-1601-0]

Joseph LENOIR, *Œuvres*
édition critique par John Hare et Jeanne d'Arc Lortie
1988, 332 p. [ISBN 2-7606-0802-6]

RINGUET, *Trente arpents*

édition critique par Jean Panneton, Roméo Arbour et Jean-Louis Major
1991, 522 p. [ISBN 2-7606-1541-3]

Gabriel SAGARD, *le Grand voyage du pays des Hurons*
suivi du *Dictionnaire de la langue huronne*

édition critique par Jack Warwick
1998, 528 p. [ISBN 2-7606-1715-7]

Page laissée blanche



Le papier utilisé pour cette publication satisfait aux exigences minimales contenues dans la norme American National Standard for Information Sciences – Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48-1992.



AGMY
MARQUIS
Québec, Canada
1998